HU

HISTOIRE

J. HEFFER W. SERMAN

LE XIX^e SIÈCLE

1815-1914

hachette
SUPÉRIEUR

4e ÉDITION

HU

HISTOIRE

A%?<==<IN%J<ID8E

F? RCR_ MCâ=F?

(/(,$(0(+

._ |>CNCIH

HU

HISTOIRE

LE XIXe SIÈCLE

1815-1914

JEAN HEFFER,

directeur d’études à l’École des hautes études en sciences sociales
WILLIAM SERMAN,

professeur des universités

4e ÉDITION

Série : Histoire de l’Humanité

sous la direction de Michel BALARD

Hachette Université Histoire procure aux étudiants des manuels d’initiation complets. La collection
couvre l’ensemble de l’histoire de l’Humanité, du paléolithique à nos jours. Une présentation repensée,
un texte révisé et partiellement réécrit pour tenir compte des acquis les plus récents de la recherche, augmenté de mises au point ponctuelles, une bibliographie mise à jour et un atlas historique font de cette collection un outil indispensable pour l’amateur éclairé d’Histoire.

*

* *

: Les Sociétés de la Préhistoire

: Le Proche-Orient et l’Égypte antiques

: Le Monde grec antique

: Rome et son empire

: Le Moyen Âge en Occident

: Le Moyen Âge en Orient : Byzance et l’Islam

: Le XVIe siècle (1492-1620)

: Le XVIIe siècle (1620-1740)

: Le XVIIIe siècle (1715-1815)

: Le XIXe siècle (1815-1914)

: Le XXe siècle (1914-2001)

Maquette de couverture : Guylaine Moi

Maquette d'intérieur : GRAPH'in-folio

Illustration de couverture : La grève des mineurs de 1880 (d'après Alfred P hilippe Roll, 1847-1910). Le Petit Journal,
supplément illustré, n° 97, 1er octobre 1892. © La Collection/Interphoto.

Composition/mise en page : IDT Versailles

© HACHETTE LIVRE, 2011, 43 quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-1

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que

« les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de

copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Préface

Ouvrages de référence depuis de nombreuses années, les volumes de la collection « HU Histoire », série Histoire de l'Humanité, connaissent un succès auprès des étudiants et du public cultivé, attesté par les nombreuses rééditions qui ont vu le jour. Aujourd'hui, cependant, une refonte complète s'imposait, tenant compte des progrès de la recherche aussi bien que des impératifs pédagogiques nouveaux.

L'objectif de ces volumes n'a pas changé : offrir à un large public les connaissances générales sur une période historique en une synthèse bien informée et clairement présentée. Les étudiants d'aujourd'hui, confrontés à un savoir que parcellisent les unités de valeur, aussi appelées

« crédits », qu'ils doivent choisir, n'ont pas toujours acquis cette large base de connaissances qui leur permet de comprendre les grands traits d'une période et d'y situer les événements et les personnages qu'ils rencontrent au long de leur formation. Quant aux étudiants avancés, préparant les concours de recrutement de l'enseignement secondaire (Agrégation, CAPES), ils ont besoin de synthèses et de guides, d'un maniement commode, pour la préparation des épreuves de hors-programme, qui nécessitent aussi l'appréhension rapide d'une bonne bibliographie.

C'est à tous ces besoins que veulent répondre les collaborateurs de cette collection. Ils cherchent, avant tout, à faire acquérir aux étudiants des méthodes leur permettant d'ordonner leurs connaissances. Ils livrent ici le fruit d'une longue expérience pédagogique.

Ils veulent aussi transmettre les acquis les plus récents de la recherche sous une forme accessible au plus grand nombre. L'introduction à ces volumes, les annotations marginales, les appendices complétant les chapitres répondent à cette nécessité. Une présentation claire et structurée du texte, des cartes très maniables, réunies en un petit atlas historique, de courtes biographies, des croquis, des tableaux chronologiques, un index développé, font de ces manuels de commodes instruments de travail.

Michel BALARD

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Introduction

Cet ouvrage est un manuel rédigé pour des étudiants de premier cycle de l'université. Il s'agit d'un manuel d' initiation *à l'étude de l'histoire du XIXe siècle. Les auteurs ne prétendent nullement offrir, dans un nombre de pages aussi restreint, un panorama complet du monde du XIXe siècle. Ils n'ont pas cherché non plus à reconstituer le développement chronologique des faits dans un cadre national car, pour eux, initier, ce n'est pas résumer. Pour prendre connaissance du détail des faits, l'étudiant se référera d'abord à ses manuels d'enseignement secondaire, ensuite aux principaux ouvrages d'histoire générale et d'histoire nationale cités dans la bibliographie.*

Dans ce volume, les auteurs proposent à l'étudiant la description raisonnée des principales structures, institutions et tendances de la vie économique, sociale, politique et culturelle qu'il est indispensable de connaître pour comprendre et situer des phénomènes particuliers, dont les caractères varient dans le temps et dans l'espace. Ils lui soumettent les éléments d'un vocabulaire historique, c'est-à-dire un certain nombre de notions qui doivent toujours être présentes à son esprit. Ils attirent son attention sur la complexité des faits qui ne sauraient s'interpréter selon un schéma d'explication immuable et universel. Ils s'efforcent de lui faire prendre conscience, en comparant ou en juxtaposant divers types d'économies, de sociétés, d'institutions, de pensées ou de comportements, de la relativité *des phénomènes historiques, des similitudes qui peuvent exister entre des civilisations différentes et des mutations qui affectent une même civilisation.*

1. Bibliographie

Grâce à la large diffusion d'Internet depuis le

même, pour un travail sur Cavour, on privilé-

début du XXIe siècle, l’étudiant actuel dispose,
giera la version italienne (it.wikipedia) à la fran-
pour faire une bibliographie et collecter des
çaise très médiocre et même à l’anglaise, bien
informations, de facilités bien plus grandes que
que cette dernière soit de bonne facture. On en
l’ étudiant du siècle dernier. La source la plus utile
tirera la conclusion que l’apprenti historien doit
sur le Web est certainement Wikipedia qui ras-
savoir lire des langues étrangères, notamment
semble des millions d’articles, de valeur certes
l’anglais, en.wikipedia étant en moyenne et
inégale, certains excellents, d’autres médiocres,
globalement la meilleure source.
qui renvoient dans leurs notes à des livres, des
articles de revues et des documents originaux.
Pour autant, on se gardera bien de négliger la lec-
Les rubriques n’étant pas signées – ce qui per-
ture des livres qui ont l’avantage de fournir des
met éventuellement à chacun de les améliorer –,

synthèses, de donner un sens à un savoir qui res-
l’étudiant doit cependant faire preuve d’esprit cri-
terait émietté, si on en restait à des articles
tique, juger de la cohérence du texte, relever les
d’encyclopédie. C’est pourquoi on trouvera ci-
préjugés, toutes démarches qui sont au fonde-
après des titres d’ouvrages essentiels pour la
ment de la méthode du métier d’historien. Toute
connaissance du XIXe siècle.
information doit être recoupée par d’autres
sources ; la quête de la vérité ne saurait reposer

sur une lecture unique. À cet égard, Wikipedia
est un très bon outil, car il existe en de nom-
E. ANCEAU, *Introduction au XIXe siècle*, 2 tomes.
breuses langues, proposant chacune sa version
T1 : *1815-1870*, Paris, 2003, 224 p. et T2 : *1870-*
autonome. À titre d’exemple, pour une étude por-
1914, 2005, 255 p. Une approche chronologique.
tant en 2011 sur Bismarck, on comparera la ver-

I **Les domaines spécialisés**

sion française (fr.wikipedia), plutôt superficielle,

à l’anglaise (en.wikipedia), de bonne qualité, et

On n’indiquera ici que quelques exemples de

à l’allemande (de.wikipedia), excellente. De

thèmes et de pays.

4

Introduction

–

Thèmes :

1789-années 1880, 2 vol., 471 + XXXV p. et

Histoire économique et sociale

pp. 473-1071, Paris, 1976 ; t. 4, 1er volume :

P. LÉON, dir., *Histoire économique et sociale*

Années 1880-1914, 1979, 584 p. ; Ch. CHARLE,

du monde, Paris. Deux tomes concernent le

Histoire sociale de la France au XIXe siècle, Paris,

XIXe siècle : t. 3 : L. BERGERON, dir., *Inerties et*

2001, 399 p. ; G. DUBY et A. WALLON, dir.,

Révolutions, 1730-1840, 1978, 620 p., et t. 4 :

Histoire de la France rurale, t. 3 : *Apogée et Crise*

G. GARRIER, dir., *La Domination du capita-*

de la civilisation paysanne, 1789-1914, par

lisme, 1840-1914, 1978, 624 p. ; P. BAIROCH,

M. AGULHON, G. DESERT et R. SPECKLIN, Paris,

Victoires et déboires. Histoire économique et

1976, 573 p. ; G. DUBY, dir., *Histoire de la*

sociale du monde du XVIe siècle à nos jours, t. 1

France urbaine, t. 3 : E. LE ROY LADURIE, dir.,

et 2, Paris, 1997, 650 et 998 p. ; Ph. ARIES et

La Ville classique, Paris, 1981, 655 p., et t. 4 :

G. DUBY, dir., *Histoire de la vie privée*, t. 4 :

M. AGULHON, dir., *La Ville de l'âge industriel*,

M. PERROT, dir., *De la Révolution à la Grande*

1983, 671 p. ; D. BARJOT, J.-P. CHALINE et

Guerre, Paris, 1987, 637 p. ; A. BURGUIÈRE,

A. ENCREVÉ, *La France au XIXe siècle, 1814-1914*,

Ch. KLAPISCH-ZUBER, M. SEGALEN, F. ZONA-

Paris, 2008, 654 p. ; F. DEMIER, *La France du*

BEND, dir., *Histoire de la famille*, t. 2 : *Le Choc*

XIXe siècle, 1814-1914, Paris, 2000, 602 p.

des modernités, Paris, 1986, 560 p. P. GUILLAUME,

L'Allemagne

Initiation à l'histoire sociale contemporaine,

F. ROTH, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Paris,

Paris, 1992, 128 p.

1996, 190 p.

Histoire des relations internationales

Le Royaume-Uni

Deux volumes de la collection « Histoire des rela-

tions internationales », Paris, sont consacrés au

F.-C. MOUGEL, *L'Essor de la puissance anglaise*,

XIXe siècle : P. R

1760-1832, Paris, 1972, 223 p. ; F. BEDARIDA,

ENOUVIN, *1815-1871*, 1968,

423 p. et *1871-1914*, 1967, 401 p.

L'Angleterre triomphante, 1832-1914, Paris,

1977, 222 p.

–

Pays :

La France

L'Italie

Nouvelle Histoire de la France contemporaine,

G. PÉCOUT, *Naissance de l'Italie contempo-*

Paris, dont six volumes couvrent le XIXe siècle :

raine (1770-1922), Paris, 1997, 400 p.

–

t. 6 et 7 : A. JARDIN et A.-J. TUDESQ, *La*

L'Espagne

France des notables, 1815-1848, 1973, 253 et

255 p ; t. 8 : M. A

A. BRODER, G. CHASTAGNARET, E. TÉMIME,

GULHON, *1848 ou l'apprentis-*

sage de la République, 1848-1852, 1973, 253 p. ;

Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à

t. 9 : A. P

nos jours, Paris, 1979, 317 p.

LESSIS, *De la fête impériale au mur*

des fédérés, 1852-1871, 1973, 254 p. ; t. 10 :

La Russie

J.-M. MAYEUR, *Les débuts de la IIIe République*,

J.-L. VAN REGEMORTER, *La Russie*. 1. *Le Déclin*

1871-1898, 1973, 254 p. ; t. 11 : M. RÉBÉRIOUX,

du servage, 1796-1855, Paris, 1971, 221 p. ;

La République radicale , 1898-1914, 1975, 254 p.

R. PHILIPPOT, *La Modernisation inachevée, 1855-*

Autres collections :

1900, Paris, 1974, 224 p. ; G. SOKOLOFF, *La puis-*

Dans la collection Cursus, Paris : J.-Cl. CARON,

sance pauvre. Une histoire de la Russie de 1815

La France de 1815 à 1848, 2004, 192 p. ; J. GAR-

à nos jours, Paris, 1993, 937 p.

RIGUES, *La France de 1848 à 1870*, 1995, 192 p. ;

L'Autriche-Hongrie

D. LEJEUNE, *La France des débuts de la Troisième*

République (1870-1896), 2005, 192 p., et *La*

J. BÉRENGER, *L'Autriche-Hongrie de 1815 à 1918*,

France de la Belle Époque (1896-1914), 2003, 192

Paris, 2002, 192 p.

p ; J. CORNETTE, dir. *Histoire de France*, Paris :

Les États-Unis

S. APRILE, *La Révolution inachevée, 1815-1870*,

A. KASPI, *Les Américains*. 1. *Naissance et Essor*

2010, 700 p. et V. DUCLERT, *La République ima-*

des États-Unis, 1607-1945, Paris, 1986, 339 p. ;

ginée, 1870-1914, 2010, 863 p. ; F. CARON, *La*

J. PORTES, *Les États-Unis de l'Indépendance à*

France des patriotes, 1851 à 1918, 1993, 734 p.

la Première Guerre mondiale, Paris, 1991, 192 p.

Y. LEQUIN et coll., *Histoire des Français, XIXe-*

J. HEFFER et F. WEIL, dir., *Chantiers d'histoire*

XXe siècles, 3 vol., Paris, 1983-1984, 587 + 623

américaine, Paris, 1994, 473 p ; Cl. FOHLEN,

+ 523 p. ; F. BRAUDEL et E. LABROUSSE et coll.,

J. HEFFER et F. WEIL, *Canada et États-Unis depuis*

Histoire économique et sociale de la France ; t. 3 :

1770, Paris, 1997, CI-489 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'Amérique latine

Revue de la France d'outre-mer ; Revue d'his-

F. CHEVALIER, *L'Amérique latine de l'indépen-*

toire moderne et contemporaine ; Revue histo-

dance à nos jours, Paris, 1993, 723 p.

rique ; Revue historique des armées.

L'Afrique

–

revues étrangères :

H. DESCHAMPS, dir., *Histoire générale de*

English Historical Review ; American Historical

l'Afrique noire, de Madagascar et des archipels,

Review ; Journal of American History ;

t. 2 : *De 1800 à nos jours*, Paris, 1971, 720 p. ;

Historische Zeitschrift.

UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, t. 7 :

A. ADU BOAHEN, dir., *L'Afrique sous domination*

I **Les dictionnaires**

coloniale, 1880-1935, Paris, 1987, 937 p. ;

À côté des grandes encyclopédies actuelles

C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *L'Afrique*

(*Larousse, Universalis, Britannica, Collier's*),

noire de 1800 à nos jours, Paris, 2005, 391 p.

on ne négligera pas celles du XIXe siècle, très

L'Extrême-Orient

riches en informations (*Larousse, Grande*

H.-O. R

Encyclopédie).

OTERMUND, dir., *L'Asie orientale et méri-*

dionale aux XIXe et XXe siècles, Paris, 1999,

Un outil de référence indispensable : M. MOURRE,

792 p. ; J. CHESNEAUX, dir., *Histoire de la Chine*,

Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Paris,

Paris, t. 1 : J. CHESNEAUX et M. BASTID, *Des*

1986, 8 volumes.

guerres de l'opium à la guerre franco-chinoise,

1840-1885, 1969, 224 p. et t. 2 : M. BASTID,

I **Les recueils de documents**

M.-C. BERGÈRE et J. CHESNEAUX, *De la guerre*

franco-chinoise à la fondation du parti commu-

Le document étant le matériau de base de l'his-

niste chinois, 1885-1921, 1972, 224 p. ; J. M

torien, l'étudiant doit avoir le réflexe de se repor-

UTEL,

Histoire du Japon, t. 1 : *La Fin du shôgunat et le*

ter aux textes originaux afin de ne pas se

Japon de Meiji, 1853-1912, Paris, 1970, 224 p.

contenter d'informations de seconde main. Outre

la collection « Archives » qui édite sur des

I

sujets variés des documents entrecoupés de

Les grandes revues

commentaires :

Il est indispensable de connaître les grandes

M. AGOSTINO et *al.* , *Textes d'histoire contem-*

revues. Elles contiennent des articles fonda-

poraine, t.1 : le XIXe siècle, Bordeaux, 1987,

mentaux et des comptes rendus d'ouvrages.

257 p.

Pour le XIXe siècle, les plus utiles sont :

I

–

revues françaises :

Les atlas

Annales Économies, Sociétés, Civilisations ;

M. NOUSCHI, *Petit Atlas historique du XIXe*

L’information historique ; Le Mouvement social ;

siècle, Paris, 2008, 208 p.

2. LE TRAVAIL DE L’ÉTUDIANT

I **Le travail d’information**

consister en une mise en ordre claire et nette des

idées essentielles, de surcroît assez brève, de façon

L’historien doit maîtriser une importante masse

à pouvoir être révisée facilement. Cette exi-

de connaissances du fait du caractère complexe

gence de clarté fait de la prise de notes un des

des événements qu’il doit expliquer. Lectures et

aspects les plus fructueux du travail en équipe ;

réflexion personnelles sont à la base de son

information. Pour obtenir le meilleur rende-

–

établir des fiches de travail, synthétisant

ment de cet effort, il faut :

l’information reçue de plusieurs sources. Loin

d’être une simple compilation de chapitres de

–

prendre des notes sur les ouvrages qu’on lit,

divers ouvrages mis bout à bout, la fiche suppose

ce qui ne saurait se résumer en un simple exer-

un travail d’élaboration. Par exemple, si on étu-

cice passif de recopiage, mais, au contraire, doit

die les États-Unis de 1815 à 1861, on établira des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

fiches portant soit sur des biographies (Jackson,

Il faut commencer par effectuer un travail pré-

Lincoln, Monroe, Clay, etc.), soit sur le système

liminaire double :

politique (les institutions fédérales, les organes

locaux, la démocratisation de la vie politique, les

1. Construire la courbe numéro 1 en échelle
relations entre les États et l'État fédéral, etc.), soit
semi-logarithmique, ce qui montre mieux
sur les problèmes importants (déportation des
les phénomènes de croissance qu'une échelle
Indiens, controverse sur l'extension de l'escla-
arithmétique.
vage, colonisation de l'Ouest, construction des
canaux, etc.).
2. Calculer les valeurs numériques de la courbe.
On trouvera des explications sur la méthode dans

I **Le commentaire de documents**

le manuel de F. SALY-GIOCANTI , *Utiliser les sta-*
L'étudiant d'histoire doit bien se pénétrer de l'idée
tistiques en histoire, Paris, 2005, 192 p. Tous les
que l'histoire s'apprend davantage en prenant
étudiants d'histoire doivent désormais posséder
contact directement avec les documents qui
un rudiment de connaissances en statistique.
sont la matière première de cette discipline, qu'en

lisant uniquement des ouvrages de seconde

a. Calculer la tendance droite exponentielle

main. L'apprentissage du commentaire ou de

de la courbe (*trend*) par la méthode des moindres

l'explication (pour nous, ces deux termes sont

carrés, selon le modèle du tableau de la p. 9.

synonymes) doit avoir une place de choix dans

Le logarithme de la pente (log p) s'obtient par la

la formation d'un historien. Pour les analyses

formule :

de textes, il existe de bons ouvrages d'initiation

à la (ou aux) méthode(s) à suivre, tel ceux de

–

–

–

log p = Σ (x – x) (y – y) / Σ (x – x)2

P. SALY *et al.*, *Le commentaire de documents en*

histoire, Paris, 2002, 192 p. et V. MILLIOT et

où x représente une année quelconque numérotée

O. WIEVIORKA , *Méthode pour le commentaire et*

de 1 à 43 (1872 = 1 ; 1914 = 43),

la dissertation historiques, Paris, 2003, 128 p. ;

J.-P. BRUNET et A. PLESSIS, *Explications de textes*

–

x représente la moyenne des années, dans ce cas

historiques, t. 1 : *Le XIXe siècle,* Paris, 1998, et 22, car la somme (1 + 2 + 3 + … + 43)/43 = 22,

J. F. ECK, M. LE MENÉ, D. TUREL et *al.*, *Le*

Commentaire de graphiques, cartes et statis-

–

(x – x) représente les écarts des années par rap-

tiques en histoire, Paris, 1998.

port à la moyenne (cf. col. 2),

1er exemple : commentaire des indices de la pro-

–

(x – x)2 représente les carrés des écarts, dont la

duction industrielle aux États-Unis de 1872 à

somme

1914, établis par Edwin Frickey.

Base 100 = 1899.

Σ

–

(x – x)2 = 6 622

1872

31

1886

57

1900

100

1873

30

1887

60

1901

111

y représente les logarithmes des indices (cf.

1874

29

1888

62

1902

127

col. 4),

1875

28

1889

66

1903

126

–

y représente la moyenne des logarithmes des

1876

28

1890

71

1904

121

indices (= 1,871 16)

1877

30

1891

73

1905

140

1878

32

1892

79

1906

152

–

(y – y) représente les écarts des indices par rap-

1879

36

1893

70

1907

156

port à la moyenne (col. 5),

1880

42

1894

68

1908

127

–

–

1881

46

1895

81

1909

166

Σ (x – x) (y – y) représente la somme des produits

1882

49

1896

74

1910

172

de la col. 2 par la colonne 5, pour chaque année

1883

50

1897

80

1911

162

(cf. col. 6).

1884

47

1898

91

1912

194

1885

47

1899 **100**

1913

203

138,381 03

Donc

log p =

= 0,020 89

1914

192

6 622

Historical Statistics of the United States, Colonial Times to 1957, Washington, 1960, p. 409.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

7

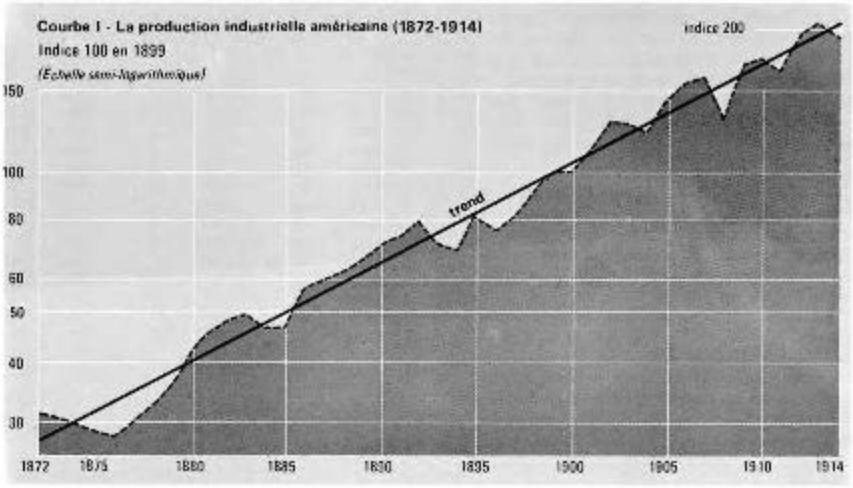
Courbe I - La production industrielle américaine (1872-1914)
Indice 100 en 1899
(Echelle semi-logarithmique)
indice 200
150
100
80
60
50
40
30
trend
1872
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
1914

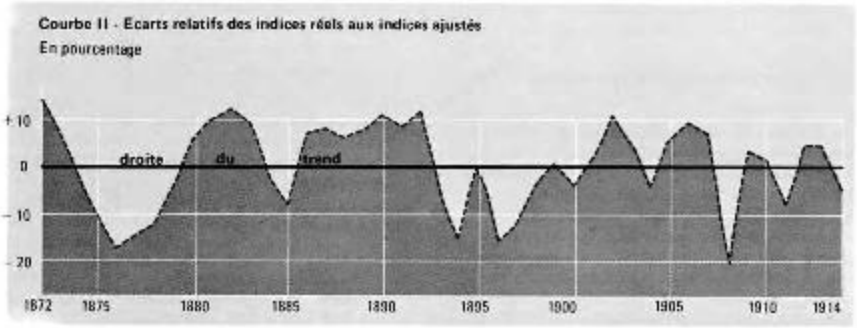
Courbe II - Ecarts relatifs des indices réels aux indices ajustés
En pourcentage
+ 10
0
– 10
– 20
droite
du
trend
1872
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
1914

$$y = a + bx$$

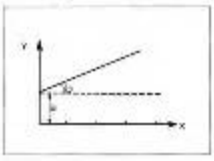
y
x

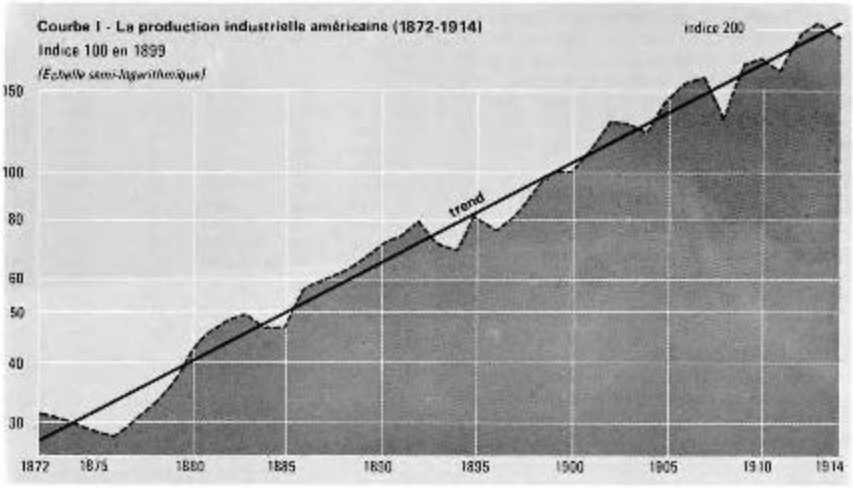
Courbe I - La production industrielle américaine (1872-1914)
Indice 100 en 1899
(Echelle semi-logarithmique)
indice 200
150
100
80
60
50
40
30
trend
1872
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
1914

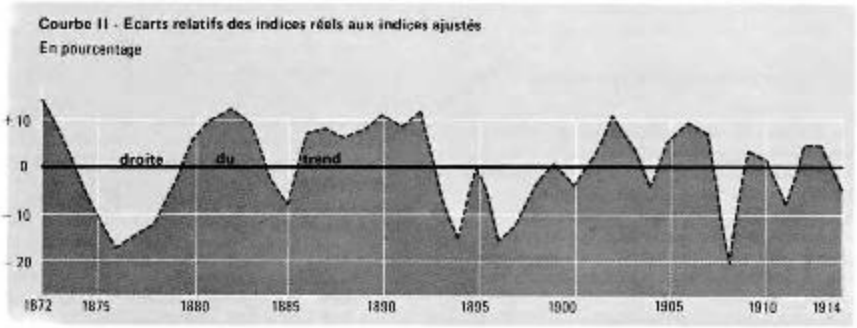
Courbe II - Ecarts relatifs des indices réels aux indices ajustés
En pourcentage
+ 10
0
– 10
– 20
droite
du
trend
1872
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
1914

$$y = a + bx$$

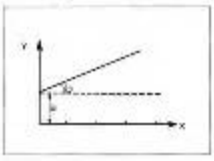
y
x

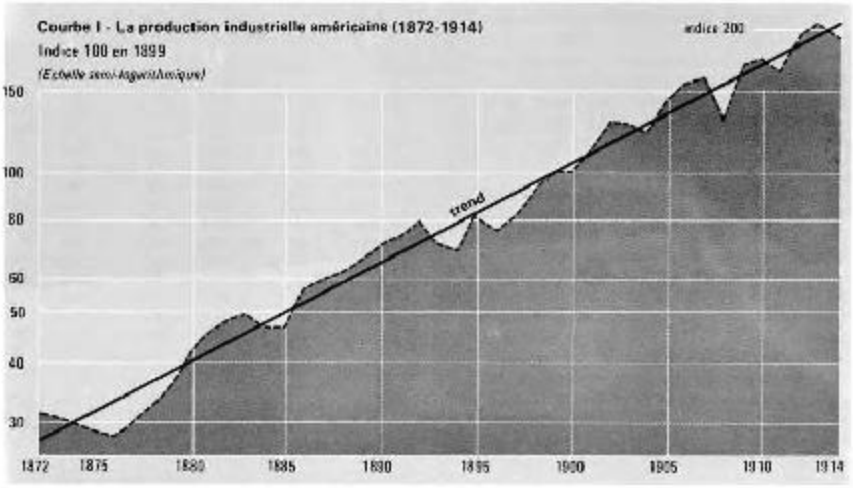

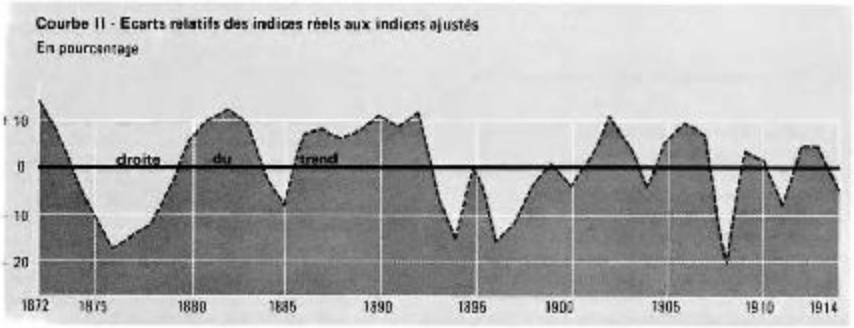

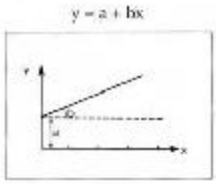

La méthode des moindres carrés : Une ligne droite peut

de trouver **la droite qui décrit** le mieux les données. Le

se définir par une formule du type

principe des moindres carrés aide à déterminer cette

droite ; en effet, la théorie mathématique montre que la droite

$y = a + bx$

qui fournit le meilleur ajustement aux données est celle dont

la somme des carrés des écarts entre la droite et les valeurs

réelles a une valeur minimum. Pour calculer le taux de

croissance annuel d'une série chronologique, il est donc

préférable d'utiliser cette méthode des moindres carrés.

D'autre part, pour l'étude des phénomènes de croissance,

il vaut beaucoup mieux convertir les valeurs absolues des

données en leurs logarithmes, car ce qui importe

essentiellement, c'est **l'étude des variations proportionnelles**.

a et b sont des constantes, qu'il faut déterminer. Cette formule

La question fondamentale c'est de savoir si **le rythme de**

pouvant décrire un nombre infini de droites, il est nécessaire

croissance reste identique, s'il croît ou s'il fléchit.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Année

Écarts Carrés

Logarithmes

Écarts

Produit

Logarithmes

Écarts

relatifs

des années

des écarts

des indices

des indices

de la col. 2

des indices

des indices

par rapport

des années

par rapport

par la col. 5

ajustés

réels aux

à la moyenne

à la moyenne

indices ajustés

(en %)

col. 1

col. 2

col. 3

col. 4

col. 5

col. 6

col. 7

col. 8

1872

– 21

441

1,49136

– 0,37980

+ 7,97580

1,43247

+ 14,5

1873

– 20

400

1,47712

– 0,39404

+ 7,88080

1,45336

+

5,6

1874

– 19

361

1,46240

– 0,40876

+ 7,76644

1,47425

–

2,8

1875

– 18

324

1,44716

– 0,42400

+ 7,63200

1,49514

– 11,7

1876

– 17

289

1,44716

– 0,42400

+ 7,20800

1,51603

– 17,2

1877

– 16

256

1,47712

– 0,39404

+ 6,30464

1,53692

– 14,8

1878

– 15

225

1,50515

– 0,36601

+ 5,49015

1,55781

– 12,9

1879

– 14

196

1,55630

– 0,31486

+ 4,40804

1,57870

–

5,3

1880

– 13

169

1,62325

– 0,24791

+ 3,22283

1,59959

+

5,6

1881

– 12

144

1,66276

– 0,20840

+ 2,50080

1,62048

+ 10,2

1882

– 11

121

1,69020

– 0,18096

+ 1,99056

1,64137

+ 11,9

1883

– 10

100

1,69897

– 0,17219

+ 1,72190

1,66226

+

8,8

1884

–

9

81

1,67210

– 0,19906

+ 1,79154

1,68315

–

2,6

1885

–

8

64

1,67210

– 0,19906

+ 1,59248

1,70404

–

7,6

1886

–

7

49

1,75587

– 0,11529

+ 0,80703

1,72493

+

7,4

1887

–

6

36

1,77815

– 0,09301

+ 0,55806

1,74582

+

7,7

1888

–

5

25

1,79239

– 0,07877

+ 0,39385

1,76671

+

6,1

1889

–

4

16

1,81954

– 0,05162

+ 0,20648

1,78760

+

7,6

1890

–

3

9

1,85126

– 0,01990

+ 0,05970

1,80849

+ 10,3

1891

–

2

4

1,86332

– 0,00784

+ 0,01568

1,82938

+

8,1

1892

–

1

1

1,89763

+ 0,02647

– 0,02647

1,85027

+ 11,5

1893

0

0

1,84510

– 0,02606

0,00000

1,87116

–

6,2

1894

+

1

1

1,83251

– 0,03865

– 0,03865

1,89205

– 14,7

1895

+

2

4

1,90849

+ 0,03733

+ 0,07466

1,91294

–

1,0

1896

+

3

9

1,86923

– 0,00193

– 0,00579

1,93383

– 16,0

1897

+

4

16

1,90309

+ 0,03193

+ 0,12772

1,95472

– 12,6

1898

+

5

25

1,95904

+ 0,08788

+ 0,43940

1,97561

–

3,9

1899

+

6

36

2,00000

+ 0,12884

+ 0,77304

1,99650

+

0,8

1900

+

7

49

2,00000

+ 0,12884

+ 0,90188

2,01739

–

4,1

1901

+

8

64

2,04532

+ 0,17416

+ 1,39328

2,03828

+

1,6

1902

+

9

81

2,10380

+ 0,23264

+ 2,09376

2,05917

+ 10,8

1903

+ 10

100

2,10037

+ 0,22921

+ 2,29210

2,08006

+

4,8

1904

+ 11

121

2,08279

+ 0,21163

+ 2,32793

2,10095

–

4,3

1905

+ 12

144

2,14613

+ 0,27497

+ 3,29964

2,12184

+

5,8

1906

+ 13

169

2,18184

+ 0,31068

+ 4,03884

2,14273

+

9,4

1907

+ 14

196

2,19312

+ 0,32196

+ 4,50744

2,16362

+

7,0

1908

+ 15

225

2,10380

+ 0,23264

+ 3,48960

2,18451

– 20,4

1909

+ 16

256

2,22011

+ 0,34895

+ 5,58320

2,20540

+

3,4

1910

+ 17

289

2,23553

+ 0,36437

+ 6,19429

2,22629

+

2,2

1911

+ 18

324

2,20952

+ 0,33836

+ 6,09048

2,24718

–

9,1

1912

+ 19

361

2,28780

+ 0,41664

+ 7,91616

2,26807

+

4,6

1913

+ 20

400

2,30750

+ 0,43634

+ 8,72680

2,28896

+

4,4

1914

+ 21

441

2,28330

+ 0,41214

+ 8,65494

2,30985

–

6,3

Σ

0

6 622

80,45970

+138,38103

Nombre d’années 43

Moyenne 1,87116

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La tendance droite exponentielle est déterminée

industrielle du monde depuis deux décennies.

par l’équation (1)

Comment s’est faite cette croissance qui assure

leur puissance économique ? (Pour les éléments

(1)

log P = [1,871 16 – (22 x 0,020 89)]

i

d’explication, on se reportera au chapitre 2.)

+ 0,020 89 t

= 1,411 58 + 0,020 89 t (t = 0 en 1871)

La source doit être précisée : il s’agit en effet d’un

document élaboré à partir de multiples infor-

où log P représente le logarithme de l’indice de

i

mations. Il serait bon de se reporter à l’ouvrage

la production industrielle ajusté,

de Frickey, *Production in the United States,*

où 1,871 16 correspond à la moyenne et au loga-

1860-1914, Cambridge, Mass., 1947, pour exa-

rithme ajusté de l’indice de l’année centrale

miner la manière dont il construit son indice.

1893 (il y a 21 années entre 1872 et 1893, si on

Expliquer ce qu’est un indice, les problèmes posés

considère 1893 comme l’année d’origine). On

par la pondération, donc son caractère néces-

pourrait donc écrire aussi l’équation

sairement approximatif. D’autre part, les indices

(2)

log P = [1,871 16 – (21 x 0,020 89)]

traités ici sont des indices annuels : pour l’ana-

i

+ 0,020 89 t

lyse de la conjoncture, ils manquent de précision,

mais ils permettent de dégager des idées géné-

(t = 1 en 1872)

rales. Il ne faut pas leur accorder une valeur abso-

En transformant les logarithmes en nombres qui

lue qu’ils ne prétendent pas avoir.

leur correspondent, on obtient

Le cœur du commentaire réside dans **l’analyse**

(3)

P = 25,8 x (1 + 0,049 3)t

i

du document. Dans ce cas-ci, il est plus ration-

b. Pour connaître la conjoncture, il faut calculer

nel d’aller du général au particulier, donc de déga-

les écarts relatifs entre les indices réels et les

ger la tendance générale avant d'entrer dans

indices ajustés. L'équation (1) permet d'établir

l'étude de la conjoncture.

la série des logarithmes des indices ajustés (cf.

Analyse de la tendance générale

col. 7). Exemple :

L'examen de la courbe numéro 1 et de l'équa-

log P

= 1,411 58 + (2 x 0,020 89)

1873

tion (3) aboutit aux conclusions suivantes : la

= 1,453 36

courbe est orientée dans le sens d'une **croissance** ;

la production industrielle fait plus que sextupler

La soustraction du chiffre de la colonne 7 de celui

en 43 ans ; l'équation (3) nous donne le taux

de la colonne 4 donne l'écart relatif. Exemple pour

moyen géométrique annuel de 4,9 % (exactement

1872 :

4,93 %, mais cette précision est illusoire) : pré-

1,491 36 – 1,432 47 = + 0,058 89

ciser qu'il s'agit d'une croissance en volume et

non en valeur. Pour définir le rythme de cette

Une calculatrice indique immédiatement que

croissance industrielle (est-il lent, moyen,

0,058 89 est le logarithme de 1,145. L'écart rela-

rapide ?), on comparera, d'une part, avec le

tif est donc : 1,145 – 1 = 0,145 = 14,5 %. On

rythme d'autres pays au XIXe siècle (pour la

reporte ensuite ces écarts relatifs sur une courbe

France, cf. l'indice établi par F. CROUZET, « Essai

(cf. courbe numéro 2).

de construction d'un indice annuel de la pro-

Transcrite sur deux graphiques, la série statis-

duction industrielle française au XIXe siècle »,

tique peut maintenant faire l'objet d'un

paru dans la revue *Annales, E,S,C*, janvier-février

commentaire.

1970, pp. 56-99 et, d'autre part, avec la croissance

des nations industrialisées actuelles depuis 1945.

L'introduction replacera brièvement la période

Cela permettra de définir la performance amé-

1872-1914 dans l'histoire de l'industrie aux

ricaine de 1872-1914 dans le temps et par

États-Unis. On en soulignera les grandes lignes :

rapport aux autres pays.

débuts de l'industrialisation dans les années

1810, « décollage » fixé (d'une manière discutable)

Cette croissance est **continue** (cf. ch. 2 : le pro-

par Rostow entre 1843 et 1860, rôle de la guerre

cessus cumulatif du développement à partir de

de Sécession de 1861-1865 (a-t-elle favorisé ou

la phase de « décollage ») : la courbe numéro I

retardé l'industrialisation ?). Le boom d'après-

montre que les reculs de production sont rela-

guerre s'arrête en 1873, puis reprend. En 1914,

tivement faibles par rapport à la tendance géné-

les États-Unis sont la plus grande puissance

rale.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Elle est aussi **exponentielle** ; sur la longue

La comparaison de ces tableaux, le classement

période, il n'y a pas de fléchissement ou d'accé-

des crises et des périodes d'expansion selon leur

lération du rythme de croissance.

durée et leur intensité permettent d'aboutir à un

certain nombre de conclusions :

Analyse de la conjoncture.

On dressera deux tableaux, l'un concernant les

–

rapport avec les cycles de longue durée

chiffres de la série, l'autre les écarts par rapport

Kondratieff (voir ch. 2) : ceux-ci n'apparaissent

au trend (cf. courbe numéro 2).

pas sur la courbe. La croissance de la production

La courbe numéro 2 (voir p. 8) donne une

est en grande partie indépendante du mouvement

meilleure appréciation des cycles et de leur

général des prix. Ainsi de 1873 à 1897 (baisse des

intensité par rapport au *trend*, mesurée par

prix), la production est multipliée par 2,7 (soit

l'écart relatif entre le sommet et le point le plus

4,2 % par an), de 1897 à 1914 (hausse des prix)

bas du cycle (fond de la baisse).

par 2,4 (soit 5,3 % par an) : différence assez peu

Recul absolu entre 1872 et 1876 :

Croissance relative annuelle entre 1876 et 1883 :

indice 28 (en 1876) – indice 31 (en 1872) = – 3

indice 1876 = 28

indice 1883 = 50

(28 - 31)

Recul relatif :

= – 9,7 %

nombre d'années = 7

31

log 50

log 28 log 1,786 0,251 88

=

=

= 0,035 98

7

7

7

0,035 98 est le log de 1,086. Le taux de croissance annuel

est donc égal à : 1,086 – 1 = 8,6 %

Période de recul de la production

Période de croissance

absolu

relatif

annuel

absolue relative

annuelle

Années

Années

1872/1876

–

3

– 9,7 % – 2,3 %

1876/1883

+ 22

+ 78,6 %

+ 8,6 %

1883/1885

–

3

– 6,0 % – 3,0 %

1885/1892

+ 32

+ 68,1 %

+ 7,7 %

1892/1894

– 11

– 13,9 % – 6,7 %

1894/1895

+ 13

+ 19,1 %

+ 19,1 %

1895/1896

–

7

– 8,6 % – 8,6 %

1896/1903

+ 52

+ 70,3 %

+ 7,9 %

1903/1904

–

5

– 4,0 % – 4,0 %

1904/1907

+ 35

+ 28,9 %

+ 8,8 %

1907/1908

– 29

– 18,6 % – 18,6 %

1908/1910

+ 45

+ 35,4 %

+ 16,4 %

1910/1911

– 10

– 5,8 % – 5,8 %

1911/1913

+ 41

+ 25,3 %

+ 11,9 %

1913/1914

– 11

– 5,4 % – 5,4 %

Périodes de baisse cyclique

Périodes de hausse cyclique

Années

Écart relatif

Années

Écart relatif

1872/1876

– 31,7

1876/1882

+ 29,1

1882/1885

– 19,5

1885/1887

+ 15,3

1887/1888

–

1,6

1888/1890

+

4,2

1890/1891

–

2,2

1891/1892

+

3,4

1892/1894

– 26,2

1894/1895

+ 13,7

1895/1896

– 15,0

1896/1899

+ 16,8

1899/1900

–

4,9

1900/1902

+ 14,9

1902/1904

– 15,1

1904/1906

+ 13,7

1906/1908

– 29,8

1908/1909

+ 23,8

1909/1911

– 12,5

1911/1912

+ 13,7

1912/1914

– 10,9

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sensible, d’autant plus que le choix des dates ini-2. 1902-1914, phase caractérisée par des cycles

tiales et terminales a un caractère arbitraire ;

courts et rapprochés (points d’inflexion en 1906,

1909, 1912 ; creux en 1904, 1908, 1911, 1914).

–

l’influence la plus nette des cycles Kondratieff

Dans ce cadre, on étudie brièvement chaque

s’exerce sur la *durée* des périodes d’expansion et

vague. Par exemple, 1872-1882 : la pire dépres-

de récession. En phase de baisse des prix, les

sion de la période (65 mois, d’octobre 1873 à mars

reculs de production durent plus longtemps – de

1879 ; le fond est bien atteint en 1876, mais la
1 à 4 ans – que dans la phase de hausse (une seule
reprise languit jusqu'en 1879, comme le prouve
année : 1904, 1908, 1911, 1914). Pour une chro-
l'indice de 1878, presque identique à celui de
nologie mensuelle plus précise, il faut se repor-
1872) est suivie d'une reprise de 36 mois (mars
ter au graphique p. 32 dans *Crises et Récessions*
1879-mars 1882). Expliquer la crise : ralentisse-
économiques de M. FLAMANT et J. SINGER-KEREL,
ment de la construction de voies ferrées à par-
coll. « Que sais-je ? » numéro 1295. Expliquer
tir de la fin 1872, difficultés de financement,
pourquoi il en est ainsi.
fragilité du crédit et des finances américaines,
Quant à **l'intensité** des crises, il faut distinguer
panic qui débute le 18 septembre 1873 avec la
l'intensité absolue (la crise de 1907-1908 est la
faillite de Jay Cooke, etc.
plus intense) et l'intensité par rapport au *trend*

On apportera le plus grand soin à la **conclusion**

(dans ce cas-là, les crises de période de baisse de

qui doit ramasser en quelques phrases les prin-

prix sont aussi les plus intenses en général). On

cipaux résultats tirés du commentaire.

peut essayer de classer les crises et distinguer :

2e exemple : commentaire d'extraits du *Manifeste*

–

des crises d'intensité annuelle faible, mais

des Soixante, publié dans *l'Opinion nationale*

longues, qui causent les plus grands retards de

du 17 février 1864.

croissance (1872-1876, 1883-1885) ;

1

« Dans un pays dont la Constitution repose sur

–

les crises violentes, mais courtes (1907-

le suffrage universel, dans un pays où chacun

1908) ;

évoque et prône les principes de 89, nous sommes

–

les crises intermédiaires : il s’agit soit de

obligés de justifier des candidatures ouvrières […]

légères récessions ou même de stagnation, en

5

pour éviter non seulement les accusations

général de courte durée, surtout après 1897, où

injustes des timides et des conservateurs à

le contraste est très net avec les années 1890 (les

outrance, mais encore les craintes et les répu-

Hard Nineties) ;

gnances de nos amis.

On essaiera de dégager pareillement les lignes

Le suffrage universel nous a rendus majeurs

directrices pour les reprises.

10

politiquement ; mais il nous reste encore à nous

émanciper socialement. La liberté que le tiers état

Une fois ces caractères généraux analysés, on fera

sut conquérir avec tant de vigueur et de persé-

une analyse de chaque cycle particulier, en se

vérance doit s’étendre en France, pays démo-

gardant de dire à ce propos tout ce qu’on sait

cratique, à tous les citoyens. Droit politique

sur l’histoire industrielle de la période. Le 15 implique nécessairement un égal droit social.

commentaire de document est un exercice

limité, pour l’interprétation duquel il faut pos-

On a répété à satiété : il n’y a plus de classes ;

séder une bonne culture historique, mais il ne

depuis 89, tous les Français sont égaux devant

faut pas le transformer en une dissertation ni

la loi. Mais nous, qui n’avons d’autre propriété

l’accabler sous un luxe de détails extérieurs aux

que nos bras, nous qui subissons tous les jours

données à étudier. Pour introduire de l’ordre dans

20

les conditions légitimes ou arbitraires du capi-

l’étude des divers cycles, on se reportera à la

tal, nous qui vivons sous des lois exceptionnelles,

courbe numéro 1 (voir p. 8), où l’on peut distin-

telles que la loi sur les coalitions et l’article 1781,

guer deux grandes phases :

qui portent atteinte à nos intérêts en même

temps qu’à notre dignité, il nous est bien diffi-

1. 1872-1902, phase caractérisée par des mou-

25

cile de croire à cette affirmation.

vements cycliques amples, décennaux (cf. les

points d’inflexion majeurs situés en 1872, 1882,

Nous qui, dans un pays où nous avons le droit

1892, 1902), où les creux sont très espacés (creux

de nommer des députés, n’avons pas toujours le

majeurs : 1876, 1885, 1896, et mineurs : 1894,

moyen d’apprendre à lire ; nous qui, faute de pou-

1900).

voir nous réunir, nous associer librement,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sommes impuissants pour organiser l’instruction

80

Sans nous, nous le répétons, la bourgeoisie ne

professionnelle et qui voyons ce précieux ins-

peut rien asseoir de solide ; sans son concours,

trument du progrès industriel devenir le privi-

notre émancipation peut être retardée long-

lège du capital, nous ne pouvons nous faire

temps encore.

cette illusion. […].

Unissons-nous donc pour un but commun : le

35

Qu’on ne nous accuse point de rêver lois agraires,

85

triomphe de la vraie démocratie. »

égalité chimérique qui mettrait chacun sur le lit

de Procuste, partage, maximum, impôt forcé, etc.

Travail à effectuer pour préparer le commentaire

Non ! il est grand temps d’en finir avec ces calom-

–

Numéroter les lignes (une à une ou une sur
nies propagées par nos ennemis et adoptées par
cinq) à partir des guillemets, qui marquent le
40
les ignorants. La liberté du travail, le crédit, la
début du texte.
solidarité, voilà nos rêves. Le jour où ils se réa-
liseront, pour la gloire et la prospérité d’un pays
Attention : le titre ne fait pas forcément partie
qui nous est cher, il n’y aura plus ni bourgeois,
du texte à commenter. Dans le cas présent, il
ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers. Tous les
indique sa nature, son origine et sa date (tous ren-
45
citoyens seront égaux en droits.
seignements qui peuvent parfois figurer à la fin
du document proposé, hors guillemets).
Mais, nous dit-on, toutes ces réformes dont
vous avez besoin, les députés élus peuvent les
–

Lire attentivement le texte, afin d’en déga-

demander comme vous, mieux que vous ; ils sont

ger le sens général.

les représentants de tous et par tous nommés.

–

Consulter des ouvrages relatifs à l’auteur, à

50

Eh bien ! nous répondrons : Non ! nous ne

la source, à la période, aux sujets concernés. Pour

sommes pas représentés, et voilà pourquoi nous

le *Manifeste des Soixante*, voir par exemple :

posons cette question des candidatures ouvrières.

Nous savons qu’on ne dit pas candidatures

Histoire générale de la presse française, publiée

industrielles, commerciales, militaires, journa-

sous la direction de C. BELLANGER, J. GODECHOT,

55

listes, etc. ; mais la chose y est, si le mot n’y est

P. GUIRAL et F. TERROU : t. 2 : *De 1815 à 1871*

pas. […]

(par L. CHARLET, P. GUIRAL, C. LEDRÉ, etc), où

l’on cherchera des renseignements sur le jour-

À moins de nier l’évidence, on doit reconnaître

nal *L’Opinion nationale*.

qu’il existe une classe spéciale de citoyens,

ayant besoin d’une représentation directe,

Ch. SEIGNOBOS, *Le Déclin de l’Empire et l’éta-*

60

puisque l’enceinte du Corps législatif est le SEUL

blissement de la IIIe République (t. 7 de l’ *Histoire*

endroit où les ouvriers pourraient dignement et

de France contemporaine dirigée par E. LAVISSE) ;

librement exprimer leurs vœux et réclamer pour

ou/et : A. DANSETTE, *Du 2 décembre au 4 sep-*

eux la part de droits dont jouissent les autres

tembre.

citoyens.

E. DOLLÉANS, *Histoire du mouvement ouvrier*,

65

Examinons la situation actuelle sans amertume

t. 1 : *1830-1871* ; E. DOLLÉANS et G. DEHOVE,

et sans prévention. Que veut la bourgeoisie

Histoire du travail en France, des origines à

démocratique que nous ne voulions comme elle

1919 ; B. MOSS, *Aux origines du mouvement*

avec la même ardeur ? Le suffrage universel,

ouvrier français. Le socialisme des ouvriers de

dégagé de toute entrave ? Nous le voulons. La

métier, 1830-1914 ; W. SERMAN, *La Commune*

liberté de la presse, de réunion, régie par le droit

de Paris, 1871.

commun ? Nous les voulons. La séparation

complète de l'Église et de l'État, l'équilibre du

S'il s'agit d'un commentaire à réaliser lors d'un

budget, les franchises municipales ? Nous vou-

examen, il est clair que le jury suppose que le

lons tout cela…

candidat possède les *connaissances* indispen-

sables à la compréhension et, par conséquent, à

75

Que voulons-nous plus spécialement qu'elle, ou
l'explication du texte. Contrairement à ce que
du moins plus énergiquement, parce que nous
trop d'étudiants s'imaginent, *le commentaire de*
y sommes plus directement intéressés ? L'ins-
texte exige souvent une érudition supérieure à
truction primaire gratuite et obligatoire et la
celle que requiert une dissertation. Il ne saurait
liberté du travail. […]
être une simple paraphrase ni un résumé.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

13

–

Souligner dans le texte les expressions qui
lié au groupe du Palais-Royal, qui, autour du
appellent des éclaircissements, des précisions ou
prince Napoléon-Jérôme (dit Plon-Plon), entend
des remarques particulières, ainsi que les mots
favoriser l'essor et l'organisation du mouve-

clefs, c’est-à-dire les termes qui traduisent

ment ouvrier français, attacher la classe ouvrière

l’essentiel de la pensée de l’auteur (ou des

au régime impérial et résoudre les problèmes

auteurs).

sociaux sans mettre en cause l’équilibre politique

existant. L’un de ses principaux collaborateurs,

–

Dégager les idées majeures qui ordonnent le

Armand Lévy, publie depuis 1861 une série de

texte lui-même en plusieurs parties successives.

petites brochures (de couleur orange) destinées

Si une même idée apparaît dans plusieurs pas-

au public ouvrier, que l’on veut rallier au bona-

sages, mêlée à d’autres, il faut regrouper tout ce

partisme.

qui s’y rapporte et composer le commentaire sans

suivre l’ordre originel du document.

En 1862, le prince Napoléon-Jérôme, président

de la commission française pour l’exposition de

La rédaction du commentaire (ou sa présentation

Londres, reprend l'idée, lancée par l'industriel

orale) doit comprendre :

lyonnais Arlès-Dufour et reprise par A. Lévy et

–

une introduction, présentant : l'auteur (ou les

A. Guéroult, d'envoyer une délégation ouvrière

auteurs) du texte, sa nature (loi, article de pério-

dans la capitale britannique. Sur la suggestion

dique, extrait de mémoires, pamphlet, affiche,

d'un ouvrier-ciseleur autodidacte, Henri Tolain,

etc.), ses origines (sources, courant de pensée, cir-

il crée une commission ouvrière, formée par les

constances qui expliquent son élaboration…). Ces

présidents des sociétés de secours mutuels et

informations peuvent être données dans un

chargée d'organiser l'élection des délégués

ordre variable. L'étudiant doit ainsi répondre à

ouvriers par profession. Les 340 délégués élus

des questions qu'il *se pose*, non à un question-

à Paris et en province séjournent à Londres

naire imposé ;

de juillet à octobre 1862. Ils en reviennent

convaincus que la force des *trade-unions* bri-

–

un commentaire organisé en autant de par-

tanniques, capables d'imposer aux patrons une

ties qu'il y a d'idées majeures ou de thèmes prin-

augmentation des salaires, une diminution de la

cipaux, de façon logique. Chemin faisant, il

durée du travail hebdomadaire ou/et l'amélio-

convient de définir les termes techniques, de pré-

ration de l'hygiène et de la sécurité dans les ate-

ciser à quoi il est fait allusion (texte de loi, évé-

liers ou sur les chantiers, explique que les

nement) ou à qui (personnage, groupe, État…),

conditions de travail et de vie sont meilleures

mais de s'interdire les jugements de valeur et le

en Grande-Bretagne qu'en France pour les

ton polémique ;

ouvriers.

–

une conclusion, montrant l’intérêt du texte

En septembre de la même année, Napoléon III

comme témoignage individuel ou collectif,

gracie 11 typographes condamnés pour faits de

comme expression d’une mentalité, comme

grève. Il songe à faire modifier la loi sur les coa-

étape dans l’évolution de la législation, de la pen-

litions, conformément aux vœux des militants

sée ou d’un rapport de forces, ou bien encore sa

ouvriers.

portée, ses effets immédiats, sa postérité proche

ou lointaine. On peut également indiquer le degré

Pour faire entendre leurs revendications et obte-

d’exactitude et de sincérité du document à la

nir les réformes législatives qu’ils souhaitent,

lumière de ce que l’on sait sur le sujet et sur

ceux-ci cherchent à présenter aux élections

l’auteur (ou les auteurs).

législatives de 1863 des candidats issus de leurs rangs. À Paris, le comité républicain refuse d'en

–

Nota bene : il n'est pas nécessaire de faire inscrire sur sa liste. Un metteur en pages de apparaître le plan par des titres ou des numéros, *L'Opinion nationale*, J.-J. Blanc, et un litho- comme nous le proposons ci-dessous par souci graphe, Coutant, se portent candidats, avec le pédagogique. Mais cela n'est pas interdit. soutien d'un comité ouvrier républicain. Ils

• Exemple : commentaire des extraits du n'obtiennent que, respectivement, 332 et 11

Manifeste des Soixante.

voix.

Introduction

Malgré cet échec retentissant, l'idée d'intro- Le journal *L'Opinion nationale*, dirigé par duire au Corps législatif des représentants de la l'ancien saint-simonien Adolphe Guéroult, est

classe ouvrière n’est pas abandonnée. Des élec-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tions complémentaires devant avoir lieu à Paris

joutes législatives, les autres parce qu’ils refu-

le 24 mars 1864, Tolain décide de déposer sa can-

sent de donner une tribune à des partisans de la

didature à la fois contre les candidats officiels

révolution sociale. Mais il leur faut aussi apai-

du gouvernement et contre ceux de l’opposition

ser « les craintes » et vaincre les « répugnances »

républicaine, Carnot et Garnier-Pagès, anciens

de leurs « amis » (l. 8), favorables soit à l’abs-

quarante-huitards tenus pour des bourgeois

tention, comme Proudhon et ses partisans, soit

socialement conservateurs, hostiles aux ateliers

au vote pour les candidats républicains, dont l’ori-

nationaux et coresponsables des massacres de

gine bourgeoise ne saurait être prétexte à la

Juin.

rupture d’une unité électorale indispensable au
succès de la gauche.

Pour ouvrir sa campagne et expliquer ses inten-
tions, Tolain fait paraître le 17 février, dans

Pour les Soixante, il est nécessaire que les

L’Opinion nationale, un manifeste signé par 60
ouvriers aient leurs propres candidats aux élec-
personnes, parmi lesquelles figurent plusieurs des
tions et, si possible, une représentation parti-
militants ouvriers les plus actifs, tels que Blanc,
culière au Corps législatif pour affirmer et pour
Camélinat, Cohadon, Coutant, Limousin ou
satisfaire un jour leur volonté d’obtenir leur
Perrachon. Les principaux rédacteurs de ce mani-
émancipation sociale (l. 11), c’est-à-dire l’égalité
feste sont Tolain lui-même et Henri Lefort, un
des droits avec les autres catégories de citoyens,
bourgeois, journaliste et homme de lettres, lié
notamment en matière de libertés publiques.

à la fois à P.-J. Proudhon et aux républicains
Conquise en principe dès 1789 (l. 3), la liberté
intransigeants (V. Hugo, Raspail, Delescluze).
n'est ni complète, ni reconnue également à tous
en 1864. Certaines classes sociales en jouissent

Commentaire

plus que d'autres. Les Soixante désirent mettre
Ce *Manifeste des Soixante* marque une date
un terme à l'inégalité sociale dans l'exercice de
essentielle dans l'histoire du mouvement ouvrier
droits politiques qui, en démocratie, devraient
français, parce qu'il constitue le premier docu-
être égaux pour tous (l. 11 à 15).
ment où s'exprime collectivement la conscience
de classe des militants ouvriers en matière
2. Les inégalités entre les classes sociales n'ont
sociale et politique. Les extraits qui nous sont
pas été abolies par la Révolution de 1789 (l. 16
proposés mettent l'accent sur la spécificité du
à 25). En ce qui concerne les ouvriers, dont les

monde ouvrier et de ses revendications dans la
Soixante se font les porte-parole en employant
démocratie française.
avec insistance le pronom « nous » (9 fois uti-
lisé de la ligne 16 à la ligne 45), ils forment, quoi
1. L'objectif du ***Manifeste***, exposé dans les deux
qu'on dise (l. 16), une classe définie de trois
premiers paragraphes, est de « justifier des can-
manières : économiquement, par le fait qu'ils
didatures ouvrières » (l. 4).
n'ont d'autre propriété que leur force de travail,
D'emblée, les Soixante situent leur action dans
leurs « bras » (l. 19) ; socialement, par leur
le cadre légal de la Constitution (l. 1), du gou-
subordination étroite au capitaliste qui les
vernement représentatif et de la démocratie,
emploie ; et juridiquement, par une série de textes
fondée depuis 1848-1851 sur le suffrage univer-
qui les visent soit exclusivement, soit princi-
sel (l. 9) et, depuis la Révolution française, sur

palement, en particulier au sujet des coalitions
les principes de 1789 (liberté, égalité des droits,
et des contestations éventuelles sur les salaires
propriété, sûreté, souveraineté de la nation),
(l. 22).
acceptés non par « chacun » (l. 2) des citoyens,
mais par la majorité d'entre eux, puisque seuls
La loi Le Chapelier de 1791 et les articles 414-
les légitimistes et les catholiques intransigeants
416 du Code pénal considèrent les ententes pro-
les rejettent.
fessionnelles (sur les prix ou les salaires) et les
grèves comme des coalitions illicites, contraires
Ils entendent rassurer les « timides » et les
à la liberté individuelle, à la liberté de l'entre-
« conservateurs » (l. 6-7) qui pourraient s'effrayer
prise et à celle de la concurrence. En pratique,
de voir apparaître des candidats ou des élus
seuls les ouvriers sont poursuivis pour infraction
ouvriers, les uns parce qu'ils soutiennent mol-

à la législation sur les coalitions. Plaidant en 1862
lement les revendications des travailleurs ou
pour des ouvriers-typographes traduits en justice
parce qu'ils doutent des capacités politiques
pour fait de grève et de coalition, l'avocat roya-
d'ouvriers peu instruits et mal préparés aux
liste Berryer n'a pas manqué de faire observer que
© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

les avocats, les agents de change ou les notaires
Condorcet et des idéologues, et aux militants
ont le droit de se grouper en corporations, alors
ouvriers français du milieu du XIXe siècle, sou-
que les ouvriers n'ont pas celui de former des
vent proches de Proudhon. Le défaut d'instruc-
associations temporaires ou permanentes.
tion générale dans une partie de la classe ouvrière
D'autre part, nul n'ignore que les coalitions
du Second Empire est dû à l'insuffisant déve-
patronales sont sanctionnées, lorsqu'elles font

loppement de l’enseignement primaire, encore
l’objet de plaintes et de poursuites (ce qui est rare),
payant sauf pour les familles reconnues indi-
par de simples amendes, alors que celles des
gentes, et au travail précoce des enfants, favo-
ouvriers sont punies par des condamnations à
risé par la maigreur des revenus des ménages et
des peines de prison. Sensible à ce problème, et
par le développement du machinisme. Quant au
désireux de développer, comme en Grande-
défaut d’instruction professionnelle dont se plai-
Bretagne, le dialogue conflictuel entre ceux que
gnent les Soixante, qui sont presque tous des
l’on appelle de nos jours « les partenaires sociaux »,
ouvriers qualifiés appartenant au monde des
Napoléon III a confié à Émile Ollivier le soin de
vieux métiers industriels, de type « artisanal »,
préparer le projet d’une nouvelle loi sur les coa-
il est imputable au déclin de l’apprentissage ou
litions, en cours d’élaboration en février 1864.

à son monopole soit par les entrepreneurs, soit
par les familles ouvrières qui transmettent de père
L’article 1781 du Code civil, auquel il est fait allu-
en fils le savoir-faire requis pour chaque métier.
sion à la ligne 22, stipule qu’en cas de contes-
Les Soixante indiquent (l. 28 à 31) qu’ils sou-
tation entre l’employeur et l’employé sur la
haiteraient confier l’enseignement professionnel
quotité des salaires ou des gages, le premier est
à des sociétés ouvrières, cellules de base de
cru sur parole, tandis que le second doit fournir
l’organisation sociale dont ils rêvent, mais qu’ils
la preuve que ses réclamations sont justifiées,
ne peuvent le faire, vu l’absence de liberté de
ce qui est d’autant plus défavorable à ce dernier
réunion et d’association (l. 29), sévèrement
qu’à l’époque les contrats d’embauche sont géné-
bridée par l’article 291 du Code pénal et par la
ralement individuels et oraux. On pourrait ajou-
loi du 10 avril 1834 contre les associations non

ter à ces deux exemples d’inégalité juridique autorisées.

l’obligation imposée aux ouvriers de posséder un livret, sur lequel doivent figurer leurs divers emplois et les avances sur salaires consenties

3. Le programme des Soixante n’a rien de révo- éventuellement par leurs patrons, mais qui est lutionnaire (l. 35 à 37). Il ne s’inspire ni de l’éga- surtout une sorte de passeport intérieur, exigible litarisme communiste ou niveleur d’un Babeuf, par la police des seuls ouvriers, soumis de la sorte d’un Blanqui ou des partageux qui rêvent d’une à une surveillance spéciale qui en fait des redistribution des terres par une série de « lois citoyens suspects, distincts des autres. Si les agraires », ni du dirigisme des Montagnards de Soixante ne le citent pas, c’est que l’usage du l’an II en quête, avec Robespierre ou Saint-Just, livret commence à tomber en désuétude sous le d’une plus grande justice sociale et fiscale et favo-

Second Empire. Napoléon III songera même à
rables à l’établissement d’un « maximum » des
l’abolir, mais il ne sera supprimé officiellement
prix et des salaires ou au prélèvement d’un
qu’en 1890. Il n’en reste pas moins qu’en 1864
« impôt forcé » sur les riches. Il suppose, au
son existence, même théorique, maintient une
contraire, le strict respect de la propriété privée
discrimination certaine entre les ouvriers et le
et de ses revenus. Prétendre le contraire serait
reste de la population, contribuant à porter
calomnier (l. 38) ces ouvriers des ateliers de
atteinte à leur dignité (l. 24).
métiers traditionnels, qui aspirent à améliorer
la condition ouvrière dans le cadre d’un capita-
Le terme est essentiel. Les Soixante ne se pro-
lisme réellement libéral, en développant des
posent pas uniquement de défendre les intérêts
associations ou des coopératives de production
(l. 23) matériels des ouvriers. Ils veulent leur

et de consommation, ainsi que des chambres syn-
rendre leur dignité d’hommes et de citoyens en
dicales ouvrières (ou mixtes). Pour y parvenir,
abolissant le statut juridique qui les réduit à la
il leur faut organiser efficacement « la liberté
condition d’individus inférieurs et dangereux,
du travail, le crédit, la solidarité » (l. 40 à 42).
mais aussi en élevant le niveau de leur instruc-
Ce sont là des notions chères à Proudhon et à la
tion générale et professionnelle (l. 28 et 31). On
plupart des militants ouvriers, qui rejettent les
retrouve ici une idée chère à tous les héritiers
associations plus ou moins étatisées et hiérar-
des Lumières, aux républicains, émules de
chisées. Il s’agit d’affranchir les travailleurs des
© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

contraintes du salariat en leur permettant
–

« le suffrage universel, libéré de toute

d’atteindre le statut d’entrepreneurs indépen-

entrave », autrement dit l’établissement d’une

dants soit individuellement, soit en coopération.

démocratie libérale par l’adjonction au suffrage

Ainsi, par la disparition progressive du salariat,

universel de la liberté de propagande orale ou

s’effaceront les différences de classes : « il n’y

écrite et par la suppression de la candidature offi-

aura plus ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons,

cielle et du serment exigé des candidats aux élec-

ni ouvriers » (l. 43-44) et « tous les citoyens seront

tions législatives ;

égaux en droits » (l. 44-45) (par rapport à la

–

« la liberté de la presse », par la suppression

législation sur les libertés ou en ce qui concerne

du décret de février 1852 qui organise l’auto-

l’accès à la propriété).

censure des journaux et la disparition des mal-

4. La spécificité de la classe ouvrière et de ses

pensants obstinés grâce au système de

revendications appelle une représentation par-

l’avertissement administratif, ajouté au cau-

ticulière au Corps législatif (l. 46 à 64), estiment

tionnement, au droit de timbre, à l’autorisation

les Soixante. En effet, soulignent-ils, aucun

préalable et au lourd appareil répressif des délits

député n’appartient au monde ouvrier (ni, pour-

d’opinion qui pèsent sur la presse politique ;

raient-ils ajouter, au monde plus vaste encore des

–

« la liberté de réunion » (et d’association), par

paysans), aucun ne défend les intérêts des tra-

l’abrogation de l’article 291 du Code pénal et de

vailleurs salariés de l’industrie et du commerce,

la loi de 1834 ;

alors que d’autres catégories socioprofession-

nelles sont sociologiquement représentées

–

« la séparation de l’Église et de l’État », sou-
et politiquement soutenues par de nombreux
haitée par une partie des hommes politiques répu-
élus, en particulier les industriels, les commer-
blicains et par quelques bonapartistes de gauche,
çants, les militaires et les journalistes (l. 54).
sensibles à un anticléricalisme populaire d’ins-
Les affaires et la question douanière, le budget
piration soit voltairienne, soit plutôt hébertiste,
et l’organisation de l’armée ou le régime de la
blanquiste ou proudhonienne. Il s’agit de rompre
presse font l’objet des débats ou des préoccupa-
le Concordat de 1801 et, du même coup, l’alliance
tions les plus intenses, depuis 1852 au moins,
entre le clergé catholique et le pouvoir des
dans les sphères législatives. Qu’on le veuille ou
conservateurs, tant sur le plan politique que dans
non, pensent-ils, seuls des ouvriers feront
le domaine social ;
entendre au Corps législatif les revendications

–

« l’équilibre du budget », par la réduction des
et les propositions des travailleurs. De surcroît,
dépenses de l’État, singulièrement alourdies par
l’envoi au Corps législatif d’une représentation
les frais militaires de l’expédition du Mexique
ouvrière est l’unique moyen dont disposent les
et par les divers emprunts contractés depuis 1852
travailleurs salariés de faire entendre pacifique-
pour financer soit les guerres, soit les grands tra-
ment leur voix dans le débat politique (l. 60 à
vaux entrepris par la volonté de l’Empereur et
64), comme les bourgeois. Par là, les Soixante
de sa majorité ;
signifient leur volonté de conduire leur combat
aussi bien par la voie parlementaire que par la

–

« les franchises municipales », c’est-à-dire
voie syndicale. Ils refusent la violence. Et,
d’abord l’élection des maires et des adjoints par

contrairement aux révolutionnaires républi-
les membres élus des conseils municipaux, et,
cains, ils ne recherchent pas à tout prix un
ensuite, un affranchissement de la tutelle admi-
changement de régime politique. Comme
nistrative du préfet, tel que chaque commune
Guéroult et E. Ollivier, au fond, ils tablent sur
jouisse d'un maximum d'autonomie. À cet égard,
la possibilité de combler par une série de réformes
les proudhoniens sont prêts à aller plus loin que
libérales et sociales le fossé qui sépare l'Empire
les républicains de tradition jacobine ou giron-
de la République.
dine dans la voie de la décentralisation, mais cela
n'est pas encore apparent en 1864.

5. Toutefois, ils désignent comme leurs alliés privilégiés les bourgeois démocrates (l. 66-67),
Pour terminer, les Soixante soulignent les articles
c'est-à-dire les républicains plutôt que les «
du programme commun des démocrates (ou

bonapartistes de gauche », proches de Plon-
républicains, ou même bonapartistes de gauche)
Plon, de Guéroult ou d'Ollivier. Avec eux, ils ont
auxquels les ouvriers tiennent « plus spéciale-
une sorte de programme commun (l. 65 à 74), à
ment » et veulent réaliser « plus énergiquement »
savoir :
(l. 75-76) que les bourgeois, par intérêt de classe :
© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

–
« l'instruction primaire gratuite et obliga-
Mais socialement, ils poursuivent leurs efforts
toire » (l. 77-78), indispensable, comme on l'a déjà
d'organisation autonome du mouvement ouvrier.
vu, à l'émancipation de l'homme en tant qu'indi-
Ils créent bientôt des sections de l'Association
vidu, que travailleur et que citoyen. On sait
internationale des travailleurs (fondée à Londres
qu'elle sera organisée par J. Ferry en 1881 (gra-

à la fin de 1864), des chambres syndicales
tuité de l’enseignement primaire public) et 1882
ouvrières (officieusement tolérées à partir de
(obligation pour les parents de donner à leurs
1868) et des coopératives de consommation ou
enfants une instruction primaire) ;
de production. La loi sur les coalitions du 25 mai
1864 organisant le droit de grève en France, les
–
« la liberté du travail » (l. 79), notion plus
grèves se multiplient dans les années suivantes,
complexe qui implique : la liberté des contrats
surtout en 1869 et 1870. En 1868, l’article 1781
pour les deux parties (employeur et employé), en
du Code civil est abrogé. Ce sont là des signes
posture d’inégalité aussi longtemps que n’exis-
importants de l’essor du mouvement ouvrier,
tent légalement ni syndicats, ni contrats collectifs
dont l’action syndicale et coopérative se déve-
(ou conventions collectives) ; la liberté de faire

loppe.

grève ou non (sans recours à la violence par le

patronat contre les grévistes, par les grévistes

Cependant, cet essor est limité par l'absence de

contre les non-grévistes) ; et, en définitive, la

la liberté d'association (accordée aux groupe-

liberté pour chacun de disposer complètement

ments professionnels, c'est-à-dire aux syndi-

de sa force de travail en accédant individuelle-

cats, par la loi Waldeck-Rousseau vingt ans plus

ment ou collectivement (en coopérative) au sta-

tard, en 1884), par les poursuites engagées en

tut d'entrepreneur indépendant.

1868-1870 contre les animateurs de l'AIT et par

la sévère répression de plusieurs grèves (notam-

La réalisation d'un tel programme devrait

ment en 1869 à La Ricamarie et à Aubin), si bien

conduire, selon les Soixante, au « triomphe de

qu'à la fin du Second Empire l'influence des révo-

la vraie démocratie » (l. 85), c'est-à-dire d'une

lutionnaires s’accroît parmi les démocrates
démocratie libérale, alors que le régime impé-
ouvriers et bourgeois, qui tendent à se regrou-
rial est autoritaire (et souvent défini comme un
per autour d’un journal comme *La Marseillaise*
césarisme démocratique). Mais elle exige l’union
pour réclamer une république à la fois démo-
entre bourgeois et ouvriers démocrates (l. 80 à
cratique, libérale et sociale.
84), donc une collaboration des classes urbaines
(une fois de plus, les paysans, les ruraux semblent

I **La transmission de l’information**

ignorés), non une lutte des classes, contrairement
Si le commentaire de document exige de l’étu-
aux thèses en voie de formation de Marx et
diant en histoire des qualités d’analyse, d’autres
d’Engels.
exercices requièrent de lui principalement des

Conclusion

facultés de synthèse. Qu’ils soient oraux ou

écrits, ils doivent obéir à un certain nombre de

L'accueil fait au *Manifeste des Soixante* est

principes :

excellent parmi les élites ouvrières. Proudhon

salue en lui le signe de *La Capacité politique des*

–

ils doivent poser un ou plusieurs problèmes

classes ouvrières (titre de son dernier ouvrage,

en introduction, de façon que le lecteur ou

publié après sa mort en 1865).

l'auditeur sache quelles sont les questions qui

seront abordées dans le cours du développe-

Mais *Le Siècle* s'inquiète d'une possible scission

ment. D'autre part, ils doivent déboucher sur une

du « parti » républicain et, dès le 28 février, publie

conclusion qui doit être particulièrement soignée,

un contre-manifeste signé par 80 ouvriers.

car c'est elle qui résume l'essentiel ;

Le 24 mars, l'électorat ouvrier de Paris tranche

–

l’étudiant doit se garder le plus possible
le débat en faveur du démocrate bourgeois
d’une attitude entièrement subjective ; sa per-
Garnier-Pagès. Tolain est largement battu : il
sonnalité s’exprimera dans l’ordonnancement des
n’obtient que 424 voix. Politiquement, les
parties, dans la hiérarchisation des facteurs
ouvriers se prononcent ainsi pour la réconcilia-
d’explication, dans la clarté et l’honnêteté de sa
tion avec la bourgeoisie républicaine, pour l’unité
présentation, non pas dans ses jugements de
même avec les « vieilles barbes » de 1848, contre
valeur sur les hommes ou les événements. Un
l’Empire.
exposé d’histoire n’est pas une harangue poli-
© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tique ; on ne le jugera pas, contrairement à une
particulièrement utile : les membres de l’équipe

opinion puérile trop répandue, sur ses bons ou
peuvent se partager la bibliographie et les lec-
ses mauvais sentiments, mais sur l'acuité de son
tures, participer à une élaboration mutuelle et
analyse et la clarté ou l'absence d'incohérence
se critiquer. Le travail en groupe n'est fruc-
et de contradictions de sa présentation ;
tueux qu'à la condition d'être réellement *col-*
lectif. Trop souvent, les membres du groupe se
–
la manière d'aborder un problème (la « pro-
divisent les parties entre eux, sans s'occuper de
blématique ») doit être de préférence celle de
l'ensemble du sujet ; parfois même quelques
l'époque, sinon on risque de tomber dans l'ana-
wagons passifs s'accrochent à une locomotive :
chronisme. Cela n'empêche pas d'utiliser des
il s'agit là d'une caricature du travail d'équipe.
moyens ou des concepts modernes (par exemple
en économie).

La dissertation historique, type de travail écrit,

On distinguera deux types d'exercices :

diffère de l'exposé oral essentiellement par le

style. On recherchera la concision (le nombre de

L'exposé oral, soit en examen, soit en séance de

pages n'a rien à voir avec la qualité). Il faut prê-

travaux dirigés. Dans le premier cas, l'étudiant

ter la plus grande attention au libellé : le pire des

est jugé sur ses connaissances sur un sujet donné,

défauts, c'est le « hors sujet », car c'est la marque

qu'il a étudié pendant l'année ou le semestre, et

d'une incompréhension. Ensuite, il faut noter au

sur ses capacités à construire un ensemble cohé-

brouillon les idées au fur et à mesure qu'elles

rent aux idées hiérarchisées. Dans le second cas,

viennent à l'esprit, et les organiser en un plan

l'étudiant dispose d'une longue période de pré-

détaillé, rigoureusement construit, où l'on évi-

paration, qu'il consacre à des lectures d'infor-

tera les digressions. Pour un sujet donné, il n'y

mation sur le sujet ; il devra manifester ses
a pas de plan standard, passe-partout. Néanmoins,
capacités à rendre intelligible à son auditoire le
on doit tendre à équilibrer les parties ou plutôt
résultat de son enquête. Il faut absolument res-
à ne pas trop les disproportionner. Le précepte
pecter le temps assigné, contrôler l'équilibre
classique : une idée par paragraphe, un paragraphe
des parties et surtout ne jamais lire un travail
par idée, facilite la clarté de la rédaction. Il faut
rédigé intégralement ; on se contentera d'un plan
prendre grand soin de l'introduction et de la
détaillé. Un exposé lu, toujours débité trop vite,
conclusion ; pour cela, la conclusion ne doit pas
est monotone pour les auditeurs, qui ont du mal
être bâclée à la dernière minute, mais rédigée en
à prendre des notes.
premier, puisque le développement ne fait
Le travail en groupe, même s'il n'est pas
qu'argumenter les principaux thèmes qui y sont

obligatoire pour faire un bon exposé, se révèle

ramassés.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L I V R E P R E M I E R

Chapitre 1

La révolution démographique européenne

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

1

La révolution démographique européenne

Fait majeur du XIXe siècle, l'expansion économique, culturelle et coloniale de l'Europe a pour stimulant et pour conséquence, à la fois, une expansion démographique qui se traduit par un prodigieux accroissement de la population et par des mouvements migratoires d'une ampleur peu commune.

Certes, la documentation reste fragmentaire, trop de pays manquant encore d'enquêtes systématiques relatives à une partie ou à l'ensemble de la période, bien que le XIXe siècle ait vu se développer la statistique, « la mathématique sociale », les recensements périodiques, surtout dans la zone nord-atlantique. Les spécialistes eux-mêmes discutent la validité des chiffres et des séries, invitant les profanes à ne point conférer au nombre une valeur de rigoureuse exactitude : il permet des approximations, grâce auxquelles on peut cerner les masses, discerner les tendances et relever les discordances.

1. L’accroissement de la population

De 1800 à 1900, la population mondiale, s’accroît de 77 %, à un

Thomas Robert MALTHUS

rythme inégal dans le temps et dans l’espace. Le taux d’accrois-

(1766-1834) : Publie en 1803

sement annuel, correspondant à la différence entre les taux de

la deuxième édition, revue et

natalité et de mortalité, s’abaisse de 10 ‰ entre 1800 et 1850 à

complétée, de son Essai sur le

9,6 ‰ dans la période de 1850-1900 et à 9,2 ‰ au début du XXe

principe de population, paru en

siècle (1900-1914). Surtout, il faut souligner l’explosion démo-

1798. Il y développe sa formule

célèbre : « La population,

graphique européenne, si lourde de conséquences sur le plan éco-

quand elle n’est pas freinée,

nomique (aggravation de la question des subsistances, impulsion

augmente selon une progres-

donnée à la création de ressources nouvelles, élargissement du

sion géométrique » (1, 2, 4, 8,

marché du travail et de la consommation…), sur la vie sociale

16, 32, 64, 128…), « les sub-

(misère, bas salaires, émigration…) comme sur les relations inter-

sistances seulement selon une

nationales (déplacements de populations, modification de la puis-

progression arithmétique »

sance relative des États en fonction de leur potentiel humain…).

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8…).

Alors que l'Asie et l'Afrique voient leur nombre d'habitants s'éle-
Conclusion : il faut ajuster la

ver d'un tiers en un siècle, l'Europe voit le sien faire plus

natalité aux ressources exis-

que doubler, et elle contribue dans une large mesure à tripler

tantes, décourager la repro-

duction dans les classes

l'effectif des Amériques latines et de l'Australie-Océanie, et à

pauvres.

Évolution de la population mondiale de 1800 à 1900

1800

1850

1900

(1)

(2)

(1)

(2)

(1)

(2)

Europe

187 20,6 %

266

22,7 %

401

24,9 %

Amérique du Nord

6

0,7 %

26

2,3 %

81

5,0 %

Amérique C. et S.

19

2,1 %

33

2,8 %

63

3,9 %

Australie-Océanie

2

0,2 %

2

0,2 %

6

0,4 %

Asie

602 66,4 %

749

63,9 %

937

58,3 %

Afrique

90

9,9 %

95

8,1 %

120

7,5 %

Population totale

906 99,9 %

1 171 100,0 %

1 608 100,0 %

(1) nombre d’habitants en millions ;

(2) proportion de la population globale.

D’après M. REINHARD, A. ARMENGAUD et J. DUPAQUIER, Histoire générale de la population mondiale, 3e éd., 1968, pp. 680-681.

multiplier par treize celui de l’Amérique du Nord. Au début du

siècle, un homme sur cinq est Européen ; à la fin : un sur quatre, près d’un sur trois, même, si l’on ajoute aux habitants de

l’Europe les Européens et leurs descendants installés dans les

autres continents.

L’évolution des densités kilométriques exprime l’accumulation

de la population sur le plus petit des continents :

Continents

Densité (nombre d’habitants/km2) en :

1800

1850

1900

Europe

18,7

26,6

40,1

Asie

13,7

17,0

21,3

Afrique

3,0

3,1

4,0

Amérique du Nord

0,2

1,1

3,4

Amérique Centre et Sud

1,0

1,2

3,4

D’après R. SCHNERB : Le XIXe siècle, p. 124.

Toutefois, les divers États européens accusent des discordances sensibles dans la chronologie et l’intensité de leur essor démographique ; on observe notamment un retard de l’Europe orientale et méridionale sur les pays du Nord-Ouest et un net ralentissement du rythme d’accroissement en France.

Évolution de la population de quelques États européens entre 1800 et 1900

États

1800

1850

1900

(1)

(2)

(1)

(2)

(1)

(2)

France

28,2 15,0 %

35,8 13,6 %

40,7 10,0 %

Royaume-Uni

16,0

9,0 %

27,5 10,5 %

41,5 10,6 %

Allemagne*

23,0 13,0 %

35,1 13,0 %

56,4 14,0 %

Italie*

18,0

9,2 %

25,0

9,2 %

32,5

8,4 %

Russie

40(?) 21,0 %

57,0 21,8 %

100,0 24,0 %

(1) nombre d’habitants en millions ;

(2) proportion de la population européenne totale.

* Territoire national unifié.

D’après M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, op. cit., p. 316.

Le déclin relatif de la France tient à la chute plus rapide de son taux de natalité, alors que d’autres États conservent un taux de

natalité élevé, tout en bénéficiant de la baisse générale du taux

de mortalité, qui caractérise le mouvement naturel de la popu-

lation au XIXe siècle.

2. Le mouvement naturel de la population

Le recul de la mort I

Trois phases marquent le recul de la mort en France et en Angleterre, seuls pays avec la Suède dont on possède des séries statistiques séculaires : diminution rapide dans les deux premières décennies du siècle, long palier de 1830 à 1880-1890, nouvelle chute à la fin de la période. Au moins aussi sensible et précoce dans les quatre pays scandinaves, le recul de la mort est plus tardif et moins accentué en Europe méridionale et orientale.

Tandis qu'en Scandinavie l'on compte en 1810 de 237 à 319 décès pour 10 000 habitants, 200 seulement dès 1870-1880, et de 128 à 163 en 1912, l'Italie en enregistre encore 305 en 1870, 216 en 1901-1910, 192 en 1912 ; la Russie passe de 310 en 1866-1875 à 286 au début du XXe siècle, alors que le Japon européanisé tend

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Aux États-Unis, l'interpréta-

tion traditionnelle mettait

à stabiliser son taux de mortalité au niveau de 210 pour 10 000

l’accent sur un déclin régulier

de la mortalité au XIXe siècle,

dès 1880-1890. En regard, les populations du reste de l’Asie, de

avec une accélération de la

l’Afrique et de l’Amérique du Sud accusent une très grande fra-

baisse après 1880. On esti-

gilité, autant que l’on puisse en juger, vu l’état de nos sources : mait que les effets positifs de

dans la seconde moitié du siècle, le taux de mortalité oscille au

la croissance du revenu par

Brésil entre 31 et 32 o/oo, et en Inde il dépasse 40 o/oo.

tête compensaient largement

les effets négatifs de l’urbani-

Plusieurs facteurs expliquent le déclin de la mortalité. D’abord,

sation, alors que les politiques

les progrès de l’hygiène et de la médecine : extension de la vac-

de santé publique ne jouaient

cination antivariolique (Jenner, 1796), « révolution micro-

qu’un faible rôle. Les travaux

bienne » de la seconde moitié du XIXe siècle, illustrée par les

récents d’histoire anthropo-

travaux de Pasteur (1822-1895) et de Koch (1843-1910), pratique

métrique montrent que l’évo-

de la désinfection, de l’antisepsie, de l’anesthésie… En outre, la lution a été beaucoup plus

révolution des transports limite les effets des crises de subsis-

complexe. Si le taux de mor-

tances et surtout les révolutions industrielle et agricole entraî-

talité est resté relativement

stable après 1800, il a aug-

nent une élévation du niveau de vie dans la deuxième moitié

menté dans les années 1840

de la période : l’alimentation s’améliore en quantité et en qua-

et 1850 pour ne baisser

lité, les travaux de rénovation urbaine réduisent l’insalubrité de qu’après la Guerre de

la ville (aménagements des égouts, élimination des cloaques, élar-

Sécession. Or les années 1840-

gissement des voies de circulation, adductions d’eau potable, etc.).

1860 sont des années d’accé-

De ce fait, la vie s’allonge, l’espérance de vie à la naissance aug-lération de la croissance

mente, la population commence à vieillir.

économique américaine. La

montée de la mortalité serait

La durée moyenne de la vie s’élève dans les milieux nationaux

due à une plus grande inéga-

et sociaux qui bénéficient du progrès matériel et scientifique,

lité dans la distribution des

avec une prime à la richesse et à la féminité. Partout les femmes

revenus, à l’urbanisation et à

vivent de 3 à 4 ans plus vieilles que les hommes.

l’immigration, ainsi qu’à une

recrudescence des maladies

On observe une tendance à long terme au prolongement de la

favorisée par la révolution des

vie, néanmoins avec de fortes inégalités entre pays développés

transports (le choléra, par

et sous-développés. Cette inégalité devant la mort est encore plus exemple, en 1832-1833 et

flagrante si l’on compare entre elles les classes sociales. À Paris, 1849-1850). La conséquence

de ce dernier phénomène est

vers 1885, le taux de mortalité des quartiers aisés est de 14 o/oo, perceptible sur la diminution

contre 30 o/oo dans les quartiers populaires. À York, en 1839-1841, de la taille : les générations

l’espérance de vie est de 48,6 ans pour la *gentry*, 30,8 pour les nées après 1820 sont plus

commerçants, 23,8 pour les chômeurs. La malnutrition, le

petites, car les maladies rédui-

défaut d’hygiène dans le logement ou sur les lieux de travail, le

sent l’apport nutritionnel net.

manque de soins diminuent la résistance physique des hommes

Aux États-Unis, l’amélioration

du peuple, des travailleurs de la ville surtout, mais aussi des

commence après 1870, et sur-

ouvriers agricoles ; usés plus vite que les nantis, ils offrent un tout après 1900, grâce princi-terrain plus favorable aux fléaux qui sévissent encore pendant

palement aux progrès de

une partie du siècle.

l’alimentation et du logement,

les politiques de santé

Les classes populaires paient un lourd tribut à la mortalité infan-publique (distribution d'eau

tile, à la famine, aux épidémies, aux guerres.

purifiée, réseaux d'égouts) n'y

contribuant guère dans les

La médiocrité des progrès de la pédiatrie et de la puériculture

zones rurales, et d'une manière

explique l'extrême lenteur du recul de la mortalité infantile, qui progressive dans les villes à

s'abaisse en France de 187 o/oo en 1810 à 167 o/oo en 1880 et

partir de 1880.

126 o/oo en 1906, reste supérieure à 250 o/oo en Russie au début du XXe siècle, et dépasse 300 o/oo en Afrique (d'après des sondages : 360 o/oo au Cameroun) et en Chine, où se pratique l'infanticide.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

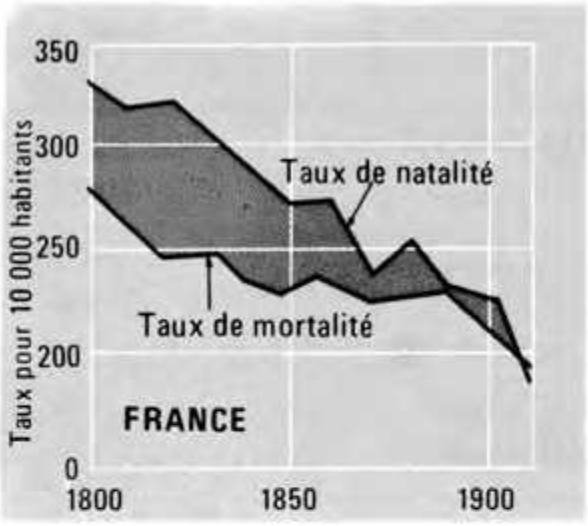

Évolution des taux de mortalité et de natalité en Angleterre

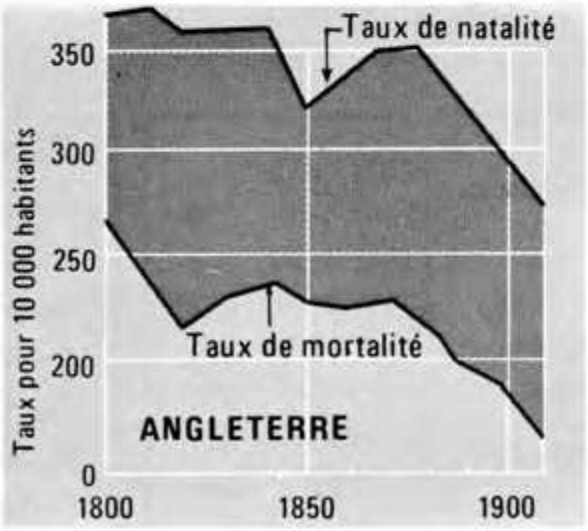

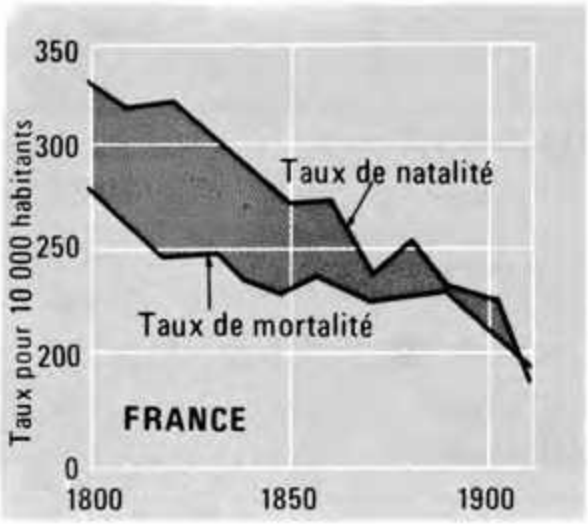

Évolution des taux de mortalité et de natalité en Angleterre

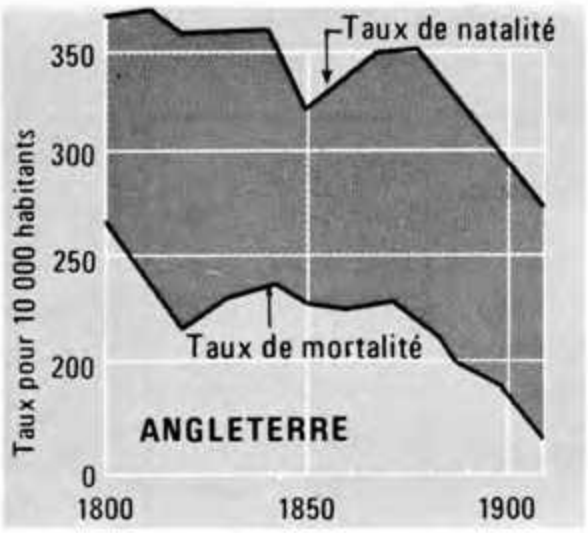

La révolution démographique européenne

La famine ne fait plus guère d'apparition en Europe après 1848,

La persistance des fléaux

mais elle laisse des traces profondes en Irlande, où la crise de la **mortels**

pomme de terre (1845-1850) entraîne la mort de plus de 500 000

1851-1855 : le Fleuve Jaune

personnes et accélère le mouvement d'émigration. En revanche,

déplace son cours inférieur et

elle demeure fréquente dans le monde extra-européen, notam-

reporte son embouchure de

ment en Asie : en Inde, elle fait environ 30 millions de victimes

800 km plus au nord.

de 1860 à 1900 ; en Chine, sécheresses et inondations alternées

1867-1868 : famine en Finlande.

provoquent en chaîne de véritables catastrophes démogra-

1891-1892 : famine en Russie.

phiques : leur succession ininterrompue entre 1876 et 1879

entraîne une effroyable misère, la prolifération des infanticides, des actes de cannibalisme, et, au total, la mort de 9 à 10 millions de personnes en quatre ans.

Le même contraste entre Europe et Asie apparaît dans le domaine

sanitaire. Le choléra existe en Inde à l'état endémique jusqu'à

la fin du siècle (il y enlève 6 % de la population entre 1882 et

Évolution des taux de mortalité et de

1890), en part vers les empires turc et russe en 1817 et s'étend

natalité en France

à toute l'Europe de 1831 à 1834, fait 100 000 victimes en France avant de passer en Algérie, s'apaise, puis réapparaît en 1847-1849 (23 000 morts en Belgique, 600 000 en Russie), et à nouveau en 1855 (Méditerranée occidentale, Crimée), pour disparaître enfin, sauf épidémie relativement localisée (1885 : 120 000 morts en Espagne). Le typhus recule également pendant la seconde moitié du siècle dans l'Europe du Nord-Ouest. La variole, la peste, la lèpre se raréfient sur l'ensemble du continent européen, qui conserve deux grandes maladies endémiques : la tuberculose et, dans la zone méditerranéenne, la malaria. L'Extrême-Orient continental, lui, souffre encore longtemps de la peste (1 522 000 morts en 1891-1892 dans la péninsule indienne), de la lèpre (25 000 cas en Indochine vers 1900), sans parler de la variole, du typhus, de la typhoïde, de la malaria, du béri-béri, etc.

Les guerres, enfin, déterminent des poussées exceptionnelles de

Évolution des taux de mortalité et de

mortalité, autant par leurs effets indirects (propagation des épi-

natalité en Angleterre

démies, famines consécutives au blocus ou à la tactique de la terre brûlée) que par l'action directe de la violence sur les per-

sonnes physiques. Les plus désastreuses semblent avoir été les

guerres civiles : la guerre de Sécession aux États-Unis aurait causé environ 650 000 morts, celle des Taipings en Chine, 40 millions

entre 1850 et 1870 (en fait, cette estimation englobe les victimes des cataclysmes naturels et des épidémies).

Le fléchissement tardif de la natalité I

Contrairement au taux de mortalité, qui décline sensiblement

dès le début du siècle en Europe occidentale, le taux de natalité

stagne ou décroît lentement, sauf en France, avant d'accentuer

sa tendance à la baisse à partir des années 1880. Une grande diversité entre États et classes sociales naît des différences socio-économiques, mais aussi de l'influence des habitudes mentales sur

le comportement sexuel et la conception de la famille. Relevons

qu'en gros les taux de natalité restent élevés vers 1900 dans les

pays demeurés en marge de la révolution industrielle ou tou-

chés par elle depuis une trentaine d'années seulement : Europe

centrale, orientale et méridionale, Asie, Amérique du Sud,

Afrique.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Quelques taux de natalité à la fin du XIXe siècle (taux pour 10 000) **La transition de la fécondité**

aux États-Unis

1881-1891

489

1871-1880

380

Inde

Les États-Unis sont, avec la

{

Allemagne

1901-1911

492

{ 1901-1910 330

France, le seul pays qui a enre-

Russie

vers 1900

500

1871-1880

305

Suède

gistré une baisse précoce de la

Hongrie

1880-1890

440

{ 1911-1920 221

fécondité au XIXe siècle ; tous

Portugal

1911-1913

348

Angleterre

1910

272

deux ont connu des révolu-

Espagne

1913

304

France

1910

190

tions politiques démocratiques

Italie

à la fin du XVIIIe siècle et ont

{ 1881-1890 378

1880

350

États-Unis

1911-1915

315

{ 1900

300

conservé une structure agraire

dominée par la petite propriété.

La motivation la plus vraisemblable de la restriction des nais-

La diminution de la fécondité

sances semble être la volonté des ménages de conserver ou d'éle-

avant 1860 dans les zones

ver leur niveau de vie ; en limitant les dimensions de la famille, rurales
semble liée à la raré-

on espère aussi transmettre aux héritiers un bien qui les mette

faction de la terre bon marché

susceptible d'être transmise

à l'abri du besoin ou donner aux enfants la possibilité d'acqué-

aux héritiers. Mais, dans la

rir l’instruction et les diplômes qui leur ouvrent des carrières

seconde moitié du siècle et

« honorables », stables ou, en tout cas, suffisamment rémuné-

dans les villes, ce sont des

rées pour assurer un train de vie bourgeois. Les convictions reli-

variables socio-économiques

gieuses peuvent modifier ce schéma global, notamment chez les

qui rendent le mieux compte

catholiques, qui répugnent à la contraception, mais en gros il

de l’évolution (progrès de l’édu-

apparaît que ce sont les classes aisées et instruites qui pratiquent cation, lois sur l’obligation scoles premières le contrôle des naissances, dont Malthus prônait

laire, urbanisation croissante,

l’emploi pour les déshérités d’abord. Ainsi, en 1880-1886, le taux emplois disponibles pour les

de fécondité (= nombre de naissances pour 10 000 femmes

femmes et les enfants hors du

foyer familial, moindre besoin

âgées de 15 à 49 ans) est, en Angleterre, inversement proportionnel de compter sur les enfants pour

au niveau social (voir le tableau ci-dessous, d’après M. REINHARD, entretenir leurs vieux parents,

A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, *op. cit.* , p. 363). Mais les classes baisse, après 1880, de la mor-populaires suivent le mouvement dès le début du XXe siècle.

talité infantile qui réduit le

nombre de naissances néces-

Groupes sociaux

Taux de fécondité

saires pour obtenir le nombre

Mineurs

870

désiré d’enfants survivant à

Ruraux

794

l’âge adulte). Les coûts nets

Ouvriers non spécialisés

789

qu’occasionnent les enfants

Ouvriers spécialisés

738

(c’est-à-dire la différence entre

Professions libérales

650

ce qu’ils coûtent pour leur

Professions les plus lucratives

549

nourriture, leur santé, leur édu-

cation, et ce qu’ils rapportent

par leur travail) tendent à croître

au XIXe siècle ; les parents arbi-

trent au détriment de la quan-

3. La croissance urbaine et le déclin

tité d’enfants en faveur de leur

de la population rurale

qualité, en leur fournissant un

meilleur capital humain pour

La conjonction de la poussée démographique et des transforma-

affronter la vie.

tions économique entraîne une redistribution géographique et

professionnelle de la population, très faible dans les pays à peine effleurés ou tardivement touchés par l’industrialisation (Afrique, Asie — sauf Japon

— et Europe orientale), très sensible, mais plus ou moins brutale, dans les pays industrialisés et les pays neufs.

I **Le déclin de la population rurale**

À l'exception de la Grande-Bretagne, toutes les sociétés sont à prédominance rurale jusqu'au milieu du XIXe siècle. À la veille même de la Première Guerre mondiale, il faut le souligner, le peuple des bourgs et des villages est encore plus nombreux que

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

celui des villes non seulement en Inde ou en Chine, au Cameroun ou au Pérou, mais aussi en France, en Russie ou aux États-Unis.

L'influence rurale sur la civilisation et la vie politique de ces pays demeure lourde. Néanmoins, elle tend à s'affaiblir, en raison de la ponction opérée par l'industrialisation et l'urbanisation sur les masses des campagnes.

On remarquera que le déclin relatif de la population rurale n'empêche pas son augmentation en valeur absolue dans les pays neufs (Amérique), ni dans les pays d'économie agraire prédominante (Europe orientale, Asie, Afrique). L'abandon des campagnes par une partie de leurs habitants est donc loin de prendre

partout l’aspect brutal d’un exode. D’abord progressifs et sou-

vent temporaires, les départs vers la ville s’accélèrent et s’amplifient avec l’industrialisation, qui ruine l’artisanat rural, à

commencer par le textile, et avec l’extension des pâturages aux

dépens des labours, qui restreint l’emploi d’une main-d’œuvre

concurrencée en outre, à la fin du siècle, par l’introduction du

machinisme dans la culture. La ville attire et fixe dans les usines et les maisons bourgeoises les tisserands, les ouvriers agricoles, les domestiques, les anciens adeptes des migrations saisonnières

et des petits métiers des rues (ramoneurs savoyards, porteurs d’eau et chaudronniers auvergnats, maçons creusois) ; le chemin de

fer favorise un déplacement massif vers les agglomérations

urbaines, qui se gonflent de centaines de milliers d’immigrants.

Évolution de la population rurale dans la seconde moitié du XIXe siècle : quelques exemples

Royaume-Uni

France

Allemagne

Russie

États-Unis

1851 1911

1851 1911

1871 1911 1851 1914 1840 1910

Effectif de la population

rurale (en millions)

13,5

12,6

26,7

22,0

26,2

25,9

51,6

113,9 15,2

49,9

Pourcentage de la population rurale

par rapport à la population totale

52,0

27,0

74,5

55,8

63,9

40,0

92,2

81,4 89,2

54,3

L’explosion urbaine I

De 1851 à 1910-1914, la part des citadins dans la population totale passe dans le Royaume-Uni de 48 à 73 %, en France de 25,5 à

44,2 %, en Russie de 7,8 à 19,6 %, aux États-Unis d’environ 11

à 45,7 %. Le nombre des villes de plus de 100 000 habitants

s’accroît singulièrement : au lieu de 23 en 1800, l’Europe en

Population de quelques villes en

compte 135 en 1900, rassemblant 46 millions de personnes (soit

1800 et en 1900 (en milliers d’habi-

plus de 11 % de la population totale), contre 5,5 (3 %) cent ans

tants)

plus tôt. L’industrialisation et la révolution des transports pro-

voquent l’essor fulgurant de petites localités, comme Essen ou

1800

1900

Pittsburgh, l’expansion vigoureuse de villes anciennes, comme

Essen

443

Lyon, Düsseldorf ou Boston, et surtout la formation de grandes

Pittsburgh

2

534

métropoles qui dépassent le million d’habitants : Londres

Boston

25

671

d’abord, cité-phare pour les contemporains, où s’agglomèrent

Düsseldorf

10

410

960 000 habitants en 1800, 2 300 000 en 1850, 2 729 000 en 1911,

Lyon

110

524

mais en réalité 4 521 000, avec le comté, qui englobe les ban-

Berlin

172

2 072

lieues ; Paris, ensuite, qui passe de 546 000 habitants en 1800 à

New York

80

3 437

1 053 000 en 1850 et, après avoir annexé en 1860 les communes

Buenos Aires

40

1 272

comprises entre le mur d’octroi et les fortifications, 2 888 000

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pourcentage de farmers dans la popu-

en 1911, 4 521 000 avec ses nouvelles banlieues immédiates du

lation active

département de la Seine. La densité au km2 atteint des niveaux

considérables, variant entre 18 000 et 100 000 dans les capitales.

en Angleterre

Loger, nourrir, soigner, éclairer, faire circuler ces masses

et au Pays de Galles

humaines suppose des investissements et des travaux dont on

1841

23,0

parle longtemps avant de les réaliser (à Paris, sous le Second

1901

8,5

Empire). La ville déborde ses enceintes, quand elle ne les détruit **aux États-Unis**

pas, s'étend vers la périphérie le long des axes de communica-

1870

47,1

tion (voies ferrées, voies d'eau, routes) et se développe en hau-

1910

30,9

teur dans le centre. Elle opère en son sein une ségrégation sociale, réservant aux riches les beaux quartiers de l'Ouest à Londres,

Paris ou Berlin, et rejetant les pauvres dans les zones déshéri-

tées et les communes industrielles de la périphérie.

I **La modification de la structure professionnelle**

Le passage d'une société rurale et agraire à une civilisation industrielle et urbaine se traduit par une profonde mutation de la structure professionnelle de la population. Malgré la diversité des

catégories statistiques d’un État et d’un recensement à l’autre,

la tendance de l’évolution se dégage nettement : recul du sec-

teur primaire (agriculture, pêche, forêts), progrès des secteurs

secondaire (industrie) et tertiaire (transports, commerce, services publics et privés, professions libérales).

Population active en France et en Allemagne

Population active

en France

en Allemagne

1866

1906

1882

1907

Agriculture, forêts, pêche

49,8 % 42,7 %

42,5 % 28,6 %

Industrie

29,0 % 30,6 %

35,5 % 42,8 %

Commerce et transports

8,1 % 14,2 %

10,0 % 13,4 %

Prof. libérales, fonctionnaires

6,7 %

7,9 %

4,9 %

5,5 %

Domestiques

6,4 %

4,6 %

2,1 %

1,3 %

Divers (sans profession ?)

—

—

5,0 %

8,4 %

G. DUPEUX, La Société française, 1789-1960, p. 168, et P. GUILLEN, L’Empire allemand, 1871-1918, p. 109.

4. Les grandes migrations européennes

Les migrations internationales sont difficiles à mesurer à

l’échelle continentale. En Asie, plusieurs millions de Chinois ont gagné le Sud-Est du continent. En Europe, la rareté des pays d’accueil limite fortement les échanges internationaux de population ; seule la France s’ouvre largement à l’immigration : elle compte 379 000 étrangers en 1851, 741 000 en 1872, 1 159 000 en 1911. Les grands flux migratoires sont intercontinentaux et intéressent surtout les Européens, dont une quarantaine de millions s’expatrient vers les Amériques (75 % environ), l’Asie centrale et la Sibérie, l’Australie et la Nouvelle-Zélande, l’Afrique du Nord et du Sud. Les départs deviennent massifs à partir de

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

1845-1850, favorisés par la révolution des transports maritimes, puis par l’organisation des voyages groupés sous l’égide des compagnies de navigation, et encouragés par les gouvernements

Le pull et le push

En cherchant à expliquer les migrations internationales, on ou même les associations professionnelles, comme les syndicats a beaucoup discuté de

britanniques, soucieux de soulager le marché national du tra-

l’influence réciproque du fac-

vail et de garantir le niveau des salaires.

teur d’attraction du pays d’arri-

vée (le pull) et du facteur

Les causes du départ I

d’expulsion du pays de départ

(le push). Il n’est pas aisé de dis-

La principale cause de départ est la misère engendrée par les muta-socier leurs effets simultanés,

tions structurelles et les crises périodiques qui affectent la vie mais il semble bien que, dans

économique. Ainsi, la famine de 1845 chasse outre-mer

le cas des États-Unis, le pull

1 170 000 Irlandais, soit un septième de la population insulaire ; l’emporte nettement. Les

les difficultés de l’économie allemande suscitent une poussée

vagues d’immigrants corres-

de l’émigration germanique entre 1880 et 1885 ; l’accroissement

pondent aux périodes de pros-

de la pression démographique dans les pays insuffisamment déve-

périté de l’économie

américaine (les décennies des

loppés d’Europe orientale et méditerranéenne déclenche vers 1890

années 1840, 1850, 1880 et la

un mouvement slave et latin d’émigration qui ne cesse de gros-

période 1900-1914). Les

sir jusqu’en 1914.

phases de reflux coïncident

Les persécutions religieuses poussent aussi au départ les Israélites avec les crises économiques

(1837, 1857, 1873 et les

de l’Empire russe, en direction de l’Europe occidentale (Angleterre, années 1893-1897) et poli-France), puis vers les États-Unis. Les exilés politiques traversent tique (la Guerre de Sécession).

plus rarement l’Océan : Londres, Bruxelles, la Suisse et Paris leur Les migrations des travailleurs

offrent tour à tour ou simultanément un refuge. Cependant, les

européens vers les États-Unis

grands chocs politiques donnent le branle à des déplacements

dépendent essentiellement des

souvent forcés : « transportation » des insurgés de juin 1848 en

bonnes perspectives d’emplois

Algérie, transplantation dans le même territoire des Alsaciens-

dans ce pays. Le facteur push

Lorrains désireux de rester français après 1871.

est surtout perceptible lors de

la famine de la pomme de terre

À ces causes répulsives s'ajoute l'attraction exercée par les pays en Irlande et dans l'Europe du

d'accueil : goût de l'aventure, désir de faire fortune, espoir de

Nord-ouest à la fin des années

réaliser dans un pays neuf une utopie socialiste (1825 : Owen

1840.

fonde *New Harmony* aux États-Unis ; 1848 : Cabet essaye

d'installer son *Icarie* au Texas, puis en Illinois), élan de la bourgeoisie conquérante vers un monde à mettre en valeur et à

exploiter, etc.

Les pays d'accueil I

Les principaux pays d'accueil sont les États-Unis, de très loin

le premier, puis le Canada, le Brésil et l'Argentine, l'Australie.

La Sibérie reçoit plus de 3 500 000 immigrants entre 1896 et 1914, tous russes. Aux États-Unis, les immigrants se fixent en majorité dans le Nord-Est, laissant aux populations plus anciennes

le soin de faire reculer la « frontière ». Agglutinés par affinités nationales, ils se fondent lentement dans la masse : Allemands

et Scandinaves forment des communautés vivantes dans le

MiddleWest, Italiens, Russes, Polonais, Austro-Hongrois sur le

littoral nord-atlantique. L'afflux de Slaves et de Méditerranéens, catholiques, orthodoxes ou israélites, inquiète à la fin du siècle les partisans d'une Amérique blanche, anglo-saxonne et protestante : les mesures prises en 1882 contre l'immigration chi-

noise et en 1907 contre l'immigration japonaise préfigurent les

lois des quotas de 1921-1924, dirigées contre les Européens de

l'Est et du Sud.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'émigration européenne outre-mer au XIX^e siècle

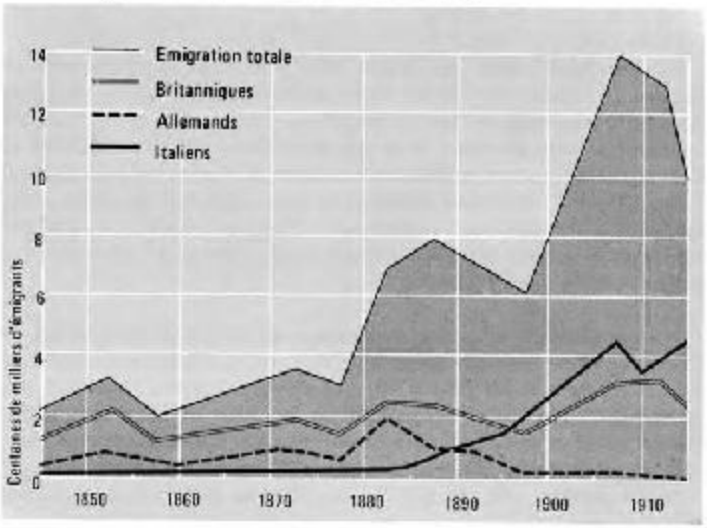

D'après M. Reinhard, A. Armengaud, J. Dupaquier, *op. cit.*, p. 397.

L'immigration aux États-Unis de 1820 à 1914 (évolution globale, par région d'origine)

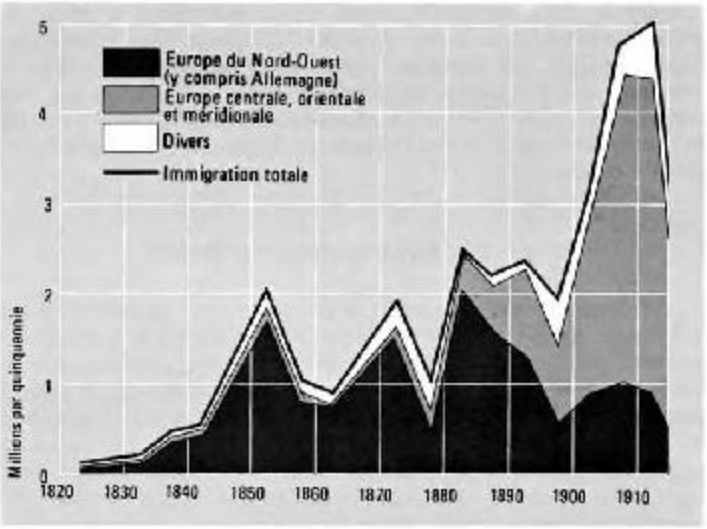

D'après M. Reinhard, A. Armengaud, J. Dupaquier, *op. cit.*, p. 413.

L'émigration européenne outre-mer au XIX^e siècle

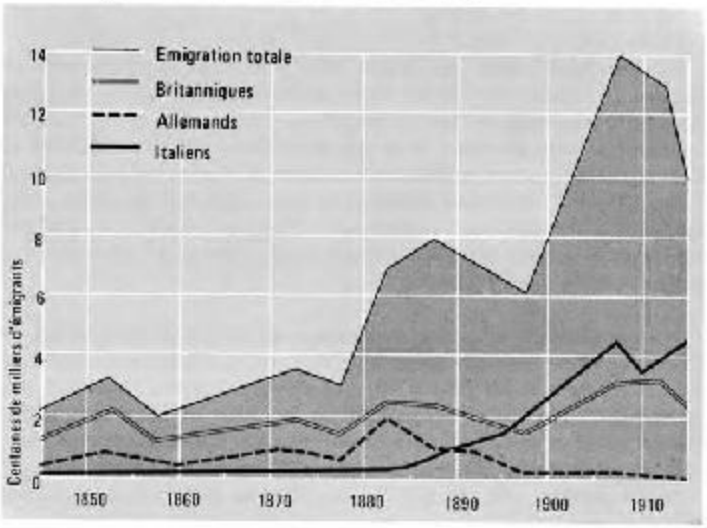

D'après M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, *op. cit.*, p. 397.

L'immigration aux États-Unis de 1820 à 1914 évolution globale, par région d'origine

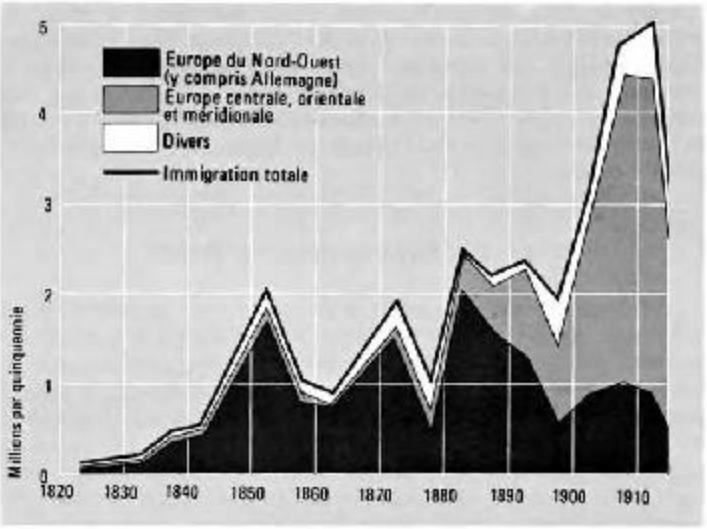

D'après M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, *op. cit.*, p. 413.

L'émigration européenne outre-mer au XIXe siècle

D’après M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, op. cit., p. 397.

L’immigration aux États-Unis de 1820 à 1914

(évolution globale, par région d’origine)

D’après M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, op. cit., p. 413.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

Les ouvrages fondamentaux sont ceux de M. REINHARD,

A. ARMENGAUD et J. DUPÂQUIER, *Histoire générale de la popu-*

lation mondiale, Paris, 1968, 708 p. et de J.-P. BARDET et J. DUPÂQUIER, dir., *Histoire des populations de l’Europe,* t. II, *La révolution démographique, 1750-1914*, Paris, 1998, 647 p.

Pour comprendre la démographie comme science, voir :

H. LE BRAS, *La démographie*, Paris, 2005, 455 p.

L’histoire du corps s’est développée récemment : A. CORBIN, dir.,

Histoire du corps, t.2 : De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, 2005, 447 p. Sur l’histoire anthropométrique : L. HEYBERGER, *La révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940,* Strasbourg, 2005, 780 p. et *L’histoire anthropométrique*, Berne, 2011, 172 p.

Pour la France, lire : A. FINE et J.-Cl. SANGOÏ, *La Population fran-*

çaise au XIXe siècle, Paris, 1996, 127 p., et J. DUPÂQUIER, dir., *Histoire de la population française*, t. 3, *De 1789 à 1914*, Paris, 1995, 548 p.

Pour les États-Unis : O. ZUNZ, *Naissance de l'Amérique industrielle, Détroit, 1880-1920*, Paris, 1983, 352 p., F. WEIL, *Les Franco-Américains, 1860-1980*, Paris, 1989, 253 p., N. GREEN, *Et ils peuplèrent l'Amérique. L'odyssée des émigrants*, Paris, 1994, 144 p. et A. FOUCRIER, *Le Rêve californien. Migrants fran-*

çais sur la côte Pacifique (XVIIIe-XXe siècle), Paris, 1999, 428 p.

étudient l'immigration de divers groupes ethniques et leur

insertion dans les villes américaines. Pour un survol général, voir les chapitres 7 à 11 de M. R. HAINES et R. H. STECKEL, eds.,

A Population History of North America, Cambridge, 2000, 736 p.

Sur les villes : J.-L. PINOL, *Le Monde des villes au XIXe siècle*, Paris, 1991, 230 p. et *Histoire de l'Europe urbaine*, tome 2, Paris, 2003, 864 p. ; J.-P. POUSSOU, *La Croissance des villes au XIXe siècle : France, Royaume-Uni, États-Unis et pays germaniques*, Paris, 1992, 502 p. ; F. WEIL, *Naissance de l'Amérique urbaine, 1820-1920*, Paris, 1992, 199 p. N. PIÉTRI, C. BUFFET et B. MICHEL, *Les Villes germaniques au XIXe siècle*, Paris, 1992, 216 p. ; J.-L. PINOL, dir., *Atlas historique des villes de France*, Paris, 1996, 318 p. Exemples de villes : J. GAILLARD, *Paris, la ville : 1852-1870*, Paris, 1997, 528 p. et, dans la collection *Histoire des grandes villes du monde* publiée par Fayard, J.-P. BLED, *Histoire de Vienne*, Paris, 1998, 525 p. ; F. WEIL, *Histoire de New York*, Paris, 2005, 378 p.

Pour des documents : A. GÉRARD, Y. KATAN, P. SALY et

H. TROCMÉ, *Villes et Sociétés urbaines au XIXe siècle. France, Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne, Autriche*, Paris, 1992, 373 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La vie économique

L I V R E D E U X I È M E

Chapitre 2

La croissance économique

Chapitre 3

La révolution des transports

Chapitre 4

Les échanges internationaux

Chapitre 5

L’industrialisation

Chapitre 6

Les agents de l’industrialisation

Chapitre 7

Les transformations de l’agriculture

Chapitre 8

La persistance des formes économiques

traditionnelles

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

2

La croissance économique

Avant le XIXe siècle, l'humanité n'avait pas connu de phase de croissance économique continue : le développement, lié au mouvement démographique, était coupé de longues périodes de stagnation.

Avec le processus qui commence en Angleterre vers 1780, s'amorce une nouvelle ère qui ne devait pas connaître d'arrêt jusqu'à nos jours : celle de la croissance régulière, qui a permis une remarquable amélioration du niveau de vie.

1. La croissance à long terme

L'économiste Rostow a présenté un schéma qui cherche à

Walt ROSTOW : Les Étapes de

rendre compte de cette profonde mutation ; les sociétés passe-

la croissance économique

raient successivement par les cinq étapes suivantes : la société

(The Stages of Economic

traditionnelle, les conditions préalables du démarrage, le démar-

Growth), 1960.

rage (*take-off*), le progrès vers la maturité, enfin l'ère de la consommation de masse. À part cette dernière, qui n'apparaît

qu'après 1914, on peut trouver, à la surface de la planète, dans

la seconde moitié du XIXe siècle, les quatre phases juxtaposées.

I **Avant le décollage**

D’abord, la société traditionnelle : faible productivité humaine, prépondérance écrasante de l’agriculture, société fermée en forment les principaux traits. Pour qu’elle évolue il faut qu’il se produise un accroissement du taux des investissements, c’est-à-dire de la part de la production non consommée qui est affectée à l’équipement. Dans les sociétés traditionnelles, le taux d’investissement reste du même ordre de grandeur que le taux d’accroissement démographique ; aussi le revenu par tête ne peut-il guère progresser — souvent même il régresse.

Pour qu’une économie décolle, il lui faut au préalable commencer un processus d’accumulation des capitaux : d’abord en augmentant la production et la productivité agricoles ou minières, ensuite, en affectant des investissements élevés aux travaux d’infrastructure — en particulier aux transports (routes, canaux). Dans ce domaine, l’État joue un rôle irremplaçable, car l’initiative privée ne peut fournir la masse de capitaux nécessaire, d’autant plus que leur rentabilité n’est qu’à long terme et souvent indirecte.

À ces transformations économiques, il faut en ajouter d’autres de nature différente telles que l’apparition d’une nouvelle élite, soucieuse de modernisation et prête à en tirer le maximum de profit, ou bien la montée du sentiment nationaliste, qui pousse

des coalitions d’intérêts à créer un État moderne et puissant

(exemples : en Allemagne, la coalition des Junkers de l’Est et des entrepreneurs de l’Ouest ; au Japon, coalition des samouraïs et

des marchands).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La croissance économique

Le décollage I

Produit national réel par tête

(en dollars de 1970)

Ces conditions préalables réunies (en Grande-Bretagne vers

1780, en France et en Belgique vers 1830), commence le démar-

1830 1860 1890 1910

G.B.

498

804 1130 1302

rage. Pendant cette phase, qui marque un changement des

Belgique

637

932 1110

structures économiques décisif, rapide et fondamental, une

Allemagne

481

729

958

série de conditions, liées étroitement entre elles, doivent être

France

343

474

668

883

réunies :

Suède

292

469

763

Italie

451

466

548

– une hausse du taux de l’investissement productif, à un niveau

Russie

236

276

398

proche de 10 % du produit national net ;

D’après N.F.R. CRAFTS, « Gross National

Product in Europe, 1870-1910 : Some new

– le développement d’un ou de plusieurs secteurs industriels

Estimates », Explorations in Economic

importants, ayant un taux de croissance élevé. Ces industries-

History, 1983, p. 389.

pilotes guident la croissance générale de l’économie ;

– l’existence ou la mise en place rapide d’un cadre politique, social et institutionnel, qui exploite au mieux les tendances à l’expansion et fasse de la croissance un phénomène durable. Cette tran-

sition brève et rapide s’établit ainsi selon Rostow.

Grande-Bretagne 1783-1802

Suède

1868-1890

France

1830-1860

Japon

1878-1900

Belgique

1833-1860

Russie

1890-1914

États-Unis

1843-1860

Canada 1896-1914

Allemagne

1850-1873

Cependant le concept de démarrage reste discutable. En effet,

la croissance apparaît comme un processus lent.

En France, la reconstruction du revenu national effectuée par

France

M. Lévy-Leboyer apporte un certain soutien à la thèse du take-

off. Il semble que dans les années 1840 (et non 1830, comme le

1. Indice de la production industrielle

dit Rostow), la part de la formation brute de capital fixe dans le (100 = 1908-1912)

produit intérieur brut marque un saut par rapport aux deux décen-

2. Part de la formation du capital

nies antérieures. La conclusion reste la même si on raisonne en

fixe (FCF) brute et nette dans le pro-

net, et non en brut, en déduisant les amortissements du capital

duit intérieur (en %)

usé dans le processus productif. Néanmoins on est loin de trou-

Indice

FCF/PIB

ver le seuil de 10 % indiqué par Rostow. La formation nette de

brute

nette

capital fixe serait passée de 5 % à 7 % du produit intérieur net,

1820-1829 23,4

10,4

4,8

1830-1839 27,2

10,7

4,8

un pourcentage qui inclut les investissements dans les bâtiments

1840-1849 34,6

12,5

7,0

dont beaucoup ne contribuent pas à la production. On ne peut

1850-1859 43,3

12,3

7,2

nier qu’il y ait une accélération sous la monarchie de Juillet et

1860-1869 50,8

12,4

7,3

le Second Empire, mais on n’observe pas de saut spectaculaire

1870-1879 53,8

11,6

5,8

par rapport à l’époque de la Restauration. La production indus-

1880-1889 63,6

14,0

7,8

trielle en volume, par exemple, progresse dans les années 1840

1890-1899 72,4

13,6

6,9

et 1850 par rapport aux deux décennies qui les encadrent

1900-1909 84,7

13,9

7,2

(2,3 - 2,5 % par an au lieu de 1,5 - 1,6 %), sans créer les condi-

1910-1913 106,8

14,4

8,6

tions d’une croissance qui se poursuivrait sur sa lancée, puisqu’un ralentissement est perceptible dès les années 1860 et s’accen-D’après M. LÉVY-LEBOYER ET F. BOURGUIGNON,

L’Économie française au XIXe siècle.

tue à la suite de la guerre de 1870 et de la perte de l’Alsace-

Lorraine. M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon sont ainsi amenés

à proposer une nouvelle chronologie de la croissance française

au XIXe siècle.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

1. La période 1825-1859 bénéficie de la poussée de l’industriali-Produit intérieur brut (PIB) :

sation, du développement d’un marché intérieur qui absorbe pro-

somme des valeurs ajoutées

duits agricoles et biens de consommation, et d’un commerce

brutes (c’est-à-dire amortisse-

ments du capital non déduits)

extérieur dynamique.

des biens et services produits

2. Les années 1860-1885 sont marquées au contraire par une décé-

sur le territoire national, quelle

lération, à un moment où d’autres pays concurrents progressent ;

que soit la nationalité des pro-

ducteurs.

l’épargne est détournée de l’investissement productif, la compé-

titivité de l’économie nationale s’en ressent.

Produit national brut (PNB) :

somme des valeurs ajoutées

3. À partir du milieu des années 1880 et surtout au début du

brutes des biens et services

XXe siècle, la croissance repart avec la modernisation de l’industrie.

produits par les acteurs éco-

nomiques d’un pays, incluant

Pour les États-Unis, on a fortement contesté les dates assignées

les produits nets provenant de

par Rostow au *take-off* (1843-1860) et le rôle qu’il fait jouer dans l’étranger (revenus des inves-ce processus à la construction des chemins de fer. Il semble bien

tissements). Le PNB est égal au

que se soit produite une accélération de la croissance du PNB

PIB, plus le solde extérieur

par tête pendant ces deux décennies, mais il ne faut pas exagé-

(positif ou négatif). En fait, les

rer la discontinuité.

deux variables, PIB et PNB,

sont généralement très proches

On ne retrouve pas, d’autre part, le doublement du taux d’inves-

l’une de l’autre.

tissement. Avant le démarrage, le taux de formation nette de

Le PIB par tête n’est pas une

capital dépasse déjà de beaucoup les 5 % de la période des condi-

mesure du revenu par tête, a

tions préalables et oscille en moyenne sensiblement autour des

fortiori du bonheur individuel.

Néanmoins, pour le XIXe siècle,

mêmes valeurs durant le *take-off*. Certains en repoussent ainsi c'est le meilleur indicateur dont

l'origine jusque vers les années 1820. D'autres, au contraire, pen-on dispose pour mesurer la

sent que la révolution industrielle n'a eu lieu aux États-Unis

croissance économique et le

qu'après la guerre de Sécession.

niveau de vie moyen qui ne

tient pas compte de l'inégalité

De même, l'idée que les chemins de fer ont été le secteur de pointe dans la répartition des revenus.

qui a entraîné toute la modernisation de l'économie américaine

ne paraît pas résister à l'analyse ; en fait, les voies ferrées ont été une réponse à l'expansion économique, plus qu'elles n'ont

suscité l'industrialisation. Avant 1865, elles ne contribuent pas

encore à unifier le marché national ; leur rôle consiste surtout

dans l'extension de l'agriculture à l'ouest et dans la réorganisa-

Formation nette de capital aux

tion des circuits commerciaux inter-régionaux. Le développe-

États-Unis (en pourcentage du PNB)

ment économique est un phénomène trop complexe et trop diversifié pour se réduire à l'action dominante d'un seul secteur privilégié. Il faut faire intervenir dans l'analyse le commerce inter-national, la création d'un réseau d'institutions financières, la généralisation de l'esprit d'innovation et d'entreprise, la politique suivie par les pouvoirs publics, les idéologies, l'offre et la demande de main-d'œuvre, etc.

1839	8,6
1844	6,3
1849	7,3
1854	10,2
1859	8,5

I **La marche vers la maturité**

Une quatrième étape suit le démarrage : la marche vers la maturité, qui dure une soixantaine d'années. Celle-ci n'est atteinte que par un petit nombre de pays avant 1914 : Grande-

Bretagne (1850), États-Unis (1900), Allemagne et France (1910), Belgique. La technologie moderne se diffuse dans des secteurs toujours plus nombreux. De nouvelles industries de pointe communiquent leur élan, quand se ralentit la croissance des secteurs les plus dynamiques de la période antérieure. « Après le démarrage des chemins de fer entre 1850 et 1875 (où le rôle actif avait été joué en premier lieu par l'industrie du charbon,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

la sidérurgie et la mécanique lourde), ce sont l'acier, les constructions navales, les produits chimiques, l'électricité et les produits

Théorie néo-classique de la croissance

de la machine-outil moderne, qui, à leur tour, dominent l'économie et soutiennent la cadence générale de la croissance »

La croissance dépend de la

(Rostow). Le volume des investissements représente désormais

quantité des facteurs de pro-

de 10 à 20 % du revenu national ; la production dépasse consi-

duction (terre, travail, capital)

dérablement la croissance démographique et la hausse des reve-

mis en œuvre et de la **qualité**

de ces facteurs qui se mesure

nus par tête connaît une ascension régulière sans précédent dans

par les variations de la pro-

l'histoire antérieure. La Suède de la fin du XIXe siècle fournit

ductivité.

un bon exemple de conversion économique réussie : à l'expor-

Exemple :

tation du bois de construction, à la production de fonte, aux che-

Aux États-Unis, entre 1840 et

mins de fer qui avaient soutenu son démarrage des années

1900, le produit national net

1870-1890, elle substitue, quand ces secteurs perdent de leur dynacroît plus vite que la quantité des

misme, la fabrication de la pâte de bois, l'industrie des allumettes, facteurs de production (en pour-l'élaboration d'aciers fins et la mise en valeur de son potentiel

centage, par an) :

hydroélectrique.

produit

+ 4,0

travail

+ 2,8

Les effets de la croissance I

terre

+ 2,2

capital

+ 4,3

La croissance régulière transforme en profondeur les économies.

Le taux de croissance pondéré

On constate une nouvelle répartition de la population active :

des facteurs étant de + 3,1 %, la

diminution relative du secteur primaire, augmentation des sec-

productivité totale des facteurs a

teurs secondaire et tertiaire :

donc augmenté de :

Estimations de la structure de la population active mondiale

4,0 - 3,1 = + 0,9 % par an.

(en pourcentage)

La croissance de la productivité

explique un cinquième de la

Primaire

Secondaire

Tertiaire

Total

croissance totale (au lieu de près

1800

79,0

10,5

10,5

100,0

de la moitié en 1900-1960) et

1860

76,1

12,0

11,9

100,0

près de 60 % de la croissance par

1880

74,5

12,5

13,0

100,0

tête (les trois quarts en 1900-

1900

72,2

13,2

14,6

100,0

1960).

D’après P. BAIROCH, « Structure de la population active mondiale de 1700 à 1970 » dans Annales ESC, septembre-octobre 1971, p. 965.

Du fait du poids démographique des régions restées tradition-

nelles, comme l’Asie sud-orientale et extrême-orientale, l’évo-

lution des structures de la population active mondiale semble

lente. Le secteur primaire continue à croître en valeur absolue :

340 millions de personnes en 1800, 450 en 1860, 550 en 1900.

Entre-temps, l’industrie et le tertiaire font plus que doubler,

passant l’un de 45 à 102 millions de personnes, l’autre de 45 à

112 millions. Ces chiffres globaux montrent qu’à l’aube du

XXe siècle, 3 hommes sur 4 vivaient encore du travail de la terre, mais ils ne rendent pas suffisamment compte de la disparité entre

les régions en voie de transformation et celles qui ne bougent

guère. Une comparaison avec la structure de la population

active britannique — la plus évoluée de cette époque — est

instructive à cet égard.

Nul autre pays, en 1914, n'avait poussé l'évolution aussi loin,

en particulier en ce qui concerne la forte diminution du secteur

primaire, mais le sens de l'évolution est le même ailleurs.

La croissance n'a pu se faire que par un transfert de la main-

d'œuvre de l'agriculture vers les deux autres secteurs.

L'agriculture, en effet, atteint plus rapidement que l'industrie

la zone des rendements décroissants : au fur et à mesure que la

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

population croît, on met en valeur des terres marginales, dont le produit par travailleur baisse. Si, à l'origine du phénomène

de croissance, elle joue un rôle important, par la suite, elle risque de le freiner, en faisant baisser la productivité moyenne des travailleurs et en gênant la répartition la plus rationnelle des res-

sources. Le transfert de la main-d'œuvre semble avoir fini par

jouer plus au profit du tertiaire que du secondaire, car, dans le

secteur industriel, il s’opère une sorte de redistribution interne entre l’artisanat traditionnel et l’usine mécanisée.

Structure de la population active (PA) et du produit national (PN) britannique (en pourcentage)

Primaire

Secondaire

Tertiaire

Total

PA

PN

PA

PN

PA

PN

PA

PN

1800

35,9

32,5

29,7

23,4

34,4

44,1

100

100

1860

18,7

17,8

43,6

36,5

37,7

45,8

100

100

1880

12,6

10,4

43,5

37,6

43,9

52,0

100

100

1900

8,7

6,1

46,3

40,2

45,0

53,7

100

100

D’après DEANE and COLE, British Economic Growth, pp. 142, 166, 291.

Du fait des différences de productivité et des mouvements de

prix, les transformations de la structure du revenu national, selon les secteurs, ont été encore plus défavorables à l’agriculture : la terre perd relativement de sa valeur, par rapport à la fortune mobilière et à la propriété immobilière favorisée par l’urbanisation.

D’une décennie à l’autre, on enregistre une hausse du produit

national par tête, signe de l’enrichissement et de l’amélioration

du niveau de vie général à long terme. À prix constant, en Grande-

Bretagne, le PNB quadruple entre 1811 et 1901, soit un taux de

croissance moyen de 1,5 % par an. La croissance au XIXe siècle n'a donc pas été rapide, si on la compare à celle des pays occidentaux depuis 1945. Le produit intérieur net allemand a progressé de 1850 à 1913 à un taux de 2,6 % par an, dû à la fois à un progrès de la productivité (1,8 %) et à une augmentation du nombre des travailleurs (1,2 %) ; entre 1950 et 1959, le produit intérieur allemand a progressé de 6,6 % par an, beaucoup plus grâce aux gains de productivité (4,7 %), très supérieurs à ceux du XIXe siècle, qu'à la progression de la main-d'œuvre (2,5 %).

La géographie de la croissance au siècle dernier explique la carte des inégalités de développement actuelles : c'est alors que se sont creusés les écarts dus à un développement inégal de la production agricole et industrielle. À l'intérieur du peloton de tête, il y a eu des changements de rang, mais il est remarquable que les derniers en 1810 l'étaient encore en 1910 (Espagne, Italie, Russie, Japon). Quant aux autres pays peuplés qui ne faisaient que commencer une industrialisation timide, au début du XXe siècle, ils avaient pris un retard tel qu'ils ne pouvaient espérer rattraper avant de nombreuses décennies le niveau atteint par les pays développés en 1914.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

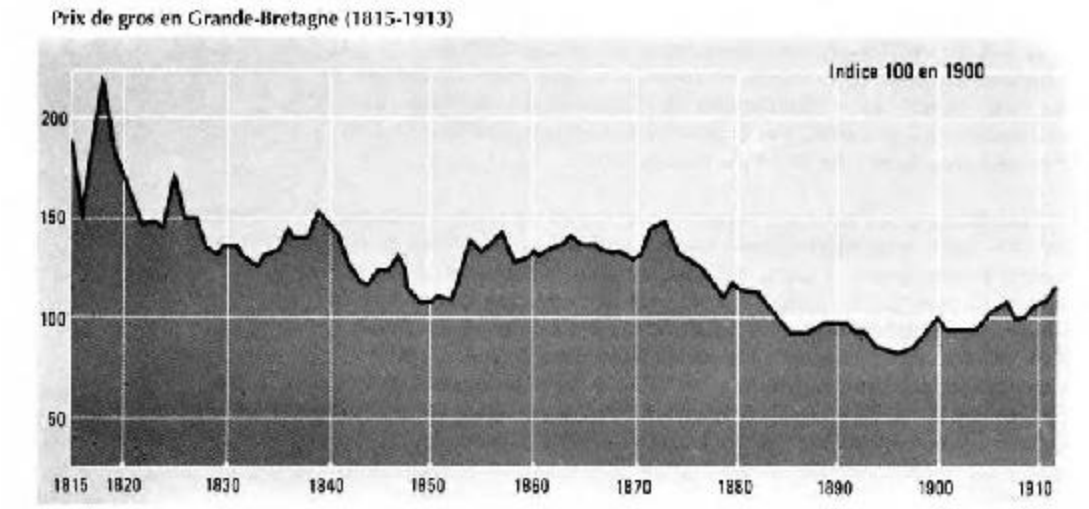

La croissance économique

2. La conjoncture

Si, au XIXe siècle, toute décennie voit la production augmenter, le rythme de cette croissance paraît beaucoup plus heurté que celui des économies occidentales depuis 1945. Plus ou moins régulièrement, une rupture — crise ou dépression — brise la tendance ascendante.

Ces crises cycliques s'inscrivent elles-mêmes dans des mouvements beaucoup plus longs : mouvements de longue durée Kondratieff, mouvement séculaire (ou *trend*).

Les mouvements de longue durée I

Il ne faut pas confondre les mouvements des prix et les mouvements de la production. Ces derniers, tout au long du siècle,

sont orientés constamment à la hausse : ce qui varie, c'est leur

taux de croissance, plus ou moins rapide selon les époques. Les

mouvements des prix, au contraire, ont connu des fluctuations

tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Néanmoins, il semble qu'il y ait souvent une corrélation positive entre les mouvements de

prix et la variation des taux de croissance : en général, ils baissent et augmentent ensemble. Kondratieff a discerné plusieurs

mouvements de prix dans le *trend* capitaliste (chaque cycle se composant d'une phase de hausse, suivie d'une baisse), dont trois

au XIXe siècle.

hausse

baisse

Deuxième cycle

1787-1814

1815-1849

Troisième cycle

1850-1873

1874-1896

Quatrième cycle

1897-1913-1920

1921-1933

Mais ce découpage reste contestable en partie.

Prix de gros en Grande-Bretagne (1815-1913)

De l'observation de la courbe des prix de gros anglais on peut conclure qu'il y a une baisse de 1818 à 1852, puis une hausse de 1852 à 1857, suivie d'une sorte de plateau (1857-1870), qui se termine par la brusque montée de 1870-1873. On pourrait aussi

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

bien découvrir une relative stabilité des prix entre 1830 et 1870, ou bien un *trend* séculaire de baisse de 1815 à 1896, suivi d'un *trend* de hausse à partir de la fin du XIXe siècle. Certains historiens ont eu trop tendance à enfermer la conjoncture du siècle dans des carcans chronologiques trop précis, parlant de la prospérité des années 1850-1873, puis de la « grande dépression » de 1873-1896. En fait, cette image, pour caractériser le dernier quart du XIXe siècle, n'est peut-être qu'un « mythe ».

Pour rendre compte de ces mouvements longs, il semble bien qu'il faille faire appel à un faisceau d'éléments, car toute argumentation fondée sur une cause unique se heurte à de nombreuses objections.

C'est le cas, en particulier, pour les explications purement

Théorie quantitative de la

monétaires. Selon celles-ci, la production d’or et d’argent, due

monnaie

aux découvertes aléatoires de gisements, serait la cause du

Les monétaristes s’appuient sur

mouvement des prix. En fait, on constate que la production d’or

la théorie quantitative de la

augmente rapidement vers la fin de la période de baisse des prix

monnaie qui s’exprime, sous

et diminue au cours de la phase de hausse. En effet, l’or, en régime sa forme la plus simple, par

d’étalon-or, a un prix fixe ; par rapport aux autres marchandises, l’identité

il se valorise quand les prix baissent ; les facteurs de production **MV** = **PQ**

sont alors relativement meilleur marché, ce qui accroît la « pro-

où **M** désigne la masse de

fitabilité » de l’extraction aurifère. En cas de hausse générale des monnaie en circulation,

prix, les profits miniers, au contraire, diminuent. Il y a bien cor-V la vitesse de circulation

rélation, au XIXe siècle, entre la production d’or et les prix, mais de la monnaie,

celle-ci n’apparaît « ni rigide, ni unilatérale » (G. Imbert).

P l’indice moyen des prix,

Corrélation ne signifie pas lien causal. L'or n'a pas joué de rôle **Q** les quantités produites.

déterminant dans le déclenchement des mouvements longs ; mais

l'afflux d'or accroît le pouvoir d'achat général grâce à l'aug-

mentation des émissions de monnaie fiduciaire, et constitue un

puissant adjuvant lors de la phase de hausse. Néanmoins, la ques-

tion reste controversée et les travaux de Milton Friedman ont

montré, pour les États-Unis, que les mouvements de prix reflé-

taient essentiellement les variations du stock monétaire.

Pour montrer la complexité des phénomènes explicatifs des mou-

vements de longue durée, on peut s'appuyer sur le schéma

d'Imbert.

Pendant le *palier stabilisateur* de la baisse, les conditions favorables aux entrepreneurs dynamiques se préparent : abondance

de main-d'œuvre disponible, bas taux d'intérêt, baisse des loyers, élimination des producteurs marginaux (faillites). La cause de

la *reprise* ne réside pas dans la demande, mais dans la production qui s'accroît avant les prix — cet accroissement étant le fait d'industriels entreprenants — dans les secteurs de pointe. À l'origine se trouve donc *l'innovation* (par exemple : les chemins de fer vers 1850, l'électricité vers la fin du siècle). Ensuite, la

reprise fait tache d'huile sur les autres secteurs à croissance plus lente : industries plus anciennes, agriculture, etc. Des goulots

d’étranglement ne tardent pas à se produire. De ces rigidités naît la hausse des prix, suscitée par la hausse des revenus, face à une offre insuffisante. À ce moment-là, l’augmentation de la production d’or, qui a commencé pendant la phase de baisse anté-

rieure, permet le gonflement de la monnaie fiduciaire et du crédit,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

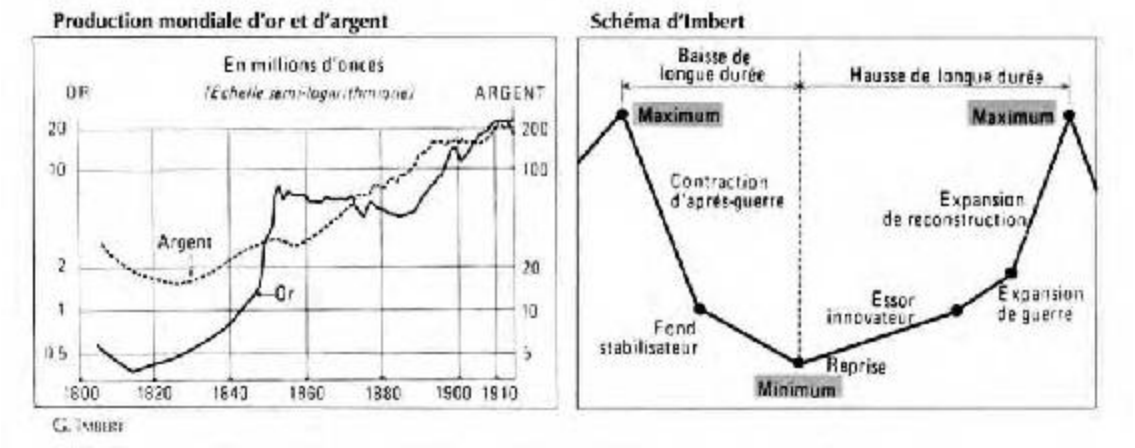

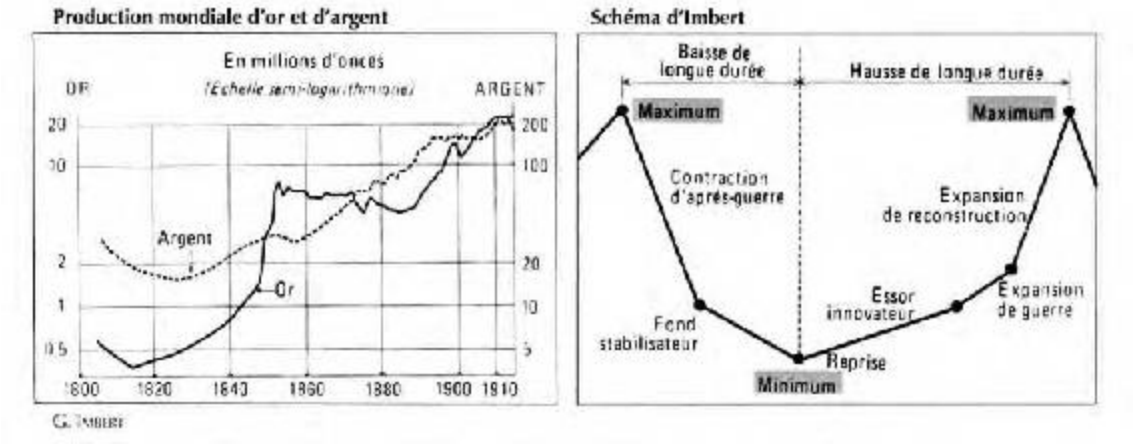

La croissance économique

puis de la monnaie scripturale. Avec un retard, l’agriculture

répond à son tour à la hausse des revenus. Désormais, la reprise

est totale et on entre dans la phase de *l'essor innovateur* : les industries dynamiques tirent l'ensemble du système économique ;

l'accroissement de la demande entraîne une hausse des prix. Les

profits croissent, favorisant les réinvestissements. Puis, peu à

peu, la situation se renverse ; les autres revenus augmentent, le

profit diminue ; les industries dynamiques voient leur rythme

de croissance faiblir. L'expansion s'arrêterait, si elle n'était

relayée alors par des facteurs politiques, qui en sont issus, et par la marche vers la *guerre*. On a constaté une corrélation entre hausse de longue durée et période de guerres, baisse de longue

durée et période de paix. L'économie de guerre, soutenue par les

dépenses de l'État, maintient l'expansion et la tension des prix.

La paix revenue, après une courte crise de reconversion, un nou-

veau *boom* prend le relais : celui de la *reconstruction*, dû à l'augmentation de la demande des biens dont les consommateurs ont

été privés antérieurement, et à la nécessité de relever les ruines et de rénover l'équipement usé. La hausse des prix s'accélère alors très vigoureusement, mais, au bout de quelques années, cette

accélération prépare le renversement de tendance *vers la baisse de longue durée*. Les gouvernements du XIXe siècle, épris

d'orthodoxie financière et d'équilibre budgétaire, pratiquent

une politique déflationniste pour maintenir la parité-or de leur

L'inflation est le déséquilibre

monnaie, qui a souffert de l’inflation de guerre. La diminution

économique dû à l’excès de la

des dépenses publiques ralentit l’activité économique, entraîne

demande, entretenu par la mul-

la baisse des prix et freine les investissements. Ainsi s’installe tiplication des signes moné-

la *récession de longue durée* : la baisse se propage par un pro-taires, par rapport aux

cessus cumulatif ; le taux de croissance de la production faiblit.

ressources disponibles. La raré-

Ce sont les prix qui enregistrent l’essentiel de la baisse : une

faction de ces signes déter-

dépression profonde au début, puis une diminution plus lente

mine un excès de l’offre sur la

jusqu’au « palier stabilisateur » ; l’agriculture voit ses revenus demande : on est alors dans un

nets baisser. La circulation monétaire se ralentit. La déflation

état de **déflation.**

avantage les propriétaires et les prêteurs au détriment des fer-

miers, des locataires et des débiteurs. Le profit diminue, affai-

blissant l’esprit d’entreprise. Les investissements se font moins

nombreux. Peu à peu, les divers revenus (profits, salaires, loyers, intérêts) trouvent un niveau d'ajustement. Pendant une période

de paix d'environ un quart de siècle se préparent de nouvelles

innovations. Ainsi le cycle reprend sa phase de hausse.

Production mondiale d'or et d'argent

Schéma d'Imbert

G. IMBERT

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Crises majeures

I **Les crises cycliques**

1818-1819

Les mouvements de longue durée ne se présentent pas sous une

1825

forme linéaire ; le mouvement réel est fait de fluctuations

1837

autour de la tendance droite. Ces cycles ont reçu des noms variés, 1845-1847

selon leur durée : de 7 à 10 ans (cycles Juglar), de 3 à 4 ans (cycles 1857

Kitchin). On constate de notables décalages chronologiques et,

1866

plus encore, des différences d’intensité des cycles selon les

1873

pays. Tous ne sont pas, en général, atteints par la crise en même

1883

1890

temps et elle les frappe plus ou moins durement. Dans une phase

1893-1895

de baisse Kondratieff, la longueur des baisses cycliques l’emporte 1900

sur celle des hausses, tandis que dans la phase de hausse, c’est

1907

l’inverse, et les baisses y ont une intensité moindre. C’est pour-

1913

quoi les plus importantes récessions cycliques du siècle se sont

produites entre 1815-1848 et 1873-1896, tandis qu’entre 1850-

1873 et 1897-1913, elles se distinguent par leur courte durée d’un à deux ans en moyenne. Le rythme d’une crise tous les 7 à 10 ans

a caractérisé l’ère capitaliste libérale. Pour expliquer cette

périodicité, il faut faire intervenir toutes les circonstances économiques et les différentes formes d’investissement : variation

des stocks, investissements en biens durables, investissements

dans la construction immobilière, ainsi que l’investissement à

Voir Introduction p. 12

l’étranger.

Crise financière à New York

Jusque vers 1850, les crises rappellent, par certains traits, celles **(9 mai 1837)**

de l’Ancien Régime. Ainsi pour la crise de 1847. À partir de 1845, N « On trouve une preuve de la

de mauvaises récoltes frappent le Royaume-Uni et l’Europe conti-

détresse financière qui envahit la

nentale ; pour lutter contre la crise de subsistances et la famine, communauté dans le prix réduit

on importe des céréales de l’étranger, d’où un déficit de la

des actions et du foncier non bâti.

balance commerciale, des sorties d’or. Les agriculteurs appau-

Toutes les actions des banques

vris achètent moins de produits textiles ; faillites et chômage

locales sont tombées en-dessous

se succèdent dans cette branche. Mais un autre aspect de la crise

du pair. Chemins de fer et canaux

en fait une crise industrielle moderne : la construction des che-

ne rapporteront pas, dans beau-

mins de fer encourage la spéculation boursière ; les cours des

coup de cas, plus de la moitié de

actions montent, alors que les revenus ne peuvent que progresser

leur valeur de l'an dernier… Les

lentement. Aussi l'optimisme boursier trouve-t-il son terme ;

immenses fortunes dont on enten-

dait tant parler aux beaux jours de

des ventes massives, encouragées par les variations en hausse

la spéculation ont fondu comme

du taux de l'escompte, entraînent une panique boursière (krach),

neige au soleil d'avril. Personne

la ruine de nombreux spéculateurs et épargnants. La crise indus-

ne peut espérer échapper à la

trielle s'étend à la métallurgie. Elle culmine à la fin de 1847 en ruine, sauf s'il n'est pas débiteur.

Angleterre et en France : la baisse des prix, des salaires, des pro-Heureux celui qui a peu mais qui

fits, le chômage créent un fort mécontentement non seulement

est libre de toute dette. » N

chez les ouvriers, mais aussi dans certaines couches de la bour-

P. HONE, Journal, cité dans J. HEFFER,

geoisie. En Angleterre, c’est la reprise de l’agitation chartiste, L’Union en péril : la démocratie et

que le gouvernement maîtrise sans grande difficulté ; en France,

l’esclavage, p. 69.

c’est l’aggravation de la tension politique, qui aboutit à la révolution de 1848, dont le caractère social inquiète suffisamment

les détenteurs de capitaux et d’épargne pour relancer la crise, dont le pays ne sort vraiment qu’après 1850.

À partir du début de la seconde moitié du XIXe siècle, les crises

cycliques ne sont plus déterminées par les circonstances atmo-

sphériques. Le déséquilibre entre l’offre et la demande, les fluc-

tuations des investissements dont le montant dépend des

prévisions des entrepreneurs, la spéculation boursière, l’inégale

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

croissance des revenus des salariés et des employeurs, les inquié-

tudes financières jouent le rôle essentiel, en proportion variable selon les pays. L’existence d’un marché mondial ne supprime

pas totalement l’autonomie nationale.

Pour approfondir ce chapitre

L’histoire économique exige de l’étudiant la maîtrise d’un cer-

tain nombre de concepts et de mécanismes. Pour cela, l'ouvrage

de J. BOUVIER, *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIXe-XXe siècle)*, Paris, 1977,

382 p. se révélera fort utile. Pour une initiation à l'économie

comme science sociale, on recommandera N. G. MANKIW,

Principes de l'économie, Paris, 2010, 1076 p.

Outre les livres cités dans l'introduction, on consultera avec

Le PIB par tête relatif

profit la vaste fresque, complétée d'une riche bibliographie, de

(États-Unis = 100)

J.-Ch. ASSELAIN, *Histoire économique. De la révolution indus-*

1830

trielle à la Première Guerre mondiale, Paris, 1985, 382 p., qui 1. Australie

117,4

couvre l'Europe, les États-Unis, le Japon et les pays dominés. Pour
2. Royaume-Uni

100,4

replacer le XIXe siècle européen dans un temps très long, il n'y

3. États-Unis

100,0

a rien qui puisse se comparer avec F. CROUZET, *Histoire de l'éco-*
4. France

78,4

nomie européenne, 1000-2000, Paris, 2000, 440 p.

5. Pays-Bas

76,8

6. Suède

66,3

Pour les principaux pays, *on dispose désormais d'un large choix.*

7. Danemark

58,4

Pour la France*, F. C*

8. Autriche

55,1

ARON, Histoire économique de la France,

XIXe-XXe siècle, Paris, 1995, 451 p. ; D. BARJOT, Histoire ***1870***

économique de la France au XIXe siècle, Paris, 1995, 320 p.

1 Australie

113,0

A. BELTRAN et P. GRISET, La Croissance économique de la

2 Nouvelle-Zélande 110,0

France, 1815-1914, Paris, 1994, 189 p. ; A. BRODER, L'Économie
3 Royaume-Uni

100,4

française au XIXe siècle, Gap, 2000, 260 p. ; J.-Ch. ASSELAIN, 4 États-Unis

100,0

Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours, 5 Belgique

83,6

tome 1 : De l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale,

6 Canada

82,8

Paris, 1984, 221 p. Dans A. GUESLIN, dir., Nouvelle Histoire éco-
7 France

80,9

nomique de la France contemporaine, Paris, 2 volumes couvrent 8 Pays-Bas

78,7

le XIXe siècle : t. 1, J.-P. D

9 Allemagne

67,9

AVIET, L'Économie préindustrielle, 1750-

1840, Paris, 1993, 126 p., et t. 2, P. V

10 Danemark

65,9

ERLEY, L'Industrialisation,

1830-1914, Paris, 1989, 128 p. À consulter aussi : D. DIATKINE

1913

et J.-M. GAYMAN, Histoire des faits économiques, 2 vol., t. 1, 1. États-Unis

100,0

Croissance et crises en France de 1840 à 1890, t. 2, Croissance
2. Australie

97,6

et crises en France de 1895 à 1974, Paris, 1994-95, 256+256 p. ;
3. Canada

96,8

Y. BRETON, A. BRODER et M. LUTFALLA, dir., La Longue Stagnation
4. Royaume-Uni

84,7

en France : l'autre grande dépression, 1873-1897, Paris, 1997,
5. Nouvelle-Zélande

83,8

492 p. ; H. BONIN, Histoire économique de la France depuis 1880,
6. Argentine

81,3

Paris, 1988, 333 p.

7. France

77,0

8. Belgique

74,3

Pour le Royaume-Uni, *F. CROUZET, L'Économie de la Grande-*
9. Allemagne

74,2

Bretagne victorienne, Paris, 2009, 311 p. et C. Ó GRADA, Ireland :
10. Suisse

72,6

A New Economic History, 1780-1939, Oxford, 1994, 536 p.

Leandro PRADOS DE LA ESCOSURA,

Pour l'Allemagne, *M. HAU, Histoire économique de l'Allemagne :*

« International Comparisons of Real

XIXe-XXe siècles, Paris, 1994, 346 p. ; N. PIETRI, Évolution éco-Product, 1820-1990 », Explorations in

nomique de l'Allemagne du milieu du XIXe siècle à 1914, Paris, Economic History, January 2000, p. 24-26.

Les PIB sont mesurés par la parité des pou-

1982, 565 p.

voirs d'achat et non par les taux de change.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour les États-Unis, *Y.-H. NOUAILHAT, Évolution économique des États-Unis du milieu du XIXe siècle à 1914, Paris, 1982, 466 p. et S. ENGERMAN et R. GALLMAN, eds., The Cambridge*

Economic History of the United States, vol. 2, The Long

Nineteenth Century, Cambridge, 2000, 1021 p.

Pour la Russie, *A. ROWLEY, Évolution économique de la Russie du milieu du XIXe siècle à 1914, Paris, 1982, 332 p.*

Pour l'Espagne*, A. BRODER, Histoire économique de l'Espagne contemporaine, Paris, 1998, 357 p.*

Les idées de Kondratieff ont retrouvé récemment une certaine

faveur : N. KONDRATIEFF, Les grands cycles de la conjoncture, Paris, 1992, 558 p.

Il est utile de connaître les ***principaux recueils de statistiques :*** *J.-M. JEANNENEY et E. BARBIER-JEANNENEY, Les Économies*

occidentales du XIXe siècle à nos jours, 2 vol., Paris, 1985, 327 + 313 p. ; E. CHADEAU, L'Économie nationale aux XIXe et

XXe siècles, Paris, 1989, 257 p. ; B.R. MITCHELL, European Historical Statistics, 1750-1975, Londres, 1981, 868 p. ; S.B. Carter et al. , Historical Statistics of the United States, Millenial Edition, 5 volumes, New York, 2006, 4491 p.

Pour se tenir au courant des ***recherches actuelles sur le***

XIXe siècle, *on consultera les principales revues d'histoire économique, les plus importantes étant américaines (Journal of*

Economic History, Explorations in Economic History) et anglaise (Economic History Review), sans pour autant négliger les fran-

çaises (Annales ESC ; Histoire, Économie et Société). Voir aussi la European Review of Economic History et le Journal of European Economic History.

Tout étudiant en histoire doit lire le dossier Où va l'histoire économique ? publié dans la revue Historiens & Géographes, n° 378, mai 2002.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

3

La révolution des transports

En un siècle, l'homme conquiert l'espace dans toutes ses dimensions. Vitesse et puissance caractérisent les nouveaux moyens de transport. En 1815, il fallait 40 heures pour aller en malle-poste de Paris à Calais ; en 1914, 3 heures 15 minutes par train rapide. Aux lourds voiliers, tributaires du régime et de la force des vents, se sont substituées des lignes de navires à vapeur. La transmission des nouvelles par la télégraphie aérienne, soumise aux conditions de visibilité, fait place à un réseau serré de câbles. L'automobile annonce la résurrection de la grande route, tandis que l'avion en 1914 s'apprête à sortir de l'ère des exploits sportifs. Ce sont ces profondes mutations qu'on désigne du nom de

« révolution des transports ».

1. Innovations techniques

À l'origine de ces transformations, on trouve des inventions :

tantôt des percées techniques majeures, tantôt une accumula-

tion de petits perfectionnements, qui améliorent le rendement

des premières. Leur lieu d'apparition se situe toujours dans la

zone nord-atlantique : Europe et Amérique du Nord.

***Routes et canaux** I*

Jusque vers 1840, les principaux investissements dans l'infra-

structure des transports se font dans les canaux et dans les routes, les premiers permettant de déplacer à bon marché les produits

pondéreux, les secondes innervant grâce à leurs multiples rami-

fications tout le tissu régional, jusqu'au moindre village. Par tâtonnements, les ingénieurs résolvent le problème du revêtement

routier, tel le célèbre McAdam (1756-1836), dont la technique

d'empierrement se diffuse lentement en Europe après 1815. Les

capitaux proviennent soit de particuliers (turnpike trusts en Angleterre et aux États-Unis), soit des collectivités publiques

(France, Allemagne). Les coûts du transport terrestre baissent de

deux à quatre fois, grâce au doublement de la force de traction

du cheval, dont le rendement est accru par la construction de

voitures plus légères ou plus maniables (diligence). En 1830, il

faut 28 heures en malle-poste pour aller de Paris à Calais. Mais

la traction hippomobile atteint ses limites ; aussi, dès l'appari-

tion du chemin de fer, le roulage à longue distance tombe en désué-

tude, alors que le cheval reste la source d'énergie primordiale

pour les déplacements courts jusqu'au début du XXe siècle.

Trois grandes innovations constituent la base de la révolution

des transports du XIXe siècle : le chemin de fer, le navire à vapeur, le télégraphe électrique.

***Chemins de fer** I*

Le chemin de fer résulte de l'association de deux éléments qui

existaient déjà avant 1800 : le rail et la machine à vapeur. Le rail

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

était jusqu'alors l'auxiliaire des canaux pour le transport du charbon : la locomotive lui fournit le moyen de conquérir son auto-

nomie. On peut considérer l'ingénieur George Stephenson

(1781-1848) comme le véritable créateur du chemin de fer. En

construisant la ligne Liverpool-Manchester (1826-1830), au

cœur de la première région industrielle, il en démontre la ren-

tabilité pour le transport des marchandises, comme des voya-

geurs, et résout empiriquement la plupart des problèmes

techniques (tracé, terrassement, ouvrages d'art, signaux, ali-

mentation en eau et en charbon). Son fils Robert perfectionne

la locomotive à chaudière tubulaire.

Dès lors, le progrès suit deux directions. D'abord la recherche

d'une grande vitesse, objectif atteint très rapidement : en 1829, la Fusée atteint 25 km/h ; en 1835, une locomotive dépasse les 100 à l'heure. À la fin du siècle, les vitesses de marche (arrêts exclus) atteignent de 60 à 75 km/h pour les rapides français, 40 à 55 km/h pour les omnibus ; pour les trains de marchandises, on se contente de vitesses commerciales de 20 à 30 km/h, 5 à 7 fois supérieures à celles de charrettes hippomobiles. Deuxième objectif : la recherche de la force maximum, qui permet les transports de masse. On accroît le poids de la locomotive, donc son adhérence, on couple les essieux. On allonge les convois de wagons montés sur bogies. Un train peut transporter 200 tonnes en 1865, 2 500 en 1900. L'acier, qui se substitue à la fonte et au fer, dans les années 1870, augmente la résistance des rails et la capacité des wagons (4,5 t en 1865 ; 50 t en 1900 aux États-Unis). Enfin, la réduction des coûts de fonctionnement améliore la rentabilité du chemin de fer : économies de combustible (chaudière compound, 1876 ; surchauffe), sécurité accrue (frein à air comprimé, 1868), standardisation des écartements, qui élimine les En 1914, l'écartement normal ruptures de charge, progrès des techniques de gestion. Les obs- (voies étroites exclues) est de

tacles naturels sont vaincus : ponts, viaducs, tunnels permet-

1,44 m, sauf en Russie (1,52)

tent de franchir vallées et montagnes. Dans les Alpes par

et en Espagne (1,73). Aux États-

exemple, pour détourner à leur profit le trafic de l'Italie du Nord, Unis, la standardisation est

les chemins de fer allemands financent le percement du tunnel

achevée en 1886.

du Saint-Gothard (1872-1882), leurs concurrents français celui

du Simplon (1898-1906).

I ***Voiliers et steamers***

La marine à voile atteint son apogée vers 1850-1855. Sans

doute, à cette date, rencontre-t-elle déjà la concurrence, sur certains itinéraires, des navires à vapeur, mais ceux-ci sont encore

équipés de voilures et recourent à une propulsion mixte. L'archi-

tecture navale fait des progrès considérables dans la première

moitié du siècle : le navire s'allonge et s'affine. Les clippers triomphent sur la route de la Californie par le cap Horn. Plus rapides

que les autres voiliers, mais d'une capacité inférieure par tonne, ils réussissent particulièrement bien sur de longues distances

où la vitesse est un élément essentiel du trafic. L'ère des clip-

pers, apogée de la marine à voile, ne dure guère qu'une décen-

nie. Dès 1860, ces bateaux ne sont plus rentables. Entre-temps,

les navires à vapeur ont adopté la coque en fer, plus résistante.

En tonnage, les voiliers continuent à représenter une part impor-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tante de la flotte mondiale jusqu'à la fin du siècle, mais ils sont ***Les progrès du transport maritime***

de plus en plus confinés dans le transport des pondéreux les moins ***Architecture navale :*** *Le rapport*

chers. Le tonnage des steamers dépasse celui des voiliers dans

de la largeur du navire à sa lon-

les années 1890, mais dès 1860-1865, ils se réservent le mono-

gueur passe de 1/4 à 1/5,5 et

pole du trafic des passagers et des émigrants pour les États-Unis, même 1/8.

ainsi que le transport des marchandises de prix. Peu à peu, ils

1851 : *Le clipper Flying Cloud*

triomphent sur les autres routes maritimes du globe, acquérant

établit un record sur le tra-

une suprématie définitive au début du XXe siècle.

jet New York-San Francisco :

89 jours.

La victoire du navire à vapeur a donc été lente. Jusqu'en 1850,

ses progrès sont plus sensibles dans la navigation fluviale que

Nombre de voyages aller et

sur mer. C'est autour de 1860 qu'ont lieu les progrès décisifs :

retour annuels sur le trajet New

le fer (puis l'acier à partir de 1879) remplace le bois dans la

York-Liverpool :

construction de la coque, diminuant les frais d'entretien et

voilier

3

l'usure ; l'hélice élimine définitivement la roue à aubes, grâce

steamer en 1860

9

à son rendement supérieur ; la chaudière compound abaisse radi-

steamer en 1900

13-14

calement les coûts de fonctionnement, les quantités de charbon

La capacité de transport d'un

transportées dans les soutes et augmente l'espace réservé au trans-steamer est estimée, à tonnage

port des voyageurs et des marchandises. Vers 1880, la voilure

égal, à 3 ou 4 fois celle d'un

auxiliaire disparaît : les chaudières à triple, puis à quadruple expan-voilier.

sion, assurent une rentabilité croissante et permettent d'aug-

menter le tonnage des navires d'acier et leur vitesse moyenne.

***Télégraphe électrique** I*

Dans la première moitié du XIXe siècle, les nouvelles ne fran-

chissent les océans qu'à la vitesse des navires. Avec le télégraphe électrique, mis au point par l'Américain Morse (1843), la transmission des informations devient presque instantanée. Les

délais se réduisent à des minutes ou à des heures, au lieu de jours et de mois. Cette contraction du temps unifie le marché mondial à partir du moment où les fonds marins sont sillonnés de

câbles. Des entreprises anglaises constituent le meilleur réseau

du monde : en 1851, le pas de Calais est franchi, en 1866

l'Atlantique-Nord ; l'Extrême-Orient est atteint en 1872,

l'Amérique latine en 1874 ; enfin en 1902, avec la jonction des

deux rives du Pacifique, le réseau circumterrestre est achevé. Des 516 000 km de câbles sous-marins posés en 1914, les compagnies

anglaises, privées ou publiques, en contrôlent 280 000.

2. Financement et organisation

***Les réseaux ferroviaires** I*

7 200 km en 1840, 925 000 en 1906 ; le chemin de fer prend une extension prodigieuse en un peu plus d'un demi-siècle. Aux lignes principales, les plus rentables, s'ajoutent de nombreux rameaux affluents, parfois même, sous la pression de l'opinion, des voies secondaires que le trafic ne justifie pas. C'est dans la zone nord-atlantique que le chemin de fer atteint sa plus forte densité.

Ailleurs, il s'agit souvent de lignes isolées destinées à l'évacuation de matières premières, quoique, après 1880, on voie apparaître de véritables réseaux en Inde, au Japon, en Argentine. Dans l'ordre chronologique, on trouve en tête l'Angleterre, le pays pionnier,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Coûts de construction cumulés

et les États-Unis, puis la Belgique, l'Allemagne, la France. En

des chemins de fer, 1830-1906

Europe orientale et méditerranéenne, l'ère du rail ne s'ouvre réel-

(en millions de livres sterling)

lement qu'après 1850 ; outre-mer, les premières lignes d'Amérique latine datent des années 1850, mais n'exercent un effet écono-

États-Unis

3 036

mique notable qu’après 1870. L’essor est plus vigoureux dans

Royaume-Uni

1 294

Allemagne

740

les colonies britanniques. L’Asie extrême-orientale reste la der-

France

707

nière touchée, car elle s’ouvre tardivement à la pénétration euro-

Russie

626

péenne et la superstition y rend difficile la construction de voies Autriche

307

ferrées. La première ligne japonaise date de 1872 ; en Chine, après Inde

266

un bref essai en 1876, le gouvernement impérial, soucieux

Canada

262

d’écarter les étrangers de l’intérieur du pays, n’autorise d’abord Italie

205

que des lignes construites par des Chinois, puis il doit concé-

Hongrie

151

der des voies aux entreprises européennes, après la défaite face

Argentine

139

au Japon. En 1911, la Chine possède 11 574 km de voies ferrées.

Australie

137

Belgique

87

Suisse

59

Longueur des voies ferrées *(en milliers de km)*

Suède

51

1840 1850 1860

1870

1880

1888

1897 1906

Royaume-Uni

1,3

10,6

16,7

24,9

28,7

31,7

34,0

37,0

France

0,5

3,0

9,4

15,6

23,2

33,4

41,6

46,9

Belgique

0,3

0,9

1,7

2,9

3,8

4,4

4,5

4,6

Europe

2,7

23,1

51,0

101,3

162,7

208,0

257,9 321,6

États-Unis

4,5

14,4

49,0

85,4

149,9

249,7

292,2 358,4

Monde

7,2

37,6

106,0

205,2

365,5

566,9

707,5 925,3

Le kilométrage seul ne donne pas une juste idée des investisse-

ments effectués : il faut tenir compte du relief, de la qualité de la construction, du nombre de voies, du prix des terrains à exproprier. L'Angleterre détient le record de la cherté du coût moyen

par km (34 800 livres), la Suède se situant à l'autre extrémité de l'échelle (4 100 livres). Vers 1905, le montant total des investissements ferroviaires cumulés depuis l'origine approchait des

9 milliards de livres. Jamais encore, dans l'histoire du monde,

ne s'était posé le problème du financement d'une pareille masse

de travaux : de là, la diversité des solutions, l'appel à l'initiative privée ou publique, ou à la combinaison des deux. Au début du

XXe siècle, 70 % du kilométrage mondial appartiennent à des

compagnies capitalistes, 30 % à l'État.

En 1914, le type capitaliste intégral, où les chemins de fer sont

uniquement propriété privée, n'existe plus que dans quelques

pays, mais il a représenté le type dominant au XIXe siècle et il

Un réseau privé : le cas américain

reste la caractéristique des deux pays où la capitalisation dépasse le milliard de livres. Aux États-Unis, le plus long réseau du monde La concentration ferroviaire

aux États-Unis en 1906 : 61,5 %

(38,7 % du total en 1906) a été construit au début avec l'aide

du réseau sont contrôlés par

partielle de fonds publics ou de dons de terres (550 000 km2 pour

7 groupes.

la construction des transcontinentaux), ce qui a diminué le coût

Harriman

40 000 km

en capital dans un pays neuf qui en manquait. Néanmoins, l'essen-

Vanderbilt

36 000 km

tiel des fonds vient des particuliers, après la phase de lancement : Hill

34 000 km

vente d'actions ou, plus souvent, émission d'obligations, parfois

Pennsylvania

32 000 km

en quantités telles que la surcapitalisation se révèle ruineuse.

Morgan

29 000 km

À côté de personnages véreux, les grands entrepreneurs, comme

Gould

27 000 km

Harriman ou Hill, réinvestissent leurs profits et, grâce à cet auto-Rock Island

24 000 km

financement, améliorent sans cesse la qualité de leurs réseaux.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La révolution des transports

Dans certaines régions, se constituent des monopoles, qui pra-

tiquent une tarification discriminatoire et exagérée : agriculteurs et commerçants finissent par obtenir un contrôle fédéral de

ces pratiques arbitraires (loi de 1887). Ce n'est qu'au début du

XXe siècle que la Commission du commerce interétatique

reçoit le droit de fixer des tarifs maxima (1906) et d'interdire toute discrimination (1910).

En France, le régime dominant est celui de la concession tem-

poraire à l'industrie privée sous le contrôle de l'État. La loi de 1842 fixe les grandes lignes du réseau français ; l'État se charge de l'acquisition des terrains, de l'infrastructure et des gares, les compagnies fermières des travaux de superstructure et du maté-

riel roulant. Les contrats prévoient la fixation des tarifs et le rachat par l'État, à l'expiration d'un bail de 99 ans. Réduites à six par Napoléon III, les grandes compagnies, menacées par la crise de

1857, concluent avec l'État les conventions de 1859 qui distin-

guent l'ancien réseau, déjà concédé et rémunérateur, du nouveau,

dont la rentabilité reste incertaine : l'État apporte à ce dernier une garantie d'intérêt de 4,65 % par an, qui constitue une

avance remboursable, dès que le revenu dépassera 4 % ; en contre-

partie, l'ancien réseau déverse sur le nouveau le surplus de ses

bénéfices, au-delà d'un certain revenu réservé. En réalité, l'État verse chaque année de 1863 à 1880 de 15 à 50 millions de francs ;

les remboursements de 1881 à 1882 sont interrompus par une

nouvelle crise, qui donne naissance aux conventions de 1883.

Le ministre Freycinet ayant lancé un plan de chemins de fer d'intérêt local de 17 000 km non rentable, l'État, en déficit, doit en confier l'administration provisoirement aux grandes compagnies, qui font payer leur aide en obtenant la suppression de la distinction des réseaux de 1859 et la garantie du dividende. Dès 1878, par ailleurs, l'État rachète 2 600 km et en 1908, tout le réseau de l'Ouest, déficitaire.

En Belgique, l'évolution est tout à fait différente : l'État y prend l'initiative de construire le premier réseau d'Europe continentale, centré autour de Malines. Achevé en sept ans (1835-1842), ce réseau de 559 km draine les provinces les plus riches du royaume. Le soin de compléter les artères secondaires est laissé aux compagnies capitalistes, anglaises, puis belges, mais elles n'y réussissent qu'avec la garantie d'intérêt de l'État. À partir de 1870, l'État rachète le réseau privé, à bon prix ; en 1914, il possède 95 % du kilométrage total. Il peut ainsi pratiquer des tarifs très bas et des abonnements spéciaux pour les ouvriers, mais ne fait guère de bénéfices. On retrouve ce type d'évolution en Allemagne et en Russie, où le Transsibérien est construit aux frais de l'État tsariste et par ses soins (1891-1906).

***Les armements maritimes** I*

À l'époque des voiliers, les armateurs et les compagnies pratiquent en même temps le transport maritime et le commerce. Les

nouvelles entreprises, fondées sur l'exploitation de lignes de

navires à vapeur, se spécialisent dans la seule fonction de transporteur. Avant le XIXe siècle, il n'existait pas de service régulier

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Flotte mondiale en 1898 *(en pour-*

océanique à longue distance : les bateaux partaient quand le capi-

centage du tonnage net total)

taine jugeait sa cargaison suffisante. En 1818, pour la première

fois sur l'Atlantique-Nord, des armateurs américains créent une

Royaume-Uni

52,9

ligne dont les voiliers quittent New York et Liverpool à des jours Allemagne

8,2

fixes : ils introduisent ainsi un principe de régularité et de ponc-

États-Unis

6,6

tualité, qui réduit l'incertitude dans les affaires. Leurs packets Norvège

5,3

France

4,1

ne tardent pas à monopoliser le trafic des passagers et des

Italie

2,9

marchandises de valeur. Ce système est bientôt imité par les

Espagne

2,7

compagnies de navires à vapeur. Celles-ci, souvent aidées par

Russie

2,5

des subventions gouvernementales pour le transport du cour-

Suède

2,1

rier, s’emparent du trafic le plus rentable. Le gouvernement

Japon

2,0

anglais, en aidant ainsi financièrement la Cunard, la Peninsular

Pays-Bas

2,0

and Oriental, etc. réussit à faire de la flotte britannique, à par-Reste du monde

8,7

tir de 1860, la plus grande et la mieux organisée du monde. En

1914, malgré la concurrence allemande et française, la flotte com-

merciale anglaise reste une des premières sources de revenus du

Royaume-Uni. À côté des liners, les navires à vapeur irréguliers, surnommés les tramps, prennent peu à peu la place des voiliers dans le transport des marchandises en vrac.

I ***Les canaux interocéaniques***

La navigation maritime immobilise moins de capitaux que les

chemins de fer, mais elle est à l'origine d'importants investis-

sements dans l'aménagement des ports et le creusement de

canaux interocéaniques. Une des œuvres les plus remarquables

du XIXe siècle, reste le percement de l'isthme de Suez sous

l'impulsion de Ferdinand de Lesseps : la construction d'un

canal de niveau de 162 km entre la Méditerranée et la mer Rouge

pose une multitude de problèmes techniques, diplomatiques et

financiers. Mené à bien en dix ans (1859-1869), l'ouvrage, qui

rapporte de gros bénéfices à la Compagnie universelle, contrô-

lée par les Anglais à partir de 1875, raccourcit considérablement

la durée du trajet entre le monde nord-atlantique et l'Asie sud-orientale et extrême-orientale. Lesseps veut accomplir la même chose dans l'isthme de Panama, pour faciliter les relations avec la côte occidentale de l'Amérique et le Japon. Un plan déraisonnable, une mauvaise gestion, des déboires techniques et sanitaires, le manque d'appui des grandes banques causent la faillite de son entreprise (1881-1889) et la dilapidation des 1 300 millions de francs-or apportés par les épargnants français. Repris par les États-Unis, avec l'aide de crédits gouvernementaux, le projet aboutit en août 1914, avec l'ouverture à la navigation du canal de Panama.

3. Conséquences

Sans cesse perfectionnés, les chemins de fer et les navires à vapeur ont permis les transports de masse rapides et réguliers. Ils n'ont pas déterminé la révolution industrielle, qui avait débuté en Grande-Bretagne avant leur apparition, mais ils lui ont conféré une ampleur et une accélération nouvelles.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***Baisse des prix du transport** I*

Sur le plan économique, l'effet le plus remarquabble de la révo-

Surplus social dégagé par les chemins

lution des transports est la baisse du prix du fret, à la suite du ***de fer dans le transport des marchan-renforcement de la concurrence. Pour le fret maritime, cette baisse dises (en % du PNB)***

semble avoir été plus rapide entre 1815 et 1850 qu'à la période

suivante, où on note un palier jusqu'en 1873, puis une baisse

Angleterre

1865

4,1

lente jusque vers 1910. Le mouvement descendant séculaire est

1890

11,0

États-Unis

1859

3,7

donc imputable plus aux voiliers qu'aux steamers (les tarifs de

1890

8,9

fret sont en moyenne 8 fois moindres en 1910 qu'en 1820).

France

1872

5,8

Belgique

1865

2,5

Les tarifs ferroviaires ont, eux aussi, une courbe constamment

1912

4,5

descendante ; aux États-Unis par exemple, sous l'effet de la concur-
Espagne

1878

11,8

rence, ils passent de 6 cents/tonne/mile en 1832 à 2,5 cents en

1912

18,5

1872 et 0,75 cent en 1900, mais ils restent toujours supérieurs

Russie

1907

4,6

en moyenne aux tarifs de la batellerie sur les canaux ou des navires
Allemagne

1890

5,0

à vapeur sur les cours d'eau. Ce ne sont pas les chemins de fer

Mexique

1910 25-39

qui déterminent la baisse des tarifs, mais bien plutôt la naviga-

tion intérieure, dont l'expansion est plus précoce : durant les qua-P. O'BRIEN, Railway and the Economic

rante premières années du XIXe siècle la construction de canaux

Development of Western Europe, p. 10.

se poursuit à un rythme fiévreux, mais la voie ferrée y met un

terme — en partie grâce à sa puissance financière et aux appuis

politiques dont elle dispose. Le tarif moyen sur les canaux amé-

ricains baisse de 5 cents/tonne/mile en 1830 à 0,7 cent en 1852,

année où le tarif ferroviaire moyen s'élève à 3,5 cents. Par la suite, l'écart se rétrécit, mais, par manque d'une politique cohérente,

les États n'entretiennent pas assez leurs canaux pour main-

tenir un concurrent vivace, face aux chemins de fer, dont les

tendances au monopole se révèlent dangereuses pour les

communautés locales, lorsque toute concurrence fait défaut.

Le triomphe des chemins de fer n'est donc pas dû à des tarifs

inférieurs à ceux de la batellerie, mais en grande partie à leur

meilleure organisation, à la rapidité et à la souplesse du service qu'ils fournissent, ainsi qu'à la faiblesse de leurs concurrents —

sauf en certaines régions particulièrement bien dotées par la

nature, comme la vallée du Rhin.

Traditionnellement les historiens ont considéré que les chemins

de fer ont été indispensables à la croissance économique du

XIXe siècle. L'économiste américain Robert Fogel a contesté cette

proposition en 1964, après avoir calculé le surplus social qu'ils

ont apporté aux États-Unis. Supposons qu'en 1890 ce pays n'ait

eu aucune voie ferrée, qu'il ait alors fallu transporter les mêmes quantités de produits agricoles et industriels et le même nombre

de passagers sur les mêmes distances par des moyens alterna-

tifs, voie d'eau et routes, de combien aurait baissé le PNB cette

année-là ? Pour répondre à cette question, il faut prendre en

compte les différences de coûts de transport, les frais de stoc-

kage supplémentaires, éventuellement la réduction des super-

ficies cultivées. Fogel trouve que, pour les marchandises, le

surplus social aux États-Unis ne dépasse pas 5 % du PNB ; 7 à

8 %, si on y ajoute les gains de temps des voyageurs. C'est peu,

selon lui ; pas assez pour affirmer que les chemins de fer ont été indispensables. Cependant un chiffre absolu n'a guère de valeur

en soi ; il ne prend de sens que par comparaison. Aucune autre

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

innovation du XIXe siècle n'atteint un pourcentage aussi élevé. Les États-Unis, d'autre part, disposent d'un admirable réseau de navigation intérieure avec les Grands Lacs et le Mississippi ; le surplus social y est donc plus faible, tout comme en Belgique, que dans les pays pauvres en voies d'eau, tels que l'Espagne et le Mexique, mais il a tendance à croître avec le temps — ce qui indique l'importance progressive du chemin de fer.

I Effets économiques

Les effets des chemins de fer sur

La baisse des prix du transport accroît les déplacements des indi-

l'agriculture américaine

vidus, avec toutes ses conséquences sur l'ouverture des esprits,

N « Examinons comment les chemins

la multiplication des contacts, le développement de l'interdé-

de fer ont été bénéfiques, particulièpendance économique et sociale. La vie des campagnes en sort

rement dans les États producteurs de

transformée ; à l'autarcie, le paysan peut substituer une agriculture céréales. Ils l'ont été premièrement en

commerciale et se spécialiser ; l'arrivée des produits manufac-

réalisant ce qui n'aurait pu l'être sans

turés entraîne un déclin de l'artisanat rural ou, comme en Inde,

eux ; deuxièmement en garantissant

sa ruine. Les villes peuvent régler plus facilement leurs problèmes au producteur des prix voisins de

d'approvisionnement en denrées alimentaires, en énergie, en

ceux des marchés de la côte atlan-

matières premières pour l'industrie. La baisse des coûts de pro-

tique, bien supérieurs à ce qu'il aurait

duction, la création de marchés nationaux, puis d'un marché mon-

pu espérer à la ferme ; et troisième-

dial permettent le développement de la production de masse. En

ment, en permettant au producteur de

disposer de ses produits aux meilleurs

même temps, les rentes de situation, résultant du cloisonnement

prix à tout moment et d'accroître

des économies, disparaissent : la géographie économique du

rapidement la colonisation et la pro-

monde en est transformée. Les transports maritimes bon mar-

duction annuelle des États de l'inté-

ché entraînent l'afflux de blé américain en Europe et disloquent

rieur ». N

l'économie céréalière dans le dernier quart du XIXe siècle ; la

Recensement de 1860, Agriculture.

concurrence se fait sentir partout, éliminant les unités de pro-

duction marginales, jadis protégées par la distance et la topo-

graphie. Sans ces nouveaux modes de transport, les pays neufs

n'auraient pu être colonisés aussi rapidement : l'Ouest améri-

cain, la Prairie canadienne, la Pampa argentine, la Sibérie leur

doivent leur expansion précoce.

Détruisant des emplois, comme ceux de bateliers ou de postillons,

les nouvelles techniques en créent d'autres, en plus grand

nombre (cheminots, marins) : la construction des chemins de

fer nécessite l'embauche d'équipes nombreuses pour les travaux

d'infrastructure. Faisant appel à toute une série d'industries

situées en amont dans le cycle de production, en particulier à

la sidérurgie, à la construction mécanique, aux travaux publics,

le chemin de fer joue un rôle moteur dans l'essor économique

grâce à l'effet multiplicateur des investissements, même s'il ne

tient pas tout à fait la place que lui assigne Rostow dans la phase du décollage.

Dans le domaine financier, les chemins de fer constituent les

principaux titres spéculatifs et animent les marchés boursiers,

où se négocient leurs obligations et leurs actions. De même, pre-

mières grandes entreprises de type capitaliste, les compagnies

ferroviaires développent les techniques de la gestion. Il n'est pas jusqu'à l'art militaire qui ne se transforme : la rapidité de la mobilisation et de la concentration des troupes modifie les conditions de la guerre, comme on le voit dès les années 1860, lors de la

guerre de Sécession et des conflits qui opposèrent la Prusse à

l'Autriche, puis à la France.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

Les chemins de fer ont fait l'objet de nombreux travaux. Pour

la France, on se reportera d'abord à F. CARON, Histoire des chemins de fer en France, t. 1, 1740-1883, Paris, 1997, 700 p. ; t. 2, 1883-1957, 2005, 1 018 p. et, pour un réseau particulier, Histoire de l'exploitation d'un grand réseau : la Compagnie du chemin

de fer du Nord, 1846-1937, Paris, 1973, 619 p. et F. CARON, éd., Les grandes compagnies de chemin de fer en France, 1823-1937,

Genève, 2004, 411 p. Voir aussi G. RIBEILL, La Révolution ferroviaire : la formation des compagnies de chemins de fer en France (1823-1870), Paris, 1993, 480 p. En Afrique : H. d'ALMEIDA-TOPOR, Ch. CHANSON-JABEUR et M. LAKROUM, dir., Les Transports en Afrique, XIXe-XXe siècle, Paris, 1992, 365 p. Il est indispensable de consulter les numéros de la revue Histoire, Économie et Société : n° 1, 1990, et n° 1, 1992.

La question du surplus social (social saving) a fait l'objet de nombreuses controverses ; c'est une de celles qui ont le plus contribué au succès de la « nouvelle histoire économique ». On se reportera à R. FOGEL, Railroads and American Economic Growth. Essays in Econometric History, Baltimore, 1964, 296 p., et à P. O'BRIEN, ed., Railway and the Economic Development of Western Europe (1830-1914), Oxford, 1983, 243 p. ;

Pour l'étude d'un port, J. HEFFER, Le Port de New York et le Commerce extérieur américain, 1860-1900, Paris, 1986, 568 p.

Ch. BORDE, Calais et la mer, 1814-1914, Villeneuve d'Ascq, 1997, 342 p.

Les télécommunications et les médias sont devenus un nouveau champ d'investigations : P. GRISET, Les Révolutions de la communication, XIXe-XXe siècle, Paris, 1991, 255 p. ; C. BERTHO-LAVENIR, dir., Histoire des télécommunications en France, Toulouse, 1984, 267 p. ; F. BARBIER et C. BERTHO-LAVENIR, Histoire des médias : de Diderot à Internet, Paris, 1996, 351 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

53

4

Les échanges internationaux

La révolution des transports multiplie les contacts : hommes, marchandises, capitaux, idées passent d'un pays à l'autre, avec une facilité qu'on n'avait jamais encore connue dans l'histoire. Au XIXe siècle, le monde entier devient un marché unifié, où circulent, avec le minimum d'obstacles, les produits et les capitaux.

1. Les échanges commerciaux

Les grandes puissances commerciales

L'ensemble du siècle voit un accroissement prodigieux du mou-

(en pourcentage du commerce

vement international des marchandises : la valeur des échanges

mondial, 1902-1906)

de 1913 est 25 fois supérieure à celle de 1820 ; en volume, la progression est bien plus forte, à cause de la baisse des prix. Le taux Royaume-Uni

17,8

de croissance maximum se situe entre 1842 et 1873 ; après cette

Allemagne

11,7

date, le commerce international continue à augmenter en

États-Unis

9,9

volume, mais à un rythme plus faible.

France

9,0

Pays-Bas

6,8

Ces fluctuations obéissent à la conjoncture et à la politique doua-
Belgique

6,5

nière des États. Une puissance domine l'économie mondiale et

Inde

3,4

le système des échanges : le Royaume-Uni (36 % du commerce

Autriche

3,4

Russie

3,3

mondial en 1800 ; 27 % en 1840 ; 23 % en 1873). La France détient

Italie

2,7

le second rang jusque vers 1880, mais à distance respectable. Au

Reste du monde

25,5

début du XXe siècle, elle est dépassée par l'Allemagne et les États-Unis, qui concurrencent sérieusement la Grande-Bretagne.

L'Europe domine alors les échanges internationaux : 8 nations

y font plus de 3/5 du commerce mondial.

I Un protectionnisme rigoureux (1815-1842/1850)

Les tarifs douaniers peuvent avoir un double but : protéger l'économie nationale contre la concurrence étrangère ou procurer des

revenus au fisc. Depuis la fin du XVIIe siècle, des guerres coûteuses avaient entraîné en Europe une hausse des tarifs douaniers conforme aux idées mercantilistes. À l'abri de ces barrières et de ces prohibitions, des intérêts nationaux ont conquis des

positions privilégiées, auxquelles ils n'entendent pas renoncer,

la paix revenue. Dès 1815, le protectionnisme se renforce. La

baisse des prix accroît le poids des droits spécifiques. Le souci

de diminuer la charge de l'impôt direct pousse les gouvernements

à s'adresser davantage aux droits de douane qui portent sur la

consommation. Typique de cette législation, la loi anglaise sur

les blés (Corn Law) de 1815 qui rend quasi impossible l'importation de céréales étrangères en imposant des droits prohibitifs

et renchérit le prix du pain lors des crises de subsistances. Des

atténuations partielles, comme l'échelle mobile (1824-1826), ne

changent rien de fondamental au système protectionniste.

Au même moment, en Allemagne, on assiste à la construction

d'une union douanière, sorte de marché commun qui supprime

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

les droits entre principautés germaniques au profit d'un tarif exté-

rieur commun. Construit sous l'égide de la Prusse (1828-1833),

le Zollverein regroupe d'abord 25 des 39 États de la Confédération ; en 1851-1852, il annexe les principautés proches de la mer du

Nord, tandis que l'Autriche en reste exclue. Cette unification

douanière de la Petite Allemagne préfigure la solution qui sera

Voir carte p. 306

adoptée lors de l'unité politique réalisée en 1871.

Le triomphe du libre-échange, de 1842-1850 à 1880 I

La première, l'Angleterre rompt avec la tradition mercantiliste,

fortement mise en question par des économistes tels que Ricardo

(1817), qui montre, dans sa loi des coûts relatifs comparés, les avantages de la spécialisation et de la division internationale du travail. En 1838, le débat passe dans le domaine politique : une campagne d'agitation part de Manchester, animée par Richard Cobden, pour abolir les Corn Laws. L'industrie britannique, dit-il, dépend des circonstances atmosphériques qui affectent les récoltes. Une mauvaise récolte détermine de hauts prix du pain, une diminution de la consommation des autres produits, du chômage, une baisse des importations et, par voie de conséquence, des exportations britanniques. Pour lutter contre la crise économique de 1839-1842 et l'agitation chartiste, Robert Peel se rallie au programme manchestérien. Dans le budget de 1842, il diminue les droits de douane et rétablit l'impôt sur le revenu, puis continue dans cette voie, quand il constate que l'économie anglaise ne s'effondre pas sous les coups de la concurrence étrangère, comme le prévoyaient les pessimistes, attachés à la protection. En 1846, la crise de subsistances en Irlande le pousse à abolir les Corn Laws, malgré l'opposition des conservateurs agrariens. Les whigs poursuivent le démantèlement du vieux mercantilisme. En 1860, le libre-échange triomphe définitivement. Il coïncide avec une grande période de prospérité dont le peuple anglais lui attribue en bonne partie les mérites. Aussi le

Royaume-Uni lui reste-t-il attaché jusqu'en 1914, chassant du pouvoir (1906) les conservateurs qui se sont convertis à un système protectionniste avec préférence impériale. Le prestige de l'Angleterre est tel que de nombreux pays l'imitent, non sans réticences, à partir de 1860 : le saut décisif est dû à Napoléon III. L'empereur impose à des industriels récalcitrants un traité dit

1860 : traité de commerce franco-

de libre-échange, qui secoue leurs habitudes.

anglais

Le retour à un protectionnisme modéré I

Néanmoins, le libre-échange ne rallie pas tout le monde. Carey et List montrent qu'il avantage les pays développés et empêche les autres de s'industrialiser. La voie du développement passe, dans un premier temps, par une phase protectionniste. Les États-Unis y reviennent les premiers, dès 1861, à la faveur de la guerre de Sécession. Jusqu'en 1913, leur industrie reste une des plus abritées de la concurrence. Mais l'exemple vient d'ailleurs : de l'Empire allemand, où une coalition de propriétaires fonciers victimes de la baisse des prix agricoles et d'industriels affrontés à une crise de mévente impose à Bismarck, qui y trouve des avantages politiques et fiscaux, un retour au protectionnisme

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

55

Taux moyen des droits de douanes

(1879). Sous Guillaume II, le système se développe, plus souple ;

aux États-Unis sur les marchandises

des accords commerciaux assurent la domination économique

(en pourcentage)

de l'Allemagne sur les pays agricoles d'Europe centrale et orien-

(1)

(2)

tale. La France suit la même voie du nationalisme économique :

1790

12,8 %

13,3 %

elle adopte une politique de plus en plus protectionniste (1881 ;

1800

18,4 %

19,1 %

tarif Méline, 1892), mais les tarifs restent inférieurs à ceux de

1810

19,8 %

21,1 %

la première moitié du siècle, car la clause de la nation la plus

1821

36,2 %

37,7 %

favorisée les aligne sur le niveau le plus bas et élimine les dis-

1830

48,4 %

52,1 %

criminations. Avant 1914, la majorité des pays est revenue au

1840

17,6 %

34,4 %

protectionnisme ; le groupe libre-échangiste se réduit aux

1850

24,5 %

27,1 %

nations les plus commerçantes de l'Europe du Nord-Ouest, à

1860

15,7 %

19,7 %

1870

44,9 %

47,1 %

l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à la Chine, où les

1880

29,1 %

43,5 %

Européens maintiennent des droits de 5 % ad valorem.

1890

29,6 %

44,6 %

1900

27,6 %

49,5 %

1910

21,1 %

41,6 %

I Le financement du commerce international

1914

14,9 %

37,6 %

(1) imposées et entrées en

L'énorme progression du commerce international n'aurait pu se

franchise.

faire sans le développement des méthodes de financement.

(2) imposées seules.

Tout le marché mondial s'ordonne autour de Londres, princi-

Historical Statistics of the United States.

pal port, principal marché de matières premières, principal

p. 539 et Douglas A. Irwin, « New Estimates

entrepôt. La City contrôle la plupart des flux financiers. Le règle-of the Average Tariff of the United States,

ment des lettres de change passe par l'intermédiaire des Merchant-1790-1820 », The Journal of Economic

bankers, banques privées qui accordent des crédits d'acceptation History, June 2003, p. 508-509.

à court terme (exemple : Baring, Rothschild, Schröder, Hambro,

Accepter une traite consiste

Lazard, Peabody). Les escompteurs servent d'intermédiaires

pour un banquier à prêter sa

entre les détenteurs d'effets de commerce et les banques, qui cher-
signature et à garantir le

chent à placer leurs fonds disponibles. Ni Paris, ni Berlin ne dis-
paiement, moyennant une

posent d'un marché monétaire aussi spécialisé, aussi bien

commission (de 1 %). Les

informé. La suprématie de la livre sterling renforce l'efficacité

traites acceptées sont beaucoup

de la place de Londres, dont la qualité des services joue un rôle

plus faciles à négocier que

fondamental dans l'équilibre de la balance des paiements bri-

celles qui ne le sont pas.

tanniques.

2. Les balances des paiements

La balance des paiements est le document comptable qui enre-

gistre les flux commerciaux et financiers entre un pays donné

et l'étranger. Elle est toujours équilibrée, par définition. Le

déséquilibre (solde positif ou négatif) se situe au niveau de la

balance des comptes courants, qui résulte de la somme algébrique

des soldes de la balance commerciale, de la balance des services

(fret, assurances, tourisme), des remises des particuliers et de la balance des intérêts et dividendes. Chaque solde correspond à

la différence entre le montant importé et le montant exporté.

Un solde positif de la balance des comptes courants se traduit

par des exportations de capitaux, afin de rétablir l'équilibre ; un solde négatif par des importations de capitaux ou des exportations de métaux précieux (parfois assimilés à des marchandises).

Selon leur niveau de développement, les pays ont des types de

balances de paiements opposées.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La balance d'un pays dominant : le Royaume-Uni I

Le Royaume-Uni représente bien le modèle des nations évoluées.

Sa balance commerciale est continuellement déficitaire (voir

tableau ci-dessous) ; les exportations de produits manufacturés

n'ont donc pas permis l'accumulation des capitaux qui ont été

exportés outre-mer. Les émigrants emportent avec eux plus qu'ils

n'envoient ensuite à leurs parents restés en Europe. Le tourisme,

lui aussi, est une source d'hémorragie. Les surplus anglais

reposent sur les services invisibles : les revenus de la flotte

de commerce, des activités bancaires, des assurances et des commissionnaires. Ce sont eux qui permettent soit un solde positif de la balance commerciale et des services (1815-1835, 1855-1875, 1910-1914), soit une diminution du déficit (1835-1855,1890-1905), les années où l'exportation de marchandises est freinée par le protectionnisme ou la concurrence. L'augmentation ininterrompue des investissements à l'étranger accroît considérablement le solde positif du revenu des intérêts et des dividendes, suffisant pour déterminer des excédents permanents de la balance des comptes courants. Il n'y a donc jamais de déficit de la balance des paiements britannique au XIXe siècle ; c'est une des raisons majeures de la force de la livre sterling. Au lieu d'accumuler de l'or, le Royaume-Uni utilise ses excédents pour exporter des capitaux.

Voir carte pp. 308-309

Balance des paiements britanniques (moyenne annuelle en millions de livres) (1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

1816-1830

–

9,96

– 1,09

+ 16,86

– 2,63

+ 3,18

+

3,53

+

6,71

+ 110,7

1831-1840

– 18,54

+ 0,78

+ 19,32

– 3,74

– 2,18

+

6,68

+

4,50

+ 155,7

1841-1850

– 21,93

– 0,66

+ 24,74

– 5,34

– 3,19

+

8,49

+

5,30

+ 208,7

1851-1860

– 30,12

– 3,11

+ 43,75

– 7,54

+ 2,98

+ 14,12

+ 17,10

+ 379,7

1861-1870

– 56,48

– 5,61

+ 75,53

– 8,48

+ 4,96

+ 26,30

+ 31,26

+ 692,3

1871-1880

– 91,27

– 2,62

+ 100,67

– 10,23

– 3,45

+ 53,16

+ 49,71

+ 1 189,4

1881-1890

– 93,62

– 0,66

+ 105,50

– 11,11

+ 0,11

+ 74,46

+ 74,57

+ 1 935,1

1891-1900

–141,20

– 5,15

+ 105,76

– 10,32

– 50,91

+ 97,09

+ 46,18

+ 2 396,9

1901-1910

–157,19

– 3,02

+ 140,83

– 15,36

– 34,74

+132,18

+ 97,44

+ 3 371,3

1911-1913

–132,20

– 7,50

+ 180,00

– 22,14

+18,17

+187,93

+ 206,10

+ 3 989,6

col. (1) : marchandises ;

col. (7) : balance des comptes courants (col. 5 + col. 6) ;

col. (2) : métaux précieux (le signe + signifie que le pays exporte
col. (8) : balance de crédit cumulée à la fin de la période (elle est plus de métaux précieux qu'il n'en importe) ;

un résidu, qui s'obtient en ajoutant au chiffre cumulé

col. (3) : services ;

de la période antérieure le produit de la col. 7 par le

col. (4) : remises d'émigrants, tourisme ;

nombre d'années de la période considérée (10 ans,

col. (5) : balance commerciale et des services (col. 1 + col. 2 +

sauf pour 1911-1913). Le signe + signifie que le pays

col. 3 + col. 4) ;

est globalement créditeur ; le signe – qu'il est globa-

col. (6) : balance des intérêts et dividendes ;

lement débiteur).

La balance d'un pays dominé : les États-Unis I

Pays neuf, les États-Unis sont dans la situation inverse d'impor-

tateur de capitaux. Une balance commerciale excédentaire à par-

tir de 1873, quand les céréales et la viande s'ajoutent au coton

dans les exportations ; à l'inverse, une balance des services négative à partir de 1863, quand s'effondre la marine marchande amé-

ricaine ; des dépenses touristiques et des envois d'émigrants dans

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

leur patrie d'origine déterminant un solde en général négatif ; des exportations d'or et d'argent sensibles surtout entre 1850-1880 : la somme algébrique de ces divers éléments aboutit à une

balance excédentaire des marchandises et des services, sauf dans

les années 1830 et lors de la guerre de Sécession. Le pays

manque de capitaux pour s'équiper ; aussi les investissements

étrangers pèsent-ils lourdement chaque année jusqu'au début du

XXe siècle sur la balance des paiements : intérêts et dividendes

font des États-Unis des débiteurs avant 1896. Leur endettement

extérieur, qui n'avait cessé de croître, sauf lors de la crise des années 1840, se réduit soit en valeur absolue, soit par rapport à

l'augmentation du PNB, grâce aux énormes surplus commerciaux.

En 1913, les États-Unis restent des débiteurs nets : les étrangers y possèdent 7 milliards de dollars d'actifs, mais les particuliers américains ont placé déjà 3,5 milliards de dollars à l'étranger. Les autres pays neufs en sont restés au stade des États-Unis de 1880.

Balance des paiements des États-Unis (moyenne annuelle en millions de dollars) (1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

1820-1830

–

3,1

+ 0,2

+

9,1

–

0,4

+

5,8 –

4,6

+

1,2

–

74,9

1831-1840

– 17,9

– 5,1

+

9,6

+

2,2

– 11,2 –

8,0

– 19,2

–

266,4

1841-1850

–

1,8

– 2,1

+ 10,4

+

7,2

+ 13,7 –

9,1

+

4,6

–

222,1

1851-1860

– 45,3

+ 41,8

+ 13,0

–

5,1

+

4,4 – 18,8

– 14,4

–

379,2

1861-1870

– 71,4

+ 48,9

–

2,6

– 13,8

– 38,9 – 48,8

– 87,7

– 1 255,7

1871-1880

+ 61,4

+ 30,6

–

9,3

– 28,9

+ 53,8 – 88,5

– 34,7

– 1 603,2

1881-1890

+ 53,1

+ 3,6

– 27,6

– 61,7

+ 32,6 – 97,8

– 130,4

– 2 906,5

1891-1900

+ 260,2

+ 30,8

– 24,0

– 98,0

+ 169,0 – 127,5

+ 41,5

– 2 490,9

1901-1913

+ 484,8

+ 11,5

– 39,2

– 345,9

+ 111,2 – 71,5

+ 39,7

– 1 974,8

col. (1) : marchandises ;

col. (7) : balance des comptes courants (col. 5 + col. 6) ;

col. (2) : métaux précieux (le signe + signifie que le pays exporte col. (8) : balance de crédit cumulée à la fin de la période (elle

plus de métaux précieux qu'il n'en importe) ;

est un résidu, qui s'obtient en ajoutant au chiffre

col. (3) : services ;

cumulé de la période antérieure le produit de la col. 7

col. (4) : remises d'émigrants, tourisme ;

par le nombre d'années de la période considérée

col. (5) : balance commerciale et des services (col. 1 + col. 2 +

(10 ans, sauf pour 1901-1913). Le signe + signifie que

col. 3 + col. 4) ;

le pays est globalement créditeur ; le signe – qu'il est

col. (6) : balance des intérêts et dividendes ;

globalement débiteur).

Répartition géographique des investissements à l'étranger

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les pays créanciers : les trois grands I

Les 3/4 des capitaux investis dans le monde en 1914 provien-

nent de trois pays : le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne.

Chacun a sa propre politique d'investissements, variable selonles

époques. Avant 1865, les Anglais placent 60 % de leurs fonds

dans les prêts aux gouvernements étrangers, par l'intermédiaire

des Merchant-bankers londoniens, et 40 % dans des entreprises économiques, surtout européennes (chemins de fer). Après

1865, ils préfèrent le secteur privé (55 %) aux emprunts d'État

(35 %) et aux entreprises mixtes, les services publics recevant

la plus grosse part, alors que l'industrie ne reçoit presque rien.

Sur le plan géographique, le continent américain accapare plus

de la moitié de ces investissements. La masse de capitaux

exportés est relativement énorme : 4 % en moyenne du revenu

national annuel après 1870.

Les Français, épargnants attirés davantage par la sécurité des placements que par l'esprit de risque, préfèrent les obligations, à

revenu fixe, aux actions. Les bas taux d'intérêt de la place de Paris attirent les émissions de titres pour l'équipement des chemins

de fer européens sous le Second Empire, pour les emprunts des

États étrangers sous la Troisième République (exemple : les

emprunts russes, que les banques préfèrent placer auprès de leur

clientèle, à cause des commissions élevées qu'ils rapportent). Plus pauvre en capitaux, l'Allemagne investit à l'étranger (Europe centrale et

balkanique), afin surtout de créer des marchés pour son

industrie nationale. Dans cet effort, les banques et les industriels jouent un rôle direct plus important qu'en France, où les rentiers sont nombreux.

Les pays débiteurs I

Pour financer leur dette publique ou moderniser leur équipement,

les pays importateurs de capitaux lancent des emprunts à

Londres, à Paris, à Berlin ou font appel à des capitalistes de ces places financières. Certains conservent une grande autonomie

d'action, d'autres tombent sous la coupe des pays prêteurs.

L'Empire russe, le plus grand emprunteur d'Europe, ne peut com-

bler ses déficits budgétaires et s'industrialiser qu'en suppléant

l'épargne nationale par des capitaux étrangers, allemands d'abord

(jusqu'en 1887), puis français (à partir de 1891). Les Français

acquièrent une position dominante dans l'économie russe et

Répartition des investissements

obtiennent un allié précieux contre l'Allemagne, mais l'énor-

étrangers en Chine (1914)

mité des sommes prêtées (11,3 milliards de francs) resserre les

liens d'interdépendance politique entre la République et le

régime tsariste. Au contraire, la Chine fournit l'exemple d'un

pays dominé : l'empire ne s'ouvre aux investissements étran-

gers qu'à partir de 1895, pour payer l'indemnité de guerre au Japon.

En 1914, ces investissements se montent à 330 millions de livres : 1/3 investi en obligations d'État, dont le revenu est garanti par

les impôts (gabelle, douanes), 2/3 en investissements directs, principalement en chemins de fer et en banques, très peu dans l'indus-

trie, car le peuple chinois ne dispose pas d'un pouvoir d'achat

suffisant. Les conditions d'emprunt, imposées souvent par des

consortiums, se révèlent draconiennes.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

3. Le système monétaire international

Dans les principaux pays, la masse monétaire s'est considéra-

blement gonflée au XIXe siècle, afin de faciliter l'échange des produits. L'évolution générale va dans le sens d'un remplacement

progressif — dans les échanges intérieurs — des monnaies

métalliques par la monnaie de banque (billets, dépôts à vue ou

chèques).

Répartition de la masse monétaire cumulée de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis (en pourcentage)

1815

1848

1872

1885

1892

1913

or

33

17

28

23

15

10

argent

34

46

13

11

9

3

monnaie de banque

33

37

59

66

76

87

100

100

100

100

100

100

I Le rôle des métaux précieux

Au XIXe siècle, l'étalon monétaire, par rapport auquel se fixe la

valeur d'échange des produits, est en général un métal précieux :

l'or ou l'argent, ou une combinaison des deux. La monnaie-éta-

lon a une valeur fixe ; elle est admise à la frappe libre et jouit d'un pouvoir libératoire illimité. Jusqu'aux environs de 1870, on

distingue nettement trois zones monétaires :

1/ les pays de monométallisme-or, dont le leader est le Royaume-

Uni : en 1821, le Parlement y rétablit la libre convertibilité des billets qui avaient reçu cours forcé pendant les guerres contre

la France (1797) ; désormais, jusqu'en 1914, les billets émis par la Banque d'Angleterre peuvent s'échanger librement à ses guichets contre de l'or. Au contraire, le shilling, pièce d'argent, ne bénéficie pas d'un pouvoir libératoire illimité ;

2/ les pays de monométallisme-argent situés sur les rives des océans Pacifique et Indien ;

3/ les pays bimétallistes, où l'or et l'argent sont définis par un rapport légal (1 à 15,5 en France depuis 1803).

Or ces deux métaux sont aussi des matières premières ; leurs prix respectifs se déterminent en fonction du rapport de l'offre et de la demande. Jusque vers 1870, rapport légal et rapport commercial ne varient guère ; c'est alors qu'ils commencent à diverger de plus en plus, au détriment de l'argent : de 15-16, le rapport commercial passe à 18,05 en 1880, à 19,75 en 1890, à 33,3 en 1900.

On a tenté d'expliquer ce phénomène par les variations des stocks de métaux précieux. Néanmoins, le rapport commercial n'a abouti qu'à une très légère appréciation de l'argent dans les années 1850-1860, où la production de ce métal stagne, alors que celle de l'or bondit à la suite des découvertes de Californie (1848) et d'Australie (1851). Inversement, entre 1860 et 1890, la production d'argent croît régulièrement (aux États-Unis et au Mexique), tandis que celle de l'or stagne, puis décline, au fur et à mesure que les

gisements s’épuisent. La date-charnière, qui marque le déclin

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

définitif de l’argent — 1873 — ne semble pas cependant pouvoir

Le candidat démocrate

s’expliquer essentiellement par les quantités respectives que l’on William J. Bryan se prononce

extrait. À partir de 1867, l’Angleterre dispose de balances de

contre l’étalon-or (9 juillet

comptes courants positives envers les pays monométallistes-

1896)

argent ; comme elle n’utilise pas elle-même ce métal comme

« S’ils osent sortir en terrain

étalon, elle écoule ses surplus d’argent vers les pays bimétallistes découvert et défendre l’étalon-d’Europe, en les troquant contre de l’or. En 1873, le nouveau Reich or comme une bonne chose,

allemand adopte comme monnaie nationale le mark, défini uni-

nous les combattrons jusqu’au

quement en or, et démonétise une partie de ses pièces d’argent.

bout, ayant derrière nous les

Ce ralliement à l'étalon-or déséquilibre le rapport commercial.

masses productrices de notre

Pour ne pas perdre leurs réserves d'or et éviter d'être submer-

pays et du monde entier. Ayant

gés sous l'argent, considéré comme une mauvaise monnaie, les

derrière nous les intérêts

pays bimétallistes, tout en restant fidèles théoriquement à la défi-
commerciaux, les intérêts des

nition de leur monnaie dans les deux métaux, glissent en fait

travailleurs et toutes les masses

vers le monométallisme-or : la France et l'Union monétaire latine

laborieuses, nous répondrons

à leurs revendications d'un

dès 1876, les États-Unis en 1900, après de longues péripéties poli-

étalon-or en leur disant : Vous

tiques. Au début du XXe siècle, l'or élimine définitivement

ne poserez pas sur le front du

l'argent, quoique sa production croisse à des taux beaucoup plus

travail cette couronne d'épines,

élevés depuis la découverte de nouvelles mines à partir de 1890

vous ne crucifierez pas

(Transvaal, Australie, Klondyke, Sibérie). D'ailleurs, tout au long l'humanité sur une croix d'or ».

du XIXe siècle, du fait de la prépondérance commerciale bri-

Portée par l'enthousiasme, la

tannique, les échanges internationaux se sont faits sous le signe

convention démocrate de

de l'étalon-or.

Chicago désigne Bryan pour

affronter le républicain

Monnaie fiduciaire et scripturale I

McKinley à l'élection

La croissance économique n'aurait pu se faire si l'or avait été le présidentielle de novembre

1896. Battu, Bryan se

seul moyen de paiement. Les stocks de métaux précieux ont per-

représente en 1900 et essuie

mis aux banques centrales et aux banques privées, tant que le

une nouvelle défaite qui permet

monopole de l'émission n'a pas été réservé aux premières, de

aux États-Unis d'abandonner le

mettre en circulation des billets — monnaie fiduciaire d'autant

bimétallisme pour l'étalon-or.

plus solide qu'elle jouit de la libre convertibilité en métal et n'est pas imposée par le cours forcé. La livre sterling représente ainsi la monnaie la plus stable du monde, alors que le franc connaît

deux expériences de cours forcé (1848-1850, 1870-1877) et que

le dollar flotte de 1862 à 1878. En Amérique latine, nombreuses

sont les expériences d'inflation monétaire, entraînant l'incon-

vertibilité des billets.

Dès la première moitié du XIXe siècle, en Grande-Bretagne et

aux États-Unis, les principaux moyens de paiement consistent

en dépôts à vue, sur lesquels on tire des chèques — une mon-

naie scripturale qui évite toute manipulation d'espèces, restreint l'émission de signes monétaires, facilite le transfert des fonds

et procure des disponibilités aux banques pour aider le commerce

et l'industrie. L'usage ne s'en établit que très lentement en France (loi de 1865).

L'étalon-or : mythe et réalités I

Le déclin des monnaies métalliques est beaucoup moins prononcé

dans les échanges internationaux que dans les échanges intérieurs.

Le système de l'étalon-or implique une rigoureuse discipline :

dans l'émission de monnaie fiduciaire (cf. la loi de 1844, qui fixe un plafond de 14 millions de livres non gagés par des réserves

métalliques à la Banque d'Angleterre) comme dans l'équilibre

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de la balance des paiements, l'ajustement se faisant non pas par les changes quasi fixes, mais par les variations de prix

(et d'emploi). En théorie, un pays ne peut rester perpétuellement

déficitaire, car il doit payer son déficit avec de l'or, à partir du moment où il est plus avantageux pour ses créanciers d'être réglés avec du métal à prix fixe qu'avec des lettres de change soumises

aux fluctuations de l'offre et de la demande. Ces sorties de métaux précieux limitent la croissance de la masse monétaire ou la diminuent ; elles exercent un effet de baisse sur les prix intérieurs

et de frein sur la demande ; les importations diminuent ; les exportations peuvent augmenter, car elles retrouvent une position

concurrentielle. Ainsi on tend à nouveau vers l'équilibre, d'une

manière automatique. L'inverse se produit, quand il y a une

balance positive. En fait, dans le système monétaire réel, les

banques centrales cherchent à restreindre au minimum les

mouvements d'or, en faisant varier le taux d'escompte. Quand

il y a déficit, elles l'augmentent ; le crédit devient plus onéreux L'escompte est une opération

et on obtient ainsi un ajustement des prix intérieurs. Mais

de crédit à court terme qui

surtout, des taux d'intérêt plus élevés attirent les capitaux

consiste à verser au porteur

étrangers ou découragent leur fuite ; ils rétablissent l'équilibre d'un effet de commerce le

sans toucher aux prix. Entre 1844 et 1909, la Banque d'Angleterre

montant de celui-ci, après

déduction de l'intérêt pour le

change 443 fois son taux d'escompte, dont 24 fois en 1873, afin

temps qui reste à courir avant

de protéger ses réserves métalliques relativement faibles ; la

l'échéance, et d'une commis-

Banque de France, mieux pourvue, seulement 115 fois

sion bancaire. La banque

(27 années sans changement). Néanmoins cette politique du taux

centrale réescompte les traites

de l'escompte n'est possible que pour les économies

escomptées par les banquiers.

dominantes : elle s'exerce au détriment des nations dominées,

qui subissent les conséquences du rééquilibre.

I Un étalon de change-sterling

En réalité, plus qu'à l'étalon-or, les échanges internationaux du

XIXe siècle ont été progressivement soumis à un étalon de change-

sterling. La traite sur Londres est la véritable monnaie interna-

tionale, parce que la livre sterling inspire, après la réforme de

Taux de réescompte (1844-1909)

1844, une confiance absolue : la balance des comptes courants

(pour 1 000 jours)

britanniques est toujours positive ; nulle part ailleurs on n'est

assuré d'une convertibilité aussi absolue (le prestige du franc est Taux de

Royaume- France

limité par la faculté que s'est réservé la Banque de France de rem-
réescompte

Uni

bourser ses billets en écus d'argent de 5 francs) ; d'autre part la 2,0 %

144

115

City possède le seul grand marché d'effets internationaux.

2,5 %

151

108

Grâce à une remarquable organisation, faite de spécialisation et

3,0 %

246

329

de division du travail entre les maisons d’acceptation, les mai-

3 %

80

86

sons d’escompte et les banques commerciales, les lettres de

4,0 %

158

192

change peuvent être négociées aux meilleures conditions pos-

4,5 %

26

15

sibles, même si le taux d’intérêt est plus élevé qu’à Paris. À par-5,0 %

92

86

tir de 1880, certains États incorporent de plus en plus dans leurs 5,5 %

11

5

réserves de change des devises étrangères, essentiellement des

6,0 %

41

49

6,5 %

4

—

avoirs en sterling, préférés à l’or, car ils rapportent un intérêt.

7,0 %

26

12

Par rapport au siècle qui suit, le XIXe donne l’impression d’une

8,0 %

11

1

9,0 %

4

2

remarquable stabilité monétaire ; les grandes monnaies ne

10,0 %

6

—

subissent pas d'érosion permanente de leur pouvoir d'achat. En

résulte-t-il de plus fortes fluctuations conjoncturelles dans la

1 000

1 000

sphère de la production ? Le débat reste ouvert.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

L'historien ne doit pas négliger les travaux des économistes spé-

cialistes des ***échanges internationaux****, tels que P.R. KRUGMAN*

et M. OBSTFELD, Économie internationale, Bruxelles, 2009, 744 p. On trouvera des reconstructions de la balance des paiements des principales puissances dans M. LÉVY-LEBOYER, ed., La Position internationale de la France. Aspects économiques et

financiers, XIXe siècle, Paris, 1977, 479 p. ; A. IMLAH, Economic Elements in the « Pax Britannica » : Studies in the British Foreign Trade in the 19th Century, Cambridge, 1958, ou dans les études de D.-C. NORTH et de M. SIMON parues dans National Bureau

of Economic Research. Trends in the American Economy in

*the Nineteenth Century, Princeton, 1960, pp. 573-715. Pour un survol commode de l'**histoire des relations économiques internationales**, voir J. FOREMAN-PECK, A History of the World Economy : International Economic Relations since 1850, Hemel Hempstead, 1983, 416 p.*

***Sur la monnaie**, on lira M. SAINT-MARC, Histoire monétaire de la France, 1800-1980, Paris, 1983, 441 p. et M. FRIEDMAN et A.J. SCHWARTZ, A Monetary History of the United States, 1867-1960, Princeton, 1963, 860 p.*

***Sur le rôle du commerce extérieur dans la croissance économique**, P. BAIROCH, Commerce extérieur et Développement économique de l'Europe au XIXe siècle, Paris, 1976, 359 p.*

*Les **relations financières internationales** ont fait l'objet de multiples recherches, entre autres R. POIDEVIN, Finances et Relations internationales, 1887-1914, Paris, 1970, 232 p. ; R. POIDEVIN, Les Relations économiques et financières entre la France et*

l'Allemagne de 1898 à 1914, Paris, 1969, 929 p. ; R. GIRAULT, Emprunts russes et Investissements français en Russie, 1887-1914, Paris, 1973, 624 p. ; J. THOBIE, Intérêts et Impérialisme fran-

çais dans l'Empire ottoman, 1895-1914, Paris, 1977, 817 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

5

L'industrialisation

La révolution industrielle a débuté en Angleterre vers 1780 ; on discute toujours de l'importance respective de la demande intérieure, des exportations et du rôle du gouvernement dans son déclenchement. Retenons l'explication synthétique de Hobsbawn : « Les exportations, soutenues par l'aide systématique et agressive du gouvernement, ont fourni l'étincelle et,

avec l'industrie du coton, le secteur pilote de l'industrie. Elles ont aussi permis de grands progrès dans le domaine du transport maritime. Le marché intérieur a fourni la large base nécessaire à une économie industrielle généralisée et, par l'intermédiaire du processus d'urbanisation, le stimulant pour de grands progrès dans les transports intérieurs, une puissante base pour l'industrie du charbon et pour certaines innovations techniques importantes. Le gouvernement a fourni un soutien systématique aux marchands et aux industriels et certains stimulants nullement négligeables, pour l'innovation technique et le développement des industries fabriquant des biens d'équipement. »

1. La révolution industrielle

L'industrialisation est un des éléments de la modernisation des

sociétés. Elle correspond à la diffusion d'inventions techniques,

substituant la machine à l'habileté manuelle, la force de la vapeur à l'énergie humaine ou animale et accroissant considérablement

les possibilités de transformation des matières premières. La mise en œuvre de ces techniques se fait dans le cadre de nouvelles

organisations, telles que l'usine. Dans ce processus, il faut dis-

tinguer soigneusement les diverses étapes : l'invention scienti-

fique ou technique, son utilisation industrielle dans certaines

entreprises portées à l'innovation, sa diffusion généralisée. Il

s'écoule souvent un délai important entre ces diverses phases,

l'évolution se faisant dans le sens d'un raccourcissement de ce

délai.

I ***Des machines***

L'introduction des machines est la caractéristique principale du nouveau mode de production, qu'on appelle le machinisme. La machine seule permet d'augmenter considérablement la productivité, c'est-à-dire la production par travailleur et par unité de temps ; elle est toujours susceptible de perfectionnements.

Pas de secteur industriel de pointe sans un recours à des machines de plus en plus précises, de plus en plus chères. Le progrès fait boule de neige : la mise au point dans un secteur d'une machine à forte productivité crée un goulot d'étranglement de la production dans un autre secteur situé en aval ou en amont ; le problème posé excite l'esprit de recherche des ingénieurs et des techniciens ; la convergence des efforts finit en général par faire découvrir une solution pratique, qui souvent, à son tour, crée de nouveaux problèmes : le progrès prend une forme d'expansion illimitée. Ainsi s'explique l'apparition d'innovations à certains moments précis, alors que les connaissances

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

scientifiques et techniques auraient permis théoriquement leur élaboration beaucoup plus tôt.

En 1815, un seul secteur est véritablement mécanisé : l'indus-

trie du coton — et encore les machines ne concurrencent effi-

cacement le travail manuel que dans la filature (mules). Le tissage reste largement une activité industrielle de type traditionnel :

le métier de Cartwright, mis au point en 1787, ne se diffuse réel-

lement qu'après 1820, réduisant peu à peu à la misère le tisse-

rand à domicile. Les progrès techniques se poursuivent sans

interruption tout au long du siècle : le self-actor et le métier à tisser mécanique augmentent considérablement la productivité.

Dans l'industrie de la laine, cardée ou peignée, matière première

plus délicate à travailler que le coton, la substitution s'opère plus lentement encore : en Angleterre, la mule ne s'y impose que dans les années 1830, le métier mécanique après 1840. Un nouveau

secteur industriel, celui des biens d'équipement, prend une part

croissante dans le développement économique. Ses principaux

produits, les machines-outils (tours, fraiseuses, meules, recti-

fieuses, etc.) permettent d'obtenir des objets standardisés. Les

outils manuels, manipulés par un ouvrier qualifié, ne peuvent

atteindre la perfection d'une mécanique, dont les mouvements

automatiques sont rigoureusement commandés. Avec la

machine-outil, les opérations deviennent rapides et précises. Dans la multiplicité des inventions, on peut noter la standardisation

des filetages par Whitworth, la mise au point du marteau-pilon par James Nasmyth (1839), l'adoption des pièces interchangeables d'abord dans la fabrication des armes (Colt, Remington), puis dans celle des machines à coudre (Singer, vers 1850) ; dans la seconde moitié du XIXe siècle, les Américains affirment leur supériorité technique par le recours systématique aux machines — ce qu'on appelle, dès l'Exposition de Londres de 1851, le « système industriel américain ». L'amélioration des méthodes de lubrification, l'augmentation des vitesses de coupe, l'élaboration d'aciers spéciaux aux performances de plus en plus élevées (F.W. Taylor) accroissent considérablement le rendement des nouveaux biens d'équipement.

De nouvelles sources d'énergie *I*

Production de charbon aux États-Unis *(en milliers de tonnes)*

La mise en œuvre de sources d'énergie jusqu'alors inconnues ou peu utilisées contribue de même aux progrès de la productivité.

anthracite bitumineux

L'énergie humaine, animale ou hydraulique fournissait en 1815

1810

160

presque toute la force dépensée dans le travail. Elle ne tarde pas à ***1820***

4

299

être supplée et dépassée par la vapeur, produite par la combustion ***1830***

213

586

du bois et surtout du charbon. Au XIXe siècle, le charbon est

1840

1 024

1 220

le pain de l'industrie : il n'a pas déclenché la révolution indus-

1850

3 925

3 654

trielle, les premiers métiers textiles recourant à la force hydrau-1860

9 962

8 215

lique, mais il en soutient le progrès ininterrompu et facilite

1870

18 102

18 567

1880

25 986

46 037

l’industrialisation des régions bien pourvues en mines.

1890

42 147

100 951

En 1913, le charbon fournit encore 88,5 % de l’énergie consom-

1900

52 033

192 571

mée dans le monde. La machine à vapeur reste le type

1910

76 628

378 320

de moteur le plus employé. Son rendement et sa rentabilité

1914

82 376

383 393

ne cessent pas d'être améliorés : moins de combustible par CV

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

65

Production d'acier aux États-Unis

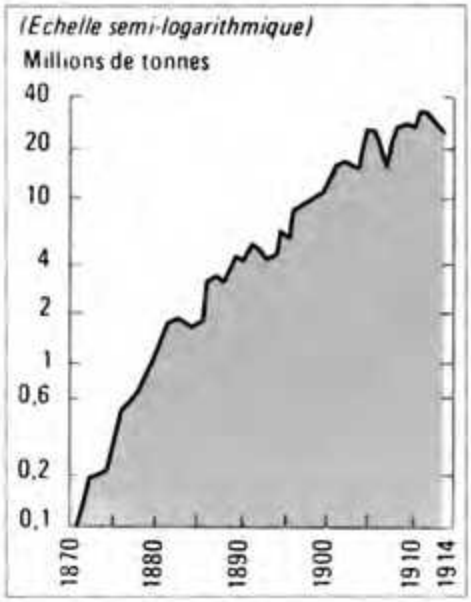

D'après *US Department of Commerce Historical Statistics of the United States*, pp. 693-694.

(machine compound, à triple et quadruple expansion), accroissement de la taille (10-20 CV en 1815, 3 000 CV en 1914) et de la vitesse du piston, jusqu'à ce qu'on atteigne une impasse, d'où l'invention de la turbine à vapeur par Parsons (1884) permet de sortir. Avant 1914, le pétrole ne concurrence pas le charbon ; depuis sa découverte en Pennsylvanie (1859), il sert surtout à

l'éclairage ou à la lubrification ; après 1900, on commence à brû-

ler le mazout dans les chaudières des navires, mais les tonnages

consommés sont encore très restreints par rapport à ceux de la

houille.

Plus importante est l'influence de l'électricité. Elle change la disposition des ateliers, permet la dispersion des usines de sous-

***Thomas EDISON** (1847-1931) :*

traitance, provoque l'apparition de nouveaux produits

fils d'un brocanteur et d'une

(aluminium), transforme la vie quotidienne des habitants des

institutrice, il fut un des plus

villes. Les travaux de Bergès ouvrent la voie aux centrales

fertiles inventeurs du XIXe

hydrauliques dans les montagnes ; dans les régions urbaines,

siècle. On lui doit le télégraphe

l'énergie électrique provient de centrales thermiques. Vers

duplex (1864), le phonographe

(1877), la lampe électrique à

1880, Thomas Edison réalise près de New York le premier réseau

incandescence (1878), le

d'éclairage ; il résout les problèmes complexes de fiabilité que

kinescope (1894). Self-made

pose la desserte de multiples foyers. Les transports urbains (tramman, il fut à la fois un savant,

ways, métros), plus rapides, permettent l'extension des grandes

un technicien et un grand

agglomérations. L'industrie de la construction électrique devient

homme d'affaires.

un des secteurs de pointe ; elle anime ce qu'on désigne parfois

du nom de « seconde révolution industrielle ».

I ***De nouveaux produits***

Avec ces nouveautés apparaît plus nettement la liaison de la

science et de l'industrie. Jusque vers 1880, les inventions sont

souvent le fait de self-made men, sans culture scientifique

approfondie ; les premières machines restent simples ;

l'empirisme, les tâtonnements peuvent suppléer l'absence de

connaissances théoriques : les premiers perfectionnements de

la sidérurgie (le puddlage, la fonte au coke) ne doivent rien à la science chimique. Après 1880, les progrès techniques sont liés

aux découvertes des laboratoires : la construction électrique, la

chimie font appel de plus en plus aux chercheurs formés par les

Production d'acier aux États-Unis

universités ou les écoles techniques. L'ère des bricoleurs de génie approche de son terme. De tous les produits nouveaux du

XIXe siècle, aucun ne compte autant que l'acier, qui combine

les avantages respectifs du fer et de la fonte (plasticité, élasticité, dureté). C'est le produit de base de l'industrie lourde des biens

d'équipement (machines-outils, navires, rails, armes, ponts,

construction, etc.) et de nombreux biens de consommation.

Connu de longue date (acier de cémentation ou au creuset), mais

très cher, l'acier ne devient bon marché qu'à partir de 1880, où

il peut concurrencer le fer doux. En 1856, Henry Bessemer expose

son projet de convertisseur, qui abaisse énormément les coûts

de production. L'affinage de la fonte par insufflation directe

d'air chaud dans le métal en fusion réduit à 10-20 minutes la

décarburation de 3 tonnes de fonte, alors qu'il fallait 24 heures

par le procédé traditionnel, très pénible, du puddlage. La diffusion
D'après US Department of Commerce

de l'invention est freinée par la composition chimique des

Historical Statistics of the United States,

pp. 693-694.

gisements ferrifères anglais. Seule, la découverte d'un procédé

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

d’élimination du phosphore par Thomas et Gilchrist (1878-1879)

rend exploitables les mines de fer de Lorraine, de Suède, du lac

Supérieur, etc., pour fabriquer de l’acier basique. Le four Martin-Siemens (1864-1865), plus lent que le convertisseur, mais assu-

rant un meilleur contrôle de la fusion et une plus grande

homogénéité du produit, contribue de même à la baisse des prix

de l’acier et l’emporte en 1914 sur les convertisseurs Thomas

en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

L’ère de l’acier est aussi celle de la chimie, dont les produits se multiplient, au fur et à mesure que les recherches de laboratoire

progressent, d’abord en chimie de base (soude : procédé Leblanc,

puis procédé Solvay, 1863 ; acide sulfurique), ensuite en chimie

organique (colorants artificiels à base d’aniline ou d’alizarine,

etc.).

***Des usines** I*

Pour prendre toute son ampleur, la révolution industrielle

réclame de nouvelles formes d’organisation de la production

industrielle. C’est le factory system qui apparaît, pour la première fois, en Angleterre dans le Lancashire : l’usine constitue le

nouveau cadre de travail, original par l'intégration des tâches,

la distribution rigoureuse des fonctions et l'institution d'une

discipline sévère, à laquelle les ouvriers, habitués à travailler à leur rythme à domicile ou dans de petits ateliers, semblent avoir

du mal à se plier. L'usine ne s'est imposée que lentement ; elle

n'a pas détruit l'artisanat, qui a trouvé d'ailleurs dans la sous-

traitance des possibilités d'emploi. D'autre part, la grande usine n'est apparue que peu à peu. Mais un nouveau type de paysage

industriel surgit, symbolisé par Manchester dans la première

moitié du XIXe siècle, par la Ruhr, Pittsburgh, Chicago, les

Midlands, etc. à la veille de la guerre mondiale. De hautes

cheminées, dominant un entassement de bâtisses d'une

architecture austère, crachent dans le ciel une épaisse fumée noire, qui pollue l'atmosphère et salit les zones d'habitat ouvrier. À

l'intérieur des bâtiments, un entrelacement de courroies, reliées

à un arbre qui leur transmet le mouvement, entraîne les

machines : source fréquente d'accidents, de pannes, de gaspillage

d'énergie et d'entrave aux déplacements. Jusqu'à l'utilisation de

l'électricité, les machines sont liées à leur moteur ; elles ne

peuvent donc fonctionner à un rythme autonome, à moins qu'on

ne multiplie les investisssements coûteux en machines à vapeur

encombrantes. L'électrification, mieux que les systèmes de

transmission souples tels que l'air comprimé ou la pression

hydraulique, assure l'autonomie d'alimentation de la machine

et change le décor de l'usine ; les plus petits outils peuvent être actionnés par la nouvelle source d'énergie. D'autre part, l'usine

du XIXe siècle n'est souvent en fait qu'une juxtaposition

d'ateliers, ayant chacun leur propre rythme de production, sous

la direction de contremaîtres qui embauchent directement la

main-d'œuvre ; de cette fragmentation des opérations de

production mal intégrées les unes aux autres, il résulte des goulots d'étranglement, accentués par les difficultés de circulation.

L'effort porte de plus en plus sur la rationalisation et l'organisation

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

du travail. L'utilisation de transporteurs, de grues électriques, la constitution de chaînes d'assemblage linéaires marquent le

passage véritable à l'usine moderne. Frederick W. Taylor (The

Principles of Scientific Management, 1911) entreprend de redé-

finir les tâches des travailleurs. Sans doute, en 1914, ces procé-

dés sont-ils encore peu employés dans le monde, mais on les

trouve dans les deux plus grandes puissances industrielles de

l'époque : les États-Unis et l'Allemagne.

2. Les grandes puissances industrielles

Le développement industriel fonde la puissance politique et mili-

taire des nations : celles qui s'industrialisent deviennent les économies dominantes. Dans les rapports entre puissances, le

nombre des tonnes de fonte et d'acier produites compte plus que

celui des hommes. Entre 1815 et 1914, si on tient compte de la

production absolue (et non pas de la production par tête), on

constate une modification de la hiérarchie des pays, donc des

rapports de force. Jusque vers les années 1880, le Royaume-Uni

tient la tête du peloton des nations industrialisées, ensuite il

régresse peu à peu, pour se retrouver à la troisième place en 1914.

I ***L'Angleterre tient la tête (1815-1880)***

Production des principaux pays

Premier parti dans la course à l'industrialisation, le Royaume-

industriels européens *(en milliers de*

Uni jouit d'une suprématie écrasante dans la première moitié

tonnes)

du XIXe siècle. Son avance technique assure de bas prix à ses

cotonnades produites en masse : ses entrepreneurs, favorisés par

Allemagne France Royaume-

un climat de libéralisme, par l'abondance des matières premières

Uni

Houille

et du charbon, par le dynamisme du marché intérieur, peuvent

1820-1824

1 200

1 100

17 700

accumuler le capital et disposer des machines les plus modernes.

1850-1854

9 200

5 300

50 200

Au contraire, ses concurrents les plus directs du continent

1870-1874 41 400 15 400 123 200

européen sortent des guerres de la Révolution et de l'Empire avec

Fonte

un retard accentué et de gros handicaps à surmonter : conditions

1830-1834

111

244

700

naturelles moins favorables, pauvreté en charbon facile à ex-

1850-1854

245

561

2 716

traire ou à cokéfier, capitaux plus rares, machines plus perfec-

1870-1874

1 579

1 211

6 480

tionnées, donc plus chères qu'à la fin du XVIIIe siècle, mentalité moins tournée vers le profit, plus attachée à l'affaire de famille, et surtout manque de techniciens et d'ouvriers qualifiés. La loi

anglaise ne relâche qu'en 1825 ses restrictions sur les exporta-

tions de personnel et de plans de machines, mais son efficacité

était douteuse : les continentaux pratiquaient l'espionnage

industriel et attiraient les ouvriers et techniciens anglais par de hauts salaires ou leur permettaient de s'installer à leur compte

(exemple : John Cockerill en Wallonie). Leur rôle consista essen-

tiellement à diffuser les techniques modernes en attendant la relève des promotions issues des écoles techniques, d'abord en Belgique et en France, puis en Allemagne, en Suisse, etc. Aux États-Unis, l'industrie moderne débute réellement après 1815, avec l'installation d'usines textiles en Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle géographie industrielle qui apparaît après 1850, privilégie les régions riches en charbon. La houille permet le développement de l'industrie lourde des biens d'équipement. De plus

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en plus, les pôles de croissance de l'économie coïncident avec

Voir carte pp. 304-309

les gisements houillers riches en charbon cokéfiable : les « pays noirs » d'Angleterre, de Galles et d'Écosse, les départements de la Loire, du Nord et du Pas-de-Calais en France, la Wallonie belge et la Ruhr prussienne, dont l'essor entre 1850 et 1870 fonde la puissance militaire du royaume et forge les bases matérielles de l'unité allemande ; aux États-Unis, le Middle West et la côte Est profitent des riches gisements houillers des Appalaches et de la

facilité des échanges intérieurs. Inversement, les régions boisées déclinent, telle la Haute-Marne, qui était restée jusque vers 1850

le principal foyer sidérurgique français. Hors des centres houillers, il existe cependant des zones industrielles puissantes, là ou la

main-d'œuvre qualifiée est abondante (exemple : les grandes villes comme Londres, Paris ou New York) ou les transports commodes

(exemple : l'industrie textile en Alsace, en Suisse, grâce à la voie du Rhin). L'esprit d'entreprise peut surmonter les handicaps naturels ; la faible croissance industrielle relative de la France au

XIXe siècle, en dehors des années 1840-1860, doit autant à la men-

talité de ses patrons qu'à la pauvreté en charbon.

***L'Angleterre rétrograde** I*

Dans le dernier quart du XIXe siècle, la suprématie anglaise est

***Production industrielle** (en millions*

battue en brèche. En 1900, le Royaume-Uni est rattrapé par les

de tonnes)

États-Unis pour la production industrielle par tête d'habitant,

Allemagne France

Royaume-

mais en valeur absolue, l'industrie américaine conquiert la pre-

Uni

mière place dès la fin des années 1880, grâce à la richesse de

Houille

ses ressources naturelles — bien situées et facilement exploi-

1880

59

19

149

tables —, à la protection douanière — qui supprime la concur-

1890

89

26

185

rence extérieure et réserve aux entrepreneurs nationaux le

1900

150

33

229

marché intérieur le plus dynamique du monde par sa croissance

1910

222

38

269

démographique —, grâce aussi au milieu social — favorable à

1913

277

41

292

l’accumulation des richesses matérielles et à l’adoption des tech-

Fonte

niques les plus modernes. L’Empire allemand reste moins indus-

1880

2,5

1,7

7,9

1890

4,1

2,0

8,0

trialisé que l’Angleterre, dans la mesure où il possède encore une 1900

7,6

2,7

9,1

paysannerie nombreuse, mais son développement rapide lui per-

1910

13,1

4,0

10,2

met de dépasser la France dès 1880 : à la veille de la guerre, le

1913

16,8

5,2

10,4

niveau de développement industriel par tête d'habitant situe l'Allemagne derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique, mais du fait de son poids démographique, le Reich est dès lors la seconde puissance industrielle du monde. La nouvelle hiérarchie se fonde sur l'industrie lourde, alors que la première révolution anglaise avait été lancée par l'industrie des biens de consommation : l'urbanisation, la mécanisation exigent de plus en plus de biens d'équipement, que l'offre abondante de capitaux permet d'acquérir.

Le déclin relatif de l'industrie anglaise exagère l'image du cré-

puscule économique de la fin de l'ère victorienne, car le

Royaume-Uni est le pays du monde qui évolue le plus vite vers

le développement du secteur tertiaire (activités commerciales

et bancaires). Le recul industriel peut s'expliquer par deux types de causes. D'abord par des motifs économiques objectifs, comme

la différence des coûts des facteurs de production, travail et

capital, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne ; le manque

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

relatif de main-d'œuvre entraîne une hausse du coût du travail américain et pousse l'industriel d'outre-atlantique à investir en

machines, malgré un taux d'intérêt plus élevé. Mais aussi des

facteurs sociaux : l'Angleterre paie les inconvénients de ses débuts rapides ; les industriels continuent à garder leur équipement

vétuste. Leur mentalité, faite d'autosatisfaction et d'esprit de

supériorité, contraste avec celle du manager allemand, plus nova-

teur et meilleur gestionnaire. L'enseignement anglais néglige

la formation des masses et des cadres techniques ; le culte de

l'expérience pratique, comme source de la réussite, freine le développement des nouvelles industries à base de travaux de labo-

ratoire (électricité, chimie). En Allemagne, au contraire, un

remarquable système d'écoles techniques prépare les cadres du pays. D'autre part, les banques anglaises dirigent peu les capitaux vers les entreprises, restées souvent familiales — les entrepreneurs eux-mêmes cherchant peu à emprunter et à innover —, alors que la liaison entre banques et konzern est très étroite et constante en Allemagne. Plus tournés vers l'efficacité technique, les Allemands, comme les Américains, l'emportent à long terme sur les Anglais, plus soucieux de rendement financier immédiat.

En 1914, l'industrie mondiale reste concentrée géographiquement : 71,2 % des biens manufacturés proviennent de quatre pays : États-Unis (35,8 %), Allemagne (14,3 %), Royaume-Uni (14,1 %) et France (7 %). Leur part globale diminue depuis 1870 (78,6 %), mais les modifications à l'intérieur du groupe des quatre Grands sont finalement plus importantes que l'ascension des puissances industrielles de second rang (Belgique, Suisse, Suède, Russie, Italie, Japon, Espagne).

Pour approfondir ce chapitre

L'histoire de l'industrialisation est inséparable de celle des techniques. Pour l'étude de ces dernières, il convient de lire A. BELTRAN et P. GRISET, Histoire des techniques aux XIXe et

XXe siècles, Paris, 1990, 190 p., avant d'aborder les gros volumes de M. DAUMAS, dir., Histoire générale des techniques, Paris, 1996, t. 3 : L'Expansion du machinisme, 884 p. ; t. 4 : Les Techniques de la civilisation industrielle. Énergie et Matériaux, 754 p. ; t.

5 : Transformation, Communication, Facteur humain, 598 p. ; F. CARON, Le Résistible Déclin des sociétés industrielles, Paris, 1985, 330 p. met l'accent sur l'économie de l'innovation, les rapports de la science et de la technique et sur la succession des

modèles techniques.

La révolution industrielle a donné lieu à une énorme bibliographie.

Il est indispensable de commencer par les travaux de P. VERLEY,

La Révolution industrielle, Paris, 1997, 543 p. et La Première Révolution industrielle, 1750-1880, Paris, 2006, 128 p., et, pour une vaste interprétation, L'Échelle du monde : essai sur

l'industrialisation de l'Occident, Paris, 1997, 713 p., sans oublier sa note critique : « La révolution industrielle anglaise : une révision », Annales ESC, 46, n° 3, mai-juin 1991, pp. 735-755. P. GERVAIS, Les origines de la révolution industrielle aux

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

États-Unis. Entre économie marchande et capitalisme indus-

triel, 1800-1850, Paris, 2004, 347 p. ; D. LANDES voit la marque de « Prométhée déchaîné » dans son Europe technicienne : révolution technique et libre essor industriel en Europe occidentale de 1750 à nos jours, Paris, 1975, 779 p. Cet ouvrage est d'abord paru dans The Cambridge Economic History of Europe dont les volumes VII et VIII

traitent de la révolution industrielle (vol. VIII, P. MATHIAS et S. POLLARD, eds, The Industrial Economies : the

Development of Economic and Social Policies, Cambridge,

1989, 1243 p.). En anglais, voir aussi P. MATHIAS et J.-A. DAVIS,

eds, The First Industrial Revolutions, Oxford, 1990, 192 p. Sur la construction des statistiques industrielles, consulter J.-M. CHA-NUT et al. , L'Industrie française au milieu du XIXe siècle. Les enquêtes de la « Statistique Générale de la France », Paris, 2000, 215 p. + CDRom. À titre d'exemples d'industries particulières,

on lira Cl. FOHLEN, L'Industrie textile sous le Second Empire, Paris, 1956, 536 p. ; B. GILLE, La Sidérurgie française au XIXe siècle, Genève, 1968, 319 p. ; B.-R. MITCHELL, Economic Development of the British Coal Industry, 1800-1914, Cambridge, 1984, 381 p. F. CARON et F. CARDOT, dir., Histoire générale de l'électricité en France, t. 1 : Espoirs et conquêtes, 1881-1919, Paris, 1991, 999 p. Pour des exemples régionaux, voir M. HAU,

L'Industrialisation de l'Alsace (1803-1934), Strasbourg, 1987, 549 p., et P. CAYEZ, Métiers Jacquard et Hauts Fourneaux. Aux

origines de l'industrie lyonnaise, Lyon, 1978, 464 p. et Crise et Croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900, Paris, 1980, 357 p.

X. DAUMALIN et O. RAVEUX, « Marseille (1831-1865). Une révo-

lution industrielle entre Europe du Nord et Méditerranée »,

Annales HSS, janv-fév. 2001, p. 153-176. Le hasard des sujets de concours a donné lieu à une floraison d'ouvrages sur le thème

« Industrialisation et sociétés » dans les pays d'Europe occidentale (années 1880 - année 1960) : D. BARJOT, dir., Industrialisation et Sociétés en Europe occidentale du début des années 1880 à

la fin des années 1960, Paris, 1997, 446 p. ; Ph. CHASSAIGNE, Industrialisation et Sociétés en Europe occidentale, 1880-1960, Paris, 1997, 2 vol., 190+174 p. ; A. BRODER, Industrialisation et Sociétés en Europe occidentale : France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Benelux, 1880-1970, Gap, 2000, 199 p., et pour des pays particuliers : A. BELTRAN, Un siècle d'histoire industrielle de la France (1880-1979), Paris, 1997, 174 p. ; M. HAU, Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne : industrialisation et

société (1880-1970), Paris, 1998, 192 p. ; B. LEMONNIER, Un siècle d'histoire industrielle du Royaume-Uni : industrialisation et

sociétés, 1873-1973, Paris, 1997, 232 p. ; M. MERGER, Un siècle d'histoire industrielle en Italie : industrialisation et sociétés, 1880-1970, Paris, 1997, 192 p. ; J. PUISSANT, R. LEBOUTTE et D. SCUTO, Un siècle d'histoire industrielle : Belgique,

Luxembourg, Pays-Bas : industrialisation et sociétés, 1873-1973, Paris, 1998, 296 p. On trouvera une abondante sélection de textes

dans P. SALY, Industrialisation et Sociétés en Europe occiden-

tale, 1880-1970: textes et documents, Paris, 1998, 256 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

6

Les agents de l'industrialisation

Les principales nations industrielles du XIXe siècle se sont développées dans le cadre du capitalisme.

Le mot lui-même apparaît tardivement : vers 1880, dans les écrits socialistes allemands ; auparavant, on ne parlait que de capital, de capitaux et de capitalistes (cf. Karl Marx : Le Capital , 1867).

Le système d'économie capitaliste est caractérisé :

1/ par la recherche du profit maximum, conçu comme la contrepartie des risques encourus, sur un marché où triomphe la concurrence ;

2/ par l'appropriation privée des moyens de production dans les mains d'entrepreneurs ; leur fonction essentielle est de combiner les facteurs de production : capital et travail, dont le coût se forme librement sur le marché par la loi de l'offre et de la demande. Seul le marché, force impersonnelle, résultat de multiples décisions individuelles d'achat et de vente, détermine les prix, donc les conditions d'échange, sans que l'État intervienne directement ;

3/ par le recours à des techniques progressives, sans cesse perfectionnées.

Les marxistes définirent le capitalisme comme un régime économique, social et politique où une classe, la bourgeoisie, exploite et opprime le prolétariat, produisant ainsi « ses propres fossoyeurs ».

1. Les entrepreneurs

I ***Une économie d'entrepreneurs***

La société anonyme vue par un

vieux mineur

L'élément moteur du système capitaliste, c'est l'entrepreneur,

« – À qui est-ce donc, tout ça ?

c'est-à-dire l'individu ou les individus — la définition n'excluant

– Hein ? à qui tout ça ?… On

nullement l'association — qui possèdent les moyens de pro-

n'en sait rien. À des gens. Et de

duction : usines, machines (capital fixe), matières premières,

la main, il désignait dans

stocks, ressources monétaires (capital circulant), permettant d'éla-l'ombre un point vague, un

borer des marchandises. S'il ne possède pas lui-même assez de

lieu ignoré et reculé, peuplé de

ces gens, pour qui les Maheu

fonds au départ, il peut en emprunter pour acheter de l'équipe-

tapaient à la veine depuis plus

ment. Il embauche les ouvriers et contremaîtres, qui deviennent

d'un siècle. Sa voix avait pris

des salariés et se charge de vendre les produits qu'ils fabriquent une sorte de peur religieuse,

sous sa direction et son autorité. Il encourt donc un risque —

c'était comme s'il eût parlé

mévente, faillite —, puisqu'il ne peut contrôler le marché, où

d'un tabernacle inaccessible,

les prix ne sont pas absolument certains, à cause des fluctuations où se cachait le dieu repu et

de l'offre des autres producteurs et de la demande de la masse

accroupi, auquel ils donnaient

des acheteurs. Le profit rémunère cette activité : il résulte de la tous leur chair, et qu'ils

différence entre les recettes et les dépenses. Réinvesti dans l'entren'avaient jamais vu ».

Émile Zola, Germinal, 1885, I, 1.

prise, il permet son développement et l'accumulation du capi-

tal, source de la croissance, donc de profits ultérieurs. Le

développement des entreprises industrielles s'est fait davantage

au XIXe siècle par recours à l'autofinancement que par appel au

marché des capitaux. L'entrepreneur de cette époque ne cherche

pas en priorité à réaliser des objectifs de production fixés

en volume, mais à obtenir le plus haut rendement possible

des capitaux engagés. L'année sera considérée comme décevante

si on a beaucoup vendu, mais à des prix trop bas pour être

rémunérateurs.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***L'ère de la libre entreprise** I*

Les sociétés commerciales

Ce type d'entreprise correspond essentiellement au stade du capi-

On en distingue deux grandes

talisme dit « atomique », car il se compose de très nombreuses

catégories :

petites unités autonomes, incapables d'exercer un effet décisif

1/ les sociétés de personnes

dans lesquelles la personne de

sur les prix, par leur seule action : les économistes parlent, dans chaque associé est responsable

ce cas, de concurrence parfaite. Au contraire, on voit apparaître

du contrat de société. Le

peu à peu au XIXe siècle un capitalisme « moléculaire » de grosses meilleur type en est la société

unités qui tendent à conquérir des positions dominantes, où elles

en nom collectif, où tous les

peuvent imposer facilement leurs décisions ; on passe ainsi à un

associés sont tenus solidaire-

modèle de concurrence imparfaite, où les prix se forment d'une

ment responsables, sur tous

manière de moins en moins automatique et de plus en plus volon-

leurs biens, des engagements

taire, selon que quelques firmes (oligopoles) ou une seule (mono-

de la société. La société en

pole) contrôlent le marché.

commandite constitue un cas

intermédiaire : les commandi-

Jusque vers 1870, la plus grande part de la production industrielle tés ont un statut comparable

est le fait d'entreprises de taille limitée, dont le capital apparaux associés précédents, les

tient à un seul individu ou à quelques partenaires (partnership commanditaires ne sont responsables que jusqu'à concur-

dans les pays anglo-saxons, société en nom collectif en France).

rence de leur mise de fonds,

Les firmes commencent toujours sous cette forme. L'initiative

mais ne participent pas à la

vient de personnes très variées. Parfois, ce sont des inventeurs,

gestion ;

qui, doués du sens des affaires, s'établissent à leur compte pour

2/ les sociétés de capitaux dans

développer leurs brevets (exemple : les frères Siemens). Plus sou-

lesquelles la personne de

vent, les industriels sont à l'origine des artisans ou des marchands.

chaque associé est indifférente

Leur succès dépend de leur capacité d'adaptation à un marché

et où chacun d'eux n'est res-

changeant, de leur énergie, du réinvestissement des profits. Dans

ponsable à l'égard des tiers

l'histoire des entrepreneurs capitalistes, de nombreuses faillites qu'à concurrence de son

jalonnent la création de la nouvelle ère industrielle : la morta-

apport. La société anonyme

en représente le type le plus

lité des firmes est très élevée. Même ceux qui ont réussi ont sou-

achevé.

vent vécu des phases difficiles et, parfois, n'ont pu continuer que grâce à des événements fortuits, dont ils ont su profiter (exemple : Alfred Krupp).

En nombre, les entreprises familiales possèdent au XIXe siècle

une écrasante supériorité. Mais, en général, là où les besoins en

capitaux sont considérables, la fortune d'un petit groupe

d'individus ne peut suffire à financer les investissements. Aussi

peu à peu se développe au XIXe siècle la compagnie anonyme

par actions. Ce modèle prend, à partir du dernier tiers du siècle, une part de plus en plus prépondérante. Les débuts en sont lents,

à cause des restrictions légales, qui pèsent sur la formation de ces compagnies. Comme les actionnaires ne sont responsables que pour les sommes qu'ils ont souscrites, et non sur tous leurs biens, les États exigent une autorisation administrative ou législative pour leur constitution. Après 1850, la liberté d'installation triomphe dans la zone nord-atlantique. En 1856, le Parlement anglais accepte le principe de la société à

Les ***actions*** *sont des titres de*

responsabilité limitée ; Napoléon III suit l'exemple en 1863 et

propriété qui donnent droit à

supprime tous les contrôles quatre ans plus tard. La

un dividende variable selon

Gewerbefreiheit passe dans le droit allemand autour de 1870.

les bénéfices ; les ***obligations***

Désormais l'entrepreneur qui veut se moderniser et accroître la

sont des titres d'emprunt, qui

taille de sa firme, peut émettre des actions dans le public,

n'assurent aucune participa-

négociables en Bourse, si toutefois il ne craint pas d'en perdre

tion à la gestion, mais garan-

le contrôle. Une part croissante de la capitalisation boursière

tissent un revenu fixe.

provient des actions et des obligations industrielles (surtout des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

emprunts obligataires). Néanmoins, l'autofinancement continue à jouer un rôle supérieur à celui du marché financier. Aux États-Unis par exemple, la plupart des corporations (compagnies) recevant une charte dans les années 1880, sont des closed

corporations, dont les actions ne sont pas négociées à la Bourse.

Le type le plus fréquent est celui qu'on trouve dans l'entreprise

Carnegie : 25 propriétaires possédant de 1 à 58,5 % du capital,

se partagent les actions et ne peuvent les vendre qu'à la compa-

gnie, mais finalement en 1900, Carnegie doit consentir à trans-

former le capital de son entreprise en actions négociables. Vingt

compagnies industrielles sont cotées au New York Stock

Exchange en 1898, 173 en 1915.

I ***La concentration industrielle***

Parallèlement au développement de la compagnie par actions,

se renforce la concentration industrielle : un pourcentage crois-

sant de la production est le fait d'un petit nombre d'entreprises

et, dans certains secteurs, le nombre des entreprises diminue même, alors que le chiffre d'affaires ne cesse de monter rapidement. Peu sensible avant 1850, la concentration progresse dès que les usines prennent une taille considérable, réalisant ainsi des économies d'échelle. Dès 1860, dans le Lancashire, apparaissent des entreprises géantes par actions dans la filature du coton, mais elles ne réussissent pas à conquérir de monopole, car ce type d'industrie, ne nécessitant pas de capitaux trop abondants, reste toujours assez ouvert aux nouveaux venus. En France, les 10 premières firmes sidérurgiques produisent en 1840-1845 14 % de la production nationale de fer et d'acier ; en 1869, 1 entreprise réalise des ***économies d'échelle*** *quand elle augmente la puissance de son équipement productif et la longueur de ses séries. Elle obtient ainsi une baisse des coûts de production unitaires et des rendements croissants. Ces économies internes à la firme*

de Wendel, à lui seul, en fabrique 11 %.

ne sont pas les seules sources

de progrès de la productivité.

Mais c'est surtout à partir du moment où les prix baissent, dans

L'entreprise peut aussi recou-

les années 1870, qu'on assiste à une accélération de la concen-

rir aux économies externes, en

tration verticale ou horizontale, afin de protéger les profits. La s'adressant pour certaines

concurrence devient ruineuse : dans les industries lourdes par

tâches, à d'autres entreprises

exemple, les bénéfices tendent à se réduire ; certaines années,

spécialisées.

le bilan s'achève sur des pertes. L'économie politique classique

enseigne que, dans ce cas, l'entreprise tombe en faillite et se retire de la production, assainissant le marché. En fait, ce n'est pas ce qui se passe : les coûts fixes (intérêts obligataires sur un capital considérable, loyers, impôts, salaires des cadres) sont si lourds

par rapport aux coûts variables (prix des matières premières et

de l'énergie, salaires des ouvriers) que la firme a intérêt à continuer à produire à perte, tant que les prix de vente unitaires ne

descendent pas en dessous des coûts fixes par unité produite.

L'offre de marchandises à des prix inférieurs aux coûts totaux déprime tout le marché et menace la solidité financière même des entreprises les mieux gérées. De là une réaction contre la concurrence anarchique, considérée comme destructrice de tout ordre économique et comme source de gaspillage, donc antirationnelle. Plus l'intégration de firmes auparavant concurrentes est poussée, plus elle a de chances de durer, d'imposer sa loi sur le marché et de restaurer les profits.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les simples ententes restent fragiles, qu'il s'agisse des pools amé-

Les trois formes de capitalisme

ricains, où on se répartit des secteurs géographiques, des cartels ***selon Alfred D. Chandler :***

allemands ou des comptoirs français, composés d'entreprises 1/ le capitalisme entrepreneu-ayant conservé leur autonomie financière, mais liées par des

rial ou familial : les proprié-

contrats, qui fixent les prix de vente, les conditions de répartition taires du capital restent

des bénéfices, les volumes à produire. En Allemagne, les cartels

étroitement liés aux gérants

se multiplient à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle,

(managers) et participent aux

surtout dans l'industrie houillère et métallurgique, alors que la

décisions ;

construction électrique et la chimie sont faiblement cartellisées.

2/ le capitalisme financier : les

Plus efficaces sont les véritables fusions d'entreprises : les

managers salariés partagent les

Konzern allemands (Krupp, Thyssen, Stinnes) pratiquant l'inté-

décisions avec les représen-

gration verticale, les amalgamations britanniques et surtout les tants des institutions finan-trusts américains.

cières ;

3/ le capitalisme managérial :

la propriété du capital étant très

L'initiative vient de l'industrie du pétrole. Constatant que

disséminée, les actionnaires

l'anarchie de la production ruine les profits, les frères John D.

n'ont ni l'influence, ni les

ainsi que William Rockefeller et Henry Flagler, raffineurs à

connaissances nécessaires pour

Cleveland, où ils ont fondé la Standard Oil (Ohio) en 1870, usent

gérer l'entreprise et laissent en

d'énergie et de ruse pour établir leur contrôle sur le marché : des fait le pouvoir aux managers.

Cette dernière forme finit par

contrats secrets avec les compagnies ferroviaires leur permettent

dominer.

d'obtenir des rabais spéciaux pour le transport de leurs produits, tandis que leurs concurrents doivent acquitter des tarifs élevés.

Cette politique agressive aboutit à toute une série de fusions.

Les concurrents dynamiques et bien situés sont invités — à très

haut prix — à apporter leurs raffineries à l'entreprise, les autres sont rachetés à bas prix ou ruinés par une impitoyable guerre

de tarifs. En 1880, la Standard Oil contrôle plus de 90 % de

la capacité de raffinage des États-Unis. Or l'État d'Ohio interdit aux compagnies qui ont reçu une charte de lui de détenir

des actions de compagnies dont les statuts sont déposés dans

d'autres États. Pour surmonter ce handicap, Rockefeller et ses

associés recourent à la forme du trust : les actions de la Standard Oil et de toutes les autres compagnies contrôlées par eux sont

remises à 9 trustees chargés du contrôle suprême ; en échange, les actionnaires reçoivent des trust certificates, qui leur valent de percevoir

des dividendes, tout en perdant leur droit de vote

(1879-1882). Le trust n'est pas une corporation ; il n'a pas d'existence légale, mais le petit groupe des trustees détient en fait tout le pouvoir réel. Au consommateur, il assure des prix

réguliers mais suffisants pour rapporter une énorme fortune aux

détenteurs du capital. La formule est imitée dans les industries

du tabac, du sucre, de l'acier, etc. Les années 1898-1904 voient

la première grande vague de fusions dans l'industrie américaine.

Mais cette énorme concentration bouleverse les règles du jeu

économique et un des fondements de l'économie de libre

entreprise : les trusts semblent une grave atteinte à la liberté

Société de portefeuille :

d'établissement. De nombreuses protestations populaires sort

le holding

une législation antitrust (loi Sherman, 1890), rendue inefficace

Le holding *est une combinai-*

par la jurisprudence des tribunaux. Il y a bien quelques poursuites : son financière qui réunit entre

Théodore Roosevelt obtient la dissolution de la Northern

les mains d'une société de pla-

Securities Co (1902) ; en 1911, le Standard Oil Trust doit se

cement un nombre suffisant

convertir en holding, mais deux attitudes continuent à s'opposer :
d'actions de plusieurs sociétés

l'une mettant l'accent sur la réglementation des monopoles par

pour contrôler leur gestion.

le gouvernement, l'autre sur la restauration de la concurrence.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Faisant de ce dernier point l'idée centrale de son programme de

« Nouvelle Liberté », Woodrow Wilson fait passer la loi Clayton

antitrust (1914).

2. Les banques

I ***Les types de banques***

Les institutions bancaires jouent un faible rôle au début de la révolution industrielle ; dans la première moitié du XIXe siècle, elles se consacrent surtout au financement du commerce international et au placement des emprunts gouvernementaux (le crédit public), qu'elles souscrivent en gros. Le système bancaire de cette époque repose sur une banque centrale (Banque d'Angleterre, Banque de France) et des banques privées. En province, les banquiers locaux, qui ne disposent pas d'une grande masse de capi-

taux, escomptent les traites des commerçants et des industriels.

À Londres et à Paris, les grandes banques privées consacrent la

fortune familiale de leurs propriétaires et les dépôts d'une riche clientèle à l'acceptation des lettres de change et à la souscription des emprunts publics (exemple : les Rothschild) ; peu atti-

rées par le crédit commercial (escompte), elles ne prêtent pas à

long terme aux industriels. Jacques Laffitte tente, sous Louis-

Philippe, de créer une caisse qui aiderait les entrepreneurs à

s'équiper, mais les faillites de 1846-1848 balaient toutes ces institutions trop fragiles. Les banques centrales, dont le capital est contrôlé par une poignée de riches actionnaires, pratiquent le

réescompte, jouent le rôle de banques des banques et font des

avances à l'État, moyennant un privilège d'émission de billets,

dont le montant est assujetti à un plafond et l'aire de circula-

tion limitée à un certain périmètre autour de la capitale.

Quand l'industrialisation devient un phénomène généralisé —

en Angleterre et en Belgique vers 1830, en France et en Allemagne

vers 1850 —, les besoins de crédit ne peuvent être satisfaits par

cette structure bancaire. Il faut davantage de crédit commercial,

car toutes les transactions se font désormais à crédit, de l'industriel au commerçant ; davantage aussi de crédit industriel, car

la taille des investissements ne cesse de croître. De nouvelles

institutions bancaires drainent les capitaux thésaurisés dans les bas de laine et les injectent dans le circuit économique ; elles s'intéressent à toutes les catégories d'épargnants, même les plus petits. Pour cela, elles mettent au point de nouvelles techniques pour attirer les diverses clientèles de déposants : dépôts à vue ou à échéance, comptes courants créanciers. Puis elles prêtent ces capitaux à un taux d'intérêt plus élevé que celui qu'elles versent aux déposants ; de là, leurs profits.

Les grandes maisons privées sont éclipsées par les banques par actions ; celles-ci disposent d'énormes capitaux, inspirent davantage confiance. On en distingue théoriquement deux types : la banque de dépôt et la banque d'affaires. En France, le Crédit lyonnais représente la première catégorie, la Banque de Paris et des Pays-Bas la seconde.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les agents de l'industrialisation

La banque de dépôt dispose de ressources (passif) beaucoup plus importantes, grâce aux dépôts à vue et à court terme d'une clientèle drainée par son réseau de succursales ; la banque d'affaires n'a guère de succursales : ses ressources proviennent des dépôts

à moyen et long termes de riches capitalistes ou de sociétés et proportionnellement plus de son capital versé et de ses réserves (ressources propres). Les emplois (actif) présentent un contraste plus accentué : sans qu'il y ait spécialisation totale, la banque de dépôt se consacre surtout aux opérations ordinaires (escompte, prêts sur titres, découverts sur comptes courants), la banque d'affaires assume beaucoup plus de risques en accordant presque autant de place aux « grosses affaires » (investissements à long terme, participations au capital, prêts aux gouvernements et aux spéculateurs boursiers).

***La variété des systèmes bancaires** I*

Ces distinctions sont plus ou moins nettes selon les pays.

***Le système anglais.** L'Angleterre a peu de banques d'affaires ; la force du marché financier et monétaire anglais réside dans la grande spécialisation des fonctions : maisons d'acceptation, maisons d'escompte, banques de dépôt se cantonnent dans un domaine limité qu'elles connaissent à la perfection ; elles n'exercent pas de fonction de promotion de l'industrie, mais facilitent la mobilisation des effets de commerce. Dès 1826, les banques par actions peuvent se créer et développent la pratique*

Les Big Five en 1914

du chèque, pour remédier à l'offre « inélastique » de monnaie

fiduciaire par la Banque d'Angleterre. Peu à peu, la concentra-

Midland Bank

tion réduit le nombre des banques privées qui sont absorbées

Lloyd's Bank

par les banques par actions ou fusionnent entre elles : la grande

Westminster Bank

Barclay's Bank

taille donne plus de confiance au public et plus de prestige ; seules
National Provincial Bank

les grandes banques ont assez de succursales, donc de capitaux.

of England

En 1914, cinq banques (les Big Five) londoniennes, souvent d'origine provinciale, contrôlent l'essentiel du système financier.

Le système français. *En France, où les banques de dépôt par actions se développent sous le second Empire, la spécialisation est*

moins poussée. Le Crédit lyonnais, fondé en 1863, représente

Principales banques françaises

le type de la gestion prudente : après des déboires dans le crédit ***de dépôt*** *(avec leur date de*

industriel (participation à une firme lyonnaise de colorants, la

fondation)

Fuchsine), Henri Germain cantonne son action dans le crédit à

Comptoir d'escompte de Paris

court terme, afin de ne pas immobiliser les dépôts à vue dans

(1848)

des opérations à long terme et d'éviter l'insolvabilité de la

Crédit industriel et commercial

banque en cas de ruée des déposants sur les guichets pour y reti-

(1859)

rer leurs fonds. Au plus, il participe avec des banques privées

Crédit lyonnais (1863)

ou des banques d'affaires à de puissants groupes bancaires qui

Société générale (1864)

Crédit commercial de France

souscrivent les emprunts gouvernementaux. Les Péreire, fon-

(1894)

dateurs du Crédit mobilier, ne font pas preuve de la même pru-

dence : leur rêve d'une société commanditaire de l'industrie,

contrôlant tous les capitaux investis dans certains secteurs

(chemins de fer, compagnies maritimes, mines, industries

lourdes, etc.) s'effondre lors de la crise de 1866-1867 sous le poids des dettes à court terme, que ne peuvent liquider les capitaux

immobilisés dans des opérations rentables à lointaine échéance.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Le système allemand. *Le système bancaire allemand emprunte beaucoup aux Péreire : la liaison des banques et de l'industrie*

s'y révèle très étroite ; les banques aident les compagnies indus-

trielles, au moment de leur formation et lors des augmentations

de capital, à placer leurs obligations et leurs actions dans le public ; elles conservent une partie du capital, poussent à l'innovation

Les 4D en 1910

et à la concentration. Dans un pays relativement pauvre en capi-

Deutsche Bank (1870)

taux, les banques pratiquent la « transformation » : les capitaux

Dresdner Bank (1872)

déposés à court terme servent à financer les investissements. D'où Disconto Gesellschaft (1851)

une certaine sensibilité du système aux crises, mais les grandes

Darmstädter Bank ou Bank für

banques (les 4D de Berlin, fondées entre 1851 et 1872) soutien-Handel und Industrie (1853)

nent la croissance industrielle et les exportations sans grande

difficulté jusqu'en 1914.

Le money trust américain. *Dans le cas allemand, le capitalisme financier domine le capitalisme industriel. Aux États-Unis,*

l'évolution va encore plus loin. L' investment banker, grâce à son réseau de correspondants à l'étranger, sert d'intermédiaire entre

les détenteurs et les demandeurs de capitaux investis à long terme.

Le plus représentatif, John Pierpont Morgan, réorganise dans les

vingt dernières années du XIXe siècle les réseaux ferroviaires en

faillite et favorise la formation des nouvelles entreprises indus-

trielles géantes (trusts, holdings), qui ne peuvent se contenter de l'autofinancement. Sa présence aux conseils d'administration

donne confiance aux épargnants ; il joue le rôle de « chien de

garde financier » face aux entrepreneurs trop téméraires. En pous-

sant à la concentration, il fait régner l'ordre dans les affaires et provoque la dislocation du capitalisme familial, en assurant la

promotion de managers à la direction des grandes entreprises

(exemple : formation de la U.S. Steel, 1901). Banquier privé,

l' investment banker subit encore peu la concurrence, dans son domaine, des banques commerciales par actions. Un petit

nombre d'hommes constituent le money trust : par le biais des voting trusts et des directorats entrecroisés, ils contrôlent une grande partie de la richesse nationale — en fait, surtout les chemins de fer et les grandes compagnies industrielles. Aussi, pour

réduire son emprise, le Congrès crée-t-il enfin, en 1913, une

banque centrale, le Federal Reserve System.

3. Le rôle des autorités publiques

La croissance économique du XIXe siècle repose en grande partie sur l'esprit d'initiative d'individus dont les qualités peuvent s'épanouir au maximum dans un climat de laissez-faire.

Mais la puissance publique, État ou collectivité locale, participe aussi au développement, d'une manière variable, selon les traditions nationales. En général, plus un pays a de retard dans la course à l'industrialisation, plus l'État joue un rôle considérable, au moins dans la phase initiale ; toutefois, cette intervention prend des caractères différents, selon la force plus ou moins grande de la bureaucratie d'État. Des pays à forte autonomie locale, comme le Royaume-Uni et les États-Unis, laissent jouer davantage l'esprit d'entreprise ; les nations où, de longue date,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

s'est implantée une bureaucratie, comme la France ou la Prusse, font appel à l'État dans de multiples domaines ; dans les pays les plus en retard, comme la Russie tsariste ou le Japon, l'État doit suppléer à la faiblesse de la bourgeoisie et à la pauvreté en capitaux.

Dans le domaine économique, l'État libéral du XIXe siècle inter-

Le budget de l'État français : moyenne

annuelle *(en millions de francs)*

vient théoriquement le moins possible : le dirigisme passe pour

un frein au progrès. La gestion des finances publiques tend vers

Recettes Dépenses

l'équilibre budgétaire ; le déficit est considéré comme un mal à

1820-1829

981

985

résorber au plus vite. La dette publique reste donc, dans les pays ***1830-1839***

1 108

1 119

bien gérés d'Europe, dans des limites raisonnables ; son poids

1840-1849

1 407

1 521

ne devient excessif qu'en Amérique latine, où les gouvernements

1850-1859

1 816

1 845

n’hésitent pas à sacrifier leur monnaie (inflation), quitte à tom-

1860-1869

2 104

2 134

ber sous la dépendance des pays créanciers (exemple : le Pérou

1870-1879

3 058

3 026

après 1880). Le système monétaire impose une grande discipline.

1880-1889

3 433

3 441

L’orthodoxie budgétaire tend à réduire au minimum les dépenses

1890-1899

3 459

3 437

de l’État ; aussi les ressources qu’il prélève ne représentent-elles ***1900-1909***

3 812

3 808

qu'une charge réduite qui n'affecte pas considérablement le

1910-1913

4 728

4 670

rythme de l'économie. Aux États-Unis, en 1900, les gouverne-

INSEE, Annuaire statistique de la France,

ments dépensent 18 dollars par tête (le gouvernement fédéral :

1966, pp. 484-485.

5 dollars, les États, 3, les administrations locales, 10), soit 8 %

du PNB global. D'autre part, la fiscalité du XIXe siècle est favo-

rable à la croissance économique, à ce stade du développement

où le capital est relativement rare. En effet, les impôts indirects frappant la consommation l'emportent, dans les recettes, sur les

impôts directs. L'impôt sur le revenu reste exceptionnel et ses

taux sont en général faibles ; les droits de succession n'entament guère les patrimoines. Aussi de grandes fortunes peuvent-elles

Impôt sur le revenu : *rétabli par*

se constituer et se transmettre, accroissant l'inégalité sociale.

Peel en 1842 en Angleterre ;

La propension marginale à épargner augmentant avec le revenu,

institué, sur le plan fédéral, en

1913 aux États-Unis (XVIe

la structure fiscale encourage l'investissement et réduit les

amendement constitutionnel) ;

dépenses de consommation, frappées par les taxes indirectes

adopté, en France, en 1914.

(droits de douane, taxes sur certains produits, comme le tabac,

le café, le sucre, les boissons, etc.).

***L'intervention de l'État dans la vie économique** I*

Néanmoins, l'État libéral n'est pas simplement un État-gendarme,

chargé d'assurer l'ordre public et de défendre le pays. Il intervient dans la vie économique de la nation, quoique d'une manière

limitée. Il représente souvent les intérêts de groupes de pression dominants, industriels ou (et) agricoles, qu'il favorise par le biais de sa politique douanière. Par sa législation, il exerce des effets variés, soit qu'il promeuve la libre entreprise, en supprimant les anciennes restrictions (corporations, péages), en protégeant la

propriété des inventions par un système de brevets, en luttant

contre la concentration industrielle (lois antitrusts), soit qu'il en limite les effets nocifs en contrôlant les fraudes, en

réglementant les banques, les chemins de fer, ou en instituant,

surtout après 1880, une législation sociale. Parfois l'État

subventionne des industries en difficulté (exemple : Napoléon III

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

après le traité de 1860) ou se fait lui-même entrepreneur (exemple : la Régie des tabacs en France depuis 1811). Les travaux d'urbanisme entrepris par les municipalités contribuent

pour une part croissante à la formation brute de capital fixe (adductions d'eau, voirie, réseau d'égouts, transports, éclairage). En

France, sous le Second Empire, où se transforment les villes, en

particulier Paris sous la conduite du préfet Haussmann, on estime

que les investissements publics représentent entre un tiers et

la moitié de la formation de capital fixe. Dans ces conditions,

on peut admettre que le laissez-faire absolu décrit par les éco-

nomistes classiques n'a jamais existé en réalité, qu'il y a tou-

jours eu une sorte d'économie mixte, même dans les pays

libéraux (exemple : aux États-Unis, subvention aux chemins de

fer par les comtés et les États ; construction du canal Érié par

l'État de New York, etc.). À la fin du XIXe siècle, certaines villes pratiquent le « socialisme municipal » : la distribution de gaz

et d'électricité, les transports en commun deviennent propriété

collective. Les traitements des fonctionnaires, dont le nombre

se multiplie, constituent une part croissante de la demande glo-

bale, d'autant plus intéressante qu'elle n'est guère sujette aux

crises cycliques. Aux États-Unis, par exemple, les fonctionnaires

fédéraux quintuplent entre 1821 et 1861 ; ils septuplent entre

1861 et 1901 ; les fonctionnaires civils de tout type passent de

2 à 3 % de la population active entre 1870 et 1900.

I ***L'enseignement public***

Nombre d'élèves inscrits dans les

La plus importante contribution des autorités publiques au

écoles primaires, élémentaires et

développement industriel reste la diffusion de l'enseignement

primaires supérieures en France,

dans des couches de plus en plus nombreuses de la population ;

(en milliers)

l'augmentation du niveau d'instruction permet de former une

main-d'œuvre et un personnel qualifiés, aptes à remplir les tâches

Publiques Privées

complexes que réclame l'industrie. Le mouvement est plus ou

1850

2 601

721

moins précoce selon les pays. Aux États-Unis, le Massachusetts

1865

3 477

960

soutient les écoles par l'impôt dès 1800 ; dans les nouveaux

1880

4 080

969

1890

4 385

1 209

territoires arpentés au-delà des Appalaches, le gouvernement

1900

4 149

1 377

fédéral réserve la seizième section de chaque township de terre ***1912***

4 601

1 068

publique au développement de l'éducation. Dès 1834, la Pennsylvanie institue l'éducation gratuite pour tous ; le mouvement s'étend partout, hors du Sud esclavagiste, et triomphe vers 1850. Cette précocité de l'essor de l'enseignement primaire est une des raisons de la supériorité technique des

Américains et de leur accès au premier rang industriel. Quant

à l'enseignement supérieur, son expansion se fait surtout après

1870, dans des universités privées ou d'État (land-grant colleges), qui s'inspirent du modèle allemand. Très tôt aussi, en Prusse,

le gouvernement a mis l'accent sur l'enseignement technique

et scientifique. Dans les années 1850-1870, un tiers des élèves

du secondaire fréquentent les Realschulen, qui diffusent une culture moderne. Au niveau supérieur, les Technische

Hochschulen forment les cadres industriels. En Angleterre au contraire, l'enseignement ne devient gratuit qu'en 1891 ; l'école

primaire cherche à intégrer les enfants de la classe ouvrière au

système social plus qu'à diffuser des connaissances : dans ce retard réside une des grandes faiblesses du pays par rapport à ses

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

concurrents. Les Français ont découvert en masse l'utilité

sociale de l'instruction, bien avant la loi de 1882 qui institue

l'obligation scolaire, mais se contente en fait de prolonger la

scolarité effective au-delà des dix ans : elle remédie à une

scolarisation trop superficielle, car trop brève et trop irrégulière.

Pour la formation des cadres, l'État recrute dans ses propres

écoles : École des mines, Polytechnique, Ponts et Chaussées, ou aide à fonder des écoles d'ingénieurs. Des municipalités ouvrent des écoles d'apprentissage pour former des ouvriers, mais, dans l'ensemble, l'enseignement technique français reste insuffisant.

***L'État aide à rattraper le retard** I*

Très sensible en Prusse, où un Beuth ou un Von Rother, fonctionnaires de l'administration centrale, ne cessent d'encourager la diffusion des connaissances dès 1815, et en France, où Napoléon III, héritier de l'idéologie productiviste saint-simonienne, attribue à l'autorité publique, « moteur bienfaisant » et non « ulcère », une fonction d'incitation et d'animation de l'économie, le rôle de l'État devient prépondérant au début de l'industrialisation japonaise. Les hommes d'État du Meiji, nationalistes soucieux d'assurer l'indépendance nationale, tel Okubo, « le Colbert du Japon », confient à l'autorité centrale la tâche de transformer l'économie. L'État se fait pionnier dans les entreprises nouvelles (chemins de fer, mines, sidérurgie, constructions navales), il importe experts et équipements, établit des usines modèles, crée un système d'éducation nationale, puis il se dégage peu à peu, dès 1882, dispose de ses propriétés à bas prix

et les transmet aux grands zaibatsu, riches marchands qui

jouissent de sa faveur (Mitsui, Mitsubishi, etc.). Ainsi se crée

une étroite association entre le gouvernement et l'oligarchie

des affaires. Le capitalisme d'État ne se maintient que dans les

industries stratégiques (aciéries Yawata, nationalisation des

grandes voies ferrées après 1906, etc.). La croissance industrielle japonaise n'aurait pas connu l'ampleur qu'elle a prise si les initiatives publiques n'avaient été relayées par des entrepreneurs

capitalistes, issus des samouraïs, de la classe des riches paysans ou des nouveaux marchands, capables d'adopter rapidement les

techniques européennes.

Pour approfondir ce chapitre

Les ouvrages indiqués dans la bibliographie du chapitre 5

comportent des développements sur ***les entrepreneurs****. On ajoutera P. VERLEY, Entreprises et Entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle, Paris, 1994, 255 p. ; J.-Cl. DAUMAS et al. , eds, Dictionnaire historique des patrons français, Paris, 2010, 1620 p. ; M. MERGER et al. , Les Entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs, XIXe-XXe siècles :*

Mélanges en l'honneur de François Caron, Paris, 1998, 838 p. ; A. BELTRAN, J.-P. DAVIET et M. RUFFAT, L'Histoire d'entreprise

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en France : essai bibliographique, Paris, 1995, 117 p. ; J.-P. HIRSCH, Les Deux Rêves du commerce : entreprise et institution dans

la région lilloise, 1780-1860, Paris, 1991, 534 p. ; G. GAYOT, Les Draps de Sedan, 1646-1870, Paris, 1998, 579 p. ; J.-Cl. DAUMAS, Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIXe siècle, Lille, 2004, 420 p. Pour un exemple de grande famille, on lira J. MARSEILLE, Les Wendel, 1704-2004, Paris, 2004, 350 p. et W. MANCHESTER, Les Armes des Krupp, 1587-1968, Paris, 1970, 829 p. Pour une entreprise qui se développe sur trois siècles, J.-P. DAVIET, Une multinationale à la française : histoire de Saint-Gobain, 1665-1989, Paris, 1989, 334 p.

La transformation des ***stratégies*** *et des* ***structures des entreprises américaines*** *est l'objet des travaux d'A.D. CHANDLER, notamment La Main visible des managers : une analyse historique,*

Paris, 1988, 635 p., et Stratégies et Structures de l'entreprise, Paris, 1989, 543 p. Les entreprises multinationales se développent dès

le XIXe siècle, comme l'indiquent des articles parus dans A. TEI-

CHOVA, M. LÉVY-LEBOYER et H. NUSSBAUM, eds, Multinational

Enterprise in Historical Perspective, Cambridge, 1986, 396 p. On n'oubliera pas non plus les coopératives et l'économie sociale :

A GUESLIN, L'Invention de l'économie sociale : le XIXe siècle

français, Paris, 1987, 340 p.

Sur les banques, *on se reportera, parmi les travaux de J. BOUVIER, à Naissance d'une banque : le Crédit lyonnais, Paris, 1968, 383 p., les Rothschild, Paris, 1967, 353 p., et « Systèmes bancaires et entreprises industrielles dans la croissance européenne du XIXe*

siècle », Annales ESC, janv.-fév. 1972, pp. 46-70, ainsi qu'aux ouvrages de A. PLESSIS, La Politique de la Banque de France :

de 1851 à 1870, Genève, 1985, 354 p., de H. BONIN, Histoire de la Société Générale. 1. 1864-1890 : la naissance d'une banque

moderne, Genève, 2006, et de Y. CASSIS, La City de Londres, 1870-1914, Paris, 1987, 235 p. Sur le rôle des banques dans l'industrialisation,voir aussi M. LÉVY-LEBOYER, Les Banques européennes et l'Industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle, Paris, 1964, 815 p. ; R. CAMERON, ed., Banking in the Early Stages of Industrialization, New York, 1967, 349 p. ; R. CAMERON et V.I. BOVYKIN, eds, International Banking, 1870-1914, New York, 1990, 672 p. ; E. BUSSIÈRE, Paribas. L'Europe et le monde, 1872-1992, Paris, 1992, 320 p.

***Sur le financement de la construction** : M. LESCURE, Les Banques, l'État et le marché immobilier en France à l'époque contemporaine, 1820-1940, Paris, 1982, 621 p.*

***Le rôle de l'État** dans les pays d'industrialisation tardive a été mis en lumière par A. GERSCHENKRON, Economic Backwardness*

in Historical Perspective, Cambridge, 1962, 456 p. Cependant, même les pays réputés libéraux ont toujours eu une tradition

interventionniste sous-jacente ; pour les États-Unis, voir

J.R.T. HUGHES, The Governmental Habit Redux. Economic

Controls from Colonial Times to the Present, Princeton, 1991, 265 p. et pour la France, A. GUESLIN, L'État, l'économie et la société française, XIXe-XXe s. , Paris, 1992, 249 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

7

Les transformations de l'agriculture

La « révolution agricole » a commencé au XVIIIe siècle, et pourtant, au moment où l'industrie prenait son essor en Angleterre, Malthus répandait ses prédictions pessimistes sur la croissance de la population. Peu après, Ricardo évoquait l'état stationnaire vers lequel marchait l'économie, c'est-

à-dire la fin de la croissance et de l'accumulation, parce que la population, augmentant sans cesse, exerçait une telle pression sur la demande des denrées que le coût des subsistances, donc des salaires, attei-gnait des niveaux qui empêchaient les industriels de faire des profits, les propriétaires fonciers étant les seuls à accaparer la richesse, sous la forme de rente : cette prévision ne s'est pas réalisée, parce que l'agriculture avait une capacité d'expansion que Ricardo n'imaginait pas.

1. L'extension des surfaces cultivées

Les grands défrichements I

L'agriculture conquiert d'immenses espaces jusqu'alors négligés

ou sous-exploités. Au nomade ou au semi-nomade pratiquant

la culture itinérante, succède l'agriculteur qui défriche et met

en valeur la forêt, la prairie, la steppe, même le désert, qu'il irrigue (exemple : les Mormons en Utah), ou l'éleveur. En Europe, les

surfaces cultivées s'étendent faiblement dans les vieux pays

(Sologne en France, polders en Hollande), beaucoup plus sur les

marges (Scandinavie septentrionale, plaine hongroise, Prusse à

l'est de l'Elbe). Le principal apport résulte de la mise en valeur des terres vierges d'Amérique (États-Unis, Canada, Brésil,

Uruguay, Argentine), d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande),

de Sibérie. La révolution des transports maritimes et terrestres

les fait entrer dans le circuit des échanges internationaux ; elles bénéficient de leurs bas coûts de production (faible valeur relative du sol, mode de culture extensif) pour jouer, dans le cadre

de la division internationale du travail, le rôle de fournisseurs

de denrées alimentaires et de matières premières aux régions

urbaines et industrielles. La baisse des coûts du transport draine vers elles la main-d'œuvre des émigrants européens (exemple :

les Norvégiens et les Suédois s'établissent comme pionniers dans

le Wisconsin et le Minnesota) ou d'anciens défricheurs possé-

dés du goût de l'aventure et désireux de spéculer à la hausse future des prix du terrain. La chronologie de cette mise en valeur dépend de la date de construction des voies d'évacuation (la Prairie canadienne ne fournit du blé qu'à partir des années 1880, où s'achève

le Canadian Pacific Railway) ou du développement des tech-

niques frigorifiques, pour le transport des produits d'origine animale (exemple : la Nouvelle-Zélande se spécialise vers 1880 dans

la production de beurre, de fromage et de viande pour l'Angleterre, à partir du moment où la conservation par le froid permet un

long voyage à travers les mers tropicales).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Législation agraire aux États-Unis

I ***Un exemple : la colonisation de l'Australie***

1785 *: Division des territoires en*

Les formes de la mise en valeur varient beaucoup selon les pays

townships, carrés de 9,6 km de

et, souvent, un même territoire passe par une série de phases.

côté (93,2 km2). Chaque town-

Ainsi la colonisation de l'Australie débute par une période de

ship est subdivisé en 36 sections

dons de terres gratuites de la part de la Couronne ; les spécula-

de 256 ha, dont l'une est ré-

teurs accaparent d'immenses espaces arpentés. Aussi, en 1831,

servée à l'entretien d'une école

pour retarder la dispersion d'une population encore faible et aug-

publique. Vente comptant, au

prix minimum de 1 dollar l'acre

menter les revenus qui contribueront à financer l'immigration,

(2,50 dollars l'hectare), par town-

le gouvernement anglais décide que dorénavant, en Nouvelle-

ship et par section en alternance.

Galles du Sud, les terres seront vendues aux enchères, à un prix

***1800** : Prix minimum de 5 dol-*

minimum qui ira croissant (5 shillings en 1833, 1 livre en

lars l'hectare ; crédit sur 4 ans ;

1842). C'était l'application des idées d'Edward G. Wakefield qui

quantité minimum à acheter :

chercha, en Australie méridionale, à faire la juste part aux trois 129 ha.

facteurs de production — la terre, le capital, le travail : « En la ***1820*** *: Abolition de la vente à*

vendant à un prix suffisant, la terre sera colonisée aussi bien que crédit ; prix minimum réduit à

possible ; en employant l'argent de l'achat comme fonds d'émi-

3,12 dollars l'hectare ; quantité

gration, la terre sera colonisée aussi vite que possible. » Mais

minimum : 32 ha.

1830-1841 *: Droit de préemption*

cette politique limitative avait peu de chance de réussir dans un

accordé au squatter ; maximum

pays où l'espace inoccupé restait très abondant et où l'élevage

de 65 ha au prix minimum de

extensif du mouton pour la laine dévorait de grandes superficies.

3,12 dollars l'hectare.

Aussi les squatters ne tardèrent-ils pas, dès 1830, à déborder des ***1854*** *: Prix minimum dégressif*

limites qui leur étaient imparties et à occuper sans autorisation

pour les terres publiques qui

les terres non arpentées situées au-delà des montagnes Bleues.

n’ont pas trouvé d’acquéreur.

On dut leur accorder les droits de pâturage, mais ils voulaient

***1862** : Loi du Homestead (65 ha*

davantage : la sécurité de leur tenure et le droit de préemption.

de terres publiques offertes gra-

Avec le soutien de l’opinion publique, ils obtiennent en 1847

tuitement à tout adulte qui y

des baux de quatorze ans, dans la zone non colonisée, pour des

réside 5 ans) ; maximum porté à

129 ha en 1909, 259 en 1916.

lots de 15 000 ha ; à n’importe quel moment, ces locataires

***1873-1878** : Lois concernant les*

peuvent acheter 256 ha à 2,50 livres l’hectare. Il leur suffit, dans sols arides ou désertiques.

les plaines sèches, d’utiliser leur option d’achat uniquement pour l’acquisition des points d’eau : ils sont assurés de contrôler en

fait d’immenses espaces. Dans un climat de spéculation, les squatters deviennent ainsi de très grands propriétaires fonciers de fait, souvent absentéistes.

Dès la fin de la ruée vers l’or, vers 1860, les anciens chercheurs réclament des terres à cultiver et se heurtent aux éleveurs

squatters. La loi de 1861 en Nouvelle-Galles du Sud permet à tout colon (selector) de choisir une terre dans les zones louées et d’acheter une

superficie limitée (16 à 129 ha à 2,50 livres

l'hectare), pour laquelle il paie 1/4 comptant et le reste à des taux de crédit très favorables, à condition d'y résider trois ans et de l'améliorer. Ainsi naît une nouvelle classe de farmers, en réalité peu nombreuse : de 1861 à 1884, le nombre de colons n'augmente

que de 21 000, la superficie cultivée que de 170 000 ha, alors que les opérations ont porté sur 15,5 millions d'hectares ; les squatters ont tourné la loi en recourant à des prête-noms. Une nouvelle

politique débute en 1884, le closer settlement, qui vise à créer des exploitations agricoles ni trop grandes, ni trop petites — ce

qui suppose une classification des sols ; pour obliger les squatters à aliéner une partie de la terre qu'ils gèlent sans la mettre en

valeur, on leur impose une taxe foncière progressive. Mais en

1914, les effets en sont encore peu sensibles. L'Australie reste

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

le royaume du mouton et de la laine. Quant aux aborigènes, ils

avaient été privés d'une grande partie de leurs meilleurs terrains de chasse et refoulés dans les zones arides, comme les Indiens

aux États-Unis.

***L'essor des plantations tropicales** I*

Les plantations tropicales qui substituent à la cueillette une

exploitation rationnelle des ressources, constituent aussi une

extension de l'espace agricole : à la veille de 1914, le caoutchouc amazonien cède le pas aux plantations d'hévéas de Malaisie ; le café brésilien s'avance de la côte atlantique vers le plateau de Sao Paulo et conquiert la forêt en direction du Parana. De grandes compagnies capitalistes ou de riches propriétaires fonciers financent en général ces fronts pionniers. Le petit colon n'y bénéficie pas des facilités ou des possibilités d'initiative laissées au possesseur d'un homestead aux États-Unis ou au farmer néo-zélandais. Souvent, dans ces régions, sévit l'esclavage spéculatif (plantations de coton du Sud des États-Unis jusqu'en 1865) ou le travail forcé (système Van den Bosch en Indonésie, 1830-1877).

2. L'intensification des méthodes agricoles

***Les facteurs de la modernisation agricole** I*

Comme pour l'industrie, le progrès agricole repose sur des gains de productivité. Sa diffusion dépend du degré de préparation des exploitants ou des propriétaires à accueillir les techniques nouvelles, en fonction du rapport existant entre les facteurs de production et de la manière dont se fait l'information. L'adoption de méthodes modernes peut résulter parfois d'un « effet de démonstration » ou d'émulation sociale, mais souvent elle est

la conséquence, au moins implicite, d'un calcul économique qui cherche à obtenir le bénéfice net maximum : là où la main-d'œuvre agricole est rare, donc chère, l'agriculteur est incité à travailler le sol en accroissant son capital d'exploitation (exemple : l'Ouest américain, où triomphe plus qu'ailleurs la diffusion des machines agricoles — en particulier à partir de la guerre de Sécession, qui raréfie la main-d'œuvre) ; au contraire, là où la pression démographique rurale reste forte et les salaires des ouvriers agricoles faibles, l'exploitant a beaucoup moins d'intérêt à augmenter son capital. Encore faut-il, pour qu'il exerce ce choix d'une manière rationnelle, qu'il dispose d'une information adaptée à ses capacités d'investissement. Cela dépend du milieu institutionnel dans lequel il vit : l'existence de grands propriétaires à l'esprit ouvert au progrès technique favorise la modernisation, qu'ils exploitent eux-mêmes en faire-valoir direct (exemple : la Prusse des junkers) ou qu'ils divisent leur domaine en fermes étendues, dont l'exploitation est confiée à des tenanciers disposant d'un capital suffisant (exemple : les

Voir carte pp. 310-311

landlords anglais).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Prix agricoles dans le Royaume Uni

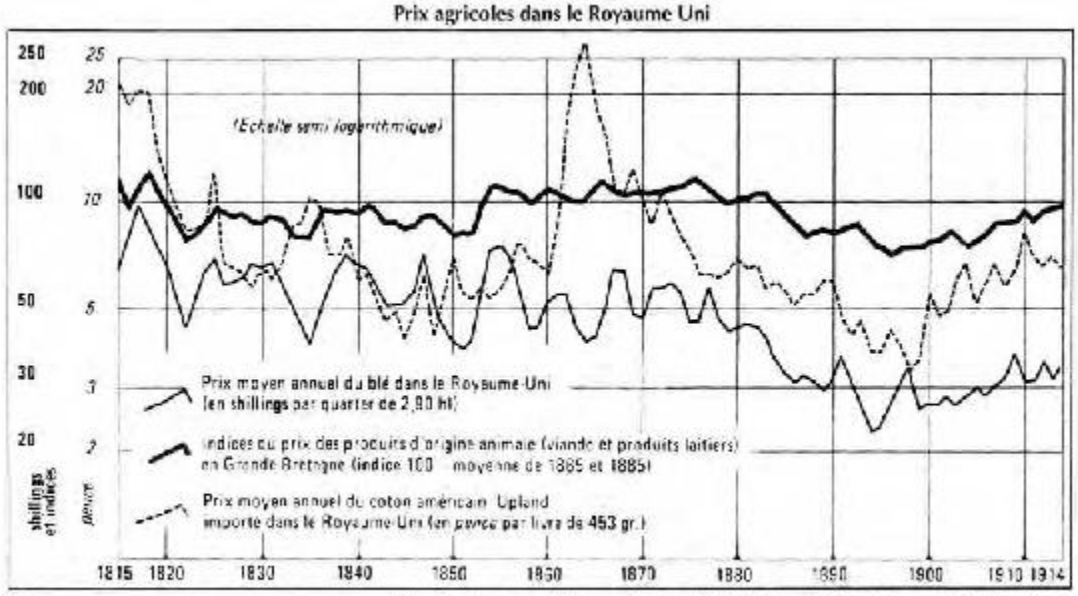

D'après Mitchell and Dean, *Abstract of British Historical Statistics*, pp. 471-473, 488-489, 491.

Inversement, les régions de petits paysans propriétaires accueillent plus lentement les nouveautés, car l'exploitant n'y dispose pas de ressources d'investissement adéquates ou gèle, d'une manière improductive, son épargne dans l'acquisition d'un sol très cher, au détriment de la modernisation de son équipement (cas de nombreuses régions de France : le Sud-Ouest, l'Est, la Bretagne, etc.). La moyenne exploitation constitue un milieu favorable à la mutation technique, si elle est bien encadrée dans un réseau de coopératives d'achat et de vente ou si elle bénéficie d'une aide importante de l'État dans le domaine de la vulgarisation et de l'enseignement agricoles (cas du Danemark, de la Hollande, du

Middle West americain).

Prix agricoles dans le Royaume-Uni

D'après MITCHELL and DEAN, Abstract of British Historical Statistics, pp. 471-473, 488-489, 491.

I ***Le progrès technique agricole***

Le progrès technique agricole se manifeste par :

1/ les améliorations apportées à la terre et aux moyens d'exploi-

tation ;

2/ l'amélioration des produits. La croissance optimum se trouve

là où ces deux types d'améliorations exercent une action complé-

mentaire : dans l'Europe du Nord-Ouest, de l'Angleterre et du

Bassin parisien à la Prusse orientale, dans le Corn Belt améri-

cain, ailleurs dans des zones plus étroitement localisées.

Les zones de progrès coïncident avec des exploitations de taille

assez vaste et bien structurées dès l'origine ou par une politique de remembrement, afin de remédier à l'émiettement du sol en

de multiples parcelles qui causent de grandes pertes de temps

(exemple : l'enclosure des openfields anglais, le regroupement des fermes en ensembles compacts au Danemark dès 1850).

Les travaux de drainage des sols humides, d'irrigation des terres

sèches, de chaulage des terrains acides, de marnage améliorent

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

considérablement la productivité agricole. Le matériel

d'exploitation accroît le rendement de l'effort du paysan : dans

un premier temps, grâce au perfectionnement des outils tradi-

tionnels qui deviennent plus résistants (outils en fer : faux, charrues, herses) ; puis par la mécanisation de certaines opérations

(exemple : centrifugeuse pour le lait, machine à battre, essais

de charrue à vapeur, etc.). Plus que l'Europe du Nord-Ouest, les

États-Unis ont été la terre de prédilection des nouvelles machines, **Cyrus Hall MCCORMICK**

à cause de l'immensité de l'espace à travailler, du manque

(1809-1884) : industriel amé-

d'ouvriers agricoles et du caractère extensif de certaines cultures ricain, qui met au point, dès

(blé du Kansas, des Dakotas, de Californie et de la Columbia).

1830, une moissonneuse. Il

Cette augmentation considérable de l'équipement oblige l'agri-

n'en fabrique en série qu'à par-

culteur à ne dépendre que du marché et à renoncer à l'auto-

tir de 1840. En 1848, il établit

sa principale usine à Chicago,

consommation, d'où une plus grande sensibilité au mouvement

à proximité du futur Wheat

des prix et un poids croissant de l'endettement.

Belt.

La sélection des semences et des animaux, effectuée à cette

époque d'une manière empirique, améliore les rendements. On

met au point des espèces mieux adaptées aux divers types de cli-

mats et de sols ou à la demande (vaches laitières, bœufs de bou-

cherie). On lutte contre les parasites (exemple : greffe de plants américains pour reconstituer le vignoble français détruit par le

phylloxéra entre 1870 et 1880). Parmi les plantes qui progres-

sent d'une manière spectaculaire, on note le maïs, qui sert de

plus en plus à la nourriture des bestiaux (le Corn Belt fait la fortune des abattoirs de Chicago) ; la pomme de terre, qui a consti-

tué au XIXe siècle l'aliment de base des populations de l'Europe

du Nord-Ouest et leur a épargné la famine : la mauvaise récolte

de 1845-1846 a causé en Irlande, dont elle était la monoculture,

la plus grande catastrophe démographique du siècle ; les légu-

mineuses, qui permettent de suppléer, par le développement des

prairies artificielles, à l'insuffisance de fourrage ; la betterave sucrière et fourragère, qui, comme les précédentes, aère le sol,

le reconstitue et permet de nourrir le bétail à l'étable en plus

grand nombre — ce qui rompt le cercle vicieux de l'agriculture

traditionnelle. À ces engrais verts s'ajoutent les engrais natu-

rels (fumier ; guano péruvien, 1840-1870) et artificiels (phosphates, nitrates du Chili, sels de potasse de Stassfurt, superphosphates).

Le meilleur signe de la transformation agricole est le recul de

la jachère. L'agriculture moderne travaille le sol en perma-

nence, en utilisant des rotations complexes, la plus typique au

XIXe siècle restant celle du Norfolk étalée sur quatre ans (blé —

navet — orge ou avoine — trèfle). Dans les plantations tropicales, l'agronomie multiplie la productivité de la terre (thé de l'Assam

et de Ceylan, vigne d'Algérie, canne à sucre de Cuba).

***Les effets de la révolution agricole** I*

Ces progrès techniques ont accru les rendements et la productivité par travailleur. Les rendements ont connu une hausse sensible

là où la jachère a disparu devant l'utilisation massive des engrais et le renforcement de la polyculture. En Europe, en 1914,

la géographie des rendements correspond à celle de la moder-

nisation agricole. À l'Europe du Nord-Ouest (Danemark :

33 quintaux de blé/ha ; Allemagne et Royaume-Uni : 21)

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

87

Nombre d'heures de travail requis

s'opposent la France (13,2), les régions méditerranéennes (Italie : ***aux États-Unis pour la culture du blé***

10,5) et danubiennes (Hongrie : 12,6). Dans certains terroirs,

l'intensification s'accompagne de la monoculture (vignoble du

par hectare par tonne

Languedoc, primeurs du Roussillon et du Comtat, agrumes de

1800

140

137

Californie et de Floride), mais plus souvent, cette forme de spé-

1840

87

86

cialisation caractérise les pays neufs, de culture extensive et spé-

1880

50

56

1900

37

40

culative : dans ces régions, les rendements restent faibles, mais

1920

30

32

la productivité par travailleur croît de 100 à 250 % entre 1800

et 1900. Grâce à la mécanisation, il faut de moins en moins

D'après Historical Statistics of the United

d'heures de travail pour obtenir la même quantité de produits.

States, p. 500.

Dans la plaine hongroise, la moisson et le battage du grain deman-

daient au minimum 130 jours en 1872, seulement 33 en 1914,

les propriétaires ayant préféré s'équiper pour faire face, après 1895, aux grèves d'ouvriers agricoles.

L'extension des surfaces et l'intensification des cultures ont augmenté, dans des proportions considérables, la production agri-

cole totale. Son taux de croissance, supérieur à celui de la

population, a permis, avec l'aide de la révolution des transports, de faire disparaître les crises de subsistances et d'améliorer

l'alimentation des masses populaires des pays industrialisés. Mais il a aussi bouleversé la géographie agricole du monde et le

système des prix.

3. La conjoncture agricole

Les prix agricoles fluctuent plus fortement que les prix indus-

triels, car la production dépend en priorité des circonstances atmosphériques ; d'autre part, les producteurs sont trop nombreux

pour pouvoir contrôler le marché : la loi de l'offre et de la demande, la concurrence jouent à plein. Cependant, comme les prix

industriels, les prix agricoles suivent des tendances de longue

durée, comme on peut le constater à l'observation du graphique

des prix dans le Royaume-Uni (voir page 86).

I ***Baisse des prix agricoles (1815-1835)***

De 1815 à 1835, les prix sont à la baisse ; pendant les guerres

contre Napoléon Ier le blé anglais avait atteint le maximum de

112 shillings le quarter en 1812. Les propriétaires avaient fait défricher les communaux pour tirer parti de cette poussée,

mais, la paix revenue, le Royaume-Uni dispose d'une capacité

de production céréalière excédentaire. Pour éviter toute concur-

rence étrangère, le Parlement vote les Corn Laws, qui établissent un système quasi prohibitionniste, comme en France sous

la Restauration. Les prix des produits d'origine animale font

preuve d'une plus grande stabilité. Face à cette phase de dépres-

sion, les régions de sols calcaires, bien égouttés, s'adaptent mieux, en pratiquant une polyculture complexe — le high farming (blé, orge, navet, élevage du mouton), alors que les sols lourds argi-leux, peu propices à ce type de productions, souffrent du poids

des investissements nécessaires pour leur mise en valeur, qui

réduisent le revenu net de l'exploitant.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***L'âge d'or de l'agriculture (1840-1877)** I*

*À partir de 1837 et jusque vers la fin des années 1870, le prix du **quarter** = 2,90 hectolitres, soit*

blé remonte et oscille autour de 50 shillings le quarter, malgré 2,25 quintaux de blé.

l'abolition des Corn Laws en 1846 et à la grande déception des libre-échangistes qui comptaient sur une baisse du prix du pain.

Ces années correspondent à « l'âge d'or » de la paysannerie euro-

péenne. La concurrence des pays neufs et de la Russie du Sud

reste limitée, à cause de l'insuffisance de la révolution des transports, qui n'exerce ses effets que dans les années de très mau-

vaise récolte en Europe (1846-1847 ; 1861-1862). D'autre part,

la prospérité économique générale améliore le niveau de vie et

la demande intérieure, en particulier celle des produits d'origine animale, dont le prix croît et se maintient à un haut niveau

jusqu'en 1883. La prospérité agricole tient, pour une grande part, à la transformation progressive du système polycultural, où l'élevage, plus rémunérateur, prend une place de plus en plus grande :

il cesse d'être un auxiliaire de la céréaliculture pour se développer comme une spéculation autonome. Les terres argileuses elles-mêmes bénéficient cette fois de la conjoncture ; les propriétaires fonciers, aidés par le gouvernement, investissent des sommes

considérables dans le drainage des sols humides à l'aide de

conduits de tuile. Néanmoins, l'évolution se fait trop lentement.

La céréaliculture reste la base du système agricole, à la fois pour des raisons psychologiques (le fermier considère le blé comme

la céréale noble dans une rotation quadriennale conçue comme

la forme la plus perfectionnée de la mise en valeur du sol ; à

l'inverse de l'industriel, il préfère maximiser le volume produit

plutôt que son profit) et techniques (manque de connaissances

sur les prairies artificielles, refus des propriétaires d'investir dans la construction d'étables).

La grande crise agricole (1878-1896) *I*

Un choix peu rationnel des investissements, une éducation éco-

La crise agricole en Angleterre

nomique insuffisante expliquent que les agriculteurs européens

dans le dernier quart du

aient été mal préparés à affronter la « grande dépression » qui

XIXe siècle

s’abat sur eux entre 1878 et 1896. La révolution des transports

Les historiens avancent plu-

fait alors sentir tous ses effets : les terres vierges, défrichées et sieurs explications outre la

reliées par les chemins de fer, les voies fluviales, les canaux et baisse des prix agricoles :

les routes maritimes au marché de consommation de l’Europe

manque d’esprit d’entreprise

du Nord-Ouest, déversent leurs produits végétaux et animaux.

chez les fermiers ; système fon-

Tous les prix agricoles baissent, ceux des produits d’origine végé-

cier traditionnel dans lequel

tale beaucoup plus que ceux des produits d’origine animale. Le

la terre fournit des revenus à

blé passe en Angleterre de 56 à 23 shillings le quarter. La crise une classe de grands proprié-

agricole du dernier quart du XIXe siècle est surtout une crise des taires parasites ; trop de grandes

céréales et, plus particulièrement, du blé. Toutes les paysanne-

fermes spécialisées dans des

ries sont durement secouées. Certaines réagissent en obtenant

productions non rentables (blé,

viande) au détriment de pro-

des droits de plus en plus protectionnistes contre la concurrence

duits à haute valeur ajoutée

étrangère : elles réussissent d'autant mieux qu'elles exercent un

(fruits, légumes, lait, volailles) ;

grand poids politique (Allemagne : 1879, 1902 ; France : 1881,

stagnation technologique. La

1892 ; Autriche-Hongrie ; Espagne, etc.), mais cette politique agri-crise s'achève à la fin du siècle

cole n'a pas que des effets heureux. Sans doute, elle permet à

quand les prix agricoles remon-

ces pays de sauver leur agriculture, donc leur autonomie stra-

tent et la rente foncière baisse.

tégique. Ainsi l'Allemagne réussit en 1913 à assurer elle-même

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La rente foncière en Angleterre

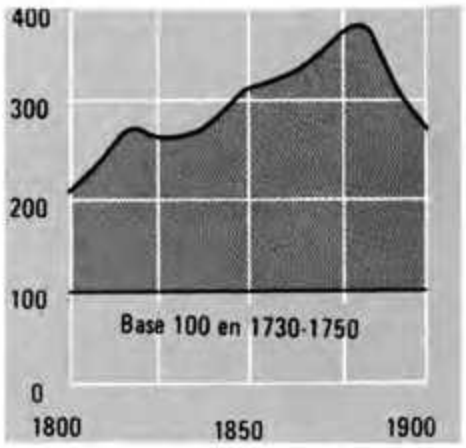

D'après CHAMBERS-MINGAY, *The Agricultural Revolution, 1750-1880*, p. 167.

80 % de son alimentation, grâce à la modernisation et aux encou-

***Jules MÉLINE** (1838-1925) :*

ragements prodigués aux coopératives. En France, au contraire,

ministre de l'Agriculture (1883-

la politique protectionniste de Méline freine les possibilités

1885) ; président de la commis-

d'adaptation et maintient en vie des exploitations archaïques.

sion des Douanes ; chef du

gouvernement (1896-1898).

Il a joué un rôle majeur dans

*I **Les réactions à la crise***

l'élaboration des tarifs protec-

L'Angleterre reste fidèle au libre-échange : elle « sacrifie » en

teurs de 1881 et de 1892.

Créateur du Mérite agricole.

partie son agriculture, réduit considérablement les superficies

emblavées mais la crise ne touche pas également toutes les

régions. L'Angleterre de l'Ouest et du Nord, qui s'était depuis

longtemps déjà tournée vers l'élevage, pour alimenter en lait les

grandes conurbations industrielles des « pays noirs », s'adapte

très bien à la baisse des prix par une diminution des coûts de

La rente foncière en Angleterre

production (achat de maïs importé) ; la viande de qualité fait prime sur le marché et n'a pas à craindre la concurrence du bœuf congelé.

Au contraire, les zones de labours sont durement touchées, sur-

tout celles de sols lourds, qui, à la différence des terroirs calcaires, ne peuvent compenser les pertes dues au blé par le développement de l'orge (malt pour la bière) et du mouton. Les paysans

ont eu, face à la crise, le choix entre deux possibilités : passer à un système de culture plus extensif, qui diminuerait les coûts

de main-d'œuvre (forte diminution du nombre des ouvriers

agricoles) et les investissements, ou bien rechercher des méthodes plus intensives et se spécialiser dans les produits de qualité de

plus en plus demandés par les masses urbaines (élevage laitier

D’après CHAMBERS-MINGAY, The Agricultural

pour l’approvisionnement en lait frais des grandes villes, comme

Revolution, 1750-1880, p. 167.

Londres ou Paris, cultures maraîchères et fruitières, volailles).

Le développement de l’élevage dans les pays européens est une

des conséquences les plus positives de la grande crise agricole.

Ainsi, en Basse-Normandie, le paysan qui avait connu une

réelle prospérité sous le Second Empire, couche-t-il son blé en

herbe afin de s’adapter à la baisse des prix, plus forte entre 1870

et 1900 pour les produits de la culture (– 22 %) que pour ceux

de l’élevage (– 15 %). Une Normandie verte s’implante là où triom-

phaient auparavant les labours. En effet le paysan cherche à mini-

miser ses pertes : or la décadence de l’artisanat rural et le

dépeuplement des campagnes lui font perdre une main-d’œuvre

de journaliers saisonniers ; les salaires des ouvriers agricoles restants ne cessent de monter. D’autre part, les chemins de fer pri-

vent la Basse-Normandie d’une rente de situation : l’alimentation

en viande du marché parisien ; aussi l’élevage laitier prend-il de plus en plus d’importance, d’abord pour le beurre (Bessin), puis

le fromage (camembert du pays d’Auge). Mais cet élevage reste

de type extensif — ce qui explique que, malgré la conversion,

le revenu agricole brut baisse de 16 % (1862-1892) ; les prairies ne sont pas cultivées ; le nombre de bovins à l'hectare diminue, en même temps que la région se spécialise. La responsabilité de cette absence de modernisation incombe à la structure sociale. Dans cette région de fermage, l'exploitant doit verser au propriétaire une lourde rente foncière qui continue à croître vers 1880-1890. Cette ponction ne revient pas à l'agriculture sous forme d'investissements, le propriétaire préférant placer son revenu en titres mobiliers. Vers 1880-1890, la résistance des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

fermiers aboutit partout à une baisse très forte de la rente (de 24 à 37 %), qui entraîne à son tour une chute de la valeur vénale de la terre (de 30 à 50 %). Le revenu du fermier s'améliore, alors que les propriétaires, exploitants et non-exploitants, s'appau-vrissent. Les rentiers du sol commencent à vendre leurs biens fonciers. En Basse-Normandie, la crise agricole entraîne un transfert de propriétés de la bourgeoisie urbaine aux fermiers et à certains propriétaires exploitants, la moyenne propriété progressant au détriment de la grande et de la petite. Mais ce n'est

pas une évolution générale, car l'agriculture est trop liée aux conditions naturelles pour obéir à des tendances uniformes.

Pour approfondir ce chapitre

Pour un survol international, *on commencera par J. BLUM, dir., Histoire des paysans, Paris, 1982, 237 p.*

Pour la France, *outre l' Histoire de la France rurale, on lira E. WEBER, La Fin des terroirs. La Modernisation de la France*

rurale, 1870-1914, Paris, 1983, 839 p. Parmi les thèses consacrées à l'histoire d'une région, G. GARRIER, Paysans du Beaujolais et du Lyonnais, 1800-1970, Grenoble, 1973, 714 + 246 p. ; G. DÉSERT, Une société rurale au XIXe siècle : les paysans du Calvados, 1815-1895, Lille, 1975, 836 p. ; R. HUBSCHER, L'Agriculture et la Société rurale dans le Pas-de-Calais : du milieu du XIXe siècle à 1914, Arras, 1979, 2 vol., 964 p. J.-L. MAYAUD, La petite exploitation rurale triomphante : France XIXe siècle, Paris, 1999, 278 p. On ne négligera pas les grandes études de géographie régionale qui

comportent de multiples aspects historiques, à l'image de P. VIDAL

DE LA BLACHE, Tableau de la géographie de la France, Paris, 1903, 395 p. Sur le crédit agricole, un domaine où la France est en retard sur l'Allemagne, voir G. POSTEL-VINAY, La Terre et l'Argent.

L'Agriculture et le Crédit en France du XVIIIe siècle au début du XXe siècle, Paris, 1997, 462 p. J.-M. MORICEAU et G. POSTEL-VINAY, Ferme, Entreprise, Famille : Grande Exploitation et

Changements agricoles : les Chartier, XVIIe-XIXe siècle, Paris, 1992, 397 p., suivent une famille sur le long terme.

Sur l'agriculture anglaise, *on trouvera une synthèse commode dans J. CHAMBERS et G. MINGAY, The Agricultural Revolution,*

1750-1880, Londres, 1966, 222 p., sans oublier E.J.T. COLLINS, ed., The Agrarian History of England and Wales. Vol. VII : 1850-1914, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 2277 p.

Sur le prix de la terre, *J. HEFFER, « Les déterminants du prix de la terre. La prédominance du marché dans un comté du Missouri*

(1860-1870) », Histoire et Sociétés Rurales, n° 32, 2009, p. 81-108.

Sur les interactions entre les villes et les campagnes *pour la transformation du monde rural d**ans le cas américain**, on pourra consulter W. CRONON, Nature's Metropolis. Chicago and the Great*

West. New York, 1991, 530 p. Revues spécialisées : Histoire et Sociétés Rurales, Agricultural History.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

8

La persistance des formes économiques traditionnelles

La révolution économique distingue, par son ampleur, le XIXe siècle des siècles précédents : transports, industrie, commerce, agriculture prennent un visage nouveau entre 1815 et 1914, mais cette révolution a été relativement lente ; à côté des formes nouvelles, ont longtemps coexisté les formes léguées par le passé. Souvent même, elles ont continué à concerner directement la plus grande masse des hommes. À part quelques très rares régions isolées, abritant des populations primitives (forêts équatoriales, montagnes difficilement accessibles, déserts), il n'est guère de contrées qui n'aient reçu quelque choc de la révolution économique, dont un des caractères dominants est la création d'un espace mondial unifié ; mais presque partout, inversement, subsistent des techniques, des activités, des

systèmes de production anciens, dont le poids est parfois si fort qu'il bloque toute possibilité d'évolution rapide et d'adaptation au monde nouveau.

1. La survivance d'activités traditionnelles en Europe

L'Europe de la première moitié du XIXe siècle rappelle encore par bien des côtés celle du XVIIIe. La condition juridique des hommes n'y a pas partout évolué (cf. chapitre 12). Les structures économiques gardent l'empreinte du passé.

Voir carte pp. 310-311

I Persistance des usages communautaires

Dans les campagnes, les paysans restent souvent attachés aux usages communautaires, là où ils existaient de date immémoriale. Le peuple des campagnes (petits propriétaires, ouvriers agricoles), qui grossit en nombre, à cause de la poussée démographique, ne peut survivre que grâce à la vaine pâture, au droit de parcours et de glanage, au droit de ramassage de bois de

Usages communautaires et vols dans l'Yonne, selon Balzac

La famille Tonsard « en était arrivée à faire son bois, à voler presque toute sa vie ! Le pâtu-

rage des vaches, les abus du

chauffage dans les forêts communales. Le maintien de ces ser-

glanage et du hallebotage1

s'établirent ainsi, par degrés.

vitudes collectives, témoins d'un état d'esprit à contre-courant

Une fois que la famille et les fai-

de l'individualisme qui tend à s'imposer peu à peu, freine le pro-

néants de la vallée eurent goûté

grès agricole, empêche les remembrements et la disparition de

les bénéfices de ces quatre

la jachère. Aussi les agriculteurs entrés dans le cycle de la pro-

droits conquis par les pauvres

duction capitaliste voudraient-ils les voir disparaître, d'où leur de la campagne et qui vont

conflit avec les petits paysans. On ne trouve guère de trace de

jusqu'au pillage, on conçoit

ces heurts en Angleterre, où le mouvement des enclosures

que les paysans ne pouvaient

touche presque à son terme en 1815. En France, au contraire, la

y renoncer que contraints par

résistance à la suppression des droits collectifs cause de nom-

une force supérieure à leur

breux désordres dans les campagnes, surtout sous la monarchie

audace ».

de Juillet. Pendant la crise de 1847-1848, les manifestants bri-

BALZAC, Les paysans (1844)

sent les clôtures dans les régions d'openfield et rendent au trou-

1. Le hallebotage est le glanage des

vignes après les vendanges.

peau l'usage des sols qui lui étaient réservés dans l'ancien

système d'assolement triennal. La haine paysanne se cristallise

dans les montagnes contre les forestiers de l'administration des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La persistance des formes économiques traditionnelles Eaux et Forêts, dont la politique de reboisement (Code forestier,

1827) tend à restreindre au minimum les droits traditionnels de

pacage et de ramassage. L'exode rural, en réduisant l'utilisation

des ressources du bois et des communaux, entraîne dans la

seconde moitié du siècle, une acceptation progressive de l'appro-

priation individuelle des terrains collectifs.

***Résistance de l'agriculture de subsistance** I*

L'agriculture de subsistance reste longtemps la règle de la petite paysannerie ; sur son lopin, l'agriculteur vit presque en autoconsommation ; il n'écoule sur le marché qu'un maigre surplus,

afin de payer certains de ses besoins incompressibles (vêtements,

quelques outils, impôts). Ne disposant pas de l'éducation ni des

capitaux nécessaires, il ne peut investir suffisamment pour trans-

former son exploitation. Les campagnes toulousaines, par

exemple, ont conservé longtemps un type de polyculture aux

rendements médiocres, qui n'assurait qu'un pauvre niveau

de vie aux travailleurs de la terre, malgré la somme de labeur

fournie.

***Survivance des corporations et de l'artisanat** I*

Dans le domaine industriel, les corporations ont été supprimées

Dates d'abolition des corporations

en France en 1791, mais elles subsistent encore trois quarts de

siècle en Europe du Nord. Elles représentent un obstacle à la dif-

1857 : Danemark

fusion du capitalisme : contrôle du marché par la raréfaction de

1864 : Suède

l'offre, restrictions apportées à l'entrée dans la profession, idéal
1869 : Norvège, Allemagne du

d'un « juste prix » fixé volontairement — autant de principes

Nord

fondamentalement opposés au modèle de l'économie libérale régie

par les automatismes du marché. En France, l'ancien état d'esprit

survit jusque vers 1850 dans les compagnonnages ouvriers,

héritiers de vieilles traditions qui remontent au Moyen Âge, sans

rapport avec les nouvelles formes d'organisation des travailleurs

(syndicats). L'artisan se maintient face à la grande industrie, là où le métier fait appel au goût et à la créativité (confection, articles de luxe) et dans les services d'entretien et de réparation.

***La proto-industrialisation** I*

La production industrielle qui s'était développée dans les cam-

pagnes au XVIIIe siècle parvient à résister longtemps aux usines.

L'historien Franklin Mendels a créé en 1972, pour décrire ce phé-

nomène, le terme de proto-industrialisation, une première phase

qui précèderait et préparerait l'industrialisation moderne pro-

prement dite. Les proto-industries présentent quatre traits :

1/ elles travaillent pour de vastes marchés qui s'étendent au-delà du cadre régional ;

2/ les produits sont élaborés par des paysans-ouvriers qui

consacrent la morte-saison agricole à un travail industriel uti-

lisant des outils peu coûteux et acceptent de ce fait de basses

rémunérations ;

3/ ces paysans-ouvriers ne produisant pas assez de nourriture

pour leurs propres besoins, la proto-industrialisation stimule le

développement d'une agriculture commerciale ;

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

4/ les villes localisées dans ces zones manufacturières sont principalement des centres de commerce et d'échanges, et non de

production industrielle. De cette description, F. Mendels tire une dynamique qui expliquerait le passage de la première à la

seconde phase d'industrialisation, celle des usines. Son analyse

a fait l'objet de critiques. Dans certains cas, on assiste à une véritable désindustrialisation ; dans d'autres, au contraire, les formes proto-industrielles persistent tout au long du XIXe siècle.

De fait, la production industrielle continue de relever, dans cer-

tains secteurs, essentiellement de travailleurs à domicile, qui

transforment une matière première que leur livre un fabricant ;

La proto-industrialisation :

dans de nombreuses régions rurales, les habitants continuent à

« industrialisation avant

juxtaposer l'activité agricole et industrielle, afin d'obtenir un

l'industrialisation »

Le concept de proto-industria-

revenu d'appoint pendant la morte-saison hivernale. En Flandre,

lisation a paru dans les années

les campagnes de la première moitié du XIXe siècle bénéficient

1970, car il était tentant

d'une activité textile intense (surtout le lin) : au moment de l'apo-
d'explorer une voie similaire

gée du système, vers 1840, 330 000 tisserands flamands trou-

pour sortir de leur sous-déve-

vent ainsi un complément de ressources, qui leur permet de

loppement les économies

survivre sur une terre trop exiguë ; à la même époque, tricotiers

rurales du Tiers-monde. Les

et fileuses à domicile constituent parfois plus de la moitié de la marxistes,
de leur côté, l'ont

population active de communes rurales de Picardie.

adopté, car ils y voyaient une

des forces majeures de la tran-

En général, la crise économique frappe ces travailleurs vers le

sition du féodalisme au capi-

milieu du siècle ; la concurrence des usines oblige les fabricants talisme. Cependant les

à baisser leurs rémunérations, d'où des révoltes (Silésie, 1844)

défenseurs du modèle proto-

ou une émigration massive (les Flamands belges vers Lille,

industriel mettent davantage

Roubaix, Tourcoing). Néanmoins, le travail à domicile survit

l'accent sur la croissance

démographique que sur les

encore au début du XXe siècle : on trouve 10 000 tisserands autour rapports de classes. Comme

de Courtrai et de Roulers (Flandre belge), spécialisés dans les tis- explication générale, le modèle

sus luxueux ou très grossiers ; ils résistent à la concurrence du

souffre de limitations, les unes

métier mécanique en acceptant des salaires de misère et des condi-

chronologiques, les autres géo-

tions de vie insalubres. Dans un domaine particulier, comme

graphiques ou sectorielles (il

la fabrication de la dentelle, c'est même l'inverse qui se produit traite essentiellement des indus-dans la seconde moitié du siècle : l'industrie dentellière à domi-

tries textiles et ne dit rien de la

cile, qui avait disparu de Flandre devant le succès du tulle méca-

métallurgie).

nique, retrouve une nouvelle vigueur (45 000 ouvrières dans les

campagnes et à Bruges) grâce à l'emploi du coton, meilleur mar-

ché que le lin, et à une formation professionnelle donnée dans

les couvents, mais aussi à cause de salaires de misère. L'usine

n'a pas absorbé au XIXe siècle tous les travailleurs, mais, en règle générale, l'association étroite entre les activités agricole et

industrielle a fini par aboutir à une simple juxtaposition des deux modes de vie. Le travail à domicile, n'étant qu'un appendice soumis au rythme de production de l'usine, est privé de commandes

en période de mévente et utilisé seulement dans les moments

de forte demande, comme sous-traitant temporaire.

2. Une « économie paysanne » : l'Inde

I ***Le concept d'économie paysanne***

D. Thorner (Annales, ESC, mai-juin 1964), reprenant les analyses de Chayanov, a proposé d'appliquer le concept d'« économie

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La persistance des formes économiques traditionnelles paysanne » à l'économie entière d'un pays qui satisfait aux cinq

critères suivants :

1/ la production agricole doit représenter au moins la moitié de

la production totale ;

2/ la moitié au moins de la population active doit être engagée

dans le secteur agricole ;

3/ le pays doit posséder une puissance publique organisée — ce

qui exclut les structures tribales lâches, qu'on trouve en Afrique équatoriale ;

4/ la population ne doit pas être entièrement rurale ; il faut qu'il y existe des villes, au mode de vie différent de celui de la campagne — ce qui implique un certain degré de division du travail ;

5/ l'unité de production dominante doit être l'exploitation agri-

cole familiale, s'appuyant principalement sur la force de travail

des membres de la famille — par opposition aux économies recou-

rant au travail des esclaves. Quel que soit son degré de liberté

ou de dépendance, cette famille travaille pour sa propre subsis-

tance, mais livre aussi des surplus pour nourrir les villes ou les dirigeants de la société rurale ; cependant, à la différence de l'agriculture capitaliste, le pourcentage d'autoconsommation repré-

sente plus de la moitié de la production.

La Russie, l'Indonésie, le Mexique, la Chine, le Japon, l'Inde

constituent, en ce sens, au XIXe siècle des « économies

paysannes », plus ou moins capables d'évolution rapide.

***L'Inde aux 700 000 villages** I*

Dans l'Inde britannique, tout au long du XIXe siècle, malgré le développement de la construction des chemins de fer et l'essor des industries textiles à Bombay et à Calcutta, la réalité dominante reste le village. Au début du XXe siècle, un Indien sur dix seulement habite la ville et plus des deux tiers de la population se consacrent à l'agriculture — soit la deuxième grande masse paysanne du monde, après la Chine. Au recensement de 1891, on compte 714 000 villages, la plupart petits : 343 000 ont moins de 200 habitants. Le tableau du village indien typique n'a pas changé depuis le début du siècle : des habitations de brique séchée au soleil, en général groupées, parfois concentrées en un bloc compact, parfois réparties en hameaux ; la ferme isolée représentant une exception. Auprès du village, un étang creusé dans l'argile fournit l'eau à la communauté ; une place publique sert de lieu de réunion. Au-delà du terroir cultivé, s'étendent les friches et communaux qui séparent le village des autres agglomérations : on y laisse paître le bétail. Refermée sur elle-même, vivant le plus possible en autarcie, la société villageoise recourt aux services d'un certain nombre d'artisans pour accomplir les fonc-

tions non agricoles : partout, on trouve un forgeron, un potier,

un cordonnier, un charpentier, un vidangeur, un coiffeur faisant

aussi office de chirurgien et de messager ; parfois s'y ajoute une danseuse, un astrologue ou un magicien. Ces spécialistes ne sont

pas rétribués pour leur travail, mais ils reçoivent du village qui les emploie une rémunération annuelle fixe qui peut consister

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en octroi de terre exempte d'impôt ou de loyer, ou en don d'une petite partie de la récolte. En plus, on leur alloue un emplacement pour leur maison.

En général, les Anglais se sont contentés de conserver les ins-

titutions traditionnelles, en redressant les abus qui les choquaient le plus. Les communautés villageoises ont gardé à peu près la

même structure qu'elles avaient à la fin de l'époque mogole. Pour

la fixation des prestations en nature perçues sur la terre, sorte

d'impôt foncier, les colonisateurs ont conservé la distinction,

dans l'Inde qui leur appartient (par opposition aux principautés

qui restent administrées par les souverains indigènes), entre deux types de village : le village raiyatwâri et le village zamindari.

I ***Le village zamindari***

Ce dernier correspond au type du village communautaire, qui

prédomine nettement dans le Pendjab, les provinces du Nord-

Ouest (vallée moyenne du Gange) et l'Oudh. Les propriétaires, remontant à un ancêtre commun, restent solidaires entre eux : ils sont en fait copropriétaires du terroir qui reste indivis et collectivement responsables de l'impôt foncier. Néanmoins, l'exploitation agricole est en général individuelle. Dans le Pendjab, ces copropriétaires se livrent souvent eux-mêmes au faire-valoir direct ; dans la vallée du Gange, au contraire, où beaucoup appartiennent aux castes non agricoles, pour qui le travail manuel est considéré comme dégradant, ils louent leurs terres à des tenanciers, dont la condition varie selon la durée de leur contrat, les plus malheureux étant ceux qui n'ont pas de bail du tout et ne disposent que d'un droit d'exploitation temporaire et révocable à tout moment. Les partages successoraux fragmentent les propriétés, mais les familles continuent à demeurer associées. La gestion des affaires communes incombe à un conseil de cinq membres, le panchayat, auquel les Anglais ont substitué peu à peu un responsable unique, le lambardar, qui ne reçoit pas de terre en rémunération de son emploi.

I ***Le village raiyatwâri***

En cela le village zamindari s'oppose au village raiyatwâri. Ce dernier système domine dans tout le Deccan et dans le Sind. Les paysans-propriétaires-cultivateurs y possèdent en propre leur

domaine et y sont personnellement responsables de l'impôt fon-

cier. Les communaux appartiennent à l'État, qui en laisse la jouissance à chacun : personne ne dispose donc d'un droit éminent

sur ce domaine. Le propriétaire peut louer librement sa terre,

mais cela n'implique pas une sujétion du tenancier à l'égard de

la communauté villageoise, comme dans le système zamindari :

l'idée d'un ancêtre commun n'existe pas ; il n'y a aucune soli-

darité entre les membres du village. Pour coordonner l'ensemble,

un chef héréditaire (headman) est doté des pouvoirs d'un magistrat et rémunéré par un don de terre important et certains

privilèges.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La persistance des formes économiques traditionnelles ***Les Zamindars du Bengale*** *I*

Le cas du Bengale est différent : à l'origine, région de villages

raiyatwâri, il fut transformé en pays de grands propriétaires, les zamindars, quand, à la fin du XVIIIe siècle, les Anglais interprétèrent dans leur plus ancienne colonie le mode de perception

des impôts à la lumière de leur propre expérience (Permanent

Settlement de Lord Cornwallis, 1793). Les empereurs mogols du XVIIIe siècle avaient affermé la perception à des traitants responsables, moyennant une indemnité. On les surnommait

« zamindars », ce qui fut mal traduit en anglais par « proprié-

taire foncier », alors qu'en réalité l'État seul était réellement propriétaire éminent. Le règlement de 1793 transforma donc les

fermiers généraux en propriétaires de plein droit, tandis que les

paysans furent dépouillés de leurs droits pour devenir de simples

tenanciers des zamindars, ces derniers étant seuls responsables

directement du paiement de l'impôt. L'œuvre anglaise consiste

donc, sous ce rapport, à avoir substitué en Inde à l'État propriétaire des Mogols une diversité de nouveaux propriétaires directs :

zamindars, raiyats, familles associées, qui doivent acquitter

l'impôt, sous peine d'être évincés.

***La misère paysanne** I*

La plupart des exploitants directs du sol sont pauvres, soit

Principales famines en Inde au

qu'ils disposent de superficies trop restreintes, du fait de la crois-
XIXe siècle

sance démographique et du partage successoral égal, soit qu'ils

souffrent d'être des tenanciers exploités durement par le pro-

1803-1804

Bombay, Nord

1813

Bombay

priétaire ; souvent, une pyramide de locations et sous-locations

1807

aboutit à rendre très précaire la condition de celui qui travaille 1823

Madras

effectivement. Comme le paysan indien n’a guère le sens de

}

1833

l’épargne et n’hésite pas à s’endetter à l’occasion de fêtes et de 1837

Provinces Unies

cérémonies, il tombe sous la coupe de l’usurier qui prête à des

}

1860

taux prohibitifs (75 % par an) et finit souvent par accaparer sa

1866-1867

Orissa

terre. Cette montée de la grande propriété et ce dépouillement

1874

Bengale

progressif des petits propriétaires comme des zamindars tradi-

1877

Madras

tionnels ne contribuent en rien au développement agricole

1897

très étendue

(cf. les grandes famines), car les prêteurs recherchent la terre pour

}

1900-1904

la valeur qu'elle représente et le statut social qu'elle confère, non D'après L. DUMONT : Histoire du déve-pour la mettre en valeur de la manière la plus rationnelle. La

loppement culturel et scientifique de

domination anglaise n'est pas seule responsable de ces formes

l'humanité, vol. V, p. 989.

d'exploitation : dans la présidence de Madras, au début du

XIXe siècle, les travailleurs sans terre constituaient de 17 à

25 % de la population agricole.

3. Les freins et les potentialités

de développement

En Inde : le système des castes *I*

La principale cause de stagnation de la société rurale indienne,

c'est le système des castes qui persiste au XIXe siècle. Fondée

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sur l'opposition du pur et de l'impur, la division de la société en castes repose sur trois principes :

1/ la séparation rigoureuse en groupes héréditaires fermés, qui pratiquent l'endogamie et refusent tout contact avec les autres,

en particulier la nourriture, de peur d'être souillés ;

2/ la division du travail entre des groupes interdépendants, exer-

çant une profession héréditaire, qui coopèrent entre eux, sans

se concurrencer : cette solidarité est nécessaire, car l'exécution des tâches impures par les uns est indispensable au maintien de

la pureté des autres ;

3/ la hiérarchie, qui ordonne les groupes les uns par rapport aux autres, selon des critères très complexes et variables : ce principe hiérarchique est à l'opposé de l'idée égalitaire, telle qu'elle se répand dans les pays occidentaux au XIXe siècle. Plus on est

impur, plus le statut social est bas. Aux extrémités, on trouve

d'un côté les brahmanes, de l'autre les « intouchables », qui

travaillent le cuir et sont rejetés à l'extérieur du village. Dans toute communauté rurale, la population est articulée en

castes, elles-mêmes divisées en plusieurs sous-castes. Certains

villages sont multicastes, d'autres unicastes, à l'exception des

serviteurs obligés, mais le système économique qui sous-tend

cette organisation sociale est une économie naturelle, à base de

troc, où la monnaie ne joue qu'un faible rôle. Les conditions nécessaires au développement de type occidental ne sont donc pas

réunies : il y manque la mobilité sociale, l'égalité, la liberté d'entreprise, l'esprit de concurrence. « L'homme hiérarchique » du village indien ne peut accéder à la modernisation, beaucoup plus à cause des freins que lui impose son milieu héréditaire, qu'à cause des ébranlements produits par la ruine de l'artisanat, et notamment des tisserands de calicots concurrencés par les cotonnades de Manchester.

I Le cercle vicieux du sous-développement

Hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, la plupart des pays se débattent dans le cercle vicieux du sous-développement ; la faible productivité du secteur agricole ne procure que de bas revenus par tête ; aussi la population dégage-t-elle une épargne insuffisante pour accumuler assez de capital. Le niveau des investissements restant très médiocre en permanence, les pay-sans conservent leurs méthodes de travail manuel traditionnelles, qui limitent la productivité par travailleur. Ainsi se referme le cercle de la pauvreté ; pour peu que la population croisse, la terre disponible a de plus en plus de mal à nourrir les hommes ; il s'ensuit des famines, un désordre latent dans les campagnes, qui éclate parfois en mouvements de rébellion. Ce phénomène de paupérisation absolue contraste avec l'ascension des revenus dans

les pays occidentaux.

I ***Pourquoi la Chine est-elle restée sous-développée ?***

La Chine du XIXe siècle représente un cas typique du cercle vicieux du sous-développement. La croissance démographique du XVIIIe siècle (430 millions d'habitants en 1850) réduit en

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La persistance des formes économiques traditionnelles moyenne le lopin de terre exploité par le paysan chinois à 1,50 ha : cette superficie exiguë ne lui assure qu'une existence précaire. Survienne une mauvaise récolte, il lui faut s'endetter, mais la faiblesse de l'épargne globale pousse les taux des prêts hypothécaires à des niveaux usuraires (de 40 à 80 % par an, parfois de 150 à 200 %). Les détenteurs de capitaux n'ont pas intérêt, dans ces conditions, à investir dans la modernisation et l'industrialisation du pays. En 1910, les prêts bancaires ne rapportaient que 12 à 15 % ; aussi, pour construire les chemins de fer, doit-on faire appel aux capitalistes étrangers pour suppléer le capital national défaillant, attiré vers l'usure.

Le gouvernement chinois n'a pu jouer le rôle des entrepreneurs privés. La dynastie mandchoue (Qing), d'origine étrangère,

cherche à maintenir son pouvoir par une politique conservatrice :

l'impératrice douairière Cixi brise la brève expérience de moder-

***CIXI** (1834-1908) : concubine*

nisation des Cent Jours (1898). L'absence d'une aristocratie

de l'empereur de Chine

héréditaire ou d'une bourgeoisie solide prive l'empire de cadres

Xianfeng (1851-1861).

capables de fournir l'animation nécessaire ; les mandarins, tel

Impératrice douairière, elle

Li Hongzhang, ont cherché parfois à introduire des techniques

dirige le pays de 1861 à sa

occidentales dans l'agriculture, dans certaines industries, dans

mort, au nom de son fils

Tongzhi (1861-1875), puis de

les transports, mais ils manquaient de moyens. Trop peu d'efforts

son neveu Guangxu (1875-

et trop faibles, tel est le bilan de leur action. Le gouvernement

1908). Soucieuse d'assurer la

chinois du XIXe siècle dispose d'une fiscalité archaïque et rigide, continuité de la dynastie

fondée davantage sur la taxe foncière, d'un montant trop faible

mandchoue, elle s'avère

(de 3 à 4 % de la valeur de la production agricole), que sur les

incapable de moderniser les

impôts frappant les échanges (douanes, taxe sur le commerce inté-

structures de l'empire et

rieur ou likin). Aussi ses revenus, à la fin du XIXe siècle, n'attei-d'assurer l'indépendance

gnent-ils qu'entre 1 et 2 % du PNB chinois. Il est donc incapable

nationale face aux prétentions

de contribuer fortement à la formation de capital fixe ou à la pro-européennes.

motion du progrès technique. Dès qu'il fait face à une guerre,

le gouvernement est menacé de banqueroute et doit se tourner

vers les marchands étrangers. S'il a été un obstacle à l'indus-

trialisation du pays, c'est beaucoup plus à cause de ce qu'il n'a

pas fait qu'à cause des tracasseries dont il a accablé ceux qui ont voulu adopter les techniques occidentales.

Celles-ci n'ont pénétré, à la suite des Européens et des Américains, que sur les bords de l'empire, les ports en particulier. Au

contraire, l'intérieur a opposé une résistance farouche à l'intru-

sion de ces influences. Des freins socioculturels multiples sem-

blent avoir joué dans ce sens, sans que les voyageurs de l'époque

parviennent à leur assigner une place exacte : un système de

valeurs qui privilégie le lettré détenteur d'une culture classique confucéenne et place au bas de l'échelle sociale le marchand (mais au XIXe siècle, des mandarins exercent parfois aussi des professions commerciales) ; le fatalisme des masses rurales qui accep-

tent longtemps et passivement leur misère avant de se révolter ;

la forte structure familiale chinoise, qui porterait à négliger les intérêts de la collectivité (mais les Chinois d'outre-mer en Asie

du Sud-Est ont gardé la même structure et sont devenus d'excel-

lents commerçants). Ayant atteint depuis longtemps une grande

perfection dans une technique à base de travail manuel, la

Chine a eu du mal à se débarrasser de son passé : les bas coûts

de main-d'œuvre ont restreint les débouchés solvables de l'indus-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

trie mécanisée. L'artisanat chinois, à la différence de celui de l'Inde, a bien résisté à la concurrence étrangère. Plus que de toute autre cause, le développement chinois a souffert de l'instabilité

politique, des troubles intérieurs, des guerres : guerre de l'Opium (1839-1842) ; rébellion des Taipings (1851-1864), la plus sanglante guerre civile de l'histoire, qui se termine par la victoire des

notables, l'affaiblissement du pouvoir impérial et la paupérisa-

tion des petits paysans propriétaires contraints de se transfor-

Voir carte pp. 314-315

mer en tenanciers ; soulèvement des Nian (1853-1868), des

musulmans du Shenxi et du Gansu, guerres de 1858-1860

(contre la France et l'Angleterre), de 1883-1885 (contre la France), de 1894-1895 (contre le Japon), insurrection des Boxers (1900),

enfin révolution républicaine de 1911 qui déclenche une série

de désordres.

I ***Pourquoi le Japon a-t-il réussi à décoller ?***

À la différence de la Chine, le Japon, lui, réussit son industria-

1868 : Restauration Meiji au

lisation. Il n'a pas connu les violents soubresauts de l'Empire

Japon

céleste. Dès la révolution Meiji, le gouvernement a su se don-

le shôgun perd tout pouvoir au

ner une fiscalité solide, en transformant les droits seigneuriaux

profit de l'empereur Mutsu-

en impôt foncier ; les daïmios et samouraïs, dédommagés de cette hito. Meiji signifie « restaura-perte, ont disposé de capitaux à investir. Les dirigeants japonais tion ». La nouvelle ère a donc

ont donc su se donner les moyens de leur politique, mais, s'ils

un double aspect :

ont réussi aussi vite, c'est que le pays, dès l'époque du shogou-

1/ Conservateur, « la restaura-

nat Tokugawa, était prêt à accueillir la modernisation et les idées tion de la règle impériale » ;

nouvelles : le revenu par tête y était déjà supérieur à celui des

2/ Progressiste, la proclamation

autres pays d'économie traditionnelle ; protégé des invasions,

de nouveaux buts politiques

le Japonais vivait mieux que ses voisins asiatiques. L'économie

(organisation de comités

croissait lentement bien avant 1868 — ce qui développait une

publics, ouverture à la science

tension intérieure contre les restrictions imposées par le shogoun.

moderne, libération du peuple,

etc…).

Les dirigeants du Meiji ont su canaliser cette explosion, en fai-

sant appel à la foi nationaliste d'un peuple unifié de longue date (« enrichissons notre pays, renforçons notre défense nationale »). Malgré des famines (1832-1837), l'agriculture japonaise,

sous les Tokugawa, n'était plus une simple agriculture de sub-

sistance : vers 1860-1870, les paysans commercialisaient envi-

ron un quart de leur production (de 15 à 20 % du riz) ; si on déduit encore les impôts versés en nature, l'autoconsommation ne repré-

sentait donc que de 30 à 40 % de la production agricole ;

près des 2/3 étaient écoulés sur le marché national. Depuis le

XVIIIe siècle, il existait à Osaka une bourse du riz, où on négociait des titres de crédit. Le marchand pesait d'un poids croissant dans cette société par ailleurs féodale. L'économie japonaise disposait aussi d'une remarquable capacité d'épargne grâce à la lour-

deur des redevances seigneuriales et à l'esprit de frugalité du

peuple.

Mais ces avantages n'auraient pas jeté les bases d'une croissance

rapide, si le Japon ne s'était pas distingué, dès le milieu du

XIXe siècle, par un taux d'alphabétisation relativement élevé :

un tiers des adultes mâles savaient lire et écrire ; la moitié des garçons, une femme sur sept recevaient une éducation élémentaire. Samouraïs, commerçants et même des paysans apprenaient

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La persistance des formes économiques traditionnelles le calcul pratique, la comptabilité en partie double. Les Japonais, par ce sens qui leur était inculqué de la rationalité économique,

se rapprochaient beaucoup des Occidentaux. Nombreux furent

ceux qui purent se transformer en entrepreneurs modernes

après 1868 : samouraïs rompus à la gestion des domaines des

daïmios, riches fermiers, artisans — tous formés par leur édu-

cation morale confucéenne à une discipline rigide, au sens de l'effort et au dévouement à l'indépendance nationale. Il suffisait au gouvernement central, responsable de l'ordre, de libérer l'énergie créatrice de ces « Prussiens de l'Extrême-Orient », en prenant lui-même l'initiative de l'industrialisation, selon le modèle dirigiste hérité des shogouns ou de certains daïmios qui, dans leurs fiefs (han de Choshu), encourageaient la production agricole et minière ou monopolisaient toute la commercialisa-tion. L'ouverture du Japon a débloqué les freins qui gênaient la croissance : en ce sens, il n'y a pas de « miracle » japonais. Le secret de la réussite du seul peuple asiatique capable de se joindre au peloton des nations industrielles, plonge ses racines dans le passé national.

Pour approfondir ce chapitre

Sur la survivance des usages communautaires : *N. VIVIER, Propriété collective et identité communale : les biens communaux en France, 1750-1914, Paris, 1998, 352 p. et M. D. DEMELAS et N. VIVIER et al. , Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine, Rennes, 2003, 328 p.*

Le concept de proto-industrialisation *a été présenté par F. F. MENDELS dans son article « Proto-industrialization : The*

First Phase of the Industrialization Process », Journal of Economic History, XXXII, n° 1, March 1972, pp. 241-261. Pour une

discussion, brève mais complète de la problématique, voir

L.A. CLARKSON, Proto-industrialization : The First Phase of

Industrialization ?, Londres, 1985, 71 p. La complexité du problème apparaît bien dans A. DEWERPE, L'Industrie aux champs ;

essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord, 1800-1880, Rome, 1985, XXXV-543 p. ; D. TERRIER, Les Deux Âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880, Paris, 1996, 311 p.

Sur l'Inde, *l'ouvrage ancien de J. CHAILLEY, L'Inde britannique, Paris, 1910, 700 p. reste utile. Pour une vision globale de l'histoire de l'Inde, Cl. MARKOVITS, Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950, Paris, 1994, 727 p. Mais l'essentiel de la littérature est en anglais. L'ouvrage de base est celui de D. KUMAR et al., The*

Cambridge Economic History of India, vol.2 : c. 1751-c. 1970,

Cambridge, 1983, 1078 p., à compléter par B.R. TOMLISON, The

Economy of Modern India, 1860-1970, et par les volumes de The New Cambridge History of India : P.J. MARSHALL, Bengal : The

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

British Bridgehead, Eastern India, 1740-1828, 1987, 195 p. ; Ch.A.

BAYLY, Indian Society and the Making of British Empire, 1990, 230 p. ; S. BOSE et al., Peasant Labour and Colonial Capital. Rural Bengal since 1777, 1993, 248 p. ; D. LUDDEN et al., Agrarian History of South Asia, 1999, 261 p. ; S. BAYLY et al., Caste, Society, and Politics in India from the Eighteenth Century to the

Modern Age, 1999, 440 p.

Pour l'Extrême-Orient, *on se reportera aux ouvrages indiqués dans l'introduction et à N. WANG, L'Asie orientale, du milieu*

du XIXe siècle à nos jours, Paris, 1993, 408 p., ainsi que, pour la Chine, aux volumes de The Cambridge History of China :

vol. X, part. 1, J.-K. FAIRBANK, ed., Late Ch'ing, 1800-1911,

Cambridge, 1978, 713 p., et part. 2, J.-K. FAIRBANK et Kwang-Ching LIU, ed., 1980, 754 p ; pour le Japon, à F. ABBAD, Histoire du Japon, 1868-1945, Paris, 1992, 192 p. et au volume 5 de The Cambridge History of Japan : M. JANSEN, éd., The Nineteenth Century, Cambridge, 1989, 886 p.

Les pays sous-développés *ne restent pas passifs ; ils cherchent à s'industrialiser. Pour des exemples en Turquie, en Égypte,*

en Perse, en Tunisie, au Brésil, au Mexique, en Colombie et au

Paraguay, voir J. BATOU, Cent ans de résistance au sous-déve-

loppement. L'Industrialisation de l'Amérique latine et du

Moyen-Orient face au défi européen, Genève, 1990, 575 p. et les communications réunies par le même chercheur, Entre

développement et sous-développement, 1800-1870, Genève,

1990, 442 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Chapitre

9

L’âge de la science

Chapitre 10

La vie religieuse

Chapitre 11

Du romantisme à la modernité

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

9

L’âge de la science

La révolution scientifique est bien antérieure à la révolution industrielle ; depuis le XVIe siècle, la masse des connaissances mises à la disposition de l’humanité ne cesse de s’accroître, mais, dans ce domaine, le XIXe siècle marque une nette accélération de l’histoire. Nouveauté supplémentaire, la science devient peu à peu l’instrument du progrès technique, surtout à partir de 1870-1880. Alors qu’auparavant, l’industrie utilise des machines ou élabore des produits qui doivent peu à la science et qui sont davantage l’œuvre de techniciens empiriques que de savants, la fin du XIXe siècle voit l’éclosion d’une ère nouvelle, où il n’y a plus de puissance industrielle, et même de puissance tout court, sans une forte organisation de la recherche scientifique. Les liens du laboratoire et de l’usine se font plus étroits. La science, c’est aussi une nouvelle vision du monde, une nouvelle définition des rapports entre l’homme et l’univers, une remise en question de toutes les traditions admises par habitude et jamais vérifiées rigoureusement.

1. L’organisation de la recherche scientifique

I ***La science, affaire d’État***

L'intérêt des gouvernements pour la recherche scientifique ne

date pas du XIXe siècle (cf. la fondation de l'Académie des

sciences par Louis XIV), mais l'aide restait très limitée et l'effort essentiel reposait soit sur des personnes assez fortunées pour se

consacrer à des travaux personnels, soit sur des mécènes encou-

rageant les efforts de quelques individus isolés. Au XIXe siècle,

cette tradition persiste, en particulier en Angleterre, mais désormais l'essentiel de la recherche scientifique se fait dans le cadre d'organisations ou d'institutions qui reçoivent une aide financière totale ou partielle de l'État. L'efficacité en est d'autant plus grande que les chercheurs jouissent d'une large liberté d'initiative, qu'ils peuvent se lancer dans des directions hétérodoxes,

sans être freinés par des directives officielles (cf. effet négatif du dogmatisme d'un Jean-Baptiste Dumas ou d'un Marcelin Berthelot

sur le développement de la chimie française).

I ***L'enseignement supérieur scientifique***

Le cadre privilégié de la recherche scientifique au XIXe siècle

devient l'université ou, plus généralement, l'enseignement

supérieur. Dans ce domaine, à partir de 1840, l'Allemagne jouit

d'une suprématie incontestée ; après Sadowa (1866), Renan

s'écrie : « C'est l'université qui fait l'école. On a dit que ce qui a vaincu à Sadowa, c'est l'instituteur primaire. Non, ce qui a

vaincu à Sadowa, c'est la science germanique. » L'université de

Berlin, fondée en 1809, sert de modèle aux universités anciennes

et nouvelles (Bonn, 1818 ; Munich). Les professeurs y jouissent d'une grande liberté de recherche ; ils disposent de laboratoires bien équipés, comme celui que von Liebig établit à l'université de Giessen, où il est nommé professeur en 1836, et dont il fait

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

un pôle d'attraction pour tous les chercheurs en chimie. Le rôle

Savants de langue allemande

du professeur est de poursuivre des travaux personnels et de conseiller les étudiants qui travaillent sous sa direction et éla-

BUNSEN

(1811-1899)

borent des mémoires de doctorat. Ainsi se forment de nombreuses

CANTOR

(1845-1918)

générations de chercheurs, ce qui permet l'accumulation rapide

CLAUSIUS

(1822-1888)

DU BOIS-REYMOND (1818-1896)

des connaissances. On peut même parler d'un métier de cher-

EINSTEIN

(1879-1955)

cheur. Toute université allemande possède ses Annale s ou son FREUD

(1856-1939)

Journal scientifique qui assure la diffusion des découvertes les GAUSS

(1777-1855)

plus récentes. L'enseignement et la recherche peuvent ainsi se

HELMHOLTZ

(1821-1894)

mettre à jour en permanence. Cette liaison étroite entre le pro-

HERTZ

(1857-1894)

fesseur et ses étudiants permet de créer des équipes de recherche

HILBERT

(1862-1943)

très efficaces, comme, en physiologie, celles de Johannes Müller

KEKULÉ

(1829-1896)

(et ses élèves Virchow, Helmholtz, du Bois-Reymond) à Berlin

KIRCHHOFF

(1824-1887)

et de Karl Ludwig à Leipzig, où il crée un Institut de physiolo-

LIEBIG

(1803-1873)

gie (1869) de rayonnement international. Un exemple de cette

LUDWIG

(1816-1895)

MULLER J.

(1801-1858)

supériorité allemande, on le trouve dans la découverte de la pla-

NEUMANN F.

(1798-1895)

nète Neptune (1846). C'est à Galle, de l'observatoire de Berlin,

OHM

(1787-1854)

que Le Verrier envoie ses calculs pour localiser la planète incon-

PLANCK

(1858-1947)

nue ; grâce aux cartes du ciel dont il dispose, l'astronome de Berlin
RIEMANN

(1826-1866)

peut observer, le soir même, la présence d'un objet qui n'y figu-

RÖNTGEN

(1845-1923)

rait pas, alors que les astronomes de Cambridge, dépourvus de

SUESS

(1831-1914)

cartes, n'avaient pu le déceler, malgré des observations com-

VIRCHOW

(1821-1902)

mencées plus tôt, sur les indications de J.C. Adams. Aussi

WEBER

(1804-1891)

l'enseignement supérieur allemand inspire-t-il les projets de

WEIERSTRASS

(1815-1897)

réforme qui se multiplient dans le monde occidental après

1870. Aux États-Unis, l'université Johns Hopkins, à Baltimore,

est la première à suivre cet exemple (1876).

Cette remarquable organisation contraste avec le retard des uni-

versités anglaises qui restent trop longtemps sous l'emprise religieuse. La France, qui possède le leadership scientifique dans le premier tiers du XIXe siècle, grâce au rayonnement de Paris, perd rapidement sa suprématie. Parmi les motifs qui expliquent ce déclin, il faut faire une part à l'enseignement secondaire français qui exalte systématiquement les humanités classiques au détriment des sciences. Avant 1852, il n'existe qu'un baccalauréat ès-lettres. Dans les lycées, les programmes désavantagent l'enseignement scientifique qui commence en troisième (1809), puis après la rhétorique ou première (1821), en seconde (1826), en troi-sième à nouveau (1830). En 1840, le ministre Victor Cousin le repousse après la rhétorique, tandis que Salvandy le réintroduit en 1847 au niveau de la quatrième. Les élèves qui aspirent à se présenter à une grande école (Polytechnique, Saint-Cyr), ne passent obligatoirement le baccalauréat qu'à partir de 1853-1855.

Dans la seconde moitié du siècle, l'enseignement scientifique bénéficie d'un meilleur statut, tout en restant inférieur aux humanités classiques conçues comme la seule forme valable de culture générale. En 1852, le ministre Fortoul instaure la bifurcation à partir de la quatrième : deux sections, une littéraire et une scientifique, mènent à deux baccalauréats différents, mais les classes « préparatoires » aux grandes écoles subsistent ; on y entre à partir de la troisième ou de la seconde. Si la réforme du secondaire

de 1880 réduit la part des études classiques, les traditionalistes ne tardent pas à reprendre le dessus (1884, 1890). L'unification

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

du baccalauréat en 1890 conserve le principe des deux sections,

mais il faut attendre la réforme de 1902 pour voir s'établir une

AMPÈRE

(1775-1836)

réelle égalité entre les lettres et les sciences.

ARAGO

(1786-1853)

Ce retard des sciences retentit au niveau de l'enseignement supé-

BECQUEREL

(1820-1891)

rieur français. En fait, jusqu'aux environs de 1880, celui-ci ne

BERNARD Cl.

(1813-1878)

B

se fait qu'à l'École polytechnique qui forme une élite remarquable,
ERTHELOT

(1827-1907)

B

mais trop peu nombreuse et trop vite absorbée par les adminis-

OUSSINGAULT

(1802-1887)

BROUSSAIS

(1772-1838)

trations publiques. À cette époque, les facultés de médecine sont

CARNOT S.

(1796-1832)

de simples écoles professionnelles. Quant aux facultés des

CAUCHY

(1789-1857)

sciences, leurs professeurs ont pour fonction essentielle de four-

COURNOT

(1801-1877)

nir des membres de jurys de baccalauréat ou de prononcer des

CURIE P.

(1859-1906)

conférences publiques plus ou moins mondaines ; en fait, il n'y

CUVIER

(1769-1832)

a pas d'étudiant en sciences avant 1877. Entre 1850 et 1860, les

DUMAS

(1800-1884)

facultés des sciences délivrent moins de 80 licences en moyenne

FOUCAULT

(1819-1868)

par an. À la différence de l'Allemagne, les professeurs des facul-

FRESNEL

(1788-1827)

G

tés françaises ou ceux du Collège de France disposent d'un maté-

ALOIS

(1811-1832)

G

riel de recherche très insuffisant ou inexistant (il n'y a pas de

AY-LUSSAC

(1778-1850)

GEOFFROY

laboratoire à la faculté des sciences de Paris). Isolés, sans équipes, SAINT-HILAIRE

(1772-1844)

les chercheurs se débattent dans des conditions matérielles lamen-

GERHARDT

(1816-1856)

tables, qui n'en mettent que mieux en relief le génie d'un

LAMARCK

(1744-1829)

Pasteur ou d'un Claude Bernard. Sous l'influence de l'Allemagne,

LE VERRIER

(1811-1877)

la situation évolue dans le sens d'une nette amélioration dans

PASTEUR

(1822-1895)

le dernier tiers du XIXe siècle (création de l'École pratique des

POINCARÉ H.

(1854-1912)

hautes études par Victor Duruy en 1868) : augmentation des cré-

POISSON

(1781-1840)

dits, ascension sociale du savant.

I ***Les sociétés scientifiques***

À côté de l'enseignement supérieur, toute une série d'institu-

tions assure la diffusion des découvertes et promeut l'effort scientifique auprès de l'opinion publique. De nombreuses sociétés

savantes, nationales, régionales ou locales, réunissent chercheurs professionnels et amateurs. Elles publient des bibliographies, des articles, des comptes rendus. Certaines organisent des conférences publiques (la Royal Institution de Londres, où enseignent Davy, Faraday). Des associations nationales favorisent l'avancement des sciences en réunissant les savants de tout le pays afin de

confronter les diverses thèses et de sensibiliser la communauté

des chercheurs aux problèmes qui se posent hors de leur disci-

pline ou de leur spécialité, qui a tendance à devenir de plus en

plus étroite. À la Société helvétique de sciences naturelles, fon-

dée en 1815, font suite Die Gesellschaft deutscher Naturforscher und Artze (1822), la British Association for the Advancement of Sciences (1831), l' American Association for the Advancement of Sciences (1848). Certaines de ces associations nationales sont spécialisées dans un domaine particulier de l'activité scientifique ; pour la géologie par exemple, des sociétés nationales

apparaissent en Angleterre en 1807, aux États-Unis entre 1819

et 1829, puis 1888, en France en 1830, en Allemagne en 1848,

en Italie en 1881. La recherche est encouragée par des organismes

nationaux : l'Académie des sciences en France, la National

Academy of Sciences (1863) ou la Smithsonian Institution (1846), fondation privée gérée par le gouvernement fédéral aux États-Unis. Les grandes revues scientifiques

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

d'audience internationale sont les meilleurs véhicules des

Date de fondation des grandes revues

découvertes. Celui qui publie dans une petite revue locale ou

de chimie

dans une langue étrangère peu pratiquée, en ce siècle où le latin

cesse d'être langue internationale, risque fort de voir ses décou-

***1849** : Journal of the Chemical*

Society of London

vertes ignorées. C'est ce qui arrive à Lobatchevski, professeur à

***1864** : Bulletin de la Société chi-*

l'université de Kazan (Russie), dont les principes de géométrie

mique de Paris

non euclidienne énoncés dès 1826, ne reçoivent pas de large dif-

***1868** : Berichte der Deutschen*

fusion avant 1866-1871. De même, les lois de l'hérédité trou-

Chemischen Gesellschaft

vées par Mendel (1865) et présentées dans les Débats de la Société
***1876** : Journal of the American*

d'histoire naturelle de Brünn tombent dans l'oubli jusqu'en 1900.

Chemical Society

Pour remédier à ce manque de communication entre les cher-

cheurs, on multiplie les Congrès internationaux périodiques dans tous les domaines : en statistique (1853), en chimie (1860), en

botanique (1864), en médecine (1867), en géologie (1878), en

mathématiques (1897), etc. Une Commission internationale du

mètre met au point le système métrique (1869-1872). De 1900

à 1914, un comité international publie une bibliographie annuelle

de l'ensemble des publications scientifiques.

***Géographie de la science** I*

Pleins de foi dans la science, les savants sont aussi d'excellents vulgarisateurs : traités, manuels transmettent les connaissances ; de grandes encyclopédies admirablement rédigées assu-

rent ce contact entre la science qui se fait et le public (cf. en France, le rôle de Larousse, la Grande Encyclopédie, etc.). Comme l'économie capitaliste développée, la science trouve son domaine

d'élection en Europe (surtout en Allemagne, en France et en

Angleterre, mais la Scandinavie, la Belgique, la Hollande, la

Russie, l'Italie fournissent aussi un important lot de savants) ;

les États-Unis comptent encore peu de grands savants avant 1914, car la recherche fondamentale y passe après la recherche appliquée. Ailleurs, la science moderne pénètre, comme c'est le cas en Chine et au Japon, mais on se contente de s'y mettre à l'école des enseignants européens.

2. L'évolution de l'esprit scientifique

***Le domaine de la science** I*

L'esprit scientifique et ses méthodes s'étendent à tous les champs de la connaissance. Aux sciences exactes, s'ajoutent les sciences humaines, qui tentent de procéder avec la même rigueur. L'histoire devient scientifique, sous l'influence de l'école allemande (Niebuhr, Ranke, Mommsen) : l'historien se spécialise, s'attache à la collecte de sources inédites, à l'inter-prétation et à la critique interne et externe des documents, à la publication d'archives analysées avec objectivité (cf. la publication par Th. Mommsen du Corpus inscriptionum latinarum, 1863, ou des Monumenta Germaniae historica, 1874). L'économie politique, elle aussi, se veut scientifique : Karl Marx certes, qui a l'ambition de substituer un socialisme « scientifique » au socialisme utopique de ses prédécesseurs, mais aussi l'école marginaliste de Vienne (Menger, Böhm-Bawerk, von Wieser) ou

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

les théoriciens de Lausanne (Walras, Pareto), qui recourent à la construction de modèles mathématiques d'équilibre général et s'assignent pour objet de découvrir « les lois naturelles et constantes sans lesquelles les sociétés humaines ne sauraient subsister » (J.-B. Say). Le modèle des sciences physico-chimiques s'impose en physiologie (cf. les idées de Du Bois-Reymond, de Helmholtz, de Claude Bernard, qui, dans son Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, 1865, écarte les notions obscures de force vitale et de cause finale, pour ne faire relever les phénomènes de la vie que de lois aussi précises et fixes que celles de la matière inanimée) ou en sociologie : Spencer se livre à une étude « scientifique » de la société humaine, dont il analyse à la fois les fonctions et l'évolution – définie comme le changement d'un état d'homogénéité relativement indéfinie et incohérente en un état d'hétérogénéité relativement définie et cohérente. Considérant la société comme un organisme, il fonde la sociologie systématique, inductive, comparative, rigoureusement déterministe – une histoire naturelle de la société.

I ***Les fondements de la pensée scientifique du XIXe siècle***

Jusqu'aux environs de 1900, la pensée scientifique repose sur un

certain nombre de fondements communs à tous les chercheurs :

1/ ***Le principe de déterminisme absolu :*** *selon cette conception mécaniciste de l'univers, le monde ressemble à un gigantesque*

mécanisme d'horlogerie ; causes et effets s'enchaînent stricte-

ment, sans qu'il y ait la moindre incertitude possible, toute incertitude n'étant que la marque de notre ignorance appelée à

s'effacer avec les progrès du savoir.

2/ ***Le principe quantitatif :*** *comme il n'y a de science que du mesu-rable, le but essentiel que doit viser le savant est la mesure des phénomènes ; les lois établissent des relations précises qui*

s'expriment sous la forme de nombres et de valeurs numériques

MAXWELL *(1831-1879) : ses tra-*

(exemple : les équations de Maxwell, « l'arithmétisation des

vaux ont fait progresser consi-

mathématiques », où l'arithmétique supplante la géométrie, etc.) ; dérablement la théorie des

3/ ***Le principe de continuité :*** *les mouvements de la nature se champs électromagnétiques.*

font graduellement ; on passe progressivement d'un état à

1855 : On Faraday's Lines of

Force

l’autre, imperceptiblement. De là il résulte qu’on peut pratiquer

1862 : On Physical Lines of

la division à l’infini en parties de plus en plus petites (exemple : Force, où il formule ses deux

la notion d’entropie en thermodynamique) ;

équations.

4/ ***Le caractère d’impersonnalité*** *de la recherche scientifique : 1873 : Treatise on Electricity*

le monde étant un mécanisme, le savant doit se conduire

and Magnetism.

comme un observateur passif, sans faire intervenir ses passions

ou ses préjugés ; il doit se contenter de déceler l’ordre propre de la nature, sans chercher à lui imposer le sien.

I ***Vers un nouvel esprit scientifique***

Dès la fin du XIXe siècle, ces quatre principes sont remis en

question et on assiste aux débuts d’une « seconde révolution

scientifique » – celle du XXe siècle. Le déterminisme rigoureux

n’est pas applicable à l’étude de tous les phénomènes ; dans de

nombreux domaines (en physique des particules élémentaires,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'âge de la science

en biologie, etc.), on doit accepter une marge d'incertitude et sub-Einstein : 1905, l'annus mira-

stituer des modèles aléatoires aux schémas déterministes. Il faut

bilis.

recourir au calcul des probabilités et à la statistique, qui pren-

En 1905, le jeune physicien

nent alors un grand essor (définition de la notion de corrélation

suisse Albert Einstein révolu-

par Galton, 1889 ; théorie des erreurs de Tchebychev, 1887, et

tionne la physique en publiant

Markov, 1912 : test de χ2 de Pearson, 1900). Les travaux

4 articles dans la revue Annalen

d'Einstein sur la relativité restreinte (1905) détruisent la notion der Physik. Le premier, « Sur un

de temps absolu : temps et espace ne sont pas des données pré-

point de vue heuristique à pro-

pos de la création et de la

conçues, qui servent de cadre impersonnel aux événements ; ils

conversion de la lumière »,

sont relatifs à l'observateur. Il s'ensuit que les opérations du savant
démontre que la lumière se

sont inextricablement mêlées au phénomène qu'il observe ; les

compose d'un nombre fini de

faits ne lui sont pas donnés : il faut qu'il les obtienne par son

quanta d'énergie. Le second,

activité créatrice. L'impersonnalité absolue du travail scienti-

ainsi que sa thèse, porte sur le

fique est une illusion. D'autre part, si le savant continue à accu-mouvement
brownien. Le troi-

muler des mesures, c'est davantage comme un moyen que

sième, « Sur l'électrodynamique

comme une fin ; il se préoccupe plus de structures que de nombres.

des corps en mouvement »,

Le principe de continuité est battu en brèche en physique

abandonne l'hypothèse de

nucléaire dès 1899, quand Max Planck affirme la structure dis-

l'éther et introduit la relativité

restreinte (seule la vitesse de la

continue de la matière au niveau des particules élémentaires :

lumière est identique pour tous

l’énergie est émise d’une façon fragmentaire et successive, sous

les observateurs inertiels, non

la forme granuleuse d’unités distinctes, indivisibles au-delà de

soumis à une accélération).

ces quantités minimales, les quanta (mécanique quantique).

Enfin, le quatrième, « L’inertie

d’un corps dépend-elle de son

Activité de l’esprit toujours ouverte, la science se remet en ques-contenu en énergie ? », présente

tion chaque fois qu’elle aboutit à une impasse. Elle introduit ainsi la conversion de la masse et

un élément fondamental d’instabilité dans les sociétés dont le

de l’énergie avec la célèbre

progrès repose sur ses découvertes incessantes.

formule E = mc2.

3. L’impact de la science

Les triomphes de la science expérimentale, le succès et l’effi-

cacité des théories appliquées au monde réel quotidien obligent

les penseurs dans tous les domaines à se définir par rapport à la

science, soit qu’ils l’acceptent, soit qu’ils la refusent.

Les progrès de la pensée rationaliste *I*

Dans tous les pays où l'activité scientifique se développe, l'attitude rationaliste conquiert des positions de plus en plus fortes.

Sous sa forme la plus avancée, elle aboutit au matérialisme : mécaniste chez les scientistes, dialectique chez les marxistes. Alors

que pour les premiers, la pensée n'est qu'un fait matériel comme

les autres, les seconds y voient un « bond qualitatif ». Même

chez les savants non agnostiques, l'activité scientifique est net-

tement séparée de la foi religieuse ; les progrès de la science

accroissent le champ de la pensée laïque.

La foi dans le progrès continu caractérise la mentalité d'une proportion croissante des hommes des pays industrialisés au XIXe siècle.

Pour les scientistes, la science permettra de connaître la nature

intime des choses, d'éliminer l'idée de Dieu, qui correspond

en fait à tout ce que nous ignorons encore pour l'instant, et

de fonder une morale rationnelle qui assurera le bonheur

des hommes. Ce matérialisme est foncièrement optimiste. Le

positivisme d'Auguste Comte représente une de ces tentatives

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de reconstruire la société sur les bases de la science. Dans son Cours de philosophie positive (1830-1842), Comte présente la loi des trois états : chaque branche de la connaissance passe successivement par l'état théologique, l'état métaphysique, enfin

l'état positif ou scientifique, où les phénomènes sont considérés comme obéissant à des lois naturelles invariables, qu'on peut étudier par l'observation et l'expérimentation. On peut classer les sciences d'après leur degré de complexité croissante, les mathématiques servant de base générale : astronomie, physique, chimie, physiologie, sociologie (Comte crée le mot en 1838). Cette dernière, la « physique sociale », étant la plus complexe, sera la dernière à atteindre sa maturité, mais, dans l'état positif, on pourra fonder sur une base scientifique la législation, la morale, la politique, la religion. C'est ce que Comte cherche à faire quand il sombre dans le mysticisme après 1846 (création d'une religion de l'humanité et de la raison, proposition d'un nouveau système politique fondé sur l'« ordre et le progrès », qui influence des hommes d'État au Brésil et au Mexique).

I ***La fausse science au service de la politique***

La confusion de la science et de la morale peut entraîner de dangereuses déviations, quand on recourt à des données fausses ou incomplètes. Ainsi l'antisémitisme prend-il un aspect faussement scientifique à Vienne au temps du maire Karl Lueger, ce qui le rend d'autant plus nocif. La confusion de l'éthique et du biologique apparaît clairement dans le darwinisme social

qui triomphe dans les pays anglo-saxons (Spencer, Bagehot,

***DARWIN** (1809-1882)*

W.G. Sumner). Pour Darwin, l'évolution des espèces est fonction

Principaux ouvrages :

des variations déterminées par les changements des conditions

1840-1843 : Zoology of the

de milieu et de la concurrence entre les individus qui aboutit à

Voyage of H.M. Ship Beagle.

la survivance du plus apte par le mécanisme de la sélection natu-

1859 : On the Origin of Species

relle. Mettant l'accent presque exclusivement sur la notion de

by Means of Natural Selection.

sélection naturelle, les darwiniens sociaux privilégient le statu

1868 : Variations of Animals

quo social ; les inégalités sociales sont le résultat de cette sélec-and Plants under Domesti-

cation.

tion ; il faut laisser jouer ces mécanismes sans intervention de

1871 : The Descent of Man,

l'État, sans secourir les pauvres considérés comme des inaptes.

and Selection in Relation to

Cette philosophie conservatrice, favorable au laissez-faire inté-

Sex.

gral et au respect absolu du droit de propriété, perd de son

influence aux États-Unis après 1900, devant la montée des

préoccupations sociales.

I ***Les religions face à la science***

Les progrès scientifiques posent de graves problèmes d'adaptation

aux diverses religions, en particulier les théories transformistes de Darwin et de ses disciples et la découverte de l'homme

préhistorique. De nombreuses tentatives de réconciliation de la

science et de la religion sont entreprises mais elles rencontrent

une forte résistance de la part des croyances traditionnelles. Ainsi dans le monde islamique, l'Égyptien Mehemet-Ali fait traduire

de nombreux ouvrages scientifiques occidentaux, – ce qui pose

de délicats problèmes linguistiques, dans lesquels s'empêtrent

les chercheurs arabes, plus soucieux de terminologie et de

lexicologie que de pratique de la science. Le grand mufti d'Égypte

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Mohammed Abduh (1899-1905) tente de réformer l'enseignement

Louis PASTEUR *(1822-1895)*

de l'Académie d'Al-Azhar et de montrer que la science moderne

Né à Dole, fils d'un tanneur, nor-

est l'alliée, non l'ennemie de la religion (cf. son journal Le Phare), malien (ENS), Pasteur est nommé

mais il se heurte à une forte opposition des professeurs tradi-

professeur d'université en 1848,

tionalistes. Dans toutes les religions, on trouve de semblables

à 26 ans. Administrateur chargé

attitudes de refus : dans le mouvement traditionaliste juif, dans

de la direction des études à

le fondamentalisme protestant, dans les progrès d'une secte

l'ENS (1857-1867), puis profes-

seur de chimie à la Sorbonne, il

comme la Christian Science (1875), qui refuse la médecine mo-est, avec Robert Koch, l'un des

derne, ou dans le catholicisme.

fondateurs de la microbiologie.

Ses premières recherches sur

l'acide tartrique mettent en évi-

Pour approfondir ce chapitre

dence la chiralité des molécules

(non superposables) ; il démontre

ensuite le rôle des organismes

Nous n'avons pas analysé les résultats des principales sciences.

vivants dans la fermentation, il

On en trouvera un exposé approfondi dans l' Histoire générale

réfute la théorie de la génération

spontanée. À partir de là, il

des sciences, publiée sous la direction de R. TATON : t. 3, La cherche des remèdes aux mala-Science contemporaine, 1, Le XIXe siècle, Paris, 1961, 755 p., et dies, celles des vins pour lest. 4, 2, Le XXe siècle, Paris, 1964, 1 080 p. À compléter, pour les quelles il préconise la

sciences humaines, par l' Histoire du développement culturel et pasteurisation par chauffage,

scientifique de l'humanité publiée par l'UNESCO, vol. V, t. 2

puis celles des animaux et des

et vol. VI, t. 1 (excellente bibliographie). Un outil de travail très hommes. Il développe la théo-utile : D. L

rie microbienne des maladies

ECOURT, dir., Dictionnaire d'histoire et de philoso-

contagieuses qui inspire des tra-

phie des sciences, Paris, 2003, 1032 p.

vaux en chirurgie sur l'antisep-

Parmi les biographies de savants, sur Darwin, P. TORT, Darwin

sie et l'asepsie. Il lutte contre la

et le darwinisme, Paris, 2009, 128 p. et Dictionnaire du darwi-pébrine des vers à soie (1865-

1869), découvre le vibrion de la

nisme et de l'évolution, Paris, 1996, 4862 p. ; sur Pasteur, septicémie (1877) et le staphy-Cl. SALOMON-BAYET, dir., Pasteur et la révolution pastorienne, locoque (1880). Avec ses disParis, 1986, 436 p., P. DEBRÉ, Louis Pasteur, 2010 ; sur Einstein, ciples Émile Roux et Émile

Ph. FRANK, Einstein, sa vie et son temps, Paris, 1993, 472 p. et Duclaux, il développe des vac-Th. DAMOUR, Si Einstein m'était conté, Paris, 2005, 236 p.

cins contre le choléra des poules

(1879), le charbon des mou-

L'histoire des sciences et des techniques est un champ où

tons (1881) et la rage (1885).

s'affrontent des approches internalistes et externalistes. L'inter-Cette dernière découverte lui

nalisme privilégie la reconstruction rationnelle des idées scien-

vaut une gloire universelle qui

tifiques, à l'intérieur du monde scientifique. L' externalisme met aboutit à la fondation de l'Institut

en avant que les savants sont affectés par le contexte et le monde Pasteur (1888). Longtemps

dans lequel ils vivent ; il insiste sur la construction sociale de considéré comme l'archétype du

grand savant idéalisé, sa répu-

la science. En fait, les deux approches doivent être menées de

tation a été soumise récemment

concert. Voir l'externaliste D. PESTRE, « Dix thèses sur les

à des critiques « externalistes »

sciences, la recherche scientifique et le monde social, 1945-2010 », qui, d'une manière exagérée,

Le Mouvement Social, n° 233, octobre-décembre 2010, p. 13-29.

mettent en lumière la part de

manœuvres, de dissimulation,

d'erreurs et de manque d'origi-

nalité dans ses travaux scienti-

fiques. Une œuvre aussi

immense que celle de Pasteur ne

part pas de rien ; elle se situe,

avec des tâtonnements, dans

un environnement intellectuel

parfois lointain (Jenner, au XVIIIe

siècle, pour la vaccination) fait

d'approches progressives de la

vérité et d'élaboration de syn-

thèses provisoires.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

10

La vie religieuse

Les religions conservent, au XIXe siècle, une influence prépondérante sur la majeure partie de l'humanité. Étroitement associées aux traditions qui régissent les mœurs et façonnent les mentalités, elles continuent d'assumer une fonction de régulation sociale, particulièrement efficace dans les aires de civilisation, les pays, les milieux où priment le respect des coutumes ancestrales et l'argument d'autorité. Selon les cas, elles s'opposent avec intransigeance ou s'adaptent avec souplesse aux innovations rationalistes et libérales du monde moderne.

1. Religion et vie quotidienne

Pour une définition de la religion

Partout, la vie quotidienne des populations reste profondément mar-ou des religions et sur les rapports

quée par les traditions religieuses, qui contribuent à en organiser entre religion et tradition, lire :

le rythme temporel, le cadre spatial et les règles collectives.

La Religion dans les manuels

scolaires d'histoire en Europe (actes

I ***Organisation religieuse du temps et de l'espace***

du Symposium organisé à Louvain,

du 18 au 23 septembre 1972, par

Le calendrier utilisé ignore souvent le progrès des connais-

le Saint-Siège sous les auspices du

sances astronomiques et porte toujours les traces de l'histoire

Conseil de l'Europe, Strasbourg,

et des croyances religieuses. Il est luni-solaire chez les juifs, lunaire 1974), notamment les pages 47

chez les musulmans ou les Chinois, solaire chez les chrétiens,

à 66 (« La place de la religion

mais grégorien pour les catholiques et les protestants, encore

dans l'histoire de l'humanité »,

julien pour les orthodoxes. Il compte les années à partir d'un évé-

par G. PARRINDER).

nement fondateur : création du monde pour les juifs, naissance

de Jésus pour les chrétiens, hégire pour les musulmans. Il pré-

voit une série de fêtes périodiques. Aux héritiers de la tradition ***Hégire*** *: départ de Mahomet*

biblique, il impose une journée de repos hebdomadaire, spécia-

à Médine, le 16 juillet 622 ap.

lement consacrée au culte : aux juifs, le samedi ; aux chrétiens,

J.-C.

le dimanche ; aux musulmans, le vendredi.

***Sabbat** (ou **shabb–at**) : repos*

sacré que les juifs doivent

Les étapes majeures de la vie individuelle – naissance, passage

observer le septième jour,

à l'âge adulte, mariage, décès – sont généralement célébrées par

d'après la loi mosaïque, et

des cérémonies spécifiques.

limité par la jurisprudence du

Quant à l'organisation religieuse de l'espace, elle se réalise prin-vendredi soir au samedi soir,

d'un coucher de soleil à l'autre.

cipalement autour de lieux naturels (montagnes, lacs, sources,

fleuves ou bois sacrés), de sites historiques (terres ou villes saintes),
Exemples de villes saintes :

d'édifices (temples, synagogues, églises, mosquées, pagodes) ou

– Jérusalem (d'abord pour les

d’idoles (statues, icônes), et secondairement par la délimitation

juifs),

administrative de circonscriptions ecclésiastiques, dont les plus

– Rome (pour les catholiques),

significatives et les plus vivantes sont les paroisses chrétiennes.

– La Mecque et Médine (pour

les musulmans), plus Kerbela,

Nedjef, Kazimaïn, Samarra,

I ***Réglementation rituelle de l’hygiène et de l’alimentation***

Qom, Méched (pour les

Diverses religions imposent à leurs adeptes des règles élémen-

chiites),

taires d’hygiène corporelle et un régime alimentaire plus ou moins

– Bénarès, Hardvâr, Ujjain,

strict.

Mathurâ, Ayodhyâ, Dvarkâ,

Kanjiveram (pour les hindous),

Les ablutions prescrites, par exemple, aux musulmans et aux hin-

dous ont une double valeur pratique et symbolique : elles répon-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

112

La vie religieuse

dent à la fois au besoin d'entretenir la propreté du corps et à une exigence spirituelle de pureté, qui, renforcée par une volonté

d'ascèse ou un désir de pénitence, affecte également la régle-

mentation rituelle de l'alimentation, en partie dictée par le souci de tenir compte des contraintes écologiques et des ressources

économiques.

Denrée souvent rare et difficile à conserver, la viande fait l'objet des interdits alimentaires les plus fréquents. En Inde, les végé-

taliens refusent tout produit animal (y compris le lait et les œufs), les végétariens toute nourriture carnée, les omnivores seulement

Yom Kippour : *jour de*

la chair des bovins. Juifs et musulmans n'ont pas le droit de man-

l'Expiation ou du (grand)

Pardon, marqué par un jeûne

ger du porc. Catholiques et orthodoxes doivent se contenter d'un

de vingt-quatre heures.

menu « maigre » chaque vendredi.

Ramadan : *neuvième mois de*

Un jeûne total ou partiel, à triple finalité purgative, pénitentielle l'année, pendant lequel les

et commémorative, est prévu à l'occasion du Yom Kippour

croyants doivent jeûner du

israélite, du carême chrétien, du ramadan musulman. L'islam

lever au coucher du soleil.

interdit strictement, de surcroît, la consommation de boissons

Carême : *temps de la péni-*

alcoolisées.

tence, qui dure quarante-six

Le rituel du repas comporte aussi des éléments proprement reli-

jours pour les catholiques,

gieux : offrandes symboliques, actions de grâce, prières, signes

depuis le mercredi des Cendres

jusqu'au jour de Pâques.

gestuels. Il est d'une extrême minutie chez les juifs pour la pré-

paration et la présentation de la nourriture dite casher.

Réglementation religieuse

de l'activité sexuelle et du mariage *I*

Tout ce qui concerne le sexe et l'accouplement est également

soumis à des contraintes religieuses de caractère soit rituel, soit juridique.

Des rites initiatiques ou sacrificiels affectent les parties géni-

Les Bambara, les Dogon et

tales elles-mêmes. La circoncision des garçons est obligatoire

d'autres peuples d'Afrique

noire croient que l'être humain

chez les juifs, les musulmans, les chrétiens d'Éthiopie et de nom-

primitif est androgyne (i.e.

breux peuples d'Afrique noire. Parmi ces derniers, beaucoup pra-

hermaphrodite ou bisexué).

tiquent sur les filles l'excision des lèvres du clitoris, siège de Pour eux, la circoncision (abla-possibles sensations voluptueuses féminines.

tion du prépuce) et l'excision

suppriment l'androgynie, alors

Toutes les religions célèbrent la procréation. Elles tiennent la

que le mariage assure, en

stérilité pour une malédiction et le célibat pour un état excep-

société, la complémentarité

tionnel, de nature à déprécier ceux qui le subissent en Afrique

des mâles et des femelles.

noire ou, au contraire, à valoriser ceux qui le choisissent en se

faisant prêtres catholiques ou en entrant dans une communauté

monacale d'Orient ou d'Occident. Attribuant à l'accouplement

une fonction essentiellement biologique de reproduction sociale, elles contrarient la recherche du plaisir amoureux, devenue physiquement très difficile pour les Africaines excisées et rendue suspecte ou dangereuse, dans le monde judéo-chrétien, par la crainte de commettre le péché de luxure.

En général, elles légitiment l'accouplement par le mariage, son cérémonial et son statut, qui consacre presque toujours la domination masculine en définissant, d'abord et avant tout, le nombre d'épouses qu'un homme peut avoir. La monogamie est de rigueur pour juifs et chrétiens. La polygamie est autorisée par

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

l'islam, réputée souhaitable en Afrique noire, considérée comme Les mormons, ou « saints du

dernier jour », sont les adeptes

un devoir par les mormons.

de la religion fondée par Joseph

Le catholicisme tient le mariage pour un sacrement. En consé-

SMITH dans les années 1830-

quence, il estime que, sauf exceptions, l'union conjugale ne peut

1838. Sous la direction de

être rompue que par la mort. Au contraire, judaïsme, islam et

Brigham YOUNG, ils se dépla-

cent de l'Ohio et du Missouri

protestantisme admettent la répudiation ou le divorce.

jusqu'en Utah (1846), où ils

En Inde, la vieille coutume du niyoga ou lévirat oblige la veuve construisent Salt Lake City.

à s'étendre sur le bûcher à côté de l'époux défunt, pour être aus-

Organisés de façon coopéra-

tive, ils jouissent là d'une sorte

sitôt invitée à se relever et à contracter une nouvelle alliance

d'autonomie théocratique et

avec son beau-frère. La sati (sacrifice volontaire de la veuve sur ils pratiquent la polygamie de

le bûcher funéraire du mari) est en voie de disparition.

1852 à 1890.

L'endogamie ethnique ou confessionnelle favorise la perpétua-

tion des traditions. De règle dans de nombreuses tribus païennes,

elle est coutumière dans les pieuses familles juives, catho-

liques, protestantes, orthodoxes ou musulmanes. Elle ne souffre

d'exceptions qu'au prix de la conversion du conjoint originaire

d'une autre société religieuse.

I ***Sacralisation de la famille***

La sacralisation de la famille – nucléaire ou élargie aux dimensions d'un clan – confère un caractère plus culturel que biologique à l'idée que l'hérédité fonde la cohésion du groupe.

Chez les Indiens d'Amérique et divers peuples d'Afrique noire, l'appartenance à un clan exogamique se définit par le culte d'un totem, considéré comme un ancêtre ou un protecteur commun.

Il s'agit le plus souvent d'un animal, quelquefois d'un végétal, plus rarement d'un phénomène naturel (éclair, pluie, etc.).

En Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon) et en Afrique noire, le culte des ancêtres –domestique ou public – reste, au XIXe siècle, le principal élément de la vie religieuse. Il assure avec d'autant plus de force la solidarité des générations qu'il implique la présence (ou le retour) au monde des mânes des défunts, des esprits, dont il faut redouter la colère si on néglige de les honorer.

Juifs, chrétiens et musulmans vouent aux morts, rejetés hors du monde, dans l'au-delà, un culte commémoratif, aux cérémonies moins fréquentes.

Le catholicisme propose tout spécialement à ses fidèles un groupe à vénérer et à imiter : la Sainte Famille, dont chacun

des trois membres – Marie, Joseph et l'Enfant-Jésus – fait l'objet d'un culte renouvelé et intensifié, surtout à partir du pontificat de Pie IX.

Jésus, le Fils, possède une nature divine qui l'associe d'abord et avant tout au Père et au Saint-Esprit dans le mystère de la Trinité.

Sur terre, il est le Christ, le Messie, le Sauveur. Sa naissance est célébrée chaque année à Noël. Ce jour-là, la fête religieuse de

la Nativité se double de réjouissances profanes en l'honneur

des enfants et de la famille. L'humanité de Jésus-Christ est

rendue plus sensible aux croyants par le culte de son Sacré Cœur,

étendu en 1856 à l'ensemble de l'Église et pratiqué avec une

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

ferveur particulière en France après 1871, notamment à

Montmartre et à Paray-le-Monial.

Les apparitions de la Vierge Marie à La Salette (1846) puis à

Lourdes (1858) et la proclamation du dogme de l'Immaculée

Conception (1854) provoquent l'essor populaire de la dévotion

mariale, qui exprime une foi croissante en la puissance protec-

trice de la sainte en même temps qu'une tendance à sublimer

l'image de la femme par l'exaltation simultanée de la pureté

virginale et de l'amour maternel.

Saint Joseph, le père nourricier, bénéficie d'une véritable pro-

motion sous Pie X. Longtemps relégué au second plan, il devient

en 1910 le patron de l'Église universelle.

2. Religion et surnaturel

Enracinée dans la mentalité collective des sociétés traditiona-

listes, la croyance au surnaturel défie l'esprit critique et scientifique. Irrationnelle, elle relève de la sensibilité et de

l'imagination, de la foi ou de la superstition. Elle s'affaiblit à mesure que se diffusent les Lumières et que s'améliorent les

conditions de vie. Mais elle ne disparaît que des milieux restreints où triomphent l'athéisme, l'agnosticisme ou le déisme philosophique et moral. Elle se maintient, au contraire, et même se

revigore dans l'ensemble majoritaire des populations dominées

par l'inquiétude et le sens du sacré, parce qu'elle procure des explications, des apaisements, des motifs d'espérance ou de résigna-

tion aux hommes tourmentés par le besoin de comprendre

l'univers, la soif d'absolu, l'horreur de la souffrance, l'angoisse de l'avenir, la crainte de la mort et le désir de survie, sinon

d'éternité.

***Êtres et pouvoirs surnaturels** I*

La réalité du monde surnaturel est une certitude pour les

adeptes de toutes les religions monothéistes, polythéistes ou ani-

mistes et pour les membres des sectes ou sociétés initiatiques qui prolifèrent au XIXe siècle. Les diverses représentations ou interprétations qu'en donnent la théologie, la mythologie ou la métapsychologie lui attribuent toujours une structure complexe, animée par plusieurs catégories d'êtres ou de forces.

Selon le judaïsme, le christianisme et l'islam, il n'existe qu'un seul Être divin, éternel, tout-puissant, créateur et maître du monde : Yahvé (ou Jéhovah), Dieu, Allah. Sa volonté fait loi. Les fidèles lui doivent soumission. De plus, il faut admettre que des créatures spirituelles, les anges, lui servent d'intermédiaires avec les hommes. Les bons anges, dont les chefs sont les archanges (Gabriel, Michel, Raphaël), constituent une troupe hiérarchisée de messagers, parmi lesquels séraphins et chérubins jouissent d'une position éminente. Les mauvais anges, tels Satan et Belzébuth, déchus pour avoir usé de leur liberté en choisissant le mal au lieu du bien, sont devenus démons, diables, djinns.

Les premiers conduisent et entourent au paradis les âmes des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

élus. Les seconds entraînent et supplicient en enfer celles des damnés. Entre les âmes humaines et les anges du paradis, les

catholiques et une partie des musulmans, notamment au Maghreb, intercalent une sorte d'élite de bienheureux : les saints.

Dans l'univers païen du polythéisme et de l'animisme, bons et mauvais génies jouent un rôle comparable à celui des anges et des démons. Ils personnalisent une catégorie supérieure d'esprits.

Le polythéisme n'exclut pas l'existence d'un Être suprême, d'un tout-puissant Créateur. En Afrique noire, cette divinité est nommée Amma par les Dogon, Faro par les Bambara, Nyamé par les Achanti, Nyambé au Cameroun. En Inde, c'est Brahman, qui se confond avec l'Âme universelle, l'Absolu. Mais la religion populaire, peu sensible aux conceptions abstraites du divin et aux spéculations métaphysiques, leur préfère les dieux secondaires, mâles ou femelles, dotés de formes visibles et de pouvoirs spécifiques.

Dans les panthéons d'Afrique noire, le nombre des dieux est extrêmement varié : d'une vingtaine chez les Lobi, il s'élève à plus de quatre cents chez les Yorouba. La plupart sont liés aux forces du ciel, de la terre, de l'eau, à la guerre ou aux maladies (en particulier à la variole).

En Inde, Vishnu et Çiva sont les divinités dominantes. Vishnu

s’identifie à une puissance conservatrice et plutôt bienfaisante,

Çiva à la destruction, à la mort et au temps, mais aussi à la réparation, au combat et à la procréation. L’un et l’autre se démul-

tiplient par une série indéfinie d’ avatâras (descentes) et de délégations de pouvoirs. C’est ainsi que Vishnu s’incarne en pois-son, en tortue, en homme-lion ou en héros comme Râma et

Krishna, et que Çiva infuse son énergie (çakti) à des déesses telles que Durga l’Inaccessible et Kâli la Noire.

À Ceylan, en Birmanie, au Siam, au Cambodge, au Laos, le boud-

dhisme du Petit Véhicule cultive l’héritage spirituel de Bouddha

(l’Éveillé, l’Illuminé). Il révère l’image et les reliques de Gautama, sans en faire un dieu. C’est une doctrine éthique foncièrement

athée, concurrencée dans l’Asie du Sud-Est et supplantée au Tibet, en Mongolie, en Chine, en Corée et au Japon par le bouddhisme

du Grand Véhicule, qui est une véritable religion polythéiste.

Le panthéon de ce bouddhisme dit mahâyâniste compte des mil-

liers d’émanations du bouddha originel et incréé, Adibouddha,

hiérarchisées en fonction de la distance qui les sépare du nir-vâna, état dernier de la contemplation, caractérisé par l’absence de douleur et la possession de la vérité. Au sommet se trouvent

les dhyânibuddhas, tels Amitâbha ou Vairocana, dont l’âme est délivrée de toute transmigration ultérieure, à la différence des

bouddhas humains (manushibuddhas), situés au bas de l’échelle, ou des bodhisattvas (comme Avalokit–

eçvara), catégorie inter-

médiaire dont les membres présentent des analogies aussi bien

avec les héros ou les demi-dieux qu'avec les anges ou les saints.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La vie religieuse

Au Tibet, où règne la version tantrique du Grand Véhicule,

les moines – ou lamas – de rang supérieur ou moyen s'insèrent dans la hiérarchie des bouddhas et bodhisattvas. Leur chef

temporel, le Dalaï-Lama, incarne Avalokit–

eçvara et leur chef

spirituel, le Tashi-Lama, Amitâbha. Leurs hauts dignitaires, dont

l'effectif est fixé à 180, forment le groupe des hutuktus. Au troisième échelon se situent, en nombre toujours croissant, les

prêtres considérés comme les réincarnations de dieux ou de saints

inférieurs.

Le syncrétisme japonais, lui, assimile aux bodhisattvas ou aux

bouddhas les divinités familiales, locales ou nationales du

shinto : les kami.

Le vaudou, adoré à Haïti, est le produit d'un syncrétisme plus récent entre les religions païennes d'Afrique noire et le catholicisme. Comme d'autres divinités afro-américaines, il réalise

sous le signe de la magie le mélange du culte des saints avec les

traditions du polythéisme et de l'animisme.

***Manifestations religieuses et profanes du surnaturel** I*

Les fidèles du judaïsme, du christianisme, de l'islam et du bouddhisme du Petit Véhicule entretiennent avec le surnaturel des relations essentiellement spirituelles. Ils jugent avec dédain les superstitions populaires, où ils décèlent une déviation du sentiment religieux par la crainte et l'ignorance. Ils rejettent les pratiques magiques qui prétendent manipuler les êtres et les choses sans tenir compte de la volonté divine ou humaine ni des lois naturelles.

Force est pourtant de constater qu'au XIXe siècle, les diverses conceptions religieuses et profanes du merveilleux cohabitent ou même s'interpénètrent fréquemment chez les populations qui accordent au moins autant d'importance au bonheur terrestre qu'au salut éternel.

Les croyants affirment que les desseins de la Providence sont impénétrables. Ils peuvent ainsi affronter catastrophes naturelles et tragédies humaines sans mettre en cause la bonté divine. Les uns, fatalistes, acceptent d'avance ce que l'avenir leur réserve. D'autres, acquis ou non à l'idée de prédestination, essayent de percer les secrets du futur immédiat. Adoptant des superstitions profanes, ils interprètent comme des présages fastes ou néfastes

***Horoscope** : observation de*

des événements fortuits (vision d'une étoile filante, rencontre

l'état des astres au moment de

d'un animal, renversement d'une salière, etc.). Pour plus de pré-

la naissance d'un enfant,

d'après laquelle les astrologues

cisions, ils consultent un devin. Dans le monde entier, d'innom-

prédisent les événements de sa

brables spécialistes se flattent de déchiffrer les signes du destin vie.

dans les astres (astrologie), la terre (géomancie), les lignes de la main (chiromancie), les cartes (cartomancie), etc.

Fétiches, amulettes, gris-gris et talismans d'Afrique ou

d'Asie écartent les risques de malheur et augmentent les

chances de bonheur. Ils ont des équivalents dans le monde

européen. Les traditions populaires attribuent la valeur d'un

porte-bonheur au trèfle à quatre feuilles, au houx, au gui, à un

fer à cheval, etc. Le sentiment religieux confère une vertu pro-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

*tectrice au mezuzah, que les juifs accrochent aux montants de **Mezuzah** : morceau de par-leurs portes, ou aux médailles de saints que catholiques et*

ortho-

chemin portant des versets de

doxes arborent volontiers.

la Bible.

Catholiques, orthodoxes et nombre de musulmans ne sollicitent

pas seulement l'aide de Dieu. Ils demandent aussi secours et pro-

tection aux saints ou aux marabouts, censés capables de réali-

ser des miracles. Au pied de leur statue, devant leur tombeau,

sur les lieux où ils ont manifesté leur puissance, on prie, on sup-plie, on promet et, si on a été exaucé, on remercie par des paroles ou des offrandes.

L'intervention majeure des forces naturelles concerne la santé.

Sorciers africains et chamanes amérindiens méritent le nom

d'hommes-médecins, parce qu'ils connaissent les formules

magiques à utiliser pour préparer et administrer potions,

onguents, poisons et contrepoisons, sans parler des aphrodisiaques ou filtres d'amour. Dans le monde monothéiste, le pouvoir thau-maturgique appartient d'abord, sinon exclusivement, à Dieu et

secondairement aux saints, qui attirent des foules de pèlerins,

notamment à Lourdes où, après les apparitions de la Vierge à

Bernadette Soubirous, des malades réputés incurables guérissent

miraculeusement. Plusieurs sectes non conformistes rejettent

la médiation tant des saints que des hommes-médecins, dont

l'art relève soit de la magie, soit de la science, et font dépendre directement la santé de la foi personnelle. L'Américaine Mary

***M. BAKER EDDY** (1821-1910)*

Baker Eddy milite en ce sens : fondatrice, en 1879, de la première publie en 1875 Science et

des Églises de la Science chrétienne, elle définit la maladie comme Santé avec la clef des Écritures

une erreur du psychisme, un trouble de l'âme, et elle préconise

et crée en 1883 The Christian

une méthode de guérison « évangélique ». Mais tout cela

Science Journal.

n'empêche pas les guérisseurs, dotés de pouvoirs mystérieux, de

garder une partie de leur clientèle, surtout dans les milieux ruraux où rebouteux et magnétiseurs font bon ménage avec les jeteurs

de sorts.

Les campagnes incomplètement christianisées restent, au moins

jusqu'au milieu du XIXe siècle, sous l'influence fréquente des

sorciers, à l'exemple du Berry. On craint leurs maléfices. On

impute à leurs sortilèges la maladie ou la mort qui frappe un individu, sa famille ou son bétail, les incendies qui détruisent sa maison, sa grange ou sa récolte sur pied, l'envoûtement qui en fait

un possédé du diable. L'Église catholique reconnaît leur force.

Chaque évêque dispose, pour les combattre, de spécialistes : les

exorcistes, instruits des prières et des cérémonies à utiliser pour annihiler les effets démoniaques de la sorcellerie.

Quantité de sectes ou de sociétés naissent au XIXe siècle de la

curiosité et de l'inquiétude suscitées par des phénomènes

apparemment inexplicables, dits paranormaux. La plupart

cherchent à associer science, philosophie et religion, mais de façon si différente et si complexe qu'elles sont très difficiles à classer.

Le spiritisme, né aux États-Unis en 1847 et développé par le

Français Hippolyte-Léon Denizart Rivail (1804-1869), dit Allan

***A. KARDEC** publie en 1857*

Kardec, est devenu populaire dans les deux mondes, sans doute

Le Livre des esprits.

en raison de son intérêt pour les maisons hantées et les tables tournantes, mais aussi de ses bases doctrinales, qui sont l'existence

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

et les manifestations des esprits désincarnés, avec lesquels les

vivants peuvent communiquer par le truchement d'un médium.

Tout autres sont les tendances de la Société théosophique, fon-

dée en 1875, par Helena-Petrovna Blavatsky, qui aspire à réunir dans la même science de Dieu divers courants ésotériques issus des traditions platoniciennes, brahmaniques ou chrétiennes, condamne l'évocation des défunts pratiquée par les spirites et refuse toute dérive expérimentale des sciences occultes (vers l'alchimie ou vers l'action politique par exemple).

La foi judaïque, chrétienne ou musulmane réduit science et philosophie au rôle de modestes servantes, tout juste capables de conduire à la connaissance des causes secondes. Elle se définit par l'adhésion aux vérités que Dieu a révélées aux hommes sur ses mystères et sa volonté au moment de la Création, puis par Moïse et les prophètes, Jésus-Christ ou/et Mahomet. Les éléments fondamentaux de la Révélation sont consignés soit dans la Bible hébraïque, à laquelle les chrétiens ajoutent les Évangiles,

Les quatre ***Évangiles*** *cano-*

qui contiennent l'histoire et le message de Jésus-Christ, soit dans niques ont été consignés, sous

le Coran, complété par les hadîths, relatifs à la vie de Mahomet, l'inspiration divine, par saint

Matthieu, saint Marc, saint Luc

de ses compagnons et de ses successeurs. Ils éclairent les ori-

et saint Jean entre 60 et 110

gines du monde et les fins dernières de l'homme. Ils constituent

ap. J.-C.

la Loi. Qui la transgresse commet un péché et risque de subir

les tourments de l'enfer. Qui l'observe ponctuellement peut espé-

rer le salut de son âme, le bonheur éternel du paradis.

Le ***Talmud*** *complète la* ***Tora***

Mais l'interprétation de la Loi a suscité quantité de commen-

(Loi écrite). Il comprend la

taires et d'avis, également inspirés par Dieu à d'éminents

Mishna *(compilation juridique*

rabbins, modjtahid, mollah ou docteurs de l'Église et transmis

de l'Antiquité) et la ***Gemâra***

de génération en génération par la tradition orale ou écrite. Les

(recueil de commentaires).

développements ainsi donnés aux vérités premières sont intégrés

dans une même somme, formant le Talmud juif, la Sunna musul-

mane ou le corps de la doctrine chrétienne. Les fidèles doivent

Sunna *: Tradition.*

impérativement en respecter l'esprit et la lettre.

3. Un renouveau de la piété

Au XIXe siècle, comme par le passé, des réformateurs tentent

La Bibliothèque universelle du

de faire évoluer l'orthodoxie. Les moins novateurs tablent sur

clergé, créée par Migne (1800-

la sensibilité et souhaitent un approfondissement intérieur du

1875), comprend un millier

de volumes, parmi lesquels

sentiment religieux. Les plus subversifs s'adressent à l'intelli-

figurent ceux de la patrologie

gence critique et poussent à la révision, sinon à l'abandon, de

grecque et de la patrologie

dogmes ou de rites traditionnels.

latine.

***Piété et mysticisme** I*

En réaction contre le déclin quantitatif et l'affadissement quali-

tatif de la pratique religieuse, divers courants alimentent un

incontestable renouveau de la piété en stimulant soit le sens

esthétique, soit le sens moral des fidèles.

Pour ceux qui voient dans l'émotion intime une source profonde

du sentiment religieux, il ne s'agit pas de proposer la généralisation des expériences mystiques, pratiquées par des sectes, des confréries ou des individus isolés et consistant à se mettre

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

artificiellement par la danse et par le rythme musical, à la ma-En Inde, le ***yoga*** *est une discinière des adeptes du vaudou ou des derviches-tourneurs pline destinée à maîtriser le d'Anatolie, ou bien par l'ascèse et la mortification, à la façon de corps et l'esprit. Les ascètes qui le pratiquent* ***(yogi)*** *chercRâmakrishna (1834-1886) en Inde ou de Thérèse Martin (1873chent à élever leurs connais1897) à Lisieux, dans un tel état de vertige qu'on éprouve l'imsances ou bien leurs capacités pression d'être transporté hors de son enveloppe charnelle d'action. jusqu'à Dieu, au point de connaître l'extase. Il faut plutôt combiner enthousiasme dionysiaque et sagesse apollinienne, afin d'augmenter la ferveur de la piété religieuse.*

Chez les juifs, l'emploi de l'orgue se répand dans les synagogues

d'Europe centrale et occidentale sous l'influence des réforma-

teurs libéraux d'Allemagne. En Ukraine, en Pologne et en

Lituanie, le hassidisme convainc un nombre croissant de fidèles

qu'au lieu de sombrer dans la tristesse et de s'astreindre à l'aus-térité, il faut étudier, prier, célébrer l'Éternel avec joie, travailler, chanter, danser gaiement.

Philocalie : *amour de la beauté.*

Dans le monde orthodoxe, le succès de la Philocalie, anthologie de textes mystiques composée par le saint moine Nicodème

l'Hagiorite et l'évêque de Corinthe, Macaire, illustre à la fois l'attachement traditionaliste aux fastes liturgiques, à la splendeur du

chant choral, à la beauté des icônes, et la renaissance de l'hésy-

chasme, doctrine mystique qui invite à la purification des rites,

à l'ascèse, à la communion fréquente, à la quête du salut par

l'amour de Dieu.

L'Église catholique, sous l'impulsion des papes Grégoire XVI et

surtout Pie IX, donne à la piété populaire un élan extraordinaire, ***P. GUÉRANGER*** *(1805-1875)*

soutenu par l'activité intense des ordres réguliers (bénédictins

réintroduit en France l'ordre

en tête) et des congrégations en pleine expansion. Elle remet en

des bénédictins, restaure

honneur le chant grégorien et multiplie les cantiques nou-

l'abbaye de Solesmes et œuvre

veaux. Elle érige des basiliques, des calvaires, des croix. Elle dif-

à la rénovation de la liturgie

fuse des livres de piété, des images et des médailles pieuses. Elle romaine.

organise processions et pèlerinages, multiplie les fêtes patronales, convoque des congrès eucharistiques, développe la dévotion à

la Vierge et au Sacré Cœur, l'adoration du Saint-Sacrement, la

pratique de la fréquente communion.

Elle réussit de la sorte non seulement à raviver la foi et à mobi-

liser les foules en France, en Italie ou en Allemagne, mais aussi

à ramener en son sein une partie de l'Église anglicane : d'abord

lié au mouvement d'Oxford (ou « tractarien ») animé par Pusey,

inspiré par le confessionnalisme et caractérisé par une réflexion

approfondie sur le rituel et la vie sacramentelle, Henry Newman

(1801-1890) finit par se convertir au catholicisme, entraînant avec lui des milliers de chrétiens d'Angleterre, auxquels le pape

s'empresse de donner des évêques.

I ***Piété et engagement social***

Le réveil de la piété protestante n'est pas de nature, en effet, à satisfaire les aspirations mystiques ou le sens esthétique, malgré les efforts de quelques personnalités et de petites communautés,

dont plusieurs donnent naissance à de nouvelles sectes non

conformistes (adventistes du septième jour ou témoins de

Jéhovah, par exemple, qui prophétisent le prochain retour du

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Christ ou parousie). Son influence principale est d'ordre éthique

et pratique. L'idée se propage parmi les orthodoxes comme

parmi les libéraux que l'espérance du salut et la charité chré-

tienne doivent se traduire par un double engagement social au

service de Dieu et des hommes. À cet impératif spirituel et moral

répondent la création de l'Armée du Salut par le pasteur métho-

diste William Booth en 1865, la multiplication des missions en

terre païenne et des œuvres d'évangélisation ou d'édification dans les milieux populaires protestants (écoles du dimanche, socié-

tés de lecture, etc.), le développement des actions philanthro-

piques en faveur des pauvres et des malades, pour la protection

de l'enfance malheureuse, l'abolition de la prostitution organi-

sée, la réforme pénitentiaire, ou bien en vue d'améliorer la condition ouvrière grâce à la transformation de l'habitat ou au

groupement en coopératives tant de consommation que de

production.

Le même intérêt croissant pour les œuvres s'observe dans le

En France, la ***Société de Saint-***

monde catholique. Tandis que les missionnaires catéchisent,

Vincent-de-Paul*, fondée en*

instruisent et soignent les lointaines peuplades d'Afrique ou

1833 par Frédéric Ozanam

d'Océanie, laïcs et ecclésiastiques donnent, ensemble ou sépa-

(1813-1853) pour la sanctifi-

rément, une vigueur de plus en plus grande à l'apostolat social

cation personnelle de ses

et religieux en Europe et en Amérique du Nord. Encore faible

membres et pour le secours

jusqu'en 1870, malgré l'activité des congrégations, de la Société de aux pauvres, compte environ

Saint-Vincent-de-Paul, de personnalités telles que Mgr Ketteler,

100 000 adhérents en 1861.

évêque de Mayence, le catholicisme social prend un essor consi-

dérable à la fin du pontificat de Pie IX et sous Léon XIII, qui en précise les objectifs, en 1891, dans l'encyclique Rerum novarum.

L'encyclique ***Rerum novarum***

Les Cercles catholiques ouvriers de La Tour du Pin et d'Albert

condamne à la fois capitalisme

de Mun essayent d'implanter en France le système des cor-

libéral et socialisme matéria-

porations « mixtes » (associant patrons et employés) préconisé

liste. Elle dénonce les atteintes

par Le Play. Ils échouent. Mais des syndicats catholiques se

au droit naturel de propriété et

développent en Allemagne et apparaissent en France au tournant

le scandale de la misère

du siècle. Le paternalisme patronal et édilitaire multiplie cités-

ouvrière. Pour régler la ques-

jardins, crèches, dispensaires, orphéons, sociétés de gymnastique, tion sociale, elle préconise le

écoles professionnelles, etc. De grands proprié-

recours aux associations, à

l'intervention législative de

taires et des ecclésiastiques participent à l'encadrement syndi-

l'État, à la fixation de justes prix

cal des paysans, à l'organisation de coopératives, d'assurances et de justes salaires.

mutuelles, de caisses de crédit agricole. Dans les villes, chaque paroisse tend à devenir une nébuleuse d'œuvres, dont la gestion risque de dénaturer les fonctions sacerdotales du curé, à tel point qu'en 1899 Léon XIII juge nécessaire de publier une mise en garde contre ce qu'il appelle l'américanisme, c'est-à-dire la tendance affichée aux États-Unis par des disciples trop zélés de Mgrs Ireland et Gibbons à préférer l'action pratique à l'étude et à la contemplation.

Souvent légitimistes au début du siècle, les chrétiens qui vont ainsi au peuple se disent ensuite libéraux, puis démocrates. Ils deviennent de véritables militants politiques ou/et sociaux, qui s'épanouissent comme députés ou dirigeants syndicaux. Ils font figure de chefs, non d'apôtres dignes de l'admiration que les protestants vouent à Frédéric Oberlin (1740-1826), pasteur de Ban de la Roche, et les catholiques à Jean-Baptiste Marie Vianney (1786-1859), curé d'Ars.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

121

*I **Piété et conformisme intellectuel***

Une vive activité intellectuelle accompagne, sans en avoir l'éclat, le renouveau de la piété. Les établissements supérieurs d'enseignement religieux – facultés protestantes, yechivoth israélites, instituts catholiques, medersas musulmanes – en sont les principaux foyers. Leurs maîtres libéraux, puis les orthodoxes y autorisent l'application des méthodes critiques de la philosophie, de l'histoire, de la philologie aux problèmes de la religion. Léon XIII apporte au mouvement le soutien tardif de la papauté : il incite à l'étude du thomisme, ouvre les archives du Vatican, parraine la fondation de l'École biblique de Jérusalem. Mais les gardiens de l'orthodoxie refusent les conclusions réformistes que les libéraux tirent de leurs travaux exégétiques ou théologiques. Pour eux, il ne s'agit que d'élever le niveau de l'érudition et de mieux armer les fidèles en vue de débats scolastiques, non de confronter et moins encore d'ajuster les vérités de la foi à celles de la science. Ils dénoncent les risques d'apostasie auxquels s'exposent ceux qui, à la manière de

La Vie de Jésus de D. STRAUSS

David Strauss niant la divinité de Jésus, mettent en cause

paraît en 1835. Sous le même

la Révélation elle-même en traitant rites et croyances comme

titre E. RENAN publie un livre

de purs produits de l'intelligence humaine, soumis aux lois

retentissant en 1863.

historiques de l'évolution. Juifs, ils rejettent les propositions

de Holdheim et Geiger tendant à abandonner circoncision et

alimentation casher, ainsi que le remplacement de l'hébreu

par la langue vernaculaire et la suppression des références

au destin national du peuple d'Israël (retour en Palestine,

reconstruction du temple de Jérusalem) décidés par les commu-

nautés libérales d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis.

Protestants, ils s'inquiètent de la dérive libérale vers le

déisme, la philosophie spiritualiste, la morale kantienne, loin

de la théologie dogmatique traditionnelle, à peine ébranlée par

le subjectivisme de Frédéric Schleiermacher (1763-1834).

Musulmans, ils récusent l'assimilation, par Mohammed Abduh

(mort en 1905), de certains éléments du Coran à des concepts

de la science moderne : par exemple, des djinns aux microbes.

Catholiques, ils s'insurgent contre l'interprétation symbolique

des dogmes par Loisy et Tyrrell, la transformation de l'histoire

sainte en une histoire scientifique de la religion, débarrassée par Mgr Duchesne du merveilleux et de l'hagiographie, et la critique

rationaliste de la Bible, des Évangiles, de leur authenticité, de

leurs origines et de leur contenu, bref contre toutes les erreurs

Contre le modernisme, Pie X

qualifiées de « modernistes » et condamnées par le pape en 1907.

publie en 1907 le décret

Les plus intransigeants s'acharnent à défendre contre toute contes- Lamentabili puis l'encyclique

tation interne ou externe l'intégrité de la Doctrine, y compris

Pascendi.

l'inerrance de la Bible, avec le concours actif de Mgr Benigni et

des membres, réputés « intégristes », de son Sodalitium Pianum (Sodalité de Saint Pie V, ou Sapinière). Les plus souples se

veulent réalistes et adoptent une solution de compromis : ils

s'organisent une double vie intellectuelle, l'une religieuse et

dominée par les lumières orthodoxes de la foi, l'autre profane

et largement ouverte aux vérités hétérodoxes de la science,

quittes à établir un pont entre les deux domaines séparés de la

piété et de l'esprit critique, en recourant, si besoin est, aux artifices des sophistes et à la subtile distinction entre thèse et hypothèse.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

4. Orthodoxie religieuse et libéralisme

Orthodoxie, autorité, liberté *I*

En dernier ressort, c'est l'autorité des pontifes, des gardiens et interprètes attitrés de la Tradition, qui définit l'orthodoxie. Le ***Les papes*** *pouvoir de démêler le vrai du faux et de dire la Loi appartient collégialement chez les juifs, les musulmans sunnites,*

Pie VII

(1800-1823)

les protestants à des docteurs de la foi, chargés de dégager

Léon XII

(1823-1829)

Pie VIII

(1829-1830)

une opinion commune (idjmâ en arabe, consensus en latin) Grégoire XVI

(1831-1846)

sur les points de doctrine en discussion. Il peut être reconnu à une Pie IX

(1846-1878)

seule personne : à un imam par les musulmans chiites, à un gou-

Léon XIII

(1878-1903)

rou hindou, au maître spirituel d'une secte quelconque. Dans

Pie X

(1903-1914)

l'Église catholique, il reste partagé entre le pape et le

Benoît XV

(1914-1922)

concile de façon équilibrée jusqu'au concile du Vatican

Tous ces papes sont italiens.

de 1870, dont la majorité ultramontaine vote le dogme de l'infailli-bilité pontificale en matière de foi et de mœurs. La minorité irré-

ductiblement attachée au gallicanisme refuse de s'incliner devant

la suprématie du souverain pontife ; elle suit Mgr Dollinger et fonde les Églises schismatiques des Vieux-Catholiques, qui tentent de

se regrouper, en 1889, autour de la déclaration d'Utrecht.

Les conflits doctrinaux divisent d'autant plus les protestants que la pratique du libre-examen favorise la multiplication des

dissidences et s'oppose à la notion-même d'orthodoxie. L' Union évangélique, voulue par le roi Frédéric-Guillaume III au

début du siècle, ne réussit pas à rapprocher durablement les

Églises luthériennes et réformées de Prusse. En France, les

calvinistes n'acceptent que sous la pression des instances concor-

dataires la confession orthodoxe adoptée par le synode national

de 1872 : dès la promulgation de la loi de Séparation, en 1905, ils Après 1905, les calvinistes fran-profitent de leur liberté administrative retrouvée pour former trois çais se répartissent entre :

unions d'Églises différentes. Aux États-Unis règne un déisme légal,

– Églises réformées évangé-

fort accueillant aux innombrables communautés religieuses de

liques (orthodoxes) ;

toutes origines et plus particulièrement aux Églises ou sectes pro-

– Églises réformées (libérales) ;

– Groupe de Jarnac (concilia-

testantes, mais un peu gênant pour les libres-penseurs.

trices).

Pour s'imposer à un large public, l'orthodoxie religieuse a besoin En 1909, ils constituent avec les

de l'appui du pouvoir temporel. Elle en est privée dans les États

luthériens et les méthodistes la

libéraux. Elle l'obtient sans restrictions dans le ressort du califat Fédération protestante de

ottoman, dans les pays soumis à un régime théocratique où pouvoir

France.

spirituel et pouvoir temporel se confondent (États pontificaux,

Tibet, Maroc, précaires empires mahdistes du Sénégal, du Mali,

du Soudan, etc.), dans les sociétés à religion bureaucratique d'État (Chine taoïste, Japon shintoïste). Elle le reçoit dans les systèmes monarchiques autoritaires (Russie des tsars autocrates, France

de Louis XVIII et Charles X), en échange de la sacralisation du

pouvoir politique et d'un concours actif du clergé à la défense

de l'ordre social. Mais elle le perd progressivement au cours du

siècle partout ailleurs, à mesure que disparaissent les religions

dites d'État, que la liberté des cultes se développe, en s'organisant ou non dans le cadre concordataire, ou que s'instaure même la

séparation radicale des Églises et de l'État.

***Cléricalisme, anticléricalisme, laïcité** I*

Afin de le reconquérir, les champions de l'orthodoxie s'allient

ou s'affilient à des gouvernements, des partis, des groupes de pres

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sion, des notables (croyants ou non), résolus, comme eux, à maintenir ou à restaurer les structures de la société préindustrielle

et prérévolutionnaire, dont la tradition, proclament-ils, avait

consacré la valeur. Qu'elle soit conduite par des laïcs (succes-

seurs des Chevaliers de la Foi, si influents sous la Restauration) ou par des ecclésiastiques, l'action conservatrice ou réactionnaire qui traduit la collusion des forces religieuses et des forces politiques porte en France le nom de cléricalisme. L'anticléricalisme, par définition, combat l'exploitation politique des croyances religieuses et les prétentions du clergé à contrôler tout ou partie de l'opinion publique. Sous la Troisième République, il devient insé-

parable de la laïcité, idéal intellectuel et juridique des hommes

attachés à la liberté de la pensée et, corrélativement, à celle des cultes, sans aucun privilège ni aucune exception, chaque individu et chaque communauté pouvant en jouir, à la seule condi-

tion de reconnaître aux autres le même droit.

I ***Opposition de l'orthodoxie religieuse aux principes***

fondamentaux des droits de l'homme et du citoyen

Or, c'est précisément ce que nulle orthodoxie religieuse ne sau-

rait admettre. Depuis 1791, la papauté répète inlassablement, avec une clarté et une fermeté sans pareilles dans d'autres religions, sa condamnation de l'individualisme et du libéralisme. Elle chasse

du giron de l'Église de pieux catholiques ultramontains qui, à

l'exemple de Lamennais, commettent la grossière erreur de pré-

tendre unir Dieu et liberté. L'encyclique Mirari Vos de Grégoire XVI (1832), puis l'encyclique Quanta Cura et le Syllabus de Pie IX (1864) rappellent avec vigueur l'hostilité constante de la papauté aux principes énoncés par la Déclaration française des droits de

l'homme et du citoyen de 1789 et aux mouvements libéraux, démo-

cratiques et nationaux qui, pour une part, les mettent en œuvre.

Droits naturels de l'homme, souveraineté de la nation, liberté de

N « Il faut distinguer les proposi-

la pensée, des cultes, de la presse, droit à l'insurrection contre tions absolues et les propositions relal'oppression, laïcisation de la législation civile, rationalisme,

tives ; car ce qui pourrait être admis-

matérialisme, communisme, critique de la scolastique, etc., tout

sible en hypothèse sera souvent faux

ce qui menace intellectuellement l'orthodoxie religieuse et poli-

en thèse. » N

tiquement l'ordre établi est condamné. Les maîtres de « l'hypo-

Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans,

thèse » ont beau faire, la sainte doctrine demeure traditionaliste.

La Convention du 15 septembre et

Selon elle, Dieu seul détient la souveraineté. Il est la source de l'Encyclique du 8 décembre.

la vérité, de la loi et du pouvoir, qu'il délègue sur terre à qui lui plaît. Les hommes, eux, n'ont que des devoirs : envers Dieu, envers autrui, envers eux-mêmes. Leur liberté se borne à choisir entre

le bien et le mal. Chacun doit tenir dignement le rôle que la

Providence lui a assigné et rester à sa place dans la société. Le

devoir des supérieurs est de traiter leurs inférieurs avec bonté,

de les aider, de les protéger ; celui des inférieurs d'être obéissants, bons travailleurs, respectueux, reconnaissants, éventuellement

résignés. Chaque personne est étroitement liée à sa communauté

religieuse, qui ne s'identifie à la nation qu'à la condition de définir celle-ci par référence à une seule tradition confessionnelle,

à l'exclusion des autres. Au mieux, le traditionalisme admet la

tolérance. Il ne conçoit pas que tous les hommes puissent jouir,

sur un pied de complète égalité, de la même liberté.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

Cinq ouvrages sont particulièrement utiles à connaître :

H.-Ch. PUECH (sous la dir. de), Histoire des religions, t. 2 et 3,

« Encyclopédie de la Pléiade », Paris, 1976-1983, 1596 et 1460 p. ; P. POUPARD (sous la dir. de), Dictionnaire des religions, Paris, 1984, XIV-1830 p. ; Ch. BALADIER (sous la dir. de), Le Grand Atlas Universalis des religions, Paris, 1988, 408 p. ; A. AKOUN (sous la dir. de), Mythes et Croyances du monde entier, Paris, 1985, t. 1 : Le Monde indo-européen, 486 p., t. 2 : Le Monothéisme, 476 p. ; t. 3 : Afrique noire, Amérique, Océanie, 558 p., t. 4 : Les Mondes asiatiques, 492 p., t. 5 : Le Monde occidental moderne, 524 p. ; J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD,

dir., Histoire du christianisme, Paris, t. 10, Les Défis de la modernité (1750-1840), 1997, et t. 11, Libéralisme, industrialisation et expansion européenne (1830-1914), 1995, 1172 p. Sur la

papauté, M. LAUNAY, La Papauté à l'aube du XXe siècle : Léon

XIII et Pie IX, 1878-1914, Paris, 1997, 347 p. Sur la sécularisation progressive, R. REMOND, Religion et société en Europe : la sécularisation aux XIXe et XXe siècles (1789-2000), Paris, 2001, 303 p.

Sur l'Europe, *on a le choix entre J.-P. BLED, Ph. CHASSAIGNE, Y. BRULEY, Religions et cultures dans les sociétés et les États européens de 1800 à 1914 : Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Paris, 2001, 288 p. ; J.-O. BOUDON, J.-Cl. CARON, J.-Cl. YON, Religion et culture en Europe au 19e siècle, 1800-1914, Paris, 2001, 288 p. ; MAURER, O. PETRE-GRENOUILLEAU, Religion et culture en France, Allemagne, Italie et au Royaume-Uni au*

19e siècle, Paris, 2002, 192 p. ; B. WACHE, Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle, Paris, 2002, 256 p.

Sur la France, *lire : G. CHOLVY et Y.-M. HILAIRE, Histoire religieuse de la France contemporaine, t. 1 : (1800-1880) et t. 2 : (1880-1930), Toulouse, 1985 et 1986, 352 et 457 p., ainsi que J. LE GOFF et R. REMOND, dir., Histoire religieuse de la France, t.3 : Du Roi Très Chrétien à la laïcité républicaine, XVIIIe-XIXe siècle, Paris, 2001, 540 p. N.-J. CHALINE, Des catholiques nor-mands sous la Troisième République : crises, combats, renou-*

veaux, Le Coteau, 1985, 252 p. ; J.-O. BOUDON, L'Épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905 : origines, formation, nomination, Paris, 1996, 589 p.

La libre pensée, l'anticléricalisme et la loi de 1905 ont fait l'objet de travaux récents. R. REMOND, L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours, Paris, 1999, 420 p. ; J.-M. MAYEUR, La séparation des Églises et de l'État, Paris, 2005, 255 p. ; G. WEILL, Histoire de l'idée laïque en France au XIXe siècle, Paris, 2004, 412 p ; J. LALOUETTE, La libre pensée en France, 1848-1940, Paris, 2001, 636 p. ; La République anticléricale, XIXe-XXe siècle, Paris, 2005, 472 p. ; La séparation des Églises et de l'État : genèse et développement d'une idée (1789-1905), Paris, 1905, 449 p. ;

P. CABANEL, Le Dieu de la république. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900), Rennes, 2003, 282 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

11

Du romantisme à la modernité

La relative rapidité des transformations au XIXe siècle laissait aux contemporains l'impression qu'ils vivaient une ère de progrès. Certains le déploraient à cause de l'instabilité qui en résultait ; d'autres s'en réjouissaient, car ils y voyaient une ascension vers la libération de l'humanité. Le progrès peut se mesurer en termes d'espérance de vie, de revenu, d'opportunités de mobilité sociale, de relations plus pacifiques. De même, en science, toute adjonction au stock de connaissances vérifiées représente un progrès. Au contraire, dans toutes les activités qui poursuivent le beau et visent à créer une œuvre qui a sa propre fin en soi, il est difficile de s'entendre sur ce qu'est réellement le progrès. Sans doute les techniques peuvent-elles devenir plus raffinées, plus savantes, mais l'appréciation du résultat, la beauté de l'œuvre, procède d'un jugement subjectif qui ne saurait s'appuyer sur des critères aussi solides que ceux qui fondent la vérité scientifique. Comment justifier que Tristan et Isolde de Wagner représenterait un progrès par rapport à Don Giovanni de Mozart ?

D'autre part, quand l'historien étudie la vie intellectuelle et artistique d'une époque donnée, il ne peut se contenter d'analyser seulement la culture des élites, celle des grandes œuvres qui deviendront des classiques par la suite ; il doit aussi tenir compte de la culture populaire qui s'exprime par exemple dans les chansons ou les récits destinés au grand public. On peut être tenté d'accorder une plus grande importance aux œuvres qui parlent le mieux à notre sensibilité actuelle, alors qu'elles ont eu peu de retentissement en leur temps et de négliger celles qui obtenaient alors le plus grand succès, preuve de leur adéquation aux besoins de la société passée, mais qui aujourd'hui nous semblent dépourvues d'intérêt artistique.

Il y a là deux hiérarchies qui ne coïncident pas nécessairement mais que l'historien, qui cherche à comprendre la civilisation d'une époque, doit s'efforcer de saisir.

1. Les cadres de la vie intellectuelle et artistique

Expositions universelles *(les princi-*

I ***La multiplication des institutions***

pales sont en italique)

La plupart des institutions culturelles où s'effectue l'essor des

1851 : Londres (Crystal Palace)

activités intellectuelles et artistiques au XIXe siècle n'ont pas

1853 : New York

été inventées à cette époque, mais leur nombre s'accroît consi-

1855 : Paris

dérablement et leur fonction prend une autre dimension. Les auto-

1862 : Londres

rités publiques, les riches particuliers continuant l'œuvre des

1867 : Paris

mécènes d'antan, jouent un rôle majeur dans la construction et

1871-1874 : Londres

le fonctionnement des établissements indispensables. Les uni-

1873 : Vienne

versités deviennent progressivement le centre où s'élabore le

1876 : Philadelphie

(Centenaire)

savoir. Les Expositions universelles permettent une confrontation

1878 : Paris

non seulement des techniques mais aussi des arts et des cultures

1879 : Sydney

du monde entier ; elles attirent un public nombreux qui, de ce

1880 : Melbourne

fait, entre en contact avec d'autres civilisations, alors que le tou-1883 : Amsterdam

risme reste limité à une petite élite.

1885 : Anvers

1888 : Barcelone, Bruxelles

Les bibliothèques publiques étaient relativement rares jusqu'au

1889 : Paris

XIXe siècle. Les aristocrates et les monastères disposaient de belles 1893 : Chicago (Colombienne)

collections dont ils réservaient l'utilisation à quelques spé-

1900 : Paris

cialistes. En France, les confiscations sous la Révolution ont

1901 : Buffalo (Pan-Américaine),

alimenté les fonds de la Bibliothèque nationale, mais la centra-

Glasgow

lisation administrative a freiné la diffusion d'un réseau de

1904 : Saint Louis

bibliothèques publiques comparable à celui qu'on voit se tisser

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

dans les pays anglo-saxons, où les autorités locales disposent d'une autonomie financière étendue. En 1850, le Parlement britannique

vote le penny rate, un impôt additionnel d'un penny par livre sterling (0,4 %) pour financer l'ouverture de bibliothèques

publiques dans les villes de plus de 10 000 habitants. Aux États-

La connaissance des temps anciens

Unis, les riches donnent des sommes énormes dans le même but,

tels les Astor, les Lennox et les Tilden à l'origine de la New York ***1764*** *: J. J. WINCKELMANN, Histoire*

Public Library. Grâce à l'aide de ses anciens élèves, l'université de l'art chez les Anciens.

Harvard se dote de la plus grande bibliothèque privée du monde.

1802-1821 *: A. LENOIR, Musée*

Ces institutions destinées à la conservation et à la mise à la disdes monuments français.

position du public des ouvrages bénéficient de progrès substantiels ***1821-1822*** *: J.-F. Champollion*

dans leur disposition, à l'image de celle que fait adopter Panizzi déchiffre les hiéroglyphes égyp-

à Londres au British Museum (1854), dans le catalogage des fonds,

tiens.

1828 *: fondation de l'Institut*

entrepris à l'université de Göttingen dès 1831, dans les systèmes

archéologique de Rome.

de classification que mettent au point, aux États-Unis, Melvil

1830 *: K.O. MULLER, Manuel de*

Dewey (1873) et la bibliothèque du Congrès (1904).

l'archéologie de l'art.

1837 *: fondation du Comité des*

La peinture élargit son public grâce aux salons, une institution

monuments historiques ; H. Raw-

qui existait déjà au XVIIIe siècle, mais où ne pouvaient exposer

linson déchiffre les inscriptions

que les membres d'une corporation. Après la Révolution, les

cunéiformes en persan.

salons, annuels à partir de 1833, sont ouverts à tous les peintres, ***1837-1838*** *: J. Boucher de Perthes*

pourvu qu'ils soient sélectionnés par un jury. La composition

fonde l'archéologie préhistorique.

de ce dernier est donc l'objet de débats. Tant que les membres

1839-1852 *: A. PAULY, Real-*

de l'Académie des beaux-arts sont les seuls à y siéger, ce qui est
Enzyklopädie der klassischen

le cas jusqu'en 1848, les artistes innovateurs sont fréquemment

Alterthumswissenschaft.

exclus, en dépit du nombre élevé d'œuvres retenues (2 000 en

1843 *: P.E. Botta découvre les*

ruines assyriennes de Khorsabad.

moyenne). En permettant la tenue d'un Salon des refusés en 1863

1845-1851 *: fouilles de A. H. Layard*

et en réformant l'Académie, Napoléon III met un terme à

à Ninive.

l'ancienne institution nationale unique, qui, malgré la concur-

1846 *: création de l'École française*

rence, continue à attirer la foule (500 000 entrées en 1876). Les

à Athènes.

artistes se regroupent désormais en fonction de leurs affinités.

***1850-1854** : fouilles d'A. Mariette*

En 1890, la Société nationale des beaux-arts fait sécession du Salon à Saqqarah.

des artistes français. Les impressionnistes organisent leurs

***1854-1868** : E.E. VIOLLET-LE-DUC,*

propres expositions, 8 au total entre 1874 et 1886, pour afficher

Dictionnaire raisonné de l'archi-

leur cohésion face à leurs adversaires. Avec, en outre, le Salon

tecture française du XIe au XVIe

des artistes indépendants (1884) et le Salon d'automne (1903),

siècle.

***1860-1861** : mission de E. Renan*

les peintres ne manquent pas de lieux pour faire connaître leurs

en Phénicie.

œuvres à Paris.

***1873** : H. Schliemann découvre*

Les musées poursuivent la tradition des collections princières,

les ruines de Troie ; G. Smith

découvre à Ninive L'Épopée de

sans bénéficier d'une fréquentation aussi élevée qu'aujourd'hui.

Gilgamesh.

C'est là que les jeunes artistes se forment par l'observation des

***1874** : création de l'École française*

tableaux et des sculptures des anciens maîtres. Les musées se

archéologique de Rome.

*remplissent des objets découverts dans les fouilles archéologiques **1876** : J. Schliemann découvre la*

au Proche-Orient ou rapportés de Grèce (Lord Elgin transporte

civilisation mycénienne.

en 1816 au British Museum la frise du Parthénon donnant ainsi

***1879** : création de l'École française*

son nom à une forme de vandalisme, l'elginisme). Ils témoignent

du Caire.

des siècles passés, tels le musée de l'Histoire de France à

***1881** : G. Maspéro découvre les*

Versailles (1832) ou celui des Antiquités nationales à Saint-

momies royales de Deir-el-Bahari.

Germain-en-Laye (1867). Certains présentent toutes les formes

***1885** : M.A. Dieulafoy fouille les*

palais de Suse.

d'art décoratif, même artisanal, tel le Victoria and Albert

***1898** : création de l'École française*

Museum à Londres (1835). À Stockholm, Artur Hazelius, pas-

d'Extrême-Orient.

sionné de folklore, crée le parc de Skansen (1891), où sont

***1900** : A. Evans découvre les*

reconstituées de vieilles maisons suédoises avec leur mobilier.

ruines de Knossos en Crète.

Les musées deviennent des hauts lieux de la culture, symboles

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

des grandes villes (le Louvre agrandi sous Napoléon III ; le Metropolitan Museum de New York, fondé en 1870 ; la

Glyptothèque et la Pinacothèque de Munich ; l'île des Musées

à Berlin), tout comme les opéras, temples de la musique lyrique

et de la danse, dont celui de Paris, œuvre de Charles Garnier,

inauguré en 1875, est l'exemple le plus typique.

I La diffusion de la culture

La distinction entre culture d'élite et culture populaire est tou-

jours valide au XIXe siècle, comme le constatait Disraeli en

Angleterre quand il parlait de la juxtaposition de deux classes

séparées par leurs rapports à la production mais aussi par leurs

goûts et leurs loisirs préférés. Néanmoins, des couches de plus

en plus nombreuses, du fait de la généralisation de l'enseigne-

ment et du recul de l'analphabétisme, accèdent à des formes d'activités intellectuelles et artistiques dont leurs ancêtres étaient

largement exclus. Certes, les univers bourgeois et prolétaires restent profondément différents. Le salon bourgeois, où trône le

piano, instrument indispensable du standing, pour lequel les

compositeurs écrivent des musiques de tous niveaux, le cercle

où l'on se réunit pour débattre d'idées sont des lieux de socia-

bilité qui contrastent avec ceux que fréquente le « peuple » : cabaret ou caf' conc' pour les divertissements, institutions d'éducation populaire, pour l'instruction, sur le modèle du Lyceum américain, organisé dès 1826 dans le Massachusetts par Josiah

Holbrook.

***Auguste RODIN** (1840-1917), le*

plus important sculpteur du

Le souci de gagner leur vie en s'adressant à un vaste public pousse XIXe siècle. Il trouve son style

des écrivains et des artistes à s'adapter à cette nouvelle clien-

personnel en 1875 après un

tèle. Des romanciers construisent leurs histoires pour une

voyage en Italie et se consacre

publication sous forme de feuilletons dans les journaux bon mar-

désormais à la représentation

ché, fournissant au lecteur d'alors la part de rêve et d'imagina-

expressive du corps humain.

Les déformations qu'il lui fait

tion que nos contemporains trouvent aujourd'hui dans les séries

subir et le modelé tumultueux

télévisées. Des peintres composent de vastes panoramas qu'on

de ses œuvres sont mal accep-

paye pour visiter ou des tableaux d'une grande dimension qui

tés par le public ; certaines

procurent l'illusion de la réalité (exemple : les chutes du Niagara
sculptures restent inachevées,

ou les montagnes des Andes recréées par le pinceau de l'Américain

telles La Porte de l'Enfer, à

Frederick Church dans les années 1850). En musique, on voit

laquelle il travaille de 1880 à

proliférer les associations d'amateurs qui n'hésitent pas à jouer

sa mort et dont il reprend des

le répertoire classique ; en France, les chorales ou orphéons pas-

éléments agrandis pour en faire

sent de 800 à 2 000 entre 1860 et 1908, tandis qu'entre-temps

des sculptures séparées,

les fanfares et les harmonies sont multipliées par vingt (de 400

comme Le Penseur (1880) et Le

Baiser (1886). Sa composition

à 8 000). Il y a bien là une démocratisation des pratiques artis-

des Bourgeois de Calais (1884)

tiques qui atteste de la hausse du niveau culturel moyen de la

choque, tout comme le Balzac

population. Des artistes s'en chagrinent et le thème du fossé qui

(1897) taillé en forme de

se creuse entre les génies méconnus et une société jugée vul-

menhir. Néanmoins, à la fin

gaire revient périodiquement à partir de l'âge romantique.

d'une vie passablement agi-

tée, il est reconnu mondiale-

I ***Paris, capitale de la culture***

ment et se transforme, à

Meudon, en une sorte d'entre-

La démocratisation de la culture n'empêche pas que les grandes

preneur de sculpture, délé-

villes restent les centres où les forces créatrices trouvent leur

guant la réalisation de ses

épanouissement naturel. Parmi ces capitales, Londres joue un

modèles à ses assistants.

rôle médiocre, New York se contente de suivre les modes

venues du Vieux Continent. L'Italie et l'Espagne connaissent un

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

déclin relatif par rapport aux siècles antérieurs de leur splendeur.

Saint-Pétersbourg et Moscou pâtissent d'un régime tsariste

***Léon TOLSTOI** (1828-1910), aris-*

autoritaire et archaïque, qui n'empêche pas l'explosion d'une

tocrate russe, propriétaire du

lignée d'artistes exceptionnels en littérature (Pouchkine, Tolstoï, domaine de lasnaïa Poliana,

Dostoïevski), en musique (le groupe des Cinq, Tchaïkovski,

participe, comme militaire, aux

Stravinski), en danse, mais réduit la base sociale susceptible de

guerres du Caucase et de Crimée

(1852-1856). Il tire de son expé-

soutenir un mouvement permanent de création. Le monde ger-

rience des nouvelles réalistes,

manique témoigne d'une belle vitalité qui prolonge une tradi-

d'une profonde analyse psycho-

tion intellectuelle et artistique déjà ancienne ; il se partage entre logique.
Quoiqu'il rompe avec

plusieurs pôles, notamment à la fin du siècle, entre Berlin, Munich
l'intelligentsia progressiste, il

et Vienne. La capitale des Habsbourg, cité cosmopolite où résis-

s'attache à l'éducation des

dent des représentants des diverses nationalités de l'Empire,

paysans. Après son mariage

constitue alors un creuset où les idées et les formes artistiques

en 1862, il vit des années heu-

jusqu'alors les mieux établies sont remises en cause, mais son

reuses jusqu'à la crise spirituelle

influence est trop limitée dans le temps pour se comparer au

de 1879. C'est alors qu'il rédige

rayonnement culturel de Paris.

ses deux grands chefs-d'œuvre :

Guerre et Paix (1869), où le

destin des familles se joue sur la

La capitale française atteint alors l'apogée de son influence. Le

toile de fond des années 1805-

régime centralisé y attire les élites de province ; les classes aisées 1814 et où Tolstoï réfute le

mythe du grand homme

et instruites y constituent une proportion suffisamment forte

(Napoléon) au nom d'un déter-

de la population pour créer un marché pour les arts et les lettres minisme historique inexorable,

et favoriser le choc des idées et des modes. De nombreux étran-

puis Anna Karénine (1877), où

gers y affluent pour obtenir la consécration ou s'initier aux nou-

il dénonce l'hypocrisie de la

velles tendances. Avant la consolidation de la Troisième

haute société russe. À partir de

République, la liberté n'y est pas totale, mais elle est plus éten-1879, tout en continuant à écrire

due que dans l'Angleterre victorienne aux mœurs puritaines ou

des romans (Résurrection, 1899),

que dans les cités d'Europe centrale ; la tolérance facilite les inno-des nouvelles, des drames (La

vations, même s'il ne suffit pas de choquer le bourgeois pour réus-Puissance des ténèbres, 1886),

sir ou faire parler de soi. Le goût des Français du XIXe siècle pour Tolstoï prêche pour une réforme

morale individuelle, un anar-

les débats, les querelles d'écoles, les « batailles » stimule sans chisme chrétien (abolition de

cesse la vie intellectuelle ou artistique. Réputée être la capitale la propriété et de l'État, dénon-du luxe et du plaisir, de la vie mondaine et de la joie de vivre,

ciation de l'Église orthodoxe qui

Paris brille dans tous les domaines et joue un rôle décisif dans

l'excommunie en 1901) qui sus-

l'élaboration et le développement des grandes tendances, du

citent des tensions dans sa

romantisme au symbolisme, ce qui n'est le cas d'aucune des cités

famille.

rivales.

2. Les grandes tendances

Les historiens des lettres et des arts ont créé des vocables qui

sont supposés représenter l'esprit dominant d'une œuvre, voire

d'une période : classicisme, romantisme, réalisme, symbolisme.

En fait, dans de nombreuses œuvres, a fortiori dans la vie d'un

artiste, ces tendances coexistent, à des degrés divers. Par com-

modité, on impose des cadres chronologiques qui ne sont pas

toujours pertinents ; les chevauchements frappent davantage que

les solutions de continuité. Néanmoins, au niveau des principes

généraux qui président à l'élaboration des activités intellectuelles et artistiques, il est possible de décrire quelques grands types qui se succèdent en un siècle, à un rythme encore jamais observé.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

I ***La persistance du classicisme***

La sensibilité romantique

Le classicisme qui avait atteint une de ses plus hautes expres-

« Que veux-je ? que suis-je ?

Que demander à la nature ?

sions en France sous le règne de Louis XIV ne cesse pas d'être

[…] Toute cause est invisible,

un modèle digne d'être poursuivi, en dépit des transformations

toute fin trompeuse ; toute

profondes de la société. L'artiste classique se plie à la souveraiforme change, toute durée

neté de la raison. Il se soumet à des règles pour atteindre un beau s'épuise : […] Je sens, j'existe

jugé idéal ; ces normes, il les trouve en général dans l'Antiquité, pour me consumer en désirs

chez les Grecs et les Romains. Il se dégage ainsi des contingences indomptables, pour m'abreuver

particulières pour étudier l'homme en général, dans sa perma-

de la séduction d'un monde

nence. S'adressant à l'intelligence plus qu'à la sensibilité, il attache fantastique, pour rester atterré

plus d'importance en peinture au dessin qu'à la couleur, en

de sa voluptueuse erreur.

musique à la construction formelle qu'au coloris ; en littérature, Indicible sensibilité, charme

et tourment de nos vaines

il établit une hiérarchie et une séparation entre les genres, ne

années ; vaste conscience

mêlant pas au théâtre par exemple la comédie et la tragédie. L'art d'une nature partout acca-classique offre donc un ordre stable à une époque marquée par

blante et partout impénétrable,

l'accélération des transformations ; dégagé des modes du temps,

passion universelle, sagesse

il recueille l'assentiment de ceux qui veulent préserver un

avancée, voluptueux abandon ;

domaine à l'abri des passions et des travaux du siècle.

tout ce qu'un cœur mortel peut

contenir de besoins et d'ennuis

En fait, le classicisme persiste généralement sous une forme édul-

profonds, j'ai tout senti, tout

corée, l'éclectisme, qui emprunte des éléments aux autres ten-

éprouvé dans cette nuit mémo-

dances. Le résultat dépend de la personnalité de l'artiste, selon

rable. J'ai fait un pas sinistre

qu'il réussit ou non à synthétiser des tensions contradictoires.

vers l'âge d'affaiblissement ; j'ai

Dans le pire des cas, on tombe dans l'académisme. Nombre

dévoré dix années de ma vie. »

d'œuvres architecturales du XIXe siècle sont de pâles copies des

Senancour (1804), cité par Franz

temples antiques, de simples pastiches des palais ou des châteaux

Liszt, « Vallée d'Obermann »,

classiques, car l'architecture travaille dans ces cas-là pour des

Années de pèlerinage. Première

Année – Suisse, 1855.

clients publics ou privés épris d'un ordre calme et solennel digne d'une banque, d'un musée, d'une assemblée législative. Le classicisme cependant garde ses vertus, même pour des peintres

comme Delacroix et Cézanne, qui à première vue peuvent en

sembler éloignés. La musique de Bach, remise à l'honneur par

Zelter et Mendelssohn (exécution de La Passion selon Saint-

Matthieu en 1829), est étudiée avec soin par les musiciens romantiques, tout comme celle de Beethoven. Malgré son caractère

excessif, la définition de Goethe : « J'appelle classique ce qui est sain et romantique ce qui est malade », suggère bien ce que le

classicisme pouvait conserver d'attrait, en dépit de son exalta-

tion de valeurs jugées trop traditionnelles et trop contraignantes par ses détracteurs.

I ***Le romantisme, révolution de la sensibilité***

La révolution romantique du XIXe siècle a été précédée par une

phase dite préromantique contemporaine de la Révolution française

et où on trouve déjà les mêmes traits. Le mouvement Sturm und

Drang en Allemagne, influencé par Rousseau et Hamann (années 1770 et 1780), les poètes anglais de l'ère révolutionnaire (Blake, Coleridge, Wordsworth) rompent des lances contre la tradition

classique et annoncent l'explosion qui se produit à des dates

différentes selon les pays, après le retour à la paix en 1815. Le

romantisme met au premier rang, à la place de la raison,

l'imagination et la sensibilité. Il refuse les règles et laisse chaque artiste trouver lui-même les formes qui conviennent le mieux

à l'expression de ses sentiments, de son moi profond. L'individu

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

prime la tradition. En ce sens, le romantisme correspond bien

Musique et politique : le cas Richard

Wagner *(1861)*

à une période de libération, du même ordre que celle qui

s'accomplit progressivement dans les domaines de l'économie

N « La curiosité générale étant atti-

et de la politique ; il se présente comme une révolte contre un

rée vers Wagner engendra des articles

monde jugé hideux. Il ne convient pas cependant d'établir une

et des brochures qui nous initièrent

liaison trop étroite entre les transformations des structures

à sa vie, à ses longs efforts et à tous

ses tourments. Parmi ces documents

sociales et la révolution de la sensibilité : le Sturm und Drang fort connus aujourd'hui, je ne veux

par exemple est très antérieur à l'industrialisation de l'Allemagne.

extraire que ceux qui me paraissent

Mouvement contestataire à l'origine, le romantisme traduit les

plus propres à éclairer et à définir la

insatisfactions de nombreux jeunes, désespérés par la monoto-

nature et le caractère du maître. Celui

nie de la vie, épris d'infini – un sentiment de mélancolie, le spleen qui a écrit que "l'homme qui n'a pas

britannique, la Sehnsucht germanique, que Musset, un de ces été, dès son berceau, doté par une fée

« enfants du siècle », attribuait d'une manière discutable à la

de l'esprit de mécontentement de

fin des rêves héroïques de gloire consécutive au retour à la paix.

tout ce qui existe, n'arrivera jamais à

la découverte du nouveau", devait

De cette attitude découle l'invention de nouvelles formes et de

indubitablement trouver dans les

conflits de la vie plus de douleurs que

nouveaux thèmes. Le souci d'exprimer ses sentiments et ses émo-

tout autre. C'est de cette facilité à souf-

tions, tantôt avec pudeur, tantôt avec un pathétique exalté, rompt frir, commune à tous les artistes et

les normes traditionnelles. En peinture, l'artiste, tel Delacroix, d'autant plus grande que leur instinct

se fait plus coloriste que dessinateur ; le poète, tel Hugo, assou-du juste et du beau est plus pro-

plit sa versification ; les musiciens, tels Chopin et Schumann,

noncé, que je tire l'explication des

ne se laissent pas enfermer dans la forme sonate et laissent libre opinions révolutionnaires de Wagner.

cours à leur inspiration, n'hésitant pas, comme Wagner, à pro-

Aigri par tant de mécomptes, déçu par

poser l'édification d'une « œuvre d'art totale », synthèse de tous tant de rêves, il dut, à un certain

moment, par suite d'une erreur excu-

les arts : le drame, pour lequel il fait construire un théâtre spé-

sable dans un esprit sensible et ner-

cial à Bayreuth, inauguré en 1876 avec la représentation intégrale veux à l'excès, établir une complicité

de la Tétralogie. Contrairement au classicisme, le romantisme idéale entre la mauvaise musique et

n’établit pas de hiérarchie des genres : « Tout est sujet, tout relève les mauvais gouvernements. Possédé

de l’art », proclame Hugo. Il associe les arts entre eux.

du désir suprême de voir l’idéal dans

l’art dominer définitivement la routine,

Le désir de rompre avec les canons antiques incite à chercher

il a pu (c’est une illusion essentielle-

d’autres périodes dans le passé et d’autres civilisations comme

ment humaine) espérer que des révo-

modèles. L’histoire, comme discipline scientifique, prend son

lutions dans l’ordre politique

favoriseraient la cause de la révolu-

essor à l’âge romantique ; on réévalue le Moyen Âge, jusqu’alors

tion dans l’art. Le succès de Wagner

discrédité. L’art gothique parle à l’imagination des architectes

lui-même a donné tort à ses prévisions

qui apprécient sa luxuriance décorative et son envolée : Viollet-

et à ses espérances ; car il a fallu en

le-Duc restaure cathédrales et églises, ainsi que la cité de

France l’autorité d’un despote pour

Carcassonne et le château de Pierrefonds ; le style néo-gothique

faire exécuter l'œuvre d'un révolu-

s'impose en Allemagne (achèvement de la cathédrale de Cologne),

tionnaire. Ainsi nous avons déjà vu

en Angleterre (reconstruction du Parlement de Westminster selon

à Paris l'évolution romantique favo-

les plans de Barry et de Pugin après l'incendie de 1834) et même

risée par la monarchie, pendant que

les libéraux et les républicains res-

dans des gratte-ciels new-yorkais (le Woolworth Building).

taient opiniâtrement attachés aux

L'école des peintres anglais préraphaélites va chercher son ins-

routines de la littérature dite clas-

piration dans l'Italie d'avant la Renaissance du XVIe siècle.

sique ». N

L'Orient fournit ses thèmes exotiques. Accompagnant le mou-

Ch. BAUDELAIRE, L'Art romantique,

vement des nationalités, le romantisme incite les artistes des

pp. 200-201.

peuples qui prennent conscience de leur dépendance à puiser leur

inspiration dans le folklore ; la poésie et la musique contribuent à l'éveil de la culture nationale aussi bien en Russie (les opéras de Moussorgski) que

dans les autres pays slaves (les Tchèques

Smetana, Dvorvác, Janácvek).

Tout au long du XIXe siècle, et même au-delà, on peut suivre

les manifestations de l'esprit romantique. Les historiens parlent

de plusieurs générations romantiques – leur nombre varie, selon

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

les auteurs. Tous reconnaissent cependant que l'apogée du mouvement se situe entre 1820 et 1850 ; il s'épanouit alors particulièrement dans la poésie lyrique, dans la peinture et plus

encore dans la musique ; il s'accorde avec les diverses formes

de réveil religieux et de ferveur révolutionnaire. Toutefois il se prolonge dans la seconde moitié du siècle, notamment en

musique, où Wagner, Liszt, Verdi, puis Richard Strauss et

Mahler lui donnent son caractère le plus flamboyant, alors que

dans d'autres domaines il cède le pas à son rival : le réalisme.

I ***Le réalisme et l'impressionnisme***

N « J'ai étudié, en dehors de tout esprit

À partir de 1850, le réalisme s'est développé d'une manière vigou-

de système et sans parti pris, l'art des

reuse en réaction contre les excès du romantisme. Certes, on

Anciens et l'art des Modernes. Je n'ai

en trouve des prémices dans les décennies antérieures, chez les

pas plus voulu imiter les uns que

peintres paysagistes de l'école de Barbizon ou dans La Comédie copier les autres ; ma pensée n'a pas

humaine de Balzac. Le réalisme est contemporain de l'essor de été davantage d'arriver au but oiseux

la science expérimentale, des schémas déterministes qui s'impo-

de l'art pour l'art ! J'ai voulu tout sim-

sent dans des domaines aussi divers que les sciences sociales ou

plement puiser dans l'entière connais-

sance de la tradition le sentiment

la critique littéraire. Contrairement au romantisme, il établit

raisonné et indépendant de ma propre

le primat de l'objectivité du monde extérieur sur la sensibilité.

individualité.

Il privilégie l'observation du monde quotidien le plus ordinaire.

Savoir pour pouvoir, telle fut ma pen-

Il respecte les apparences, prétend décrire les individus dans leur sée. Être à même de traduire les

situation sociale. Il s'intéresse à la nature pour elle-même, à la mœurs, les idées, l'aspect de mon

différence des classiques qui y voyaient un simple décor et des

époque, selon mon appréciation, en

romantiques qui y cherchaient l'expression de leurs états d'âme.

un mot, faire de l'art vivant, tel est

Sous sa forme extrême, le réalisme culmine dans le naturalisme

mon but. » N

dont le cycle des Rougon-Macquart de Zola, Histoire naturelle G. COURBET, Le réalisme (1855).

et sociale d'une famille sous le Second Empire, constitue l'exemple le plus achevé. Le roman se veut documentaire, fondé

sur des enquêtes dignes des méthodes de l'histoire naturelle ; il

ne recule devant aucun détail, même le plus cru. L'écrivain décrit les plaies sociales, en recherche les causes.

Le réalisme exprime les transformations d'un monde en voie

d'industrialisation, l'essor des bourgeoisies et la formation de

la classe ouvrière. Son postulat de l'égale valeur de tous les aspects du monde extérieur, sans qu'aucun d'eux soit jugé plus noble

que les autres, le fait triompher principalement dans deux

domaines : la peinture et le roman. Les grands peintres réalistes

(Courbet, Millet) excellent à retracer les travaux des champs et

les scènes de la vie quotidienne à la campagne, dépassant la simple précision photographique de certains de leurs émules aiguillonnés

par le nouveau procédé de reproduction du réel mis au point par

Niepce et Daguerre (1839). Parmi les romanciers, Flaubert « creuse et fouille le vrai tant qu'il peut, […] aime à accuser le petit fait aussi puissamment que le grand, […] voudrait faire sentir presque

matériellement les choses qu'il reproduit ». Un tel programme

suscite l'opposition de larges secteurs du public cultivé ; Madame Bovary vaut à son auteur d'être traîné en justice ; Zola engendre lui aussi des haines féroces. Les auteurs réalistes sont jugés

trop pessimistes. Il est vrai que, tel le dramaturge norvégien

Ibsen, ils portent un regard sans complaisance sur leurs

contemporains, comme si la réalité objective avait surtout des

aspects sombres et noirs. En musique, le réalisme a beaucoup

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

plus de mal à s'exprimer. Les gens ordinaires font cependant leur

entrée sur la scène de l'opéra : gitans de la Carmen de Bizet (1875), paysans des drames véristes italiens.

À partir de 1870, le réalisme est concurrencé dans la peinture

par un nouveau courant qui en dérive : l'impressionnisme. Sans

liaison directe avec les travaux scientifiques de Chevreul et de

Helmholtz, mais influencés par les estampes japonaises

d'Utamaro, Hokusai, Hiroshige et les tableaux de Turner, les peintres impressionnistes français, regroupés autour de Monet (Renoir, Sisley, Pissarro, Bazille, Manet à la fin de sa vie), estiment que la lumière forme l'essence de la réalité visible ; ils s'efforcent de saisir sa mobilité, ses changements incessants. Comme les réalistes, ils s'attachent à rendre la réalité familière d'une façon immédiate, mais, à leur différence, ils ne s'intéressent pas aux aspects sociaux et dissolvent les formes dans des vibrations lumineuses. Pour suggérer la fluidité du monde dans la durée – une préoccupation qu'on retrouve à la fin du siècle dans la philosophie bergsonienne –, les impressionnistes sont amenés à introduire une nouvelle manière de peindre : la touche discontinue faite de parcelles de couleurs pures juxtaposées qui appellent leur complémentaire (il n'y a pas de ton local, pas de noir ; même les ombres sont colorées) ; une peinture claire. Dans les années 1880, les néo-impressionnistes Seurat et Signac essaieront de créer un impressionnisme scientifique : le pointillisme ou division-nisme fondé sur la vibration de petites taches juxtaposées, avec des intentions de construction qui annoncent le retour de l'intellect aux dépens de l'œil. Dès la fin de la décennie, l'impressionnisme pictural s'est éteint (on le retrouve en musique chez Debussy) : certains des peintres qui l'ont momentanément pratiqué s'en éloignent, tels Gauguin, Cézanne et Van Gogh.

***Le symbolisme** I*

Baptisé par le poète Jean Moréas dans son Manifeste de 1886, le N « Ils ont eu grand mérite à mépriser ce sot préjugé, enseigné partout,

symbolisme se présente comme une rupture avec le réalisme et

et si pernicieux aux artistes d'hier :

l'impressionnisme ; par certaines de ses valeurs, il se rapproche

qu'il suffit au peintre de copier ce qu'il

du romantisme. C'est le produit de la réaction qui s'amorce contre voit, bêtement comme il le voit, qu'un

le scientisme, le positivisme, le rationalisme. Pour les symbo-

tableau est une fenêtre ouverte sur la

listes, la réalité se situe au-delà du visible ; les données du monde nature et qu'enfin l'art, c'est l'exac-sensible sont des symboles de la réalité invisible, celle que l'artiste titude du rendu. Pour eux, au

doit révéler. Gauguin reproche aux impressionnistes de chercher

contraire, un tableau, avant d'être

« autour de l'œil », non « au centre mystérieux de la pensée ».

une représentation de quoi que ce

Cette quête de l'invisible, des faces inconscientes de la psy-

soit, c'est une surface pleine recou-

verte de couleurs en un certain ordre

chologie humaine – celle qu'au même moment, à Vienne, Freud

assemblées, et pour le plaisir des

analyse dans les rêves de ses patients – s'accompagne d'une hos-

yeux. Ils ont préféré dans leurs œuvres

tilité contre le monde contemporain, d'un désir d'évasion vers

l'expression par le décor, par l'har-

des civilisations lointaines (les séjours de Gauguin en Polynésie) monie des formes et des couleurs, par

ou vers les mythes et légendes d'antan. Cette attitude, qui n'est

la matière employée, à l'expression

pas sans rappeler certaines névroses romantiques, sombre par-

par le sujet. Ils ont cru qu'il existait à

fois dans l'esthétisme et l'ésotérisme ; c'est « l'esprit décadent », toute émotion, à toute pensée

« fin de siècle ».

humaine, un équivalent plastique,

décoratif, une beauté correspon-

Le symbolisme a touché tous les arts. En poésie, il introduit le

dante. » N

vers libre, brisant définitivement la tyrannie de la versification M. DENIS, Les peintres symbolistes (1895).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

traditionnelle. Pour suggérer le mystère, il pousse les artistes vers l'indétermination formelle : dans Pelléas et Mélisande (1902), comme dans ses œuvres pour piano, Debussy s'affranchit des lois

de la tonalité. Le goût des formes sinueuses, de la décoration,

des arabesques empruntées à des formes végétales (tige, fleur),

envahit l'architecture, celle du modern style et de l'Art nouveau autour de 1900, qui triomphe aussi bien à Vienne (Otto Wagner)

qu'à Bruxelles (Horta) et à Paris (les entrées de métro de

Guimard) ; à Barcelone, les églises de Gaudi donnent une

impression d'instabilité, avec leurs piliers obliques et leurs arcs dépourvus de symétrie, alors que leurs structures profondes

s'appuient sur des abstractions géométriques. Avec l'école de

Nancy, la décoration intérieure s'inspire des mêmes lignes que

l'architecture. Chez Gauguin et ses amis de l'école de Pont-Aven,

le monde est réduit sur le tableau à un plan bidimensionnel ;

loin d'obéir aux lois de l'optique, la couleur devient un phéno-

mène mental ; franche et pure, elle se combine avec les autres

couleurs, sur la toile, afin d'exprimer intensément les idées de

l'artiste, sous forme d'allégories ou d'images typiques. Touchant

tous les pays, le symbolisme annonce la mondialisation des

formes artistiques telle que nous la connaissons au XXe siècle,

mais il reste encore un langage compréhensible, à la différence

de ce qui se passe après 1900, quand naissent les nouvelles avant-gardes.

I ***Les avant-gardes de la modernité***

La modernité selon Baudelaire : le cas

Malgré les ruptures signalées, qui affectent à des degrés divers

Constantin Guys

la conception sous-jacente de l'univers et les langages formels

N « Ainsi il va, il court, il cherche.

chargés de l'exprimer, on peut être plus sensible aujourd'hui aux

Que cherche-t-il ? À coup sûr, cet

enchaînements de styles tout au long du XIXe siècle qu'aux

homme, tel que je l'ai dépeint, ce soli-

césures. Au début du XXe siècle, au contraire, s'amorcent des

taire doué d'une imagination active,

mutations d'une nature plus profonde qui développeront leurs

toujours voyageant à travers le grand

virtualités après la Première Guerre mondiale.

désert d'hommes, a un but plus élevé

que celui d'un pur flâneur, un but plus

Les historiens leur trouvent des antécédents, car rien ne naît complè-

général, autre que le plaisir fugitif de

tement ex abrupto. L'expressionnisme qui se fraye une voie dif-la circonstance. Il cherche ce quelque

ficile dans les dernières années de l'Allemagne wilhelminienne,

chose qu'on nous permettra d'appe-

avec les groupes Die Brücke (1905) et Der blaue Reiter (1911), ler la modernité ; car il ne se présente

trouve des ancêtres dans les tableaux peints par Van Gogh en

pas de meilleur mot pour exprimer

Provence et à Auvers (1888-1890) ou dans Le Cri du Norvégien l'idée en question. Il s'agit pour lui,

Edvard Munch (1893) ; la vision prédomine sur la connaissance

de dégager de la mode ce qu'elle peut

intellectuelle, les objets et les personnages sont déformés ; les

contenir de poétique dans l'histo-

couleurs agressives frappent par leur irréalisme. Cherchant à scan-rique, de tirer l'éternel du transi-

toire… La modernité, c'est le

daliser une société bourgeoise conformiste, l'expressionnisme,

transitoire, le fugitif, le contingent, la

né d'une angoisse existentielle, refuse l'imitation de la nature

moitié de l’art, dont l’autre moitié est

et aboutit à l’abstraction chez Kandinsky qui dès 1910 jette les

l’éternel et l’immuable. » N

fondements d’une peinture pure non figurative (Du spirituel dans Ch. B

l’art). Le futurisme italien se situe dans la même lignée, tout
AUDELAIRE, L’Art romantique, pp. 63-64.

comme les fauves français. En 1907-1908, Picasso et Braque inven-

tent en même temps le cubisme : le sujet est décomposé en formes

géométriques ; ses différentes facettes représentées simul-

tanément marquent une rupture fondamentale avec l’espace pic-

tural traditionnel fondé sur un angle de vision unique. Les peintres cubistes prétendent donner ainsi une image plus objective que

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

la réalité visible à l’œil nu. À la veille de la Première Guerre mondiale, la peinture a ouvert de multiples voies qui n’ont plus rien à voir avec ce qui semblait être sa fin propre depuis la Renaissance.

La musique, elle aussi, opère une mutation, quand en 1909 Arnold

Schönberg, poussant à ses limites le chromatisme utilisé par

Wagner dans Tristan et Isolde, écrit la première œuvre entièrement atonale, annonçant le dodécaphonisme dont il donnera la théorie en 1921. Jamais auparavant il n’y avait eu dans l’histoire du

monde occidental un tel bouillonnement d'idées, une pareille

diversité dans les activités intellectuelles et artistiques.

Pour approfondir ce chapitre

***L'histoire culturelle** est une des branches les plus dynamiques de l'histoire contemporaine ; elle inclut à la fois ce qu'on appelle communément la culture d'élite et la culture populaire. Pour*

un survol mondial, voir les chapitres consacrés à la science et

à la culture dans Éditions UNESCO, Histoire de l'humanité,

volume VI : 1789-1914, Paris, 2008, 1519 p. Pour la France, voir J.-P. RIOUX et F. SIRINELLI, dir., Histoire culturelle de la France, Paris, t.3 : A. de BAECQUE et F. MELONIO, Lumières et liberté. Les 18e et 19e siècles, 2004, 501 p. (années 1815-1880), et tome 4, J.-P. RIOUX, Le temps des masses (première partie, 1885-1918), 2005 ; F. MELONIO, La naissance de la culture nationale en France, 1815-1880, Paris, 2001, 304 p. ; Ch. CHARLE, Les intellectuels en Europe au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée, Paris, 2001, 448 p.

Dans la collection « Évolution de l'humanité », Paris, quatre

*volumes traitent du **mouvement des arts au XIXe siècle**. Trois, un peu anciens, sont consacrés à l'âge romantique : P. VAN*

TIEGHEM, Le Romantisme dans la littérature européenne, 1948, XXVIII-564 p. ; L. REAU, L'Ère romantique : les arts plastiques, 1949, XXII-301 p. ; J. CHANTAVOINE et J. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, L'Ère romantique : le romantisme dans la

musique européenne, 1955, XXXII-612 p. ; le plus récent couvre la seconde moitié du XIXe siècle : R. JULLIAN, Le Mouvement

des arts du romantisme au symbolisme : arts visuels, musique,

littérature, 1979, 589 p. Pour une approche chronologique des arts plastiques, J.-L. FERRIER, dir., L'aventure de l'art au XIXe siècle, Paris, 1991, 926 p.

***Pour la littérature**, il existe des guides commodes : J. DEMOUGIN, dir., Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures. Littératures française et étrangères, anciennes et*

modernes, Paris, 2 vol., 1986, 1863 p. ; P. ABRAHAM et R. DESNE, Histoire littéraire de la France, Paris, 1978, vol. VII-X ; Ch. CHARLE, dir., La Crise littéraire à l'époque du naturalisme : roman, théâtre et politique. Essai d'histoire sociale des groupes et des genres littéraires, Paris, 1979, 207 p. Dans L'Aventure intellectuelle de la France au XXe siècle, que dirige Th. PAQUOT, Chr. PROCHASSON a fait paraître Les Années

électriques, 1880-1910, Paris, 1991, 489 p. ; l'ambiance de la der-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

nière décennie du XIXe siècle est retracée dans J.-P. RIOUX, Chronique d'une fin de siècle. France 1889-1900, Paris, 1991, 316 p.

***Pour le théâtre**, Ch. CHARLE, Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, Paris, 2008, 572 p.*

***Pour les arts plastiques**, parmi les multiples études publiées, on retiendra J. HARDING, Les Peintres pompiers : la peinture académique en France de 1830 à 1880, Paris, 1980, 134 p., et sur l'impressionnisme, G. BAZIN, L'Univers impressionniste, Paris, 1981, 320 p. ; J. REWALD, Histoire de l'impressionnisme, Paris, 1986, 480 p. ; M. SERULLAZ, L'Impressionnisme, Paris, 1988, 125*

p. La sculpture est relativement négligée ; voir cependant

H.W. JANSON, dir., La Sculpture au XIXe siècle, Bologne, 1984, 247 p. Pour l'architecture, on partira de M. RAGON, Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes, Paris, 1986, 3 vol., 350 + 480 + 439 p., et de F. LOYER, Le Siècle de l'industrie, Genève, 1983, 319 p. Le développement du gratte-ciel aux États-Unis a fait l'objetd'une exposition au musée d'Orsay :

Chicago, naissance d'une métropole, 1872-1922, Paris, 1987, 480 p. et d'une étude de C. MASSU, L'Architecture de l'école de Chicago : architecture fonctionnaliste et idéologie américaine, Paris, 1982, 163 p. M.-Cl. GENET-DELACROIX, Art et État sous

la IIIe République : le système des Beaux-Arts, 1870-1940, Paris, 1992, 433 p.

***La musique** pourra être approchée par les dictionnaires :*

M. HONEGGER, Dictionnaire de la musique. Science de la

musique : formes, techniques, instruments, Paris, 2 vol., 1977, 1111 p. et Dictionnaire de la musique : les hommes et leurs

œuvres, Paris, 1993, 2 vol., 1372 p., ou R.DE CANDE, Nouveau dictionnaire de la musique, Paris, 1983, 670 p. ainsi que

J.-M. FAUQUET, dir., Dictionnaire de la musique en France au

XIXe siècle, Paris, 2003, 1406 p. À compléter par L. PLANTINGA, La Musique romantique : histoire du style musical au XIXe siècle et en Europe, Paris, 1989, 532 p. ; A. EINSTEIN, La Musique romantique, Paris, 1984, 445 p. ; J. MONGREDIEN, La Musique en France des Lumières au romantisme, Paris, 1986, 370 p. Sur les rapports de la musique et de la société, J.F. FULCHER, Le Grand Opéra en France : un art politique, 1820-1870, Paris, 1988, 202 p. ; M. FAURE, Musique et Société du Second Empire aux années vingt : autour

de Saint-Saëns, Fauré, Debussy et Ravel, Paris, 1985, 424 p. ; Ph. GUMPLOWICZ, Les Travaux d'Orphée : 150 ans de vie musicale amateur en France : harmonies, chorales, fanfares, Paris, 1987, 307 p. ; F. BARBIER, La Vie quotidienne à l'opéra au temps de Rossini et de Balzac, 1800-1850, Paris, 1987, 295 p. ;

L. SCHNAPPER, Henri Hertz, magnat du piano. La vie musicale

en France au XIXe siècle (1815-1870), Paris, 2011, 318 p.

***Sur les expositions universelles**, consulter L. AIMONE et C. OLMO, Les Expositions universelles, 1851-1900, Paris, 1993, 320 p.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L I V R E Q U A T R I È M E

Chapitre 12

L'émancipation des personnes

Chapitre 13

Les sociétés rurales traditionnelles

Chapitre 14

Les sociétés rurales évoluées

Chapitre 15

Les bourgeoisies

Chapitre 16

Les ouvriers

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

12

L'émancipation des personnes

Les progrès de l'individualisme libéral caractérisent l'évolution de la condition des personnes au XIXe siècle. Leur manifestation la plus éclatante est l'abolition de l'esclavage, du servage et du régime seigneurial. Mais leurs limites apparaissent dans le destin des minorités, qui n'obtiennent que partiellement l'égalité des droits ; des femmes, qui restent juridiquement et professionnellement inférieures aux hommes ; des travailleurs enfin, réduits à la condition d'ouvriers salariés ou de métayers et soumis, par là, à une dépendance économique dont seule, pensent-ils, peut les affranchir une redistribution des moyens de production. Prenant conscience que liberté sans égalité ni propriété ne vaut, tous réclament une complète émancipation, que bien peu réalisent avant 1914.

1. L'abolition de l'esclavage

I ***Le débat sur l'esclavage***

Les intérêts économiques des planteurs de canne à sucre et de coton résistent longtemps aux arguments philosophiques et moraux invoqués par les abolitionnistes. Les évangélistes, les méthodistes, les quakers et une minorité de catholiques généreux dénoncent l'esclavage au nom de la charité chrétienne et de l'éminente dignité de la créature humaine. Sous l'impulsion de Wilberforce (1759-1833), les sectes britanniques animent un

puissant courant abolitionniste, qui entraîne l'interdiction de la traite en Angleterre en 1807, aux États-Unis en 1808 et par les

puissances européennes réunies au congrès de Vienne en 1815,

mais non la disparition de l'esclavage. De leur côté, les libéraux se réclament de la philosophie des Lumières et des Déclarations

américaine et française des droits de l'homme et du citoyen pour

appeler à l'affranchissement des Noirs, tandis que leurs écono-

mistes fondent leur ralliement à l'abolitionnisme sur la convic-

tion que le rendement du travail libre est supérieur à celui du

travail servile ou forcé. Toutefois, ils hésitent à imposer la mesure
Déclaration de Lamartine sur l'éman-par l'intermédiaire de l'État ; Washington s'est lui-même borné

cipation des esclaves

à donner l'exemple en affranchissant ses propres esclaves à la

N « … Ce n'est pas moi qui mettrai

veille de trépasser, et l'abolition de l'esclavage dans les colonies jamais le titre de possession du colon

françaises, décrétée par la Convention le 16 pluviôse an II, n'a

sur l'esclave en parallèle du titre de

guère été suivie d'effets : prise sous l'empire des circonstances

propriété de soi-même que Dieu a

militaires et sous la menace d'une subversion générale des îles

donné à l'homme ! Périssent les pro-

priétés conventionnelles et légales

par la coalition des esclaves révoltés et des Anglais, conquérants plutôt que les propriétés naturelles et

à visage de libérateurs, la mesure n'a reçu aucun commencement

divines. […] Mais cette noble cause

d'application et a été rapportée par Bonaparte le 30 floréal an X, exclut-elle le devoir d'indemniser le

les Noirs de Haïti parvenant seuls à s'émanciper en formant un

colon exproprié ? Non ! Elle le com-

État libre sur une partie de l'île de Saint-Domingue, en 1804.

mande davantage. Autrement, vous

répareriez une iniquité par une autre,

Pour les libéraux, l'obstacle majeur à l'abolition autoritaire et

et, pour libérer l'esclave, vous

immédiate de l'esclavage est le respect dû au droit de propriété,

dépouilleriez le colon. » N

avec pour corollaire l'obligation d'indemniser, aux frais de

(Chambre des députés, 15-2-1838)

l'État, donc des contribuables, les planteurs que la liberté, la

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

138

L'émancipation des personnes

conscience religieuse et les droits de l'homme condamneraient

à l'expropriation de leur bétail humain. Contradiction tragique

des principes libéraux, qui conduit à l'ajournement de l'aboli-

tion partout où les esclaves sont nombreux et les planteurs

influents. La traite interdite, l'esclave demeure propriété abso-

lue de son maître, marchandise, outil ou animal, source de pro-

fit, de travail ou de plaisir, invité à se reproduire sans avoir la garantie de pouvoir fonder une famille : les époux peuvent être

vendus séparément, les enfants arrachés à leurs parents. Les pro-

testations des seigneurs paternalistes se prévalant de leur rôle

civilisateur, de leur prosélytisme chrétien et de la douceur du

traitement qu'ils réservent à leurs esclaves (surtout, en fait, à

leurs domestiques) sont contredites par les révoltes serviles —

la plus célèbre est celle de Nat Turner aux États-Unis (1831) —

et par de multiples tentatives de fuite : esclaves brésiliens et guya-nais s'aventurant vers l'intérieur (marronnage), fugitifs du Sud

Esclave marron : Nom donné

en Amérique du Sud à l'esclave

des États-Unis empruntant les filières de l' underground railroad, fugitif.

qui organisent le passage de la ligne de démarcation entre États

à esclaves et États sans esclaves.

De l'interdiction de la traite à l'abolition de l'esclavage I C'est l'Angleterre qui prend la direction du mouvement abolitionniste, d'abord en se chargeant de faire observer l'interdic-

tion de la traite décidée par le congrès de Vienne sur son

initiative, puis en procédant la première à la suppression de l'esclavage dans ses colonies.

Bien que la France, l'Espagne et le Portugal aient rapidement pris l'engagement d'interrompre le trafic des négriers avant 1820, la

traite continue en fait, sous forme clandestine, jusqu'en 1852.

Dans la seule année 1820, 40 000 esclaves auraient quitté

l'Afrique sur des navires battant pavillon français, à destination des Îles, du Sud des États-Unis et surtout du Brésil, qui en importe annuellement une vingtaine de milliers de 1820 à 1823, puis une

dizaine de milliers jusqu'en 1852. Le sort épouvantable des Noirs

transportés en contrebande dans les pires conditions et jetés par-

1829 : P. MÉRIMÉE publie

Tamango.

dessus bord en cas d'arraisonnement par un navire de guerre bri-

tannique émeut l'opinion publique, alertée par les sociétés

antiesclavagistes et certains écrivains, et convainc les gouver-

nements d'accorder aux Anglais le droit de visite, qui leur per-

met d'exercer légalement la police des mers contre les négriers.

En 1833, le Parlement britannique franchit le pas : il vote

l'émancipation des 800 000 esclaves des possessions anglaises ;

l'esclave affranchi est réputé apprenti-travailleur jusqu'en 1840

pour un ouvrier agricole, jusqu'en 1838 pour un travailleur urbain ; les propriétaires sont indemnisés par l'État ; les gouvernements

des colonies sont libres de décider s'ils attribueront ou non aux

affranchis la qualité de citoyens : la plupart refusent, et, au Cap, les Boers préfèrent même émigrer plutôt que de renoncer à la

main-d'œuvre servile.

Les libéraux français, s'inspirant de cet exemple, ouvrent en 1835

un débat sur l'abolition de l'esclavage, qui s'élargit, en 1838-1839, sous l'impulsion d'Hippolyte Passy, de Destutt de Tracy et de

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Tocqueville, pour déboucher, en 1843, sur un rapport du duc de Broglie favorable à l'émancipation simultanée des esclaves

contre indemnité. La première conclusion pratique est l'affran-

chissement des esclaves de la Couronne, en 1846-1847. Il faut

attendre la Seconde République et le décret du 27 avril 1848 pour

27 avril 1848 : Abolition de

que V. Schoelcher obtienne la promulgation de l'acte d'Éman-

l'esclavage dans les colonies

françaises.

cipation, complété par la loi du 30 avril 1849 qui prévoit un cré-

dit de six millions de francs pour indemniser les propriétaires

des 248 560 esclaves émancipés.

D'autres pays suivent : le Danemark dès juillet 1848, le Portugal

en 1854-1856 (application effective en 1878 seulement), la

Hollande en 1854 (application effective en 1860-1863). Les der-

niers bastions de l'esclavage dans les aires de civilisation euro-

péenne tombent en 1862-1865 aux États-Unis, en 1872 à

Porto-Rico et en 1885 à Cuba (1 300 000 esclaves affranchis dans

1883 : J. NABUCO, chef de la

ces deux possessions espagnoles), en 1888 au Brésil (après l'ini-

société antiesclavagiste brési-

tiative prise par le Ceara en 1883 et la province des Amazones

lienne, publie Abolicismo.

en 1885 ; 1 000 000 de bénéficiaires au total). Les conférences

internationales de Berlin (1885) et de Bruxelles (1890) entérinent les résultats acquis autant qu'elles s'efforcent d'en obtenir de

nouveaux en Afrique et en Asie, dans le monde musulman, en

proclamant l'abolition de l'esclavage et l'interdiction de la

traite.

I Aux États-Unis : de l'esclavage à la ségrégation

Le rôle de l'esclavage et de l'abolitionnisme dans l'histoire des États-Unis au XIXe siècle mérite que l'on s'arrête au cas particulier de ce pays, où la question noire a conservé jusqu'à nos jours une vive acuité.

Premier trait original : l'esclavage accuse aux États-Unis une vitalité qu'il perd dans la plupart des autres contrées ; l'invention par Whitney de la machine à égrener le coton (1793), qui multiplie le rendement du travail par 50, et l'accroissement de la demande européenne favorisent l'extension des plantations de coton à main-d'œuvre servile vers le Sud-Ouest des États-Unis et le Texas ; aussi le marché aux esclaves se révèle-t-il trop étroit, bien que, depuis l'interdiction de la traite, en 1808, la population servile soit passée de 1 191 000 à 3 954 000 en 1860. Le prix d'un bon travailleur mâle s'élève de 600 à 1 800 dollars, malgré des fluctuations liées à celles du marché du coton : les prix baissent quand la mévente du coton alourdit la part de l'entretien des hommes dans le budget de l'entreprise. À l'apparente efficacité de l'économie esclavagiste de plantation s'ajoutent l'attachement des grands propriétaires aristocratiques du Sud à la source de prestige social que représente l'importance de leur

troupe d'esclaves et la crainte des petits Blancs de voir les Noirs éventuellement libérés leur faire concurrence sur le plan économique ou politique et devenir leurs égaux sur le plan social.

Tout joue dans le Sud en faveur du maintien de l'esclavage.

Dans les États libres du Nord et en Californie, au contraire,

l'esclavage n'a ni fonction économique ni fonction sociale

indispensables aux yeux d'une population blanche laborieuse,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

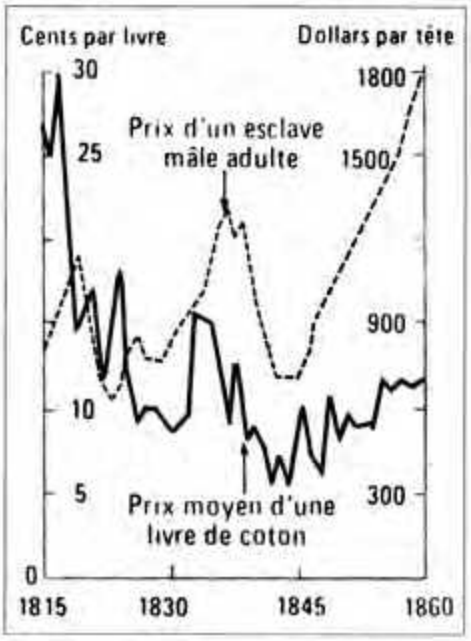

D'après A.H. CONRAD et J.R. MEYER : *The Economics of Slavery in the Antebellum South* dans *Journal of Political Economy*, avril 1958.

L'émancipation des personnes

démocratique, profondément influencée par les idées morales

1852 : H. BEECHER-STOWE

des sectes religieuses. L'abolitionnisme s'y développe, stimulé

publie La Case de l'oncle Tom.

par la fondation du journal de W.L. Garrison, The Liberator (1831), de l' American Anti-slavery Society (1833), et de mouvements animés par d'anciens esclaves, tel F. Douglass. Mais, et c'est là

un deuxième trait original du cas américain, les abolitionnistes

du Nord refusent l'hypothèse d'une indemnisation des planteurs

par les fonds publics, ce qui suppose le recours à la force pour

imposer l'abolition à des gens que ni l'éducation ni l'intérêt n'incitent à renoncer pacifiquement à ce qu'ils appellent pudiquement

« l'institution particulière ». En outre, les États du Nord sont

les premiers à pratiquer la ségrégation raciale, avant même la

guerre de Sécession : la liberté, oui, l'égalité, non. L'émancipa-

tion partielle des Noirs décrétée le 22 septembre 1862, avec effet au 1er janvier 1863, inscrite dans les faits après la victoire nor-diste et dans le 13e amendement de la Constitution en 1865, n'en

fait pas les égaux des Blancs : confinés dans les professions subalternes de domestiques, porteurs, nourrices ou manœuvres,

quand ils ne restent pas comme métayers sur les terres de leurs

anciens maîtres, ils font l'objet d'une législation particulière (les

« lois Jim Crow ») qui organise la ségrégation raciale et les prive, vers 1890, du droit de vote qui leur a été reconnu au lendemain

de la guerre de Sécession. La discrimination raciale triomphe de

la communauté de foi dans les Églises et de la solidarité de classe dans les syndicats ouvriers. La liberté, en définitive, n'arrache

les Noirs américains ni à la misère, ni à l'humiliation : elle leur ouvre une nouvelle ère de détresse et de révolte. La lutte pour

une promotion culturelle, professionnelle et politique s'engage

à la fin du siècle sous la direction de Booker T. Washington et

de W.E.B. Du Bois, chefs de file d'une petite bourgeoisie noire

qui joint ses efforts à ceux d'intellectuels blancs au sein de

l' Association nationale pour le progrès des gens de couleur, fonD'après A.H. CONRAD et J.R. MEYER :

The Economics of Slavery in the

dée en 1909. Au combat pour la libération des esclaves succède

Antebellum South dans Journal of

la longue marche vers l'égalité des races.

Political Economy, avril 1958.

2. La fin du servage et la lente disparition

du régime seigneurial

Le despotisme éclairé et l'expansion révolutionnaire française

ont aboli le servage avant 1815 dans la majeure partie de

l'Europe ; il subsiste en Russie jusqu'en 1861 sous des formes

rigoureuses, souvent plus proches de l'esclavage personnel que

de l'asservissement à la terre. Mais les paysans de l'Europe cen-

trale restent soumis aux droits seigneuriaux réels longtemps après avoir été affranchis des droits personnels (mainmorte, formariage).

Résistance du régime seigneurial en Europe centrale I

Le régime seigneurial pèse sur les paysans allemands et austro-

hongrois jusqu'en 1848. Il est particulièrement lourd à l'est de

l'Elbe, en Prusse, où l'édit d'Émancipation de 1807 ne profite

pleinement qu'aux « tenanciers à charroi » ou laboureurs (spann-fähige Bauern) ; les autres cultivateurs doivent abandonner le

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tiers de leur tenure au propriétaire, qui étend ainsi sa réserve, domaine exploité directement par lui à l'aide d'une masse croissante d'ouvriers agricoles et des corvées fournies par les tenan-

ciers. La tenure de ces derniers est précaire (risque d'éviction)

et implique leur sujétion au seigneur-propriétaire (Gutsherr), qui exige d'eux, outre les corvées (Handdienste), des services d'atte-lage pour labours et charrois (Spanndienste), l'envoi de leurs enfants au manoir pour servir de domestiques au maître

(Gesindedienst) et l'obéissance au seigneur, investi des pouvoirs d'administration, de police et de justice dans le ressort de son

domaine. La liberté du paysan sujet (Unterthan) de la seigneu-rie prussienne (Gutsherrschaft) est donc fort restreinte, pour ne pas dire toute théorique. Elle est mieux affirmée dans les pays

allemands situés à l'ouest de l'Elbe, où prédomine la

Grundsherrschaft, domination du propriétaire limitée à l'exercice de son droit éminent sur la terre, lequel justifie les rede-

vances et corvées imposées aux tenanciers. Encore faut-il

signaler le recul des corvées : limitées à un nombre fixe de jour-

nées en Wurtemberg, elles disparaissent dans le grand-duché de

Bade après 1830 ; l'essentiel est ici représenté par la perception des rentes en argent et en nature. Quant aux seigneurs d'Autriche-Hongrie, ils perçoivent redevances et corvées, et exercent les droits de police et de justice sur des paysans libérés du servage depuis

Joseph II !

I Fin du régime seigneurial

Les révolutions de 1848 éclaircissent une situation où la distinction entre servage et liberté perdait toute apparence de réalité. Elles provoquent l'abolition généralisée des droits seigneuriaux, mais

souvent à terme. Si l'État prend à sa charge les frais d'indemni-

sation des seigneurs en Hongrie et en Galicie, permettant ainsi

aux paysans de jouir immédiatement de la pleine propriété de

leur tenure ; si, dans les autres provinces de l'Empire austro-hongrois, le paysan n'est astreint à acquitter que la moitié d'un prix de rachat fixé d'ailleurs assez bas, l'autre moitié étant imputée

au budget provincial ; si les paysans prussiens sont délivrés de

1864 : Abolition du régime

la corvée peu après 1850, il faut au contraire vingt-cinq ans aux

seigneurial en Roumanie.

Wurtembourgeois pour se libérer (les opérations de rachat se ter-

1871 : Abolition du régime

minent en 1873) et bien plus longtemps encore aux paysans bava-

seigneurial au Japon.

rois : ceux-ci ont tant de mal à verser les dix-huit annuités

initialement prévues que, malgré les dispositions nouvelles

prises en 1872 et 1896, ils n'ont pas tous intégralement racheté

les droits seigneuriaux en 1914. En outre, les droits de justice

et police sont enlevés aux seigneurs dès 1850 en Autriche-Hongrie, mais en 1872 seulement en Prusse. Enfin, les grands domaines

n'ont pas été partagés ; libérés, les petits paysans ne peuvent vivre de leur très modeste parcelle : ils émigrent ou se louent comme

ouvriers agricoles sur les terres de leurs anciens maîtres.

I Formes de subordination intermédiaires

La conclusion d'un contrat d'une durée limitée entre l'ouvrier

agricole et le grand propriétaire marque juridiquement le respect

de la liberté du salarié par l'employeur, mais dissimule mal

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

certaines formes de travail forcé, qui rappellent étrangement tan-

tôt le régime seigneurial, tantôt le servage ou même l'esclavage.

C'est le cas en Allemagne orientale, où les grands propriétaires

installent sur leurs domaines, dans de petits logements entou-

rés d'un modeste jardin et disposés à proximité de la maison du

maître, des familles d'ouvriers agricoles livrées par contrat

annuel à l'entière discrétion du junker : ces Insleute assurent un maximum de prestations pour un salaire dérisoire, rogné par

les amendes que leur infligent les surveillants et régisseurs.

Au Brésil, les colonos utilisés au développement de la culture du café dans la région de Sao Paulo connaissent un régime fort

semblable : ouvriers agricoles immigrés, en provenance du

Portugal, d'Espagne et d'Italie, ils sont groupés autour de la résidence du fazendeiro, astreints à prendre soin d'un nombre

Fazendeiro : Propriétaire de la

déterminé de caféiers, contraints de se fournir dans les maga-

« fazenda » (plantation de café).

sins du maître. L'endettement les fixe au sol, comme les péons du Mexique (voir chapitre 13). Dans les deux cas, le salariat tourne à une sorte de servage.

En revanche, c'est plutôt de l'esclavage que relève le sort des coolies chinois importés au Pérou pour y ramasser le guano, engrais naturel à base d'excréments d'oiseaux, ou pour servir sur les

haciendas. En principe, ils s'embarquent volontairement, après

avoir contracté un engagement de huit ans ; en fait la plupart

sont victimes de véritables rapts, organisés par des bandes spé-

cialisées dans cette « traite du cuivre » qui apparaît lorsque s'éteint la traite des Noirs. Entre 1849 et 1874, 90 000 coolies sont ainsi introduits au Pérou pour y être soumis pendant dix ou quinze

ans au travail forcé.

Le servage en Russie I

Le problème du servage en Russie est d'une tout autre ampleur :

en 1858, il intéresse 22 000 000 de serfs privés et de serfs des

apanages et 20 000 000 de paysans d'État, jouissant de la liberté

personnelle, mais assujettis à corvées et redevances, et n'ayant

pas la propriété de la terre, tout comme les moujiks (paysans) dépendant d'un barine (seigneur). Les paysans libérés par le service militaire sont 487 000, soit au total 1 090 000 avec leurs

familles.

La condition des serfs des domaines privés se confond souvent

avec celle des esclaves : malgré l'interdiction de les aliéner sans la terre (1833), nombre de seigneurs en difficulté vendent ou

hypothèquent leurs paysans comme ils le feraient d'objets

inanimés ; d'autre part, tous les serfs ne sont pas employés au

travail de la terre : certains sont domestiques, d'autres, tout en conservant leur statut servile, vont à la ville travailler comme

artisans ou commerçants, et versent à leurs maîtres une partie

de leurs salaires ou profits. D'autres encore constituent (tout

comme environ 500 000 paysans d'État) la main-d'œuvre des

mines et des usines : ouvriers qualifiés (masterovyïe) ou

« travailleurs d'appoint ». Enfin, les propriétaires des riches terres ukrainiennes recourent au travail saisonnier d'ouvriers agricoles

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

recrutés parmi les serfs de Grande Russie. Au total, la condition réelle de maint paysan tient d'un mélange complexe d'élé-

ments relevant du servage, de l'esclavage et du salariat.

Où qu'elles aillent et quelle que soit leur affectation, les « âmes »

serves restent liées à la communauté villageoise, dont le mir est l'organe administratif, responsable, dans tous les cas, de l'acquittement par la communauté rurale de ses obligations militaires

et fiscales, et, là où existe l' obchtchina (communauté des terres), de la répartition des parcelles entre les membres de la

collectivité et de l'organisation du système de culture (sur cha-

Nadel : lot de terre concédé à

cune des soles soumises à l'alternance labours-jachère, chaque

l’exploitation individuelle du

paysan reçoit une parcelle dont il assume avec sa famille

paysan, soit directement par le

propriétaire, soit indirectement

l’exploitation individuelle, prairies, pâturages et forêts demeu-

par le mir.

rant indivis). Dans le village, le paysan dispose de l’ usadba, qui comprend la maison (isba dans le Centre et le Nord, khata dans le Sud) et ses dépendances. En échange de la jouissance de l’ usadba Type de redevances acquittées

et du nadel, les paysans fournissent au propriétaire noble dans 13 gouvernements de la

(pomechtchik) des corvées (barchtchina) ou des redevances zone du netchernoziom par les

(obrok) en nature et surtout en argent, qui frappent les produits serfs (en pourcentage)

agricoles à la vente et les revenus des divers métiers exercés.

Obrok

47,22

Barchtchina

30,29

Au Centre et au Nord de la Russie, où prédominent les sols acides

Mixtes

22,49

(netchernoziom) d'un maigre rendement, les propriétaires tiennent essentiellement au maintien de l' obrok, qui leur permet Prix moyen du serf en 1850-1860

de mener un train de vie souvent supérieur à leurs moyens réels ;

Zone du

ils sacrifieraient plus volontiers leurs droits sur la terre que ceux netchernoziom :

50,4 roubles

qu'ils exercent sur les hommes : l'affranchissement des serfs signi-Zone du

fierait le départ vers la ville et ses usines, ou vers le Sud et ses tchernoziom :

20,4 roubles

grands domaines à blé et à betterave, d'une bonne partie de leurs

Serfs soumis uniquement à la

paysans et le tarissement de leur principale source de revenus.

barchtchina dans la zone des

Dans la zone du tchernoziom, au contraire, la terre noire est terres noires (en pourcentage)

féconde et constitue la principale richesse des propriétaires ; le Ukraine

de 97,4 à 99,3

pomechtchik renoncerait plutôt à la barchtchina, qui l'emporte Environs de Koursk,

ici sur l' obrok, qu'à la possession du sol, qu'il cherche à mettre Toula, Voronej, Orel

71,0

au maximum en faire-valoir direct, en rognant le nadel du paysan avant même 1861, afin de constituer de grandes exploita-

Voir carte p. 318

tions seigneuriales sur le modèle prussien.

Obstacle à l'essor de la grande culture dans le Sud, auquel fait défaut l'immense réservoir de main-d'œuvre rivé aux terres ingrates du Centre et du Nord, frein à l'expansion industrielle et commerciale, le servage conduit aussi à la paupérisation des masses paysannes dans la première moitié du siècle. Alors que s'accroît la pression démographique, les terres attribuées aux familles tendent à diminuer de superficie, surtout dans les riches steppes du Sud, et les débouchés urbains sont faibles. Les troubles se multiplient : entre 1826 et 1854, on en signale plus de 700, dont la moitié peut-être dirigée, en partie, contre l'institution même du servage. Pendant la guerre de Crimée (1854-1856), le mouvement prend une singulière ampleur :

de Pétersbourg à Kherson, des centaines de milliers de paysans se soulèvent, ravivant le souvenir de la révolte de Pougatchev. La crainte d'une insurrection générale pousse la noblesse et le nouveau tsar Alexandre II à hâter une réforme devenue indispensable.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'émancipation des personnes

1861 : L'abolition du servage en Russie I

Les mesures mises à l'étude à partir de 1855 aboutissent en 1861 à l'abolition du servage. Le Manifeste impérial du 3 mars (19 février ancien style) 1861 annonce la libération des paysans. Ceux-ci reçoivent l'égalité devant les tribunaux, mais non point la propriété de la terre. De là une immense déception. Le Statut des paysans libérés du servage consacre, sous l'influence des slavophiles, le mir comme tenancier collectif et comme organe d'administration du village. Il fixe la dimension maximale du lot de terre à concéder à chaque paysan ; la superficie du lot varie d'une région à l'autre, et à l'intérieur de la même région, selon la qualité de la terre : de 2 déciatines 3/4 à 12 déciatines pour 1 déciatine = 1,09 hectare

l'ensemble. Par l'intermédiaire du mir, le paysan devient tenancier à bail ; il doit, à ce titre, acquitter redevances et corvées, réduites, il est vrai, à un minimum légal. Propriétaire et tenanciers ont un délai de vingt ans pour s'entendre sur le principe

du rachat du lot et des redevances y afférentes, étant entendu

que les acquéreurs pourront se libérer en 49 annuités et béné-

ficier d'une avance (égale aux trois quarts de la somme totale)

fournie par la Banque des paysans, créée à cette fin par l'État.

Les paysans impatients d'accéder à la propriété, ou refusant de

s'endetter à l'égard de la Banque, acceptent la clause qui prévoit la concession gratuite d'un quart du lot maximum contre renonciation aux trois quarts complémentaires : c'est le « lot du pauvre »

ou « part du mendiant ». Pour la majorité des paysans libé-

rés, c'est la misère : les paysans de l'État, les plus avantagés,

reçoivent en moyenne près de 6 déciatines (dans les régions mar-

ginales d'agriculture extensive) ; ceux des apanages : 4,2 décia-

tines ; ceux des domaines privés : 3,6 déciatines (mais près du

quart n'obtiennent qu'à peine 2 déciatines). Les domestiques ne

reçoivent rien. Si l'on ajoute que les propriétaires ont souvent

profité de l'occasion pour réévaluer l' obrok et surtout pour inté-

grer à leur domaine propre des parcelles de bonne terre soustraites au nadel du paysan, il est clair que le Statut libérateur se révèle, en dernière analyse, désavantageux pour le peuple des campagnes,

libre seulement d'aller gonfler le prolétariat agricole du Sud ou

celui industriel des villes.

3. Les discriminations sociales

en régime libéral

Une société de classes I

La disparition de l'esclavage, du servage, du régime seigneurial

et des ordres laisse subsister hiérarchies et discriminations

sociales. L'essor du libéralisme bourgeois et capitaliste établit

la prédominance de la stratification sociale en classes. La classe sociale peut se définir comme un groupe de fait, et non de droit,

dont les membres se sentent solidaires en vertu de la similitude

de leur statut économique (propriétaire ou locataire, patron ou

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

salarié), de leur activité professionnelle, de leur culture, du niveau N « Les propriétaires de la simple force

de leur revenu, de leur comportement moral et religieux, de leur

de travail, les propriétaires du capi-

idéologie politique, de leur genre de vie (alimentation, résidence, tal et les propriétaires fonciers, dont

loisirs, traditions familiales). La référence à la place occupée dans les sources de revenu sont le salaire,

le profit et la rente foncière, par

le système de production ne dégage que les trois classes qui, glo-

conséquent les salariés, les capitalistes

balement, jouissent d'un statut économiquement bien défini par

et les propriétaires fonciers constituent

le double rapport capital-travail et salaire-rente ou profit : le proles trois grandes classes de la société

létariat d'une part, les grands capitalistes et propriétaires fon-

moderne fondée sur le système de

ciers d'autre part. Entre ces deux groupes, une diversité de

production capitaliste. […] Les méde-

classes intermédiaires, dites « moyennes ». À l'intérieur de chaque cins et les fonctionnaires, par

classe, des strates variées (ouvriers qualifiés et non qualifiés ; exemple, constitueraient eux aussi

petits propriétaires paysans, fermiers et métayers ; artisans

deux classes distinctes, car ils appar-

indépendants et grands patrons, etc.). L'absence de démarcation

tiennent à deux groupes sociaux dis-

entre les classes indique l'ouverture de cette société au chan-

tincts, dont les membres tirent leurs

revenus de la même source. » N

gement, à la mobilité, au renouvellement de ses éléments

constitutifs. Mais elle n'exclut pas la lutte des classes pour le

K. MARX : Le Capital, livre III, chap. III,

Éd. Sociales, 1960, pp. 259-260.

pouvoir économique et politique, lutte d'autant plus vive que

s'élève la conscience de classe. Lutte particulièrement âpre entre ouvriers d'industrie et capitalistes d'une part, entre paysans sans terres et grands propriétaires fonciers d'autre part : dans les deux L'émancipation des Juifs en

cas, l'enjeu est la propriété des moyens de production, dont la

Angleterre

redistribution paraît à tous les socialistes du siècle la condition Expulsés d'Angleterre en 1290,

d'une véritable émancipation de l'individu. Le destin de la

réadmis de façon informelle

liberté se trouve ainsi lié à celui de la propriété.

en 1656, les Juifs sont encore

frappés d'incapacités au début

I Les minorités religieuses

du XIXe siècle, notamment pour

tous les postes et emplois qui

Il en va autrement pour les minorités religieuses : l'épanouis-

exigent une prestation de ser-

sement de la liberté dépend, en ce qui les concerne, de l'octroi

ment de foi chrétienne. Des

de l'égalité, juridique et politique. Ainsi, les catholiques bri-

projets de loi d'émancipation

tanniques obtiennent leur émancipation en 1829 : l'abrogation

dans les années 1830 sont blo-

du Bill du Test leur ouvre les portes du Parlement et l'accès à

qués par l'opposition des

tous les emplois publics, tandis que l'acte de Désétablissement

Tories. Une loi de 1846 permet

de 1869 les délivre de la tutelle de l'Église anglicane, si pesante aux Juifs
d'accéder aux responsabilités municipales.

aux Irlandais. Le plus symptomatique des progrès de l'égalité et

L'année suivante, Lionel de

de la tolérance en Europe est le sort réservé aux juifs : l'égalité
Rothschild est élu au

des droits leur est accordée en 1867 dans la Confédération de

Parlement, mais ne peut siéger ;

l'Allemagne du Nord et en Autriche-Hongrie, mais dans l'Empire

il lui faut attendre 1858, quand

russe et en Roumanie ils sont victimes de lois d'exception et de

la référence à la foi chrétienne

massacres (pogroms), qui s'aggravent à la fin du siècle, tandis

est supprimée. Ce n'est qu'en

que se développent dans les pays occidentaux et germaniques

1890 que les dernières restric-

de violentes campagnes antisémites (à Vienne avec le docteur

tions, à part l'accès au trône,

Lueger, à Paris avec Drumont et à Alger avec les Régis, dans toute sont abolies.

la France à l'occasion de l'affaire Dreyfus).

I Les femmes

Le monde européen du XIXe siècle maintient les femmes en état

d'infériorité par rapport aux hommes. Elles sont exclues de la

classe politique. Dans la famille, la femme mariée est généra-

lement placée sous la tutelle du mari, auquel elle doit obéissance ; frappée d'incapacité civile, comme une mineure, elle ne peut,

selon le Code civil français, ni ester en justice, ni vendre ni acheter sans l'autorisation de l'époux, qui lui délègue seulement la

gestion du budget ménager, ni travailler sans l'avis et le contrôle

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

du mari, seul habilité en principe à percevoir le salaire éventuel 1861 : J. Daubie, première

de son épouse. En cas d’adultère, la loi française condamne

bachelière française

la femme coupable à une peine de trois mois à deux ans de

maison de correction, alors que pour le même délit — reconnu

1875 : M. Bres, première

comme tel uniquement si l’époux introduit sa maîtresse au domi-

femme-médecin en France

cile conjugal — l’homme n’est passible que d’une amende.

1900 : J. Chauvin, première

avocate française

Même discrimination dans le travail. D’abord, faute d’un ensei-

gnement féminin identique à celui des garçons, nombre de pro-

fessions sont fermées aux femmes ; il faut attendre l’ouverture

Exemples de législation protectrice

d’établissements secondaires féminins dans les années 1870-1890

du travail féminin en France

(en France — 1880-1881 —, J. Ferry et C. Sée créent les premiers

lycées de jeunes filles et l'ENS de Sèvres) pour que les femmes

Loi du 2 novembre 1892 :

accèdent aux professions libérales. Ouvrières, elles ne touchent

interdiction du travail de nuit et

pas un salaire égal pour un travail égal à celui des hommes, et

du travail souterrain.

elles sont en outre mal accueillies au sein des syndicats, qui voient Loi du 30 avril 1909 :

en elles des concurrentes déloyales, dont l'emploi fait baisser

interdiction d'employer les

les salaires et l'embauche mâle. Les lois sociales de la fin du siècle femmes à des travaux dangereux

et de leur imposer le transport de

les protègent au même titre que les enfants ou comme mères,

fardeaux trop lourds.

non comme travailleuses.

Pour approfondir ce chapitre

Sur l'esclavage et la traite, l'ouvrage de base est désormais celui d'O. PETRE-GRENOUILLEAU, Les traites négrières. Essai d'histoire globale, Paris, 2004, 468 p. Voir aussi : H. DESCHAMPS, Histoire de la traite des Noirs de l'Antiquité à nos jours, Paris, 1971, 338 p. ; S. DAGET, La Traite des Noirs, Rennes, 1990, 299 p. ; De la traite à

l'esclavage (actes du Colloque international de Nantes sur la traite des Noirs, 1985), Paris, 1989, 1284 p. ;

M. GORDON, L'Esclavage dans le monde arabe, VIIe-XXe siècle,

1987, 265 p.

L'esclavage a donné lieu à d'âpres débats entre les historiens

américains ; pour une vue d'ensemble, on verra R.W. FOGEL,

Without Consent or Contract. The Rise and Fall of American

Slavery, New York, 1989, 539 p. Deux synthèses en français font le point sur la question : Cl. FOHLEN, Histoire de l'esclavage aux États-Unis, Paris, 1998, 343 p. et P. KOLCHIN, Une institution très particulière : l'esclavage aux États-Unis, 1619-1877, Paris, 1998, 301 p. ; Pour la période postérieure à l'abolition, N. BARREYRE et P. SCHOR, De l'émancipation à la ségrégation. Le Sud des États-Unis après la guerre de Sécession (1865-1896), Paris, 2009, 160 p.

Sur la question du servage et de son abolition en Russie, se reporter au recueil d'études présenté par R. PORTAL, Le Statut des paysans libérés du servage, Paris, 1963, 310 p.

Sur l'évolution de la condition féminine, on peut lire notamment : N. BENSADON, Les Droits de la femme des origines à nos jours,

« Que Sais-Je ? » n° 1842, 3e éd., 1990 ; P. GRIMAL (sous la dir.

de), Histoire mondiale de la femme, t. 4, Paris, 1966, 585 p. ; La Femme, t. 12 des Recueils de la Société Jean Bodin, Bruxelles,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

1962, 770 p. ; G. DUBY et M. PERROT, dir., Histoire des femmes en Occident, t. 4 : Le XIXe siècle (sous la dir. de M. PERROT et

G. FRAISSE), Paris, 1991, 640 p., G. CASTRO, Les Femmes dans

l'histoire américaine, Nancy, 1988, 191 p. (résumé thématique, avec textes et bibliographie), et S. M. EVANS, Les Américaines.

Histoire des femmes aux États-Unis, Paris, 1991, 606 p.

Le genre est devenu une catégorie essentielle de l'histoire sociale.

Parmi les travaux récents concernant les femmes, retenons :

F. THÉBAUD, Écrire l'histoire des femmes, Fontenay-aux-Roses, 1998, 227 p. ; A.-M. SOHN et F. THÉLAMON, dir., L'Histoire sans les femmes est-elle possible ? , Paris, 1998, 427 p. ; A. CORBIN, J. LALOUETTE et M. RIOT-SARCEY, dir., Femmes dans la cité, 1815-1871, Grâne, 1997, 574 p. ; A.-M. SOHN, Chrysalides : femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles), Paris, 1996, 2 vol., 1095

p., et Du premier baiser à l'alcôve : la sexualité des Français au quotidien, 1850-1950, Paris, 1996, 310 p. Pour le sexe masculin, R. REVENIN, dir., Hommes et masculinité, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France, Paris, 2007, 293 p. ; A.-M. SOHN, Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIXe siècle, Paris, 2009, 456 p. Sur la sexualité, voir parmi les travaux d'A. CORBIN, L'harmonie des

plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avè-

nement de la sexologie, Paris, 2008, 542 p. et Les filles de noce : Misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle, Paris, 2010, 494 p.

Sur les Juifs et l'antisémitisme, il est utile de connaître l'existence de quelques ouvrages généraux : L. LÉVI, ed., Encyclopédie de l'histoire juive : le peuple juif à travers les âges, Paris, 1989, 283 p. ; F. DE FONTETTE, Histoire de l'antisémitisme, « Que sais-je », n° 2039, 2e éd., 1988 ; L. POLIAKOV, Histoire de l'antisémitisme, t. 3 : De Voltaire à Wagner, Paris, 1968, 508 p., et t. 4 : L'Europe suicidaire, 1870-1933,

Paris, 1983, 364 p. ; H. BERDING, Histoire de l'antisémitisme en Allemagne, Paris, 1991, 281 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

13

Les sociétés rurales traditionnelles

1. La propriété et l'exploitation du sol

Les sociétés rurales ne sont pas purement agricoles ; dans l'économie traditionnelle, le village ou le bourg comptent parmi leur population active des artisans, des commerçants, des professions libérales, mais l'élément fondamental, tant sur le plan numérique que par le rôle moteur qu'il joue, est constitué par ceux qui vivent de la terre. Dans ce type de société, elle représente de loin la valeur la plus recherchée, non seulement pour son rendement, mais aussi — et parfois surtout — pour le prestige et l'autonomie relative que confère sa détention. Les structures agraires fondent les rapports sociaux.

Définitions I

Il faut bien distinguer la propriété du sol de son exploitation. Dans un système de propriété collective ou tribale, elles peuvent être confondues. Là où la terre fait l'objet d'une appropriation indi-

viduelle, on parle de faire-valoir direct, quand le propriétaire est lui-même exploitant. Néanmoins, souvent le petit propriétaire

n'a pas assez de terre pour vivre ; aussi doit-il se transformer

partiellement en tenancier — on dit aussi paysan parcellaire.

Ailleurs, le sol a été accaparé par des propriétaires non-exploi-

tants ; les paysans ne sont que des tenanciers, dont la situation

varie selon le type de baux qu'on leur accorde : plus la tenure

est courte, moins l'exploitant a de garantie face au propriétaire, surtout si la pression démographique multiplie les demandeurs.

Les exploitants non-propriétaires se répartissent entre deux

modes principaux de faire-valoir indirect :

1/ le métayage, contrat qui prévoit le versement d'une rente foncière en nature, variable chaque année avec la récolte et plus ou

moins élevée, selon le degré de participation du propriétaire au

capital d'exploitation (animaux, semences, etc.). Si le métayage

peut aider un jeune paysan sans capital à s'installer, en général

il freine la diffusion du progrès technique, car une part trop grande du produit (la moitié ou plus) revient à celui qui ne travaille pas le sol ;

2/ le fermage représente un modèle plus ouvert au progrès : le fermier verse une rente, fixe, en argent, mais il doit apporter lui-même son capital d'exploitation, le propriétaire se contentant

de fournir les bâtiments et la terre. Sous sa forme la plus avan-

cée, le fermage libère le paysan du souci d'acheter la terre et lui permet d'investir toute son épargne dans l'amélioration de son

équipement. Tout dépend, néanmoins, du taux de la rente

foncière.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Enfin, les ouvriers agricoles forment la main-d'œuvre salariée à laquelle recourent les exploitants, propriétaires ou non, quand

la famille ne suffit pas à mettre en valeur l'exploitation. Parfois, ils possèdent un petit lopin ou un jardin exigu, mais ils occupent toujours le bas de l'échelle sociale, et sont les premiers à

souffrir du chômage, de la famine, de la misère.

I La diversité des sociétés rurales

Les sociétés rurales forment donc des mondes complexes et très

divers ; plus que la structure de la propriété foncière, ce qui

compte, c'est la taille des exploitations et la qualité des sols mis en valeur, le niveau de la rente et des impôts fonciers, la productivité agricole, la conjoncture économique, qui détermine les

prix. Le revenu de l'agriculteur dépend de multiples facteurs ;

un grand fermier gagne souvent plus qu'un moyen propriétaire

de la même région. Mais la terre n'est pas simplement source

de richesse ; elle donne aussi le pouvoir. Presque partout, en 1914, elle reste la valeur suprême, la plus noble, quoiqu'elle ait, à cette époque, déjà cédé la première place en fait à la fortune mobilière, dérivée de l'industrie

et des activités tertiaires. On constate là un décalage entre les structures économiques et les valeurs

sociales, toujours chargées du poids des traditions.

2. Les sociétés rurales latifundiaires

I Le latifundium

La grande propriété latifundiaire domine au XIXe siècle de nombreux pays. Non seulement elle y accapare la plupart des terres, mais elle soumet à une dépendance étroite les paysans qui cultivent le sol. Des liens d'homme à homme persistent souvent entre le grand propriétaire et les ouvriers agricoles ou ses métayers. Lui seul détient le pouvoir dans ces sociétés où l'industrie moderne n'existe pour ainsi dire pas et où le grand commerce capitaliste ne concerne que de petits groupes de bourgeois vivant dans les ports, sur les marges des régions de culture. En général, aucune autre force sociale ne peut lui faire contrepoids ; la moyenne propriété est trop faiblement représentée et, si les petits propriétaires ne sont pas absents, leurs micro-fundia leur permettent tout juste de subsister difficilement et ne leur procurent aucune autonomie véritable, donc aucun pouvoir réel.

Le domaine géographique de la grande propriété de type traditionnel par les rapports sociaux qu'elle établit couvre presque

toute l'Amérique latine, la plupart des régions méditerranéennes

(Andalousie, Alentejo portugais, Mezzogiorno italien, à l'excep-

tion des petites plaines, domaine du microfundium, telles que

la Campanie ou la Sicile orientale ; Empire ottoman, Égypte, etc.),

Voir carte pp. 310-311

l'Europe balkanique (Hongrie, Roumanie, etc.) et orientale

(Empire russe), la Perse, le Sud des États-Unis. La grande

propriété y porte des noms différents : hacienda andine, estan-cia argentine, fazenda brésilienne, plantation du golfe du Mexique, etc.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Tantôt il s'agit d'une forme intégrée dans le système capitaliste

des échanges (exemple : le coton du Sud des États-Unis), tantôt

En Égypte, en 1900, 1 % des

la grande propriété forme une communauté presque autarcique,

propriétaires possède 50 % des

immobile au milieu de l'évolution générale du monde ; entre

terres et 61 % ne jouissent que de

ces deux cas extrêmes, on trouve de multiples nuances de tran-

7,7 %. Douze mille propriétaires

sition. Dans tous les cas, les grands propriétaires détiennent tout détiennent la moitié de l'Égypte.

le pouvoir. Aussi le problème de la réforme agraire surgit-il au

D'après Histoire du développement culturel

premier plan des mouvements sociaux.

et scientifique de l'humanité, t. 5, p. 954.

Le « latifundio » au Pérou et au Mexique I

Du Mexique au Chili, l'Amérique latine constitue une des

terres d'élection de la grande propriété. Au moment des guerres

de l'Indépendance, jusqu'en 1824, on trouve en général juxta-

posés deux types de propriété : d'une part, la propriété collec-

tive des communautés rurales indigènes (ayllu au Pérou, ejido au Mexique), où les paysans libres disposent d'une certaine autonomie, sous la direction de leurs chefs traditionnels (curaca ou cacique), mais restent soumis à l'autorité de l'administration

publique que représente un corregidor, chargé de percevoir un lourd tribut et de répartir les corvées ; de l'autre, l' hacienda, où triomphent des rapports de production quasi serviles entre le grand propriétaire (hacendado) et ses péons, qui lui doivent de nombreux services gratuits. Afin d'assurer leur subsistance, il leur

concède un lopin de terre, sur lequel il prélève un loyer se mon-

tant de 50 à 80 % de la récolte. Pour les attacher à son exploi-

tation, il leur consent des prêts destinés à financer leurs dépenses lors des fêtes religieuses et des enterrements, ou pour boire ; il stimule ainsi leur imprévoyance et les condamne à rester péons

toute leur vie, par suite d'un endettement accumulé dont ils ne

parviennent jamais à se dégager. Lié à son maître, le péon

devient une sorte de serf, recherché par la force publique s'il

s'échappe. Cependant, que la propriété soit collective ou indi-

viduelle, la technique agricole se caractérise par sa faible pro-

ductivité et ses moyens archaïques (travail à la houe).

Avec l'Indépendance débute une phase nouvelle. La monarchie

espagnole avait protégé les communautés indiennes contre les

En Amérique latine, on trouve

une grande variété de termes

empiétements des hacendados afin de se réserver une source pour désigner le statut des pay-d'impôts et de corvées. Les libertadores (San Martin, Bolivar), sans qui offrent leur travail gradans leur désir d'affranchir la terre des servitudes, suppriment

tuit à l'hacendado en échange

les communautés et leur organisme de crédit agricole non usu-

du droit de cultiver un petit lot

raire, mettent un terme à la propriété collective inaliénable, dis-de terre : péon acasillado

tribuent des lots de terre à chaque famille en pleine propriété

(Mexique), huasipunguero

et affectent le surplus des terres communales au domaine

(Équateur), yanacona (Pérou),

public. En même temps, ils sécularisent les biens des couvents

inquilino (Chili).

et suppriment les statuts qui gênaient les transactions foncières.

Au Chili, le mot péon désigne

Mais ce programme « libéral » ne touche absolument pas aux

un ouvrier agricole saisonnier,

haciendas : la révolution politique ne s'accompagne pas, dans

souvent sans résidence fixe.

ce domaine, d'une révolution sociale : aucune réforme agraire

n'améliore le sort des péons, libérés seulement en principe des

services gratuits. Bien plus, le système libéral renforce la grande propriété. Les nouveaux États, pauvres en numéraire et en cré-

dit, récompensent les chefs créoles des guerres d'Indépendance

en leur donnant de vastes haciendas, formées de terres publiques

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Salaire moyen des péons du Chili

(exemple : O'Higgins au Pérou) ; de nouveaux propriétaires lati-

central (en centavos par jour)

fundiaires viennent se joindre à l'ancienne aristocratie ter-

rienne. Lors de la redistribution des terres des communautés

1830-1850

15-20

indigènes, les paysans illettrés n'obtiennent qu'une part insuf-

1851-1860

25

fisante ; caciques, arpenteurs, juristes profitent de leur supériorité 1861-1870

25

pour extorquer la meilleure portion.

1871-1880

30

Aussi l'idéal bolivarien de la création d'une classe de petits pay-D'après A.J. BAUER : « Chilean Rural Labor

sans indiens propriétaires indépendants connaît-il un échec

in the Nineteenth Century » dans American

total ; tout au long du XIXe siècle, le latifundio progresse ; les Historical Review, LXXVI, 4, octobre 1971,

communautés survivent, car dès 1828-1830, au Pérou, devant

p. 1080.

les abus de la distribution, on arrête l'appropriation privée des

terres collectives, mais on ne rend pas le sol déjà réparti.

Accablées de nouveaux impôts, dont elles sont responsables col-

lectivement, les communautés appauvries assurent à leurs

membres un niveau de vie guère meilleur que celui des péons.

À la fin du siècle (décret de 1893), on revient à la politique libé-

rale des années 1823-1830 ; même le Puno, non touché jusque-

là, voit l'extension, au détriment des ayllus, des latifundia spécialisés dans la production de la laine d'alpaga. Au Mexique,

les hacendados s'approprient lentement les terres des ejidos, en recourant à des méthodes plus ou moins violentes, presque toujours avec l'appui du gouvernement qu'ils contrôlent. Sous la

dictature de Porfirio Diaz (1876-1910), épris d'administration

« scientifique », le pouvoir central encourage la concentration

foncière, source, à ses yeux, d'exploitation rationnelle — ce qui

reste fort discutable, car le hacendado, loin de mettre en valeur la terre qu'il possède, en laisse de vastes portions en friches.

La loi de 1883 sur les terrains baldios inutilisés prévoit leur bornage, si les propriétaires ne peuvent montrer des titres juridiquement valables ; en fait, les compagnies chargées de ce

travail constituent à leur tour d'immenses latifundia, car on leur attribue, en compensation, le tiers des terrains et on leur

permet d'acquérir un autre tiers à des prix très bas. Des millions d'hectares sont ainsi aliénés, parfois par de simples extorsions,

aux mains de quelques dizaines de compagnies. En 1910, au

Mexique, 1 % de la population détient 85 % des terres cultivables.

I Les mouvements paysans en Amérique latine

Le problème agraire prend un caractère de plus en plus aigu, au fur et à mesure que croît la population. De nombreux mouvements paysans agitent les campagnes de l'Amérique latine. Parfois, ils sont déclenchés par des crises de subsistances (exemple : au Mexique, révolte populaire conduite par le curé Hidalgo, 1810-1811) ; parfois par une réaction violente et désespérée pour la défense ou la récupération des biens communaux menacés par les lois « libérales » (en Bolivie, en 1869-1871 et en 1889 ; au Mexique, en 1857, contre les usurpations engendrées par la loi de 1856) ; parfois par l'exaspération due à une lourde fiscalité (au Pérou, révolte des Indiens de Puno, sous la conduite de Bustamante, contre les ventes forcées de laine en 1866-1867). Un banditisme larvé, des explo-sions brutales, mais localisées, donc toujours écrasées, témoignent de cette instabilité sociale, de la faim de terres, qu'on retrouve dans toutes les régions de propriété latifondiaire. C'est au

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Mexique, à partir de 1911, qu'éclate le seul mouvement agraire

de grande ampleur ; après avoir soutenu Madero dans son insur-

Octobre 1910 : Francisco

Madero appelle au soulève-

rection contre Porfirio Diaz, les leaders paysans (Orozco, Zapata, ment contre la dictature Porfirio

Pancho Villa) rompent avec lui, car ils le trouvent trop modéré.

Diaz. Plan de San Luis de

Le plan de Ayala prévoit un programme de grande ampleur : récu-

Potosi.

pération par les communautés indiennes des terrains, bois et eaux

courantes usurpés par les grands propriétaires et caciques, expro-

1911 : Démission de Diaz ;

priation du tiers des grandes propriétés moyennant une indem-

Madero, élu président.

nisation au profit des ejidos, confiscation intégrale en cas 1912 : Orozco et Zapata, insa-d'opposition aux dispositions du plan. Ce programme agraire,

tisfaits des mesures agraires

imposé d'en bas — comme dans le cas de la Révolution française

qui ne rendent pas la terre aux

en 1789-1793 — vise à bouleverser les structures rurales mexi-

ejidos, se soulèvent.

caines, mais il se heurte à la mauvaise volonté de la nouvelle

1913 : Madero assassiné par le

bourgeoisie urbaine qui accède au pouvoir en 1914 avec Carranza

général Huerta. Soulèvement

et Obregon. La rupture entre ces libéraux anticléricaux et les

du constitutionnaliste Carranza,

tenants de la réforme agraire dès le mois de novembre 1914 retarde appuyé par les États-Unis. Les

pour longtemps le déclin de l' hacienda.

révolutionnaires prennent

Mexico (août 1914).

Le Sud des États-Unis après l'esclavage I

Le progrès du libéralisme économique et le respect attaché à

la notion absolue du droit de propriété freinent fortement au

XIXe siècle les velléités de réforme agraire. Ainsi aux États-Unis, le projet de certains radicaux tendant à émanciper économiquement les esclaves affranchis légalement, en leur distribuant « une mule et 40 acres », ne connaît pour ainsi dire pas le moindre début de réalisation ; le Noir libéré se trouve donc, dès 1865, dans l'obligation de se mettre au service du grand planteur, traditionnel

ou nouveau venu, soit comme ouvrier agricole, soit de plus en

plus comme métayer transformé en une sorte de péon par le crop lien system : c'est un système hypothécaire de prêts à taux d'inté-

rêt élevés garantis par la récolte de coton à venir, qui laisse en général le travailleur dans un endettement permanent, donc dans

une soumission absolue. Les grands planteurs peuvent recon-

quérir ainsi très facilement le pouvoir politique qu'ils avaient

perdu au début de la Reconstruction, et c'est pour mettre un terme à leurs manipulations du vote des Noirs que les « pauvres Blancs »

populistes font adopter dans le Sud, à partir de 1890, toute une

série de lois de ségrégation raciale dont les plus importantes privent les gens de couleur du droit de participer aux élections.

La Russie après le servage I

La Russie offre, à l'inverse, l'exemple d'une réforme agraire par-

tielle venue d'en haut, imposée par le tsar Alexandre II (1861).

Le servage aboli, les moujiks ont droit d'accéder à la propriété

d'une partie du sol qu'ils cultivaient, mais la réforme ne leur en assure pas une quantité suffisante pour devenir des petits producteurs indépendants. D'autre part, ils doivent payer cette terre à crédit. Aussi les paysans attendent-ils une nouvelle répartition, le « partage noir », et tendent à empiéter peu à peu sur les domaines réservés aux nobles. Le gouvernement tsariste commence par maintenir l'institution collective traditionnelle,

le mir, chargé de redistribuer périodiquement la terre entre les *Voir chapitre 12, p. 145.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

familles du village. Ce système freine la modernisation agricole ; l'inflation démographique des campagnes russes réduit, au début du XXe siècle, la masse des paysans à la misère et parfois à la famine sur des lopins de plus en plus petits. Une politique d'émigration vers la Sibérie, les débuts d'une industrialisation rapide ne peuvent remédier à cette grave crise agraire ; pendant la révolution de 1905, les mouvements paysans contribuent à ébranler le système autocratique. Le ministre Stolypine (1906-1911) cherche à diviser la paysannerie russe en créant une catégorie de propriétaires exploitants aisés (koulaks) qui pourront servir de soutien au régime : les lois dont il prend l'initiative démantèlent le mir, favorisent les koulaks, mais accroissent, dans les campagnes, les tensions entre riches et pauvres, préparant un milieu révolutionnaire qui explosera en 1917. L'expérience a disposé de trop peu de temps pour donner naissance à une puissante classe moyenne rurale, qui aurait pu stabiliser l'évolution sociale de la Russie.

3. Les sociétés rurales d'Extrême-Orient

L'Asie des moussons abrite au XIXe siècle les plus grandes masses rurales du monde, organisées depuis des siècles dans un

système d'exploitation du sol et de maîtrise de l'eau très élaboré, qui serait à l'origine, selon Wittfogel, du « despotisme oriental ».

Dans cette zone très peuplée, les rapports sociaux s'établissent

dans des cadres très différents des régions latifundiaires.

I Les paysans japonais avant et après l'ère Meiji

Jusqu'à la révolution Meiji (1868), le Japon de l'époque

des shogouns Tokugawa se caractérise par un régime seigneurial

et féodal. Les seigneurs (daïmio) dominent directement

et exclusivement la terre et les paysans qui la cultivent. Dans

leur domaine (han), ils ne possèdent pas de réserve ; ils n'ont recours que très exceptionnellement aux corvées. Leurs revenus

proviennent presque uniquement de la rente en nature (en riz)

que leur versent les paysans : le partage moitié-moitié du

produit agricole au XVIIe siècle semble avoir évolué en faveur

des paysans, puisqu'on signale un taux moyen de redevance

seigneuriale de 37 % dans la première moitié du XIXe siècle.

Mais, en même temps, la paysannerie japonaise s'est

diversifiée : la majorité reste composée de cultivateurs qui ne

dépendent directement que du daïmio (les jisaku), mais le développement d'une économie monétaire a appauvri certains

paysans qui, pour emprunter, ont dû hypothéquer leurs

terres, puis les vendre. La concentration foncière a dissocié

une partie des paysans en propriétaires non exploitants (jinushi) et en petits paysans — fermiers dépendants (kosaku).

Ces derniers, après la perte de leur terre, continuent à

l'exploiter, mais ils doivent partager les récoltes, une fois la rente seigneuriale payée, avec le jinushi, ce qui leur laisse 40 % seulement du produit brut. La superposition d'une rente foncière

à la rente seigneuriale appauvrit considérablement le fermier,

en ne lui laissant que le strict nécessaire pour la survie de sa

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

famille. Une mauvaise récolte le condamne à la disette ou à la

famine.

Les réformes agraires de l'ère Meiji (1875-1882) suppriment le

servage et la rente seigneuriale, mais celle-ci est simplement remplacée par un impôt foncier d'État d'un montant d'abord équi-

valent, puis fixé à 3 % du prix de la terre, afin de financer la

modernisation du pays. Certes, toutes les personnes sont affran-

chies, mais, pour ce qui est des terres, seuls les propriétaires fonciers profitent de la suppression du régime seigneurial.

Les nombreux kosaku continuent à verser aux jinushi des rentes en nature, dont le poids a tendance à croître, si bien que

les progrès agricoles n'améliorent que fort lentement la condi-

tion matérielle du fermier. Si on déduit 15 % de son revenu brut

pour les semences et les engrais, il ne lui reste pour vivre que

de 17 à 27 % du produit total.

La paysannerie de l'ère Meiji ne ressemble pas du tout à celle

de l'Europe occidentale. Les propriétés et les exploitations ont

une taille en général minuscule. Celui qui possède plus de 5 ha

est considéré comme un jinushi : il ne pratique pas le faire-valoir direct. Exploitant environ 1 ha en moyenne, le fermier vit une

existence misérable et ne dispose pas, après paiement de la rente, de surplus à commercialiser. D'autre part, le fermage progresse

par rapport à la petite propriété : il couvre 30 % du sol en 1866, 44,5 % en 1903. Ce déclin de la propriété paysanne montre la

persistance de formes sociales du passé dans le Japon modernisé.

La société rurale chinoise I

La société rurale chinoise est bien différente. Depuis deux mil-

lénaires, tous les paysans y sont des hommes libres. La Chine

ignore le servage et le régime seigneurial. La masse de la popu-

lation vit dans les campagnes — des campagnes très diverses,

avec leur habitat tantôt concentré (plaine du Nord), tantôt dis-

persé (Sichuan). Dans les villages, qui constituent la cellule administrative de base du pays, la population appartient à un clan,

groupe de parenté qui se rattache à un ancêtre commun ; dans

la Chine centrale et méridionale, les villages à un seul clan dominent, tandis que, dans la Chine du Nord, les villages regroupent

en général plusieurs clans. Les membres du clan ne sont pas égaux

entre eux ; une hiérarchie sociale superpose les lettrés aux « gens ordinaires » ; les premiers dirigent en fait les activités du clan (compilation des généalogies, culte des ancêtres, assistance

matérielle, éducation des jeunes, arbitrage des conflits internes, autodéfense).

Une « méritocratie » traditionaliste de lettrés I

L'originalité de la société chinoise réside dans sa hiérarchie sociale fondée sur la détention de grades académiques. Les personnes

éduquées, qui ont passé certains concours publics, disposent d'un

prestige qui assure leur prééminence sur le reste des autres

catégories sociales. On évalue cette élite au XIXe siècle à environ 1 500 000 personnes, soit, avec leur famille, 7 500 000, l'équivalent de 2 % de la population chinoise : deux tiers d'entre eux sont

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

des lettrés réguliers, ayant reçu une éducation conforme au modèle confucéen et reconnus aptes à servir l'Empire, à assumer des responsabilités publiques ; le tiers restant se compose

de lettrés « irréguliers », qui ont acheté des grades académiques

inférieurs, ce qui leur interdit l'accès aux plus hauts emplois,

mais les distingue du peuple. La stratification sociale chinoise

repose donc sur un principe très clair : la possession ou non de

titres universitaires, obtenus par concours ou achetés ; il s'ensuit que c'est une société ouverte, avec une mobilité sociale relativement grande. Quiconque accède au savoir entre dans l'élite,

les fils de familles riches étant naturellement avantagés par leur milieu culturel.

Ces lettrés exercent de nombreuses fonctions. À la fin du

XIXe siècle, selon Chung-li Chang, leur revenu, qui atteint le

quart du PNB chinois, se répartirait ainsi entre les diverses

fonctions :

Revenu provenant des services rendus (en pourcentage) :

– dans la fonction publique

18,8

– dans la communauté locale

17,2

– comme secrétaire des hauts fonctionnaires

1,4 } 48,3

– dans l'enseignement

9,5

– divers

1,4

Revenu provenant de la propriété foncière

34,1

Revenu provenant des activités commerciales

17,6

Cette répartition moyenne ne donne pas une idée exacte de la grande différence de revenus entre la catégorie supérieure des lettrés (14 % du total) et la catégorie inférieure (86 %, soit 1 300 000) ; la première seule dispose d'une fortune considérable.

Les fonctionnaires impériaux, les mandarins, sont choisis exclusivement dans la classe des lettrés. Ils jouissent d'un grand prestige, car ils représentent le pouvoir absolu de l'empereur. Ces positions leur assurent les revenus les plus substantiels, grâce surtout aux indemnités dont ils bénéficient et aux cadeaux que leurs administrés leur offrent plus ou moins spontanément. Aussi peuvent-ils mener une existence luxueuse et prodigue. Ces mandarins ne forment qu'une petite minorité des lettrés : on en compte 23 000 à la fin du siècle.

La majorité des lettrés constitue une élite locale, qui gère les affaires du village, du clan et du district. Ces notables, qualifiés par leur niveau culturel, dans un pays qui ignore le métier de

juriste, exercent des fonctions d'arbitrage dans les conflits ; ils dirigent les programmes de travaux publics, contrôlent le système d'irrigation, la construction d'écoles et de temples, l'aide

sociale distribuée par les greniers publics en temps de famine.

La profession la plus honorable, la plus sûre et la plus facilement 1898 : Tan Si-tong fait le pro-accessible pour un lettré non fonctionnaire, reste l'enseignement.

cès des concours littéraires.

Les revenus sont assez faibles, mais cette activité, conforme à

1905 : ces concours sont

l'idéal confucéen, jouit d'un grand prestige social. Tous les

supprimés.

enseignants chinois n'appartiennent pas à la classe des lettrés,

mais ce sont ces derniers qui reçoivent les meilleurs salaires,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

surtout s'ils enseignent dans des collèges privés préparant aux

concours publics (2 millions de candidats par an).

Une petite minorité, disposant de capitaux abondants, se livre

à des activités marchandes très lucratives, qui sont en principe

interdites aux lettrés. De même, nombreux sont les membres

de cette élite qui ne possèdent pas de terre. Seuls, les plus riches lettrés acquièrent de vastes domaines, plus pour la sécurité

qu'offre ce type de placement que pour son rendement (2 à 4 %) :

ces grands propriétaires fonciers (de 30 000 à 60 000) détiendraient le quart de la terre chinoise. Ils bénéficient de l'aide du gouvernement pour percevoir leurs rentes foncières et paient propor-

tionnellement moins d'impôts.

Des paysans chinois exploités I

La condition des paysans ordinaires, au contraire, empire au

XIXe siècle, Sous la pression démographique, la taille moyenne

N « Si le propriétaire fournit au tenan-

de l'exploitation, démembrée par la division égale des héritages,

cier une ferme et exige de lui qu'il

ne cesse de diminuer. Survienne une calamité naturelle ou une

apporte son propre buffle, sa charrette

et ses semences, le produit est partagé

guerre, le paysan propriétaire qui n'a pas assez de terre pour se

à égalité. Si le propriétaire fournit les

nourrir s'endette à des taux usuraires. Souvent, il doit vendre

semences, le tenancier conserve 40 %

son lopin. Le fermage progresse, surtout dans la Chine du Sud ;

du produit. Si le propriétaire fournit

les baux de métayage confisquent le surplus au-delà du mini-

de surcroît le buffle, la charrette et le

mum de subsistance. La productivité restant stagnante, l'exploi-

fourrage, le tenancier reçoit 30 %.

tant du sol, de plus en plus misérable, oscille entre la passivité Ceux qui se contentent de semer, de

et la soumission d'une part, la révolte brutale de l'autre (émeutes, planter et de cultiver pour le compte

banditisme, rébellions comme celle des Taipings en 1850-1864,

du propriétaire ne reçoivent pas plus

où des millions de paysans se rallient au programme vaguement

de 20 %. » N

communiste de Hong Xiuquan . Tous les mouvements échouent.

Bail du Hunan oriental (1882).

Pour approfondir ce chapitre

Outre ceux des livres signalés dans les bibliographies précédentes, on trouvera des développements dans des ouvrages généraux,

tels que UNESCO, Histoire du développement culturel et scien-

tifique de l'humanité, Paris, 1969 : vol. V, Ch. MORAZE, dir., Le XIXe siècle, 2 tomes, 1245 p., et vol. VI : C.W. WARE,

K.M. PANIKKAR, J.-M. ROMEIN, dir., Le XXe siècle, 2 tomes, ou L. BETHELL, ed., The Cambridge History of Latin America,

Londres, t. 3 : From the Independence to c. 1870, 1985, 945 p., t. 4 : c. 1870 to 1930, 1986, 676 p. et t. 5 : c. 1870 to 1930, 1986, 951 p.

Pour l'Amérique latine, on consultera P. LEON, Économies et Sociétés de l'Amérique latine : essai sur les problèmes du

développement à l'époque contemporaine, 1815-1967, Paris,

1969, 480 p. ; F.-X. GUERRA, Le Mexique : 1. De l'Ancien Régime à la Révolution, 2. Racines et Raisons d'un effondrement,

Paris, 1983-1985, 542 p. ; J. PIEL, Capitalisme agraire au Pérou, 1., Originalité de la société agraire péruvienne au XIXe siècle,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Paris, 1975, 330 p. ; 2, L'Essor du néo-latifundisme dans le Pérou républicain, Paris, 1984, 380 p. ; J. C. GARAVAGLIA, Les Hommes de la Pampa. Une histoire agraire de la campagne de Buenos

Aires (1700-1830), Paris, 2000, 465 p.

Pour l'Extrême-Orient, Chung-Li CHANG, The Chinese Gentry, Seattle, 1962, 369 p. ; H.P. BIX, Peasant Protest in Japan, 1590-1884, New Haven, 1986, XXXIX-296 p.

Pour les populations musulmanes d'Afrique du Nord, A. NOUSCHI, Enquête sur le niveau de vie des populations constantinoises

de la conquête jusqu'en 1919. Essai d'histoire économique et

sociale, Paris, 1961, 767 p. ; L. VALENSI, Fellahs tunisiens : L'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIIIe et XIXe siècles, Lille, 1975, 628 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

158

14

Les sociétés rurales évoluées

Par sociétés rurales évoluées, on peut entendre au XIXe siècle celles où l'homme est affranchi de toutes servitudes concernant sa personne et où les progrès techniques se diffusent dans le monde agricole.

Elles occupent un espace plus restreint que les sociétés rurales traditionnelles : Europe occidentale et septentrionale, dominions britanniques, États-Unis, à l'exception du Sud. Là aussi les structures rurales présentent une grande diversité.

1. Grandeur et déclin d'une société aristocratique :

l'Angleterre, des Corn Laws à Lloyd George

Une société de déférence : l'Angleterre du XIXe siècle I

La société rurale anglaise est dominée par la grande propriété des

Voir carte pp. 310-311

landlords, d'un type très différent du latifundium traditionnel, qui triomphe en Irlande avant les réformes agraires de 1870-1880.

Le déclin de la petite propriété des yeomen date d'avant la révolution industrielle. Accablée par les impôts fonciers lors des

guerres contre Louis XIV, cette catégorie semble avoir régressé

surtout entre 1660 et 1750. Au XIXe siècle, elle s'est maintenue

au bas niveau qu'elle avait atteint dès le milieu du XVIIIe siècle.

En 1873, les personnes qui n'appartiennent pas à l'aristocratie,

Propriété de la terre en Angleterre

détiennent 39 % de la superficie agricole du pays, beaucoup plus

en 1873 (en pourcentage de la super-

ficie)

afin d'investir que de pratiquer le faire-valoir direct (10 % des

terres seulement sont exploitées de cette manière). 53,5 % des

Noblesse

24,0

terres sont la propriété d'une petite minorité d'aristocrates, le

Greater gentry

17,0

reste dépendant de la Couronne, des collèges, des églises.

Squires

12,5

Tout au long du XIXe siècle, l'Angleterre reste un pays d'aris-

Ensemble de l'aristocratie

tocratie terrienne. La noblesse et la gentry dominent la société terrienne

53,5

rurale et réussissent à maintenir longtemps l'image d'une struc-

Roturiers

39,0

ture sociale divisée selon les « intérêts » économiques (landed Institutions

7,5

interest) au lieu de l'être en classes, en fonction du niveau des Total

100,0

revenus. Elles maintiennent la subordination des « ordres » infé-

rieurs en faisant accepter comme naturelle cette hiérarchie.

Société de déférence, l'Angleterre industrielle du XIXe siècle

accepte respectueusement le leadership des aristocrates terriens, à certaines conditions toutefois.

La noblesse des lords I

Au sommet, se trouvent les nobles, ou lords. On en compte

environ 300 familles vers 1815, puis leur nombre progresse

légèrement : 350 en 1832, 450 en 1885, 570 en 1914, sans

compter les pairs à vie dont le titre ne se transmet pas

héréditairement. Cette aristocratie se distingue du reste des sujets, les commoners, d'abord par ses titres de noblesse : duc, marquis, comte, ensuite par l'importance de ses propriétés foncières et

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de ses revenus d'origine terrienne. En général, un aristocrate pos- ***Alnwick Castle****, résidence du*

sède plus de 4 000 ha, sous la forme de manoirs (estates), et jouit duc de Cumberland, fut reconstruit de 1852 à 1866, dans le

de revenus annuels supérieurs à 10 000 livres. Certes, il en est

style médiéval, par l'architecte

de moins riches, qui compensent leur moindre statut économique

Salvin, pour le prix de 320 000

par l'ancienneté de leur lignage ; d'autre part, tous les grands pro-livres.

priétaires ne sont pas automatiquement des nobles : en 1873,

un quart de ceux dont le revenu agricole dépasse 30 000 livres

appartiennent aux commoners. Néanmoins, d'une manière

approximative, on peut considérer que noble et très grand pro-

priétaire foncier sont deux réalités qui se confondent souvent.

Ces vastes estates englobent le quart de la superficie de l'Angleterre, avec de fortes inégalités régionales (surtout dans

le Nord et l'Ouest du pays ; la moitié du sol dans le

Northumberland). L' estate se compose d'un manoir, château souvent somptueux et coûteux, entouré d'un parc immense et de

milliers d'hectares de terres de culture, louées à des fermiers.

Les plus riches magnats en possèdent plusieurs. De plus, ils résident une partie de l'année à Londres, où ils animent la vie mon-

daine. Jusqu'au début du XXe siècle, ces estates résistent au morcellement grâce à l'adoption, dans de nombreuses familles

aristocratiques, d'un régime successoral particulier, le strict settlement : le chef de famille n'est considéré que comme l'usufruitier du bien ; il en hérite par droit d'aînesse et primogéniture, sans

avoir le droit de l'aliéner. La famille est ainsi protégée, au long des générations, contre la ruine due à l'endettement. La moitié

peut-être des terres relevant de ce système, il en résulte une raré-

faction artificielle sur le marché des biens fonciers, un prix élevé ***Benjamin DISRAELI*** *(1804-du terrain et une difficulté considérable pour les non-nobles à*

1881) : petit-fils d'un riche

accéder à la propriété terrienne. Certes la noblesse anglaise n'est marchand israélite de Venise,

pas une caste fermée, puisque tout roturier qui reçoit un titre

installé en Angleterre en 1748.

du monarque y entre, mais pour obtenir la création d'une nou-

Il se fait baptiser anglican en

1817, ce qui lui permet de

velle pairie (26 entre 1833 et 1885), il faut posséder un grand

mener une carrière politique.

domaine (Disraeli est une exception) et descendre d'une famille

Tory sensible aux problèmes

qui a abandonné ses activités dans le commerce, la banque ou

sociaux, il défend au

l'industrie depuis, en moyenne, deux générations. Cette relative

Parlement, où il est élu en

mobilité sociale joue aussi dans le sens inverse : les cadets des

1837, et dans ses romans,

familles nobles n'ont pas droit au titre, ni en général à la terre.

l'idéal aristocratique d'une

Ils reçoivent une certaine compensation de leur aîné et occu-

monarchie paternaliste,

pent dans l'administration, dans l'armée, dans la marine ou dans

s'appuyant sur l'Église angli-

l'Église anglicane des fonctions qui, avant 1870, leur sont réser-

cane et sur le peuple.

vées de préférence.

Bénéficiant de l'amitié de la

reine Victoria, il dirige deux fois

le royaume comme Premier

Ces aristocrates se distinguent par leur genre de vie fastueux,

ministre : en 1868 et de 1874

par leur éducation reçue dans les universités d'Oxford et de

à 1880. Il fait passer des lois très

libérales (loi électorale de

Cambridge ou dans les public schools d'Eton, Harrow, Rugby, 1867, lois sociales en faveur

où ils acquièrent un accent particulier, marque d'appartenance

des syndicats) et mène une

à l'establishment, à la classe dirigeante. Au manoir, ils passent politique extérieure impéria-leur journée à se promener, à pratiquer activement le sport (chasse liste et agressive. En 1876,

au renard, courses de chevaux, tir au faisan), à se recevoir

Victoria l'élève à la pairie, avec

alternativement, à contrôler la gestion de leurs domaines, dont

le titre de Lord Beaconsfield

le détail est confié à des intendants, enfin à participer à la direction des affaires locales (sessions judiciaires, entretien des écoles

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

et des églises, charité, milice, etc.). Toute la vie du comté est

dominée par l'aristocratie foncière ; par déférence à son égard,

les autres catégories suivent ses directives politiques.

La « gentry » : « upper gentry » et « squires » *I*

Autre élément de cette classe des grands propriétaires, mais à

un échelon moindre : la gentry (3 000 en 1873), sorte d'aristocratie non titrée, ayant néanmoins ses armoiries. En général, les

membres de cette gentry possèdent de 400 à 4 000 hectares (29,5 %

du sol) avec un revenu annuel de 1 000 à 10 000 livres, les moins

riches formant la catégorie des squires (2 000 familles, 12,5 %

du sol). Plus ouverte que la noblesse, la gentry constitue le principal véhicule de la mobilité sociale. Les nouveaux riches, ceux

qui ont fait fortune dans l'industrie ou le commerce, y accèdent

facilement, pour peu qu'ils achètent une propriété foncière suf-

fisante et se retirent des affaires, en rentiers, à la campagne. Ainsi, il n'y a pas de clivage entre les capitalistes et les grands propriétaires. Les industriels enrichis (exemple : Peel) se transfor-

ment en country gentlemen, ce qui leur ouvre les portes de la vie politique, à la Chambre des communes ou dans l'administration locale. Néanmoins, la gentry ne s'est pas gonflée considérablement au XIXe siècle : l'ancienne gentry s'est bien maintenue jusque vers les années 1870, grâce à la hausse des baux

ruraux et à la baisse des impôts ; les nouveaux riches ont donc

dû payer de plus en plus cher pour acquérir de la terre — et cela

aux dépens surtout des petits propriétaires. Dans le sens inverse, les cadets de la gentry doivent exercer une profession : ils deviennent juristes, avocats, commerçants, industriels. Cette fluidité empêche la formation de castes et assure une évolution

sociale plus pacifique qu'en France. Toutefois, dans l'ensemble,

la gentry a des positions politiques plus conservatrices que la noblesse, ne serait-ce que du fait de sa situation économique infé-

rieure. Sa résistance la plus farouche se situe dans la première

moitié du siècle, où elle s'oppose, dans sa majorité, à la réforme électorale de 1832 et à l'abolition des Corn Laws — deux

mesures adoptées à l'instigation des grands magnats whigs.

D'ordinaire, les relations entre la gentry et l'aristocratie sont harmonieuses ; la première reconnaît le leadership de l'autre.

Toutes deux maintiennent des relations sociales étroites dans

le comté et présentent un front uni face à leurs inférieurs.

***Les catégories dominées** I*

Dans cette société rurale fondée sur la déférence, une petite

minorité s'assure une position privilégiée par son paternalisme

et son patronage. Parmi les catégories soumises à son pouvoir,

il y a d'abord les domestiques, très nombreux. Un grand manoir en utilise de 40 à 50. Leur nombre mesure le prestige social du

maître. L'imitation du style de vie des lords pousse à leur multiplication. Dans la première moitié du XIXe siècle, le

service est très prisé, surtout dans les grandes maisons, à cause

de ses avantages : sécurité de l'emploi, salaire honorable,

augmenté des pourboires, bonne alimentation, vanité tirée de

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

la position sociale du maître. Ce n'est qu'après 1880, à cause de la hausse des salaires, que le nombre des domestiques diminue.

L'exploitation des terres est confiée à des fermiers qui disposent d'un capital important en outils agricoles et en animaux. Le

fermier anglais consacre toutes ses ressources à l'équipement

de son exploitation. Le montant de la rente qu'il verse au

propriétaire, est fixé dans des baux qui tendent à devenir annuels, à cause des fluctuations des prix agricoles. En période de dépression, les fermiers obtiennent des diminutions de loyer tempo-

raires. Le propriétaire prend à sa charge les travaux

d'investissement, d'un faible profit d'ailleurs (2,5 % dans les

années 1850-1880). Avant la grande crise agricole (1879-1896),

les fermiers se trouvent dans une situation d'infériorité et

doivent accepter les taux de rente fixés par le propriétaire ; lors des élections, ils votent en général comme lui, par loyauté, par

coutume, par peur aussi de perdre leur place. Comme il y a peu

de petits propriétaires exploitants, la grande masse des ruraux

anglais comprend des ouvriers agricoles salariés. La révolution industrielle n'a pas fait diminuer leur nombre. Au contraire,

l'intensification des cultures a obligé les exploitants à embau-

cher plus de main-d'œuvre. Néanmoins la pression démogra-

phique dans les campagnes maintient des salaires bas — trop

faibles en période de mauvaise récolte. La révolte de 1830 est

une insurrection de la misère. À partir des années 1870, l'exode

rural, l'organisation syndicale, le droit de suffrage améliorent le sort de ces prolétaires, les plus pauvres de tous.

I ***De l'apparence du pouvoir à la décadence***

Avant la réforme électorale de 1885, la politique anglaise est

contrôlée par l'aristocratie foncière. Elle détient tous les sièges à la Chambre des lords. Elle dispose d'une majorité écrasante

aux Communes jusqu'en 1868 ; le nombre des commerçants et

des industriels n'y dépasse celui des propriétaires fonciers qu'en 1885. De même, le cabinet se compose d'une majorité d'aristocrates avant 1905 et de 1815 à 1914, on ne compte que deux

Premiers ministres d'origine roturière : Disraeli et Asquith.

Noblesse et gentry contrôlent le recrutement des fonctionnaires, des officiers et des clergymen bien après les réformes de

1870-1871 ; leur éducation leur permet de pallier la suppression

du patronage. Avant 1900, les « classes moyennes » ne contes-

tent pas le pouvoir détenu par l'aristocratie rurale, mais l'essentiel n'est pas là. En effet, les propriétaires fonciers ne conservent que l'apparence du pouvoir ; ils l'exercent au profit de la bourgeoisie d'affaires, votent une législation favorable aux industriels et aux commerçants. Ils conservent leur prestige social mais perdent la réalité du pouvoir. Ils ne réussissent qu'à s'opposer à la législation agraire et à la division des estates, grâce à l'appui de la nouvelle « ploutocratie » bancaire et industrielle qui redoute

toute atteinte au droit de propriété.

Ce long crépuscule approche de son terme à la veille de 1914.

De plus en plus, les nouveaux lords manquent d'attaches avec

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Population active agricole française en 1862

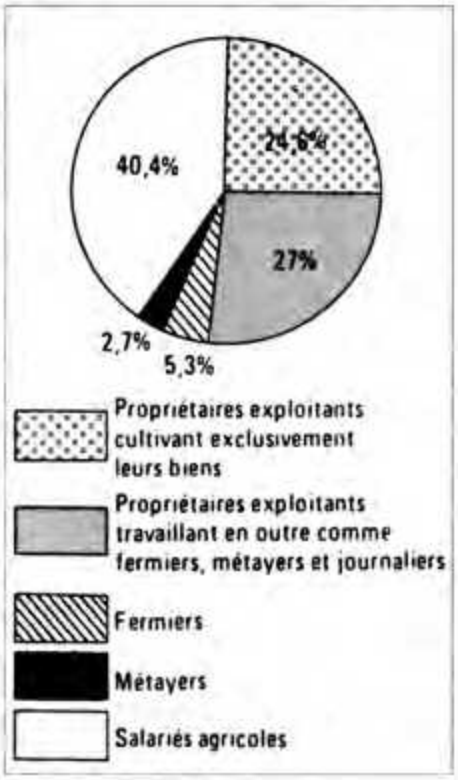

D'après G. DUPEUX, *La Société française, 1789-1960.*

Les sociétés rurales évoluées

la terre. La fortune foncière perd un peu de son pouvoir d'attrac-

Chute de la rente foncière de 1874

à 1898

tion. La grave crise du dernier quart du XIXe siècle déprécie les

rentes. Les propriétaires cherchent à diversifier leurs revenus soit Dans le Sud-Est

en exploitant leurs mines de charbon, soit en louant des terrains

de l'Angleterre :

– 41 %

à bâtir à la périphérie des villes, soit en acceptant des fonctions Dans le Nord-Ouest :

– 12 %

d'administrateurs dans les conseils des grandes entreprises.

Cette recherche de revenus mobiliers amoindrit le prestige

social de la terre. Les aristocrates acceptent plus volontiers d'épouser des filles de riches roturiers, des Américaines en particulier.

La fusion en une nouvelle classe dirigeante des grands proprié-

Le duc de Northumberland tire

taires et des « barons » de l'industrie et de la finance caracté-

du charbon 20 % de ses reve-

rise l'ère édouardienne (1901-1910). Une législation favorable aux nus en 1870, 40 % en 1914.

fermiers, l'augmentation des droits de succession en 1909 (bud-

get de Lloyd George) marquent la fin de la vieille société de défé-

rence. Entre 1910 et 1914, les aristocrates vendent 320 000

hectares de terres. Les estates commencent à se disloquer. Les tenanciers et les nouveaux riches rachètent les morceaux de

ces vieux empires fonciers. Une sorte de révolution sociale

silencieuse s'amorce : les structures sociales s'adaptent aux

transformations économiques.

2. De la domination des notables

à la démocratie rurale :

les campagnes françaises

De nombreux propriétaires *I*

La répartition de la propriété foncière en France se présente d'une manière toute différente. Les paysans propriétaires y formaient

déjà une catégorie nombreuse avant 1789. La noblesse et le clergé

ne possédaient alors que le tiers du sol. Les réformes agraires de
Population active agricole française

1789-1793, imposées d'en bas par les masses rurales, ont ren-

en 1862

forcé la position de la paysannerie et de la bourgeoisie. L'ancienne aristocratie foncière, qui reprend le pouvoir en 1815, ne peut obtenir la « restauration » de sa fortune dans les campagnes. La charte de 1814 légalise les transferts de biens nationaux. Le milliard

des émigrés (1825) inquiète les acquéreurs, sans indemniser ceux

qui ont été spoliés de la valeur réelle de leurs biens.

La France du XIXe siècle, dans son ensemble, se caractérise par la prépondérance numérique des propriétaires exploitants, mais la moitié d'entre eux sont des paysans parcellaires possédant une superficie insuffisante, contraints de louer d'autres lopins, de s'embaucher temporairement comme ouvriers agricoles ou de travailler pour le compte d'industriels à domicile ou à l'usine (ouvriers-paysans), afin de faire vivre leur famille. Cette catégorie des propriétaires pratiquant le faire-valoir direct augmente peu à peu sa part dans la population active agricole et dans l'ensemble des exploitations (41 % des exploitations en 1862, 51 % en 1882), du fait de l'exode rural des journaliers (une masse imposante : 2 actifs agricoles sur 5 en 1862, mais

D'après G. DUPEUX, La Société française,

toujours minoritaires, à la différence de l'Angleterre) et de la crise 1789-1960.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

agricole de la fin du siècle qui favorise l'expansion de la moyenne propriété (de 20 à 50 ha) au détriment de la petite et de la grande.

Cette large diffusion de la propriété du sol (c'est en ce sens qu'on peut parler d'une démocratie rurale) s'accompagne de fortes

inégalités : au niveau national, où la concentration foncière réduit à une maigre part la contenance détenue par les petites propriétés (en 1884, les grandes propriétés de plus de 100 ha représentent

0,34 % du nombre des cotes foncières, mais 25 % de la conte-

nance totale du sol français) ; au niveau régional, où les contrastes s'accusent entre les pays de grands propriétaires qui confient

l'exploitation de leurs domaines à des fermiers ou à des métayers

(Normandie, Île-de-France, vallée de la Loire, région lyonnaise,

Languedoc, Aquitaine) et ceux où dominent les petits et moyens

propriétaires (montagnes, Est, Bretagne, Poitou-Charentes).

D'autre part, à cause de la division successorale égale entre

les héritiers, les propriétés sont en général morcelées en mul-

tiples parcelles — les exploitations aussi, ce qui diminue la

productivité.

I ***Notables et paysans***

L'inégalité de la richesse foncière rend compte de la structure

sociale des campagnes françaises, encadrées dans une hiérarchie

de fait (et non de droit, depuis les réformes juridiques de la

Révolution). Au sommet, surtout dans la première moitié du

XIXe siècle, on trouve les notables. Ces notables ruraux sont à la fois des membres de l'aristocratie (principalement des héritiers de la noblesse d'Ancien Régime qui se donnent, sous la

Restauration, des « titres de courtoisie », généralisent l'emploi

de la particule de, afin d'assurer leur pouvoir social ébranlé depuis la Révolution) et de la grande bourgeoisie. Ils dominent la

société rurale grâce à leur richesse en terre. La terre donne la

notabilité et le prestige ; elle procure la stabilité et assure

l'influence de la famille dans le cadre départemental ou régional.

Selon l'expression de A.-J. Tudesq, le notable, c'est « l'homme

qui a, qui a des biens, qui a une famille, qui a des relations ».

Par le jeu des relations interpersonnelles (importance des

alliances matrimoniales), il domine la vie politique, adminis-

trative et sociale de sa région, sert d'intermédiaire entre l'État et la population, défend les intérêts locaux. Dans une période

de transition entre la société agraire aristocratique et la société industrielle moderne, il conserve encore beaucoup de traits de

la structure sociale antérieure. Le paternalisme des rapports

sociaux freine le développement de la conscience de classe. Plus

que les défenseurs d'une classe, les grands notables du règne de

Louis-Philippe se caractérisent par leur souci de protéger les inté-

rêts de leur communauté — ce qui renforce le consentement de

ceux qui subissent leur pouvoir. Bref, une société de déférence assez comparable à l'Angleterre des landlords.

Avec l'institution du suffrage universel (1848) et la modernisation de l'économie à partir du Second Empire, le pouvoir des grands notables s'estompe. Ils contrôlent le pouvoir politique en 1849-1851, à la suite de la grande peur suscitée dans la paysannerie par le « spectre rouge » des partageux, et en 1871-1877,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

grâce à leur position en faveur de la paix et de l'ordre. Cependant une nouvelle catégorie de notables tend à prendre le relais dans de nombreuses régions : la bourgeoisie rurale appartenant aux classes moyennes qui accèdent au pouvoir politique sous la Troisième République. La paysannerie suit leur direction, car elle ne trouve pas en son sein une élite susceptible de la guider et d'utiliser au mieux de ses intérêts son énorme poids politique.

Les enfants les plus doués de la paysannerie vont grossir les rangs des fonctionnaires (instituteurs) ou de la population urbaine.

3. Les sociétés rurales des pays neufs

Dans les pays neufs, l'abondance des terres crée un autre état

d'esprit envers la richesse immobilière. Sans doute, on la

convoite comme dans les vieux pays d'Europe, mais plus comme

un capital à faire fructifier que comme une source de prestige

social. Un duc anglais, un paysan français se sentent les héri-

tiers d'une longue tradition. Le squatter australien, le pionnier de la Prairie canadienne et américaine n'ont pas de semblables

attaches affectives.

***La prépondérance des propriétaires exploitants** I*

Aux États-Unis, la position sociale n'a jamais dépendu, au

même degré qu'en Angleterre, de la propriété de la terre. Hors

du Sud esclavagiste, la tradition seigneuriale y est très faible. Le prestige dérive de la richesse quelle qu'elle soit. D'ailleurs, dans un pays immense, qui s'étend sur des zones climatiques très

contrastées, la quantité de terre possédée n'a guère de valeur en

soi. Dans la zone semi-aride, le rancher a besoin de 10 à 20 ha par tête de bétail, alors que 1 à 2 ha suffisent dans le Corn Belt humide. Le mode d'exploitation dominant des pays neufs est le

faire-valoir direct ; pour les peupler, on fait appel au désir de posséder de la terre en abondance. Les Allemands et les Scandinaves

qui s'installent dans le Middle-West n'y viennent pas pour tra-

vailler comme ouvriers agricoles, même si les salaires offerts sont très supérieurs à ceux de leur pays d'origine ; en Australie et en Nouvelle-Zélande, les squatters doivent abandonner une partie de leurs terres aux farmers. En 1900, 3 200 000 exploitations américaines sur 5 700 000 sont soumises au faire-valoir direct ;

450 000 correspondent au cas du propriétaire parcellaire fran-

çais, 2 000 000 ont à leur tête des tenanciers, fermiers ou

métayers. Encore faut-il tenir compte de l'originalité spéci-

fique du Sud, marqué par le régime de la plantation.

Des agriculteurs spéculateurs *I*

En dehors du Sud, les campagnes des États-Unis sont dominées

par des agriculteurs indépendants, conformément à l'idéal

agrarien exposé par Jefferson et repris par toute une école amé-

ricaine : le paysan, « peuple élu de Dieu », serait le seul fonde-

ment d'une société démocratique libre. La politique agraire des

États et du gouvernement fédéral tend au XIXe siècle à promouvoir

une classe de propriétaires par l'aliénation du domaine public.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Répartition des exploitations aux

À la différence de ce qui se passe en Europe, la terre est d'abord ***États-Unis en 1900*** *(en pourcentage)*

un objet de spéculation ; les ventes se font par grandes vagues

dont les sommets coïncident avec les années fébriles

Propriétaires-exploitants

précédant les crises cycliques (1818-1819, 1836, 1855-1856,

États-Unis

55,8

1872, 1884-1887, 1902, 1910). Comme le capitaliste, le fermier

Sud

47,2

américain spécule sur la valeur à venir du sol. Parfois, il achète

Propriétaires-fermiers

à des prix élevés, anticipant sur la hausse future, pour s'aper-

États-Unis

7,9

cevoir peu après qu'il ne peut rembourser ses dettes ni payer les

Sud

5,1

taxes foncières ; il cherche alors à se débarrasser de son terrain ; le marché foncier s'effondre aussi spectaculairement qu'il avait

Managers

États-Unis

1,0

monté auparavant, jusqu'à la prochaine hausse.

Sud

0,7

Tenanciers

Pour la spéculation, le farmer est moins bien pourvu que le capi-

États-Unis

35,3

taliste. Des compagnies foncières, influentes auprès des pouvoirs

Sud

47,0

publics, achètent à bas prix d'immenses superficies (11,5 mil-

lions d'hectares dans les années 1830, 20 millions dans les années
D'après Historical Statistics of the United

1850) pour les revendre avec profit, y installer des tenanciers ou States.

les faire gérer par des managers. Certains de ces spéculateurs sont de purs parasites, d'autres, telles les compagnies ferroviaires,

contribuent à mettre en valeur des terres vierges. La politique

fédérale d'aliénation du domaine public aux enchères et en gros

blocs favorise la grande propriété. Aussi en 1862, tente-t-on, avec la loi du Homestead, d'aider la moyenne propriété : l'État offre gratuitement 64 hectares de terre publique à quiconque les met

en valeur pendant cinq ans ; au bout de six mois, le pionnier a

le droit de payer comptant, s'il préfère, à un prix très faible ; il devient ainsi pleinement propriétaire. Le homestead n'étant pas déclaré inaliénable, les grands propriétaires peuvent tourner la

loi et racheter à leurs salariés les lots pour lesquels ils leur ont avancé l'argent. Au total, il semble que la moitié des lots attribués aient été transformés en véritables exploitations indépen-

dantes — ce qui constitue un succès relatif, si on le compare à

l'échec de la politique entreprise par la loi Dawes (1887) pour

faire des Indiens des propriétaires individuels.

I ***Le déclin des ruraux***

Population active employée dans

Comme les Européens, les agriculteurs américains du dernier

l'agriculture aux États-Unis

quart du siècle sont affectés par la crise et la baisse des prix due à la surproduction. Endettés, ils perdent leurs terres hypothé-

Nombre

quées ; la proportion des tenanciers croît fortement : 25 % des

1860

6 200 000

exploitants en 1880, 37 % en 1910. Aussi l'Amérique rurale essaie-

1910

11 300 000

t-elle de lutter désespérément contre son déclin face à la pous-

Part dans la population active

sée urbaine et industrielle. Dans les années 1890, l'Amérique

***totale** (en pourcentage)*

industrielle triomphe : échec du mouvement populiste, défaite

1860

59

du candidat de l'Ouest et du Sud agricoles, W.J. Bryan, face au

1910

31

représentant de l'Est industriel, MacKinley (1896 et 1900), qui refuse une politique inflationniste pour alléger les dettes. Aux États-Unis, comme en Angleterre ou en Allemagne, la crise agricole diminue la valeur économique et sociale de la terre. Dans les sociétés industrialisées, les classes rurales perdent de plus en plus de leur importance relative.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

166

Les sociétés rurales évoluées

Pour approfondir ce chapitre

La bibliographie indiquée à la fin du chapitre 7 convient ici aussi. Dans une perspective comparatiste, F. DEMIER et al. , Les socié-

tés rurales (1830-1930), Paris, 2005, 220 p.

***Pour l'Angleterre**, il est nécessaire de se référer d'abord à F.M.L. THOMPSON, English Landed Society in the Nineteenth*

Century, Londres, 1963, 374 p. Voir aussi, M. CHARLOT et R. MARX, La société victorienne, Paris, 2002, 222 p.

***Pour la France**, on ajoutera notamment A.-J. TUDESQ, Les Grands Notables en France (1840-1849), étude historique d'une psychologie sociale, Bordeaux, 1964, 1279 p. ; Ph. VIGIER, La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et*

sociale, 2 vol., Paris, 1963, 335 + 529 p. ; M. AGULHON, La République au village : les populations du Var de la Révolution à la IIe République, Paris, 1979, 543 p. ; P. BARRAL, Les Agrariens français de Méline à Pisani, Paris, 1968, 386 p. ; G. DUPEUX, Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher, 1848-1914, Paris, 1962, 632 p. ; G. GAVIGNAUD, Les Campagnes en France au XIXe siècle, Gap, 1990, 168 p. ; A. MOULIN, Les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours, Paris, 1989, 316 p. ; J.-F. SOULET, Les Pyrénées au XIXe siècle, Toulouse, 1987, 2 vol., 478+713 p. ; G. BEAUR et al. , eds., Les sociétés rurales en Allemagne et en France (XVIIe-XIXe siècles), Rennes, 2004, 299 p.

***Pour les États-Unis**, D. B. DANBOM, Born in the Country. A History of Rural America, Baltimore, 1995, 306 p., constitue une bonne introduction.*

***Sur les noblesses**, on trouvera de nombreux exemples dans les actes du colloque organisé par l'École française de Rome en 1985,*

Les Noblesses européennes au XIXe siècle, Rome, 1988, 714 p.

Pour un exemple particulier, Cl.-I. BRELOT, La Noblesse réin-

ventée : nobles de Franche-Comté, de 1814 à 1870, Paris, 1992, 1242 p.

***Sur les questions rurales**, il est indispensable de consulter la revue Histoire et Sociétés Rurales.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

15

Les bourgeoisies

1. Éléments de définition

de la bourgeoisie

« Notre époque — l'époque de la bourgeoisie », écrit Marx dans

le Manifeste communiste (1848). Et il ajoute : « De plus en plus,

Voir chapitre 12, pp. 145-146.

la société se divise en deux grands camps ennemis, en deux

grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat. » En fait, ce singulier recouvre la grande bourgeoisie, mais en français, on parle aussi de petite et de moyenne bourgeoisie. Ce concept de bourgeoisie n'existe pas directement dans

les pays anglo-saxons : on y parle de middle class ou, au pluriel, de middle classes — « classes moyennes » — situées dans la hié-

Les élites

rarchie sociale entre l'aristocratie terrienne et les ouvriers.

L'expression middle class couvre à la fois notre grande bourgeoisie Dans sa thèse sur les élites fran-et nos classes moyennes (petite et moyenne bourgeoisie).

çaises à la fin du XIXe siècle,

Christophe Charle travaille sur

De la même manière, Guizot désigne la grande bourgeoisie en

un échantillon de 1 093 indivi-

parlant de « la classe moyenne ». La complexité des stratifica-

dus qu'il classe à la fois secto-

riellement et hiérarchiquement :

tions sociales apparaît pleinement dans cet emploi du singulier

– au sommet, deux fractions

ou du pluriel. Il ne s'agit pas uniquement d'une querelle de sémanqui correspondent aux grands

tique, mais des rapports entre diverses catégories sociales, qui

notables des trois premiers

déterminent quels sont les détenteurs du pouvoir dans la société.

quarts du siècle : les fractions

En s'appuyant sur la petite et la moyenne bourgeoisie, la grande

possédantes (grands industriels,

bourgeoisie peut maintenir ses positions essentielles, tout en leur grands négociants, grands pro-faisant des concessions. Le ciment de leur unité se définit sur-

priétaires, banquiers) et les

tout négativement : contre le maintien de la suprématie de l'aris-hauts fonctionnaires ou

tocratie terrienne, au fur et à mesure que ces bourgeoisies

hommes politiques ;

prennent conscience de leur force, et contre le prolétariat

– en-dessous, quatre groupes

intermédiaires : la bourgeoisie

ouvrier, dans la mesure où il conteste le droit de propriété défini moyenne (industriels moyens,

d'une manière absolue. Le critère de propriété n'est peut-être pas cadres supérieurs, pharma-le trait commun à tous les bourgeois, mais, par opposition aux

ciens, courtiers), les profes-

ouvriers, le bourgeois est souvent un propriétaire ou jouit d'un

sions juridiques, les médecins

statut comparable à celui d'un propriétaire — c'est-à-dire d'une

et les professions intellectuelles

certaine indépendance.

(professeurs d'université), les

fonctionnaires moyens. Il fau-

Un des problèmes les plus difficiles que pose toute classification drait y ajouter les artistes. Ces

sociale au XIXe siècle est celui de la place à assigner aux artisans

« élites de la République »

(travailleurs manuels du secteur industriel établis à leur compte) ; constituent une classe domi-comme tous les groupes-charnière, ils forment un ensemble

nante et non plus une classe

hybride qui possède certains caractères sociaux proches d'eux,

dirigeante, comme les grands

sans se ranger nettement dans une des grandes classes. N'étant

notables d'antan.

pas un salarié, l'artisan se distingue de l'ouvrier, mais,

inversement, la nature de son travail manuel, qui n'est pas

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

toujours aussi créateur et ouvert à l'initiative personnelle que

les théoriciens réactionnaires du XIXe siècle, hostiles à la grande industrie, veulent bien le proclamer, le met à part dans la petite bourgeoisie. Les artisans exceptés, on pourrait définir le bourgeois comme l' individu qui exerce une profession non agricole non manuelle ou peut se permettre de vivre en rentier, sans travailler, grâce à la fortune, gagnée dans ce même type d'activi-

tés, qu'il a accumulée antérieurement ou dont il a hérité.

Du paysan, du grand propriétaire noble, de l'ouvrier, il se dis-

tingue plus par son statut social que par le niveau de son revenu, d'où un certain nombre de valeurs communes à tous les bourgeois, qui ne peuvent cacher la profonde hétérogénéité d'un

ensemble social complexe rassemblant de multiples groupes

socioprofessionnels.

2. La grande bourgeoisie

***La suprématie de la grande bourgeoisie** I*

L'image la plus répandue du bourgeois au XIXe siècle correspond

au grand bourgeois. Cette grande bourgeoisie, c'est la classe des

entrepreneurs industriels, des banquiers, des directeurs de compa-

gnies ferroviaires ou maritimes, des grands négociants et des hauts fonctionnaires et avocats qui leur sont liés étroitement. L'industrialisation, la révolution des transports, la prépondérance pro-

*gressive que s'assure la fortune mobilière sur la richesse foncière **Alfred KRUPP** (1812-1887) :*

industriel allemand, il prend la

jettent les bases de sa suprématie. Dans le Royaume-Uni, elle

succession de son père, petit

la conquiert dans les années 1830, après le vote du Reform Bill entrepreneur sidérurgiste, à

de 1832 ; en France, la révolution de juillet 1830 la porte au pou-l'âge de 14 ans. Il débute avec

voir. Aux États-Unis, elle conquiert le leadership dans les États

7 ouvriers dans la préparation

du Nord-Est dès les années 1830-1840, mais au niveau fédéral,

de l'acier moulé ; après des

il lui faut attendre la victoire du Nord pendant la guerre de

années difficiles, il profite de

Sécession (1861-1865), qui ruine définitivement la puissance des

l'établissement du Zollverein

grands planteurs du Sud. En Europe, plus on va vers l'est ou le

pour prospecter des marchés

sud, plus son ascension reste limitée et tardive.

en Angleterre du Sud. En 1835,

l'usine d'Essen, dans la Ruhr,

Certains historiens parlent, à propos de l'Allemagne, d'une « féo-

abandonne la force hydrau-

dalisation de la bourgeoisie » entendant par là une fusion de la

lique au profit de la machine

haute bourgeoisie et de la noblesse autour des valeurs de cette

à vapeur. Grâce à l'aide de

dernière. Walter Rathenau, directeur de l'AEG, a stigmatisé le

généreux commanditaires,

renoncement de ses pairs à la cause libérale « pour obtenir les

Krupp peut poursuivre ses

recherches sur les usages de

places de lieutenant de réserve, pour faire partie des corps

l'acier. La construction ferro-

d'étudiants, pour parvenir à la dignité d'assesseur d'État, obtenir viaire lui offre de vastes déboula particule, gagner un siège à la Chambre des seigneurs ou se

chés, avant que la fabrication

voir attribuer des charges de conseillers de commerce ». En fait,

d'armes ne prenne le relais à

les passages entre la noblesse et la grande bourgeoisie sont plus

partir de 1857 (canons). Il

fréquents dans les pays libéraux comme le Royaume-Uni ou la

achète la licence Bessemer et

France, où les mariages, les intérêts professionnels communs,

devient rapidement un « roi de

les modes de vie, les cursus éducatifs rapprochent ces deux

l'acier ». Son entreprise

groupes sociaux. En Allemagne, au contraire, les deux classes

emploie 40 travailleurs en

gardent leur distance, car il n'y a jamais eu l'équivalent des grands 1835, 6 000 en 1864, plus de

20 000 à sa mort.

notables français pour assurer la transition. La bourgeoisie

allemande reste divisée entre une bourgeoisie industrielle et une

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

bourgeoisie culturelle (Bildungsbürgertum). Toutes deux ne réussissent pas à conquérir une autonomie suffisante par rapport à l'État dont elles ont besoin pour résister à la contesta-

tionouvrière ou pour occuper des postes dans la fonction

publique. C'est pourquoi les bourgeois allemands passés par le

Gymnasium et l'université partagent les valeurs aristocratiques de la noblesse, comme l'atteste la pratique du duel chez les étudiants, sans pour autant se fondre avec l'ancienne classe diri-

geante.

En Autriche-Hongrie, dans l'Empire russe, la position sociale

de la haute bourgeoisie est encore plus faible, à cause du retard

du développement économique et du caractère plus arriéré des

structures.

Néanmoins, par la place qu'elle occupe dans les principales puis-

sances du siècle — l'Allemagne exceptée —, la grande bourgeoisie

est certainement la classe dominante. Jean Lhomme a bien mon-

tré comment elle a su asseoir sa suprématie en France entre 1830

et 1880. Au pouvoir économique que lui assure la détention des principaux moyens de production, elle joint alors le pouvoir politique et le pouvoir social. À l'origine, se trouve le premier, qui crée la richesse ; le second permet, en contrôlant les assemblées

parlementaires, les ministères, les administrations, de pro-

mouvoir la défense des intérêts économiques (exemple : défense

du protectionnisme sous la monarchie de Juillet) ; enfin, le pou-

voir social offre la possibilité de façonner l'opinion publique et de la rendre favorable aux intérêts de la bourgeoisie d'affaires,

conçus comme l'intérêt de la collectivité. Par l'enseignement,

par la presse, par son rôle dans le lancement des modes et des

idées, la haute bourgeoisie affirme ses propres valeurs et les fait reconnaître comme l'idéologie dominante.

Dans le Royaume-Uni, l'aristocratie terrienne conserve longtemps

le pouvoir politique, mais au prix du renoncement à son ancien

idéal d'une société hiérarchisée en « rangs ». Selon la formule

d'Harold Perkin, « l'idéal entrepreneur », fondé sur le capital et ***William GLADSTONE*** *(1809-la concurrence, s'impose même aux ministres tories (Peel) et sup-*

1898) : fils d'un riche com-

plante « l'idéal aristocratique » qui s'appuie sur la propriété fonmerçant de Liverpool. Tory et

cière et le patronage. Le meilleur symbole de cette évolution reste anglican convaincu, il participe

Gladstone, grand propriétaire foncier anglican, attaché à la

au ministère Peel (1843-1846)

vieille société rurale « avec ses relations étroites entre les

et contribue à l'adoption du

classes supérieures et inférieures », mais assez opportuniste pour libre-échange. Converti au libé-

promouvoir la politique chère à la middle-class : libre-échange ralisme en 1851, il cherche à

intégral, réduction des impôts, réduction des dépenses budgé-

en faire triompher les principes

politiques et économiques avec

taires au strict minimum, paix avec l'étranger ; ainsi, pendant

une passion sûre de son bon

toute la période médiane de l'ère victorienne, la bourgeoisie

droit moral. Chancelier de

anglaise s'identifie dans l'idéologie du parti libéral et en assure l'Échiquier (1852-1866), puis

la suprématie pendant un quart de siècle (1860-1886), qui voit

chef de gouvernement (1868-

le triomphe de « l'idéal entrepreneur ».

1874, 1880-1886, 1892-1894),

il accomplit une œuvre consi-

I ***Comment on devient grand bourgeois***

dérable, mais échoue dans sa

tentative d'accorder l'autono-

À l'inverse des sociétés aristocratiques, fondées sur l'hérédité,

mie à l'Irlande.

les sociétés bourgeoises insistent beaucoup sur le fait que

l'obtention de la richesse récompense les efforts de l'individu.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Le travail du capitaliste, selon les économistes classiques, est

supérieur moralement à celui de l'ouvrier, qui reste un labeur

manuel, donc de qualité inférieure — et, bien plus encore, à l'oisi-veté caractéristique de l'aristocrate terrien. On retrouve là le

thème cher aux puritains, qui a laissé une profonde marque sur

la bourgeoisie du XIXe siècle et sur la « révolution morale » qu'elle impose, exaltant des valeurs telles que l'épargne, la vie de

famille, la rigidité des mœurs, le goût de la respectabilité, la dignité du travail et de l'effort. Ces idées culminent aux États-Unis, dans le mythe du self made man, et dans la littérature du self help, qui insiste principalement sur la formation du caractère pour

parvenir à la fortune.

En fait, cette ascension « des haillons à la richesse » semble être une exception. Il y a bien des exemples d'ouvriers devenus grands

patrons comme le Parisien Cail ou l'Écossais Andrew Carnegie,

fils d'un pauvre tisserand à domicile, contraint par la misère et

le manque de travail à émigrer en 1848 aux États-Unis : employé

d'abord comme bobineur dans une usine textile, puis comme

porteur de télégrammes et aiguilleur dans les chemins de fer, il

se lance, avec ses petites économies, dans le commerce du fer

et, par son génie de l'organisation, son choix judicieux de par-

tenaires et d'ingénieurs, par la recherche constante des techniques les plus modernes, il bâtit un immense empire industriel, qui

lui permet de se retirer en 1901 avec une gigantesque fortune

qu'il consacre aux œuvres philanthropiques. Ces exemples sont

loin de constituer la règle dominante. Étudiant « l'élite des

hommes d'affaires américains », le sociologue Wright Mills en

conclut que « la meilleure chance statistique de devenir un

membre de l'élite des affaires est de naître dans ce milieu ». Et

pourtant, les États-Unis passent pour la société la plus fluide du XIXe siècle, celle où la mobilité sociale est la moins freinée.

La majorité des dirigeants d'entreprise viennent des classes

supérieures, avec une notable proportion néanmoins, pour la géné-

ration qui accède à la direction vers 1870, d'individus issus de

classes inférieures. On assisterait vers la fin du XIXe siècle à une diminution de la mobilité sociale. Selon Mills, « la meilleure

période, dans l'histoire américaine, où ait pu naître un enfant

pauvre, ayant l'ambition de réussir brillamment dans les affaires, se situe autour de 1835 ». Le tableau des professions des parents

de cette élite résume bien cette évolution :

(en pourcentage)

Profession du père

Entrepreneurs nés entre

1790 et 1819

1820 et 1849

1850 et 1879

1879 et 1907

Profession libérale

18,1

22,6

18,7

12,6

Entrepreneur

29,3

35,5

47,7

63,1

Fonctionnaire, homme politique

7,6

3,9

4,7

0,0

Agriculteur

34,9

23,2

21,5

7,6

Ouvrier qualifié, artisan

5,5

10,6

2,8

7,9

Ouvrier non qualifié, semi-qualifié

3,8

2,6

3,7

2,7

Employé de bureau et de commerce

0,8

1,6

0,9

6,1

Journal of Economic History, supplement, 1945, p. 32.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Le dirigeant typique des industries textiles et sidérurgiques et des chemins de fer dans les années 1870 aux États-Unis n'est

pas un « homme nouveau » sorti des taudis d'Europe ou des fermes

du continent. « Américain de naissance, dont le père vient de

Nouvelle-Angleterre, d'origine nationale anglaise, congrégatio-

naliste, presbytérien ou épiscopalien dans le domaine religieux,

élevé dans sa jeunesse dans un milieu urbain, il est plutôt né et a reçu son éducation dans une atmosphère où les affaires et un statut social relativement élevé étaient intimement associés à la vie de famille. Ce n'est qu'à environ dix-huit ans qu'il a pris son premier emploi régulier, prêt à s'élever à partir de ce trem-plin, non pas à la suite d'un apprentissage rigoureux commencé dès son enfance, mais d'une éducation universitaire bien au-dessus de la moyenne du temps » (tiré de William MILLER, ed., Men in Business, p. 204).

I ***La grande bourgeoisie perd sa suprématie entre 1880 et 1914***

À partir des années 1880, en France comme en Angleterre, la grande bourgeoisie commence à perdre sa suprématie. En France, la consolidation de la Troisième République vers 1879, la force croissante des classes moyennes qui accèdent au pouvoir politique, la reconstitution du mouvement ouvrier, très éprouvé après la Commune de Paris de 1871, l'obligent à abandonner quelques-unes de ses positions. Faisant preuve d'une grande souplesse d'adaptation, la haute bourgeoisie consent à partager le pouvoir politique qui dérive du suffrage universel qu'elle ne peut plus

contrôler, comme elle l'a fait depuis 1848, du fait de sa faiblesse numérique. Mais son pouvoir économique, base de sa puissance,

n'est guère entamé par la législation sociale et la fiscalité (impôt sur le revenu des valeurs mobilières en 1893 ; l'impôt sur le revenu n'est adopté qu'en 1914) ; contre toute menace visant le droit

de propriété, elle peut faire alliance avec les paysans propriétaires et même une large partie des classes moyennes. Le pouvoir social

de la grande bourgeoisie, lui aussi, se maintient fort bien : la plupart des hauts fonctionnaires des finances, de la diplomatie, de

la justice en sont issus ; la « grande presse » dite d'information valorise le statu quo et les positions acquises ; néanmoins

l'enseignement primaire, qui devient obligatoire et gratuit (lois

de 1881-1886) n'est plus sous son emprise. Progrès de l'éduca-

tion populaire, ascension des classes moyennes, accroissement

de la combativité ouvrière ébranlent la suprématie de la grande

bourgeoisie à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Les mêmes causes jouent dans les autres pays occidentaux. Dans

le Royaume-Uni, la législation sociale et fiscale de Lloyd George

(1906-1914) aboutit à une moins grande inégalité des revenus.

Aux États-Unis, le mouvement progressiste des années 1900-1914

peut s'interpréter comme une réaction des classes moyennes

contre les abus des grands trusts : l'adoption en 1914 de l'impôt

sur le revenu fédéral tend à limiter l'inégalité des ressources entre les plus riches et les plus pauvres. Des enquêtes, comme celle

portant sur le Money Trust, dévoilent les risques de corruption qu'encourt une démocratie dominée par la grande bourgeoisie.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

3. Les classes moyennes : moyenne

et petite bourgeoisie

***Un conglomérat** I*

Conglomérat de groupes sociaux très diversifiés, les classes

moyennes, à la différence de la grande bourgeoisie, ne forment

pas une classe sociale. À cause de leur hétérogénéité, elles

n'ont pas conscience d'avoir des intérêts spécifiques nets. Dans

la hiérarchie sociale, ces classes moyennes se situent entre la

grande bourgeoisie au-dessus, le monde rural et le « peuple »

urbain en-dessous, sans que les limites soient tracées avec

beaucoup de précision pour les catégories charnières. D'autre part, les positions ne sont pas fixées une fois pour toutes : tel groupe s'élève, tel autre décline.

Parmi les classifications des classes moyennes du XIXe siècle,

on peut retenir celle du sociologue C. Wright Mills. À

l'« ancienne » middle class, caractérisée par le statut de propriétaire, se joindrait peu à peu une « nouvelle » middle class distinguée par son statut socioprofessionnel. Cette dernière, six

fois moins nombreuse que l'« ancienne » aux États-Unis en 1870,

prend de plus en plus d'importance relative au fur et à mesure

qu'on se rapproche de 1914.

Les classes moyennes aux États-Unis en 1870

(en pourcentage)

« Ancienne » classe moyenne 85

« Nouvelle » classe moyenne 15

Agriculteurs

62

Managers

2

Petits entrepreneurs

21

Fonctionnaires, etc.

4

Professions libérales

2

Employés de commerce

7

Employés de bureaux

2

C.W. MILLS, White Collar, p. 65

***Les anciens ou les propriétaires** I*

La perte d'influence de l'« ancienne » classe moyenne est due essentiellement à la diminution relative des paysans exploitants, par suite de l'urbanisation croissante. Le progrès des échanges, l'industrialisation multiplient dans un premier temps le nombre des petits et moyens entrepreneurs du commerce et de l'industrie : artisans, petits industriels embauchant une dizaine d'ouvriers, entrepreneurs du bâtiment attirés par les profits que procurent le renouvellement et l'expansion du parc immobilier urbain, boutiquiers, etc. La concentration économique finit par freiner leur taux de croissance, mais cet élément fournit tout au long du siècle le contingent le plus nombreux des classes moyennes urbaines.

Les professions libérales (avocats, médecins, pharmaciens, notaires, intellectuels, artistes, etc.) ne croissent guère en pourcentage ; numériquement faibles, ces élites cultivées bénéficient d'un statut en voie constante d'amélioration et de

revenus qui les situent de plus en plus haut dans la hiérarchie

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sociale. Ces petits et moyens notables exercent une influence croissante dans les campagnes et dans les villes. Leur qualification leur assure un prestige social de plus en plus largement

reconnu. Dans les systèmes représentatifs, les avocats finissent

par constituer le contingent le plus important des députés

(exemple : la France de la Troisième République, les États-Unis).

Certains de ces « talents », des intellectuels entre autres, se sentent mal intégrés dans la société capitaliste et se font les ani-

mateurs de l'opposition idéologique au système dominant.

Les professions en France en 1866

P

E

O

D

Autres

Total

Agriculture

3 576 188

697 085 1 922 056 1 303 266

7 498 595

Industrie

1 661 584

116 048 2 938 153

292 982

5 008 767

Commerce

433 567

139 249

101 122

673 938

Transports, communications, crédit

67 234

103 597

225 853

35 708

432 392

Divers

46 545

45 401

11 659

103 605

Professions libérales et fonctionnaires

466 052

73 376

152 113

691 541

Force publique

374 606

7 279

381 855

Propriétaires, rentiers, retraités

854 819

13 246

300 101

1 168 166

Total

7 480 595 1 188 002 5 086 062 2 204 230

15 958 889

*Sans profession**

67 689

20 372

88 061

Étudiants, internés

441 759

441 759

Absence de données

526 638

526 638

Total

7 548 284 1 188 002 5 086 062 2 224 602 968 397 17 015 347

P = chefs d'exploitation agricole, patrons, titulaires.

E = ouvriers agricoles embauchés à l'année ou employés.

O = journaliers agricoles ou ouvriers.

D = domestiques au service des ménages recensés dans les divers secteurs.

** Mendiants, prostituées, domestiques sans emploi. Population totale : 38 067 064.*

D'après Statistique de la France, résultats généraux du dénombrement de 1866, pp. 10-27.

I ***Les nouveaux ou les salariés***

Les revenus de l'« ancienne » classe moyenne consistent en profits, bénéfices ou honoraires ; ceux de la « nouvelle » en salaires ou traitements. De multiples raisons rendent compte de l'essor de ces catégories dépendantes d'un patron : bureaucratisation croissante des fonctions économiques et administratives dans un système de plus en plus complexe qui repose sur une division très élaborée du travail, recul des formes d'autoconsommation et d'autarcie familiale, extension des fonctions sociales de l'État, etc.

Dès la fin du XIXe siècle, on assiste à une certaine dissociation entre la fonction de propriétaire des moyens de production et de gestionnaire de l'entreprise. Dans les grandes firmes, comme les trusts ou les Konzern, des dirigeants salariés tendent à remplacer, à la tête, les principaux actionnaires. La plupart de ces cadres supérieurs reçoivent une éducation très poussée, dans les universités ou les instituts techniques. La complexité des problèmes posés par la gestion de ces vastes unités contraint au travail en équipe, dont le recrutement doit être fait avec beaucoup

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de soin. Souvent ces dirigeants finissent par entrer dans la grande bourgeoisie en épousant les filles de riches actionnaires ou en recevant des paquets de titres en récompense de leurs services.

Parmi les groupes socioprofessionnels du secteur tertiaire, les employés connaissent une remarquable expansion au cours du XIXe siècle. Les employés de bureaux ont le taux de croissance

La machine à écrire

le plus fort. Les petites entreprises continuent à effectuer les tâches de secrétariat avec un effectif très restreint, mais dans

***1828** : première machine à*

les grandes firmes industrielles, dans les banques, dans les compa-

écrire construite par W.A. Burt,

très lente.

gnies d'assurance, dans les services spécialisés (publicité),

l'alourdissement du volume de la correspondance commerciale

***1867** : première machine à*

et de la comptabilité multiplie les fonctions de coordination et

écrire pratique réalisée par

la masse de documentation à brasser. Ce monde des bureaux,

Sholes.

peuplé surtout d'hommes, quoique les femmes commencent à

***1873** : Remington fabrique le*

la fin du siècle une lente promotion comme dactylos après la

premier modèle industriel.

mise au point de la machine à écrire, diffère profondément de

celui des ouvriers : niveau d'instruction supérieur en un temps

Toutes les inventions, dans ce

domaine, viennent des États-

où l'analphabétisme n'est pas rare, salaire double et mensualisé,

Unis.

stabilité relative de l'emploi ; ces employés refusent l'action

syndicale.

Les employés de commerce sont plus nombreux, mais se déve-

loppent moins rapidement. Les boutiquiers traditionnels

emploient souvent un ou deux commis, mais l'expansion des

grands magasins multiplie les emplois. Ces vastes unités de vente, élément moteur de la révolution commerciale, offrent à la

clientèle un large choix de marchandises exposées dans des rayons

spécialisés. Comme les usines, le grand magasin parisien (le Bon Marché fondé par Aristide Boucicaut, 1852 ; le Louvre, 1855 ; le Printemps et la

Samaritaine, 1865) et le department store amé-

ricain (A.T. Stewart, R.H. Macy, John Wanamaker, Marshall Field)

présentent une structure hiérarchisée, avec, à la base, des cen-

taines de vendeurs. La concurrence accrue par les progrès des

transports oblige les entreprises à multiplier le nombre des voya-

geurs de commerce et des démarcheurs.

Les collectivités publiques augmentent tout au long du siècle

les effectifs de leur personnel, afin d'assumer les responsabili-

tés croissantes qui leur sont confiées. La mise sur pied d'armées

Nombre d'instituteurs publics

permanentes multiplie le nombre des officiers et des sous-

et privés en France

officiers de carrière ; la bureaucratisation des tâches fait gonfler la masse des fonctionnaires subalternes dont la condition ne

1837

60 000

manque pas d'attraits, les salaires insuffisants étant compensés

1863

109 000

par la stabilité de l'emploi à partir du dernier quart du siècle (créa-1887

137 000

tion du Civil Service recruté sur concours en Angleterre, 1870 ; 1914

150 000

abandon du « système des dépouilles » aux États-Unis dans l'admi-

nistration fédérale : loi Pendleton, 1883) et par la garantie d'une
Personnel de l'enseignement

retraite, privilège exceptionnel à cette époque où en règle géné-

secondaire public

rale on doit pourvoir à ses vieux jours en épargnant sa vie durant.

Les corps de fonctionnaires civils qui connaissent le plus fort

1842

3 700

taux de croissance sont ceux des postiers et des enseignants,

1865

5 800

surtout des instituteurs, dont le nombre croît parallèlement à la

1887

9 800

généralisation de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Principales lois françaises concer-

En France, à partir des lois de Jules Ferry (1881-1886), l'institu-nant l'enseignement primaire public

teur, souvent issu de la paysannerie ou de la petite bourgeoisie,

jouit d'un grand prestige au village, car il détient le savoir et les ***1816*** *: chaque commune est*

clés de l'ascension sociale. Mal payé, vivant dans des conditions

« tenue » de pourvoir à ce que les

matérielles difficiles, il fait preuve d'un admirable dévouement

enfants reçoivent l'instruction pri-

à la cause de l'éducation populaire et diffuse une morale laïque

maire.

fondée sur les valeurs communes à la bourgeoisie (le travail,

1833 *(Guizot) : les communes*

l'épargne, la vertu, l'individualisme tempéré par le respect

obligées d'entretenir une école

d'autrui). Il exerce ainsi une fonction d'intégration sociale qui

primaire ; gratuité partielle ; liberté

atténue les tensions entre les diverses classes. Suspect à la haute de l'enseignement primaire ; une

bourgeoisie à cause de son anticléricalisme, parfois aussi à

école normale par département.

cause de ses penchants antimilitaristes ou socialistes, l'instituteur
1850 *(Falloux) : choix des insti-joue en fait un rôle majeur dans le développement du sentiment*

tuteurs sur une liste d'aptitude.

national et dans l'évolution relativement harmonieuse de la

1867 *(Duruy) : permet aux com-*

société française sous la Troisième République.

munes d'établir la gratuité totale.

L'école primaire devient un

service public.

I ***Les rentiers***

1881 *(Ferry) : gratuité totale.*

La culture bourgeoise a beau célébrer la valeur du travail,

1882 *: instruction pbligatoire pour*

nombre d'individus préfèrent vivre de leurs rentes. Ce sont des

tous les enfants de 6 à 13 ans.

fils (ou des filles) de famille qui ont hérité de leurs parents des L'école publique est laïque

biens fonciers, des immeubles, des obligations et des actions,

1886 *: laïcité du personnel de*

ou des entrepreneurs qui se sont retirés des affaires dès qu'ils se l'instruction publique.

sont assuré « une certaine aisance » (en anglais, competency).

***1889** : les instituteurs publics*

Le XIXe siècle est un âge d'or pour le rentier car la tendance géné-

payés par l'État.

rale à la baisse ou la stabilité des prix ne déprécie pas la valeur nominale des obligations et de l'intérêt versé régulièrement.

Jusqu'à la crise agricole du dernier quart du siècle, la rente fon-cière tend à croître, tout comme les loyers urbains poussés à la

hausse par l'afflux des ruraux vers les villes. À condition de gérer prudemment ses affaires et de ne pas se laisser gruger par les nombreux escrocs qui exploitent la crédulité des gogos (un mot qui apparaît dans les années 1830 pour désigner un bourgeois stu-pide), le rentier peut espérer mener une vie tranquille qui lui laisse le temps de se consacrer à des recherches ou à des activités

libérales. Cette catégorie sociale n'a guère survécu à l'inflation caractéristique du XXe siècle.

*I **Les classes moyennes accèdent au pouvoir politique***

N « La classe moyenne est toujours

Jusqu'aux environs de 1880, les classes moyennes sont restées

un ferme champion de l'égalité,

dans l'ombre de la grande bourgeoisie. C'est alors qu'elles com-

quand il s'agit d'abaisser une classe

mencent à revendiquer une part du pouvoir — du pouvoir poli-

située au-dessus d'elle, mais elle

tique surtout : l'extension du suffrage universel, leur niveau

en est un ennemi invétéré, quand il

culturel leur permettent de contester la suprématie politique et

s'agit d'élever une classe située en

sociale des grands bourgeois. Dans les pays socialement évolués,

dessous d'elle » N

des mouvements représentent cette « couche nouvelle », dont

O. BROWNSON, 1840.

Gambetta prophétise l'avènement dans son discours de Grenoble

(1872) : le radicalisme français, qui se fait le défenseur des « petits »

contre les « gros » et se flatte d'égalitarisme, le libéralisme radical anglais d'un Lloyd George, le progressisme américain (1900-

1914). En Allemagne, au contraire, la petite bourgeoisie du

Deuxième Reich épouse l'idéologie nationaliste et accepte

volontiers la suprématie des junkers et des industriels.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

4. La nouvelle bourgeoisie dans les pays dominés

***Le capitalisme indigène** I*

Dans les pays de structure économique traditionnelle, les mar-

chands forment une classe souvent méprisée, dépourvue de pou-

voir politique ou social. Leur influence est trop faible pour qu'ils puissent contribuer efficacement à la transformation de la

nation. Le Japon mis à part, il ne se crée pas de haute bourgeoi-

sie puissante et relativement nombreuse. En Inde, les entre-

preneurs indigènes, comme la famille Tata, ne constituent

qu'une faible minorité. Néanmoins les contacts économiques

avec les Européens ont favorisé l'apparition de capitalistes à

l'esprit moderne, appelés à jouer un rôle décisif dans les muta-

tions de ces nations attardées.

***Le « comprador » chinois** I*

Le comprador chinois fournit un bon exemple de ces bourgeoisies indigènes. Il assume une fonction d'intermédiaire entre les

maisons de commerce européennes ou américaines et les mar-

chands chinois. La pénétration du marché de l'empire du Milieu

présente en effet de grosses difficultés aux étrangers qui veulent bénéficier de l'ouverture des ports à partir de 1842 (traité de

Nankin) : obstacle de la langue, complexité du système moné-

taire et des poids et mesures, diversité des pratiques sociales et commerciales. Les maisons étrangères engagent des Chinois, marchands fortunés ou jeunes gens recommandés et bénéficiant d'une

caution financière, pour recruter et contrôler le personnel indi-

gène, dont ils garantissent l'honnêteté, pour participer à la ges-

tion des affaires (garantie de la solvabilité des banques et des

commerçants chinois, vente des textiles et de l'opium impor-

tés, etc.), enfin pour acheter dans l'intérieur les produits d'exportation : soie et thé (en portugais, le mot comprador signifie

« acheteur »). Au temps de son apogée (1860-1900), le compra-

dor accumule de grandes richesses, à la fois comme intermédiaire (salaire fixe élevé, commission de 2 à 3 % sur toutes les transactions ; fraude au détriment de l'employeur européen) et

comme marchand indépendant, profitant de la confusion des inté-

rêts de sa firme et de la maison étrangère ; de surcroît, il béné-

ficie de la protection que le gouvernement impérial assure aux

étrangers et évite ainsi les spoliations. Peu nombreux (250 en

1854, peut-être 10 000 vers la fin du siècle), les compradores possèdent globalement un revenu très inférieur à celui de la classe des lettrés, mais leur richesse mobilière leur permet de jouer un

rôle majeur dans la modernisation de l'économie chinoise. On

les trouve à la tête des secteurs dynamiques (usines textiles,

banques, armement maritime, etc.) et le gouvernement leur confie

souvent la gestion des entreprises publiques. Néanmoins,

l'absence d'un soutien sûr et constant de sa part les empêche de

contribuer aussi efficacement que les entrepreneurs japonais à

la croissance du pays.

Cependant les compradores, « hybrides culturels » souvent édu-qués dans les écoles de missionnaires, servent d'intermédiaires

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

entre les civilisations d'Europe et d'Asie ; dans leur vêtement, leur habitation, leur religion, leur langue (le pidgin), ils mêlent traditions chinoises et apports occidentaux. Parfois, fortune faite, ils achètent des titres académiques pour devenir des lettrés irré-

guliers, mais ce n'est pas en général pour s'assimiler à la classe dirigeante traditionnelle. Les compradores font éduquer leurs enfants à l'européenne et, au lieu de les pousser au mandarinat,

ils leur lèguent leurs affaires, créant ainsi de véritables dynas-

ties de capitalistes chinois. Leurs contacts avec les idées poli-

tiques occidentales en font souvent des nationalistes réformateurs ou révolutionnaires. Aujourd'hui, le terme de comprador est synonyme de valet de l'étranger et de traître. Ce serait un abus de

langage de lui donner ce sens général au XIXe siècle.

Pour approfondir ce chapitre

***Pour la France**, l'essai de J. LHOMME, La Grande Bourgeoisie au pouvoir (1830-1880) est riche de suggestions. Pour les grands notables, il convient toutefois de se reporter au livre de A.-J. TUDESQ (cf. ch. 11) et, pour la Troisième République, à Ch. CHARLE,*

Les Élites de la République, 1880-1900, Paris, 1987, 556 p. On trouvera des exemples précis utilisant souvent la méthode des

biographies collectives dans L. BERGERON, Les Capitalistes en

France, 1780-1914, Paris, 1978, 233 p. ; J.-P. CHALINE, Les Bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIXe siècle, Paris, 1982, 509 p. ; A. PLESSIS, La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire, Genève, 1982, 294 p., et Régents et Gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire, Genève, 1985, 444 p. ; A. DAUMARD, Les Bourgeois de Paris au

XIXe siècle, Paris, 1970, 382 p. et Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815, Paris, 1991, 448 p. F. PONTEIL, Les Classes bourgeoises et l'Avènement de la démocratie, 1815-1914, Paris, 1989, 592 p., reste valable.

Plusieurs études ont été consacrées à des catégories sociopro-

fessionnelles en France. Sur les enseignants : P. GERBOD, La

Condition universitaire en France au XIXe siècle, Paris, 1965, 720 p. ; J. OZOUF, Nous, les maîtres d'écoles, Paris, 1967, 269 p. ; A. PROST, L'Enseignement en France, 1800-1967, Paris, 1968, 524 p. ; F. MAYEUR, Histoire générale de l'enseignement, t. 3 : De la Révolution à l'école républicaine, 1789-1930, Paris, 1981, 683 p. ; G. MIALARET et J. VIAL, dir., Histoire mondiale de l'éducation, t. 3 : De 1815 à 1945, Paris, 1981, 356 p. ; Ch. CHARLE

et R. FERRE, ed., Le Personnel de l'enseignement supérieur en

France aux XIXe et XXe siècles, Paris, 1985, 283 p.

Sur d'autres catégories, voir J. LEONARD, Les Médecins de

l'Ouest au XIXe siècle, Lille, 1978, 1570 + CCXLVIII p., La Vie quotidienne du médecin de province au XIXe siècle, Paris, 1977, 285 p. et Médecins, malades et société dans la France du XIXe siècle, Paris, 1992, 287 p. ; O. FAURE, Histoire sociale de la médecine, Paris, 1994, 272 p. ; W. SERMAN, Les Origines des

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

officiers français, 1848-1870, Paris, 1979, 404 p., et Les Officiers français dans la nation, 1848-1914, Paris, 1982, 283 p. ;

Ch. CHARLE, Les Hauts Fonctionnaires en France au XIXe siècle, Paris, 1980, 268 p. ; J. LAMBERT-DANSETTE, La Vie des chefs d'entreprise (1830-1880), Paris, 1992, 302 p.

***Pour un survol international** à long terme, J. KOCKA, Les bourgeoisies européennes au XIXe siècle, Paris, 1996, 415 p. et H. KAELBLE, Vers une société européenne : une histoire sociale de l'Europe, 1880-1980, Paris, 1988, 185 p., et dans une perspective comparatiste, P. GUILLAUME, dir., Regards sur les classes*

moyennes, XIXe-XXe siècles, Talence, 1995, 172 p., et Histoire et Historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées, Talence, 1998, 218 p. Lire aussi les chapitres correspondant à la période dans Ch. CHARLE, La Crise des sociétés

impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940.

Essai d'histoire sociale comparée, Paris, 2000, 610 p.

***Pour le Royaume-Uni**, M. CHARLOT et R. MARX, La Société victorienne, Paris, 2002, 222 p. ; H. PERKIN, The Origins of Modern English Society, 1780-1880, Camdridge, 1969, 465 p. ; et les chapitres correspondants dans F.M.L. THOMPSON, ed., The Cambridge Social History of Britain, 1750-1950, trois volumes : vol. I, Regions and Communities, 604 p., vol. II, People and Their Environment, 389 p. vol. III, Social Agencies and Institutions, 506 p., Cambridge, 1990 ; Y. CASSIS, Les Banquiers de la City à l'époque édouardienne (1890-1914), Genève, 1984, 449 p. ; G. CROSSICK, « La bourgeoisie britannique au XIXe siècle : recherches, approches,*

problématiques », Annales HSS, nov.-déc. 1998, p. 1089-1130.

***Pour l'Allemagne**, J. KOCKA, ed., Bürgertum im 19. Jahrhundert : Deutschland im europäischen Vergleich, trois volumes, Munich, 1986, 468 + 449 + 494 p.*

***Sur les artisans et boutiquiers en Europe**, G. CROSSICK et*

H.G. HAUPT, eds, Shopkeepers and Master Artisans in Nine-

teenth-Century Europe, Londres, 1984, 283 p.

***Pour la Chine**, M.-Cl. BERGÈRE, L'Âge d'or de la bourgeoisie chinoise, 1911-1937, Paris, 1986, 370 p. ; TEN-P'ING HAO, The Comprador in Nineteenth Century China : Bridge between East*

and West, Cambridge, 1970, 314 p.

***Pour les États-Unis**, O. ZUNZ, L'Amérique en col blanc, l'invention du tertiaire, 1870-1920, Paris, 1991, 397 p. et sur le nouveau style de vie, J.F. KASSON, Les bonnes manières. Savoir-vivre et société aux États-Unis, Paris, 1993, 383 p.*

La littérature, et notamment le roman réaliste ou naturaliste,

est une source importante de l'histoire sociale, bien qu'il importe de comprendre qu'une œuvre d'imagination n'est pas nécessairement une description objective de la société. On tirera profit

de la lecture de grandes séries comme La comédie humaine

d'Honoré de Balzac ou Les Rougon-Macquart. Histoire naturelle

et sociale d'une famille sous le Second Empire d'Émile Zola.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les ouvriers

Au XIXe siècle, le prolétariat industriel bénéficie d'une attention particulière de la part des penseurs socialistes. Les marxistes lui assignent la mission de mettre un terme, par la révolution, au système capitaliste. Notons cependant que les ouvriers de l'industrie ne constituent dans aucun pays la majorité de la population active ; de nombreux travailleurs dépendants non agricoles appartiennent à des groupes différents (employés, fonctionnaires, domestiques). Une part relativement importante de la production industrielle reste le fait d'artisans établis à leur compte. Néanmoins le poids de la classe ouvrière ne cesse de se renforcer dans les pays industrialisés jusqu'à ce qu'ils atteignent le stade de la maturité.

1. Unité et diversité du monde ouvrier

I ***Les caractères communs***

Avant 1880, il semble difficile de parler d' une classe ouvrière, comme s'il s'agissait d'un ensemble social homogène possédant

des intérêts identiques face aux capitalistes. Certes, on trouve

des traits communs à tous les ouvriers. D'abord le travail

manuel, considéré alors comme une marchandise, au même titre

que les matières premières ; dans la hiérarchie des valeurs au

XIXe siècle, il reste, quoi qu'en disent les moralistes, une acti-

vité dépourvue du caractère noble des tâches intellectuelles de

direction, de conception ou de secrétariat. D'autre part, l'ouvrier reçoit un salaire versé soit en argent, soit partiellement en nature (le truck system, qui oblige le travailleur à s'approvisionner dans des magasins — d'ordinaire contrôlés par les patrons — où il peut

échanger les créances en papier qu'il a sur son employeur, mais,

en général, à des prix abusifs). Ce salaire est fixé soit à l'unité ***Frederick W. TAYLOR*** *(1856-de temps (heure, jour, semaine), soit à la tâche. L'évolution se*

1915) : ingénieur américain, il

fait dans le sens d'un remplacement progressif du salaire au temps met au point des aciers rapides

par le salaire aux pièces : dans la première moitié du XIXe siècle, qui augmentent considé-

le rendement des ouvriers est faible ; aussi, pour réduire leurs

rablement le rendement des

coûts de production, les patrons sont-ils poussés à augmenter

machines-outils. Dès 1878, il

la durée de la journée et de la semaine de travail, tout en main-

se préoccupe de l'organisation

tenant les taux de salaire le plus bas possible.

scientifique du travail, effectue

des chronométrages qui per-

À ce mode extensif d'utilisation de la main-d'œuvre, les

mettent de définir la durée

employeurs substituent peu à peu des cadences de production

idéale d'une opération dans le

plus intenses, qui permettent de réduire la longueur de

cycle de production. Ces

la journée de travail, sans diminuer la productivité ni le niveau

méthodes contribuent à éle-

des salaires. Aux États-Unis, les principes de l'organisation

ver la productivité des immi-

grants d'origine rurale

scientifique du travail se répandent dans certaines grandes entre-

embauchés dans la sidérurgie.

prises à la fin du siècle, à la suite des travaux de Taylor

Ses conceptions, formant le

et de Gantt : la rationalisation des gestes, afin d'obtenir la plus
taylorisme, tiennent un grand

grande efficacité, accroît considérablement la productivité ; le

compte de la psychologie

rythme de l'effort devient soutenu, mais Taylor prévoit de nom-

ouvrière.

breux temps de repos pour les tâches pénibles. Un système

de primes récompense les ouvriers qui respectent les normes fixées

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

« scientifiquement ». Les ouvriers, après une phase initiale dif-

ficile, finissent par s'adapter aux formes plus intensives du labeur : ils en viennent à exiger le salaire le plus élevé possible, en fonction de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, alors qu'aupa-

ravant ils se contentaient d'un salaire « équitable » (a fair day's work for a fair day's pay).

Plus que les employés, les ouvriers sont victimes du chômage.

Aucun État ne se reconnaît de responsabilités pour assurer le

plein emploi ; pour les économistes libéraux, ce sont même les

ouvriers qui sont responsables du chômage, car, s'ils acceptaient

des salaires plus bas, les coûts de production baisseraient et l'équilibre se rétablirait entre l'offre et la demande de produits.

***Les stratifications du monde ouvrier** I*

Ces caractères communs ne doivent pas cacher la grande hété-

rogénéité du monde ouvrier au XIXe siècle. Les degrés de quali-

fication, le lieu de travail introduisent une diversité qui nuit à la naissance d'une conscience de classe développée partout

d'une manière égale. Au sommet de ces salariés de l'industrie,

on trouve les contremaîtres, parfois rangés parmi les classes moyennes : dotés d'une autorité considérable et d'une forte autonomie dans l'usine, ils embauchent souvent eux-mêmes les

ouvriers. Le système du marchandage permet aux tâcherons

d'affermer certains travaux qu'ils s'engagent à exécuter à un prix fixé pour le compte d'un patron ; le tâcheron recrute lui-même

ses compagnons et prélève un bénéfice sur leur salaire — ce

qui explique la réputation d'exploitation odieuse attachée au

marchandage.

Les ouvriers qualifiés forment une minorité privilégiée, une sorte d'« aristocratie du travail », représentant en Angleterre de 10 à

20 % des travailleurs : plus nombreux dans le bâtiment, l'impri-

merie, la construction navale, la filature du coton, le travail des métaux (ajusteurs, tourneurs, etc.) ou la bonneterie, très peu utilisés dans les autres industries textiles, la chaussure et les

industries alimentaires. Ils possèdent une qualification profes-

sionnelle souvent acquise à la suite d'un long apprentissage.

Quand ils réussissent à contrôler l'entrée dans le métier, ils créent une rareté artificielle de l'emploi, obtiennent de bons salaires

et jouissent d'une relative sécurité.

À l'opposé de cette élite, les ouvriers spécialisés, de plus en plus nombreux avec les progrès de la machine, et surtout les

manœuvres, dépourvus de toute qualification, dont font partie les femmes et les enfants, constituent une main-d'œuvre

interchangeable, qui subit la concurrence du nombre : mal

payés, facilement licenciés dès que l'économie entre en période

de crise, ces ouvriers alimentent la masse des pauvres que

l'expansion industrielle du XIXe siècle ne parvient pas à résorber.

Même lorsque la conjoncture est bonne, le problème du

paupérisme ne cesse de se poser. Officiellement, en Angleterre,

on recense 1 pauvre sur 9 habitants en 1800, 1 sur 23 en 1870,

mais beaucoup d'indigents évitent de se faire recenser, de peur

d'être envoyés dans une workhouse, sorte de prison où on

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sépare les familles et où règne une discipline impitoyable (loi des Pauvres de 1834). En 1889, Charles Booth signale que 30,7 %

de la population londonienne vivent dans la pauvreté, dont 10 %

dans un état de « pauvreté primaire », qui n'assure pas les res-

sources minimales nécessaires à la simple conservation de la santé physique.

Les ouvriers ne disposent pas des mêmes moyens de pression,

selon qu'ils travaillent à domicile ou en usine. Le tisserand à domicile a connu en Angleterre une belle époque jusqu'aux environs

de 1820, tant que le tissage a constitué un goulot d'étranglement

dans l'industrie du coton ; il jouit alors de salaires élevés. La diffusion du métier mécanique fait baisser de quatre fois ce salaire

en vingt ans ; la tragédie du tisserand est un des épisodes

humains les plus pitoyables de la révolution industrielle. Les tisserands ont augmenté leur misère en préférant recevoir des

salaires de plus en plus faibles plutôt que d'aller travailler dans des usines dont la discipline leur a semblé insupportable. Dans

d'autres secteurs, le travail à domicile subsiste à cause de ses avantages pour les fabricants : salaires moindres, investissements réduits, problèmes sociaux moins dangereux. Dans les grandes villes, il triomphe dans la confection, sous la forme du swea-ting system : à New York, à Londres, à Berlin, tailleurs, coutu-rières, repasseurs doivent travailler aux pièces, pour des salaires de misère, dans des appartements dépourvus d'éclairage adéquat ou de conditions d'hygiène minimales. Cette exploitation de la main-d'œuvre entraîne au début du XXe siècle l'intervention des pouvoirs publics (Churchill impose en Angleterre un salaire mini-mum, 1909). À cette époque, la masse des ouvriers la plus nom-breuse travaille en usine. La plupart s'y sont adaptés, mais le passage au monde industriel moderne a été lent et pénible.

2. Salaire et mode de vie

I ***Salaire nominal et salaire réel***

L'amélioration matérielle de la condition ouvrière est un fait indé-niable au XIXe siècle : il n'y a pas eu de paupérisation absolue. Inversement, on constate une paupérisation relative, du fait des progrès de l'inégalité de la répartition du revenu national au profit des capitalistes (absence ou faiblesse de l'impôt sur le revenu, insuffisance des prestations sociales). Il faut prendre garde de bien distinguer le salaire nominal du salaire réel. Le salaire nominal correspond au nombre d'unités monétaires que reçoit l'ouvrier

(exemple : 3 francs par jour). Le salaire réel est un rapport entre le salaire nominal et le coût de la vie. Seul, le salaire réel mesure l'augmentation ou la diminution du niveau de vie ou du pouvoir d'achat, mais l'établissement des indices pose de délicats

problèmes de pondération qui donnent lieu à de multiples contes-

tations. D'autre part, l'ouvrier est plus sensible aux variations

de son salaire nominal, tel qu'il le trouve sur sa feuille de paye, qu'aux fluctuations de son salaire réel. Comme l'a montré

A.W. Phillips, le taux de variation des salaires nominaux dépend :

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Salaire nominal et salaire réel en Grande-Bretagne de 1850 à 1913

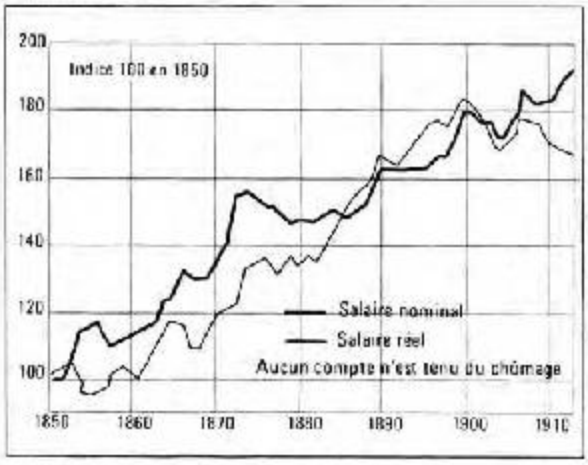

D'après S.B. SAUL, *The Myth of the Great Depression*, p. 31

Relation entre le taux de variation du chômage et celui du chômage

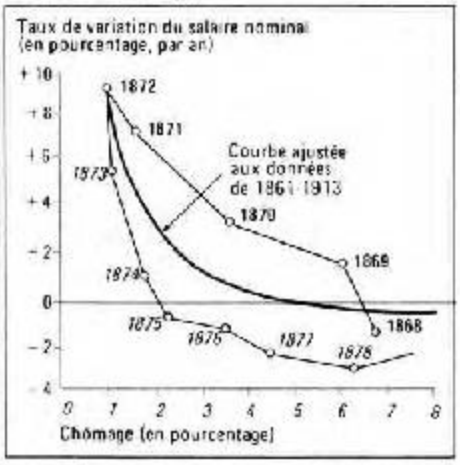

D'après A.W. PHILLIPS, *Economica*, novembre 1958, p. 286

Salaire nominal et salaire réel en Grande-Bretagne de 1850 à 1913

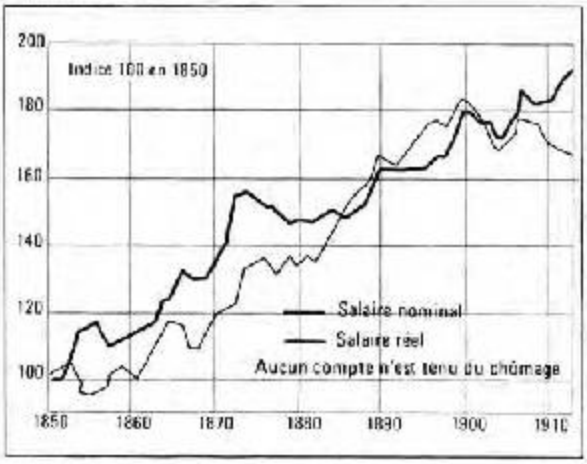

D'après S.B. SAUL, *The Myth of the Great Depression*, p. 31

Relation entre le taux de variation du chômage et celui du chômage

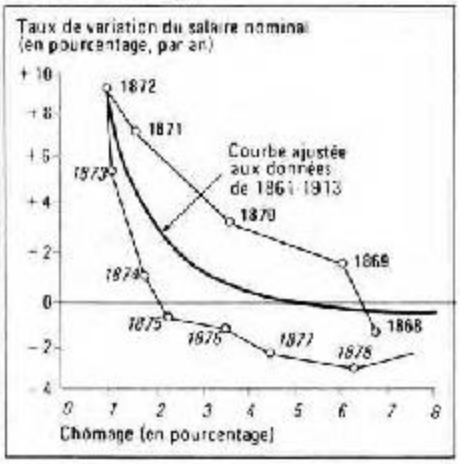

D'après A.W. PHILLIPS, *Economica*, novembre 1958, p. 286

Les ouvriers

1/ de la loi de l'offre et de la demande ; les employeurs étant prêts à augmenter les salaires en période d'expansion, pour attirer une main-d'œuvre devenue rare, tandis qu'en période de crise

les ouvriers répugnent à offrir leurs services à des taux inférieurs aux taux courants ; la relation entre le chômage et le taux de

variation des salaires nominaux est non linéaire : les salaires baissent moins en période de chômage qu'ils ne montent en période

de plein emploi ;

2/ de la phase ascendante ou descendante du cycle : pour un taux de chômage identique, les salaires nominaux croissent plus

vite en phase ascendante qu'en phase descendante du cycle

(exemple : pour un taux de chômage de 6 % en Angleterre en

1869 et 1878, les salaires montent de 2 % en 1869, année

incluse dans le cycle de prospérité 1868-1872, tandis qu'ils

baissent de 2 % en 1878, année incluse dans la crise 1873-1879) ;

3/ du coût de la vie, mais seulement quand les prix à l'importation progressent en une année de plus de 5 % (1862, 1872, 1900,

1910).

Salaire nominal et salaire réel en Grande-Bretagne

Relation entre le taux de variation du salaire

de 1850 à 1913

nominal et celui du chômage

D'après S.B. SAUL, The Myth of the Great Depression, p. 31

D'après A.W. PHILLIPS, Economica, novembre 1958, p. 286

***Les trois phases du mouvement des salaires** I*

L'évolution du salaire au XIXe siècle peut se résumer en trois

phases :

*1/ **jusqu'en 1850** : c'est la période la plus confuse à propos de laquelle s'opposent « optimistes » et « pessimistes ». Le salaire moyen semble avoir baissé de 15 % entre 1815 et 1840, mais*

le coût de la vie a diminué davantage. Il y a donc eu amélioration du salaire réel moyen, mais ce dernier ne correspond pas

aux cas concrets les plus fréquents. Les statistiques de salaire

journalier ne tiennent pas compte du chômage qui frappe

souvent les ouvriers à cette époque et réduit les gains annuels.

Si certains travailleurs améliorent leur situation (les ouvriers qualifiés), d'autres au contraire sombrent dans la misère et, les années

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de crise de subsistances, la hausse du prix du pain renforcée par le protectionnisme agricole rend la vie des ouvriers, quels qu'ils soient, bien malheureuse (cf. Engels, Villermé) ;

2/ de ***1850 à 1900*** *: la vie matérielle des ouvriers s'améliore remarquablement. En Angleterre, le salaire réel et le salaire nominal*

progressent tous deux de 80 % ; à Paris, respectivement de 60 %

et de 100 %. Néanmoins l'évolution se fait en deux temps

contrastés :

1850-1873 : la montée considérable du salaire nominal est en grande partie annulée par la hausse des prix ; le salaire réel ne

monte que de 30 % en Angleterre, de 13 % à Paris. Mais les gains

annuels progressent plus rapidement, du fait de la diminution

du chômage en cette période d'expansion et du glissement des

ouvriers vers des qualifications mieux rétribuées ;

1873-1900 : la faible hausse des salaires nominaux (29 % à Paris, 8 % en Angleterre), concentrée sur les années d'expansion

(1873-1882 à Paris, 1888-1890 et 1897-1900 en Angleterre)

contraste avec l'augmentation record du salaire réel horaire (environ 40 %), mais le chômage est plus fort que dans la période anté-

rieure. Le niveau de vie ouvrier bénéficie surtout de la baisse des prix ;

3/ ***1900-1914*** *: la Belle Époque, en Europe, se caractérise par la stagnation du pouvoir d'achat de l'heure de travail, les prix évo-luant à la même vitesse que les rémunérations nominales. Aux*

États-Unis au contraire, l'ouvrier américain voit son salaire réel progresser de 1,5 % par an en moyenne entre 1890 et 1914.

I ***La vie ouvrière***

L'augmentation du niveau de vie ouvrier a été rendue possible

par les gains de productivité. Ils ont été consacrés beaucoup plus à l'amélioration des conditions d'existence qu'à l'allongement

des loisirs ; en effet, la durée du travail hebdomadaire n'a baissé qu'assez faiblement.

La journée de travail effectif (à ne pas confondre avec celle de

présence à l'atelier) s'établit autour de 11 heures vers 1850, de

10 vers 1900, sans qu'il soit possible de généraliser, car on trouve parfois des horaires plus longs (14 heures effectives), parfois de plus courts (des mineurs anglais ne travaillent que 7 heures).

L'ouvrier utilise ses augmentations de salaire à améliorer sa nourriture (moins de féculents, plus de viande, de graisses, de pro-

duits tropicaux ou de sucre) et son vêtement. Alors que l'ouvrier

lillois du Second Empire, père de 4 enfants, achète chaque jour

4 kg de pain et 5 kg de pommes de terre, qui absorbent près de

60 % de son budget minimum (1859), le travailleur industriel

de la Troisième République dépense surtout pour le pain, la viande et le vin, mais néglige son logement, à la différence des Anglo-Saxons et des Allemands.

Pour la majorité des ouvriers, la vie au XIXe siècle est très dure.

C'est une lutte constante contre la sous-alimentation et

pour l'« entretien de la force de travail ». Généralement, les

prolétaires résident dans des quartiers malsains ou malpropres,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

dont les « courettes » de Lille constituent un des exemples les

Romans d'Émile ZOLA mettant

plus sinistres. Des logements insalubres (taudis, slums, tenement en scène des travailleurs :

houses) sont le cadre de cette misère ; avec la rénovation des
1877, L'Assommoir ; 1885,

centres-villes, une séparation s'établit entre les quartiers ouvriers
Germinal ; 1890, La Bête

et bourgeois. La ségrégation dans l'espace renforce l'antagonisme

humaine.

social. Les épidémies causent plus de ravages dans ces quartiers

pauvres, le taux de mortalité infantile y est beaucoup plus

élevé, la famille moins bien structurée ; souvent des femmes doi-

vent s'y livrer à la prostitution pour compléter les maigres gains du ménage. Le cabaret en France, le pub en Angleterre accueillent ces prolétaires qui n'ont aucun goût à vivre dans leurs taudis.

Ce tableau très sombre s'éclaircit dans les vingt dernières

années du siècle. Des cités ouvrières plus confortables se bâtis-

sent dans les grands centres industriels (la Ruhr par exemple).

Néanmoins le « séparatisme culturel » de la classe ouvrière

semble s'élargir ; en Angleterre, Disraeli parle, vers 1880, de l'existence de « deux nations » juxtaposées. Les ouvriers commen-

cent à former alors une classe plus homogène et plus consciente

de la solidarité de ses membres. Ils se constituent une culture

particulière, tout en empruntant certaines valeurs aux idéaux

de la bourgeoisie. En effet, leur mobilité sociale reste faible : question, il est vrai, mal connue. À Newburyport (Massachusetts),

les manœuvres et leurs fils font preuve d'une bonne mobilité

professionnelle, mais sans jamais monter bien haut : la plupart

de ceux qui grimpent l'échelle sociale (et c'est une minorité)

deviennent des ouvriers semi-qualifiés tout au plus. Les

manœuvres accèdent à la propriété de petites maisons ou accu-

mulent des épargnes limitées, mais en sacrifiant l'éducation de

leurs enfants, ce qui condamne ceux-ci à rester au bas de

l’échelle sociale. Pour les manœuvres de Newburyport, cet

accès à la propriété confère une certaine respectabilité : succès

modeste et dérisoire pour l’impatient, important aux yeux de

celui qui débute dans la vie avec de faibles espérances. Ainsi les émigrants pauvres et leurs enfants sentent-ils qu’ils vont vers

un avenir meilleur. La classe ouvrière américaine, dans sa

grande majorité, n’éprouve pas le désir de faire la révolution et

s’accommode du système capitaliste.

Exemples de budgets de familles d’ouvriers *(en pourcentage)* ***France 1832***

France 1880

États-Unis 1901

Nourriture

65,4

62,8

44,1

Vêtement

16,2

16,5

17,9

Ameublement

{

1,0

4,5

Loyer

15,9

6,9

22,3

Chauffage, éclairage

4,5

7,2

Divers

2,5

8,3

4,0

3. Politique sociale et action ouvrière

La condition ouvrière s'est améliorée à la fois sous l'influence de la croissance économique, de la politique sociale d'une partie de la bourgeoisie et de l'action menée par les ouvriers organisés. L'amélioration de la condition matérielle dépend

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La limitation de la durée du

essentiellement, au XIXe siècle, de la loi de l'offre et de la

travail des femmes aux États-

demande, dont on a vu plus haut comment elle déterminait l'évo-

Unis

lution des salaires nominaux. Néanmoins d'autres facteurs ont

En 1905, une loi de l'État

joué d'une manière complémentaire.

d'Oregon avait limité à dix

heures par jour l'emploi des

I ***Le paternalisme***

femmes dans les usines. La

même année, dans l'arrêt

La philanthropie patronale joue un rôle important dans certains

Lochner v. New York (traduit

cas : moins pour les salaires, que pour les avantages sociaux qui

dans E. Zoller, Grands arrêts de

contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie (construction la Cour Suprême des États-de logements sains, instruction, protection sociale). Ce pater-

Unis, Paris, 2000, p. 321-344),

nalisme, qu'on trouve chez beaucoup (Krupp, de Wendel,

la Cour Suprême des États-

Pullman, etc.), vise à contrôler la classe ouvrière pour l'isoler

Unis avait invalidé une loi de

des influences révolutionnaires, mais sur le plan de la vie quo-

l'État de New York qui fixait un

tidienne, il exerce des effets bénéfiques et s'écarte de la pratique maximum de 60 heures par

semaine ou de 10 heures par

libérale qui pose en principe que chacun est responsable abso-

jour pour les ouvriers boulan-

lument de son destin et que la charité fausse les règles de la

gers. En 1908, dans l'arrêt

concurrence.

Muller vs Oregon, la même

Cour introduit une différence

I ***La législation sociale***

entre les sexes, car il s'agit,

selon elle, d'une « question

L'État libéral, lui aussi, finit par abandonner l'idéal du laissez-de fait », et non d'un problème

faire et par intervenir dans le domaine social, à la fois sous la

constitutionnel. Il est légitime

pression de milieux politiques (les socialistes ou des conserva-

de légiférer sur le travail des

teurs attachés aux responsabilités traditionnelles des aristocrates femmes. En effet, « il est évident

envers les couches inférieures de la population, tels Ashley

que la structure physique de la

Cooper, comte de Shaftesbury, en Angleterre, Albert de Mun en

femme et l'accomplissement

France) et par crainte d'une explosion sociale. La législation

des fonctions maternelles la

s'exerce dans plusieurs directions : abolition des lois qui créaient handicapent dans la lutte pour

une infériorité juridique des ouvriers, limitation de la durée du

l'existence. C'est particulière-

travail, création d'un système d'assurances sociales.

ment vrai quand elle supporte

le fardeau de la maternité.

Au début du XIXe siècle, patron et ouvrier ne sont pas situés sur

Même quand ce n'est pas le

un plan d'égalité. L'article 1781 du Code civil français, la loi

cas, comme l'ont montré

Maître et Serviteur en Angleterre avantagent l'employeur qui

d'abondants témoignages de

est cru sur parole en cas de conflit avec son employé, alors que

médecins, la station debout au

travail pendant de longues

ce dernier doit apporter des preuves tangibles ; en cas de rup-

heures, répétée de jour en jour,

ture du contrat de travail, l'ouvrier doit répondre d'un crime, le a tendance à exercer des effets

patron d'un simple délit civil. Napoléon III, soucieux d'obtenir

nuisibles sur son corps. Or, si

l'appui des ouvriers, fait abolir l'article 1781 ; de même Disraeli, des mères en bonne santé sont

un tory, remplace la loi Maître et Serviteur par la loi Employeur

essentielles pour l'obtention

et Employé, au nom significatif (lois de 1867 et 1875) : la rup-

d'une descendance vigoureuse,

ture de contrat n'entraîne plus que le paiement de dommages

le bien-être physique de la

civils. En France, le livret ouvrier, sorte de passeport spécial,

femme doit être l'objet de

tombe en désuétude et finit par être supprimé en 1890.

l'intérêt et de la préoccupation

publics, afin de préserver la

La limitation de la durée du travail commence pour les enfants,

force et la vigueur de la race…

dont l'exploitation abusive cause un mouvement de protestation

Différenciée ainsi de l'autre

dans certaines classes dirigeantes. Entre 1830 et 1850, des lois

sexe, la femme est placée à

fixent l'âge minimum d'entrée et la durée maximale de la

juste titre dans une classe à

part ; la législation qui cherche

journée de travail pour les enfants dans les usines et dans les

à la protéger peut être validée,

mines ; non sans une opposition initiale des parents dans les

même si une législation iden-

filatures de coton anglaises : ceux-ci réclament un alignement

tique pour les hommes n'est

de la durée du travail des enfants sur celle des adultes, avant de pas nécessaire et ne peut pas

comprendre que la diminution de la journée de travail des

être validée ».

adultes est liée à celle des enfants. La législation s'étend ensuite

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

aux femmes. Pour les hommes, les exemples sont plus rares, car on considère que ces questions sont du domaine des négociations entre patrons et ouvriers. En Australie, vers 1900, les tribunaux imposent la semaine de 48 heures avec des journées de 8 heures 3/4, mais en Angleterre, les syndicats refusent l'intervention du gouvernement dans ce domaine, à la seule exception des mines de charbon (journée de 8 heures, 1908). L'État se contente souvent de donner l'exemple en faisant de ses usines des entreprises pilotes (adoption de la semaine anglaise — samedi après-midi chômé — dans les manufactures de tabac en France, où la durée du travail est réduite en 1914 à 49 heures par semaine, au lieu de 60 tout au long du XIXe siècle) ou en stipulant des conditions de durée dans les cahiers des charges pour

les travaux qu'il fait exécuter par des entrepreneurs privés. La

faiblesse du contrôle de l'État tient surtout à l'insuffisance d'un corps d'inspecteurs du travail assez indépendants pour résister

aux pressions patronales.

Dangereuse, l'usine du XIXe siècle cause de nombreux accidents

du travail ; pour obtenir réparation, l'ouvrier doit prouver devant le tribunal que la responsabilité du patron est engagée, preuve

souvent difficile à fournir. La simple solidarité ouvrière ne peut suffire à donner des solutions aux problèmes que posent la maladie, la vieillesse, les accidents ou le chômage ; d'où la nécessité qui apparaît peu à peu d'une législation sociale dans ce sens. C'est l'Allemagne de Bismarck qui prend l'initiative. Soucieux de

Les lois sociales de Bismarck

détourner les ouvriers du parti social-démocrate et d'apaiser les

***1883** : assurance-maladie*

libéraux et le centre catholique, le chancelier conservateur

***1884** : assurance-accident*

lance une expérience de « socialisme d'État ». L'opposition de

***1889** : assurance-vieillesse*

la bourgeoisie d'affaires le contraint à admettre le principe

d'une cotisation ouvrière à côté de la participation des patrons

et de l'État. Les trois lois de 1883, 1884 et 1889 sont alors à la pointe du progrès social, mais le système n'évolue guère par la

suite sous Guillaume II (limitation du travail des enfants et des femmes, repos dominical, renforcement du contrôle des inspecteurs du travail, 1891-1893, et extension du système d'assurances sociales, 1899-1907). En 1914, les pays les plus avancés sont l'Angleterre (lois de Churchill et Lloyd George, 1906-1914 : assurance-maladie et assurance-chômage, 1909, dont la gestion est confiée aux syndicats) et les Dominions australasiens (rôle des tribunaux, chargés de l'arbitrage obligatoire des conflits sociaux à partir de 1894, dans le développement d'un système de retraites, de congés, d'assurances sociales). En France et aux États-Unis (où la législation sociale relève des États et non du pouvoir fédéral), les systèmes de sécurité sociale restent en 1914 à l'état embryonnaire.

***L'action ouvrière** I*

Pour une grande part, l'amélioration de leur condition est le résultat de l'organisation des ouvriers eux-mêmes. L'évolution se fait dans le sens d'un abandon progressif des formes utopiques au profit de la mise sur pied d'institutions qui s'intègrent dans le système social.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La première forme d'institutions typiquement ouvrières, c'est la société fraternelle ou mutuelle qui accorde des secours en cas de maladie, d'invalidité, de vieillesse, des indemnités de funérailles, parfois des pensions aux veuves et aux orphelins et le remboursement des frais médicaux. À une époque où les rapports sociaux à l'usine tendent à se dépersonnaliser, ces mutuelles procurent à leurs membres le sentiment d'appartenir à un groupe chaleureux. Elles n'ont pas d'objectif révolutionnaire ; elles représentent l'idéal du self help.

La coopérative, telle que la conçoivent les disciples de Robert Owen, est une petite société communiste dont la valeur d'exemple, contagieuse, devrait entraîner la disparition du capitalisme par une révolution pacifique. Dès 1844, les pionniers de Rochdale abandonnent cette utopie millénariste et fixent le modèle des coopératives de consommation qui cherchent à soustraire les ouvriers à l'exploitation des commerçants.

La grève ou coalition est considérée comme une action illégale au début du XIXe siècle — ce qui n'empêche pas les ouvriers d'y recourir parfois (exemple : les canuts lyonnais, 1831). Elle est tolérée en Angleterre dès 1824-1825 ; en France, la loi de 1864 cesse de la considérer comme un délit, mais à condition que les

grévistes n'usent pas de violence et d'intimidation à l'égard des

« jaunes » ; les piquets de grève ne peuvent entraver la liberté

du travail. Une fois légalisées, les grèves se multiplient ; dans

***Charte d'Amiens** : motion*

le système libéral, elles représentent le seul moyen de contes-

adoptée par le 9e congrès de la

tation possible et substituent l'action collective à la négociation
Confédération générale du

individuelle du contrat de travail. En France, entre 1864 et 1914, travail, le
13 octobre 1906. Ce

elles se terminent plus souvent par des succès et des transac-

texte est essentiellement anti-

tions (56 % des cas) que par des échecs, sauf dans les années de

guesdiste (les guesdistes étaient

dépression. Les grèves offensives obtiennent plus de résultats

des marxistes orthodoxes, qui

favorables que les grèves défensives. De loin, le motif principal

subordonnaient l'action syn-

consiste en revendications salariales (2/3 des cas), secondaire-

dicale à l'action politique). Il

ment en demandes de réduction de la durée du travail (journée

résulte de la conjonction des

de 8 heures) et de modifications à apporter aux règlements d'ate-

syndicalistes révolutionnaires et

des réformistes. La charte

lier et à la discipline. Souvent spontanées, les grèves victorieuses d'Amiens assigne au syndica-contribuent à l'implantation du syndicalisme. Peu à peu, la grève

lisme des buts immédiats (au-

se rationalise et, avant 1914, on tend à lui substituer des pro-

gmentation des salaires, etc.) et

cédures d'arbitrage volontaires ou obligatoires.

une fonction centrale dans

l'organisation de la société qui

Le développement de la négociation de conventions collectives

naîtra de la chute du capita-

est lié à l'essor des syndicats qui représentent la forme d'orga-

lisme. Le moyen d'action pri-

nisation la plus élaborée du mouvement ouvrier. Une action

vilégié pour parvenir à cette fin

consciente succède à des réactions souvent désespérées et ins-

est la grève générale. Tout sala-

tinctives. D'abord tolérés (lois de 1824-1825 en Angleterre), puis rié a le devoir d'appartenir au

reconnus légalement (loi de 1871 en Angleterre, de 1884 en France, syndicat ; en contrepartie, le

arrêt de 1842 dans le Massachusetts), les syndicats prennent une

syndicat n'impose aucune

grande extension dans les pays industriels à partir de 1880 et

conception politique ou reli-

gieuse ; il n'est lié à aucun

contribuent à l'amélioration de la vie ouvrière. Selon les pays,

parti, ni à aucune « secte » (les

le syndicalisme présente des visages très divers, en fonction des

anarchistes). Il ne pratique que

solutions apportées aux problèmes de l'action ouvrière : syndi-

l'action économique directe

cats de métiers (recrutant des ouvriers possédant la même qua-

contre le patronat.

lification, susceptibles de verser de fortes cotisations ; exemple : le new model anglais à partir de 1851), ou syndicats d'industrie 188

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

(rassemblant tous les ouvriers d'un même secteur, manœuvres

et qualifiés ; exemple : le new unionism anglais à partir de 1889) ; unité syndicale (cf. le Trade Unions Congress fondé en 1868, qui reste un organe de coordination peu efficace) ou multiples

centrales (exemple : en Allemagne, syndicats d'inspiration

social-démocrate, chrétienne ou libérale) ; liaison entre le syn-

dicalisme et les partis politiques (exemple : le Trade Unions

Congress participe à la fondation du Labour Party, 1900-1906) ou indépendance totale (cf. Charte d'Amiens, 1906) ; idéologie

réformiste (Angleterre, États-Unis), marxiste (Allemagne, avec

forte tendance à la bureaucratisation, Russie) ou syndicaliste révolutionnaire (pays latins : prépondérance de l'action directe sur

l'action politique ; mythe de la grève générale pour renverser le

capitalisme), etc.

Pour approfondir ce chapitre

Parmi les enquêtes sur ***la condition ouvrière*** *et les mémoires, on lira F. ENGELS, La Condition des classes laborieuses en*

Angleterre, Paris, 1960, 415 p. ; L.-R. VILLERME, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures

de coton, de laine et de soie, Paris, réed. 1989, 670 p. ; F. LE PLAY, Les Ouvriers européens, Paris, 1855, 301 p. ; M. NADAUD,

Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon, Paris, réed. 1976, 557 p.

*Aux ouvrages d'***histoire économique et sociale** *déjà cités, on ajoutera E.P. THOMPSON, La Formation de la classe ouvrière anglaise, Paris, 1988,*

791 p. ; J. BELCHEM, Industrialization and the

Working Class. The English Experience, 1750-1900, Aldershot, 1990, 296 p. ; G. NOIRIEL, Les Ouvriers dans la société française : XIXe-XXe siècle, Paris, 1986, 317 p. : A. DEWERPE, Le Monde du travail en France, 1800-195 0, Paris, 1998, 189 p. Pour des études régionales ou locales : R. TREMPE, Les Mineurs de Carmaux, 1848-1914, 2 vol., Paris, 1971, 1013 p. ; M. GILLET, Les Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais au dix-neuvième siècle, Paris, 1973, 528 p. ; Y. LEQUIN, Les Ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914, 2 vol., Lyon, 1977, 572 + 500 p. ; G. JACQUEMET, Belleville au XIXe siècle : du faubourg à la ville, Paris, 1984, 452 p. ; M. AGULHON, Une ville ouvrière aux temps du socialisme utopique, Toulon de 1815 à 1851, Paris, 1970, 386 p. ; N. GREEN, Les Travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque. Le « Pletzl »

de Paris, Paris, 1985, 360 p. ; J.M. MERRIMAN, Limoges la ville rouge. Portrait d'une ville révolutionnaire, Paris, 1990 ; M. PIGE-NET, Les Ouvriers du Cher, fin du XVIIIe-1914 : travail, espace et conscience sociale, Montreuil, 1990, 449 p. ; O. ZUNZ,

Naissance de l'Amérique industrielle, Détroit, 1880-1920, Paris, 1983, 352 p. ; F. WEIL, Les Franco-Américains, 1860-1980, Paris, 1989, 253 p. ; sur un groupe social proche de celui des ouvriers,

J. M. GOURDEN, Le Peuple des ateliers. Les Artisans au XIXe siècle, Paris, 1992, 167 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***Pour des statistiques de salaires** nominaux et réels, voir J. ROUGERIE, « Remarques sur l'histoire des salaires à Paris au*

XIXe siècle » , Le Mouvement social, avril-juin 1968, pp. 71-108, et J. SINGER-KEREL, Le Coût de la vie à Paris de 1840 à 1954, Paris, 1961, 560 p.

Le mouvement ouvrier et le syndicalisme *ont fait l'objet des études notamment de E. DOLLEANS, Histoire du mouvement*

ouvrier, 2 vol., Paris, 1967, 400 + 367 p. ; H. PELLING, Histoire du syndicalisme britannique, Paris, 1967, 319 p., et Le Mouvement ouvrier aux États-Unis, Paris, 1965, 272 p. ; C. COL-LOMP, Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigra-

tion aux États-Unis, Paris, 1998, 352 p. ; M. PERROT, Jeunesse de la grève, France, 1871-1890, Paris, 1984, 350 p. ; G. LEFRANC, Le Mouvement syndical sous la Troisième République, Paris, 1967, 452 p. ; H. DUBIEF, Le Syndicalisme révolutionnaire, Paris, 1969, 317 p. J.-L. ROBERT, F. BOLL et A. PROST, dir.,

L'Invention des syndicalismes : le syndicalisme en Europe à la fin du XIXe siècle, Paris, 1997, 331 p.

Sur la politique sociale*, voir H. HATZFELD, Du paupérisme à la Sécurité sociale, 1850-1940. Essai sur les origines de la Sécurité sociale en France, Paris, 1971, 349 p. M. MANSFIELD, R. SALAIS*

et N. WHITESIDE, Aux sources du chômage, 1880-1914. Une

comparaison interdisciplinaire entre la France et la Grande-

Bretagne, Paris, 1994, 479 p. Sur le concept de chômeur,

Ch.TOPALOV, Naissance du chômeur, 1880-1910, Paris, 1994, 632 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La croissance de l’État

Chapitre 18

L’expansion des régimes constitutionnels

Chapitre 19

L’évolution démocratique du régime

représentatif : les représentés

Chapitre 20

L’évolution démocratique du régime

représentatif : le choix des représentants

Chapitre 21

Révolutions et révolutionnaires

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

17

La croissance de l’État

L’évolution de la vie politique au XIXe siècle est dominée par la quintuple tendance de l’État à se moderniser, en rationalisant son organisation et sa législation et en renforçant ses moyens d’exécution ; à se séculariser, en s’affranchissant de toute tutelle religieuse et en se déclarant non confessionnel ; à se nationaliser, en s’efforçant de coïncider avec la nation, dont il constitue la forme politique, garantit l’indépendance et scelle l’unité ; à se libéraliser, en limitant par la loi les pouvoirs du gouvernant et en associant au gouvernement tout ou partie de la nation ; à se démocratiser, enfin, en reconnaissant à tous les citoyens non seulement l’égalité devant la loi, mais encore le droit de participer à la direction des affaires de la cité directement ou par l’élection de représentants.

Ainsi, à l'affermissement de la souveraineté de l'État, qui s'inscrit dans la tradition du despotisme éclairé, du jacobinisme révolutionnaire et de l'autoritarisme napoléonien, se combinent les controverses idéologiques et les luttes pacifiques ou violentes concernant la souveraineté dans l'État et, en définitive, le pouvoir dans la société.

1. L'État

I ***L'État : définition sommaire***

Tandis que la nation est une entité sociologique, l'État est une

réalité juridique, qui suppose l'existence simultanée de trois élé-

ments : une autorité, une population, un territoire. Pour une population composée d'une seule nation ou de plusieurs, sur un

territoire délimité, l'État dit le droit (pouvoir législatif) et veille à le faire appliquer (pouvoirs exécutif et judiciaire).

Il existe encore au XIXe siècle des sociétés qui ignorent l'État.

Leur forme d'organisation politique est l'anarchie. En Afrique

noire, aux abords du Niger, chez les Dogon et les Ibo, dans les

pays voltaïques, chez les Bobo et les Lobi, ou au Soudan, chez

les Nuer, l'organisation politique se limite à une association égalitaire de familles, soumises à l'observation de règles coutumières communes et passibles de sanctions morales ou religieuses, mais

hors de toute contrainte imposée par un gouvernement central.

Société politique préétatique, l'anarchie africaine est une réalité historique qu'il ne faut pas confondre avec l'utopie anarchiste

qui se développe dans la seconde moitié du siècle, en réaction

contre la consolidation de l'État et le pouvoir de la bourgeoisie possédante : l'anarchie individualiste ou communautaire d'un Proudhon ou d'un Bakounine, le dépérissement de l'État dans la société communiste et l'anarchie collectiviste d'un Marx et d'un Lénine procèdent d'une vision prospective postétatique. Dans l'univers du XIXe siècle, l'État constitue le cadre fondamental de la vie politique.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***La forme de l'État : monarchie ou république** I*

Peu d'États changent de forme au XIXe siècle. L'instabilité française marquée par la succession monarchie-république-empire-république, est singulière. Le passage de la monarchie à la république ne se produit que de façon éphémère à Rome (1849) comme en Espagne (1868-1870, 1873-1874), ou tardive au Brésil (1889), au Portugal (1910) ou en Chine (1911). Moins fréquent encore — si l'on excepte, évidemment, les restaurations —, le processus inverse traduit un phénomène d'absorption, non une mutation interne : annexion de la république de Cracovie par

l'Autriche (1846) et de Francfort par la Prusse (1866), ou inté-

gration au Reich allemand des villes libres de Brême, Lübeck et

Hambourg (1871).

En Europe, la Suisse est seule à ne connaître que la forme répu-

La Troisième République

blicaine de l'État de 1815 à 1914. En France même, la république

30 janvier 1875 : à une voix de

trouve peu d'hommes pour songer à la rétablir en 1814, à la pré-

majorité, l'Assemblée natio-

voir en 1848, à la défendre en 1851-1852, et c'est subrepticement

nale vote l'amendement pré-

qu'elle se glisse dans les lois constitutionnelles de 1875, par

senté par le député Wallon qui

l'amendement Wallon. En Asie, elle ne s'introduit qu'à la veille

introduit dans les lois consti-

de la Première Guerre mondiale, dans une Chine où l'État est

tutionnelles le terme de ***répu-***

menacé de décomposition par l'action des seigneurs de la guerre

blique *en parlant de la*

(dujun). En Afrique, elle s'implante marginalement ou se sur-désignation du « président de

la République ».

impose, à la faveur de l'expansion coloniale des Français en Algérie et des Boers en Orange et au Transvaal, ou sur l'initiative

américaine, qui est à l'origine de l'État noir du Liberia, créé

artificiellement en 1847.

La vitalité de la monarchie se manifeste non seulement par la

longévité des vieux trônes, tantôt branlants, tantôt consolidés,

mais aussi par l'apparition de nouveaux royaumes et empires.

Que les conquérants africains de la seconde moitié du siècle,

Ahmadou, Samory ou Rabah, aient adopté la forme monarchique

du gouvernement n'a rien pour surprendre : fondé sur la force,

la religion, l'esclavage et une organisation semi-féodale, leur pouvoir est spécifiquement personnel. L'État, ici, s'identifie au

chef, au point de disparaître avec lui.

Plus significatif est le choix de la forme monarchique par les nouveaux États européens, nés de l'émancipation des nationalités :

toutes les nations qui accèdent à l'indépendance au cours du siècle se donnent un monarque. Sans doute l'influence des grandes puissances monarchiques qui parrainent les États nouvellement nés

pèse-t-elle sur cette option : mais la décision prise, à une très

large majorité, par le peuple norvégien, appelé en 1905 à se pro-

noncer par plébiscite pour ou contre la monarchie, de rejeter la

république et d'accepter un roi, incite à rechercher d'autres élé-

ments d'explication : poids des traditions politiques, rôle diri-

geant des aristocraties nationales, prestige de l'institution

monarchique, considérée comme symbole et garantie de l'unité

nationale et de la continuité de l'État, ou comme arbitre des luttes politiques dans un régime représentatif et parlementaire.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Le choix des nouveaux monarques européens est révélateur de ces conceptions fonctionnelles de la monarchie : il s'effectue rarement parmi les membres des grandes familles nationales,

comme en Serbie, où les Obrenovitch et les Karageorgevitch se

disputent âprement la couronne ; paradoxalement, au contraire,

les nations affranchies d'une tutelle étrangère cherchent un sou-

verain hors de leurs frontières, au sein de quelques grandes mai-

sons princières, surtout allemandes et danoise. Ainsi, les

Saxe-Cobourg placent Léopold sur le trône de Belgique (1831)

et Ferdinand sur celui de Bulgarie (1887) ; les Hohenzollern, après avoir renoncé à la couronne espagnole en 1870, obtiennent pour

Charles celle de Roumanie (1881) ; quant à la maison du

Danemark, elle installe en Grèce le roi Georges (1863), en rem-

placement d'Otton de Bavière, puis, en Norvège, le prince

Charles, devenu Haakon VII (1905).

Aux Amériques, la situation est inverse : le Brésil seul conserve jusqu'en 1889 un trône importé du Portugal et renationalisé par Don Pedro, en 1822. Tous les autres États rejettent simultanément, comme les États-Unis à la fin du XVIIIe siècle, la tutelle coloniale des métropoles européennes et la souveraineté monarchique. Le pouvoir exécutif porte cependant, dans les républiques américaines, la marque d'une certaine continuité de la tradition monarchique : il est confié à un seul homme. Mais la différence

***Monocratie** : gouvernement*

est grande entre la monocratie présidentielle et la monarchie tra-

d'un seul

ditionnelle ou constitutionnelle. Sauf lorsqu'elle dégénère en dictature, comme souvent en Amérique latine, la première est

élective, temporaire et responsable devant la nation, alors que la seconde est héréditaire et responsable devant Dieu seul.

L'opposition formelle entre monarchie et république traduit donc un conflit fondamental entre démocratie et aristocratie et implique deux conceptions divergentes de la souveraineté : c'est pourquoi elle se montre capable, à cette époque, de passionner l'opinion publique et de mobiliser les foules.

2. Structure de l'État et concentration du pouvoir

Monarchique ou républicain, l'État tend à concentrer le pouvoir, en réduisant ou éliminant le rôle des autorités temporelles ou spirituelles qui s'interposent entre les administrés et le gouvernement central.

I ***Facteurs favorables à la concentration du pouvoir***

Plusieurs facteurs favorisent cette évolution. En premier lieu, le principe de l'unité de la souveraineté — que le dépositaire en soit un individu (le monarque) ou une collectivité (la nation) — n'autorise pas le fractionnement des attributions de l'État entre une pluralité d'autorités. D'autre part, la nécessité de briser les vieux cadres féodaux, auxquels s'accrochent les privilégiés, s'impose tant aux despotes éclairés, désireux de rationaliser et d'immédiatiser leur pouvoir, qu'aux démocrates, impatients d'établir l'égalité civile et politique : ni les uns, ni les autres ne tolèrent la résistance de corps intermédiaires autonomes. Le

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

mouvement des nationalités agit dans le même sens : l'unité de la nation trouve sa consécration dans l'unité de l'État, l'unifor-

misation de la législation et de l'organisation territoriale et, si l'État est fédéral, dans l'indissolubilité de l'union et l'extension de la compétence du gouvernement central. En outre, la concentration du pouvoir étatique répond aux vœux de la bourgeoisie

conquérante, à son idéal national et démocratique, à son goût

du rationnel et à ses intérêts économiques : l'expansion du com-

merce et le développement industriel réclament l'unification,

par l'État, du marché et des moyens d'échanges : monnaies, poids

et mesures, postes, routes, chemins de fer, législation civile et

commerciale, système douanier.

Enfin, les moyens d'action dont dispose le pouvoir central

gagnent en puissance dans la plupart des pays, surtout au cours

de la seconde moitié du siècle. La bureaucratie s'étoffe et se diversifie, à mesure que s'étendent les tâches de l'administration

publique : le nombre des fonctionnaires français se multiplie par

cinq entre 1815 et 1914, par deux entre 1870 et 1914. Surtout,

le gonflement des effectifs militaires et les transformations de

l'armement (fusil à aiguille se chargeant par la culasse : Dreyse, Chassepot, Mauser ; canon rayé envoyant des gerbes de balles ;

obusiers lançant des obus à la mélinite ; mitrailleuses) dotent

le pouvoir central, qui en détient le monopole, d'une incontes-

table supériorité sur ses adversaires éventuels de l'intérieur ; de sorte que, à partir des années 1850, les insurrections populaires

contre l'État, relativement fréquentes jusqu'en 1848, ne se reproduisent plus avec ampleur qu'à la faveur de guerres perdues, qui arment le peuple et désorganisent les forces de l'État (exemples : la Commune de Paris de 1871, la révolution russe de 1917).

Cependant, ces tendances à la concentration du pouvoir ne se manifestent pas de la même façon selon que l'État est unitaire ou fédéral, ni au même degré selon que l'État est centralisé ou décentralisé.

***La concentration du pouvoir dans l'État unitaire** I*

L'État unitaire monopolise les droits régaliens de lever des impôts, battre monnaie, entretenir une armée et une flotte de guerre, diriger la politique extérieure, dire la loi, juger en dernier ressort, nommer les administrateurs. Mais il peut reconnaître, ou non, aux collectivités territoriales un statut juridique particulier ou le droit d'assumer, seules ou avec le concours des fonctionnaires de l'État, tout ou partie des responsabilités administratives locales ou régionales. La solution adoptée — centralisation ou décentralisation — varie suivant les pays, en fonction du rapport des forces politiques et du poids des traditions.

***La France : modèle d'État unitaire centralisé** I*

Héritière de la monarchie centralisatrice et de la république « une et indivisible », la France napoléonienne répand dans le monde

les modèles de centralisation qu'elle a mis au point, notamment

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en matière d'organisation territoriale et de codification législative. L'efficacité du système séduit aussi bien les républicains

que les despotes éclairés. Ainsi, l'organisation territoriale en départements, cantons et communes, et la prépondérance adminis-

trative du préfet, représentant du pouvoir central, sont instaurés, sous diverses dénominations, en Belgique (1831), en Espagne

(1833-1834), dans l'Italie unifiée (1861) ou dans le Japon du Meiji (1871).

La centralisation ne joue pas au seul avantage de l'État, dont elle renforce assurément l'autorité bureaucratique et policière. Elle

consolide l'unité nationale, en effaçant les particularismes

régionaux, fondés, comme en Espagne, sur de traditionnelles fran-

chises (fueros) ou sur une inégalité de développement économique ou culturel. Elle ouvre aussi la voie à la démocratie, en sous-trayant les administrés à la tyrannie des aristocraties locales ; à ce titre, elle est étroitement liée à l'abolition du régime seigneurial et des privilèges des corporations. Mais elle a l'inconvénient d'isoler l'individu, désormais affranchi de la tutelle des anciens pri-

vilégiés, face à un État dont l'appareil bureaucratique, policier

et militaire devient aisément oppressif et arbitraire si, comme

en Autriche ou en Russie, il ne connaît ni contrepoids légal, ni

contrôle par l'opinion publique. De là, dans les pays centralisés, la revendication libérale d'une décentralisation administrative,

conçue dans le cadre unitaire par Tocqueville et l'aristocratie

libérale ou par les radicaux qui acceptent le programme de

Belleville et de Gambetta en 1869, tandis que les proudhoniens

penchent pour une solution fédéraliste, reconstruisant la nation et l'Europe sans État, sur la base d'une union fédérale de communes

autonomes.

Pour les libéraux français, la défense des libertés individuelles

contre l'arbitraire et l'omnipotence de l'État passe, entre autres moyens, par la constitution de nouveaux corps intermédiaires :

associations diverses, collectivités locales dotées d'organes

représentatifs au bénéfice desquels l'État doit se dessaisir d'une partie de ses prérogatives.

Les lois municipales de 1831, 1837, 1867, 1884, et les lois

départementales de 1833, 1838, 1866 et 1871 marquent une pru-

dente évolution en ce sens. Elles créent des conseils municipaux

et généraux élus par la population, investis de la personnalité

civile, dotés de pouvoirs réels, mais limités, en matière de

finances locales, de police municipale, de salubrité publique,

d'enseignement, de travaux publics. Toutefois, les maires res-

tent à la nomination du pouvoir central jusqu'en 1871 dans les

communes de moins de 20 000 habitants, jusqu'en 1884 dans

les grandes villes (à l'exclusion de Paris, qui conserve un régime spécial). Bien plus, les communes restent placées sous l'étroite

tutelle du préfet, auquel les conseils généraux ne font qu'un faible contrepoids.

Au total, la décentralisation est restreinte et mieux affirmée

au niveau municipal que départemental : la libéralisation

de l'administration de 36 000 communes paraît moins préjudi-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

ciable à l'autorité de l'État et à la cohésion nationale que celle de quelques dizaines de départements.

Un modèle de gouvernement aristocratique :

***le « self-government » britannique** I*

Le problème se pose en termes tout différents dans le Royaume-

Uni. L'État, traditionnellement, n'intervient dans la vie admi-

nistrative qu'en dernier ressort et pour éliminer les nuisances

publiques (criminalité, épidémies, ivrognerie, risques du travail

dans les mines, concurrence des immigrants). Les sujets de Sa

Majesté sont administrés par des notables locaux, qui, jusqu'en 1888-1894, sont essentiellement les aristocrates, principaux bénéficiaires de la permanence du self-government, hérité du passé féodal. Cependant, les transformations démographiques et industrielles, la poussée urbaine et démocratique, la nécessité d'introduire un peu de clarté et d'ordre dans l'enchevêtrement des circonscriptions et des institutions administratives, tout entraîne l'État à modifier sensiblement les structures du self-government, sans pour autant s'insérer véritablement dans l'administration locale.

Si la création par Peel, en 1829, d'un corps de policiers professionnels, salariés et soumis à une discipline militaire, s'impose à Londres au détriment du vieux système des constables, recrutés temporairement parmi les habitants, et si, en 1870, la Couronne instaure dans la métropole le Civil Service, le nombre des fonctionnaires demeure relativement faible et leur compétence réduite.

Dans les villes anciennes, la réforme de 1835 institue un conseil élu par tous les contribuables et présidé par un maire, assisté d'adjoints (aldermen), mettant ainsi un terme à la domination héréditaire d'un patriciat privilégié. Dans les comtés et les paroisses, comme dans les villes nouvelles, même très peuplées,

il faut attendre 1888 (et 1894 pour les paroisses de plus de 300 habitants) pour que l'administration locale relève de conseils élus

et que soient créées de nouvelles circonscriptions (comtés admi-

nistratifs, bourgs-comtés) qui adaptent plus rationnellement

l'organisation administrative aux réalités de la société moderne.

Jusqu'à ces réformes tardives, le pouvoir est détenu par les grands propriétaires, les patrons de l'industrie, les grands négociants et banquiers et les clergymen, qui ont pratiquement l'exclusivité des fonctions, gratuites, de lord-lieutenant (commandant de la milice), de sheriff (exécuteur des sentences) et surtout de justice of peace (chargé de la justice, de la police et de la répartition de l'impôt). En nommant à ces charges, la Couronne ne fait

que rappeler sa lointaine suzeraineté.

***L'État fédéral : de la confédération à la fédération** I*

Transplantée en Amérique, dans la société démocratique des

États-Unis, la tradition anglaise du self-government donne naissance à une vie locale très largement autonome, dans le cadre

des villes, des districts ou des comtés, et elle se greffe sur une conception fédérale de l'État.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Il y a plus qu'une différence de degré entre l'État décentralisé et ***Les avantages du système fédé-***

ral américain selon Tocqueville

l'État fédéral. Celui-ci implique non seulement un partage des

« C’est pour unir les avantages

responsabilités administratives entre pouvoir central et autori-

divers qui résultent de la gran-

tés locales, mais encore un partage de la souveraineté, qui se tradeur et de la petitesse des

duit par une répartition des compétences législatives et exécutives nations que le système fédéra-entre l’État fédéral et les membres de la fédération. Le pacte

tif a été créé.

d’union fédéral énonce les pouvoirs accordés à l’État fédéral : il Chez les grandes nations cens’agit généralement des droits afférents aux relations avec

tralisées, le législateur est obligé

l’étranger (diplomatie, guerre) et aux moyens d’échanges (mon-

de donner aux lois un caractère

naies, postes), à la définition de la nationalité des individus et uniforme que ne comporte pas

à l’application des garanties constitutionnelles de la liberté ; selon la diversité des lieux et des

mœurs ; n’étant jamais instruit

les cas, d’autres dispositions précisent les attributions du pou-

des cas particuliers, il ne peut

voir central. Quant aux collectivités territoriales membres de

procéder que par des règles

la fédération (États, provinces ou cantons), elles exercent tous

générales ; les hommes sont

les droits que l'État fédéral ne leur enlève pas explicitement : le alors obligés de se plier aux

self-government par des organes d'exécution autonomes se

nécessités de la législation, car

double d'une compétence législative souvent fort étendue.

la législation ne sait point

s'accommoder aux besoins et

Le passage de la confédération à la fédération constitue une trans-aux mœurs des hommes ; ce

formation radicale des rapports entre États initialement souve-

qui est une grande cause de

rains et indépendants. En 1815, chacune des deux confédérations

troubles et de misères.

européennes, la Confédération helvétique et la Confédération

Cet inconvénient n'existe pas

germanique, ne forme qu'une union d'États (Staatenbund),

dans les confédérations : le

associés afin de coordonner leur action diplomatique (projet opti-

congrès règle les principaux

mum) et l'action de leurs forces militaires (fonction pratique

actes de l'existence sociale ;

réelle) : ce sont avant tout des coalitions militaires défensives

tout le reste en est abandonné

aux législations provinciales.

contre les ennemis communs de l'extérieur ou de l'intérieur.

On ne saurait se figurer à quel

Chaque membre confédéré (État, canton) conserve son entière

point cette division de la sou-

souveraineté : collation du droit de cité, conclusion de traités

veraineté sert au bien-être de

de commerce, recrutement de l'armée, etc., tout relève de lui.

chacun des États dont l'Union

L'organe délibératif commun (Diète) n'est qu'une assemblée de

se compose…

plénipotentiaires, dont les décisions ne deviennent exécutoires

L'Union est une grande répu-

qu'avec l'agrément de chaque membre concerné.

blique quant à l'étendue ; mais

on pourrait en quelque sorte

Le remplacement de ces confédérations par un État fédéral

l'assimiler à une petite répu-

(Bundesstaat) s'effectue sous la pression conjuguée de l'idée natio-blique, à cause du peu d'objets

nale unitaire (création d'un État commun) et des conceptions

dont s'occupe son gouverne-

centralisatrices qui inspirent le radicalisme helvétique et le des-ment. Ses actes sont impor-

potisme éclairé prussien : mais ici le mouvement centralisateur

tants, mais ils sont rares.

n'atteint pas son terme ultime, qui serait l'État unitaire. Cela

Comme la souveraineté de

s'explique par les réticences de certains membres.

l'Union est gênée et incom-

plète, l'usage de cette souve-

Ainsi, en Suisse, les cantons catholiques unis dans le Sonderbund raineté n'est point dangereux

opposent une vive résistance, allant jusqu'à la lutte armée

pour la liberté. Il n'excite pas

(1847), au mouvement radical centralisateur et unitaire, qui

non plus ces désirs immodérés

de pouvoir et de bruit qui sont

débouche en 1848 sur la création de l'État fédéral. Sous le nom

si funestes aux grandes répu-

désormais trompeur de Confédération helvétique, la population

bliques ».

de tous les cantons jouit d'une nationalité identique, de droits

Alexis de Tocqueville, De la

civils égaux sur l'ensemble du territoire, et d'un gouvernement

démocratie en Amérique (1835),

commun (exécutif collégial : le Conseil fédéral ; législatif bica-

tome 1, première partie, ch. VIII.

méral).

En Allemagne, la Confédération germanique s'efface devant le

Reich, après l'élimination de l'Autriche à Sadowa et la victoire

sur la France. La résistance des États du Sud à l'expansionnisme

et au centralisme prussiens impose en 1871 le maintien d'une

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

large autonomie des États membres, même en matière militaire, dans le cadre d'une Constitution fédérale établissant l'hégémonie organique du royaume de Prusse, qui se voit attribuer la direction du pouvoir exécutif et un nombre de voix particulièrement élevé au Bundesrat (Conseil fédéral).

Dans tous les cas, l'État fédéral contribue à développer le sentiment national : le XIXe siècle voit se forger des patriotismes américain, suisse et allemand qui se superposent aux particularismes virginien ou bostonien, genevois ou valaisan, bavarois ou mecklembourgeois. Mais le caractère contraignant des décisions fédérales et la tendance de l'État fédéral à accroître sa compétence au détriment des États fédérés entretiennent une tension chronique entre ceux-ci et celui-là, tension qui peut dégénérer en tentative de sécession. Lincoln et les républicains nient le droit de sécession revendiqué par les États du Sud en 1861, qui refusent de s'incliner devant la loi de la majorité et la souveraineté de l'État fédéral. La victoire du Nord « fédéré » sur le Sud « confédéré » est dans une certaine mesure celle de la Fédération sur la Confédération, de la centralisation unitaire dans un cadre fédéral.

3. Droit et souveraineté : accroissement

de la fonction législative de l'État

Rationalisation du droit :

codification et progrès du droit écrit *I*

La concentration du pouvoir et la tendance à uniformiser l'administration des populations se manifestent également par une rationalisation du droit et l'extension de la compétence législative de l'État.

Inscrite dans la tradition romaine du droit écrit, la codification napoléonienne et ses cinq codes de base (Code civil, Code pénal, Codes du commerce, de procédure civile et de procédure pénale) essaiment à travers le monde, des Pays-Bas (1822-1838) au Japon (1898), en passant par l'Allemagne (1896) et la Suisse (1881-1907). Même l'Empire ottoman, pays d'Islam où le souverain n'a pas le droit de légiférer, notamment en matière de statut personnel et de fondations pieuses, introduit en 1870-1877 un Code civil et un Code de procédure civile, qui, sous le nom de Medjellé, regroupent et précisent les règles du droit administratif, à l'exclusion de celles qui intéressent le droit des personnes, des familles et des successions.

Seuls restent en marge du mouvement la Chine, parce que la notion même de droit y est mal accueillie (« le droit », dit-on, « est bon pour les barbares », car il est considéré comme moyen

d'intimidation et d'arbitraire), et les pays anglo-saxons, où la pré-

dominance de la coutume rend prématurée toute codification.

En Grande-Bretagne, néanmoins, l'État entreprend de remettre

en ordre l'appareil juridique trop confus et l'organisation judiciaire trop complexe que la tradition a perpétués : en 1873-1876,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

par voie législative, donc par acte d'autorité et par écrit, il har-monise les règles du Common Law et celles de l' Equity et fusionne les instances judiciaires habilitées à en connaître. Aux

États-Unis, où l'autonomie législative des États fédérés s'oppose

à l'unification du droit par la volonté du pouvoir central, l'uni-

formisation s'opère empiriquement et incomplètement : la plu-

part des États adoptent des dispositions similaires, empruntées

au vieux fonds britannique commun ou à la législation de l'un

d'entre eux.

Ainsi s'affirme la suprématie simultanée du droit écrit, du droit

public et de l'État. Longtemps réduit, dans les régimes despo-

tiques, au rôle d'un policier au service de l'arbitraire monarchique, l'État, tout en restant un gendarme, devient surtout un organisateur, un État de droit, où la loi plus que la violence exprime

la volonté du souverain.

I ***Les résistances***

L'État, au XIXe siècle, affirme sa souveraineté sur l'ensemble des individus aux dépens des aristocraties et des Églises, en étendant sans cesse le champ de ses activités. Il intervient progres-

sivement dans la vie civile des personnes et des familles, dans

les rapports sociaux entre le capital et le travail, dans la vie économique. Partout, il rencontre des résistances, qui se regroupent

sous le signe du libéralisme.

L'Église catholique n'admet pas la légitimité du mouvement qui

entraîne le siècle à laïciser ses institutions : les États évoluent vers la non-confessionnalité, puis tendent à se séparer des

Églises ; plus largement encore, ils rendent la législation civile indépendante du droit canonique et enlèvent au clergé les services publics. En particulier, la laïcisation de l'état civil et du droit matrimonial (avec la substitution au mariage-sacrement

indissoluble du mariage-contrat révocable par le divorce), et l'étatisation de l'enseignement, autorisant l'école sans Dieu, susci-

tent l'opposition indignée de l'Église romaine et alimentent de

vigoureux conflits politiques, dont le plus notable est le

Kulturkampf *: combat pour la*

Kulturkampf allemand (1871-1878). Pour redonner à la religion civilisation.

l'influence sur la vie publique que l'État lui conteste, nombre

de catholiques rallient le camp du libéralisme, pourtant condamné

par le pape. Les Belges donnent l'exemple dès 1830, ainsi qu'en France Lamennais et Montalembert. En Italie, Cavour prône la formule de « l'Église libre dans l'État libre ».

Bien des nuances séparent les diverses doctrines libérales qui constituent l'idéologie dominante du siècle (les Anglais mettent l'accent sur l'économique, les Français sur le politique, par exemple, et la tonalité du libéralisme français évolue de l'orléanisme au radicalisme), mais toutes se réfèrent plus ou moins à la notion de droits naturels et imprescriptibles de l'homme et à la philosophie des Lumières qui ont inspiré la Déclaration de 1789. De B. Constant à Tocqueville, Gambetta et L. Bourgeois, et de Cobden à J. Stuart Mill et à Spencer, chacun défend les libertés considérées comme intangibles et nécessaires à la limitation du pouvoir croissant de l'État : libertés de la personne

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

(sûreté — ou protection contre arrestations et détentions arbitraires, garantie par l' Habeas corpus anglais, largement imité aux Amériques ; inviolabilité du domicile et des correspondances ;

libre circulation ; liberté de contracter mariage ; liberté de donner à ses enfants l'éducation que l'on veut, etc.) ; libertés éco-

nomiques (droit de propriété, liberté de l'entreprise, liberté des échanges, liberté des contrats) ; libertés d'opinion (philosophique, politique ou religieuse) ; liberté du culte ; et, pour permettre aux individus d'intervenir dans la vie sociale et politique, en s'opposant éventuellement à l'État : libertés de presse, de

parole, de réunion, de manifestation, d'association, des collec-

tivités locales.

Par-dessus tout, les libéraux voient dans l'établissement d'une

Constitution le meilleur moyen de limiter l'arbitraire de l'État

et de protéger les droits des individus et des collectivités. État de droit, l'État libéral est un État constitutionnel, où les pouvoirs sont organisés de telle sorte que se trouvent conciliées l'autorité et la liberté.

Pour approfondir ce chapitre

Quatre volumes de la collection « Thémis », Paris, éclairent les

problèmes et fournissent d'abondants renseignements biblio-

graphiques, tant historiques que juridiques, nécessaires aux

études relevant de la ***science politique****. On s'y réfèrera pour ce chapitre et pour les suivants. Il s'agit de : M. DUVERGER,*

Institutions politiques et Droit constitutionnel, 11e éd., 1970 ; P. LEGENDRE, Histoire de l'administration de 1750 à nos jours, 1968, 584 p. ; J. TOUCHARD et coll. , Histoire des idées politiques, t. 2, 10e éd., 1988, 496 p. ; J. LAMBERT et A. GANDOLFI, Le Système politique de l'Amérique latine, 1987, 608 p.

On y ajoutera : M. PRELOT et J. BOULOUIS, Institutions politiques et Droit constitutionnel, 11e éd., Paris, 1990, XXIX-925 p. ; les recueils de la Société Jean Bodin consacrés aux rapports entre

Gouvernés et Gouvernants (surtout le tome 26, Bruxelles, 1965, 584 p.) ; la Nouvelle Histoire des idées politiques publiée sous la direction de P. ORY en 1987 (coll. « Pluriel »), 832 p.

***Sur la laïcité**, voir : A. LATREILLE, E.G. LEONARD, P. RONDOT, F. MEJEAN et alii, La Laïcité, Paris, 1960, 585 p. ; G. GAUTHIER*

et Cl. NICOLET, La Laïcité en mémoire, Paris, 1987, 293 p. (nombreux textes) ; Laïcité 2000, actes du colloque national organisé en 1986 par la Ligue française de l'enseignement, présentés par

M. MORINEAU et P. DELFAUD, 1987, 207 p.

Des volumes de la collection « Que sais-je ? » donnent de pré-

*cieuses vues d'ensemble sur **les grandes familles idéologiques**, en particulier ceux de M. FLAMANT, Histoire du libéralisme*

(n° 1797), 1988, et de Ph. BENETON, Le Conservatisme (n° 2410), 1988.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

18

L'expansion des régimes constitutionnels

L'établissement d'un régime constitutionnel est un moyen, pour la bourgeoisie et pour l'aristocratie éclairée, de limiter les pouvoirs du monarque et de garantir les libertés. Cessant de désigner l'ensemble quelconque des institutions politiques d'un pays, le mot de Constitution prend une signification spé-

cifiquement libérale dans la mesure où il implique l'organisation des rapports entre gouvernants et gouvernés conformément au principe de légalité, au principe représentatif et au principe de la séparation des pouvoirs.

Le principe de légalité exprime le culte libéral pour le Droit ; il fonde les rapports entre gouvernants et gouvernés sur le respect d'un ensemble de règles juridiques, qui peuvent être intégralement écrites, comme en France, ou formées d'un agrégat de coutumes et de textes écrits, comme en Grande-Bretagne.

Il s'oppose à l'arbitraire. Le principe représentatif associe la nation à l'exercice du pouvoir. Il s'oppose à l'autocratie, sans préjuger de la définition de la nation, ni du système de représentation (régime électoral, nombre et recrutement des Chambres). Le principe de la séparation des pouvoirs, enfin, s'oppose à la concentration dans les mêmes mains des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, source de despotisme : « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » (Montesquieu).

Trait symptomatique d'une mentalité toute en demi-teintes, ouverte aux compromis, attentive à concilier les principes et les intérêts (en politique : autorité et liberté ; en économie : libre entreprise et protectionnisme), les libéraux du premier XIXe siècle ne s'aventurent guère à définir le pouvoir constituant, c'est-à-dire à trancher le débat entre révolution et contre-révolution sur la question fondamentale de la souveraineté. Dès lors, l'essentiel étant que les pouvoirs soient constitués selon leurs normes et de telle sorte que les classes possédantes soient en mesure de gouverner à la fois malgré le roi et malgré les masses populaires, peu leur importe que la Constitution résulte du vote d'une assemblée, comme aux États-Unis et en France à la fin du XVIIIe siècle ou en Belgique, en 1831, ou qu'elle soit octroyée par le prince, comme la Charte française de 1814, imitée en Allemagne du Sud dès 1818-1820 ou au Piémont en 1848.

1. Libéralisme et souveraineté

Le libéralisme du premier XIXe siècle répudie à la fois les thèses contre-révolutionnaires des traditionalistes légitimistes et les

interprétations radicales de l'héritage révolutionnaire. Ce n'est qu'après 1848 et surtout après 1870, que le régime constitutionnel se radicalise, en se démocratisant : les libéraux, alors, deviennent des conservateurs.

I ***Le refus du traditionalisme et du légitimisme***

Dans la période de la monarchie restaurée (1815-1848), les libéraux combattent d'abord les théoriciens de la contre-révolution. Burke, Bonald, Maistre, Haller rejettent, en effet, l'universalisme égalitaire contenu dans l'affirmation des droits naturels de l'homme et du citoyen, l'idée que la nation puisse détenir tout ou partie de la souveraineté, l'individualisme social et l'indifférence en matière de religion. Partisans de la primauté de l'histoire sur le droit, de la théologie sur la philosophie et de la tradition sur l'innovation, ils dénoncent les prétentions révolutionnaires de la raison et de la volonté consti-

***BURKE** : Réflexions sur la Révolution en France (1790)*

***J. DE MAISTRE** : Considération*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tutionnelles, qui bouleversent l'ordre « naturel », établi par la

sur la France (1796) ; Du pape

(1819)

Providence. Le respect des décrets divins et des œuvres ances-

trales impose celui du statu quo.

***BONALD** : Théorie du pouvoir*

politique et religieux (1796)

Ce traditionalisme légitimiste repose sur une conception hié-

rarchique et patriarcale de la société, où l'individu s'efface

***HALLER** : Restauration de la*

devant le groupe (famille, corporation de métier, commune, pro-

science politique (1816-1834)

vince, royaume), dont chacun est dominé par un homme ou une

aristocratie (père, maîtres, magistrat, prince). Société d'ordres ; société inégalitaire.

Dans cet esprit, l'État légitime est, en Europe, l'État monarchique, tempéré ou non par l'aristocratie. L'État reste bien patrimonial

d'une famille, au sein de laquelle il se transmet héréditairement ; c'est pourquoi le légitimisme se manifeste avec éclat lors de crises de succession : la prise du pouvoir par Louis-Philippe en France

et par Marie-Christine au nom d'Isabelle en Espagne apparaît aux

carlistes des deux pays comme une captation d'héritage réali-

sée avec la complicité des libéraux.

Seul dépositaire de la souveraineté, par la grâce de Dieu, le monarque légitime traditionnel peut cependant convoquer des assemblées, auxquelles il demande uniquement des subsides et des avis. Ces assemblées d'états, composées par les délégués des ordres (états=ordres=Stände) votant séparément, sont dépourvues de la permanence ou de la périodicité régulière, des pouvoirs de législation et de contrôle et du caractère de représentation nationale qui définissent les assemblées constitutionnelles libérales. Certaines résistent pourtant jusqu'au début du XXe siècle : elles ne disparaissent qu'en 1918 dans les deux Mecklembourg.

Ailleurs, en Prusse, en Autriche-Hongrie, en Russie, elles s'effacent entre 1848 et 1905, en laissant leurs traces sur les institutions libérales : la division inégalitaire du corps politique en curies censitaires ou géographiques transpose en termes de classes l'ancienne distinction des ordres. On touche ici à la différence fondamentale entre libéralisme et radicalisme.

***Le libéralisme et l'interprétation radicale des principes révolutionnaires** I*

À l'exception de Tocqueville, qui se préoccupe davantage de corriger les inconvénients de l'égalitarisme démocratique que d'en enrayer la progression, considérée comme inéluctable, la plu-

part des libéraux s'effarouchent, jusqu'aux environs de 1870, des conséquences pratiques de l'application intégrale des principes révolutionnaires. La démocratie politique et même la démocratie sociale seraient l'ultime aboutissement des théories révolutionnaires. C'est ainsi que l'entendent le radicalisme et la petite bourgeoisie, soutenus à la fin du siècle par le socialisme et le prolétariat. La souveraineté de la nation, identifiée au peuple, et l'égalité des droits entraînent l'instauration de la république et du suffrage universel ; l'État est le bien de tous et tous ont le

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

droit de concourir aux affaires publiques. La loi étant l'expression de la volonté nationale, une et indivisible, une seule assemblée représentative doit être constituée : c'est le monocamérisme, qui ne souffre d'exception que dans les États fédéraux, où le bicamérisme se justifie par la nécessité d'assurer la représentation des territoires fédérés. Quant au pouvoir exécutif, il peut être désigné par la nation directement (élection d'un président et de gouverneurs aux États-Unis, d'un président en France sous la Deuxième République) ou par l'intermédiaire de ses représentants, c'est-à-dire du pouvoir législatif (Conseil fédéral suisse de 1848, Parlement français de 1875).

I ***Le pragmatisme et l'éclectisme libéraux***

Le libéralisme lutte sur deux fronts : contre l'absolutisme monarchique et contre la poussée démocratique populaire. Il esquive l'option entre deux définitions contradictoires de la souveraineté, sauf en Belgique, où, en 1831, le nouveau roi est appelé à reconnaître explicitement la souveraineté nationale. En France, la Charte de 1814 comporte tout à la fois l'affirmation de la souveraineté du roi, seul à détenir le pouvoir constituant, et la reconnaissance d'une part de souveraineté à la nation, appelée à collaborer à l'élaboration de la loi et à contrôler les ministres.

La Charte amendée en 1830 accroît la part de la nation, qui partage le pouvoir constituant avec le roi, lequel prend le titre de roi des Français afin de mieux marquer ses liens avec la nation, mais conserve une souveraineté autonome. C'est dans la pratique, et non au niveau de la théorie, que se résout la contradiction des principes : l'évolution parlementaire de la monarchie constitutionnelle provoque l'abaissement du pouvoir royal au bénéfice de la représentation nationale.

Le même pragmatisme éclectique anime l'organisation de ladite représentation. La nation est réduite à l'élite des citoyens, assez riches et instruits pour s'occuper des affaires de l'État : la grande bourgeoisie s'associe à l'aristocratie nobiliaire pour gouverner

les masses, dans le respect de la loi constitutionnelle, élevée par un Royer-Collard à la dignité souveraine.

La double collaboration entre les deux souverainetés, royale et

nationale, et les deux groupes sociaux, grande bourgeoisie et

noblesse, contribue à la création d'un système législatif bica-méral, avec une Chambre élue par la nation et dominée par la bourgeoisie (Chambre des communes anglaise, Chambre des

députés française), et une Chambre nommée par le monarque

et dominée par une aristocratie de naissance ou de fonctions

(Chambre des lords, Chambre des pairs, Sénat du Second Empire).

I ***Rythme d'expansion et formes du régime constitutionnel***

En Europe, la monarchie parlementaire est la forme la plus répan-

due des régimes constitutionnels qui se propagent d'ouest en est,

à un rythme très lent entre 1815 et 1848, mais vivement accé-

léré par les révolutions de 1848. De l'Europe du Nord-Ouest, où,

dès 1815, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, la Suède

et la Norvège possèdent une Constitution, le mouvement gagne

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

les États de l'Allemagne du Sud entre 1818 et 1820 (Bavière, Bade, Wurtemberg, Hesse-Darmstadt, etc.), la Belgique (1831), la

péninsule Ibérique (Portugal, 1822-1826 ; Espagne, 1834-1837) ;

mais la résistance de la Sainte-Alliance d'abord, des trois Empires russe, austro-hongrois et ottoman ensuite freine l'expansion libé-

rale vers l'est et le bassin méditerranéen, où elle interfère avec le mouvement des nationalités. Le Piémont reçoit son Statut fondamental en 1848. Le Danemark est touché en 1849, la Prusse

en 1850, mais il faut attendre 1867 en Autriche-Hongrie, 1876

en Turquie, 1905 en Russie.

Même résistance en Asie qu'en Europe centrale et orientale :

l'absolutisme nippon se métamorphose en monarchie consti-

tutionnelle en 1889, et, en Chine, la Constitution provisoire de

1912 ne voit le jour que sur les ruines de l'Empire mandchou et

de l'État.

Dans les Amériques, au contraire, le régime constitutionnel est

implanté dans tous les pays indépendants dès 1825. Sauf au Brésil, monarchie constitutionnelle à l'européenne, il y prend la forme

présidentielle.

2. Le régime parlementaire

Le régime parlementaire britannique est le fruit d'une création

historique continue, qui se poursuit tout au long du XIXe siècle.

Il n'a jamais été véritablement imité, bien qu'il ait servi de réfé-

rence aux libéraux qui en ont introduit quelques éléments dans

les monarchies constitutionnelles belge, française, néerlan-

daise, scandinave, italienne ou espagnole. C'est qu'il suppose non seulement des institutions particulières, aisément transpo-sables en théorie, mais aussi une adhésion de l'opinion publique,

une organisation des forces politiques, bref, une mentalité et des habitudes de comportement politiques qui ne se rencontrent pas

dans tous les pays. En Grande-Bretagne même, il se consolide

et se transforme entre 1834 et 1911.

***Définition minimale** I*

Le trait caractéristique entre tous du régime parlementaire est

la réalisation du gouvernement de cabinet : le pouvoir est exercé

au nom d'un souverain irresponsable par un cabinet ministé-

riel homogène, solidaire et responsable devant le Parlement, et

spécialement devant la Chambre élue, dont la confiance fonde

son autorité, et où il est combattu par une opposition, appelée

à former à son tour le gouvernement, si le corps électoral lui donne la majorité. D'autre part, le cabinet a le droit de dissoudre la

Chambre élue, soit pour faire confirmer sa majorité et prolon-

ger d'une législature son pouvoir, quand les circonstances lui

paraissent favorables (cas le plus fréquent des élections antici-

pées en Angleterre), soit parce qu'une grave question divise la

majorité, dont une partie mêle ses votes à ceux de l'opposition :

les électeurs doivent alors se prononcer sur le fond de la ques-

tion pour reconstituer une majorité.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Valable globalement, cette définition minimale ne rend pas compte de la complexité des conditions réellement nécessaires

au fonctionnement du régime parlementaire, tel qu'il s'est

développé en Grande-Bretagne.

I ***L'évolution du régime parlementaire***

Aucun document écrit n'institue le régime parlementaire dans

le Royaume-Uni. Les grands textes constitutionnels (la Grande

Charte de 1215, la Pétition des droits de 1628, l' Habeas Corpus de 1679, la Déclaration des droits de 1689 et l'acte d'Établissement de 1701) fondent les libertés, la séparation des pouvoirs

et les règles de succession au trône. Ils marquent le recul, mais

non l'effacement du monarque devant l'aristocratie, le Parlement

Robert PEEL *(1788-1850)*

et l'opinion publique. D'autres textes prennent au XIXe siècle

Fils d'un industriel du textile du

une valeur constitutionnelle, mais n'intéressent que le pouvoir

Lancashire, élu au Parlement à

législatif : en 1832, la publication des Standing orders répond 21 ans, comme Tory, il est

au besoin de préciser par écrit les règles compliquées de la pro-

nommé secrétaire à l'intérieur

cédure à la Chambre des communes ; en 1911, le Parliament Act

(1822-1830), établit à Londres

réduit le rôle de la Chambre des lords, qui perd définitivement

une police métropolitaine, les

le droit de repousser les lois financières votées par les Communes fameux bobbies (1829),

et de s'opposer pendant plus de trois sessions, réparties sur deux réforme le droit pénal, mais

ans, aux autres lois.

combat l'émancipation des

catholiques. Désigné en

décembre 1834 par le roi

Le régime parlementaire ressortit aux « conventions de la

Guillaume IV premier ministre

Constitution », qui forment la trame originale du constitu-

d'un cabinet minoritaire, il

tionnalisme anglais. Il s'agit d'usages, nés chacun d'un précé-

démissionne cinq mois plus

dent souvent répété et, surtout, accepté par les fractions les plus tard devant l'opposition majo-importantes de l'opinion publique, autrement dit par les deux

ritaire des whigs, ce qui met un

partis qui, à la Chambre des communes, se disputent le pouvoir.

terme définitif à la prérogative

Ce n'est qu'en 1835 que les tories, partisans de la prérogative

royale. Son manifeste de

Tamworth reconnaît la néces-

royale, se rallient officiellement au principe whig de la préro-

sité de réformes modestes et

gative parlementaire. Appelé au gouvernement en novembre 1834

prélude à la transformation des

par le roi Guillaume IV alors qu'il n'a pas la majorité aux

Tories en Conservateurs. Son

Communes, Peel dissout la Chambre, perd les élections, se main-

second ministère (août 1841-

tient néanmoins malgré quatre votes hostiles de la majorité des

juin 1846) marque un tour-

députés, et finit par s'incliner : il reconnaît, au nom des tories, nant. Peel réintroduit l'impôt

qu'il n'est pas conforme à la Constitution de prétendre créer un

sur le revenu (1842), fait voter

cabinet avec l'appui de la Couronne et de la Chambre des lords

une loi réduisant le temps de

contre l'opinion majoritaire de la Chambre des communes. Le

travail des femmes et des

consensus des partis consacre l'usage de désigner automati-

enfants dans les usines (1844),

abolit les Corn Laws à la suite

quement le chef ou un des chefs de la majorité ou du parti majo-

de la Grande Famine en Irlande

ritaire de la Chambre élue pour former le cabinet. La reine Victoria (1846), au grand dam de ses

apporte à son tour l'adhésion de la Couronne à une pratique constiamis conservateurs protec-

tutionnelle qui la dépouille de la réalité du pouvoir exécutif :

tionnistes, amorçant ainsi le

elle respecte pendant tout son règne (1837-1901) les règles d'un

triomphe du libre-échange.

jeu qui ne satisfait pas toujours ses préférences personnelles. Hors Rejeté par son parti, il dirige un

du Parlement et de la Cour, enfin, aucun mouvement politique

groupe, les Peelites (Aberdeen,

d'envergure ne met en question le régime ainsi constitué.

Gladstone), qui fusionnera

après sa mort avec les whigs

pour constituer le parti libéral

Ce régime est celui d'un gouvernement de cabinet, inséparable

(1859).

d'un système politique bipolaire, lié, selon les uns, au bipartisme, selon les autres au scrutin majoritaire à un tour.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***Le pouvoir exécutif : le cabinet et la Couronne** I*

Placé sous la direction d'un chef, auquel l'usage, seul, attache

le titre de Premier ministre, le cabinet exerce le pouvoir au nom

de Sa Majesté. Irresponsable, le monarque n'est que le chef nomi-

nal du pouvoir exécutif ; il entérine les décisions du cabinet ; il règne, mais ne gouverne pas. Les fonctions du monarque sont

essentiellement symboliques : il reste le chef de l'Église anglicane ; il incarne la continuité de l'État, l'unité du royaume, de l'Empire, puis du Commonwealth ; il représente le prestige aristocratique dans la vie mondaine et la solidité des traditions dans la vie sociale et politique. Il peut tout au plus user de son influence sur les hommes pour agir sur la politique du cabinet ; il n'utilise plus personnellement et directement les prérogatives royales, dévolues au cabinet. Pour avoir refusé ce dessaisissement du monarque au bénéfice du ministère, Louis-Philippe et Guizot (« le trône n'est pas un fauteuil vide ») ont empêché la transformation de la monarchie constitutionnelle française en monarchie parlementaire véritable.

***Le pouvoir législatif : le cabinet et le Parlement** I*

Le Parlement se compose de deux chambres, dont l'une, la Chambre des communes, est élue, et l'autre, la Chambre des lords, nommée par le roi et en partie héréditaire. Le caractère aristocratique de ce bicamérisme s'atténue entre 1832 et 1911, grâce à l'élargissement progressif du régime électoral, qui, de censitaire, devient presque universel, et à l'abaissement du rôle des lords. Le Parliament Act de 1911 entérine l'infériorité constitutionnelle de la Chambre haute. Depuis longtemps, la pratique — ou même la menace — d'une « fournée de pairs » contribue à

briser les résistances des lords aux projets de lois soutenus par la majorité des Communes. Depuis longtemps aussi la Chambre basse a l'exclusivité du contrôle de l'action gouvernementale ; la majorité investit le cabinet de sa confiance, et la minorité le combat, notamment par la motion de censure, qui met en jeu la responsabilité politique du ministère, ou l'interpelle par des questions orales, brièvement débattues au début de chaque séance, quatre jours par semaine.

En matière législative, il est remarquable que l'initiative de la loi appartienne pratiquement au cabinet, et non aux membres du Parlement. Cela s'explique par le fait que le Premier ministre est en même temps le chef du cabinet et celui de la majorité disciplinée qui le soutient aux Communes ; un projet de loi d'initiative parlementaire n'a aucune chance d'aboutir s'il n'a pas l'assentiment du gouvernement, sauf crise au sein de la majorité, auquel cas la Chambre est dissoute.

La responsabilité ministérielle devant la Chambre implique donc une collaboration des pouvoirs, avec suprématie de l'exécutif sur le législatif.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

I ***Les bases du système : bipartisme et scrutin majoritaire L'alternance dans le***

Royaume-Uni

à un tour

Le bipartisme y règne tout au

Le fonctionnement du système dépend en fait de l'organisation

long du XIXe siècle, sauf au

des forces politiques. C'est en réalité le corps électoral qui désigne milieu de la période, quand le

simultanément la majorité parlementaire et le chef du cabinet,

passage au libre-échange

déclenche une recomposition

en fixant son choix sur l'un des deux grands partis qui briguent

politique (ministère Aberdeen, un

ses suffrages et alternent au pouvoir. La division bipartisane se

Peelite, en 1852-55). Entre 1812

manifeste d'abord aux Communes, où le whip de chaque parti et 1916, Tories/Conservateurs

veille au respect de la discipline de vote ; elle s'étend ensuite

et Whigs/Libéraux se partagent

au pays, en fonction de l'accroissement du nombre des électeurs

presque à égalité le pouvoir (52

et 51 ans chacun). Rares sont les

entre 1832 et 1914. La partition ne s'opère plus sur le problème

ministères minoritaires (Peel en

de la prérogative royale, résolu avant 1840, mais sur une ten-

1834-35, Salisbury en 1885-86,

dance contrastée au mouvement ou à la résistance : le couple

Gladstone en 1892-94) qui

whigs-tories se mue en couple libéraux-conservateurs. Deux fac-

d'ailleurs durent peu. De 1812

teurs favorisent le ralliement de l'électorat au bipartisme. Le pre-

à 1830, les Tories dominent

(ministères Liverpool, Canning,

mier est le scrutin majoritaire à un seul tour, qui, au niveau local, Goderich et Wellington). Ensuite

oriente la compétition vers un duel majorité-opposition. Le second la suprématie passe aux whigs

est l'habitude britannique de rechercher un vote utile, au niveau

(Grey, Melbourne), le roi ne

national, c'est-à-dire de considérer le candidat local comme

pouvant plus imposer son choix

membre d'une éventuelle majorité aux Communes et, par suite,

(échec de Peel en 1835).

Désormais la reine Victoria

de préférer les grandes formations nationales aux individus

(1837-1901) désigne systémati-

isolés ou aux groupuscules.

quement comme premier

ministre le chef du parti majori-

La notion de majorité, on le voit, est plus importante que celle

taire au Parlement : le conser-

de bipartisme. Celui-ci a subi des crises au XIXe siècle, sans que vateur Peel (1841-1846), puis

soit mis en péril le régime parlementaire : chaque fois, un des

essentiellement des whigs qui

deux grands partis absorbe la nouvelle fraction ou s'efface

finissent par se transformer en

devant elle. Ainsi, la scission du parti conservateur à propos du

Libéraux (Lord John Russell,

Palmerston), tandis que le leader

libre-échange, en 1845-1848, conduit à l'intégration des peelites

conservateur, le comte de Derby,

dans la majorité libérale ; celle des libéraux-unionistes, animée

effectue trois brefs passages à la

par les radicaux impérialistes de Chamberlain en 1885-1886,

tête du Cabinet. À partir de 1868

débouche sur l'entrée des scissionnistes dans la majorité conser-

débute le duel entre le conser-

vatrice, tandis que les home-rulers irlandais soutiennent les libé-

vateur Disraeli et le libéral

Gladstone qui alternent jusqu'en

raux. Relativement fréquentes, les majorités de coalition ne

1885. De 1886 à 1905, les

nuisent pas à la stabilité du gouvernement.

conservateurs dominent à nou-

veau (Salisbury, Balfour), mis à

I ***Difficultés d'adaptation du régime parlementaire***

part un bref intermède libéral

en France

(1892-95), à cause de la scission

des libéraux sur la question de

La France du XIXe siècle n'a jamais connu l'adhésion unanime

l’autonomie de l’Irlande.

de l’opinion au régime : monarchistes, bonapartistes, républi-

Finalement, au début du

cains, socialistes enfin s’affrontent sur la forme et les structures XXe siècle, le parti libéral revient

au pouvoir (1905-1916)

de l’État. Elle n’a pas de partis vraiment organisés avant le début (Campbell-Bannerman, Asquith).

du XXe siècle, et elle connaît toujours plus de deux tendances

Parmi les 18 premiers ministres

politiques. Sous la monarchie de Juillet, le roi s’entête à gouverner, de 1812 à 1916, certains ont une

avec une Chambre que ses ministres s’efforcent de désigner, au

longue carrière à la tête de l’exé-

lieu que ce soit la Chambre qui forme le ministère (corruption

cutif : Liverpool (environ 15 ans),

électorale, grand nombre de fonctionnaires), et si les ministres

Salisbury (14), Gladstone (12),

Palmerston (9), Asquith (9),

changent, c’est en fonction de rivalités personnelles ou de

Disraeli (7), Melbourne (7),

nuances d'opinion, tous appartenant à la « Résistance » à par-

Russell (6), Peel (5). Le parle-

tir de 1831. Sous la Troisième République, qui se singularise en

mentarisme britannique donne

adoptant un régime parlementaire destiné à la monarchie consti-

l'image d'un système relative-

tutionnelle, l'irresponsabilité du président de la République ne

ment stable (31 ministères) et

ordonné.

s'établit qu'après la crise du 16 mai 1877, le retrait de Mac-Mahon et la pratique imposée par son successeur, J. Grévy (« la Consti-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tution Grévy »). L'absence du scrutin majoritaire à un tour et

du bipartisme entraîne une grande instabilité des gouvernements

de coalition et la subordination du ministère au Parlement, dont

les deux chambres (Chambre des députés, Sénat) exercent le droit

de contrôler, d'investir et de renverser le gouvernement. Au gou-

vernement de cabinet britannique, le gouvernement d'assem-

blées de la Troisième République fait fortement contraste.

3. Le régime présidentiel

Aux États-Unis, où il est né en 1787, le régime présidentiel se consolide au XIXe siècle et s'affirme comme une forme d'organisation libérale des pouvoirs publics. En Amérique latine et dans la France de la Deuxième République, au contraire, il ne s'implante que formellement et ouvre la voie à la dictature caudilliste ou bonapartiste. Cette différence tient à deux séries de facteurs. D'une part, la séparation des pouvoirs, pour être stricte, n'est pas absolue aux États-Unis, alors qu'en France, par exemple, elle est très rigide en 1848-1851. D'autre part et surtout, la limitation du pouvoir exécutif central est assurée aux États-Unis par la structure fédérale et par la vigueur des organes de la vie politique dans les États fédérés, dont chacun possède sa Constitution, ses institutions imitées plus ou moins de l'État fédéral (un gouverneur élu par la population, deux Chambres, dont un Sénat), ses partis, sa mentalité spécifique, ses structures sociales et ses intérêts, qui opposent à l'autorité et à l'éventuel autoritarisme du gouvernement central les droits et le « localisme » des États et le « sectionalisme » des groupes régionaux d'États (Nord-Est, Sud, Ouest). Tout un système de poids et de contrepoids internes et externes maintient l'équilibre libéral du régime présidentiel et l'empêche de basculer dans la dictature, ce qui n'existe ni en Amérique latine, ni en France.

***Les pouvoirs fédéraux aux États-Unis** I*

Le régime présidentiel américain combine le principe de la séparation des pouvoirs, le principe unificateur de la solidarité nationale et le respect fédéraliste des particularismes territoriaux. Le pouvoir législatif appartient au Congrès, composé de deux assemblées. Chaque État délègue à la Chambre des représentants un nombre d'élus proportionnel à sa population, ce qui assure la représentation de la nation, tandis qu'il envoie au Sénat deux hommes et deux seulement, ce qui garantit l'égalité entre tous les territoires fédérés, quel que soit l'effectif de leurs citoyens. Le Congrès détient, sous réserve de ratification par les trois quarts des États, le pouvoir constituant, dont il use cinq fois entre 1865 et 1913 (amendements XIII à XVII). Il fait la loi. Il vote le budget. Tout projet d'impôt doit émaner de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est confié au Président, assisté d'un Vice-Président. L'élection du Président comporte plusieurs degrés. Chaque État désigne un nombre d'électeurs présidentiels égal

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

au nombre total de ses élus au Congrès (deux sénateurs + n repré-

sentants) ; dès 1832, tous les États, sauf un, soumettent le choix des grands électeurs à l'élection populaire, au lieu de les faire

nommer par leur législature. Le développement des partis intro-

duit dans le processus une étape préliminaire : la désignation

des candidats par les Conventions des partis, réunies en assem-

blées primaires au niveau de l'État, en assemblées nationales au

niveau fédéral.

L'élection du Président dépend de la répartition des mandats attri-bués aux États, non de la majorité des suffrages populaires dans

Les différences entre le prési-

l'ensemble de l'Union : en 1877, Hayes l'emporte sur Tilden avec

dent des États-Unis et le roi

185 mandats contre 184, mais seulement 4 046 572 voix contre

constitutionnel en France selon

4 284 020 ; et le phénomène se reproduit en 1888 à l'avantage

Tocqueville

« Aux États-Unis, le pouvoir

de Harrison et au détriment de Cleveland. Lorsque aucun can-

exécutif est borné et excep-

didat n'obtient la majorité absolue des mandats, la Chambre des

tionnel, comme la souverai-

représentants élit le Président : c'est ce qui arrive en 1825 pour neté même au nom de laquelle

la désignation de J.Q. Adams.

il agit ; en France, il s'étend à

tout comme elle.

Le Président dirige l'Administration. Il nomme et révoque les

Les Américains ont un gou-

secrétaires d'État (ministres), responsables devant lui seul. Par

vernement fédéral ; nous avons

la pratique du spoils system en vigueur jusqu'en 1882, il dispose un gouvernement national.

des emplois publics fédéraux en faveur de la clientèle de son parti.

[…] Le roi de France marche

Il conduit la diplomatie et commande en chef les armées de

donc d'égal à égal avec la

l'Union, ce qui contribue à renforcer son autorité en cas de conflit législature, qui ne peut agir

(Lincoln et la guerre de Sécession) et favorise auprès de l'opinion sans lui, comme il ne saurait

la candidature des généraux (après Washington : Jackson,

agir sans elle.

Harrison, Taylor, Grant, Hayes, Garfield, auxquels s'adjoint le

Le président est placé à côté de

la législature, comme un pou-

fougueux Roosevelt, lieutenant-colonel des roughriders de voir inférieur et dépendant.

Cuba). Il dispose du droit de grâce, comme tous les chefs d'État.

[…] Dans l'exercice du pouvoir

exécutif, le président des États-

I ***La séparation des pouvoirs aux États-Unis***

Unis est continuellement sou-

Il n'y a pas de cloisonnement étanche entre les pouvoirs aux Étatsmis à une surveillance jalouse.

Il prépare les traités, mais il ne

Unis. Certes, le Président ne peut dissoudre le Congrès, pas plus

les fait pas ; il désigne aux

que le Congrès ne peut renvoyer le Président ni ses secrétaires

emplois, mais il n'y nomme

d'État. Mais chacun possède quelque moyen d'agir sur l'autre.

point.

Le roi de France est maître

Le Président peut influer sur le législatif en opposant son veto

absolu dans la sphère du pou-

à une loi votée par le Congrès (une majorité des deux tiers dans

voir exécutif ».

chaque Chambre est nécessaire pour lever automatiquement le

Alexis de Tocqueville, De la

veto présidentiel). Il oriente l'activité législative du Congrès par
démocratie en Amérique, 1835,

son message annuel sur l'état de l'Union, les pressions qu'il exerce tome 1,
première partie, ch. VIII.

sur les congressmen, les mesures réglementaires qui sont du ressort de
l'Administration. Inversement, le Congrès contrôle

l'action du gouvernement d'abord par le biais du budget : il peut

accorder ou refuser les crédits nécessaires à la politique du

Président. D'autre part, le Sénat, qui est présidé par le Vice-

Président, doit donner son agrément à la personnalité des

secrétaires d'État et des diplomates choisis par le Président et,

par-dessus tout, ratifier les traités conclus par l'exécutif. Enfin, la
procédure de l' impeachment autorise le Congrès à poursuivre
judiciairement le Président ou un de ses agents ; cette conception pénale de
la responsabilité aurait pu ouvrir la voie à la

responsabilité politique devant les Chambres, comme en

régime parlementaire, mais l'échec des républicains radicaux,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L’expansion des régimes constitutionnels

qui ont voulu abattre Johnson de cette façon en 1868, élimine

L’opposition de Thomas

l’ impeachment de la pratique constitutionnelle au XIXe siècle.

Jefferson au principe de judi-

cial review (*contrôle de consti-*

Le rôle du pouvoir judiciaire *I*

*tutionnalité****) revendiqué par***

la Cour Suprême (1820)

À l’origine, la Cour suprême n’intervient qu’au judiciaire : en

« Vous semblez considérer que

première instance, en raison de la qualité d’une des parties (État, les juges sont les arbitres

secrétaire d’État, ambassadeur…), ou en appel. Depuis l’arrêt

ultimes de toutes les questions

Marbury contre Madison de 1803, elle s’arroge le droit de

constitutionnelles ; c’est une

contrôler la constitutionnalité des lois, tant de l’État fédéral que doctrine très dangereuse, qui

nous soumettrait au despo-

des États fédérés, ainsi que des décisions de la Maison Blanche

tisme d'une oligarchie. Nos

et de l'Administration. Rare jusqu'en 1857 (année de l'arrêt Scott, juges sont aussi honnêtes que

qui, déclarant inconstitutionnel le compromis du Missouri de

les autres hommes, mais pas

1820, contribue au déclenchement de la guerre de Sécession),

plus. À l'instar des autres, ils ont

l'usage de ce droit non écrit se multiplie après 1865, notamment

les mêmes passions partisanes

au sujet de la libre entreprise, du commerce entre États et de la

pour le pouvoir et les privilèges

ségrégation. L'arbitrage des juges règle légalement les conflits

de leur corps. Leur pouvoir est

entre autorités et assure, pour une part, le fonctionnement du

d'autant plus dangereux qu'ils

régime.

occupent leur siège à vie et

qu'ils ne sont soumis, à la dif-

férence des autres fonction-

naires, à aucun contrôle des

électeurs. La Constitution n'a

Pour approfondir ce chapitre

édifié aucun tribunal de cette

sorte, sachant qu'à quelles que

mains qu'on le confie, avec la

L'histoire des institutions politiques au XIXe siècle a été surtout corruption du temps et de

traitée par des juristes. Il importe pourtant que le jeune histo-

l'esprit partisan, ses membres

rien maîtrise très rapidement les définitions des principaux

deviendraient des despotes.

régimes politiques. À cette fin, il ajoutera aux ouvrages cités à

Elle a plus sagement mis

la page 201.

tous les pouvoirs sur un pied

d'égalité et de souveraineté

***Sur les régimes parlementaires**, trois livres commodes, mais non partagées ».*

limités au XIXe siècle : Ph. LAUVAUX, Le Parlementarisme, « Que sais-je ? » n° 2343, 1987 ; P. LALUMIÈRE et A. DEMICHEL, Les

Régimes parlementaires européens, coll. « Thémis », 2e éd., 1978, 625 p. ; R. FUSILIER, Les Monarchies parlementaires, Paris, 1960, 657 p.

***Pour la France**, J.-J. CHEVALLIER, Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, 7e éd., Paris, 1985, XX-941 p., est essentiel. P. BASTID est l'auteur de deux*

ouvrages devenus classiques : Les Institutions politiques de la monarchie parlementaire française (1814-1848), Paris, 1954, 425 p., et Doctrines et Institutions de la Seconde République, 1945, 2 vol., Paris, 336 et 301 p. La question centrale du ministère est traitée par Ch.-H. POUTHAS dans son article de la Revue d'histoire moderne et contemporaine de 1954 sur « les ministères de Louis-Philippe », et par J. OLLELAPRUNE, La Stabilité des ministres sous la Troisième République (1879-1940), Paris, 1962, 376 p., à comparer avec A. SOULIER, L'Instabilité ministérielle sous la Troisième République, 1938, Paris, XXIV-605 p.

***Sur le régime présidentiel américain**, l'étude fondamentale est celle de A. et S. TUNC, Le Système constitutionnel des États-Unis d'Amérique, 1954, 2 vol., Paris, VIII-507 et 543 p.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

19

L'évolution démocratique du régime représentatif : les représentés

Institué contre le despotisme du monarque absolu, le régime représentatif substitue d'abord l'oligarchie à la monocratie, le gouvernement d'un petit nombre de grands notables, nobles ou bourgeois, à celui d'un seul homme. L'élection remplace l'hérédité comme source du pouvoir légitime, mais l'organisation inégalitaire du suffrage et de la compétition électorale s'oppose à l'instauration de la démocratie, que certains démocrates considèrent d'ailleurs comme incompatible avec le régime représentatif.

À un rythme variable selon les pays, la démocratie politique progresse pourtant sous la forme indirecte de la représentation et non sous l'une des

modalités du gouvernement direct du peuple par le peuple, dont la Suisse fournit des exemples. Le pouvoir glisse d'une fraction minoritaire de la population à l'opinion majoritaire de la nation grâce à l'élargissement du corps électoral, à l'élévation du niveau culturel des citoyens, à l'encadrement de l'opinion publique et à la structuration des masses populaires, plus souvent et plus sûrement que par l'adoption du système des assemblées générales du peuple ou du référendum.

1. Démocratie directe et régime représentatif

I ***La démocratie directe comme institution***

Le développement simultané de l'État et du régime représenta-

tif au XIXe siècle laisse à la démocratie directe plus de force

comme utopie que de vitalité comme pratique institutionnelle

du « gouvernement du peuple par et pour le peuple ».

Là où elles existaient, les assemblées générales du peuple dis-

paraissent pour céder la place à des assemblées élues, et partout

ce changement passe pour bénéfique à la démocratie. La faible

fréquence de leurs réunions, et surtout les pressions qui s'exer-

cent sur les citoyens appelés à voter publiquement, à main levée,

en font des instruments de conservatisme social aux États-Unis,

où les town-meetings de Nouvelle-Angleterre sont dominés par les fédéralistes avant d'être supprimés aux environs de 1825, aussi bien qu'en Suisse, où, des six cantons qui possèdent encore en

1848 des Landsgemeinde, seuls y restent attachés jusqu'en

1914 les cantons montagnards de Glaris, Uri, Unterwalden et

Appenzell.

Les démocraties américaine et helvétique donnent en revanche

une ampleur nouvelle à un mode de consultation populaire,

qui, lui aussi, joue largement en faveur des conservateurs, au point qu'en France les démocrates s'en défient et affectent d'une

nuance péjorative un des deux termes synonymes qui la

désignent. Le plébiscite, en effet, est l'équivalent du référendum : un appel à la souveraineté du peuple. Mais si son utilisation

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

mêmes ne prête guère à contestations (voyez la série de plébis-

cites qui jalonne l'unité italienne), l'usage qu'en font les

« Une grande révolution démo-

bonapartistes pour justifier un pouvoir personnel établi de vive

cratique s'opère parmi nous ;

force, en appelant le peuple à ratifier un acte constitutionnel,

tous la voient, mais tous ne la

le transforme en couverture démocratique du césarisme (cf. les

jugent point de la même

plébiscites français de 1851, 1852 et 1870) et, par suite, en éloigne manière. Les uns la considèrent

les républicains.

comme une chose nouvelle, et,

la prenant pour un accident, ils

espèrent pouvoir encore l'arrê-

Aux États-Unis et en Suisse, le référendum devient courant pen-

ter ; tandis que d'autres la

dant le siècle, à des fins constituantes et législatives. Il se per-jugent irrésistible, parce qu'elle

fectionne dans les cantons helvétiques entre 1850 et 1880 par

leur semble le fait le plus

le développement de l'initiative populaire, qui permet à un groupe continu, le plus ancien et le

de citoyens de soumettre au corps électoral un projet dont le gou-

plus permanent que l'on

vernement refuse de prendre la responsabilité. Cette disposition

connaisse dans l'histoire…

accroît théoriquement la valeur démocratique du référendum,

Le développement graduel de

qui se limite, autrement, à un droit de vet o que le peuple exerce l'égalité des conditions est donc

sur les lois et décisions d'origine gouvernementale soit facul-

un fait providentiel, il en a les

principaux caractères : il est

tativement, soit obligatoirement, lorsque la Constitution le spé-

universel, il est durable, il

cifie, notamment s'il s'agit de la Constitution elle-même, de la

échappe chaque jour à la puis-

sécurité nationale ou d'engagements de dépenses au-delà de cer-

sance humaine ; tous les évé-

taines sommes. Quant aux aménagements du système repré-

nements, comme tous les

sentatif par le mandat impératif et la révocabilité des élus,

hommes, servent à son déve-

demandés traditionnellement par les partisans de la démocra-

loppement.

tie directe résignés à composer avec le principe électif, ils reçoi-Serait-il sage de croire qu'un

vent rarement une application réelle, mais continuent à être

mouvement social qui vient

réclamés par ceux qu'indignent les vices de fonctionnement de

de si loin pourra être suspendu

la démocratie représentative.

par les efforts d'une généra-

tion ? Pense-t-on qu'après avoir

détruit la féodalité et vaincu les

rois, la démocratie reculera

devant les bourgeois et les

riches ? S'arrêtera-t-elle main-

La référence à la démocratie directe prend valeur d'admonition

tenant qu'elle est devenue si

et de protestation plutôt que de programme constitutionnel. Dans

forte et ses adversaires si

la tradition de l'utopie rousseauiste, c'est l'oppression de l'indi-faibles ? ».

vidu par l'État, la démission des citoyens, le défaut de vertu des Alexis de Tocqueville, De la

gouvernés et des gouvernants que dénonce la gauche française

démocratie en Amérique,1835,

radicale ou anarchisante, qui, des sans-culottes de l'an II aux com-
introduction.

munards de 1871, de Proudhon aux syndicalistes révolutionnaires, du programme bellevillois de Gambetta à la philosophie politique d'Alain, voit un trop grand danger d'aliénation de la souveraineté du peuple dans la délégation de pouvoirs à des représentants condamnés, par la force des choses, à être infidèles à leurs engagements et à leurs électeurs. Exigence d'engagement civique, de participation active des citoyens à la vie de la cité, la démocratie directe sert d'utopie créatrice de valeurs et mobi-lisatrice de forces nécessaires à la démocratie représentative pour ne pas être dévoyée.

En fait, il a fallu presque tout un siècle au peuple pour être admis dans le corps politique et participer à la lutte électorale pour le pouvoir, sans être jamais en mesure d'éliminer la domination des notables, la démocratie, à son tour, créant ses propres notables.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

2. Conditions générales de l'électorat

Le pays légal, composé uniquement des citoyens investis du droit de vote, ne coïncide jamais complètement avec le pays réel, qui comprend l'ensemble des ressortissants d'un État, car la loi électorale énonce toujours un certain nombre de conditions de sexe, d'âge, de résidence, de statut national, de situation judiciaire,

etc., qui excluent une partie de la population. L'écart entre pays réel et pays légal mesure la distance entre oligarchie et démocratie, qui reposent, l'une sur le suffrage restreint, l'autre sur le suffrage universel.

Mais la démocratie n'implique pas seulement l'universalité ; elle

exige aussi l'égalité dans le corps électoral, que l'oligarchie, au contraire, hiérarchise en affectant à chaque électeur un poids

inégal selon sa position sociale et territoriale et en distinguant nettement le droit d'élire de celui d'être élu, l'électorat de

l'éligibilité.

I ***L'électorat : droit, privilège ou fonction ?***

Les définitions contradictoires de l'électorat proposées par les

théoriciens n'ont d'autre intérêt que de justifier la solution pratique retenue pour atteindre le but politique que l'on s'est assi-

gné. Pour les démocrates, l'électorat est un droit. Chez les héritiers français de Rousseau et des conventionnels de l'an II, ce droit,

naturel et sacré, se déduit de la conception de la souveraineté :

tout citoyen étant dépositaire d'une fraction de la souveraineté

nationale doit contribuer à en désigner les représentants ; la

volonté du peuple est la somme des volontés individuelles des

citoyens. Chez les disciples anglo-saxons de Bentham, en

revanche, le droit égal pour tous de participer aux élections

s'impose par son utilité prospective : c'est le meilleur moyen

de limiter les abus d'un pouvoir oligarchique et de promouvoir

le plus grand bonheur pour le plus grand nombre.

Les partisans du suffrage restreint font de l'électorat non pas un droit, mais un privilège ou une fonction. Un privilège dans les pays de tradition fortement aristocratique, comme l'Angleterre,

où le droit de vote demeure une franchise jusqu'en 1914. Une fonction dans les sociétés où la bourgeoisie assure la prédominance de ses intérêts en composant avec l'idéologie révolu-

tionnaire : comme Barnave et Sieyès, B. Constant, Royer-Collard

et Guizot imaginent une nation abstraite, entité supérieure et

extérieure à l'ensemble des citoyens, qui ne confie une part de

responsabilité politique qu'à ceux-là seuls que l'abondance de

leurs loisirs, l'indépendance de leur fortune et le niveau de leur culture qualifient pour vaquer librement et gratuitement aux

affaires publiques.

Dans la pratique, ces définitions peuvent coexister, comme en

Allemagne, où le suffrage universel appliqué au recrutement du

Reichstag exprime la volonté unitaire de la nation allemande par la voix de chaque sujet du Reich, alors que, dans les divers États, subsistent des régimes électoraux inégalitaires jusqu'à la veille

de la Première Guerre mondiale. Elles peuvent aussi abou-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : les représentés tir à un même résultat, comme en Grande-Bretagne, où les

Voir carte B, p. 303

réformes électorales de 1832, 1867 et 1884-1885 étendent suc-

cessivement la franchise à la presque totalité du pays réel, au

point que le suffrage y est presque universel en 1914. Enfin, elles admettent des conditions d'accès à l'électorat fort comparables.

***Les clauses électorales** I*

Certaines clauses de la législation électorale ont un caractère

résolument exceptionnel. Ainsi, en France, les militaires sont

privés, ès-qualité, du droit de vote en 1872 et de l'éligibilité en 1875 ; aux États-Unis, les gens de couleur sont dépouillés de leurs droits politiques dans plusieurs États du Sud, malgré le XVe amendement apporté à la Constitution fédérale en 1870, qui interdit

la privation du droit de vote « pour cause de race, couleur ou

condition antérieure de servitude ». Plus banales, les stipulations concernant l'indignité pénale ou les délais de résidence peuvent

pourtant provoquer une discrimination considérable, en un

siècle où, pendant longtemps, délits politiques et délits de droit commun sont confondus et où la population ouvrière est très

mobile : la loi française du 31 mai 1850 use de ces biais pour

exclure trois millions de personnes du corps électoral. Il reste

que les conditions les plus généralement limitatives du droit de

vote sont liées au sexe et à l'âge.

Le suffrage, même lorsqu'il est réputé universel, demeure jusqu'à

la fin de la période, adulte et masculin. Les femmes n'obtien-

nent le droit de vote que rarement et tardivement : au Wyoming,

dont l'exemple se propage après 1890 aux États-Unis, et en

Scandinavie au début du XXe siècle (Norvège, 1913 ; Danemark,

1908-1915). En Angleterre, le mouvement des suffragettes,

qu'anime Mrs Pankhurst avec une violence croissante depuis

1903, enregistre un demi-succès en 1911 : le projet de loi accor-

dant aux femmes la jouissance de la franchise électorale est voté

en deuxième lecture au Parlement, mais reste bloqué jusqu'en

1918.

Quant à l'âge électoral, il tend à s'abaisser vers l'âge de la majorité légale (21 ans en général). Les conservateurs semblent por-

tés à l'élever, parce qu'ils voient dans la maturité de l'adulte une présomption de sagesse politique. Cela est clair en France pour

l'âge requis des éligibles : il faut, pour être député, avoir 40 ans sous la Restauration, 30 sous Louis-Philippe et 25 sous la

Seconde République ; et, sous la Troisième, 40 ans pour deve-

nir sénateur. Cela l'est moins pour l'électorat : si la Charte de

1814 fixe à 30 ans l'âge minimum requis pour être électeur,

l'ordonnance du 13 juillet 1815 l'abaisse à 21 et la loi Lainé (1817) à 25, terme adopté par la Charte revisée de 1830 : sur ce point,

les libéraux de Juillet ne se distinguent guère des ultras de la

Restauration ; et si tous les hommes de 1848 reçoivent le droit

de vote à 21 ans, l'usage qu'en font les plus jeunes ne paraît pas avoir favorisé les candidats démocrates.

Le rôle attribué à l'âge est plus nettement conservateur en Italie.

D'abord, l'évolution libérale du suffrage restreint l'abaisse de

25 ans en 1861 à 21 en 1882 ; puis, le suffrage universel le dédouble

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en 1912 : 21 ans pour les citoyens instruits, 30 pour les analphabètes ; c'est dire que l'ancienneté d'âge, par l'expérience et

l'engagement dans la vie qu'elle suppose, balance l'instruction

et, comme elle, tempère le jugement.

L'instruction intervient aussi dans la composition du corps électoral de façon plus radicale parfois. Les analphabètes peuvent

être totalement exclus du pays légal, comme en Amérique

latine ; ou bien, dans le Sud des États-Unis, des interrogations

portant sur la culture générale et surtout sur la connaissance et

l'interprétation de la Constitution permettent d'écarter les

Noirs. Dans les deux cas, le critère de l'instruction est éliminatoire. Dans le régime censitaire français, au contraire, il

sert à compenser le défaut de fortune en permettant aux

« capacités » de rejoindre les plus gros contribuables ; mesure de faible portée, parce qu'elle requiert un haut niveau culturel (et non point la simple alphabétisation) : les « capacités » représentent à peine 1 % du corps électoral de la monarchie de Juillet. Tous ces facteurs compliquent l'appréciation des rapports entre pays réel et pays légal, dominés, mais non strictement définis, par le caractère restreint ou universel, égalitaire ou inégalitaire, du suffrage.

I ***L'élargissement du corps électoral***

Le suffrage universel identifie le pays légal à la population adulte mâle, ce qui donne en moyenne 1 électeur pour 4 ou 5 habitants. S'il existe dès la première moitié du siècle dans la plus grande partie des États-Unis, il n'apparaît pas du tout en Asie avant 1914 et ne s'implante en Europe que très lentement :

Voir carte A, p. 303

d'abord en France (1848), en Suisse (1848) et au Danemark (1849), puis, entre 1860 et 1890, dans le Reich allemand (1867-1871), en Grèce (1864), en Bulgarie (1879), en Serbie (1888), en Espagne (1890, après un premier essai en 1869) ; plus tard encore en Belgique (1893), en Norvège (1898), en Finlande (1905), en Bavière et au Wurtemberg (1905-1906), en Cisleithanie

autrichienne (1906) et en Italie (1912). À la veille de la Première Guerre mondiale, de grands États l'ignorent encore et possèdent

seulement un suffrage restreint ou inégalitaire : la Russie, la

Voir carte B, p. 303

Transleithanie hongroise, le Japon.

À travers les discordances chronologiques et géographiques, la prédominance du suffrage restreint de 1815 à 1900 n'est que faiblement atténuée par les aménagements successifs de la loi électorale ou l'enrichissement relatif du pays réel. D'un seul coup, le suffrage universel décuple en Belgique le corps électoral, qui n'a que doublé en soixante ans, passant d'un électeur pour 95 habitants en 1831, à 1 pour 60 en 1848 et 1 pour 40 en 1893. L'Italie compte 1 électeur pour 50 habitants en 1861 et 1 pour 14 en 1882. Le Royaume-Uni : 1 pour 50 vers 1830, 1 pour 32 après la réforme de 1832, 1 pour 13 après celle de 1867, 1 pour 7 après celles de 1884-1885. Vers 1900, la Transleithanie n'a qu'un électeur pour 14 habitants, le Japon 1 pour 100.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

constitutionnelle : 1 électeur pour 350 habitants en 1827, 1 pour

190 en 1831, 1 pour 145 en 1847. On apprécie, par là, la faible

portée démocratique de la révolution de juillet 1830, la difficulté d'accéder à l'électorat « par le travail et par l'épargne » selon les thèses de Guizot, la timidité des partisans de la réforme électorale à la fin du règne de Louis-Philippe (leur projet aurait donné un électeur pour environ 70 habitants) et, finalement, le bouleversement introduit par la révolution de 1848 et l'instauration

du suffrage universel.

3. Principaux types de suffrage restreint

***Le régime censitaire** I*

Dans les régimes oligarchiques à prépondérance bourgeoise, qui

privilégient la richesse, le principal critère de sélection des électeurs est d'ordre fiscal.

Dans le Sud des États-Unis, la poll-tax n'est qu'une forme bénigne d'intervention du fisc dans la vie politique. Il s'agit d'une redevance spéciale, que tous les citoyens doivent acquitter pour

user de leur droit de vote, quel que soit par ailleurs le montant

de leurs impôts. Son taux modique n'exclut guère que les indi-

gents, pauvres blancs et surtout noirs, profondément gênés, même

lorsqu'ils atteignent un certain degré d'aisance, par les tracas-

series administratives auxquelles donne lieu la poll-tax, à l'occasion des opérations de versement comme au moment de l'accès

aux urnes.

Tout différent est le régime censitaire, dans lequel l'établisse-

ment des listes électorales est subordonné à celui du rôle des

impôts : l'activité politique du citoyen dépend de son rang parmi

les contribuables. Le cens électoral est le montant minimum des contributions dont il faut être redevable pour devenir électeur. Calculé sur l'ensemble ou sur une partie seulement des

impôts effectivement payés, il établit une double distinction entre, d'une part, les citoyens actifs (les plus imposés) et les citoyens passifs (ceux qui paient moins que le minimum exigé ou ne paient

rien), et, d'autre part, entre les diverses catégories de contribuables, selon la nature de leurs contributions ou encore selon la quotité de leurs impôts. Le régime censitaire est à la fois restrictif et inégalitaire. C'est pourquoi il convient de ne pas s'arrêter uniquement sur la somme minimale exigée des contribuables : elle

n'a pas la même signification pour toutes les catégories sociales, ni pour toutes les régions d'un même État.

Le montant du cens peut être uniforme ou différentiel. Uniforme,

comme en France de 1814 à 1848, il implique une certaine éga-

lité entre tous ceux qui atteignent le niveau fiscal correspondant au cens électoral (300 francs sous la Restauration, 200 sous la

monarchie de Juillet). Différentiel, comme en Belgique de 1831

à 1848, il favorise les campagnes, sur lesquelles s'appuient les

conservateurs, au détriment des villes, où la gauche est plus forte :

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

le cens des premières varie entre 20 et 30 florins, celui des secondes entre 30 et 100.

L'uniformité du cens suscite cependant d'énormes disparités dans la représentation territoriale. En France, les départements comptent un nombre extrêmement variable de contribuables acquittant l'équivalent du cens électoral ; la Seine, sous la Restauration, a 8 717 électeurs quand la Corse en possède 39 ! Six départements concentrent le quart du pays légal (Seine, Seine-Inférieure, Nord, Calvados, Gironde, Rhône). L'étroitesse du collège électoral facilite toutes les pressions et encourage les abstentions, si bien qu'un député peut représenter entre 30 et 1 000 personnes.

Énorme différence, que la monarchie de Juillet réduit à peine en précisant que tout collège électoral doit comprendre au moins 150 membres, par l'inscription sur les listes électorales de tous les contribuables les plus imposés du département jusqu'à concurrence de ce chiffre. Avec l'adjonction des capacités acquittant 100 francs d'impôts, c'est là une entorse au principe du cens uniforme.

Le montant du cens ne sert pas seulement à sélectionner les électeurs dans le pays réel ; il hiérarchise aussi le pays légal.

Dans les régimes censitaires de type français, de structure individualiste, une distinction fondamentale oppose électeurs et éli-

gibles : sous la Restauration, seuls sont éligibles, parmi les

électeurs à 300 francs, ceux qui paient au moins 1 000 francs

d'impôts, étant entendu que chaque département doit en avoir

au moins 50 (ce qui fait que la Corse a plus d'éligibles que d'électeurs !) ; la révolution de Juillet abaisse le cens d'éligibilité à 500 francs, mais conserve le monopole du pouvoir aux plus imposés. En revanche, elle annule le poids avantageux accordé, par

la loi du double vote de 1820, au quart des électeurs départe-

mentaux les plus imposés. Il est vrai que ce type d'inégalité n'est pas spécifique du régime censitaire : c'est le vote multiple, que

la Belgique introduit en 1893 avec le suffrage universel, en dotant les pères de famille, les propriétaires et les capacitaires d'une ou deux voix supplémentaires, si bien que 1 350 000 électeurs se

partagent inégalement 2 066 000 suffrages (37 % des électeurs

détiennent 53 % des suffrages).

La nature de l'impôt et les manipulations fiscales influencent

également la sélection des électeurs. En France, par exemple, sous la Restauration, des dégrèvements d'impôts au bénéfice de

bourgeois renforcent les positions électorales de la noblesse ultra ; alors que la population s'accroît de 6 %, et que la richesse du

pays augmente, le corps électoral diminue de 19 % entre 1817

et 1827, passant de 110 000 à 89 000 membres. La prise en

considération de la patente, remise en question par une des

ordonnances de juillet 1830, joue un rôle variable selon la

nature de cette contribution et son poids. Ainsi, la réforme des

patentes intervenue en 1844 prive du droit de vote de petits et

moyens entrepreneurs parisiens, dont la charge fiscale est

allégée. En Belgique, en 1849, la patente des cabaretiers entre

dans le calcul du cens ; résultat : sur 100 000 électeurs,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : les représentés 12 000 sont des tenanciers de débits de boissons ! Une modification de cet impôt spécifique supprime cette anomalie en 1871.

***Classes et curies** I*

Plusieurs pays de l'Europe du Nord, du Centre et de l'Est orga-

nisent le suffrage en adaptant le vote par ordres à la sélection

par l'argent. Les privilèges des ordres subsistent longtemps par-

fois : au Wurtemberg, noblesse et clergé élisent la moitié des dépu-tés jusqu'en 1906 ; en Suède, peu avant la réforme de 1866 qui

abolit la distinction en ordres, 27 000 personnes ont autant

d'influence sur la Diète (Rigsdag) que 2 478 000, tandis que 1 194 000 n'en ont aucune. La survivance de la vieille hiérarchie des ordres est cependant plus nette en Autriche et en Russie

qu'en Prusse.

La Prusse, depuis 1849, établit une hiérarchie censitaire collective plutôt qu'individuelle, en combinant le système des classes, en vigueur dans les

provinces rhénanes depuis 1845 pour les élections municipales, au suffrage à deux degrés. Dans chaque cir-

conscription, la somme totale des impôts payés par l'ensemble

des contribuables est divisée en trois parts égales, dont chacune

correspond à une classe électorale élisant le même nombre d'élec-

teurs du second degré. La première classe est constituée par les

plus imposés, la seconde par ceux qui le sont moins, la troisième

par le reste. Ainsi, une minorité de riches a autant ou plus de

poids qu'une majorité de citoyens peu fortunés. Les disparités

locales sont énormes : la répartition entre classes se faisant par section, et non globalement, la première classe varie à Berlin entre 130 000 et 40 marks à la fin du siècle, et, en province, tel qui

paie plus de 10 000 marks est dans la troisième classe, quand,

ailleurs, tel autre qui n'en doit que 10 figure dans la première.

L'injustice du système pousse les électeurs à s'abstenir, dans une proportion qui finit par atteindre 85 % dans la deuxième classe

et 96 % dans la troisième !

En Autriche, le système des curies, adopté en 1861 pour l'élection de chaque Landtag provincial, est étendu en 1873 à l'élection du Reichsrath. Le droit de vote est subordonné à un cens de 10 florins, abaissé à 5 en 1882. Les électeurs sont répartis en quatre curies, représentant les grands propriétaires fonciers, les chambres de commerce, les villes et les communes rurales. Le nombre de

sièges attribués à chaque curie varie suivant le territoire et la

population, de façon à toujours avantager une minorité nationale

socialement dominante : les Allemands en Bohême, par exemple,

parce qu'ils constituent la majorité des riches bourgeois et

disposent de l'appui des grands propriétaires fonciers,

maintiennent leur suprématie sur la masse du peuple tchèque,

les communes rurales nommant 30 députés quand les villes en

élisent 32, les chambres de commerce 7 et les grands propriétaires 23. En Dalmatie, en 1861, les Italiens, qui forment un dixième

de la population, ont 21 députés, alors que la majorité croate n'en a que 20. En 1890, sur les 353 députés du Reichsrath, 85 doivent leur siège aux grands propriétaires, 137 aux villes et chambres

de commerce, 131 aux communes rurales ; 1 député représente

63 électeurs des curies de grands propriétaires, 27 des chambres

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

de commerce, 2 918 des villes, 11 600 des communes rurales.

La réforme de 1896, qui crée une cinquième curie ouverte à tous

ceux qui n'atteignent pas le cens électoral, ne fait que souligner l'inégalité de la représentation : 85 députés pour 5 402 grands

propriétaires, 21 pour 583 électeurs des chambres de commerce,

118 pour 383 000 citadins, 129 pour 1 378 000 ruraux et 72 pour

les quelque 6 000 000 de personnes groupées dans la cinquième

curie.

La Russie, en 1905, adopte un système semblable pour l'élec-

tion de la Douma, en combinant le système prussien et le système autrichien : les électeurs sont répartis en quatre classes,

rappelant les curies autrichiennes (et les anciens États ou

Stände), sur une base en partie censitaire, mais ils ne participent qu'indirectement à l'élection du député, laquelle s'opère

au deuxième ou au troisième degré. Mais, contrairement à ce

qui se passe en Prusse, chaque classe ou curie ne délègue pas le

même nombre de grands électeurs. En 1907, la « Douma des sei-

gneurs » est élue grâce à une redistribution arbitraire du nombre

des grands électeurs, élevé de 1 563 à 2 344 pour les grands pro-

priétaires et diminué de 2 529 à 1 168 pour les paysans, de 1 336

à 258 pour les villes et de 208 à 114 pour les ouvriers, ce qui assure la majorité aux partis progouvernementaux.

En Angleterre, la réforme de 1832 simplifie les conditions

d'attribution de la franchise électorale, en conservant l'ancienne distinction entre bourgs et comtés. La base de référence n'est

pas d'ordre fiscal, comme dans le régime censitaire français, mais immobilier : dans les bourgs quiconque possède ou occupe un

immeuble dont le loyer s'élève au moins à 10 livres, dans les

comtés quiconque possède ou occupe un bien d'un revenu

variant entre 10 et 50 livres reçoit le droit de vote. En 1867, la valeur de la rente immobilière est abaissée pour les comtés à

5 et 12 livres, tandis que, dans les bourgs, les maîtres de mai-

son reçoivent le droit de vote quelle que soit la valeur de

l'immeuble ; or, sont considérés comme house holders non seulement les propriétaires, mais aussi les locataires habitant seuls une maison isolée, ce qui, dans les agglomérations britanniques

où l'habitat en pavillons est fort répandu, ouvre l'électorat à une grande partie des masses populaires. L'extension de cette mesure

aux comtés, en 1884, donne le même avantage aux fermiers et

métayers dont le bail est inférieur à 10 livres, puisque qu'ils

habitent isolément. Dès lors, restent privés du droit de vote

les femmes, les fils majeurs résidant avec leur père, les domes-

tiques. La souplesse du système a fait croître le corps électoral

de 439 970 membres en 1831 à 717 224 en 1833, 2 225 692 en

1869 et 4 937 204 en 1886.

Pour approfondir ce chapitre

Les indications bibliographiques concernant ce chapitre sont

données à la fin du chapitre suivant.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants

La diversité croissante des opinions et des intérêts à représenter complique l'organisation légale et pratique de la représentation. De l'ingéniosité et de l'équité du législateur dépend la démocratisation du scrutin ; de la culture, de l'encadrement, du tempérament politique des masses dépend leur émancipation de la tutelle des notables, maîtres de la représentation sous les régimes oligarchiques à suffrage restreint.

1. L'organisation légale de la représentation

Le passage d'une représentation oligarchique à une représentation démocratique se marque juridiquement au XIXe siècle par une transformation profonde des conditions d'éligibilité et du statut des représentants, par l'extension des libertés publiques et par l'aménagement du scrutin lui-même.

***L'éligibilité** I*

Aux conditions d'âge et de résidence, que l'on retrouve toujours, les régimes censitaires ajoutent des conditions financières, qui empêchent nombre d'électeurs d'être aussi éligibles. En France, un cens d'éligibilité de 1 000 francs donne à peine 15 000 éligibles en 1827 ; abaissé à 500 francs par la révolution de Juillet, il n'admet jamais que 57 000 éligibles en 1840. Alors que le suffrage universel n'écarte que les plus jeunes électeurs, le régime

censitaire éloigne de la candidature 5 électeurs sur 6 sous

Charles X, 2 sur 3 sous Louis-Philippe.

***Gratuité de la représentation et indemnité parlementaire** I*

La gratuité de la fonction de représentant dissuade aussi beau-

coup d'électeurs de se porter candidats. De règle sous les régimes oligarchiques, elle se maintient longtemps après l'élargissement du corps électoral dans un certain nombre d'États, où, pour

se faire représenter par un des leurs, les humbles, et surtout les ouvriers, doivent se cotiser : en Angleterre les trade unions utilisent leurs fonds syndicaux pour entretenir les premiers dépu-

tés travaillistes au début du XXe siècle, de même qu'en Allemagne

les sociaux-démocrates bénéficient du soutien financier des

syndicats et des coopératives.

Complément indispensable du suffrage universel et de la

démocratisation de l'éligibilité, l'indemnité parlementaire leur

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

est contemporaine en France (1848), en Grèce (1864) ou en Italie (1912), mais très postérieure en Allemagne (1906) et en Grande-Bretagne (1911).

I Libertés publiques et démocratie

Le plein exercice des libertés de la presse, de réunion et d'asso-

ciation est nécessaire à la formation contradictoire de l'opinion

publique, appelée périodiquement à choisir entre une pluralité

d'options possibles dans un régime libéral et démocratique.

La liberté de la presse

La démocratie revendique une complète liberté de la presse, alors

que l'oligarchie, même libérale, n'hésite pas à la réduire au pro-

fit d'un corps politique restreint et que les régimes autoritaires tendent à la supprimer purement et simplement. La limitation

ou la suppression de la liberté de la presse procèdent de trois types de mesures : judiciaires, administratives et financières.

La loi définit le nombre et la nature des délits de presse, ainsi

que l'instance habilitée à en connaître. La précision et la sévé-

rité de ses stipulations sont d'une haute portée à une époque où

la presse est volontiers polémique et attaque souvent avec vio-

« Beaucoup de gens en France

lence les personnes et les institutions. Qu'elle laisse trop de lati-considèrent l'égalité des condi-

tude à l'interprétation, et c'est la porte ouverte à l'arbitraire : en tions comme un premier mal,

France, par exemple, la loi de 1822 prévoit des poursuites contre

et la liberté politique comme

un second. Quand ils sont obli-

un périodique dont une succession d'articles témoignerait d'un

gés de subir l'une, ils s'efforcent

« esprit » nuisible à la paix publique, à l'autorité du roi, ou hos-du moins d'échapper à l'autre.

tile à la religion, aux institutions, à la vente des biens nationaux ; Et moi, je dis que, pour com-le même genre de danger naît en 1894 de l'insuffisante défini-

battre les maux que l'égalité

tion du délit d'apologie des actes de violence ou d'incitation à

peut produire, il n'y a qu'un

de tels actes : les socialistes, qui prônent la révolution, craignent remède efficace : c'est la liberté

que la « loi scélérate » votée contre les anarchistes ne se

politique ».

retourne contre eux. Dans les deux cas, la liberté de la presse a

Alexis de Tocqueville, De la

été sauvegardée par les magistrats, qui répugnent aux procès de

démocratie en Amérique, 1840,

tome 2, deuxième partie, ch. IV.

tendance. La loi la plus libérale est, en France, celle de 1881 :

elle retient seulement comme délits la diffamation, la provocation au crime, l'incitation à la désobéissance militaire, l'offense

au président de la République, aux corps constitués et aux

souverains étrangers.

Les libéraux défèrent les délits politiques commis par la presse

devant un tribunal où l'opinion publique est elle-même repré-

sentée par le jury : en France, devant la cour d'assises (1819, 1830, 1881). Les gouvernements autoritaires, au contraire, s'en remettent aux tribunaux correctionnels, plus soumis à leurs ordres

(Restauration, 1822 ; L.-N. Bonaparte, 1851).

Plus expéditives et plus arbitraires, les mesures administratives

autres que la simple déclaration et le dépôt légal ne laissent aucun recours aux journaux d'opposition. L'autorisation préalable ne

leur permet même pas de paraître. La saisie interrompt leur dif-

fusion. La censure surtout étouffe la liberté d'opinion et d'expression. À cet arsenal bureaucratique et policier déjà ancien,

L.-N. Bonaparte ajoute en février 1852 le système nouveau des

avertissements, aussitôt adopté par la réaction autrichienne : au

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

 deuxième avertissement, le journal est suspendu, au troisième

il est supprimé ; cela oblige les rédacteurs à une stricte auto-

censure.

L’ensemble de ces mesures reçoit une application prolongée en

Europe centrale et surtout en Russie, où la presse d’opposition

est clandestine et souvent imprimée à l’étranger jusqu’à la

Révolution ; les pays libéraux (anglo-saxons, néerlandais) conser-

vent au contraire une tradition de tolérance. Londres et Bruxelles, New York et La Haye sont au XIXe siècle les capitales de la presse ***Le droit d’association en***

libre. Libre, mais non point forcément démocratique.

France

• Code pénal (1810) : Livre III,

L’oligarchie bourgeoise limite la liberté de la presse à son béné-

Titre Premier, Section VII : « Des

fice, comme elle fait du droit de vote : par l’argent. Les charges associations ou réunions illi-financières légalement imposées aux journaux, en particulier le

cites ». Article 291 :

cautionnement, exigé de tout fondateur de périodique pour

« Nulle association de plus de

garantir le paiement d’amendes éventuelles, et le droit de timbre

vingt personnes, dont le but

sur chaque numéro, qui élève le prix du journal (en Angleterre,

sera de se réunir tous les jours

des 4/7 au 1/6), condamnent les pauvres au silence. La Grande-

ou à certains jours marqués

pour s'occuper d'objets reli-

Bretagne n'allège ces taxes qu'à partir de 1833 et ne les supprime gieux, littéraires, politiques ou

qu'en 1861. En France, la presse démocratique en est étouffée

autres, ne pourra se former

après les journées de juin 1848.

qu'avec l'agrément du gouver-

nement et sous les conditions

Les libertés de réunion et d'association

qu'il plaira à l'autorité publique

Autres libertés collectives nécessaires à la concurrence démo-

d'imposer à la société ».

cratique des opinions et à l'organisation du corps électoral, les

• Loi Waldeck-Rousseau sur

les associations à but non lucra-

droits de réunion et d'association sont longtemps combattus hors

tif (1er juillet 1901) :

des pays anglo-saxons. En France, où le club marque la transi-

Article 1. L'association est la

tion entre réunion publique et association, l'exercice de ces deux convention par laquelle deux

droits est entravé par la loi : l'article 291 du Code pénal soumet ou plusieurs personnes met-la formation d'une association de plus de vingt personnes à une

tent en commun, d'une façon

autorisation préalable, la loi de 1901 à une simple déclaration,

permanente, leurs connais-

sauf pour les congrégations religieuses. Les lois de 1837 et 1868

sances ou leur activité dans un

subordonnent les réunions publiques à une autorisation préa-

but autre que de partager des

lable ou à une surveillance policière qui leur ôtent soit leur carac- bénéfices. Elle est régie, quant

tère public (la campagne des banquets de 1847-1848 s'organise

à sa validité, par les principes

généraux du droit applicable

sur invitation payante, comme une série de réunions privées),

aux contrats et obligations.

soit leur caractère politique (les réunions de la fin du Second

Article 2. Les associations de

Empire ne traitent que de questions économiques et sociales).

personnes pourront se former

En Angleterre, l'exercice de ces droits a été conquis de haute lutte, librement sans autorisation ni

déclaration préalable, mais elles

mais plus tôt que sur le continent : dès 1838 pour les réunions

ne jouiront de la capacité juri-

publiques, durement réprimées d'abord par la loi de 1817, dont

dique que si elles se sont

l'application entraîne le fameux massacre de Peterloo du 2 août

conformées aux dispositions

1819, (à l'occasion d'un rassemblement de 50 000 personnes à

de l'article 5 (elles doivent être

St Peters, près de Manchester) ; par une tolérance pratique éten-

rendues publiques).

due au cours du siècle aux syndicats ouvriers, malgré quelques

Article 3. Toute association fon-

sérieuses contestations judiciaires, pour le droit d'association.

dée sur une cause ou en vue

d'un objet illicite, contraire aux

***L'organisation du scrutin** I*

lois, aux bonnes mœurs, ou

qui aurait pour but de porter

Toutes ces libertés seraient inopérantes, si le scrutin n'était orga-atteinte à l'intégrité du terri-

nisé de manière à garantir la sincérité du vote, la liberté du choix toire national et à la forme

des électeurs et l'égalité des chances offertes aux candidats.

républicaine du gouvernement,

À cet égard, le secret du vote est fondamental pour la démo-

est nulle et de nul effet.

cratisation du suffrage : il permet de soustraire en partie (mais

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

en partie seulement) le corps électoral aux pressions directes qui ***John Stuart Mill plaide pour le***

s'efforcent d'orienter ses choix. Instauré en France dès 1848, il

suffrage proportionnel (1861)

n'est introduit en Grande-Bretagne qu'en 1872 (alors que les radi-

« Dans un corps représentatif

caux réclamaient le ballot depuis 1836) et en Belgique qu'en 1877.

qui délibère, la minorité ne

doit pas, bien sûr, faire préva-

La candidature officielle a été pratiquée de tous temps : le can-

loir son opinion, et dans une

didat qui peut se réclamer du gouvernement jouit d'un avantage

démocratie fondée sur l'égalité,

certain aux yeux des électeurs, car, mieux qu'un autre, il est en

la majorité, par la voix de ses

mesure de procurer à sa circonscription les faveurs et les cré-

représentants, doit l'emporter

dits de l'État. Mais elle prend parfois, comme sous le Second

et prévaloir sur la minorité et

ses représentants. Mais s'ensuit-

Empire, un aspect réglementaire particulièrement choquant :

il que la minorité ne doive

monopole des affiches de couleur blanche, soutien actif des

avoir aucun représentant ?

fonctionnaires publics.

Parce que la majorité doit pré-

Le mode de scrutin, en revanche, donne lieu à peu de contro-

valoir sur la minorité, doit-elle

pour autant disposer de tous les

verses avant la fin du siècle. La Grande-Bretagne et ses Dominions, votes, et la minorité d'aucun ?

l'Amérique latine, la Suède et le Danemark utilisent le scrutin

Est-il nécessaire que la mino-

majoritaire à un tour, adapté à une bipolarisation de l'opinion.

rité ne doive même pas être

La France et la plupart des États européens pratiquent le scru-

écoutée ? […] Dans une démo-

tin majoritaire à deux tours, correspondant à une opinion

cratie réellement égale, chaque

publique plus fractionnée et fonctionnant selon le principe

section serait représentée non

qu'au premier tour on choisit et qu'au second on élimine. À un

pas disproportionnellement,

tour ou à deux tours, le scrutin majoritaire donne une repré-

mais proportionnellement. Une

sentation souvent minoritaire de la nation, surtout si l'on consi-

majorité des électeurs aurait

dère le grand nombre des abstentions (le vote n'étant obligatoire

toujours une majorité des

représentants, mais une mino-

que dans un très petit nombre de pays, dont la Belgique depuis

rité des électeurs aurait toujours

1893). Ses partisans insistent sur l'avantage qu'il peut fournir,

une minorité des représentants.

si deux partis ou deux coalitions s'affrontent : le scrutin majo-

Homme pour homme, ils

ritaire dégage une majorité de gouvernement ; argument discu-

seraient aussi pleinement repré-

table pour la Troisième République, caractérisée par sa grande

sentés que la majorité. Si tel

instabilité ministérielle, due à la fragilité des coalitions.

n'est pas le cas, il n'y a pas de

gouvernement égal, mais un

Le souci d'assurer la représentation de toutes les tendances de

gouvernement d'inégalité et

l'opinion, de sorte que l'assemblée élue soit l'image fidèle du corps de privilège ; une partie du

électoral, dans sa diversité et avec ses divisions, incite à préfé-

peuple règne sur le reste ; il y

rer le système de la proportionnelle : chaque groupe d'opinions

a une partie qui se voit privée

se voit attribuer un nombre de mandats proportionnel à son

de sa part d'influence équi-

importance numérique. Préconisé par les Anglais Thomas Hare,

table et égale de la représen-

dès 1857, et Stuart Mill, en 1861, et réclamé par plusieurs socié-

tation, contrairement à ce

qu'on attend de tout gouver-

tés fondées depuis 1864 pour promouvoir la représentation des

nement juste, mais surtout,

minorités tant en Grande-Bretagne qu'en Suisse, Belgique, Italie,

contrairement au principe de

Espagne et au Portugal, ce mode de scrutin s'implante en

démocratie qui fait de l'égalité

Belgique en 1899, dans les cantons helvétiques entre 1891 et 1914, sa racine et son fondement

mais se heurte en France à la résistance du Sénat, sur laquelle

essentiel ».

se brisent en 1913 les efforts déployés par la gauche républicaine John STUART MILL,

depuis 1905.

Considerations on Representative

Government, ch. VII.

La droite conservatrice refuse la représentation proportionnelle,

Il existe une traduction française

de ce livre datée de 2009.

en partie parce que ce mode d'attribution des sièges suppose nécessairement que plusieurs mandats soient mis simultanément en

compétition dans le cadre d'une circonscription assez vaste. En

France, cela signifie un scrutin de liste à l'échelon départemental, par opposition à un scrutin uninominal par arrondissement. Les

notables maintiennent de préférence le scrutin uninominal et

une circonscription réduite, où leur influence est directement

sensible. La gauche préfère orienter le vote vers l'affrontement

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants idéologique en élevant le débat à des dimensions départementales. La République utilise le scrutin de liste départemental en

1848-1851, en 1871, en 1885, mais le scrutin uninominal

d'arrondissement triomphe de 1852 à 1870 et de 1875 à 1914,

sauf l'exception de 1885 (qui profite à la gauche radicale).

***Démocratie et démographie** I*

Le rapport numérique entre la population d'un territoire et sa

représentation politique constitue également un indice de l'évo-

lution démocratique du régime représentatif, très net avec le suf-

frage universel, plus complexe dans le cas des suffrages restreints, surtout censitaires, qui compliquent ce rapport par leur référence à la richesse.

La Grande-Bretagne des années 1815-1830 montre les consé-

quences extrêmes d'une discordance prononcée entre l'évolu-

tion démographique et la vétusté d'un système de répartition

des sièges qui n'a guère subi de modifications depuis le XVIe siècle.

Alors que les grandes villes industrielles et commerciales de

Manchester, Birmingham, Leeds, Bradford ou Sheffield n'élisent

aucun député, des circonscriptions qui ont perdu en partie ou

en totalité leur population en conservent un et parfois même

deux. Une trentaine de bourgs pourris ressemblent à Old Sarum, qui a sept électeurs et deux députés en 1817, à Dunwich, à moitié submergée par les eaux de la mer du Nord, ou à Gatton, qui

n'est plus qu'un parc. Un peu plus peuplés, les bourgs de poche restent, comme eux, soumis à la toute-puissance du landlord, patron de la circonscription.

La réforme de 1832 redistribue les sièges, afin d'atténuer ces trop choquantes anomalies : 143 sièges sur 658 changent d'affectation ; 56 bourgs perdent leur député ; les grandes villes indus-

trielles reçoivent chacune deux sièges, une vingtaine d'autres

villes un siège. Les nouveaux remaniements de 1867 et 1885 réduи-

sent l'écart de la représentation qui sépare bourgs et comtés, et tendent à établir un siège de député pour 50 000 citadins environ.

Les régimes démocratiques fixent le nombre des députés proportionnellement à celui des habitants d'un territoire. Encore faut-il ajuster périodiquement ce rapport aux fluctuations démographiques. Les États-Unis y pourvoient depuis 1790, pour l'élection à la Chambre des représentants : tous les dix ans, la répartition des sièges entre les États est révisée en fonction des résultats du recensement. Mais à l'intérieur de chaque État, le découpage des circonscriptions crée de flagrantes inégalités quantitatives et qualitatives.

Le gouverneur du Massachusetts Elbridge Gerry (1812) a donné ***Gerrymandering*** *: découpage son nom à l'art de découper les circonscriptions de manière à assurer le succès des candidats de sa tendance, quitte à obtenir artificiel des circonscriptions. les configurations les plus biscornues. Le Second Empire pratique largement cet art, qui consiste à opérer un regroupement artificiel des voix. Voici, par exemple, deux circonscriptions A et B ; en A, 30 000 électeurs votent X, 10 000, Y ; en B, 20 000 votent*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

X, 25 000, Y. On découpe deux nouvelles circonscriptions, A'

et B', en faisant passer de A en B' 10 000 électeurs X et 2 000 Y, et de B en A' 8 000 Y et 4 000 X. On obtient une double majorité pour X : en A' : 24 000 contre 16 000 Y, en B' : 26 000 contre 19 000. Gain pour la tendance X : 1 siège.

2. L'organisation sociale de la réprésentation

La démocratisation du régime représentatif se manifeste aussi

par une transformation des mœurs et des mentalités politiques.

On assiste, notamment, à la médiatisation des rapports entre man-

dants et mandataires, à la substitution — ou à la superposition

— des clientèles collectives des partis aux clientèles personnelles des notables, et à la dissimulation plus subtile des intérêts sous le masque des idéologies.

I ***Notables et clients***

Tant que le suffrage est restreint, un lien personnel unit direc-

tement le député à ses électeurs, qu'il connaît pratiquement tous.

La grande propriété foncière et la faiblesse du gouvernement cen-

tral perpétuent ce type de relation, de nature seigneuriale,

jusque dans les années 1880 en Grande-Bretagne et en Amérique

latine bien au-delà. L'individualisme de la bourgeoisie libérale

et paternaliste apprécie également ce système de clientèles per-

sonnelles, dont seul pâtit, en France comme ailleurs, l'intérêt

public, sacrifié à un faisceau d'intérêts privés.

Sans difficulté jusqu'en 1832, moins cyniquement dans les

années 1870-1880, les landlords britanniques disposent longtemps des sièges de députés comme de biens propres, transmissibles

par héritage et cessibles à titre onéreux ou gracieux. Ils exercent leur patronage sur les circonscriptions électorales par leur influence économique, sociale et administrative. Ils usent de la

corruption, avec d'autant plus de facilité que le scrutin est public jusqu'en 1872 et qu'il faut attendre 1883 pour que le Corrupt

and Illegal Practices Prevention Act limite le montant des dépenses électorales par candidat et interdise formellement

l'achat des voix par l'offrande de libations (treating) ou la distribution d'argent (bribery). Au temps du scrutin public, les voix se vendent aux enchères le jour du vote. Autre moyen de pression : la promesse de places dans les administrations locales dont les landlords ont le contrôle. Mais surtout le grand propriétaire abuse, dans les comtés et les petits bourgs, de son emprise économique sur ses locataires : que ceux-ci osent voter contre le

landlord ou son candidat, et les voilà exposés à subir le sort des 537 électeurs de Newark, expulsés en 1829 par le duc de

Newcastle pour avoir donné leurs voix à son adversaire. De là

le grand nombre des abstentions et des élections « non contes-

tées », même hors des bourgs pourris.

D'autres pays latifondiaires connaissent semblable tyrannie

politique du grand propriétaire, qui ne partage guère le pouvoir

représentatif qu'avec les fonctionnaires de l'État : l'Allemagne

orientale, l'Italie du Sud, l'Andalousie, par exemple.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants En Espagne, on appelle cacique le potentat local, maître du suffrage grâce à sa position d'usurier ou d'agent du grand proprié-

taire et au soutien du clergé ou des fonctionnaires.

Mais c'est en Amérique latine que le caciquisme prend le plus

d'ampleur et désigne véritablement le gouvernement des notables.

Le cacique (initialement : chef de tribu indienne), ou le coronel (au Brésil) est le seigneur de la terre ou le chef de guerre, et, souvent, les deux à la fois. Les électeurs lui sont attachés par un

lien de fidélité quasi vassalique, qu'ils ne peuvent rompre sans

risque mortel. À l'échelle nationale, la lutte politique tourne à

l'affrontement entre caciques ; le vainqueur se proclame le chef, le caudillo, généralement à l'issue non point d'un tournoi électoral, mais d'une guerre civile, véritable guerre privée, qui, tout comme à l'époque féodale, oppose les bandes rivales des caciques,

aristocrates fonciers ou condottieres. Lentement, et paradoxalement, le caudillisme ouvre la voie à l'établissement d'un

régime représentatif digne de ce nom en disciplinant les caciques, en les soumettant au pouvoir central et en les intégrant dans le

cadre d'une nation unifiée : la dictature de Rosas en Argentine

(1835-1852) œuvre en ce sens.

En France, sous la monarchie censitaire, propriétaires fonciers,

industriels, grands négociants dominent les collèges électo-

raux, dont ils connaissent tous les membres. Cependant ils doi-

vent, pour être élus, joindre, de préférence, à leur puissance

économique et à leur prestige social une influence sur le gou-

vernement central ou des accointances dans les bureaux des

ministères : plutôt que les représentants de la souveraineté nationale, ils sont appelés à être dans la capitale les intercesseurs des intérêts particuliers de leurs électeurs auprès des autorités qui

dispensent les subventions, les places, les titres, les décorations.

Composition socioprofessionnelle

de la Chambre des députés en

Bien introduits dans les hautes sphères administratives, les fonc-

France entre 1827 et 1840

tionnaires se posent, pour jouer ce rôle de député-démarcheur,

(en pourcentage)

en rivaux souvent heureux des grands notables départementaux.

Ils bénéficient en outre de l'appui du gouvernement, auquel ils

Catégories

1827-1830 1840

fournissent en retour un soutien parlementaire d’autant plus sûr

Fonctionnaires

46

38

que leur avancement, leur affectation, bref, leur carrière, en dépen-
Propriétaires

22

29

dent. Entre 1827 et 1840, les fonctionnaires constituent entre

Ind., nég., banquiers

16

13

le tiers et la moitié des députés ; les grands propriétaires : le quart Prof. libérales

13

20

environ ; la bourgeoisie d’affaires : le sixième. Quoi qu’on ait

Divers

3

—

dit, la grande bourgeoisie n'exerce à cette époque sa domination

D'après P.B. HIGONNET : Revue historique,

politique qu'en style indirect : déjà elle recourt à des intermé-

avril-juin 1968, pp. 351-376 et

diaires, membres de la fonction publique ou des professions

A.J. TUDESQ : Les Grands Notables en

libérales.

France, t. 1, pp. 365-366.

Le Landtag prussien de 1849 offre des caractéristiques comparables. Il compte 5 % de gros bourgeois, contre 22 % de grands

propriétaires et 50 % de fonctionnaires. La pérennité des grands

domaines de l'Est et du culte de l'État, entretenu par la tradi-

tion luthérienne et la philosophie hégélienne, explique la len-

teur du recul de l'aristocratie foncière et des fonctionnaires dans le Reichstag de l'Allemagne unifiée et du suffrage universel : la première détient 20 % des sièges entre 1871 et 1890, 10 % entre

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

1890 et 1912 ; les seconds en occupent 44 % en 1871, 15 % en 1912.

Avocats, journalistes, médecins, professeurs et instituteurs,

petits patrons du commerce et de l'industrie occupent les places

que le suffrage universel contraint les grands notables à aban-

donner. Non sans mal, car les maîtres de la puissance écono-

mique parviennent à conserver leurs positions politiques

personnelles en utilisant leur pouvoir social sur une masse

ouvrière isolée dans de petits centres industriels, où l'on vote

pour le pain ; en 1863, Eugène Schneider est élu au Corps légis-

latif en Saône-et-Loire avec 3 706 suffrages sur 3 707 exprimés

au Creusot ; et, en 1898 encore, le marquis de Solages est élu

par ses mineurs de Carmaux contre Jaurès. À ces contraintes

locales, s'ajoutent les pressions globales : le désir de paix, le goût de la prospérité, la peur sociale poussent les paysans de 1871 à

élire les grands notables, fondateurs de la « République des ducs »

avant de les remplacer par les membres de la petite et moyenne

bourgeoisie, qui restituent la République aux républicains.

Classification socioprofessionnelle

La nouvelle classe politique n'exprime pas les intérêts ni l'idéo-

des 103 députés socialistes français

logie d'une seule et même catégorie sociale. Elle assure la repré-

élus en 1914 *(proportions arrondies*

sentation indirecte de toutes les couches de la population et de

pour 100)

toutes les opinions, du grand patronat aux ouvriers, des grands

propriétaires fonciers aux masses paysannes, de la bourgeoisie

Groupe socioprofessionnel

%

Ouvriers, artisans

32

d'affaires à celle des capacités, des idéologies de progrès à celles
Cultivateurs

6

de conservation. Elle s'impose surtout par sa culture, ses talents, Employés

13

son ambition, son activité militante, nécessaires à l'encadrement

Patrons ind. et commerce

6

du corps électoral par les partis et à celui de l'opinion publique
Enseignants

11

par la presse. Bien qu'ils cherchent à promouvoir une représen-

Professions libérales

32

tation et une idéologie de classe, les partis et les journaux

ouvriers ne dédaignent pas les services des transfuges de la bour-

D'après G. LEFRANC : Le Mouvement socia-

liste sous la Troisième République, p. 188.

geoisie : en Allemagne, de Lassalle, Liebknecht, Schweitzer ; en

France, de Guesde, Vaillant, Millerand, Jaurès. La notion même

de « socialisme démocratique » témoigne de la contamination

du mouvement ouvrier par les conceptions bourgeoises de la vie

politique, telles qu'elles s'affirment d'abord aux États-Unis, puis, à la fin du siècle, dans les pays de l'Europe du Nord-Ouest, où

l'élargissement du suffrage s'accompagne de l'essor du gouver-

nement d'opinion, à la faveur de la libéralisation du scrutin, de

l'expansion des moyens d'information et de la création des

partis.

I ***Naissance des appareils de partis***

En tant que groupes d'opinions et d'intérêts, les partis politiques préexistent à la démocratisation du suffrage. Mais c'est l'élargissement du corps électoral qui suscite l'apparition d'organi-

sations permanentes, disciplinées, ramifiées, qui servent non plus de structures d'accueil aux élus, comme les clubs, réunions et

comités chers aux notables, mais de structures d'encadrement

pour les électeurs et de soutien pour les candidats. Destinés à

capter les voix, les partis modernes se transforment en machines

électorales manipulées par des spécialistes, des professionnels

de la politique, dont la bourgeoisie américaine fournit les

premiers exemples.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

 Les partis comme machine électorale

Dès les années 1840, les partis politiques américains appliquent

Les systèmes de partis aux

États-Unis au XIXe siècle :

les méthodes d'organisation et d'action mises au point pour les

démocrates new-yorkais par les maîtres de Tammany Hall : Burr,

• 1er système (1790-1828) *:*

au tout début du siècle, et surtout Van Buren après 1820. Au

opposition des Fédéralistes et

niveau de la ville ou de l'État, le boss dirige la machine électo-des Démocrates-Républicains.

rale, constituée par un personnel permanent ou semi-permanent,

Ces derniers triomphent à par-

qui quadrille toutes les circonscriptions, jusqu'à l'échelon du

tir de 1800 et les Fédéralistes

disparaissent après 1816.

bureau de vote, placé sous la responsabilité d'un precinct-

leader, ou captain, qui est subordonné au chairman du comité

***• 2e système (1828-1854)** :*

de circonscription. Proche de l'électeur, ce personnel lui rend

opposition des Démocrates,

divers services, lui distribue tracts et journaux, cherche à le

héritiers des Démocrates-

convaincre à domicile, le convie à des réunions politiques ou

Républicains, et des Whigs.

l'invite à des séances récréatives, afin de l'amener à voter fina-

***• 3e système (1854-1896)** :*

lement pour les candidats désignés par le caucus (état-major) ou la question de l'extension de

par la convention (assemblée d'électeurs) du parti. Une conven- l'esclavage dans l'Ouest fait

tion procède à la désignation du candidat national à la présidence ; éclater le système précédent.

au début du XXe siècle, les progressistes demandent qu'elle soit

Désormais, deux partis s'oppo-

constituée par des délégués élus dans des primaries. Van Buren sent : les Démocrates et le nouveau parti Républicain. Ils

a inauguré le système des dépouilles, qui permet de récompen-alternent au pouvoir jusqu'à

ser les dévouements en attribuant aux membres de la machine

nos jours. L'élection présiden-

une partie des nombreuses fonctions électives et même des places

tielle de 1896 marque la défaite

qui sont à la nomination de l'exécutif, ce qui conduit à des abus

du populisme démocrate et le

combattus par le Pendleton Act de 1883, aux effets d'ailleurs début d'une longue période

réduits.

d'hégémonie républicaine qui

dure jusqu'en 1932, à l'excep-

La machine de chacun des deux grands partis, démocrate et (depuis

tion des années 1913-1920.

1854) républicain, tourne au service d'intérêts très divers d'un

État à l'autre ; aucune idéologie de classe ne l'anime sur le plan national, où seules de grandes crises, liées à des questions particulières (fédéralisme au début du siècle, esclavagisme au

milieu, bimétallisme et mouvement réformateur progressiste à

la fin), donnent à la vie politique une unité. Il en va différem-

ment en Europe, où les partis sont généralement moins struc-

turés et correspondent davantage aux clivages idéologiques et

sociologiques de la nation.

Les partis comme groupements idéologiques

En Europe, les vieux partis parlementaires anglais sont les

premiers à s'adapter au suffrage élargi en développant leur

organisation dans le pays, d'abord en créant des clubs, à la fois

cercles d'amis et centres de ralliement et d'action politiques pour notables (Carlton Club conservateur, 1831 ; Reform Club libéral, 1836), puis en fondant des sociétés, notamment pour

l'enregistrement des nouveaux électeurs, et des ligues (comme

l' Anti-Corn-Law League, créée en 1839, dont l'action recoupe en partie celle des Registration Societies). Mais c'est la réforme de 1867 qui accélère le mouvement d'organisation des masses

électorales, sur le modèle du Caucus de Birmingham : Joseph Chamberlain forme là un comité électoral, élu par les membres

d'une multitude de sections locales fédérées, qui investit les

candidats et leur apporte le soutien de l'appareil. Les grands leaders des partis traditionnels prennent la tête des nouvelles formations établies dès 1867 pour les conservateurs, dès 1874 pour les

libéraux. Ils leur fournissent un cri de ralliement (cry), slogan

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

électoral personnalisé bien plutôt que programme élémentaire de gouvernement. Le premier programme officiel de parti est élaboré par les libéraux à Newcastle en 1891. Auparavant, le pres-

tige de Disraeli ou de Gladstone sert de catalyseur au

rassemblement des voix favorables aux deux grandes tendances

qui divisent l'opinion : conservatisme et libéralisme, résistance

et mouvement.

En France, la législation sur les associations, l'individualisme

des notables et l'extrême diversité des tendances, qui cloisonne

certaines fractions de l'opinion en sectes, font que les partis ne se muent en organisations véritables qu'à partir de 1901 (parti

radical, Alliance républicaine démocratique). Les chapelles

socialistes ne fusionnent en parti qu'en 1905 (SFIO). C'est qu'en

France, comme dans l'ensemble du continent, les partis incar-

nent surtout les grands courants d'opinions et les intérêts de

classe.

Traditionalisme, libéralisme, jacobinisme, catholicisme, natio-

nalisme, socialisme, laïcisme, etc., se combinent aux intérêts

du commerce et de l'industrie (protectionnisme, libre-échange),

de l'agriculture (céréaliers, viticulteurs ; grands propriétaires, petits exploitants), du travail (salaires, durée du travail, protection

sociale) ou des contribuables (impôt sur le revenu, impôts

indirects).

Les partis comme groupes de pression

L'Allemagne unifiée illustre la diversité des combinaisons pos-

sibles entre idéologie et intérêt socio-économique. Les conser-

vateurs, également attachés à l'ordre, au maintien des structures

de la société et de l'État, se divisent en Deutschkonservative Partei, avec la noblesse des régions situées à l'est de l'Elbe, son idéologie prussienne et ses intérêts agraires (défendus à partir

de 1893 par la Ligue des agriculteurs), et en Freikonservative Partei, qui rassemble les magnats de l'industrie. Les libéraux se scindent en nationaux-libéraux, appuyés par les classes moyennes

bourgeoises (cadres de l'industrie et du commerce, professions

intellectuelles, employés et fonctionnaires subalternes) et par

une partie des industriels, qui les tirent vers les conservateurs, et en progressistes (Fortschrittspartei puis Freisinnige Partei), d'inspiration plus démocratique, soutenus par la petite bourgeoisie prussienne et saxonne et la petite paysannerie poméranienne.

Le catholicisme suscite en 1871 la formation du Zentrum, qui devient le défenseur des droits des individus et des particularismes régionaux contre la centralisation étatique prussienne et protestante, mais aussi d'une partie de la petite bourgeoisie, des artisans, regroupés dans des Handwerkeverbände, des petits paysans, sous l'égide de Bauernvereine, et même d'une fraction du prolétariat, organisée en syndicats confessionnels (Christliche

Gewerkschaften) : grand parti de masse, aux fortes positions régionales dans l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, le Zentrum est en fait dirigé par

des notables (tel Windthorst, magistrat et ancien

ministre hanovrien), comme tous les partis allemands non

socialistes.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Dates de naissance de quelques

partis socialistes

Porteur de l'idéologie révolutionnaire du socialisme et des inté-

rêts de la classe ouvrière, le parti social-démocrate naît en 1875, *1874 : Autriche*

à Gotha, du mariage entre l'Association générale allemande des

1875 : Allemagne

travailleurs, fondée par Lassalle en 1863, et le Parti social-

1876 : Danemark

démocrate des travailleurs, lancé en 1869 par Bebel et Liebknecht, *1879 : Espagne*

qui étendent l'influence du marxisme. Fortement structuré, avec

1885 : Belgique

ses permanents, ses écoles, ses journaux, sa hiérarchie centra-

1887 : Norvège

lisatrice et sa discipline ; étayé par la puissance des syndicats

1889 : Suède

et des coopératives ; contraint par la loi d'exception, qui traque 1890 : Hongrie

ses militants et sa presse de 1878 à 1890, à faire l'apprentissage 1891 : Bulgarie

de la clandestinité révolutionnaire, le parti social-démocrate alle-1892 : Italie

1898 : Russie

mand sert de modèle de référence à la plupart des partis frères,

1901 : Japon

regroupés au sein de la IIe Internationale à partir de 1889.

1905 : France

L'audience électorale croissante de ces nouveaux partis les

1906 : Royaume-Uni

entraîne à s'intégrer au système représentatif bourgeois, à pra-

tiquer le réformisme et même la collaboration de classes. Lénine

et les bolcheviks réagissent en Russie contre cette tendance, à laquelle cèdent les mencheviks ; ils refusent de sacrifier la révolution, remise à lointaine échéance par la social-démocratie, aux

possibilités d'obtenir des réformes immédiates par l'action par-

lementaire et les alliances avec la bourgeoisie libérale, et ils forment un parti de révolutionnaires professionnels, véritable

contre-État, avant de devenir lui-même armature de l'État et de

la société.

Les réponses du corps électoral

***aux sollicitations des partis** I*

L'adéquation entre les composantes idéologiques et sociologiques

des partis et celles du corps électoral n'est jamais que grossière, si bien qu'il faut se garder de conclure d'une structure socioprofessionnelle, par exemple, ou d'un comportement religieux,

à un choix prédéterminé des représentants. Au niveau d'une

région, d'un canton même, les combinaisons sont extrêmement

diverses entre les opinions et les intérêts, les pressions et les aspirations, les raisons et les sentiments, les traditions et les nou-

veautés. Les travaux de sociologie et de géographie électorales

conduits en France depuis André Siegfried par MM. Goguel,

Dupeux et Girard mettent en évidence le rôle des « tempéra-

ments », des mentalités politiques collectives, engendrés par l'histoire dans un terroir donné, où les évolutions sont lentes,

séculaires ou au moins semi-séculaires. Oppositions de classes,

certes, mais aussi de comportement religieux, de types d'exploi-

tation, des villes et des campagnes, de l'Ouest et de l'Est, du Nord et du Midi, des régions frontières et des pays refuges du Centre,

des circonscriptions ouvertes à la circulation des hommes et des

idées et de celles qui restent confinées dans un isolement péri-

phérique. À quoi s'ajoute l'influence persistante des notables,

grands propriétaires fonciers ou industriels, ou patrons de la presse régionale, conseillers généraux ou maires actifs, leaders influents d'une association professionnelle ou d'un autre groupe de pression (clérical, franc-maçon, régionaliste). On se gardera donc de

toute explication simple des comportements électoraux.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir les chapitres 19 et 20

En dehors des ouvrages juridiques et des grandes collections his-

toriques déjà cités, il convient, pour l'histoire politique, de se reporter aux études inscrites dans un cadre national limité ou

consacrées à des thèmes particuliers.

***Pour l'Europe**, il ne faut pas négliger la vieille Histoire politique de l'Europe contemporaine, 1814-1914, 7e éd., Paris, 1924, 2 vol., XIII-1231 p., où Ch. SEIGNOBOS retrace « L'Évolution des partis*

et des formes politiques ».

***Pour la France**, il est indispensable de se référer aux trois volumes de R. REMOND sur La Vie politique en France, t. 1 : 1789-1848, 424 p., t. 2 : 1848-1879, 379 p. et La République souveraine : la vie politique en France, 1879-1939, Paris, 2002, 433 p., Paris, y ajouter l'essai suggestif de A.J. TUDESQ sur La Démocratie en France depuis 1815, Paris, 1971, 199 p. Pour le Second*

Empire, J.-Cl. YON, Le Second Empire. Politique, société,

culture, Paris, 2004, 256 p.

***Pour la Grande-Bretagne**, on ne peut ignorer l'œuvre monu-*

mentale de E. HALÉVY, Histoire du peuple anglais au XIXe siècle, 6 vol., Paris, 1912-1946.

***Pour l'Allemagne**, E.R. HUBER, Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1789, Stuttgart, 4 vol. depuis 1963.*

***Pour les États-Unis**, A. KASPI, La Vie politique aux États-Unis, Paris, 1970, 405 p.*

***Sur les systèmes électoraux**, voir G. LACHAPELLE, Les Régimes électoraux, Paris, 1934, 223 p., ou J.-M. COTTERET et Cl. EMERY, Les Systèmes électoraux (« Que sais-je ? » n° 1382), 5e éd., 1988.*

P. PERRINEAU et D. REYNIÉ, dir., Dictionnaire du vote, Paris, 2001, 1024 p.

***Sur le régime démocratique**, dans la collection intitulée « Histoire générale des systèmes politiques «, consulter S. BERSTEIN, dir.,*

La Démocratie libérale, Paris, 1998, 950 p. ; M. SADOUN, dir., La démocratie en France, 2 tomes, Paris, 2000, 469 + 570 p.

***Sur la république :** Ch. PROCHASSON, dir., Dictionnaire critique de la république, Paris, 2002, 1 340 p. ; F. BOUTHILLON, L'illégitimité de la République. Considérations sur l'histoire politique de la France au XIXe siècle (1815-1914), Paris, 2005, 315 p.*

***Sur les forces politiques** et leur organisation en partis, consulter : M. OSTROGORSKY, La Démocratie et l'Organisation des par-*

tis politiques, 1903, 2 vol., Paris, XIV-609 et 759 p., qui concerne États-Unis et Grande-Bretagne. Pour cette dernière, compléter

notamment par la lecture de I. JENNINGS, Party Politics,

Cambridge, 1960-1962, 3 vol., 388, 404 et 493 p. L'essai de

R. MICHELS, Les Partis politiques, Paris, 1971, 309 p., invite à une réflexion sur les tendances oligarchiques des démocraties.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants ***Sur les interférences entre religion et politique****, voir A. LATREILLE*

et A. SIEGFRIED, Les Forces religieuses et la Vie politique : le catholicisme et le protestantisme, Paris, 1951, 218 p., et J.-M.

MAYEUR, Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIXe-XXe siècle, Paris, 1980, 247 p.

En ce qui concerne ***la France****, on aura profit à lire : R. REMOND, Les Droites en France, Paris, 1982, 544 p. ; L. GIRARD, Les Libéraux français, 1814-1875, Paris, 1985, 277 p. ; A. JARDIN, Histoire du libéralisme politique de la crise de l'absolutisme à la*

Constitution de 1875, Paris, 1985, 437 p. ; G. LEFRANC,

Les Gauches en France, 1789-1972, Paris, 1973, 348 p. ; P. LÉVÊQUE, Histoire des forces politiques en France. Tome 1 : 1789-1880, Paris, 1992, 376 p., t. 2 : 1880-1940, 1994, 320 p. ; Cl. NICOLET, L'Idée républicaine en France, 1789-1924, Paris, 1982, 512 p. ; et pour ce qui est de l'histoire électorale, R. HUARD, Le Suffrage universel en France, 1848-1946, Paris, 1991, 493 p., sans oublier A. SIEGFRIED, Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République, rééd. 1964, Paris, XXVII-536 p., ni L. GIRARD

(sous la dir. de), Les Élections de 1869, Paris, 1960, XXXI-214 p.

Voir aussi Y. LE MAREC, Le temps des capacités. Les diplômés

nantais à la conquête du pouvoir dans la ville, Paris, 2000, 333 p.

***Sur la lenteur des transformations**, voir A. MAYER, La Persistance de l'Ancien Régime, l'Europe de 1848 à la Grande Guerre, Paris, 1983, 351 p.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

21

Révolutions et révolutionnaires

Jusqu'à l'établissement d'institutions libérales et démocratiques, les mouvements d'opposition prennent fréquemment une allure révolutionnaire, quelles que soient la nature et l'ampleur de leur projet.

L'intégration dans la légalité de toutes les opinions, même de celles qui proposent de changer radicalement l'État et la société, dissocie l'idéologie et l'action révolutionnaires et favorise d'autant plus l'essor du réformisme que le niveau de vie des populations et leur degré d'instruction s'élèvent davantage, tandis que se renforce la puissance de l'État. Ainsi apparaissent deux phases contrastées dans l'histoire du XIXe siècle : alors que la période 1815-1871 est jalonnée par un grand nombre d'insurrections et de révolutions qui atteignent leur paroxysme en Europe en 1848 et en Asie en 1850 (Taipings), les années 1871-1914 voient l'idéologie révolutionnaire se durcir en système, mais les révolutions se raréfier, surtout dans le Vieux Monde.

L'histoire des révolutions balance entre deux termes : l'histoire des révolutionnaires, de leur pensée et de leur organisation, et celle des révolutions elles-mêmes, qui, selon la forte expression d'Ernest Labrousse, « se font malgré les révolutionnaires ». Distinction qui recouvre la double opposition entre spontanéité et préméditation du mouvement et entre masses et élites révolutionnaires.

1. Les idéologies révolutionnaires

Un petit nombre d'hommes élabore et diffuse un projet révolutionnaire qui ordonne la spontanéité des masses. Dans le monde européen du XIXe siècle, trois grands courants entraînent les énergies vers la révolution : le courant libéral et démocratique issu de la Révolution française, le courant socialiste et le courant anarchiste.

I ***Primauté de l'idéologie de la Révolution française***

Les principes de 1789 animent la majorité des Européens des deux mondes qui se proposent de transformer l'État et la société entre 1815 et 1914. Liberté, égalité, souveraineté du peuple, unité et indépendance de la nation, les grands thèmes de la révolution bourgeoise inspirent même ceux qui condamnent le capitalisme, la liberté de l'entreprise et de la concurrence, la propriété privée des biens de production : les socialistes.

Parmi les premières théories socialistes, qui recherchent la solution de la question sociale née du développement industriel, c'est-à-dire de la question ouvrière et non plus du problème paysan, les unes répudient l'État, auquel elles refusent tout droit d'intervention dans la vie économique et sociale et, par suite, récusent l'action politique, tandis que les autres attribuent un

rôle moteur à l'État dans la construction du socialisme et lient, de ce fait, démocratie politique et démocratie sociale. Les premières, avec Fourier et Proudhon, glissent vers l'anarchisme ; les secondes, avec Cabet, Buchez, Leroux, L. Blanc, vers le radicalisme, dont le socialisme éprouve les plus grandes difficultés à se détacher jusqu'à la veille même de la Première Guerre mondiale.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Révolution française et socialisme dans la pensée des « utopistes » français

***CABET** : Histoire populaire de la Révolution française*

Voyez l'Angleterre, où les revendications ouvrières s'expriment dans le mouvement chartiste des années 1838-1848 sous le couvert d'un programme radical (suffrage universel, réforme parlementaire), défendu par un disciple d'Owen, Lovett, et par un admirateur de Robespierre et de Babeuf, O'Brien, avant de s'effacer devant la violence démagogique prônée par O'Connor. Plus

Révolution française de 1789

à 1830 (1839) ; Voyage en

tard, la création du Labour Representation Committee (1900), Icarie (1840).

embryon du Labour Party, manifeste la volonté de la classe ouvrière d'avoir dans le système politique de la démocratie bour-
BUCHEZ : Histoire parlemen-

geoise des représentants issus de son sein : volonté plus ouvrié-

taire de la Révolution française

riste que socialiste d'adaptation à la démocratie politique, qui

(1834-1838) ; Fondation du

se retrouve dans les querelles sur l'intitulé à donner aux partis

journal L'Atelier (1840).

(faut-il ou non y faire figurer le mot « ouvrier » à côté ou à la

***L. BLANC** : L'Organisation du*

place du mot « socialiste » ?), ainsi que dans la valeur intrin-

travail (1840) ; Histoire de la

sèque accordée à la qualité d'ouvrier.

Révolution française (1847-

1862).

Voyez la France, où le socialisme s'enracine dans les régions déjà fortement gagnées au radicalisme et où nombre de ses chefs se

réclament tout autant de la Révolution française que de la révo-

lution prolétarienne : Blanqui, héritier du babouvisme et tête

de file de la République sociale de 1839 à 1871, Ledru-Rollin,

pâle leader des démocrates-socialistes de 1848, Jean Jaurès, arti-

***J. JAURÈS** : Histoire socialiste,*

san et partisan d'un syncrétisme révolutionnaire qui allie l'idéa-

tomes I à IV sur la Révolution

française (1901-1904).

lisme philosophique du XVIIIe siècle au matérialisme dialectique

marxiste.

Révolution socialiste et lutte des classes :

***l'idéologie marxiste** I*

Certes, Marx (1818-1883) et Engels (1820-1895) engagent les socia-

listes à rompre avec l'idéologie de la Révolution française et le

radicalisme petit-bourgeois. Fondant la lutte politique sur la lutte des classes, ils déduisent de l'évolution des forces et des rapports de production l'inéluctable nécessité de la révolution prolétarienne, qui abolira le capitalisme et l'exploitation de l'homme

par l'homme, instaurera la société sans classes et conduira

l'État au dépérissement pour installer finalement le communisme,

après une phase socialiste inaugurée par la dictature du prolé-

tariat (entendez par là la confiscation et la transformation de

l'appareil d'État par la classe ouvrière), étant admis que l'État

n'exprime jamais que la domination d'une classe sur une autre.

L'échec de la Commune de Paris de 1871 leur paraît démontrer

la nécessité de s'emparer du pouvoir politique pour accomplir

la révolution socialiste et d'organiser internationalement un parti ouvrier qui éveille la conscience révolutionnaire des masses et

prépare la prise du pouvoir par des voies légales ou violentes.

Mais les conceptions de Marx et d'Engels se diffusent avec

lenteur, se déforment en se propageant par les hommes plus que

par les textes et se heurtent à des résistances souvent victorieuses au sein du mouvement ouvrier et des partis socialistes.

La fidélité doctrinale, incarnée avec une raideur desséchante

par Jules Guesde ou avec un brio inventif surtout théorique

par Kautsky, à la fois théorique et pratique par Lénine, n'obtient

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

qu'un succès relatif auprès des élites et des masses révolutionnaires socialistes. En Angleterre, le travaillisme de Ramsay Mac

Donald, en Allemagne le révisionnisme de Bernstein, en Russie

l'économisme de Struve et de Prokopovitch et la prudence des

Le ministérialisme

mencheviks Martov et Axelrod, en France le possibilisme de

***1899** : Millerand dans le*

Brousse et le réformisme des « indépendants » Millerand,

gouvernement Waldeck-

Briand, Viviani, dont Jaurès se détache à grand-peine, ouvrent

Rousseau : un socialiste peut-

la voie à la collaboration de classes, illustrée par le ministéria-il collaborer à un gouverne-

lisme de Millerand. Le début du XXe siècle voit le regain de

ment bourgeois ? Crise du

l'alliance entre démocratie politique et démocratie sociale, radi-

ministérialisme dans le mou-

vement socialiste français.

calisme et socialisme, petite bourgeoisie et prolétariat : tendance à un « front populaire » avant la lettre, qui associe Révolution

française et révolution socialiste, Marseillaise et Internationale.

I ***Anarchisme et syndicalisme révolutionnaire***

L'anarchisme se tient à l'écart de ces deux courants et vitupère

leur confluence. Il ne vise pas à la prise du pouvoir, mais à la

destruction de l'État. Il exprime moins une volonté révolu-

tionnaire collective qu'une révolte individualiste contre la

Quelques anarchistes

détresse de la vie quotidienne. Confiant en la spontanéité révo-

lutionnaire des masses, il répugne à l'organisation rigide, tout

***NETCHAIEV** (1847-1882) :*

comme il rejette de la future société libertaire et communau-

nihiliste russe.

taire (plutôt que collectiviste) toute autorité directrice : ni Dieu,
***BAKOUNINE** (1814-1876) :*

ni maître, ni propriétaire, ni État, bien sûr, dans le monde libre anarchiste collectiviste : rival

de l'association imaginé après Proudhon par Bakounine.

de Marx dans la Première

Internationale.

Celui-ci attribue à la violence exercée par un groupe d'avant-garde la vertu contagieuse d'ébranler les forces révolutionnaires

***KROPOTKINE** (1842-1921) :*

latentes dans le peuple, notamment dans le monde des paysans

théoricien et praticien d'un

anarchisme scientifique.

et des artisans, où il rencontre son audience la plus grande avant de pénétrer le monde ouvrier au prix de sa métamorphose en

syndicalisme révolutionnaire.

Hostile à l'action politique et à la liaison organique avec les partis socialistes, favorable à l'action directe sur le terrain économique et social uniquement, le syndicalisme révolutionnaire

s'implante en France dans les Bourses du travail avec Pelloutier,

puis s'impose à la CGT en 1906 (charte d'Amiens). Puissant dans

les pays latins, où l'anarchisme occupe de solides positions (Jura suisse, et surtout Espagne catalane et andalouse, Italie centrale

et méridionale), il n'entame guère le syndicalisme réformiste aux

États-Unis, où les Industrial Workers of the World ne parviennent pas à détourner les ouvriers de l'AFL, ni de l'intégration

au système capitaliste, non plus qu'en Allemagne ou en

Angleterre, où les liens entre trade-unions et parti travailliste résistent aux assauts d'un Connolly.

2. L'organisation et l'action

des élites révolutionnaires

Entre 1815 et 1848, particulièrement, la violence semble le seul

moyen de réaliser le programme révolutionnaire dans l'Europe

de Metternich aussi bien que dans la Chine mandchoue. L'oppo-

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

sition politique, sociale et religieuse se rassemble dans des

sociétés secrètes, qui ne réussissent que rarement à provoquer

de véritables révolutions populaires : le succès des Adorateurs de Dieu et des adhérents de la Triade dans le mouvement Taiping, celui des Nian (ramification du Lotus blanc) dans l'insurrection de la Chine du Nord, n'ont guère d'équivalents

en Europe, où les minorités agissantes restent isolées des masses.

Le romantisme révolutionnaire en Europe (1815-1848) *I*

Dans le Vieux Monde européen, des intellectuels et des mili-

taires, issus de milieux bourgeois ou aristocratiques, s'assi-

gnent la mission de faire le bonheur (et l'unité) de la nation et

d'abattre les institutions ou les chefs des régimes despotiques

et inégalitaires avec ou sans le concours du peuple. Leur action

clandestine et parfois solitaire, leur goût du geste spectaculaire, leur sens du sacrifice, leur pitié pour les peuples opprimés et les classes misérables en font des héros romantiques, qui allient au

romanesque d'un effort généreux et désespéré un sens certain

de l'organisation et de l'efficacité : ils ont laissé une légende, mais aussi une technique du coup d'État, que les révolutionnaires plus

modernes n'ont pas négligée.

Les sociétés secrètes *I*

Ils s'organisent dans des sociétés secrètes, qui peuvent partager

avec les sociétés de pensée et les sectes religieuses certains aspects non conformistes, philosophiques ou ésotériques, mais qui s'en

distinguent par leurs formes et leurs objectifs militaires.

Hiérarchie, discipline, cloisonnement des unités organiques

caractérisent les sociétés secrètes révolutionnaires, engagées dans ce que l'on appelle aujourd'hui la guerre subversive. Beaucoup

gardent de la franc-maçonnerie, d'où émanent nombre de leurs

fondateurs, des rites d'initiation, des signes conventionnels de

reconnaissance, un attachement profond à la philosophie des

Lumières, quand ce n'est pas un virulent anticléricalisme. Mais

elles ne sauraient être confondues avec elle.

Une des sociétés secrètes les plus puissantes et les plus durables est la Charbonnerie. Créée entre 1808 et 1811 dans le royaume

des Deux-Siciles pour lutter contre l'occupant français, en s'ins-

pirant, dit-on, des usages compagnonniques des forestiers et char-

bonniers jurassiens, elle se propage en Italie centrale et

méridionale, où elle suscite l'apparition de variantes aristocra-

tiques (les Adelfi), avant que Mazzini ne rassemble, en 1831, la majorité des carbonari dans le mouvement national et

démocratique de la Jeune Italie.

En France, c'est la loge maçonnique des Amis de la Vérité qui introduit la Charbonnerie, en 1821. Bazard, futur saint-simonien,

et Buchez, futur socialiste chrétien, établissent une hiérarchie

de ventes (ventes particulières, ventes centrales, haute vente), ***Vente :*** *réunion de carbonari*

dont aucune ne doit excéder une vingtaine de membres. Entre

les ventes, aucune communication horizontale. Réunions et déli-

bérations ont lieu en secret. L'affiliation est soumise à des rites

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

initiatiques et suppose l'engagement de respecter le secret, la hiérarchie et la discipline, mais aussi de toujours tenir prêts un fusil et quelques dizaines de cartouches.

En Russie, officiers et écrivains prédominent au sein de la

Société du salut, fondée en 1816 par le colonel Mouraviev pour obtenir un régime constitutionnel et l'émancipation des paysans,

puis scindée en une Société du Nord, présidée par le prince Troubetskoï et comptant parmi ses membres Mouraviev,

Pouchkine et le poète Ryleev, et une Société du Midi, d'orientation nettement démocratique, sous la direction de Pestel.

En Allemagne, la Burschenschaft (association d'étudiants) mobilise l'enthousiasme des universitaires pour les idées de natio-

Structure de la Société des

nalité, de liberté et d'égalité, dans un esprit de fidélité religieuse ***Saisons***

qui éclate lors de la manifestation du 18 octobre 1817 à la

1 semaine = 6 hommes, com-

Wartburg, mais dans une perspective beaucoup moins comba-

mandés par un dimanche ;

tive et militaire que ne le suggère l'adoption de l'emblème noir,

1 mois = 4 semaines, com-

rouge et or des corps francs de Lützow, héros de la résistance

mandées par un juillet ; 1 sai-

nationale à la conquête napoléonienne.

son = 3 mois, commandés par

un printemps ; 1 année = 4 sai-

Les ouvriers pénètrent plus tardivement dans les sociétés

sons, commandées par un

secrètes que les représentants des classes moyennes. En France,

agent révolutionnaire.

ils sont en majorité dans la Société des Saisons, substituée en 1837 à la Société des Familles par Barbès, Bernard et Blanqui.

I ***Les formes d'action des élites révolutionnaires***

Auguste Blanqui (1805-1881), surnommé « l'Enfermé » parce qu'il

a passé la moitié de sa vie en prison, incarne le type du révolu-

tionnaire du XIXe siècle. Intellectuel bourgeois, farouchement

républicain, démocrate, patriote et anticlérical, il hérite de

Babeuf et de Buonarotti un socialisme vague, se proclame « pro-

létaire » devant ses juges de 1832, et combine un idéal pédago-

gique, qui en fait un homme du XVIIIe siècle, à une activité

inlassable, qui en fait le précurseur du révolutionnaire profes-

sionnel léniniste, dont le distingue pourtant sa foi dans l'effi-

cacité des coups de main pratiqués par des minorités éclairées,

mais coupées des masses populaires.

Des romantiques aux anarchistes, les révolutionnaires isolés

manifestent par l'assassinat de chefs politiques leur protestation contre les institutions et les décisions gouvernementales, sans

jamais provoquer l'insurrection populaire qu'ils espèrent.

Rappelons quelques meurtres célèbres : au début du siècle, ceux

qui furent commis par Sand sur Kotzebue à Mannheim (1819)

et par Louvel sur le duc de Berry en 1820 ; puis, les attentats en série contre Louis-Philippe (1835, Fieschi) et contre Napoléon III (1858, Orsini) ; en Russie, le terrorisme abat Alexandre II en 1881, tandis qu'une vague universelle de violence anarchiste emporte

en 1894 le président de la République française Sadi-Carnot, frappé par Caserio, et celui des États-Unis, MacKinley, tué par Czolgosz

en 1901. Tradition du tyrannicide, qui suscite surtout des

mesures répressives contre tous les partisans du mouvement,

même modérés.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

C'est le pouvoir, et non ses détenteurs, que visent les insurrections préparées dans l'ombre par les conspirateurs et les sociétés secrètes, qui s'appuient de préférence sur les membres de l'armée, fer de lance de la Révolution dans le monde préindustriel.

L'Europe des Restaurations connaît plusieurs tentatives de ce genre. En 1820, le lieutenant-colonel Riego soulève les troupes de Cadix en partance pour l'Amérique du Sud, où elles doivent aller réprimer la révolte des colonies ; le mouvement s'étend à l'Espagne du Nord et impose le rétablissement de la Constitution de 1812, avant d'être écrasé en 1823 par l'intervention des armées françaises. La même année, en Italie du Sud, le général Pepe, soutenu par les carbonari, oblige le roi de Naples à accorder une Constitution. En France, en 1821-1822, les complots militaires, animés dans l'Ouest par le général Berton, avortent à Saumur, Thouars, Nantes, Belfort, Colmar et Toulon ; le martyre des quatre sergents de La Rochelle, qui a tant impressionné

Blanqui, en marque le souvenir légendaire et souligne le rôle des

Rochelle exécutés en 1822 :

Bories, Goubin, Pommier et

sous-officiers dans l'action. En Russie, les sociétés secrètes du

Raoulx

Nord et du Midi déclenchent le 24 décembre 1825 un soulève-

ment militaire, noyé dans le sang par le tsar ; les « décabristes »

(ou décembristes) Pestel, Ryleev, Mouraviev sont pendus.

Le pronunciamiento reste d'une relative fréquence dans les pays ibériques d'Europe et d'Amérique jusqu'à la fin du siècle, mais

apparaît aussi dans l'Empire ottoman, où la révolution des

« Jeunes Turcs » de 1908 est conduite par les officiers Niazi et

Enver.

Le succès de ces entreprises révolutionnaires, directement axées

sur la prise du pouvoir politique, dépend généralement de leur

conjonction avec des mouvements populaires orientés plutôt vers

des objectifs économiques.

***Les formes organisées des mouvements populaires** I*

Ces mouvements populaires n'ont pas toujours le caractère spon-

tané que suggère la soudaineté fréquente de leur éclosion.

Sociétés de résistance — dont certaines calquent leur structure

sur celle des sociétés secrètes de la France des années 1830 —, syndicats, communautés villageoises, solidarités de quartier ou d'atelier donnent aux masses une armature collective qui favorise la diffusion des mots d'ordre et le rassemblement des hommes. Manifestations, pétitions, meetings en tirent une partie de leur puissance pacifique. Mais c'est surtout la grève qui, chez les canuts lyonnais en 1831 et 1834, chez les ouvriers chartistes de Grande-Bretagne, puis chez les syndicalistes révolutionnaires, apparaît comme la meilleure arme de lutte pour la classe ouvrière. Toutefois, après la révolution russe de 1905, après les échecs des diverses tentatives de grève générale en Europe occidentale, Lénine et Trotsky, Vaillant et Jaurès s'accordent à reconnaître la nécessité de combiner l'action désorganisatrice de l'arrêt universel du travail à la conquête du pouvoir par l'insurrection, qui entraîne l'ensemble des forces révolutionnaires.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

3. De la révolte populaire à la révolution

La pression intolérable de la misère quotidienne engendre les révoltes populaires, auxquelles une aspiration messianique au changement radical de la condition humaine ou au retour de l'âge

d'or donne une dimension révolutionnaire, à la faveur d'un choc

d'ordre politique, national, ou, le plus souvent, économique.

I ***Les damnés de la faim***

À la ville comme à la campagne, la faim est la première insti-

gatrice de la révolte. Endémique dans les bas-fonds, où la société rejette ceux qu'elle n'accepte pas dans les cadres de la production, elle y entretient à l'état chronique la criminalité besogneuse et la prostitution. Épidémique lors des grandes crises de subsistances, elle multiplie les troubles et crée une situation révo-

lutionnaire.

L'Italie du Sud, la Russie, la Chine, la Tunisie connaissent tout

au long du siècle le brigandage dans les campagnes. Les grandes

villes de l'Europe occidentale, Londres, Paris, Rome cachent dans

leurs faubourgs les plaies des classes dangereuses. Forme élé-

mentaire de révolte, le crime est sublimé à la fin du siècle par

les anarchistes, qui confèrent à la « reprise individuelle » la dignité d'un acte de justice sociale et font de Bonnot un héros populaire, cousin de Mandrin.

En période de disette ou de famine, la lutte pour la vie augmente

le taux de criminalité, mais, surtout, suscite des mouvements

collectifs de différents types : manifestations sur les marchés pour exiger la taxation des denrées, attaques et pillages de convois et de dépôts de grains ou de farines, agressions contre les proprié-

taires fonciers et les marchands accusés d'accaparement et de

spéculation. Au Japon, lors de la famine de 1866-1867, les

révoltes paysannes se doublent, dans les villes, de tumultes mil-

lénaristes qui mêlent la violence à la fête populaire : l'ordre du monde est renversé sans délai, le travail cesse, la distance est

abolie entre les riches et les pauvres, la distinction sociale des sexes par le vêtement est inversée ; les miséreux pénètrent chez

les nantis pour y faire ripaille ; une contre-société s'établit instantanément dans l'enthousiasme irrationnel qui crée les grandes

vacances de l'ordre et de la misère. À des degrés divers, les sociologues découvrent dans toutes les révolutions débutantes ces traits singuliers de la fête libératrice.

I ***Émeutes urbaines***

Dans les villes, la révolte naît aussi des conditions de travail.

Et d'abord du chômage. Chômage dû à l'essor du machinisme

et contre lequel les ouvriers se défendent, principalement dans

les années 1815-1830 en Angleterre et en France, par le luddisme : ils brisent les machines. Chômage conjoncturel d'autre part, qui

incite les ouvriers à réclamer d'abord du travail, l'organisation

du travail même, selon la formule popularisée par L. Blanc et

reprise par les chômeurs parisiens de 1848 et de 1871, puis à ris-

quer la mort en prenant les armes, plutôt que de se laisser mou-

rir passivement de faim.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

240

Révolutions et révolutionnaires

À quoi s'ajoutent les revendication d'un salaire décent (« tarif »

« Vivre en travaillant ou mourir

lyonnais de 1831-1834, salaire minimum du début du XXe

en combattant. »

siècle), la protestation contre la trop longue durée de la journée (Inscription portée sur les dra-de travail (qui donne lieu à la manifestation internationale du

peaux noirs par les canuts lyon-

1er Mai à partir de 1890), la recherche d'une amélioration de la

nais en 1831.)

sécurité du travail et des conditions de logement, l'hostilité aux exploiteurs immédiats de la misère populaire : à l'employeur et

à ses contremaîtres, au propriétaire et à ses concierges. La pau-

périsation pousse les ouvriers de la grève à la barricade, et la répression par la troupe, la garde nationale et la police les entraîne de la lutte sociale, sur le terrain économique, à la lutte politique.

***Fureurs paysannes** I*

Dans les campagnes, l'hostilité à l'État ne se manifeste pas seu-

lement comme une réaction à la répression. La résistance à la

La guerre des classes dans les

campagnes bourguignonnes

conscription, à l'enrôlement dans les milices et armées du tsar

en 1823

de Russie ou du bey de Tunis jette bien des paysans dans

Le père Fourchon, un vieux

l'insoumission et le brigandage. Plus encore, la pression fiscale

paysan, s'adresse en dialecte

dresse contre l'État des communautés paysannes entières,

local au comte de Montcornet,

pauvres et riches mêlés, les oppose à la république en France,

un grand propriétaire de terres

en 1848, à la suite de l'augmentation des contributions directes

et de forêts appartenant à la

de 45 centimes par franc, les soulève en 1876 contre le pouvoir

noblesse d'Empire.

au Japon et contre l'État musulman en Bulgarie, etc.

« Vous nous pourchassez ni

plus ni moins que des bêtes

Les progrès de l'individualisme agraire et de l'exploitation capi-

féroces et vous traînez le petit

taliste dans les campagnes provoquent aussi de violentes mani-

monde au tribunau ! … Eh !

festations paysannes en faveur du maintien des usages

bien, ça finira mal ! vous serez

cause de quelque mauvais

communautaires traditionnels : vaine pâture et droit de parcours,

coup ! Je viens de voir votre

utilisation des ressources des forêts, défense des communautés

garde, ce gringalet de Vatel

villageoises et des biens communaux, menacés de démantèle-

qui a failli tuer une pauvre

ment et d'appropriation privée.

vieille femme pour un brin de

bois. On fera de vous un

La faim de terres, surtout, est génératrice des grandes fureurs pay-ennemi du peuple, et l'on

sannes, qui visent tantôt le grand propriétaire qui s'empare des

s'aigrira contre vous dans les

domaines convoités par les petits, souvent par l'effet de la

veillées, l'on vous maudira tout

conquête (Amérique latine, Irlande, Slovaquie, Bulgarie, Pologne,

aussi dru qu'on bénissait feu

Algérie et autres aires coloniales), tantôt l'usurier (puis le ban-madame ! … La malédiction

quier), auprès duquel il s'endette et qui finit par le spolier, tandes pauvres, monseigneur, ça

pousse ! et ça devient plus

tôt enfin le propriétaire qui exploite fermiers et métayers en ne

grand que les plus grands ed

leur laissant qu'une maigre part du revenu et en leur refusant

vos chênes, et le chêne fournit

toute garantie quant à la fixité de la tenure. De l'Andalousie à

la potence ».

la Russie, de l'Amérique latine à l'Italie du Sud, la reconquête

BALZAC, Les paysans (1844)

de la terre par les paysans est un puissant ferment révolution-

naire jusqu'à la fin du siècle et même au-delà.

***Les causes des révolutions** I*

La plupart des révolutions du XIXe siècle naissent de la conjonc-

tion de plusieurs de ces forces révolutionnaires latentes, ébran-

lées par un choc d'ordre politique ou économique.

Dans une communication célèbre, prononcée à l'occasion du

centenaire de la révolution de 1848, Ernest Labrousse a souligné

l'étroite liaison entre révolutions et conjoncture économique.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'ère des révolutions (1815-1850) correspond à une phase longue de baisse des prix, au cours de laquelle l'activité commerciale

et industrielle se ralentit, le travail se raréfie, la condition

ouvrière s'aggrave. La tension est portée à son comble par la hausse des prix, l'extension du chômage et l'effondrement des salaires

consécutifs à une crise de sous-production agricole (1817, 1828-

1832, 1839-1840, 1846-1847). Initialement conjuguée, ou non, à

une crise politique (revendication des libertés, d'une Constitution, de l'élargissement du suffrage, d'une réforme parlementaire, etc.), la crise devient vraiment politique en « s'anthropomorphisant » :

on impute les difficultés économiques et leurs séquelles au gou-

vernement contre lequel se coalisent tous les mécontents, spon-

tanément ou, bien vite, de façon organisée soit par les sociétés

ou partis préexistants, soit par des groupements révolutionnaires

improvisés (clubs dans la France de 1848). Les révolutions de 1830

et 1848 suivent globalement ce processus, compliqué en Europe

centrale, orientale et méridionale par l'intervention d'un facteur international : la lutte des nationalités pour leur indépendance

et leur unité.

Dans la seconde partie du siècle, certaines révolutions se déchaînent à la suite d'une guerre, et notamment d'une guerre perdue, qui affaiblit la position morale et matérielle du gouvernement, tandis que les forces révolutionnaires disposent d'un armement immédiat du peuple : révolution pacifique du 4 septembre 1870 en France, suivie par la tentative de révolution sociale des communards parisiens, qui débouche sur la guerre civile (18 mars-28 mai 1871) ; révolution russe de 1905, beaucoup plus complexe, avec ses grèves, ses jacqueries, ses émeutes de la faim, ses soviets et ses revendications libérales bourgeoises. Dans les deux cas, le fait militaire vient accroître les tensions politico-sociales, le trouble de la situation économique et la propension à la violence.

I ***L'attitude du gouvernement***

L'explosion révolutionnaire n'est pourtant pas inéluctable. Les capacités d'adaptation du gouvernement à une conjoncture critique peuvent la prévenir. L'histoire de l'Angleterre est ici exemplaire : alors que le pays a été également touché par les crises économiques européennes et parcouru par une vive agitation sociale, il n'a pas connu la révolution vers 1830, ni en 1848. Plutôt qu'au tempérament britannique, il faut, semble-t-il, attribuer à la nature des classes dirigeantes, à leur mentalité et à leur expé-

rience, l'avortement des révolutions : plus proches de la vie éco-

nomique, les dirigeants anglais ont une conscience plus claire

de la question sociale que leurs homologues continentaux et répu-

gnent, contrairement à ceux-ci, à la guerre sociale ; ils préfèrent adopter une stratégie défensive de réformes accordées sous la pression des masses, certes, mais à temps (ce qui se produit pour les

réformes électorales de 1832, de 1867, pour l'abolition des Corn Laws, en 1846). Ailleurs, la résistance au mouvement réformateur prend tournure immobiliste, sinon réactionnaire, et exas-

père la protestation, au lieu de désamorcer la révolution.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

Aucun ouvrage ne traite synthétiquement des révolutions et des

révolutionnaires au XIXe siècle, évoqués ici à grands traits. Parmi les innombrables publications se rapportant au sujet, les unes

privilégient l'idéologie, les autres l'organisation, l'action particulière d'un homme ou d'un groupe, ou un événement isolé dans

le temps et dans l'espace. On se gardera de séparer théorie et pratique, idéologie et action, individus et collectivités dans toute

enquête sur un mouvement national, quitte à devoir puiser son

information dans plusieurs livres différents, ce qui, au demeu-

rant, est une opération normale pour tout historien.

A. DECOUFLE, Sociologie des révolutions, « Que sais-je ? »

n° 1 298, 3e éd., 1983, fournit de précieux éléments de réflexion.

***Sur le socialisme**, voir J. DROZ (sous la dir. de), Histoire géné-*

rale du socialisme, t. 1 : Des origines à 1875, 1972, 658 p., et t. 2 : De 1875 à 1918, 1974, 674 p. ; J. ELLEINSTEIN, Marx, sa vie, son œuvre, Paris, 1981, 744 p. ; J. BRUHAT, Lénine, Paris, 1960, 383 p. ; les « Que sais-je ? » de A. KRIEGEL, Les Internationales ouvrières, n° 1129, 5e éd., 1983, A. DONNEUR, L'Internationale socialiste, n° 2101, 1983, et J.-P. BRUNET, Histoire du socialisme en France, n° 1451, 1989 ; J. HEFFER et J. ROVET, ed., Pourquoi n'y a-t-il pas de socialisme aux États-Unis ? , Paris, 1988, 318 p. ; M. RIOT-SARCEY, Le Réel de l'utopie : essai sur le politique au XIXe siècle, Paris, 1998, 306 p.

***Sur l'anarchisme**, H. ARVON, « Que sais-je ? » n° 479, 9e éd., 1987.*

***Sur le terrorisme politique**, K. SALOME, L'ouragan homicide.*

L'attentat politique en France au XIXe siècle, Paris, 2011, 320 p. ; G. MALANDAIN, L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration, Paris, 2011, 331 p.

***Sur le mouvement ouvrier et le syndicalisme révolutionnaire**, se reporter aux ouvrages de E. DOLLEANS et M. PERROT, cités p. 190, ainsi qu'à H. DUBIEF, Le Syndicalisme révolutionnaire, Paris, 1969, 316 p. ; J. JULLIARD, Fernand Pelloutier et les Origines du syndicalisme d'action directe, Paris, 1985, 294 p. ; et consulter la revue Le Mouvement social.*

***Sur les mouvements paysans**, voir P. BARRAL, A. SOBOUL, P. VILAR*

et alii, Les Mouvements paysans dans le monde contemporain, Genève, 1976, 3 vol. de 377, 353 et 358 p. ; E. HOBSBAWN, Les

Primitifs de la révolte dans l'Europe moderne, Paris, 1966, 222 p. ; S. BENSIDOUN, L'Agitation paysanne en Russie de 1881 à 1902, Paris,

1975, 483 p.

***Sur quelques grands mouvements révolutionnaires** : J. GODECHOT, Les Révolutions de 1848, Paris, 1971, 502 p. (mise au point, textes et bibliographie) ; J. SIGMANN, 1848. Les révolutions romantiques et démocratiques de l'Europe, Paris, 1970, 365 p. ; W. SERMAN, La Commune de Paris, 1871, Paris, 1986, 621 p. ; F.X. COQUIN*

et C. GERVAIS-FRANCELLE, 1905, la première révolution russe, Paris, 1986, 568 p. ; J. CHESNEAUX, Les Sociétés secrètes en Chine (XIXe-XXe siècle), Paris, 1965, 277 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les relations

internationales

L I V R E S I X I È M E

Chapitre 22

L'idée nationale et le mouvement

des nationalités

Chapitre 23

Colonisation et impérialisme

Chapitre 24

Les formes diverses de la domination

coloniale

Chapitre 25

Les facteurs des relations internationales

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

22

L'idée nationale et le mouvement des nationalités

Le mouvement des nationalités ébranle la cohésion des empires et l'équilibre européen, que le congrès de Vienne entendait préserver au nom de la légitimité des pouvoirs établis et grâce à la vigilance concertée des monarques, habilités à décider seuls du destin des territoires et des populations. Pourtant, le mouvement national ne se confond pas avec le mouvement libéral, bien qu'il lui soit d'abord étroitement associé, de 1815 à 1848. L'idée nationale rallie, en effet, nombre de conservateurs, qui, entre 1850 et 1871, lui procurent en Italie et en Allemagne ses succès les plus notoires. La réaction s'en empare même, à la fin du siècle, pour ériger le nationalisme en doctrine impérialiste ou contre-révolutionnaire.

Tous les milieux se trouvent peu à peu gagnés par la vitalité de l'idée nationale, qui doit une grande partie de sa force à la complexité des représentations qu'elle comporte.

1. L'idée de nation

L'idée de nation ne se réduit ni à une signification essentielle-

***Patrie** : pays natal (village,*

ment quantitative et géographique, comme celle de peuple, ni ville, province, État).

à une notion sentimentale, comme celle de patrie. Elle recouvre
***Patriotisme** : sentiment d'atta-une réalité sociologique dynamique : l'existence de communautés*

chement, de fidélité, d'amour

culturelles — et par conséquent historiques —, appelées soit natio-ou de reconnaissance à l'égard

nalités, soit ethnies, douées d'une conscience claire ou diffuse de la patrie.

de leur originalité et tendant à consolider leurs liens de solida-

Sentiment d'ordre familial,

rité, à consacrer leur spécificité et à jouir de leur autonomie en pouvant donner lieu à un culte

se constituant en sociétés politiques sous l'égide d'un État par-

véritable, assimilable au culte

ticulier à chacune d'elles. La transmutation de la nationalité, des ancêtres.

entité socioculturelle, en nation, entité sociopolitique, passe par la création d'organes autonomes de gouvernement, sinon d'un

État national.

États et nations en 1815

Or États et nations sont loin de coïncider en 1815. Le fait est

patent pour les peuples soumis à la domination coloniale. Aux

États-Unis, le particularisme des anciens territoires coloniaux

tient lieu de sentiment national jusqu'à la guerre de Sécession,

qui scelle la correspondance entre l'idée de nation américaine

et l'État fédéral. En Chine, la dynastie mandchoue, étrangère,

impose sa tutelle aux masses chinoises (Han) et à diverses minorités nationales (Miao du Guizhou, musulmans du Yunnan, du Shenxi, du Gansu, du Turkestan). En Europe, France, Portugal et Espagne font figure d'exceptions dans un monde partagé entre nationalités dominantes et nationalités dominées.

Si les nations anglaise, écossaise et galloise font bon ménage au sein du Royaume-Uni, les Irlandais ne souffrent que contraints

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'idée nationale et le mouvement des nationalités et forcés leur subordination politique au roi d'Angleterre, leur

Les sept États italiens

subordination économique et sociale aux landlords britan-

– Royaume de Piémont-Sar-

niques et à l'Église anglicane. Les Norvégiens sont soumis au

daigne (à la Maison de Savoie).

souverain suédois, tandis que les Allemands des duchés du

– Royaume de Naples, ou des

Schleswig et du Holstein relèvent de l'autorité danoise. Surtout,

Deux-Siciles (aux Bourbons).

une mosaïque de nationalités sont incorporées aux Empires autri-

chien, ottoman et russe, et une pluralité d'États se partagent la

– États pontificaux.

souveraineté sur les peuples d'Italie et d'Allemagne.

– Royaume lombard-vénitien (à

l'Autriche).

La nation italienne est morcelée en sept États, dont quatre sont

– Duchés sous influence autri-

placés dans l'orbite autrichienne ; c'est à peine d'ailleurs si l'on chienne : Parme (à Marie-Louise

peut parler de nation, tant est vivace l'esprit local — municipal

et à son second mari, Neipperg),

ou provincial — et faible la conscience nationale. Il en va de même Modène, Toscane.

pour les populations allemandes, réparties entre trente-neuf États ; la Confédération germanique, dont la direction incombe aux

Habsbourg d'Autriche, n'a ni les moyens d'action, ni le prestige

nécessaires pour abolir les particularismes prussien, bavarois,

wurtembergeois, etc. Dans ces deux cas, le problème majeur des

nationalités est celui de leur unité, dont la réalisation dépend

en grande partie de l'attitude de l'Autriche.

L'Empire autrichien englobe des populations allemandes

(Autrichiens), hongroises (ou magyares), slaves (Tchèques, Slovaques et Polonais au nord ; Slovènes, Croates et Serbes au sud), roumaines et italiennes. L'Empire ottoman étend la suzeraineté turque sur des peuples chrétiens d'Europe (Bulgares, Grecs, Roumains, Serbes, etc.) ou d'Asie (Arméniens) et sur des peuples musulmans non turcs (Albanais en Europe, Arabes du Proche-Orient et d'Afrique du Nord). L'Empire russe compte sur ses franges occidentales et septentrionales de fortes minorités nationales — qualifiées de « populations allogènes » : Finlandais, Baltes, Allemands, Polonais.

Dans ces trois Empires, le problème national est d'abord celui de l'indépendance, ou au moins de l'autonomie ; mais il se double parfois d'une aspiration unitaire. Plusieurs nationalités sont, en effet, écartelées entre plusieurs Empires : les Serbes entre l'Empire autrichien et l'Empire ottoman, d'où se détache, en décembre 1815, la principauté autonome de Serbie, avec Miloch Obrenovitch pour knèze (chef) ; les Roumains entre les Empires autrichien et ottoman ; les Polonais entre Prusse, Empire russe et Empire autrichien.

L'évolution de cette situation initiale est lente et s'opère en fonction de conceptions fort divergentes de la nation.

Les conceptions libérales et démocratiques de la nation

Les conceptions libérales et démocratiques de la nation

prédominent dans les pays et les milieux ayant subi l'influence

de la Révolution française. Sans méconnaître le rôle de la

langue, de la religion, des coutumes et traditions historiques dans la formation de la communauté nationale, elles ne considèrent

ces facteurs « objectifs » de la nationalité ni comme suffisants,

ni comme nécessaires à la naissance d'une nation. Une nation

peut être multilingue (exemples : la Suisse, la Belgique),

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

pluriconfessionnelle, riche de multiples folklores provinciaux ***Ernest RENAN,***

et même de divers patois ou dialectes : son existence dépend de

Qu'est-ce qu'une nation ?

la conscience et de la volonté des hommes qui la composent, et

(11 mars 1882)

« Une nation est une âme, un

qui expriment clairement leur désir de vivre ensemble par des

principe spirituel. Deux choses

manifestations telles que la fête de la Fédération du 14 juillet

qui, à vrai dire, n'en font

1790 et surtout par le suffrage, dont ils usent lors de consulta-

qu'une, constituent cette âme,

tions plébiscitaires ou électorales. Les conceptions « subjectives »

ce principe spirituel. L'une est

de la nation supposent nécessairement le droit de vote, c'est-à-

dans le passé, l'autre dans le

dire la reconnaissance de la souveraineté du peuple, d'où découle

présent. L'homme, Messieurs,

le principe des nationalités, principe d'essence libérale et démo-

ne s'improvise pas. La nation,

cratique : droit de la nation de se donner un État, un gouverne-

comme l'individu, est l'abou-

ment de son choix, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,

tissant d'un long passé d'efforts,

à se grouper en un État unitaire, à s'associer en une fédération

de sacrifices et de dévoue-

ments… (Une nation) suppose

ou, inversement, à se dissocier, à faire sécession d'un ensemble

un passé ; elle se résume pour-

politique auquel ils sont incorporés. Bien avant que Renan ne

tant dans le présent par un fait

formule ces idées dans sa célèbre conférence de 1882 (Qu'est-

tangible : le consentement, le

ce qu'une nation ?), des hommes comme Mazzini et Michelet

désir clairement exprimé de

les ont énoncées et Napoléon III les a utilisées pour servir sa poli-continuer la vie commune…

tique européenne, qui doit beaucoup à la vieille théorie des fron-

Une nation n'a jamais un véri-

tières naturelles : contradiction qui réapparaît chez les artisans, table intérêt à s'annexer ou à

républicains ou non, de l'expansion coloniale, mais qui se résorbe retenir un pays malgré lui. Le

dans les conceptions dites « objectives » ou « involontaires » de

vœu des nations est, en défi-

la nation.

nitive, le seul critérium légi-

time, celui auquel il faut

toujours revenir… L'homme

n'est esclave ni de sa race, ni

Les conceptions « objectives » de la nation

de sa langue, ni de sa religion,

ni du cours des fleuves, ni de

Les doctrines qui font de la nation une réalité « objective », supé-

la direction des chaînes de

rieure aux individus et indépendante de leur niveau de conscience

montagnes ».

ou de leur volonté, sont prépondérantes dans le monde germa-

nique, mais se rencontrent partout où se développe un natio-

nalisme agressif, expansionniste, impérialiste. Mieux vaut donc

éviter d'opposer une conception allemande à une conception

française de la nation.

Certes, ce sont des penseurs allemands qui, avec Herder, pré-

***1827-1828** : E. QUINET traduit*

sentent la nation comme un être vivant, qui grandit sous

et publie en français les Idées

l'impulsion du « génie populaire » ou « national » (Volksgeist), sur la philosophie de l'histoire

et forme une communauté culturelle, dont la langue vernacu-

de l'humanité, de HERDER,

laire est le fondement premier, la religion, les coutumes, les tra-ouvrage paru pour la première

ditions juridiques, historiques, artistiques traduisant elles aussi, fois en 1784-1791.

mais à un niveau secondaire, les caractéristiques de l'« âme nationale ». Jahn et Arndt concluent de la communauté linguistique

à la communauté nécessaire d'appartenance nationale : tous ceux

qui parlent une langue germanique doivent former une seule et

même nation, dans le cadre d'un seul et même État qui ras-

semblerait les habitants des 39 États de la Confédération ger-

manique, les Autrichiens, les minorités allemandes de Bohême,

les Alsaciens, voire les Flamands, avec, bien entendu, les terri-

toires sur lesquels ils résident. De même, la France devrait annexer le pays wallon et la Suisse romande et la Russie intégrer à son

Empire ou placer sous son hégémonie, comme le demandent les

partisans du slavisme au sein des peuples tchèque et russe, toutes les populations de langue slave.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La supériorité des races

« objective » de la nation d'ordre culturel et principalement lin-

« arianes », selon Gobineau

guistique, la détermination de la nationalité par la race. Bien que

« J'ai dit que les grandes civili-

l'assimilation de la nation à une race ne soit autorisée par aucune sations humaines ne sont qu'au

démonstration scientifique et doive être, par conséquent, rigou-

nombre de dix et que toutes

reusement proscrite, nombre d'esprits cultivés et de gens simples

sont issues de l'initiative de la

se laissent séduire, dans la seconde moitié du siècle, par une théo-race blanche » : les civilisations

rie qui ignore la biologie, mais flatte les médiocres, justifie la indienne (« Son foyer se trou-puissance arbitraire et étouffe la conscience morale sous des appavait dans un rameau de la

rences pseudo-scientifiques. Le Français Gobineau (1853-55) et

nation blanche des Arians »),

l'Anglais Houston Chamberlain (1899) propagent les mythes du

égyptienne (« Une colonie

racisme : existence de races nationales pures, de races supérieures ariane de l'Inde établie dans le

et de races inférieures, dont il faut éviter le mélange si l'on veut haut de la vallée du Nil a créé

cette société »), assyrienne

échapper à la dégénérescence, et d'une race aryenne appelée à

(« Les Assyriens ont dû leur

exercer, grâce aux Germains, sa suprématie légitime et provi-

intelligence sociale à de

dentielle sur le reste de l'humanité.

grandes invasions blanches »),

grecque, chinoise (« Une colo-

Dans cette perspective, la religion perd ses dimensions indivi-

nie ariane, venue de l'Inde, y

duelles et subjectives. Un double mouvement nationalise la reli-

apporta les lumières sociales »),

gion et sacralise la nation. Chamberlain ne conçoit qu'une

romaine, germanique (« Les

Allemagne luthérienne. Maurras fait du catholicisme un élément

races germaniques transformè-

majeur de son « nationalisme intégral », parce qu'il voit dans

rent, au Ve siècle, le génie de

l'Occident. Elles étaient

l'Église la garante de l'ordre et de la hiérarchie dans une société
arianes »), américaines préco-française où il se soucie fort peu de
promouvoir les valeurs du

lombiennes… « Pas une race

christianisme, trop imprégnées de l'esprit biblique qu'il rejette ;
mélanésienne n'apparaît au

ni les réformés, fourriers de la Révolution, ni les israélites,

rang des initiateurs… De

destructeurs des valeurs nationales, ne sont admis dans cette

même, point de civilisations

communauté exclusive.

spontanées chez les nations

jaunes, et la stagnation lorsque

La contamination des notions de religion, de race et de nation

le sang arian s'est trouvé

débouche sur les persécutions que le tsar Alexandre III multi-

épuisé ».

plie à l'égard des catholiques et surtout des juifs, ou le sultan

Comte Arthur DE GOBINEAU,

Essai sur l'inégalité des races

Abd-Ul Hamid à l'égard des chrétiens de son Empire.

humaines, 1853-1855

De l'antisémitisme des nationalistes au nationalisme juif

Entretenu à l'état latent par l'enseignement de l'Église dirigé

« L'antisémitisme est le socialisme

contre le « peuple déicide », par les rancœurs populaires contre

des imbéciles »

A. BEBEL

les créanciers souvent juifs dans certaines régions (exemple :

l'Alsace) et par la confondante convergence des attaques lancées

par les socialistes proudhoniens, fouriéristes ou blanquistes contre

« les juifs, rois de l'époque », suppôts du capitalisme, et par les E. DRUMONT publie en 1885

conservateurs contre les juifs subversifs, agents permanents de

La France juive et lance en

la révolution, l'antisémitisme prend un essor considérable à par-

1892 le quotidien antisémite La

tir de 1870-1880. Il jette dans les rangs des nationalistes nombre Libre Parole.

de mécontents arrachés ainsi à l'influence du socialisme. En

Allemagne, le pasteur Stoecker lance en 1878 une violente cam-

pagne antisémite, soutenue par son Parti des travailleurs

chrétiens-sociaux et des intellectuels nationalistes en renom : l'historien Treitschke, le compositeur R. Wagner,

le philosophe Dühring. À Vienne, la démagogie antisémite

de Lueger, chef du Parti chrétien-social, conquiert la mairie en 1895. En France, la collusion du nationalisme et de l'antisé-

mitisme contre les institutions libérales et démocratiques de la

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

République éclate en 1898, à l'occasion de l'Affaire Dreyfus. En Russie, l'antisémitisme est au pouvoir : interdiction est faite aux juifs de résider hors d'une zone correspondant aux provinces polonaises et sud-occidentales (1835), de s'établir dans les campagnes et d'y acquérir des terres (1882), de fréquenter les institutions

d'enseignement secondaire ou supérieur dans une proportion

dépassant 3 % de l'effectif dans les capitales, 10 % dans la zone

(c'est le numerus clausus, imposé en 1887), d'exercer la profession d'avocat (1889), etc. Le gouvernement tsariste encourage

les violences (pogroms) contre les juifs, qui cherchent dans la fuite un recours contre les exactions qui les accablent. La persécution donne à l'idée de créer un État national juif un élan nouveau : en 1896, Th. Herzl fonde le sionisme, mouvement

nationaliste d'inspiration religieuse qui porte la marque du

temps.

Panislamisme, pantouranisme et panarabisme

dans l'Empire ottoman

Langue, race et religion servent aussi de supports aux mouve-

ments nationalistes qui agitent l'Empire ottoman à la fin du siècle, lorsqu'il commence à se démanteler sous les assauts des puissances européennes. Le panislamisme religieux de Djemal

al-Din al-Afgani (mort en 1897) appelle les croyants à se réunir

sous l'autorité spirituelle d'un seul calife et à restaurer la grandeur de l'Islam, ternie par la domination turque ; il suggère une

renaissance arabe et l'éclatement de l'Empire ottoman en dix

khédivats autonomes.

Le panislamisme politique d'Abd-Ul Hamid, au contraire, joue dans le sens d'un renforcement du pouvoir du « sultan rouge »,

qui ordonne au nom de l'Islam les massacres collectifs de

Bulgares (1876), d'Arméniens (1894-1896), de Crétois (1897).

Le pantouranisme s'inspire, lui, des théories raciales. C'est un ***1905*** *: fondation à Paris de la*

Ligue de la patrie arabe

mouvement né dans l'Empire russe où il se propose de rassem-

bler contre l'oppression tsariste tous les éléments d'une race tou-1909 : fondation à Paris de

ranienne éparse de la Finlande à la Mandchourie (1895-1905).

l'Association jeune-arabe

Introduit par Ahmed bey Agayeff dans l'Empire ottoman, il sert

de substrat idéologique à une fraction du parti Jeune Turc, à des

intellectuels et des militaires dont certains ne sont ni turcs ni

musulmans !

Le panarabisme enfin surgit du réveil national arabe contre la domination ottomane. Mohammed Abduh et Moustafa Kamel

(ne pas confondre avec le Turc Mustapha Kemal, dit Atatürk)

en sont les premiers grands animateurs.

Du nationalisme à l'impérialisme

La croissance industrielle et l'expansion coloniale favorisent

l'épanouissement du nationalisme en impérialisme, même dans

un pays comme la France, où le désir de la revanche et de la

récupération de l'Alsace-Lorraine incite une partie des

nationalistes à se recroqueviller dans l'Hexagone continental.

Les thèmes sont souvent de même nature : exaltation des

grandes figures de l'histoire nationale, culte des héros et de

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

De grands écrivains mettent leur talent au service des ambitions

***R. KIPLING** : Le Drapeau anglais*

hégémoniques et des intérêts économiques qui percent sous le

(1892) ; Le Fardeau de

nationalisme : R. Kipling soutient le jingoïsme des impérialistes l'homme blanc (1899).

de J. Chamberlain en Grande-Bretagne ; en Russie, où Dostoïevski

a payé son tribut au slavisme en glorifiant la nationalité russe

et la religion orthodoxe, les journalistes Aksakov et Katkov

***Jingoïsme** : mouvement natio-*

conduisent la propagande du panslavisme, dans la ligne du nationaliste, impérialiste et belli-

nalisme tsariste : autocratie, russification, orthodoxie. Mais c'est ciste. L'expression vient d'une

le pangermanisme qui éveille le plus grand écho, non seulement exclamation (by jingo, nom de

parce qu'il bénéficie d'une bonne organisation (la Ligue pan-

nom !) popularisée en 1878 par

germaniste, créée en 1890 par Hasse et Lehr) et d'une presse pério-un refrain à la mode :

dique (les Feuilles pangermanistes), ainsi que de l'enseignement We don't want to fight, but, by

universitaire influencé par Treitschke, mais parce qu'il est

jingo, if we do,

contemporain de la Weltpolitik menée avec une ardeur toute We've got the guns, we've got

particulière par le Kaiser Guillaume II. La fièvre nationaliste

the men, we've got the money

monte progressivement de 1890 à 1914, excitée par la rivalité

too.

des impérialismes. Elle déclenche la Première Guerre mondiale.

Nationalisme et internationalisme

La IIe Internationale socialiste n'a pu ni échapper à l'influence

de l'idée nationale, ni imposer la paix par une action interna-

tionale des travailleurs. Le parti social-démocrate autrichien est directement concerné par les clivages nationaux, qui affectent

ses propres membres ; O. Bauer et K. Renner cherchent à

résoudre la question nationale sur la base de l'autonomie cultu-

relle, la nationalité étant reconnue comme déterminée essen-

tiellement par la langue. Staline, dans Le Marxisme et la

Question nationale (1913), définit la nation comme une communauté culturelle, mais ajoute aux notions classiques des com-

munautés de langue, de territoire et d'histoire, celle de

communauté de vie économique. Il juge insuffisante la reven-

dication exclusive de l'autonomie culturelle. Les solutions qu'il propose s'inspirent du principe révolutionnaire français, mieux adapté à la stratégie de la lutte antitsariste : celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Lorsque survient la guerre, le sentiment national prime l'internationalisme. Une très faible minorité de socialistes et de syndicalistes refuse l'Union sacrée.

2. Le mouvement des nationalités

Si le nationalisme se révèle populaire entre 1890 et 1914, le mouvement des nationalités pour l'unité et l'indépendance est surtout le fait des classes éclairées et de quelques hommes d'État,

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

qui conjuguent au service de l'idée nationale la puissance militaire des États aux forces intellectuelles, religieuses et économiques de la nation.

Les masses populaires restent indifférentes à la question nationale — en particulier à l'unité de l'Allemagne ou de l'Italie —, sauf dans le cas où coïncident oppression nationale et oppression sociale : tenanciers irlandais exploités par les landlords britanniques ou paysans slaves soumis à la domination de grands

propriétaires magyars ou allemands dans l'Empire austro-hon-

grois peuvent confondre émancipation nationale et réforme

agraire.

Rôle des forces intellectuelles

Les intellectuels, en revanche, jouent un rôle éminent dans l'éveil et la propagation de l'idée nationale. Ils donnent au mouvement

des nationalités l'allure d'une renaissance culturelle, qui touche un public d'abord restreint, vu le faible niveau d'alphabétisation des peuples concernés. Le romantisme favorise ainsi le mouvement des nationalités, en privilégiant l'histoire nationale et en

puisant une partie de son inspiration dans le trésor de la culture ***Le magyar*** *est la langue offi-populaire. De plus haute portée encore est la résurrection (ou la*

cielle à la Diète (1833-1836),

création) de langues nationales, dont on cherche à imposer

dans l'administration (1840),

l'usage dans l'enseignement, dans l'administration et dans

dans l'enseignement (1844).

l'armée, à la place d'une langue étrangère dominante (allemand,

magyar ou russe). Le magyar redevient, grâce aux magnats qui appuient Szechenyi, langue officielle en 1833-1844 dans les pays

Yougoslavie *: pays des Slaves*

de la couronne de saint Étienne, au lieu du latin et de l'allemand, du Sud.

et recouvre sa dignité de langue littéraire grâce aux poèmes de

Petöfi ou aux romans d'Eötvös. La langue tchèque connaît un

nouveau lustre grâce à l'historien Palacky et au poète (slovaque)

Kollar. Le Croate Gaj tente d'ériger le dialecte stokavien en langue ***1843*** *: le gouvernement autri-nationale serbo-croate commune aux Slaves du Sud (Slovènes,*

chien interdit la langue et les

Serbes, Croates) qu'il rêve de rassembler dans une grande Illyrie, emblèmes illyriens

dont la formation se heurte surtout à la vive opposition des

Hongrois.

Rôle des forces religieuses

Les forces religieuses soutiennent souvent les mouvements

d'indépendance nationale. Le clergé catholique fournit des

cadres aux Irlandais en lutte contre l'Angleterre, l'Église angli-

cane, ses rites et ses dîmes ; aux Polonais, contre l'orthodoxie

russe et le luthéranisme prussien ; aux Croates, contre la frac-

tion protestante de la noblesse hongroise. Le clergé orthodoxe

encadre de même les peuples balkaniques en conflit avec la

Sublime Porte. Cependant, la religion peut jouer, à l'inverse, un

rôle de frein : le catholicisme renforce en Allemagne occiden-

tale et méridionale, et notamment en Bavière, le particularisme des populations, qui redoutent la subordination à une majorité protestante dans un État unifié sous la direction de la Prusse.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les intérêts économiques peuvent également faire obstacle au développement des mouvements nationaux ou, au contraire, le favoriser. Ainsi, les industriels tchèques ne sont guère portés à réclamer une indépendance qui risquerait de les priver du marché austro-hongrois. En revanche, la perspective de voir s'élargir le marché par l'unité nationale et l'abolition de multiples barrières douanières rallie à l'idée nationale unitaire les entrepreneurs et commerçants d'Allemagne, d'Italie du Nord ou de Roumanie. Le protectionnisme aiguise, d'autre part, le sentiment national ; prédominant dans les provinces méridionales des Pays-Bas, alors que les provinces septentrionales, où les activités commerciales l'emportent sur l'industrie et l'agriculture, s'orientent vers le libre-échange, il contribue à la création de la Belgique.

L'Union douanière prépare l'unité politique en Allemagne,

entre 1818 et 1853, et en Roumanie, où les douanes entre

les provinces autonomes de Moldavie et de Valachie sont

supprimées en 1846.

Le Zollverein (Union douanière allemande) est l'œuvre des ministres prussiens des Finances, Motz, puis Maassen. Leur premier objectif, atteint en 1818, est d'uniformiser le régime doua-

nier du territoire prussien, partagé, rappelons-le, en deux blocs

de provinces, soumises à une soixantaine de tarifs différents. Dans un deuxième temps (1819-1823), diverses enclaves sont incor-

Voir carte p. 306

porées au système douanier prussien. L'association de la Hesse-

Darmstadt à la Prusse, en 1828, marque les véritables débuts du

Zollverein, qui se heurte à l'hostilité des autres États allemands : dans la même année 1828, deux Unions douanières se

forment contre l'hégémonie prussienne, l'une associant les

pays du Midi (Bavière et Wurtemberg), l'autre les pays de

l'Allemagne moyenne (« Union intermédiaire », baptisée Anti-

Zollverein par les Prussiens). Les résistances cèdent pourtant assez rapidement : dès 1829 intervient un accord entre Prusse et États

du Sud ; dès 1834, l'Union douanière allemande regroupe Prusse,

Hesse-Darmstadt et Hesse-Cassel, Wurtemberg, Bavière, Saxe

et États de Thuringe. Le Hanovre a beau organiser une Union

des impôts (Steuerverein) avec le Brunswick et l'Oldenbourg, il doit lui-même s'incliner en 1851 devant les pressions économiques dont il est l'objet. Enfin, ultime étape, le traité commercial austro-prussien de 1853 consacre l'exclusion de l'Empire autrichien du Zollverein et le triomphe de la « Petite Allemagne »

économique, ruinant l'ambition du ministre autrichien du

Commerce, von Bruck, de créer au centre de l'Europe un vaste

marché de 70 millions d'habitants.

La révolution des transports complète l'œuvre de la réforme

douanière. Le chemin de fer, surtout, fait circuler rapidement

marchandises, hommes et idées : il unifie le marché, réduit la

disparité des prix d'une province à l'autre, rapproche les

populations, atténue les particularismes régionaux. Il n'efface

pas, néanmoins, les inégalités de développement économique,

sources d'antagonismes durables entre provinces : en Italie, entre le Nord et le Mezzogiorno ; en Espagne, entre Castille et Pays

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

basque ou Catalogne. L'expansion industrielle et commerciale stimule l'essor du régionalisme catalan, qui se transforme en un

nationalisme cultivé par une bourgeoisie marchande et intel-

lectuelle, avant de devenir populaire au début du XXe siècle.

Rôle de l'aide extérieure

Aucune de ces forces, toutefois, ne suffit à réaliser le programme politique des mouvements nationaux. L'action des hommes d'État et des forces armées se révèle nécessaire au succès des mouvements de libération ou d'unité nationales.

Mis à part les cas particuliers de l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique (qui bénéficient de l'éloignement, du soutien des États-Unis et surtout de l'Angleterre, de la neutralisation de l'Espagne par la révolution et du concert des puissances) et du renversement de la dynastie mandchoue en Chine, les mouvements de libération nationale n'aboutissent guère, au XIXe siècle, sans le secours d'une puissance étrangère. Livrées à elles-mêmes, les insurrections polonaises de 1830-1831, 1846 et 1863 échouent tragiquement. Les tentatives nationales de 1848 souffrent non seulement des dissensions entre nationalités (par exemple, entre Hongrois et Croates) et de la violente réaction des États menacés, mais encore de la politique française de non-intervention. La formule chère au roi de Piémont, Charles-Albert, Italia fara da se, fait fiasco à Custoza en 1848 et à Novare en 1849, face aux troupes autrichiennes.

Au contraire, la Grèce, soulevée depuis 1821, accède à l'indépendance en 1830 après l'intervention franco-anglaise (marquée

par la destruction de la flotte égyptienne de Mehemet-Ali dans la rade de Navarin le 20 octobre 1827 et l'occupation de la Morée par le général Maison) et l'avance des Russes jusqu'à Andrinople (1829). Les grandes puissances (France et Angleterre) patronnent la création de l'État belge en 1830, en garantissent la neutralité et l'intégrité (protocole de Londres du 20 janvier 1831) et en imposent la reconnaissance au roi de Hollande par une action militaire énergique (siège d'Anvers en 1831-1832) et une pression diplomatique opiniâtre ; le souverain néerlandais est contraint d'entériner en 1839 le traité des 24 articles du 15 octobre 1831.

Rôle des hommes d'État : Napoléon III, Cavour, Bismarck

C'est à Napoléon III que d'autres nationalités doivent, dans une large mesure, leur indépendance. S'il poursuit une politique d'accroissement territorial par voie de conquête et vise à atteindre les « frontières naturelles » de la France (extension sur la rive gauche du Rhin, annexion du Luxembourg et même de la Belgique sont envisagées ; Nice et la Savoie sont acquises, il est vrai après référendum), l'empereur des Français fait du principe des nationalités un élément essentiel de la reconstruction d'une Europe toute différente de celle du congrès de Vienne et apparaît comme le continuateur des girondins aussi bien que

de Napoléon Ier, tant son attachement au droit des peuples

à disposer d'eux-mêmes prend de résonance révolutionnaire

dans une Europe centrale et orientale dominée par trois Empires

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'idée nationale et le mouvement des nationalités conservateurs. Son intervention est décisive pour les Roumains

en 1856 : elle leur assure une autonomie, rapidement transfor-

mée en indépendance unitaire (1877) ; pour les Monténégrins

en 1858 et 1862 : elle les sauve de l'écrasement par les Turcs,

puis leur garantit l'indépendance ; pour les Italiens en 1859 : les troupes françaises victorieuses des Autrichiens à Magenta (4 juin) et à Solférino (24 juin) ouvrent les voies de l'unité à une Italie délivrée de la tutelle viennoise ; et en 1866, la diplomatie fran-

çaise couronne l'œuvre des armes prussiennes en obtenant de

l'Autriche la cession de la Vénétie au royaume d'Italie, pourtant

vaincu sur terre, à Custoza, et sur mer, à Lissa. Napoléon III favorise même l'action de Bismarck pour unifier l'Allemagne sans

l'Autriche et sous l'hégémonie prussienne (entrevue de Biarritz,

octobre 1865), au risque de créer aux frontières orientales de la

France une puissance considérable qui allait renverser son trône

et amputer son territoire de l'Alsace et d'une partie de la

Lorraine.

Quant aux mouvements unitaires, ils triomphent par la force

Les étapes de l'unité italienne

des États et la volonté des gouvernants, Cavour (1810-1861) pour

le Piémont, Bismarck (1815-1898) pour la Prusse, non par l'affir-

1849 : *avènement de Victor-*

Emmanuel.

mation populaire de la volonté nationale. Les unités italienne

et allemande se présentent comme autant de conquêtes mili-

1852 : *Cavour, président du*

taires : conquête de l'Italie par le royaume de Piémont-Sardaigne, Conseil.

conquête de l'Allemagne par le royaume de Prusse. Le principe

1855-1856 : *intervention du*

des nationalités sert tout au plus à rallier autour de l'État, qui Piémont dans la guerre de Crimée.

prend l'initiative et réunit les moyens de l'unification, les par-

1858 : *entrevue de Plombières.*

tisans d'autres solutions, dont l'application s'est révélée vaine.

1859 : *traité franco-piémontais,*

Les échecs des carbonari et des mazziniens, partisans d'une Italie guerre contre l'Autriche. Annexion

unitaire et républicaine, les déceptions des néo-guelfes de

de la Lombardie au Piémont.

Gioberti, partisans d'une fédération italienne dirigée par un pape ***1860 :*** *annexion de la Toscane, de*

libéral, le particularisme, le conservatisme politique, l'archaïsme Parme, de Modène, des Légations

économique et social des États du Centre et du Midi, tout fait

et de la Romagne (plébiscites) et

converger vers le Piémont libéral, réformateur, constitutionnel,

création du royaume de Haute-

dynamique en matière économique comme sur le plan diplo-

Italie. Nice et la Savoie à la France.

matique, les espoirs unitaires de ceux-là mêmes qui répudiaient

Expédition des Mille (Garibaldi) en

Sicile. Annexion (après plébis-

les thèses de Balbo et d'Azeglio, favorables à l'hégémonie pié-

cites) du royaume de Naples, des

montaise. L'art de Cavour consiste à rassembler toutes les

Marches et de l'Ombrie.

forces nées du Risorgimento (réveil national italien) autour du ***1861 :*** *création du royaume*

roi Victor-Emmanuel et à obtenir l'assistance militaire de la d'Italie.

France, quitte à concéder au principe des nationalités l'organi-

1866 : *annexion de la Vénétie.*

sation de plébiscites pour ratifier les annexions accomplies et à céder à la France Nice et la Savoie.

1870 : *annexion de Rome.*

Avec un mépris caractérisé à l'égard du principe des nationalités et des formules libérales d'unification pacifique proposées entre 1848-1849 par le Parlement de Francfort, Bismarck, éclairé par l'échec de l'Union restreinte et la « reculade d'Olmütz » de 1850, prépare systématiquement la formation d'une « Petite Allemagne » sous hégémonie prussienne, fondée sur l'extension territoriale et l'unification de la Prusse, et la ruine des prétentions autrichiennes tendant à maintenir la présence et la suprématie en Allemagne de la monarchie des Habsbourg. Il repousse l'idée viennoise d'une « Grande Allemagne » ou d'une Mitteleuropa unifiée sous la direction de François-Joseph dans

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

le cadre d'une Confédération germanique réformée, et entreprend,

« par le fer et par le feu », la mise en œuvre de ses projets stric-1862 : Bismarck, chancelier de

tement prussiens. Par la victoire de Sadowa (3 juillet 1866)

Prusse.

l'Autriche est exclue de l'Allemagne, la Prusse accrue, la

1864 : *guerre des Duchés.*

Confédération de l'Allemagne du Nord fondée ; la victoire sur

1866 : *guerre austro-prussienne.*

la France en 1870-1871 amène le ralliement des États du Sud à

Sadowa. Paix de Prague : disso-

la personne du roi de Prusse, proclamé empereur à Versailles,

lution de la Confédération ger-

le 18 janvier 1871. L'annexion de l'Alsace-Lorraine, constituée

manique. Annexion par la Prusse

en Reichsland (terre d'Empire), scelle l'unité du nouvel Empire, des trois duchés danois (Holstein,

que consacre l'élection au suffrage universel des députés du

Schleswig, Lauenbourg), du

Reichstag (Assemblée d'Empire).

Hanovre, du Nassau, des Hesse et

de Francfort.

Chassé d'Allemagne, l'Empire autrichien s'efforce de résister à

1867 : *création de la Confé-*

la dissolution interne. Le compromis austro-hongrois de 1867

dération de l'Allemagne du Nord ;

sacrifie les nationalités slaves à l'équilibre entre Autrichiens et réunion à Berlin d'un parlement

Magyars : les premiers dominent la Cisleithanie, les seconds la

douanier.

Transleithanie. Les Croates, après avoir espéré substituer au dua-

1870-1871 : *guerre franco-*

lisme un trialisme propice à leurs ambitions d'autonomie et en

allemande. Fondation de l'Empire

même temps d'hégémonie sur les peuples slaves du Sud, s'orien-

allemand. Annexion au Reich de

tent, au début du XXe siècle, vers l'indépendance et l'union avec

l'Alsace-Lorraine.

la Serbie. Les formes terroristes que prend le mouvement natio-

nal yougoslave produisent l'attentat de Sarajevo (28 juin 1914),

qui déclenche le conflit austro-serbe et, au-delà, la Première

Guerre mondiale.

Pour approfondir ce chapitre

Sur la question des nationalités*, voir G. WEILL, L'Europe du XIXe siècle et l'idée de nationalité, Paris, 1938, XVI-480 p. ; E. HOBSBAWM, Nations et nationalisme depuis 1780. Programme,*

mythe, réalités, Paris, 1992, 371 p.

Sur le nationalisme*, R. GIRARDET, Le Nationalisme français (1871-1914), Paris, 1966, 277 p. ; Z. STERNHELL, La Droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme, 1885-1914, Paris, 1978, 444 p. ; J.-L. CHABOT, Le Nationalisme, « Que sais-je ? », 1993, 128 p.*

Sur les unités italienne et allemande*, utiliser les deux « Que sais-je ? » de P. GUICHONNET, L'Unité italienne, n° 942, et P. AYCOBERRY, L'Unité allemande, n° 1314.*

Sur nations et nationalisme *: J.-Cl. CARON et M. VERNUS,*

L'Europe au XIXe siècle : des nations aux nationalismes, 1815-

1914, Paris, 1996, 477 p. ; A. GUILLAUME, J.-Cl. LESCURE et S.

MICHONNEAU, L'Europe, des nationalismes aux nations : Italie,

Espagne, Irlande, Paris, 1996, 544 p. ; B. MICHEL, N. PIÉTRI et M.-P. REY, L'Europe, des nationalismes aux nations : Autriche-Hongrie, Russie, Allemagne, Paris, 1996, 320 p. ; H. SCHULZE, État et Nation dans l'histoire de l'Europe, Paris, 1996, 408 p. ; J.-F. SÉGARD et E. VIAL, Nations, nationalismes, nationalités en Europe de 1850 à 1920 : atlas, Paris, 1996, 95 p. ; Y. SANTAMA-RIA et B. WACHÉ, Du printemps des peuples à la Société des

Nations : nations, nationalités et nationalismes en Europe, 1850-1920, Paris, 1996, 365 p. Et pour un choix de textes, P. SALY et al., Nations et Nationalismes en Europe (1815-1914), Paris, 1996, 288 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

23

Colonisation et impérialisme

Le XIXe siècle s'ouvre sur une crise du colonialisme, mais se clôt sur le triomphe de l'impérialisme colonial, qui, à partir de 1875 environ, conduit au partage du monde entre puissances européennes

— auxquelles se joignent tardivement les États-Unis et le Japon —, à l'aggravation des tensions internationales et, finalement, à la Première Guerre mondiale.

1. La crise du colonialisme mercantiliste

La crise du colonialisme, au début du siècle, résulte des révo-

lutions atlantiques (1770-1825), qui réduisent l'étendue territoriale des empires coloniaux, et du libéralisme économique et humanitaire, qui condamne le vieux système colonial mercantiliste

et esclavagiste.

Le reflux territorial

La colonisation perd la majeure partie du Nouveau Monde. Après

la création des États-Unis, acquéreurs de la Louisiane française

en 1803, l'Amérique du Nord ne compte plus que deux territoires

coloniaux : le Canada, possession britannique, et l'Alaska, pro-

priété du tsar. En Amérique centrale et méridionale, seules les

Guyanes demeurent dépendantes quand s'achève, en 1825, le

mouvement d'émancipation des colonies espagnoles et portu-

gaises commencé en 1810. La déclaration de Monroe de 1823

constate la disparition des vieux empires européens d'Amérique,

qui ravale l'Espagne et le Portugal au rang de puissances secon-

daires. Certes, la colonisation se poursuit en Amérique, aux

dépens des Indiens ; mais la conquête, le peuplement et la mise

en valeur de l'Ouest apparaissent comme affaires strictement

intérieures.

Dès lors, les intérêts coloniaux se concentrent dans la zone intertropicale, tant que l'on se refuse à considérer les possibilités

offertes par les territoires de climat tempéré à l'émigration

Les principales possessions des

blanche, aux cultures céréalières et à l'élevage. Jusqu'à ce que

Européens aux Antilles

la pression démographique et la révolution des transports mari-

times et ferroviaires transforment cette mentalité, les Antilles,

Espagne : Cuba, Porto-Rico

l'Insulinde et l'Inde, joyau de l'Empire britannique, polarisent

Angleterre : Jamaïque

l'attention. La plantation représente le type fondamental de la France : Martinique,

colonie, destinée à fournir sucre, coton, indigo, épices, café,

Guadeloupe

thé, etc. Le comptoir, pratiquant la traite (gomme, ivoire, « bois

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

d'ébène » — devenu depuis 1815 précieuse marchandise de contrebande —, soieries, opium), constitue en Afrique et en Asie un

autre élément essentiel de la colonisation.

Barrée à l'ouest, l'expansion coloniale se reporte vers l'Afrique, l'Océanie et l'Asie, qui semblent pouvoir accueillir de nouveaux

établissements correspondant à l'un de ces deux modèles ; mais

elle se heurte à l'opposition des libéraux anticolonialistes.

La fin du vieux système colonial

Les économistes libéraux du premier XIXe siècle reprennent les

attaques d'Adam Smith et des physiocrates contre le système

colonial mercantiliste. Cobden, en Angleterre, J.-B. Say, en

France, condamnent l'exclusif, la soumission de la colonie au monopole commercial et industriel de la métropole, les privilèges des compagnies, l'interdiction de la concurrence sur un

marché réservé à un petit nombre de particuliers grâce à la

protection de l'État, et le niveau élevé pour le budget national —

donc pour la masse des contribuables exclus des bénéfices d'un

système conçu à l'avantage des colons et de certains armateurs —

des dépenses militaires, navales et administratives affectées à la conquête, à la défense et à la gestion des territoires coloniaux. L'essor du commerce britannique avec les États-Unis et les nouveaux États indépendants d'Amérique latine renforce la conviction des libéraux que la colonisation n'est nullement indis-

Voir carte pp. 308-309

pensable, bien au contraire, à l'expansion de l'économie. Pour eux, la conquête des marchés n'implique pas celle des territoires ; l'impérialisme économique s'accommode de l'indépendance politique des pays clients. Toutefois, les anticolonialistes libéraux ne vont pas jusqu'au radicalisme d'un Goldwin Smith, qui réclame dans le Daily News, en 1862-1863, l'indépendance pour toutes les colonies. Le statut politique leur importe moins que le régime douanier et le volume des affaires. Leur utilitarisme s'adapte aussi bien à l'évolution du Canada vers l'autonomie qu'à la consolidation de la présence britannique en Inde ou à l'ouverture de la Chine par la force des armes.

Leurs efforts se conjuguent à ceux des anticolonialistes humanitaires, qui luttent contre l'esclavage (cf. chapitre 12), et des groupes d'intérêts qui défendent les produits métropolitains contre la concurrence de certaines denrées coloniales (exemple : sucre

de betterave contre sucre de canne, pastel contre indigo, chico-

rée contre café ; plus tard, questions des blés et des vins).

Ils obtiennent un double résultat. D'une part, l'affaiblissement,

puis la disparition du vieux système colonial, grâce à l'interdiction de la traite négrière, puis à l'abolition de l'esclavage ; grâce aussi à la suppression de l'exclusif (décidée par l'Angleterre en 1822-1825 et en France en 1861), des actes de navigation (Angleterre,

1849), des privilèges des compagnies (Compagnie des Indes, 1833).

D'autre part, le ralentissement de l'expansion coloniale : poli-

tique de l'occupation restreinte en Algérie, hésitations de la politique anglaise en Afrique du Sud. Mais ils n'empêchent pas la

création de nouveaux et vastes empires coloniaux.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

2. Causes et agents de l'expansion

coloniale

Nul ne conteste le rôle primordial des facteurs économiques dans

l'essor colonial du XIXe siècle. Cependant, il convient de ne pas

David LIVINGSTONE

négliger l'influence du nationalisme, de la volonté de puissance

(1813-1873)

des États, de la démographie, du prosélytisme religieux, de la

Écossais, issu d'une famille

curiosité scientifique, des initiatives personnelles.

pauvre et pieuse, il appartient

à l'Église congrégationaliste.

Les causes secondaires

Après avoir travaillé dans une

usine textile, il se met au ser-

La découverte

vice de la London Missionary

Les voyages d'exploration préparent les voies de la colonisation.

Society et étudie la médecine.

Envoyé en Afrique du Sud en

Les plus lointains conduisent vers le pôle Sud Bellinghausen

avril 1841, il est frustré par son

(1819-1821), Dumont d'Urville (1838-1843) et finalement

action de missionnaire, ne

Amundsen, qui touche au but le premier en 1911. Mais les plus

convertissant qu'un seul indi-

lourds de conséquences sont ceux qui concernent l'Afrique et

gène. En 1852-56, il se lance

la reconnaissance de ses grands fleuves, axes de pénétration vers

dans des explorations en

l'intérieur d'un continent inconnu : Niger (R. Caillé et Mungo

Afrique du Sud et du Centre, où

Park), Nil (Speke, Burton, Grant, Schweinfurth), Zambèze

aucun Européen ne s'était

(Livingstone), Congo (Livingstone, Stanley, Brazza). Les socié-

encore aventuré ; il découvre

tés de géographie, qui soutiennent ces expéditions et en diffu-

les chutes Victoria sur le

sent les comptes rendus, deviennent des foyers de propagande

Zambèze, traverse le continent

d'est en ouest, du Mozambique

coloniale ; leur nombre s'accroît rapidement après 1870 ; à la

à l'Angola, accumule de nom-

suite de la conférence internationale réunie en 1876 par le roi

breuses observations ; ses expé-

des Belges Léopold II, elles servent à organiser la conquête du

ditions légères rassurent les

Congo sous le couvert d'une « Association internationale

chefs indigènes. Sa devise

africaine ».

« christianisme, commerce et

civilisation » le rend populaire

Les missions

en Angleterre. Renonçant à être

Les missionnaires contribuent à la découverte du monde, en

missionnaire, il est nommé

même temps qu'ils cherchent à convertir à la foi chrétienne des

consul anglais pour la côte

populations déjà monothéistes, auprès desquelles ils rencontrent

orientale de l'Afrique (1857).

peu de succès, ou encore animistes, parmi lesquelles l'islam fait

De 1858 à 1864, son expédi-

tion du Zambèze pour trouver

des progrès plus rapides. Les missions catholiques (jésuites, lazaune route fluviale vers l'intérieur

ristes, congrégation de Saint-Joseph de Cluny, missions d'Océanie, du continent est un échec. Il en

Pères blancs, etc.) et protestantes (Church Missionary Society, va de même, à partir de 1866,

London Missionary Society, Société des missions évangéliques pour sa quête des sources du

de Paris, etc.) rivalisent d'activité religieuse et humanitaire en Nil, mais il est le premier

Océanie (Tahiti), à Madagascar, en Asie, en Afrique. Les gou-

Européen à explorer l'actuelle

vernements, bien qu'ils préfèrent généralement que soient res-

Tanzanie jusqu'au lac

pectées les croyances des indigènes, utilisent l'influence acquise Tanganyika, où l'Américain

par les missionnaires à des fins politiques ou arguent de leur devoir Henry Stanley le retrouve à

de protéger la vie de leurs ressortissants religieux pour interve-

Ujiji, le 27 octobre 1871.

Épuisé, malade, il meurt de la

nir militairement dans les pays dont les chefs persécutent les

malaria et de la dysenterie. Sa

missionnaires afin de préserver les fondements moraux de

célébrité repose sur l'explora-

l'ordre politique et de l'organisation sociale (Chine, Vietnam).

tion de vastes régions d'Afrique

La France se pose en protectrice du catholicisme en Extrême-

orientale (Zimbabwe, Malawi,

Orient (en 1844, 1858 et au-delà) comme dans l'Empire ottoman

Zambie et Tanzanie) et sur sa

(Syrie : 1860-1861) ; mais la religion ne sert jamais que de pré-

lutte contre la traite musul-

texte à l'accomplissement de projets économiques (ouvrir plus

mane des Noirs, bien qu'il ait

largement le marché chinois, percer le canal de Suez) ou poli-

bénéficié parfois de l'aide

tiques (l'affaire des Lieux saints prélude à la guerre contre la Russie
d'esclavagistes.

en 1854).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

L'action philanthropique

En Afrique, les missionnaires contribuent particulièrement à une

œuvre de colonisation philantropique, caractérisée surtout par

la lutte contre l'esclavage. La Couronne britannique reprend en

1808 le programme humanitariste de la Secte de Clapham et crée en Sierra Leone une colonie anticolonialiste : Freetown

devient le centre de regroupement des esclaves arrachés aux cales

des négriers. De là part l'idée du « commerce civilisateur », reprise par Buxton en 1839, puis par Livingstone, qui, au cours de ses

explorations, prêche l'association des « trois C » : « Christianisme, Commerce, Civilisation ».

La pression démographique

Acquérir des colonies pour y installer l'excédent de la popula-

tion nationale est une idée tardive, développée surtout en Italie

après 1918. On a vu (chapitre 1) que le gros de l'émigration euro-

péenne se dirige vers les pays indépendants d'Amérique du Nord

et du Sud. Les mouvements de population vers les colonies sont

d'abord forcés : bagnards britanniques (convicts) en Australie, russes en Sibérie, français en Guyane et en Nouvelle-Calédonie

(1854). L'Algérie reçoit les déportés de Juin 1848 et les Alsaciens-Lorrains désireux de s'établir, après 1871, sur une terre française.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, il faut attendre 1831 et 1837

pour que le système instauré par Wakefield provoque un afflux

d'immigrants libres : terres vendues aux enchères dans des

conditions avantageuses, mais non plus distribuées gratuitement ;

création d'une compagnie pour transporter les émigrants, d'un

Fonds d'immigration, d'une Association pour la colonisation de l'Australie du Sud.

La création d'emplois et l'avancement des fonctionnaires

La fondation d'une colonie crée aussi des emplois, civils et militaires, et favorise l'accélération d'avancements souvent languissants en métropole. Le Service civil et l'Armée des Indes offrent des débouchés professionnels pratiquement inexistants en Grande-Bretagne avant 1870. Dans les colonies françaises, à côté d'hommes de valeur qui trouvent outre-mer l'occasion de s'affirmer, une pléthore de médiocres obtiennent des traitements, des promotions, des distinctions honorifiques auxquels ils n'auraient pu prétendre dans l'obscurité d'un bureau de sous-préfecture ou la monotonie d'une ville de garnison. Il n'en est pas moins vrai que certains d'entre eux ont pris des initiatives déterminantes pour l'expansion coloniale.

Les initiatives particulières

En France, l'influence des bureaux ministériels semble avoir vigoureusement compensé à Paris les hésitations des ministres et du Parlement devant la politique coloniale ; sur le terrain, les militaires (Faidherbe au Sénégal, 1854-1865) et surtout

les marins (Bouet-Willaumez en Afrique occidentale et Dupetit-Thouars en Océanie, sous la monarchie de Juillet ; l'amiral de La Grandière en Indochine et Fleuriot de Langle à Madagascar et sur la Côte des Somalis sous le Second Empire)

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

dépassent ou préviennent les directives gouvernementales.

Enfin, les marchands, isolés (exemple : J. Dupuis en Annam vers 1873) ou groupés en compagnies, incitent les gouvernements à soutenir leurs intérêts.

Les causes principales :

les besoins économiques et financiers

Les mobiles économiques de l'expansion coloniale sont de diverses natures : recherche de débouchés, besoins de matières premières, calculs financiers. Autant d'aspects d'un impérialisme économique qui ne débouche pas nécessairement sur un impérialisme colonial et s'étend sur des territoires indépendants d'Europe, d'Amérique ou d'Asie.

La relation de cause à effet entre la recherche de débouchés pour

une industrie en expansion et l'établissement d'un empire colonial s'inscrit dans une perspective protectionniste : la fermeture des marchés nationaux dans une Europe hérissée de barrières douanières oblige à trouver outre-mer des débouchés nouveaux et incite à constituer en domaine colonial le territoire que l'on entend réserver à l'écoulement des produits métropolitains. Pour être classique, ce schéma n'en est pas moins fort contestable. D'abord, le système colonial mercantiliste déclinant et le faible pouvoir d'achat des peuples colonisés limitent sensiblement les exportations métropolitaines à destination des colonies. Le cas de l'Inde ne doit pas abuser : l'industrie textile britannique y déverse ses marchandises après une conquête qu'elle n'a pas provoquée ; elle bénéficie de la protection des autorités coloniales contre la concurrence non pas des autres pays européens, mais de l'industrie autochtone, ruinée par une taxation écrasante ; et enfin, très tôt dans le siècle (1833), elle ne profite plus d'un régime légal de monopole commercial.

D'autre part, l'élargissement des débouchés pour l'industrie européenne, et surtout anglaise, s'accomplit sans colonisation dans une grande partie du monde. En Amérique, la décolonisation inaugure au contraire pour les exportations à destination des États-

Voir carte pp. 308-309

Unis ou des anciennes possessions espagnoles et portugaises une ère d'intense activité. En Chine, la force des armes contraint l'Empire céleste à ouvrir cinq de ses ports au commerce international et à consentir des tarifs douaniers extrêmement faibles : 5 % ad valorem (traité de Nankin, 1842), manifestation d'un

Voir carte p. 317

impérialisme économique qui vise à l'ouverture d'un marché, sans autre forme coloniale que la cession à la Grande-Bretagne de Hong Kong. Le libre-échangisme soutient une politique d'ouverture, volontaire ou forcée, au Japon, puis dans l'ensemble du monde, y compris en Europe. Les impérialismes anglais et américain se réclament jusqu'au début du XXe siècle du principe de la « porte ouverte », contre la résurrection triomphante du protectionnisme, qui s'étend des métropoles aux colonies. Or, s'il est indéniable que le protectionnisme durcit les rivalités coloniales à la fin de la période, comme il excite les antagonismes nationaux par de petites guerres douanières, il est

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

postérieur à l'essor des impérialismes coloniaux français (tarifs Méline : 1892) et plus encore britannique (abandon du libre-

échange : 1931-1932) et il ne paraît pas stimuler particulièrement l'impérialisme colonial allemand : Bismarck freine l'expansion

coloniale après avoir rétabli le protectionnisme en 1879.

Enfin, la part des colonies dans le commerce extérieur des

métropoles apparaît relativement faible avant 1914 ; certes, elle

tend à augmenter, mais elle n'excède pas 10 % pour la France,

40 % pour la Grande-Bretagne. Il est remarquable que la part croissante des territoires d'outre-mer dans le commerce britannique

s'accompagne du relâchement de la tutelle politique de la

métropole sur des colonies qui accèdent à l'autonomie (domi-

nions) et de la fidélité au libre-échange.

Quand à la nature des exportations, il faut noter, à la fin du siècle, l'importance croissante des produits métallurgiques, destinés aux

constructions ferroviaires et aux équipements portuaires, qui font l'objet, sous l'impulsion et la protection des gouvernements, de

considérables investissements financiers, tant dans les colonies

que dans les pays indépendants (Chine, Empire ottoman).

Les besoins en matières premières d'origine agricole ou miné-

rale ne justifient eux aussi qu'en partie l'expansion coloniale,

alors qu'ils expliquent clairement l'impérialisme économique,

qui cherche à s'assurer au meilleur compte un approvisionnement régulier de son commerce et de son industrie.

Le développement de la production de sucre de betterave, à meilleur marché, fait perdre beaucoup d'intérêt au sucre colonial. À l'inverse, la France viticole souffre de la concurrence des vins algériens depuis que la crise du phylloxera a étendu la plantation des vignes au Maghreb. La matière première d'origine agricole qui semble avoir joué le plus grand rôle dans la reprise de l'expansion coloniale au XIXe siècle, c'est le coton : produit essentiellement par les États-Unis et l'Inde, il met les industries européennes à la merci d'une crise comme celle des années 1857-1865, consécutive à la révolte indienne et surtout à la guerre de Sécession, alors que les besoins ne cessent de croître. Les Français tentent vainement d'implanter le coton en Algérie et au Sénégal. Les Anglais en développent la culture en Égypte ; les Russes en Asie centrale.

On ne recherche pas nécessairement dans un cadre colonial les matières premières d'origine minérale qui sont rares en Europe : étain, cuivre, zinc, manganèse, potasse, pétrole. De nombreuses entreprises minières obtiennent des concessions d'États étrangers souverains : Espagne, Empire ottoman, Chine, Mexique, etc.

La mainmise coloniale sur des gisements minéraux représente

un avantage stratégique pour les gouvernements plus encore qu'un

avantage financier pour les entreprises : elle met à l'abri d'une

pénurie que pourraient faire naître des difficultés politiques.

La découverte de mines d'or provoque des ruées qui hâtent le

peuplement de la Californie (1848), de l'Australie (Nouvelle-Galles 262

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

du Sud : 1849-1851), de la région du Klondyke et de l'Alaska

(1896) ; elle ne détermine pas d'annexion coloniale, sauf en Afrique du Sud, où les Anglais, après avoir arraché aux Boers le district

diamantifère de Kimberley (1871), leur disputent les gisements

aurifères du Witwatersrand, découverts depuis 1877, mais que

les Afrikanders répugnent à exploiter ; c'est en grande partie pour vaincre l'hostilité des pasteurs boers envers les mineurs de la

Voir carte p. 316

Gold Fields of South Africa, filiale de la De Beers de Cecil Rhodes, que les Britanniques entament la guerre contre les républiques

du Transvaal et d'Orange (1899-1902).

Le placement des capitaux à un taux avantageux hors du terri-

toire national, particulièrement sous la forme d'emprunts accor-

dés à des souverains étrangers, est un stimulant beaucoup plus

puissant pour l'expansion coloniale que la recherche de débou-

chés commerciaux ou de matières premières. Non point que

l'impérialisme financier privilégie les colonies : la proportion

des capitaux investis dans les empires coloniaux, par rapport à

l'ensemble des capitaux investis à l'extérieur, est inférieure, en 1914, à 50 % pour les Anglais, 10 % pour les Français et les

Allemands. Mais les intérêts financiers servent les desseins poli-

tiques des gouvernements, qui les paient de retour, tant sur le

plan colonial que dans l'ensemble des relations internationales.

La récupération des créances des particuliers sert de prétexte à

des expéditions comme celle d'Alger, strictement française, en

1830, ou celle, internationale, du Mexique en 1862. Plus nette

est la conjonction de la finance et de la politique en Tunisie, en Égypte, au Maroc, où les interventions internationales dégénè-

Voir carte pp. 314-315

rent en expéditions coloniales au bénéfice d'une seule puissance,

et en Chine ou dans l'Empire ottoman, où les interventions conju-

guées des puissances impérialistes évoluent en luttes d'influence

et s'orientent vers un partage territorial : projet de dépècement

de l'Empire ottoman, break-up of China à partir de la victoire japonaise de 1894-1895. Dans tous les cas, l'aliénation de la souveraineté nationale commence par l'aliénation du contrôle des

douanes en garantie du paiement de la dette ; la subordination

des finances tunisiennes, égyptiennes, marocaines, ottomanes

ou chinoises à un consortium étranger prélude à une occupa-

tion territoriale totale ou partielle (concessions et territoires à bail en Chine) par une seule puissance ou plusieurs. La Banque

russo-chinoise, la Deutsche Bank, la Banque ottomane, la Bank

of Australia, la Hong-Kong and Shangaï Banking Cy, la Société

générale, la Banque d'Indochine, etc., poussent à l'expansion coloniale, dont elles recueillent les fruits en draînant les capitaux

destinés à la mise en valeur, en acquérant divers titres de pro-

priété, en prélevant leurs bénéfices sur les emprunts publics lan-

cés par l'État, en recevant parfois le privilège d'émission dans

le pays dominé (Banque ottomane, Banque d'Indochine, Banque

d'Algérie, Banque de l'Afrique occidentale française).

Le rôle décisif des facteurs politiques

Le passage de l'impérialisme économique à l'impérialisme colo-

nial dépend en dernier ressort de l'attitude des gouvernements.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Jusqu'en 1870, les gouvernements sont peu favorables à l'expan-La révolte des Cipayes

sion coloniale. D'abord pour les raisons commerciales et bud-

(1857-1858)

gétaires déjà évoquées : les conquêtes coloniales coûtent

La révolte des Cipayes (Sepoy)

beaucoup et rapportent peu à l'État. Ensuite, parce que priorité

en Inde ébranle la puissance

coloniale. Le sous-continent est

est donnée aux intérêts continentaux, que certains considèrent

divisé entre des États princiers

encore, après 1870, comme absolument prédominants : Bismarck,

et les domaines de la British East

par souci de maintenir la prépondérance allemande en Europe

India Company (BEAC), une

et à cause de la faiblesse de sa marine ; les partisans français de entreprise privée. C'est le pou-la revanche, de Déroulède à Clemenceau.

voir de cette dernière qui est

contesté à la fois par des mili-

Les gouvernements affichent cependant un intérêt permanent

taires et des civils. L'armée de

pour le contrôle et la sécurité des grands axes de circulation ter-la Compagnie, répartie entre

restre et maritime, dont l'importance stratégique est essentielle, trois Présidences (Bengale,

tant au point de vue commercial que militaire. Ils cherchent à

Bombay, Madras), se compose

s'assurer des bases navales, à la fois points d'appui pour la marine de 300000 Indiens et de 40000

de guerre et escales indispensables au ravitaillement des hommes

Britanniques. Le malaise ne

touche que l'armée du Bengale

en eau et en vivres, à la réparation des navires et, quand se déve-dont les soldats appartiennent

loppe la navigation à vapeur, au réapprovisionnement en char-

aux castes supérieures, mécon-

bon. Les points de passage obligé, détroits et isthmes où se percent tents d'avoir à faire la guerre à

les grands canaux de Suez (1869) et de Panama (1914), sont l'objet l'étranger et inquiets pour leurs

d'une surveillance étroite, quand ils ne suscitent pas l'occupa-

pensions. Le motif immédiat de

tion de leurs rives ou de leurs accès.

la mutinerie est l'introduction de

nouvelles cartouches qu'il faut

L’Angleterre tient la plupart des positions clés. En Méditerranée, ouvrir avec les dents, ce que

elle contrôle le détroit de Gilbratar (depuis 1713), le passage entre refusent les hindous et les

les deux bassins (Malte, 1800), l’accès septentrional du canal de

musulmans prétextant qu’elles

Suez (Chypre, 1878), les rives mêmes du canal (Égypte, 1882-

sont enduites de suif ou de

1883) et son entrée méridionale (Aden, 1839) ; elle veille, en sou-graisse de porc. Chez les civils,

on trouve des mécontents dans

tenant l’intégrité territoriale de l’Empire ottoman, au maintien

la noblesse locale hostile aux

de la neutralisation militaire des détroits du Bosphore et des

nouvelles règles successorales

Dardanelles décidée, contre la Russie, par la convention de

(Doctrine of Lapse) qui négligent

Londres de 1841. Elle contrôle la route des Indes traditionnelle

la tradition, parmi les grands

par la circumnavigation de l’Afrique, grâce à son installation au

propriétaires fonciers furieux

Niger, au Cap, à l'île Maurice, à Ceylan. De Singapour et de

de la réforme agraire et parmi

Malacca (1819-1824), elle maîtrise le passage entre l'Inde et

les paysans qui suivent leurs

l'Extrême-Orient, où Hong Kong (1842) protège son drapeau.

maîtres. La mutinerie débute

en mai 1857 ; elle touche essen-

À ces raisons stratégiques s'ajoutent des opérations de prestige.

tiellement le centre de la plaine

L'expédition d'Alger en 1830 est inspirée, au moins en partie,

du Gange. Les insurgés massa-

par le désir de Charles X de consolider son trône par la gloire de crent des centaines de

Britanniques (à Delhi, à Kanpur,

ses armes et de détourner vers l'Afrique les passions d'une opi-

etc.), avant que l'armée britan-

nion publique dressée contre l'impopulaire ministère de Polignac.

nique ne reprenne l'avantage,

La reprise de l'expansion coloniale, encouragée par Bismarck à

tuant par représailles des milliers

la conférence de Berlin de 1878, doit beaucoup à l'envie des répu-

d'Indiens. Une loi de 1858

blicains de restaurer la grandeur de la France en compensant la

déchoit la BEAC de tous ses

défaite de 1870-1871 par des conquêtes outre-mer qui ne compro-

pouvoirs et transforme l'Inde

mettraient pas la paix européenne.

en colonie de la Couronne

gérée par l'India Office ;

Ce souci de prestige, ces rêves de grandeur s'épanouissent avec

l'Empire mogol disparaît. Des

l'essor des nationalismes qui, après 1880, exaltent « une plus

historiens considèrent que la

grande Angleterre », « une plus grande France », « une plus grande révolte de 1857 est la première

Allemagne », etc. La mystique impérialiste excite la volonté de

guerre d'indépendance du

pays ; d'autres, au contraire,

puissance des États. En Angleterre, les lecteurs de Dilke, Seeley, insistent sur son caractère géo-Froude, les membres de la Primrose League, disciples de Disraeli, graphiquement limité.

les unionistes, partisans de J. Chamberlain, qui prône l'extension coloniale et l'institution d'un protectionnisme tempéré par

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

la préférence impériale, entretiennent le chauvinisme avec

l'impérialisme. En France, J. Ferry se fait l'artisan d'une politique arrêtée par la majorité du Parlement et spécialement soutenue

par Eug. Étienne, autour duquel se forme le « parti colonial ».

En Italie, Crispi ranime, à la fin du siècle, les souvenirs de la

Rome antique et mobilise les sentiments nationalistes (jusqu'à

l'irrédentisme des Italiens de Tunisie) pour lancer son pays dans

l'aventure africaine (désastre d'Adoua, 1896).

3. Les conquêtes coloniales

La force est évidemment le principal, mais non l'unique moyen

de l'expansion coloniale.

Les moyens

Les effectifs militaires engagés dans l'expansion coloniale sont

extrêmement variables. Réduits à de petits corps expéditionnaires, sinon à quelques navires ou quelques hommes dans l'Océan

indien, le Pacifique et les îles antillaises, ils s'élèvent dans les pays que l'on veut occuper intégralement et où l'on rencontre

une forte résistance : 100 000 hommes en Algérie vers 1850,

300 000 hommes en Inde au moment de la révolte de 1857-1858.

Les combats prennent parfois une tournure particulièrement cruelle : enfumage du Dahra en 1845, massacres d'Indiens en Amérique du Nord et de Maoris en Nouvelle-Zélande (1840-1860).

Les acquisitions pacifiques sont plus rares ; elles se réalisent par le rayonnement personnel de quelques individualités, qui tendent à introduire le protectorat : Raffles à Singapour (1819), Brazza au Gabon et au Congo (1873-1898), Pavie au Laos (1886-1895).

Ou bien encore par achats : la Russie vend l'Alaska aux États-Unis en 1867, l'Espagne vend à l'Allemagne, en 1899, les Palaos, les Mariannes et les Carolines. Les puissances coloniales pratiquent aussi des échanges (en 1824, les Anglais cèdent aux Hollandais leurs possessions de Sumatra contre les établissements de Malacca), qui annoncent la politique des partages.

Les dimensions internationales

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les gouvernements s'attachent à ne pas laisser les affaires coloniales compromettre la paix européenne. Le recul de Guizot dans l'affaire Pritchard (1843-1844) à Tahiti, en témoigne tout comme sa renonciation à l'îlot philippin de Basilan à cause des protestations espagnoles. Mieux encore, plusieurs formes de coopération internationale se mani-

festent : établissement d'un condominium franco-britannique sur les Nouvelles-Hébrides (1887), expéditions multinationales au Mexique (1862), en Chine (expéditions franco-anglaise en 1858-1860, européenne, japonaise et américaine contre les Boxers entre 1900-1901), projet avorté d'intervention commune des Anglais et des Français en Égypte.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

La conférence de Berlin de 1884-1885 pose les règles de la compétition impérialiste : obligation pour la puissance coloniale de prendre possession par une occupation effective et d'en faire notification officielle aux autres États. Elle reconnaît l'existence de l'État du Congo. Elle insiste sur la nécessité de respecter la liberté du commerce. Elle suggère le règlement des litiges par des conférences internationales.

Voir carte p. 316

Jusqu'en 1914, rivalités conquérantes et tentatives d'accords bila-téraux ou d'arbitrage international se multiplient et s'entre-croisent : à Fachoda (1898) succède l'Entente cordiale, qui règle le contentieux colonial franco-anglais (1904) ; les accords anglo-russes de 1907 apaisent la lutte d'influence entre les deux puis-

sances en Perse et en Afghanistan ; la conférence d'Algésiras

Voir carte pp. 314-315

s'efforce de trouver une solution pacifique à la question marocaine (1906), que Caillaux espère confirmer par la cession à l'Allemagne d'une bande de territoires congolais (1911). La fièvre nationaliste exagère la portée de conflits coloniaux que les chancelleries s'emploient de plus en plus activement à apaiser au début du XXe siècle.

Les principales possessions impériales en 1914

Métropole

Domaine colonial

Méditerranée

Gibraltar, Malte, Chypre (1878)

Égypte (1883). Soudan anglo-égyptien (1898). Afrique orientale (Kenya, Ouganda), Afrique

Afrique occidentale anglaise (Sierra Leone, Gambie, Gold Coast, Nigéria). Union

{

Grande-Bretagne

Sud-Africaine (dominion depuis 1909). Ile Maurice. Seychelles.

Asie, Océanie,

Aden. Perim. Inde. Ceylan. Malaisie. Bornéo Nord-Ouest. Australie (dominion Pacifique

en 1900). Nouvelle-Zélande (dominion en 1907). Archipels du Pacifique et

{ concessions en Chine, Hong Kong.

Canada (dominion en 1867). Terre-Neuve. Antilles (Jamaïque, Sainte-Lucie, etc.).

Amérique

{ Honduras britannique (1862). Guyane anglaise.

Algérie (1830-1871). Tunisie (1881-1883). Maroc (1911-1912). Majeure partie du Sahara. Afrique occidentale française (Sénégal, Mauritanie, Soudan, Haute-Afrique

Volta, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Niger). Afrique équatoriale française

{(Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Tchad). Côte des Somalis (territoire ***France***

d'Obok acheté en 1862). Réunion. Comores. Madagascar (1885-1895).

Cinq comptoirs de l'Inde (Pondichéry, Yanaon, Mahé, Karikal, Chandernagor).

Asie-Océanie

Concessions en Chine. Cochinchine (1862). Cambodge (1863). Annam et Tonkin

{ (1885). Laos. Tahiti (1842) et Nouvelle-Calédonie (1854).

Amérique

Martinique et Guadeloupe. Guyane française. Saint-Pierre-et-Miquelon.

Allemagne

Togo. Cameroun (1884). Sud-Ouest africain allemand (1884). Afrique orientale allemande (1887). Divers archipels du Pacifique. Concessions en Chine.

Italie

Tripolitaine (1912). Érythrée et Somalie (1896).

Russie

Sibérie. Transcaucasie. Turkestan russe. Province de l'Amour.

Belgique

Congo (propriété personnelle du roi Léopold II en 1885, léguée à la Belgique en 1890).

Hollande

Iles de la Sonde (Java, Sumatra). Curaçao. Guyane hollandaise.

Espagne

Maroc septentrional. Rio de Oro. Deux îles guinéennes.

Portugal

Angola. Mozambique. Comptoirs en Inde (Goa) et en Chine (Macao).

États-Unis

Hawaii. Guam. Philippines et Porto Rico (enlevées à l'Espagne en 1898).

Japon

Corée (1910). Formose. Sud de Sakhaline (1895-1905).

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Pour approfondir ce chapitre

*On trouvera **vues d'ensemble** et bibliographies dans les livres de C. COQUERY-VIDROVITCH, H. MONIOT et H. DESCHAMPS cités*

dans l'introduction.

On aura profit à lire H. BRUNSCHWIG, Mythes et Réalités de l'impé-

rialisme colonial français (1871-1914), Paris, 1960, 201 p., ainsi que P. GUILLAUME, Le Monde colonial, XIXe-XXe siècle, Paris, 1994, 328 p. ; J. MARSEILLE, Empire colonial et Capitalisme fran-

çais. Histoire d'un divorce, Paris, 1989, 463 p. ; J. BOUVIER et R. GIRAULT (sous la dir. de), L'Impérialisme français d'avant 1914, Paris, 1976, 333 p. ; J. THOBIE, La France impériale, 1880-1914, Paris, 1982, 326 p. ; J. MEYER, J. TARRADE, A. REY-GOLDZEIGUER,

J. THOBIE, Histoire de la France coloniale, t. 1 : Des origines à 1914, Paris, 1991, 845 p. ; D. BOUCHE, Histoire de la colonisation française, t. 2 : Flux et Reflux (1815-1962), Paris, 1991, 607 p. ; M. CROUZET, G. BOURGIN, J. BRUHAT, Ch.-A. JULIEN, P. RENOUVIN, Les Politiques d'expansion impérialistes, Paris, 1949, 255 p. ; Y. PAILLARD, Expansion occidentale et Dépendance mondiale (1783-1914), Paris, 1994, 352 p. M. MEULEAU, Des pionniers en Extrême-Orient – Histoire de la Banque d'Indochine, 1875-1975, Paris, 1990.

***Sur les diverses colonies françaises**, voir : Histoire de l'Algérie contemporaine, t. 1 : Conquête et Colonisation, par Ch.-A. JULIEN, Paris, 1964, 632 p., et t. 2 : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954), par Ch.-R. AGERON, 1979, 643-32 p. ; J.*

MARTIN, L'Empire renaissant, 1789-1871, Paris, 1987, 330 p. ; G. COMTE, L'Empire triomphant, 1871-1936.

1. Afrique occidentale et équatoriale, Paris, 1988, 390 p. ; J. MARTIN, L'Empire triomphant, 1871-1936, 2, Maghreb, Indochine, Madagascar, îles et comptoirs, Paris, 1990, 569 p. ; J. FRÉMEAUX, L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930, 2 vol., Paris, 1993-1995, 191+311 p. ; M. MICHEL, Galliéni, Paris, 1989, 363 p. ; J. BINOCHE-GUÉDRA, La France d'Outre-Mer (1815-1962), Paris, 1992, 224 p.

***Sur l'expansion britannique**, on trouvera une bonne mise au point dans C.-C. ELDRIDGE, British Imperialism in the Nineteenth*

Century, Londres, 1984, 214 p. On peut lire en plus : M. WILSON

et L. THOMPSON, eds, Oxford History of South Africa, Oxford, 1969-1971, 2 vol., 503 et 584 p. ; et P. SPEAR ed., The Oxford History of India, Oxford, 1958.

*Sur les aspects secondaires de **l'expansion coloniale européenne** : J. ROUCH, P.-E. VICTOR, H. TAZIEFF, Histoire universelle des explorations, t. 4, Paris, 1956, 446 p. ; et Mgr DELACROIX (sous la dir.*

de), Histoire universelle des missions catholiques, t. 3, 1958, 446 p., et t. 4, 1959, 413 p.

Ne pas négliger l'opposition au colonialisme et lire M. MERLE,

L'Anticolonialisme européen de Las Casas à Marx, Paris, 1969, 397 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

24

Les formes diverses

de la domination coloniale

Un empirisme fondamental anime la colonisation au XIXe siècle. Ni les contraintes géographiques, ni les tendances doctrinales ne confèrent aux formes politiques et économiques de la domination coloniale l'apparence de l'uniformité, de la continuité, encore moins de la nécessité inéluctable. Les méthodes d'administration et de mise en valeur s'adaptent aux données changeantes d'une situation coloniale complexe, où s'affrontent les intérêts, les idées et les forces de trois groupes : métropolitains, colons et colonisés. L'hétérogénéité de chacun de ces trois groupes complique, de surcroît, les rapports des uns et des autres ; libéraux et mercantilistes, puis impérialistes ; civils et militaires, fonctionnaires et entrepreneurs ; princes et paysans, résistants et collaborateurs, etc. : une pluralité de couples antagonistes agissent sur la décision et le comportement des principaux acteurs d'une histoire aux ressorts singulièrement variables.

Quelques lignes directrices, quelques points de repère peuvent cependant être mis en évidence et permettre d'échapper à l'impression de relative confusion créée par la diversité des solutions apportées aux problèmes de colonisation.

Une distinction classique repose sur la répartition zonale de l'émigration européenne dans les colonies. Les territoires situés dans la zone tempérée accueillent ou peuvent recevoir un grand nombre d'Européens, qui s'établissent à titre définitif soit dans les villes, soit, surtout, comme agriculteurs ou éleveurs. Ils constituent des colonies de peuplement. Ils entrent en conflit avec les indigènes pour la possession de la terre et parfois avec la métropole dont ils concurrencent les produits agricoles (céréales, vins). Enfin, ils revendiquent souvent assez rapidement leur autonomie administrative, sinon l'indépendance, à l'exemple des anciennes colonies anglaises ou espagnoles d'Amérique.

Au contraire, les territoires sis dans la zone intertropicale n'attirent qu'un faible nombre de colons, qui viennent servir de cadres administratifs ou techniques à l'exploitation des richesses naturelles.

Ces colonies sont dites d'exploitation ou d'encadrement.

Ces considérations d'ordre climatique et démographique influent assurément sur l'évolution du statut ou de la mise en valeur d'une colonie ;

elles ne les déterminent pas. Chaque zone, chaque type de colonie ainsi défini connaît simultanément ou successivement plusieurs formes d'organisation politique et économique (colonie et dominion, colonie à charte, colonie de domination, protectorat, etc.).

Et la même forme peut se rencontrer dans les deux types. Il faut donc se référer à d'autres critères de classification et d'explication pour nuancer le tableau de l'organisation coloniale.

1. L'organisation politique et administrative

des colonies

Le problème majeur soulevé par l'organisation politique et

administrative des colonies est de savoir dans quelle mesure l'État
Exemples de colonies

métropolitain doit prendre en charge la gestion des territoires

de peuplement :

dominés ou, au contraire, consentir à un certain degré

Canada, Australie, Nouvelle-

d'autonomie. Les solutions retenues dépendent en partie de la

Zélande, Algérie.

situation locale : les formules autonomistes du type protectorat

supposent l'existence d'un État ou d'une autorité politique en

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

tenant lieu (bey, sultan, rajah, roitelet), qui accepte de reconnaître ***Exemple de colonies***

la souveraineté tutélaire de la puissance coloniale et de parta-

d'exploitation :

ger avec elle ses prérogatives ; l'absence ou la destruction d'insLes colonies d'Afrique noire.

titutions d'État (Algérie, Soudan, Niger) poussent à l'annexion

et à l'administration directe, particulièrement favorisées par la

résistance autochtone : la volonté des Hova d'effacer par la guerre le traité de protectorat conclu en 1885 entre la reine Ranavalo

et les Français conduit à la conquête et à l'annexion de Madagascar par la France en 1896. D'autres facteurs, métropolitains ceux-là, influent sur le choix des solutions. Le souci budgétaire de

réduire les dépenses coloniales jugées infructueuses, la priorité

accordée aux affaires continentales, la faible propension à émi-

grer dans les colonies (comme c'est le cas des Français) ou au

moins dans certaines d'entre elles (Afrique noire, Asie des

moussons) font rechercher les formules coloniales les moins

coûteuses en argent et en hommes, celles qui engagent le moins

possible l'État, les contribuables, voire les conscrits. Décisifs

jusqu'à la fin du siècle, ces calculs fondés sur l'intérêt se dou-

blent du prestige philosophique des débats doctrinaux sur la

nature et l'évolution souhaitables des rapports entre la métro-

pole et les colonies. Deux thèses principales s'affrontent à ce sujet : celle de l'assimilation et celle de l'association.

Assimilation ou association ?

Les partisans de l'assimilation se réclament d'un universalisme

jacobin, dont la charte est la Déclaration des droits de l'homme.

Également persuadés de l'unité du genre humain et de l'unicité

de la civilisation, ils attribuent à la métropole la mission d'arracher les colonies à la barbarie en y répandant sa civilisation —

y compris ses institutions politiques et juridiques —, identifiée

à la civilisation. L'esprit égalitaire ignore radicalement L'Esprit des Lois. En fait, il donne surtout satisfaction aux partisans de la centralisation administrative et aux colons, car on assimile

volontiers le territoire, non les habitants, qui restent générale-

ment sujets, les colons recevant seuls les droits des citoyens

métropolitains. Le système de l'assimilation, qui conduit à

l'administration directe, a les préférences des peuples latins centralisateurs (France, Espagne, Portugal, Italie).

Les peuples anglais, belge, néerlandais, allemand, américain, plus habitués au self-government, penchent plutôt pour l'association, qui rallie les suffrages de tous ceux qui entendent respecter les

croyances, les institutions sociales et politiques, les aristocra-

ties locales. Parmi les techniciens français de la colonisation,

Gallieni au Tonkin et à Madagascar, Lanessan en Indochine et surtout Lyautey au Maroc tentent d'imposer l'association, contre la tendance dominante à l'assimilation. Le principe de l'association suppose que le colonisateur n'agisse sur les collectivités indigènes que par l'intermédiaire des chefs traditionnels maintenus (chefs de villages africains, rajahs des mondes indien et malais, monarque de Tunisie ou du Maroc), dans le cadre privilégié du protectorat ou par les méthodes de l'administration indirecte.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Administration indirecte et administration directe *Les Anglais soumettent la plupart de leurs colonies à l'administration indirecte (indirect rule), hors des territoires à fort peuplement européen qui accèdent, eux, à une franche autonomie.*

Le système consiste à utiliser le prestige et l'autorité des chefs indigènes pour transmettre les directives diffusées par le gouverneur, qu'assistent des conseillers et chefs de service européens peu nombreux. En Afrique noire, tant anglaise que française, les défaillances des autorités traditionnelles, inadaptées ou réfractaires aux exigences coloniales, entraînent la création d'organes administratifs artificiels (chefferies de districts ou de cantons) confiés à des autochtones, ce qui correspond à une déformation

de l'administration indirecte originelle, puisqu'il ne s'agit plus alors que d'incorporer des indigènes dans des institutions

d'importation étrangère.

Les Français recourent plus volontiers à l'administration directe, par les soins de fonctionnaires métropolitains, civils et militaires, dont certains seulement sont spécialisés (officiers des affaires

indigènes, administrateurs civils). Ils utilisent, pour se faire obéir, l'influence de notables indigènes (caïds, aghas, chefs de tribus,

mandarins), dont les pouvoirs sont parfois institutionnalisés, mais dans une sorte de cadre administratif auxiliaire, comme le

mandarinat vietnamien au début du XXe siècle.

Ces différentes méthodes ou tendances administratives orien-

tent le fonctionnement des divers statuts politiques qui régis-

sent les domaines coloniaux : colonie, colonie à charte,

protectorat, dominion, condominium, etc.

La colonie

Territoire de domination, la colonie proprement dite (« colonie

de la Couronne » pour les Britanniques) est annexée à la métro-

pole, qui y exerce sa pleine souveraineté par l'intermédiaire d'un gouverneur. Ses habitants sont réputés posséder la même nationalité que ceux de la métropole, mais ne sont pas soumis aux

mêmes règles de droit et ne jouissent que de la qualité de sujets.

Ce régime prévaut en Afrique noire, à Madagascar après 1896,

dans une partie de l'Inde à la suite de la révolte des Cipayes de 1857-1858. Ailleurs, la colonie évolue soit vers l'assimilation, soit vers l'autonomie.

La France républicaine pousse à l'assimilation des vieilles colonies : tous les habitants de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion, des anciens comptoirs de l'Inde et des communes sénégalaises dites « de plein exercice » (Saint-Louis, Gorée, Dakar, Rufisque) sont citoyens français de naissance. À ce titre, ils élisent des conseils généraux, comme les citoyens français de Guyane et de Nouvelle-Calédonie, d'Océanie, de Cochinchine, des députés, comme ceux de Guyane et de Cochinchine, des sénateurs, comme ceux de France.

En Algérie, les tensions entre colons et indigènes, entre administrateurs civils et militaires, entre Paris et Alger, font obstacle à l'établissement d'une solution simple et définitive.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les formes diverses de la domination coloniale

Au gouvernement militaire, relevant pour l'essentiel du ministère de la Guerre, la Deuxième République ajoute une administration préfectorale, en créant trois départements français.

Pour mettre un terme aux conflits de compétence que ce dualisme multiplie, Napoléon III hésite entre l'assimilation centralisatrice et l'association décentralisatrice. En 1858, il regroupe à Paris, dans un ministère de l'Algérie confié au prince Napoléon-Jérôme, tous les services algériens ; mais dès 1860 il restaure le « régime du sabre » et rétablit le gouvernement général. En 1863, sous l'influence du saint-simonien Ismaïl Urbain, il essaie l'association en se présentant comme le souverain d'un « royaume arabe ». Le sénatus-consulte de 1865 n'accorde la citoyenneté française qu'aux indigènes qui en font la demande et acceptent de se plier au droit civil métropolitain, c'est-à-dire de renoncer au droit coranique : d'où le nombre infime des naturalisations.

La Troisième République revient à une politique d'assimilation, réservée en fait aux colons et limitée au domaine administratif. Seuls les israélites reçoivent automatiquement la citoyenneté française (décret Crémieux du 24 octobre 1870). Centralisatrice de 1871 à 1891, l'assimilation évolue vers la décentralisation à partir de 1892 : les principaux services concentrés jusqu'alors à Paris, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, sont transférés au gouvernement général, à l'exception de ceux qui relèvent des

ministères de la Justice et de l'Instruction publique ; en 1896, un Conseil supérieur, formé principalement de hauts fonctionnaires et de délégués des trois conseils généraux, est adjoint au gouverneur général. En 1898, la création des délégations financières oriente le régime vers l'autonomie financière.

Tandis que les colons font ainsi glisser l'administration algérienne

Population de l'Algérie en 1911

de l'intégration à l'autonomie, les indigènes restent soumis à un régime colonial. Ils n'ont que 7 représentants sur 60 au Conseil

Français

492 000

Musulmans

4 740 000

supérieur, 21 sur 69 dans les délégations financières. Alors que

Étrangers

193 000

les communes à fort peuplement européen sont régies par la loi municipale française (« communes de plein exercice »), celles où les Européens sont peu nombreux sont placées sous l'autorité d'un administrateur civil (« communes mixtes ») et les territoires du Sud relèvent des commandants de « cercles » mili-

taires. La coexistence des préfets et du gouvernement général

symbolise la juxtaposition et l'interprétation limitée d'une

Algérie départementalisée, assimilée, et d'une Algérie coloniale,

dominée.

Les dominions

Les colonies de peuplement britannique s'acheminent beaucoup

Naissance des dominions

plus rapidement et franchement vers l'autonomie. Les pouvoirs

des gouverneurs s'effacent devant ceux de gouvernements

Canada : 1867

responsables désignés par des assemblées élues, investies de larges
Commonwealth australien :

prérogatives législatives et financières. Le rapport présenté en

1901

1839 par Lord Durham sur le Canada précipite l'institution du

Nouvelle-Zélande : 1907

Union Sud-Africaine : 1909

self-government non seulement dans les provinces canadiennes (acte
d'Union en 1841), mais aussi en Nouvelle-Galles du Sud

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

(1842), au Cap (1854), en Tasmanie (1855), en Australie méridionale (1855), en Nouvelle-Zélande (1856), au Queensland

(1859), etc.

Le Colonial Laws Validity Act, voté en 1865 par le Parlement de Londres, confirme le droit pour les colonies de légiférer, sous réserve de conformer leurs lois à celles de l'Empire. Le passage

au statut de dominion lève toute restriction à l'autonomie

interne des colonies. La colonie devient un véritable État, qui

ne dépend plus de la métropole qu'en matière de politique

étrangère et de défense. La souveraineté de la Couronne bri-

tannique, représentée par un gouverneur maintenu, distingue

le dominion du protectorat, où règne un souverain autochtone.

Le protectorat

Dans le régime du protectorat, l'État protecteur contrôle la poli-

tique extérieure de l'État indigène, qui conserve son armature

traditionnelle, et lui donne des directives concernant l'orienta-

tion de la politique intérieure, par l'intermédiaire d'un résident général pour les Français et pour les Anglais d'un gouverneur

ou d'un vice-roi (en Inde). Les protectorats relèvent généralement du ministère des Affaires étrangères.

Les Français ont tendance néanmoins à administrer les protec-

torats comme de véritables colonies en Tunisie et en Indochine

(Cambodge, Laos et surtout Annam et Tonkin). Leurs habitudes

centralisatrices, autoritaires et assimilatrices les éloignent d'un régime caractéristique de l'époque libérale de la colonisation,

en dépit de ses avantages (faible coût, respect des structures indi-gènes, souples accords internationaux). Leurs préférences mar-

quées pour l'administration directe et l'intervention de l'État les dissuadent plus radicalement encore d'utiliser le système de la

colonie à charte.

La colonie à charte

La fin de l'exclusif colonial n'a pas entraîné la disparition définitive du système de la colonisation par une compagnie privée,

qui reçoit de l'État un mandat l'autorisant à entretenir un corps

de fonctionnaires et des forces armées pour s'établir sur un ter-

ritoire d'outre-mer et en développer l'exploitation économique,

la métropole se contentant de couvrir l'opération au niveau diplo-

matique et de la protéger éventuellement par sa flotte et, excep-

tionnellement, par ses troupes.

En effet, si les anciennes compagnies privilégiées déclinent

avant 1870, cédant à l'État leurs responsabilités administratives

pour ne plus conserver qu'un rôle économique, comme la

Compagnie de la baie d'Hudson au Canada (1869) ou la

Compagnie des Indes (1858), on assiste à un renouveau des com-

pagnies coloniales à charte en Angleterre, en Allemagne et en

Belgique entre 1870 et 1890, pour la conquête de l'Afrique.

Léopold II utilise l' Association internationale africaine pour se

Voir carte p. 316

tailler au Congo, à partir de 1879, un domaine personnel. Les

Anglais soutiennent la Royal Niger Cy (1886), l' Imperial British

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

East Africa Cy, qui remplace l' East African Cy créée en 1888

et entre en compétition, dans la région de Zanzibar et des lacs

Tanganyika et Victoria, avec la Deutsche Ostafrika Gesellschaft, une des quatre compagnies coloniales dont Bismarck a prôné la

fondation en 1884-1885. L'activité, l'efficacité, l'ambition impé-

rialiste de Cecil Rhodes, qui rêve de constituer un vaste bloc de

territoires britanniques du Cap au Caire, font de la British

South Africa la plus prestigieuse des compagnies, la « Chartered »

par excellence : elle est à l'origine de la progression des Anglais du Cap vers le Zambèze, de leur pénétration au Bechouanaland,

de leur installation en Rhodésie, de leur conflit avec les Boers

pour le contrôle du Transvaal et de l'Orange. La réussite de ces

compagnies est cependant très inégale et leur persévérance fort brève. La plupart cèdent leurs droits administratifs à l'État aux environs de 1900 ; elles se débarrassent ainsi de charges financières improductives, touchent de fortes indemnités au lieu de verser une rente à l'État et peuvent consacrer tous leurs capitaux à l'exploitation économique du pays. La colonie à charte devient simple colonie.

Autres statuts politiques

D'autres statuts politiques régissent les divers domaines colo-

Territoires à bail en Chine

(à partir de 1898)

niaux, mais sont plus rares. Le condominium (anglo-français sur les Nouvelles-Hébrides, anglo-allemand sur les Samoa, anglo-Allemagne : Jiaozhou.

égyptien sur le Soudan) place les indigènes sous la cosouverai-

Russie : Port-Arthur (cédé au

neté de deux puissances ou plusieurs, dont chacune administre

Japon en 1905).

seule ses propres nationaux.

France : Guangzhouwan.

Angleterre : Weihaiwei.

En Chine, l'Empire céleste concède à bail des territoires sur lesquels il renonce temporairement — par définition — à exercer

ses droits souverains, délégués à un État étranger. Il consent en

outre à l'établissement dans certaines villes (Shanghai, Canton)

Voir carte p. 317

de quartiers commerciaux qui échappent à son contrôle doua-

nier et policier : les concessions.

Le régime de l' exterritorialité, en Chine et au Siam, soustrait ***Territoires à bail en Amérique***

les étrangers qui en jouissent à la compétence des tribunaux

(concédés aux États-Unis)

locaux. Il est proche du régime des capitulations qui, en Turquie Cuba : bases de Bahia-Blanca et

et en Perse, garantit aux Européens exemption d'impôts, immu-

Guantanamo (1903).

nité judiciaire et liberté commerciale.

Colombie : zone du canal louée

à perpétuité par le Panama indé-

En Égypte, la domination anglaise n'a pas de statut juridique défini pendant en 1903.

avant 1914. Le khédive reste en place, mais exécute les ordres

du consul général britannique (Lord Cromer, de 1883 à 1907).

Des fonctionnaires anglais sont introduits dans l'administration égyptienne et l'armée est placée sous le commandement d'un sirdar anglais.

L'organisation des Empires

L'organisation de multiples possessions coloniales aux statuts si divers en véritables Empires structurés a été lente. Un véritable ministère des Colonies ne se détache des ministères de la Marine ou du Commerce qu'en 1854 en Angleterre (Colonial Office), où un organisme spécial prend en charge

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

l'administration de l'Inde en 1858 (India Office) ; en 1894 en France, où les Affaires étrangères et, pour l'Algérie, divers autres ministères participent à la gestion du domaine colonial ; en 1907 en Allemagne.

Pour mieux coordonner et pour simplifier l'administration, on effectue des groupements régionaux. Les dominions britanniques, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, se constituent par la fédération d'anciennes colonies autonomes. Les Français forment l'Union indochinoise en 1887, l'Afrique occidentale française en 1895, l'Afrique équatoriale française en 1910. Un

gouverneur général dirige chaque ensemble. En Indochine, où les protectorats se trouvent ainsi soumis comme la colonie cochinchinoise à l'autorité du même gouverneur général, le système favorise l'administration directe, surtout sous le proconsulat de P. Doumer (1897-1902).

Le développement de l'autonomie dans l'Empire britannique oblige le gouvernement de Londres à rechercher des moyens originaux pour maintenir la cohésion impériale. Disraeli d'abord, qui fait proclamer Victoria impératrice des Indes le 1er janvier 1877, Chamberlain ensuite utilisent à cette fin le loyalisme à la Couronne. À partir de 1887, année du jubilé de Victoria, sont convoquées des « conférences coloniales » (puis « impériales »), réunies tous les quatre ans pour assurer la coopération de la métropole, des dominions et des colonies. Si le projet de tarif douanier impérial proposé par Chamberlain se heurte autant au libre-échangisme qu'au particularisme douanier des dominions, un Comité de défense impériale est créé en 1907 pour associer les territoires impériaux à la politique navale et militaire de la métropole.

2. L'exploitation économique des colonies

L'expropriation des indigènes

Le problème essentiel posé par l'exploitation économique des

colonies est celui de la terre. L'installation de colonies agricoles européennes a pour condition première la dépossession des

indigènes partout où n'existent que peu de terres vacantes.

Si la confiscation des biens publics (domaines de l'empereur

d'Annam, biens habous du dey d'Alger, du bey de Tunis ou de collectivités religieuses) n'a que des conséquences limitées sur

la vie des populations autochtones, l'appropriation par les colons des terres occupées par les peuples sédentaires ou nomades

d'outre-mer engendre de graves perturbations sociales et des

conflits meurtriers. Les indigènes sont refoulés de vive force vers les terres arides ou montagneuses (Australie, Algérie), parqués

dans des réserves au sol ingrat (Afrique du Sud, États-Unis), voire systématiquement massacrés (Nouvelle-Zélande). En Algérie, le cantonnement, décidé en 1863, réduit les terres de parcours des tribus nomades, qui ne se voient reconnaître la propriété

collective que d'une partie de leur domaine primitif. D'une façon

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

générale, l'introduction de la propriété individuelle, de l'imma-

triculation, de la cadastration des terres accélère le transfert de la propriété du sol aux colons. Ainsi, en Algérie, la rupture de

l'indivision familiale de la propriété melk favorise la vente par les indigènes de lots désormais trop étroits.

Attribution des terres

Les colons acquièrent rarement la terre par achat. Le système

de la vente aux enchères institué en Australie, puis en Nouvelle-

Zélande, à l'instigation de Wakefield, est exceptionnel ; il est

inspiré en partie par la volonté de substituer, sur de vastes espaces consacrés à l'élevage extensif, des cultivateurs sédentaires, bien implantés sur des exploitations nettement délimitées, aux occupants sans titres — les squatters — qui s'opposent aux progrès du peuplement et de l'agriculture.

Le procédé le plus courant est celui de la concession gratuite,

soumise au paiement d'une faible redevance ou, tout simplement,

à l'obligation d'en assurer la mise en valeur dans un délai

déterminé.

Les bénéficiaires de ces concessions sont soit des individus, soit des sociétés. La superficie des lots individuels est extrêmement

variable. En Algérie, elle est de 10 ha pour les déportés de Juin

1848, de 40 à 60 ha pour les Alsaciens-Lorrains et les autres immigrants après la guerre de 1870 et la révolte de Mokrani. En

Indochine, elle atteint plusieurs centaines d'hectares. Les faibles moyens financiers des petits colons freinent la mise en valeur

et contraignent l'État à d'importants investissements pour pré-

parer leur accueil et faciliter leurs travaux. Aussi préfère-t-on

souvent concéder d'immenses superficies à de grandes compa-

gnies, à charge pour elles de réaliser l'équipement et l'exploita-

tion du territoire, parfois l'installation d'un certain nombre de

colons particuliers. L'influence saint-simonienne fait adopter cette solution en Algérie, surtout à l'époque du « royaume arabe » :

dès 1853, la Compagnie genevoise reçoit 20 000 ha dans le Constantinois ; après 1863, la Compagnie algérienne y obtient 100 000 ha, la société Habra et Macta 20 000 ha. En 1862-1863, une trentaine d'entreprises se partagent 160 000 ha de forêts. En

Tunisie, le domaine de l' Enfida couvre 100 000 ha. La surface moyenne des domaines coloniaux en Indochine est relativement

élevée : 62 % des terres concédées sont réparties entre des

domaines de 1 000 ha et plus. Domaines immenses aux yeux

des indigènes ainsi spoliés. Domaines restreints en comparai-

son des centaines de milliers, des millions d'hectares que mono-

polisent les compagnies en Afrique noire. La Société

germano-belge du Nord-Ouest Cameroun détient 9 millions

d'hectares ; en 1889, 70 % des territoires de la future AEF sont

aliénés pour trente ans au profit de grandes compagnies : la Société du Haut-Oubangui possède à elle seule 14 millions d'hectares.

Loin de contribuer à mettre le pays en valeur, la plupart de ces

compagnies d'Afrique noire se contentent de piller les richesses

naturelles (ivoire, caoutchouc), en contraignant les habitants au

travail forcé et en leur infligeant des sévices physiques comme

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

au Congo belge, où l'exploitation du travail des Noirs se dissimule sous des prétextes fiscaux (pour acquitter un impôt de

5 francs, les indigènes doivent, au témoignage de Brazza, fournir une quantité de caoutchouc d'une valeur de 700). Les profits réalisés par quelques compagnies ne justifient pas les

dépenses consenties par l'État. Le seul État qui ait tiré d'abondants revenus de la colonisation est la Hollande, grâce au système d'économie dirigée instauré en Insulinde par Van den Bosch

en 1830.

En Insulinde : le système des cultures

de Van den Bosch

Le roi de Hollande est à la fois le seul maître des colonies de

l'ancienne Compagnie des Indes néerlandaises et le principal

membre de la société commerciale qui monopolise le trafic avec

les îles de la Sonde : De Nederlandsche Handelsmaatschappij.

Nommé gouverneur de Java en 1830, Van den Bosch (1780-1844)

utilise les autorités coloniales pour contrôler la mise en culture des îles au bénéfice de l'État. Chaque village doit consacrer le

cinquième de ses meilleures terres et le cinquième du temps de

travail des adultes mâles à la culture du café, du thé, du poivre, de la cannelle, de l'indigo, du tabac, de la canne à sucre. La Compagnie hollandaise se charge d'acheminer et de vendre ces produits au profit du Trésor néerlandais. Les fonctionnaires européens et les chefs indigènes sont intéressés au bon fonctionnement du système des cultures forcées par l'appât de primes, qui encouragent les abus. On tolère ainsi l'extension des cultures spéculatives aux dépens des cultures vivrières dans des proportions supérieures à la norme du cinquième des bonnes terres, de même que l'accroissement excessif des corvées.

Attaqué par l'opinion publique, que le roman de Maltituli (alias Douwes-Dekker), Max Havelaar, alerte en 1860, et surtout par les entreprises privées qui désirent prendre pied dans les îles, le système décline entre 1860 et 1870. En quarante ans, il a rapporté à l'État 850 millions de florins et fait d'Amsterdam un grand marché international du café et du sucre. Il est aboli en 1877.

Les innovations économiques

Largement néfaste pour les sociétés agraires indigènes, la colonisation agricole présente cependant un bilan partiellement positif sur le plan technique : assainissement et mise en valeur de plaines insalubres (exemple : la Mitidja en Algérie), développement de l'irrigation, recherches agronomiques sur la conserva-

tion des sols et l'adaptation des plants aux conditions climatiques et pédologiques par l'hybridation. La plupart des innovations agricoles portent sur des cultures spéculatives : vigne et agrumes

en Algérie, olivier dans le Sahel tunisien, arachide au Sénégal,

hévéa en Malaisie et en Indochine, coton en Inde et en Égypte,

cacaoyer en Gold Coast, etc. La prospérité des cultures de plantation, encore très inégale en 1914, est menacée par l'érosion et

l'épuisement des sols, l'instabilité du marché, la nécessité

d'élargir la place réservée aux cultures vivrières.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les formes diverses de la domination coloniale

La colonisation porte un lourd préjudice aux industries de transformation et à l'artisanat des pays dominés. La seule industrie

qu'elle développe est l'industrie extractive (fer et phosphates

d'Afrique du Nord, charbon du Tonkin, or et diamants d'Afrique

du Sud, etc.).

L'acheminement des matières premières, l'importation des produits industriels métropolitains, les préoccupations stratégiques, la recherche de débouchés pour les capitaux imposent

l'équipement des colonies en chemins de fer, installations por-

tuaires, câbles télégraphiques. Les réalisations ferroviaires sont les plus remarquables. En 1914, la longueur des voies ferrées atteint une dizaine de milliers de kilomètres dans l'Empire français : 3 300 en Algérie, 1 500 en Tunisie, 2 600 en AOF, 2 100 en Indochine, 560 à Madagascar. L'Empire britannique en compte au moins sept fois plus : 60 000 en Inde, près de 5 000 en Égypte, 1 500 au Nigeria. L'Empire allemand en a plus de 4 300, dont 2 300 dans le Sud-Ouest africain, 1 600 en Afrique orientale, 650 au Cameroun et au Togo. Le Congo belge en compte 2 000.

Les Européens introduisent en outre des innovations financières. Ils imposent généralement leur monnaie aux colonies, mais non point toujours : ainsi l'Indochine, restant fidèle à l'étalon-argent, reçoit en 1885 une monnaie nouvelle, la piastre. Ils installent surtout, comme on l'a vu au chapitre précédent, des banques d'affaires et d'émission qui contrôlent l'économie du pays. Ils y ajoutent des institutions de crédit agricole pour combattre l'usure, fléau des sociétés coloniales et obstacle à la mise en valeur. Les Français développent notamment des sociétés indigènes de prévoyance, puis des caisses de crédit mutuel, dont profitent surtout les colons.

Si les Européens ont longtemps maintenu, sous réserve d'amé-

nagements, les anciens impôts (en Algérie, l' achour, dîme sur les récoltes, la zakat, redevance sur les bestiaux, le h'okor, redevance foncière), ils transforment souvent leur paiement en

nature en paiement en espèces et leur préfèrent, à la fin du siècle, les impôts de type européen (ainsi les Anglais introduisent en

Inde l'impôt sur le revenu). La fiscalité indirecte prend une importance d'autant plus considérable que les métropoles tendent à

limiter leurs dépenses dans leurs territoires coloniaux et que ceux-ci s'efforcent de trouver les moyens budgétaires d'assurer leur

autonomie. Les taxes douanières s'élèvent, accroissant le prix

des marchandises importées et soulevant d'âpres discussions avec

les métropolitains, notamment entre Chamberlain et les domi-

nions, entre la France de Méline et l'Algérie des délégations fi-

nancières. Les impôts de consommation s'alourdissent tout

particulièrement en Indochine, où P. Doumer tire des revenus

aussi considérables qu'impopulaires des trois régies du sel

(1897), de l'opium (1899) et de l'alcool de riz (1902).

Les innovations sociales

L'exploitation fiscale, le travail forcé, l'expropriation, le

refoulement, la ruine des activités industrielles accroissent la

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

misère de populations dont la médecine européenne fait décroître le taux de mortalité. La lutte contre les épidémies et la famine

prépare une expansion démographique qui aggrave la situation

sociale. De même, l'extension de l'enseignement occidental est

à double effet : en imposant la prééminence d'une langue étran-

gère — celle de la métropole —, elle menace la culture autoch-

tone et atténue la conscience de son identité que peut conserver

une société dont les structures juridiques, économiques et reli-

gieuses sont déjà si bouleversées ; mais, d'autre part, elle diffuse dans les élites indigènes les connaissances techniques nécessaires à la formation des cadres de l'économie et de l'administration

modernes, et les idées libérales propres à stimuler le mouvement

d'émancipation qui, à la veille de 1914, donne à la résistance des colonisés les apparences nouvelles d'un nationalisme véritable,

appuyé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

3. La contestation du colonialisme

à la fin du siècle

L'apparition des nationalismes coloniaux

La résistance à la colonisation ne s'est pas éteinte quand a été

proclamée la souveraineté métropolitaine sur un territoire

conquis. Les forces traditionnelles, anciennes aristocraties

dépossédées, lettrés, confréries religieuses (celle des Qadria appuie Abd el Kader vers 1840, celle des Senoussis combat la pénétration française et italienne au Sahara et en Tripolitaine) animent l'opposition à la conquête et contraignent les colonisateurs à de longues opérations dites de « pacification », dont les résultats sont remis en cause par de fréquentes révoltes. Il faut de longues années aux Français pour soumettre l'Algérie (1830-1871), le Sud tunisien, le Maroc. Les Boers et les Anglais livrent sept guerres aux Cafres, avant de les enfermer dans des réserves. Pour prendre aux Philippines la succession des Espagnols, les Américains doivent venir à bout de l'insurrection nationale d'Aguinaldo (1899-1902).

À la fin du siècle, des mouvements nationalistes apparaissent, conduits soit par des traditionalistes, qui entendent répudier l'influence délétère de la civilisation mercantile de l'Europe impérialiste, soit par des occidentalistes, qui souhaitent affranchir leur nation en profitant des enseignements de la civilisation occidentale. La victoire du Japon sur la Russie en 1905 avive les espoirs des peuples colonisés et particulièrement des peuples asiatiques. En Asie, se développe un parti plus vigoureux que le parti national égyptien de Moustafa Kamel ou que le Destour tunisien : le Congrès national indien, que l'on peut considérer comme le premier des grands partis nationalistes coloniaux.

Le Congrès national indien

Créé en 1885, il rassemble d'abord des personnalités modérées,

dont la plus éminente est l'économiste et mathématicien

Gokhale (1866-1915). Réformistes et libéraux, les premiers

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

membres du Congrès demandent l'admission des Indiens aux

postes de responsabilité de l' Indian Civil Service et leur plus large participation aux conseils qui entourent le vice-roi et les gouverneurs des provinces. Le faible succès de ce programme, mar-

qué au sceau du constitutionnalisme britannique, pacifique et

parlementaire, est dénoncé avec ardeur par Tilak (1856-1920),

qui prend au début du XXe siècle la direction du mouvement.

Lui s'appuie sur la religion nationale, l'hindouisme ; sur les masses populaires, auxquelles il destine des journaux rédigés en langues

vernaculaires et non en anglais, sur des hommes résolus à recou-

rir à la violence. Contre la domination occidentale, il prône les

méthodes d'action illégale et le boycott systématique des mar-

chandises et des institutions britanniques. Il réclame l'indé-

pendance ou au moins l'autonomie d'un dominion. Devant la

montée de l'agitation et du terrorisme, les Anglais joignent aux mesures de répression des concessions limitées. Tandis que Tilak est emprisonné, les réformes Morley-Minto de 1909 introduisent le système électif (censitaire) dans le recrutement des conseils. La tendance modérée l'emporte à nouveau au sein du parti du Congrès, où grandit l'audience de Rabindranath Tagore et surtout de Gandhi, patriote farouchement attaché à l'indépendance, mais profondément persuadé de l'efficacité de la non-violence et de la non-coopération, et soucieux de mobiliser à la fois les masses populaires et les notables indiens.

Faiblesse de l'opposition anticolonialiste

dans les pays impérialistes

Ces jeunes mouvements nationalistes ne sont guère soutenus en Europe au début du XXe siècle. Le libéralisme humanitaire s'efface devant le nationalisme impérialiste dans le monde de la bourgeoisie. Quant aux socialistes, s'ils dénoncent les abus de la colonisation, les atrocités congolaises, le coût en hommes et en argent des expéditions coloniales, vieux thèmes libéraux, ils ne sont qu'une faible minorité à condamner la colonisation, comme les y invitent Kautsky et Lénine. Le congrès de Stuttgart

de 1907 met en évidence l'existence, dans la IIe Internationale,

d'un courant impérialiste, très fort en Allemagne avec David,

Noske, Hildebrand, et d'une majorité hésitant sur la politique

à suivre, mais prête en tout cas à célébrer les vertus civilisatrices de la colonisation, dans un esprit paternaliste qui ne distingue

guère un Van Kol, un Vandervelde, un Bernstein, un Mac

Donald, un Rouanet, un Jaurès même, des partisans bourgeois

d'une politique d'association.

Pour approfondir ce chapitre

Aux ouvrages indiqués à la fin du chapitre précédent, on

ajoutera :

Pour une vue générale, *voir M. FERRO, dir., Le livre noir du colonialisme. De l'extermination à la repentance, Paris, 2003, 450 p.*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Sur l'Empire britannique*, les huit volumes de la Cambridge History of the British Empire (les trois premiers consacrés à l'expansion et à la politique impériales, les cinq autres à l'Inde, au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique*

du Sud), ou au moins, si l'on veut un aperçu rapide : H. GRIMAL,

Le Commonwealth, « Que sais-je ? » n° 334, 4e éd., 1983. La synthèse la plus récente est celle d'A. PORTER, The Oxford History of the British Empire, III, The Nineteenth Century, Oxford, 1999.

***Sur l'expansion russe** : F.-X. COQUIN, La Sibérie. Peuplement et immigration paysanne au XIXe siècle, Paris, 1969, 788 p.*

***Sur les impérialismes coloniaux secondaires** : H. BRUNSCHWIG, L'Expansion allemande outre-mer du XVe siècle à nos jours, Paris, 1957, 208 p., et E. CHASSIGNEUX, Les Techniciens de la colonisation, Paris, 1946, VIII-321 p. (avec une mise au point sur VAN*

DEN BOSCH et des études sur BUGEAUD, FAIDHERBE, WAKEFIELD,

etc.).

***Sur les méthodes** et les débats qu'elles suscitent, consulter : H. DESCHAMPS, Méthodes et Doctrines coloniales de la France, Paris, 1953, 222 p.*

***Sur les positions des socialistes**, lire : G. HAUPT et M. REBERIOUX*

(sous la dir. de), La Deuxième Internationale et l'Orient, Paris, 1967, 493 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

25

Les facteurs des relations internationales

Les relations internationales, dont l'histoire diplomatique reconstitue la trame événementielle indispensable, engagent toutes les forces profondes qui animent l'histoire générale. La puissance d'un État repose tout à la fois sur les caractéristiques géographiques de son territoire, l'abondance et le mouvement de sa population, la structure et les ressources de son économie, le niveau de son développement technique, la nature et l'efficacité de ses institutions politiques et sociales, la fermeté et les options de ses dirigeants, les tendances dominantes de la mentalité collective de ses ressortissants.

Chacun de ces facteurs prend une valeur différente selon les temps, les lieux et les hommes, et se révèle propre à favoriser tantôt des ententes internationales et la paix, tantôt la rivalité des intérêts ou des ambitions et la guerre. Il faut se garder des interprétations fondées sur un modèle unique d'explication, privilégiant un seul des nombreux facteurs qui peuvent déterminer les actes des gouvernements (politique dynastique, psychologie des hommes d'État, besoins économiques, etc.). Il importe, au contraire, d'avoir toujours présente à l'esprit l'idée que la puissance relative des États et les orienta-tions de leur politique étrangère dépendent d'une combinaison variable de facteurs multiples et changeants, dont l'action directe ou indirecte pèse sur les décisions des hommes de gouvernement, qui assument en dernier ressort, dans un style particulier au tempérament et au génie de chacun, les responsabilités de la paix ou de la guerre.

1. Influence variable des « forces profondes »

Sans faire ici l'inventaire, même sommaire, des forces pro-

fondes — géographiques, démographiques, économiques, finan-

cières, politiques, voire sociales et religieuses — qui influencent les décisions des hommes d'État en matière de relations internationales ; sans revenir non plus aux chapitres consacrés dans

cet ouvrage au mouvement démographique, au développement

des économies, des techniques, des échanges, ou à la poussée du

nationalisme et à l'essor des impérialismes, il convient de

mettre en lumière, à l'aide de quelques exemples, la complexité

du rôle joué par certains de ces éléments déterminants dans les

rapports entre les États.

La notion de puissance

La notion même de puissance, toute relative, est d'une extrême complexité. Les dimensions territoriales, les ressources du sol et du sous-sol, la position géographique exercent une influence inégale sur la force d'un État, selon l'aptitude des habitants à maîtriser la nature, les moyens techniques, financiers et humains disponibles pour dominer l'espace et mettre en valeur la terre et les mines. Une abondante population est un élément de force dans une économie prospère : elle fournit main-d'œuvre, consommateurs, contribuables, soldats ; dans une économie faiblement développée ou fragile, c'est un facteur de faiblesse.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Les dimensions du territoire et de la population ne contribuent donc pas nécessairement à créer la puissance d'un État, qui repose essentiellement sur son potentiel économique et militaire.

Les fondements de la puissance militaire

Encore faut-il noter que la puissance militaire met en jeu bien d'autres éléments que les seules armées. La géographie contribue à fixer la nature des forces militaires d'un État : l'Angleterre insulaire possède une armée réduite, mais une flotte importante, alors que c'est l'inverse pour l'Autriche-Hongrie, masse conti-

nentale aux débouchés maritimes restreints. L'abondance de la

population offre ou non la possibilité de recruter des effectifs nombreux ; mais l'utilisation militaire du potentiel humain reste

subordonnée à l'estimation des besoins de la défense ou de l'expansion, au montant des ressources budgétaires que l'État peut ou

veut affecter à l'entretien de ses personnels militaires, aux pressions des diverses classes de la société et enfin aux choix poli-

tiques des gouvernants. La Prusse, assez peu peuplée et sans

grande puissance économique au début du siècle, se dote d'une

armée nombreuse, alors qu'à la fin du siècle un pays riche en

hommes et capitaux comme les États-Unis limite étroitement

les effectifs de ses troupes. Base du recrutement des armées natio-
Conscription : obligation du

nales depuis la Révolution, la conscription n'est appliquée sans

service militaire personnel pour

restriction avant 1870 que dans un seul des grands États euro-

tous les hommes appartenant

péens : la Prusse. Ailleurs, le poids du service militaire repose

à une même classe d'âge.

tout entier sur les plus déshérités : en Angleterre, par le volon-

tariat ; en Russie, par l'obligation faite à une partie des serfs, jusqu'aux réformes d'Alexandre II, d'assurer vingt-cinq ans de

service ; en France, par le système du tirage au sort et du remplacement : de 1815 à 1855 et de 1868 à 1872, des sociétés d'assurances contre le tirage au sort permettent aux familles aisées et à celles des milieux plus humbles qui peuvent acquitter, par versements échelonnés ou au comptant, le prix d'un remplaçant, de soustraire leurs fils aux risques que comporte le tirage d'un « mauvais numéro » ; et de 1855 à 1868, c'est l'État lui-même, par la Caisse de dotation de l'Armée, qui se fait « marchand d'hommes ». Il faut la défaite de 1870 pour que le sentiment national triomphe en France du privilège de l'argent et obtienne la suppression du remplacement, l'élargissement du recrutement et l'accroissement des réserves instruites, comme en Allemagne. L'influence des considérations sociales sur la valeur des armées se manifeste également dans la collation des grades d'officiers. L'aristocratie britannique s'en réserve jusqu'en 1870 les principaux bénéfices grâce au maintien de la vénalité. La noblesse prussienne limite l'afflux des bourgeois dans le corps des officiers en pratiquant une sorte de cooptation au niveau régimentaire. En France, les nobles, peu nombreux, jouissent de préjugés favorables, de relations et de passe-droits qui leur attribuent dans les hauts rangs de l'armée une place dis-

proportionnée à leur nombre global et à leur compétence

individuelle. Tant que n'est pas établi un système de formation

professionnelle et de contrôle des aptitudes comparable à celui

que la Prusse renforce en 1859, les abus du favoritisme livrent

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

une fraction des troupes aux erreurs meurtrières de chefs inca-

pables ou vains. La discipline, la prévoyance, l'organisation, l'habileté stratégique et tactique des chefs, le moral et l'élan des troupes multiplient la force du nombre : ce sont autant de facteurs de

la puissance militaire.

Il faut y ajouter l'efficacité de l'armement, bien sûr, qui s'accroît ***Quelques caractéristiques des***

au cours du siècle grâce aux inventions techniques, dont l'appli-

armements nouveaux

cation massive et opérationnelle suppose l'existence d'une puis-

Les ***fusils*** *se chargent par la*

sante infrastructure industrielle : à partir de 1866 (Sadowa), il

culasse, avec une cartouche

est clair que la gloire de bien des généraux dépend de l'activité

qui contient la balle, une

de capitaines d'industrie comme Krupp, à Essen, ou Schneider,

bourre, la poudre et une

au Creusot.

amorce ; ils autorisent un tir

plus rapide et l'adoption d'une

Enfin, la puissance militaire qui résulte de la conjonction de tant position à genoux ou couchée.

de facteurs internes n'est jamais que relative à celle de l'adver-

Modèles : Dreyse (Prusse,

1844), Chassepot (France,

saire. C'est pourquoi se déroule, de 1905 à 1914, une véritable

1866), Gras (ibid., 1874).

course aux armements terrestres et navals entre l'Allemagne,

En 1886, le fusil Lebel permet

d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part. C'est pourquoi le tir à répétition, réservé

aussi les états-majors font pression sur les gouvernements,

d'abord aux carabines Colt

dans l'hypothèse d'un conflit probable, pour brusquer l'éclate-

(1840) ou Winchester (1862).

ment de la crise et l'épreuve des armes lorsqu'ils estiment que

L'arme automatique, la

la balance des forces leur est momentanément favorable, comme

***mitrailleuse**, apparaît en 1883*

cela se produit en Allemagne en 1914.

(Maxim).

*Les pièces d'**artillerie** sont en*

Les intérêts commerciaux : les politiques douanières

acier, et non plus en bronze,

après 1870, et se chargent par

Les liens qui s'établissent entre la concurrence des intérêts éco-

la culasse. Le tube du canon est

nomiques et les rivalités politiques qui opposent les États pren-

rayé et non plus lisse.

nent des formes et des significations fort différentes, perceptibles Avantages : mobilité, cadence

au niveau des politiques douanières par exemple.

et précision de tir supérieures.

L'adaptation du frein à huile

Le libre-échange a été présenté par ses doctrinaires comme un

limite le recul des pièces

« gage de paix ». En favorisant la division internationale du tra-

légères : canon de 75 français

vail, en développant la complémentarité des économies natio-

(1897).

nales, en fournissant aux populations les produits dont elles manquent chez elles, la libre circulation des marchandises apaiserait les envies et encouragerait la coopération politique. Mais ce régime ne profite, en réalité, qu'aux pays les plus puissants économiquement, qui dominent leurs partenaires plutôt qu'ils ne collaborent avec eux : fort de son industrie textile et de sa flotte marchande, le Royaume-Uni est le seul État qui reste longtemps attaché au libre-échange (1846-1931). Il n'atténue ni l'âpreté de la concurrence, ni les rancœurs politiques qu'entretient la violence faite aux États indépendants pour leur imposer l'ouverture de leurs marchés à des conditions tarifaires ruineuses pour leur économie, sous la pression ou la menace d'une intervention armée : en Chine, au Siam, en Perse, dans l'Empire ottoman, l'Angleterre des années libre-échangistes n'est pas plus pacifique que celle qui a mené, en 1840-1842, la guerre de l'Opium contre l'Empire mandchou. À la fin du siècle, les États anglo-saxons mettent leurs forces diplomatiques et militaires au ser-

vice de la politique de la « porte ouverte » en Chine ou au Maroc

(conférence d'Algésiras, 1906) contre le protectionnisme

national et colonial.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Prédominant pendant toute la première moitié et à la fin du siècle, le protectionnisme répond à des sollicitations économiques et

politiques, qui jouent alternativement dans la défense des inté-

rêts nationaux. Il serait excessif de voir dans son fonctionnement le signe de la primauté absolue de l'économique sur le politique

et un obstacle à toute entente internationale.

Le refus de conclure ou de renouveler un traité de commerce

comportant la clause de la nation la plus favorisée s'accompagne

généralement d'une hausse des tarifs douaniers frappant les impor-

tations en provenance du pays dont on entend exclure, partiel-

lement ou totalement, les marchandises du marché national. Des

représailles s'ensuivent. C'est la guerre douanière. Qu'il s'agisse de son déclenchement ou de son dénouement, elle n'obéit pas

uniquement à des mobiles économiques. La guerre douanière

de 1906-1911 entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie est provoquée

par le gouvernement de Vienne pour obliger celui de Belgrade à

abandonner sa politique de rapprochement avec la France et à revigorer la collaboration austro-serbe inaugurée en 1880 par Milan Obrenovitch. Utilisée comme un moyen de pression, l'interdiction d'importer en Autriche-Hongrie des porcs serbes avantage, certes, des éleveurs hongrois, mais nuit aux exportations des industriels autrichiens, qui obtiennent finalement l'arrêt des hostilités douanières, lorsqu'il apparaît que la manœuvre politique a échoué, les Serbes ayant trouvé d'autres débouchés pour leur bétail.

Le cas du conflit commercial germano-russe de 1890-1894 est différent. Il naît du refus de l'Allemagne d'abaisser ses barrières douanières devant les blés russes. Le gouvernement du tsar prend des mesures de rétorsion : il augmente de 20 à 30 % les droits sur les importations de marchandises allemandes. L'origine de la crise est économique. Mais sa solution est politique : l'Allemagne finit par accorder aux blés russes l'avantage des bas tarifs appliqués aux blés hongrois, afin d'améliorer les relations entre les deux États et de distendre les liens que la Russie vient de nouer avec la France.

L'influence des desseins politiques sur la détermination de la stratégie douanière se manifeste non seulement à l'occasion des conflits économiques, mais aussi dans les tentatives d'union doua-

nière. En 1842-1843, un projet d'union douanière franco-belge

échoue devant la crainte du roi des Belges de tomber sous la domi-

nation complète du roi des Français et surtout devant la réso-

lution de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche de s'opposer, au besoin par les armes, à une unification douanière qui serait

le prélude à une union politique.

Inversement, c'est comme complément à leur accord politique

que la Serbie et la Bulgarie envisagent en 1904 de réaliser entre

elles une union douanière. Si l'on évoque en outre l'arme poli-

tique efficace, mais insuffisante, qu'a été le Zollverein pour l'unité allemande, on conviendra qu'en définitive les intérêts économiques favorisent les ententes ou les conflits politiques entre

les États sans les déterminer nécessairement.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Guerre impérialiste ou partage d'influence ?

La concurrence économique ne provoque pas inéluctablement

la guerre entre puissances impérialistes, dont le conflit russo-

japonais de 1904-1905 pour le contrôle de la Mandchourie et de

la Corée, de leurs richesses minières et forestières et de leurs

chemins de fer est le premier exemple d'envergure entre 1815

et 1914. Des compromis politiques peuvent régler au moins pro-

visoirement les différends économiques, en imposant une

entente des intérêts par le biais d'un partage d'influence, voire

en élaborant un plan de partage territorial. Au début du XXe siècle, on s'oriente vers de tels arrangements entre puissances impé-

rialistes, à propos de l'Empire ottoman, de la Perse, de la Chine

et de l'Éthiopie. Divers accords prévoient la répartition des concessions ferroviaires et des marchés et parfois l'éventuel découpage

ultérieur du territoire lui-même. Souvent, et notamment dans

le cas de l'Angleterre en Mésopotamie et en Perse, les intérêts

économiques sont sacrifiés aux calculs politiques : protection

***1906** : accord anglo-franco-*

italien sur l'Éthiopie.

stratégique de l'Inde, rapprochement avec la Russie, resserrement

des liens avec l'Italie sont les préoccupations principales du gou-1907 : accord anglo-russe sur

vernement londonien. La France se rallie à l'accord éthiopien

la Perse.

pour obtenir le soutien de l'Italie dans l'affaire marocaine. Les

***1914** : accords franco-allemand,*

accords de 1914 sur l'Empire ottoman traduisent la reconnais-

anglo-allemand et anglo-

sance par la France et la Grande-Bretagne des avantages acquis

italien sur l'Empire ottoman.

par l'Allemagne et leur résignation à ne plus tenter que d'en limiter les conséquences et l'expansion.

Finances et politique internationale

Quant aux questions financières, elles fournissent à la politique

internationale tantôt une arme, tantôt un mobile.

Les gouvernements peuvent utiliser de diverses manières l'arme

financière pour exercer une pression politique ou économique

sur un pays ami ou ennemi. Ils disposent en particulier — offi-

ciellement en France et en Allemagne, officieusement en

Grande-Bretagne — du droit d'autoriser ou non la cotation en

Bourse des valeurs étrangères. Le refus n'a pas de conséquences

décisives à une époque où la circulation des capitaux est libre.

Ainsi, l'interdiction d'admettre à la cote parisienne les titres allemands persiste de 1871 à 1914, mais n'empêche pas l'argent fran-

çais de s'investir en Allemagne ou de s'associer à des capitaux

allemands dans l'Empire ottoman, car les exportateurs de capi-

taux ne veulent pas attendre la suppression du traité de Francfort pour faire fructifier leurs avoirs. En revanche, l'agrément donné

à l'émission d'emprunts étrangers sur un marché financier

national offre d'une part la possibilité d'élargir ou de consolider ses alliances, d'autre part l'occasion d'accroître son influence économique ou politique. En France, de 1888 à 1913, le gouverne-

ment encourage la souscription aux emprunts russes, en dépit

des risques que font courir à l'épargne française le déficit chro-

nique du budget tsariste et les crises révolutionnaires, afin de

s'assurer un puissant allié à l'est de l'Allemagne. C'est l'exemple le plus célèbre de l'association d'un accord financier à un accord diplomatique ; c'est loin d'être le seul.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Le produit de ces emprunts étant généralement destiné à des équipements militaires, les États qui les accordent exigent, au début

du XXe siècle, que les commandes d'armes soient passées à leurs

industriels. La France, par exemple, impose cette condition en

1914 à la Grèce et à la Serbie. Sur les investissements dans des

entreprises privées étrangères, l'influence des gouvernements est, semble-t-il, beaucoup plus réduite. Certes, Londres « déconseille »

la participation des capitaux britanniques à la construction du

chemin de fer de Bagdad, qui menace ses positions sur le golfe

Persique et les abords occidentaux de l'Inde ; Paris décourage le réinvestissement en Allemagne des capitaux, placés à court terme, dont la crise d'Agadir et une vague de chauvinisme ont provoqué le retrait en 1911. Mais il est plus fréquent que la défense des investissements nationaux provoque les interventions politiques — diplomatiques ou militaires — des gouvernements. Si la récupération des créances sur la dette publique sert de prétexte ou de levier à l'établissement d'un protectorat ou d'une complète domination sur un État indépendant (Mexique, Égypte,

La doctrine de Monroe revue par

Tunisie, Maroc), la protection des capitaux privés paraît bien être ***Th. Roosevelt :***

le véritable mobile du partage de la Chine et de l'Empire ottoman entre les grandes puissances impérialistes associées ou

« Si les gouvernements de

rivales, comme elle inspire la « diplomatie du dollar » des États-

l'Amérique latine ne peuvent main-

Unis en Amérique latine et la « politique du bâton » qu'y mène

tenir l'ordre ni payer leurs dettes, les

Th. Roosevelt. Pour garantir la sécurité des intérêts économiques

États-Unis, après avoir empêché

l’action d’autres puissances, doivent

et financiers sur le continent américain et aux Antilles, les États-intervenir, mettre fin aux désordres et

Unis s’y arrogent un droit de police international, dont ils usent s’assurer que les dettes justifiées soient

notamment en Colombie (affaire du canal de Panama en 1903),

payées. »

à Saint-Domingue (occupation en 1905-1924), au Nicaragua et

au Honduras (protectorats imposés en 1911). On retrouve là les

Cité par Ch. et M. BEARD : Histoire des États-

Unis, 1952, p. 297.

manifestations de l’impérialisme.

2. Rôle éminent de l’homme d’État :

l’exemple de Bismarck

Quelques hommes d’État témoignent d’une aptitude particulière

à maîtriser les forces contradictoires et fluctuantes de la vie politique internationale, sur laquelle ils impriment la marque de leur personnalité, soit par leur sang-froid et leur coup d’œil dans les situations délicates, soit par l’originalité de leurs initiatives, soit par l’habileté des combinaisons diplomatiques qu’ils conçoivent.

Ainsi, Bismarck domine l’échiquier européen entre 1871 et

1890 — comme Metternich l’avait fait de 1815 à 1840 — après

avoir démontré sa valeur à l’époque où brillaient les étoiles de

Cavour et de Napoléon III, dont l'action a infléchi fortement le

cours des événements dans les années 1850 et 1860.

Bismarck

L'âge accentue les traits de son caractère, mais ne diminue pas

la vivacité de son intelligence. L'énorme travail qu'il fournit

à la chancellerie du Reich le rend de plus en plus nerveux et

irritable ; la brutalité de ses ripostes et de ses colères s'en trouve accrue face aux députés, dont il ne tolère pas l'opposition, face

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

à ses collaborateurs, y compris ses ministres, à l'égard desquels

il affiche une arrogance méprisante, face même à l'empereur :

***Otto VON BISMARCK** : hobereau brandebourgeois né en 1815 à Schoenhausen. Après des études juridiques à Göttingen, il fait une brève carrière administrative, s'il sert Guillaume Ier avec un dévouement inlassable et une affection profonde, il n'admet pas ses objections éventuelles aux décisions qu'il prend, et lorsque Guillaume II veut lui contester la*

direction absolue des affaires, il préfère donner sa démission. Ce nistrative, puis mène la vie

n'est pas un exécutant. C'est un chef. Un chef autoritaire,

d'un gentilhomme campagnard

capable de refréner ses impulsions, de soumettre son tempéra-

sur le domaine familial de

ment sanguin de colosse amateur de bonne chère et de boissons

Kniephof. Député en 1847 et

fortes à la discipline d'une intelligence lucide, calculatrice et

1849, il se signale par sa ru-

inventive.

desse conservatrice. Diplomate

de 1851 à 1862, il représente

Imaginatif, il est capable de réagir promptement et efficacement

la Prusse à la Diète de Francfort

à l'imprévu : il n'est pas l'homme des systèmes rigides ; au

(1851-1859), à Saint-Péters-

contraire, il tient toujours « plusieurs fers au feu ». Opportuniste, bourg (1859) et à Paris (1862).

il ne s'attarde pas aux théories ; seul compte le résultat, et pour Premier ministre de Prusse

parvenir au but, tous les moyens sont bons : tantôt la diploma-

en 1862, il réalise l'unité

tie, tantôt la guerre, en politique extérieure ; et, à l'intérieur, il allemande au profit des

Hohenzollern et devient en

n'hésite pas à emprunter aux démocrates, qu'il combat, le suf-

1871, chancelier du nouvel

frage universel pour renforcer l'unité de l'Empire et réduire les

Empire. Il démissionne en 1890

particularismes, ou à s'appuyer sur le nationalisme allemand des

et meurt en 1898.

libéraux pour unifier et étendre la Prusse. On peut voir en lui

un cynique, parce qu'il est tout entier inspiré par la raison d'État et se montre imperméable aux sollicitations du peuple et à l'idéalisme humanitaire, et parce qu'il déploie dans la lutte politique, avec une énergie égale, l'art de la feinte (au point de tromper

jusqu'à ses propres partenaires), quand il ne préfère pas dévoi-

ler brusquement son jeu pour impressionner ou pour abattre

l'adversaire. Comme tous les hommes d'action, c'est un joueur ;

mais il ne prend jamais que des risques calculés et, une fois réa-

lisé le gain espéré, il sait s'arrêter pour le garder. C'est avant tout un conservateur, soucieux de la grandeur de la monarchie prussienne et de la défense des intérêts aristocratiques en Allemagne.

Sa politique intérieure et sa politique extérieure entre 1871 et

1890 n'ont d'autre dessein que de consolider l'empire des

Hohenzollern. À l'intérieur, Bismarck le protège contre les

Le réalisme de Bismarck

menaces représentées par le libéralisme, la démocratie, le socia-

lisme et les particularismes catholique, régionaux et nationaux

« Ce n'est pas par des discours et

des votes à la majorité que se déci-

(danois, polonais, alsacien-lorrain). À l'extérieur, il veille aux dan-dent les grandes questions – ce fut

gers que pourraient faire naître soit la volonté de revanche de

l'erreur de 1848 et de 1849 – mais par

l'Autriche — vaincue en 1866 — ou de la France — écrasée et

le sang et le fer. »

mutilée en 1870-1871 —, soit l'expansionnisme des tenants du

pangermanisme : il repousse l'idée d'annexer, au nom du prin-

cipe des nationalités, les territoires baltes et autrichiens. Il lui suffit d'avoir unifié et agrandi la Prusse. Désormais, il s'emploie à défendre son œuvre.

Sur le plan international, il fonde toute son action sur la

recherche permanente des moyens d'isoler la France et de

l'empêcher d'entreprendre une guerre de revanche, qui

compromettrait l'équilibre et la prospérité de l'Allemagne.

L'attitude des autres grandes puissances lui impose de recourir

à plusieurs méthodes, dans lesquelles on a voulu voir des

systèmes. Le terme est commode, mais abusif : rien de plus

empirique que les combinaisons internationales de Bismarck.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Mieux vaudrait distinguer des périodes que des « systèmes », dont les historiens ne s'accordent pas à fixer le nombre (2 ou 3 ?).

De 1871 a 1878 : le premier « système » bismarckien

Dans un premier temps, sa stratégie défensive à l'égard de la

France comporte une action directe et une action indirecte.

L'action directe consiste d'abord à faire exécuter rigoureusement

les clauses du traité de Francfort : versement intégral de l'indemnité de 5 milliards de francs-or, ce qui affaiblira les possibilités financières d'un relèvement économique et militaire français,

et occupation du territoire jusqu'à l'acquittement complet de

cette somme. En 1873, l'évacuation des départements français,

résultant du versement anticipé de l'indemnité totale, enlève à

Bismarck ces deux moyens de pression. Cette perspective ne

l'inquiétait pas en mars, quand Thiers était au pouvoir : le petit homme voulait la paix, et la République qu'il entendait fonder

éloignerait le tsar d'une alliance avec Paris. Mais la crise du 24 mai et l'arrivée au pouvoir des monarchistes catholiques, avec Mac-Mahon, ranime sa méfiance. Il se lance alors dans une politique

d' intimidation. En 1873-1874, il exige que le gouvernement fran-

çais sanctionne sévèrement les évêques d'Angers et de Nîmes

pour les mandements qu'ils ont publiés contre le Kulturkampf

et menace l'ambassadeur de France d'une guerre préventive contre

l'immixtion du parti clérical français dans les affaires intérieures allemandes. En 1875, le vote de la loi des Cadres par l'Assemblée

nationale lui fait craindre l'accélération du réarmement français : il déclenche dans la presse allemande une violente campagne

belliciste et laisse son proche collaborateur, Radowitz, évoquer

de nouveau, devant l'ambassadeur Gontaut-Biron, l'hypothèse

d'une guerre préventive. Decazes alerte Londres et Saint-

Pétersbourg, qui avertissent Berlin de leur hostilité à une pareille éventualité. Bismarck reporte tous ses soins à rétablir plus solidement l'isolement de la France, par une action diplomatique

indirecte.

Dès 1872, Bismarck veille à s'attacher la Russie, alliée possible

de la France, et à se réconcilier avec l'Autriche. Il tente aussi de rapprocher, sur la base de la solidarité monarchique et conservatrice, les deux grands Empires qui s'affrontent dans les Balkans ***Les trois empereurs en 1873 :***

et en Autriche-Hongrie même, par Slaves interposés.

– Allemagne : Guillaume Ier

(1871-1888).

En 1873, une convention germano-russe prend les dimensions

– Autriche-Hongrie : François-

d'une alliance militaire défensive en cas d'attaque par une

Joseph (1848-1916).

tierce puissance européenne. La convention austro-russe de

– Russie : Alexandre II (1855-

Schoenbrunn, elle, ne prévoit qu'une concertation au cas où la

1881).

paix serait menacée en Europe. Bismarck, qui en a encouragé la

conclusion, y fait adhérer Guillaume Ier : c'est l' Entente des trois empereurs, à laquelle le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, s'asso-

Voir carte B, p. 307

cie peu après. La France est isolée sur le continent.

La crise orientale de 1875-1878 met à rude épreuve ce système

fragile. L'insurrection des populations chrétiennes de Bosnie-

Herzégovine entraîne l'intervention des principautés auto-

nomes de Serbie et du Monténégro, puis de la Russie (1877),

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

qui pousse ses armées jusqu'aux faubourgs de Constantinople et impose à la Turquie, par le traité de San-Stefano (1878), l'indépendance et l'agrandissement de la Serbie, du Monténégro et de la Roumanie, l'autonomie d'une Grande Bulgarie sous l'hégémonie du tsar, la restitution de la Bessarabie méridionale et la cession d'une partie de la Transcaucasie ottomane. L'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne protestent vigoureusement : la première contre la création d'une Grande Bulgarie sous influence russe et le sort de la Bosnie-Herzégovine, dont elle réclame le contrôle, la seconde contre l'atteinte unilatérale portée à l'intégrité de l'Empire ottoman. Bismarck s'entremet pour éviter que la tension ne dégénère en un conflit ouvert entre une coalition austro-anglaise et la Russie. Il fait accepter par le tsar la réunion à Berlin d'une conférence internationale, où il joue le rôle pres-tigieux de l'organisateur du premier grand congrès international depuis celui de Paris, qui vit triompher Napoléon III en 1856, et le rôle plus ingrat de « l'honnête courtier » des intérêts des puissances. La Grande Bulgarie éclate en trois morceaux et échappe au tsar ; l'Autriche-Hongrie reçoit l'administration de la Bosnie-Herzégovine ; les acquisitions territoriales de la Serbie et du Monténégro sont rognées. Mécontente du faible soutien

que lui a fourni l'Allemagne dans une négociation dont profite surtout la monarchie des Habsbourg, la Russie tend à s'éloigner de Bismarck, qui s'oriente derechef vers de nouvelles combinaisons.

De 1879 à 1886 : le second « système » bismarckien

Le « chancelier de fer » s'emploie d'un côté à neutraliser la France et la Russie, de l'autre à resserrer ses liens avec Vienne. Contre l'avis de l'empereur, qui préférerait soutenir les monarchistes comme au moment de la crise du 16 mai 1877, Bismarck tente d'améliorer ses relations avec les républicains français, dont la présence au pouvoir contrarie les velléités du tsar de s'allier à la France. Il encourage l'expansion coloniale française. Elle ne le gêne pas, car il n'est pas favorable à une politique allemande de conquêtes coloniales qui ne lui semble s'imposer ni par une nécessité économique (les côtes d'Afrique noire et les archipels de l'Océanie n'offrent pas de grands marchés, ni n'abondantes sources de matières premières), ni par une nécessité démographique (il est hostile à une émigration qui affaiblirait le potentiel humain de l'Allemagne) ; il se contente de ne pas s'opposer aux entreprises commerciales des négociants et armateurs de Hambourg et de Brême, en laissant l'initiative et la responsa-

bilité des expéditions coloniales à des compagnies à charte. En revanche, il aperçoit dans l'impérialisme colonial des Français un moyen de les détourner de la « ligne bleue des Vosges » et, simultanément, de les dresser contre des rivaux dont Bismarck souhaite se rapprocher : l'Angleterre et l'Italie (Égypte et Tunisie). Afin de démontrer aux Français sa volonté d'apaisement, il inaugure en 1879 une politique de conciliation en Alsace-Lorraine, sous l'impulsion du nouveau Staathalter, le général von Manteuffel.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Parallèlement, et malgré la vive opposition de l'empereur ***L'alliance austro-allemande ou « Duplice » (Zweibund).***

Guillaume, attaché à l'amitié du tsar et à l'Entente des trois empereurs, il conclut avec l'Autriche, en 1879, un traité d'alliance (appelé à durer jusqu'en 1918), qui prévoit le concours armé des deux puissances au cas où l'une d'elles serait attaquée par la Russie ; en cas d'agression par une autre puissance que la Russie (c'est-à-dire, par la France surtout) contre l'un des signataires, l'autre observerait une neutralité bienveillante.

Le tsar Alexandre III, craignant d'être isolé dans un conflit oriental avec l'Angleterre et répugnant à se rapprocher de la France,

accepte en 1881 de renouveler l'Entente des trois empereurs :

chacun est assuré de la neutralité des deux autres en cas de conflit avec une quatrième puissance. Le tsar ignore le traité secret dirigé contre lui par l'Allemagne et l'Autriche. Bismarck isole la

France en amortissant l'antagonisme austro-russe. L'année sui-

vante, il complète son système en profitant de la crise tunisienne pour attirer l'Italie dans son réseau défensif contre la France.

L'intercession du chancelier allemand facilite la renonciation

des Italiens à leurs revendications sur les populations irré-

dentes du Trentin et de l'Istrie et la réconciliation entre Rome

et Vienne. La Triple Alliance, conclue en 1882, prévoit qu'au

La Triple Alliance ou

« Triplice » (1882) :

cas où l'une des trois puissances serait attaquée par une quatrième (France ou Russie), les deux autres lui porteraient assistance mili-Allemagne, Autriche, Italie.

taire ; mais au cas où la guerre serait déclenchée par l'une d'elles, les deux autres se limiteraient à une neutralité bienveillante.

De bonnes relations avec l'Espagne, la Serbie, la Roumanie, la

Turquie assurent à Bismarck la prépondérance en Europe. Mais

il lui faut maintenir la collaboration délicate entre l'Autriche

et la Russie d'une part, l'Autriche et l'Italie d'autre part, tout en surveillant de près les agissements de la France et de

l'Angleterre.

La crise bulgare de 1886-1887 met en évidence l'acuité de la riva-

lité austro-russe et l'agitation boulangiste marque le renouveau

du risque de la guerre de revanche (affaire Schnoebelé, 1887).

Bismarck se hâte de renforcer son armée et son dispositif

diplomatique.

De 1887 à 1890 : le troisième « système » bismarckien

Il fait renouveler en 1887 la Triple Alliance, assortie de deux

accords qui en augmentent la portée. D'abord une convention

austro-italienne garantit la coopération des deux États dans les Balkans et l'octroi de compensations à l'Italie si l'Autriche venait à annexer des territoires dans cette partie de l'Europe. Ensuite,

une convention italo-allemande promet le soutien de l'Allemagne à l'Italie si celle-ci venait à attaquer la France pour préserver ses

Voir carte C, p. 307

intérêts coloniaux en Méditerranée : c'est la première formula-

tion d'une alliance offensive concédée par Bismarck.

À l'instigation du chancelier allemand, l'Italie complète ses

arrangements européens par un accord avec l'Angleterre pour

le maintien du statu quo en Méditerranée, contre toute

intervention française en Égypte ou en Tripolitaine. L'adhésion

de l'Espagne et de l'Autriche à cette politique isole la France en

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Méditerranée. Reste à la couper de la Russie, en conflit avec

l'Autriche dans les Balkans et avec l'Angleterre en Afgha-

nistan. Bismarck y pourvoit en signant avec la Russie un

« traité de réassurance », toujours en 1887. Chacun des cosi-

gnataires promet sa neutralité en cas d'attaque française contre

l'Allemagne ou autrichienne contre la Russie. L'esprit de ce traité secret est incompatible avec celui des accords austro-allemand

et austro-italien. L'Allemagne doit choisir entre la Russie et

l'Autriche-Hongrie. Le dénouement de la crise bulgare, en juillet

1887, le montre : pour faire céder le tsar devant la candidature

au trône du prince germanique Ferdinand de Saxe-Cobourg, pro-

tégé de François-Joseph, Bismarck supprime la garantie de la

Reichsbank aux émissions de fonds d'État russes, dont les cours s'effondrent, et publie les engagements secrets pris par l'Allemagne à l'égard de l'Autriche. Pression financière, politique et

militaire qui révèle la faiblesse d'un système dont l'équilibre

complexe n'est possible que grâce à l'extraordinaire habileté d'un homme, prompt à utiliser tous les moyens — secret et publicité bruyante, séduction et intimidation, campagnes de presse

et déclarations privées, démonstrations militaires et confé-

rences diplomatiques, alliances et contre-alliances — pour

atteindre son but : maintenir la paix en isolant la France. Les

successeurs de Bismarck ne peuvent empêcher le rapprochement

Voir carte D, p. 307

franco-russe et la formation de blocs antagonistes. Mais lui-même

l'aurait-il pu ?

Pour approfondir ce chapitre

Pour une vue d'ensemble*, utiliser S. PACTEAU et F.-Ch. MOUGEL, Histoire des relations internationales, 1815-1989, « Que sais-je ? » n° 2423, 1998 ; J.-B. DUROSELLE, Tout Empire périra, Une vision théorique des relations internationales, Paris, 1982, 357*

p., et surtout : P. RENOUVIN et J.-B. DUROSELLE, Introduction à l'histoire des relations internationales, 4e éd., Paris, 1991, 532 p.

On trouvera les principaux éléments d'information dans quelques

ouvrages de base : P. RENOUVIN, Histoire des relations internationales, t. 5 : Le XIXe siècle, I : De 1815 à 1871, l'Europe des nationalités et l'éveil des nouveaux mondes, Paris, 1970, 421 p., et t. 6 : Le XIXe siècle, II : De 1871 à 1914, l'apogée de l'Europe, 1970, 401 p. ; J. DROZ, Histoire diplomatique de 1648 à 1919, 3e éd., Paris, 1972, 619 p. ; M. BOURQUIN, Histoire de la Sainte-Alliance, Genève, 1954, 507 p. ; R. GIRAULT, Diplomatie européenne, nations et impérialismes, t. 1, 1871-1914, Paris, 1995, 296 p. ; B. PELLISTRANDI, Les Relations internationales de 1800

à 1871, Paris, 2000, 191 p. et P. MILZA, Les Relations internationales de 1871 à 1914, Paris, 1995, 176 p.

***Par pays,** voir, pour **la France**, J.-Cl. ALLAIN et al., Histoire de la diplomatie française, Paris, 2005, parties 4 et 5 ; dans la collection*

« Politique étrangère de la France », P. GUILLEN, L'Expansion, 1881-1898, Paris, 1984, 521 p.

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

*Pour **l'Italie**, D. J. GRANGE, L'Italie et la Méditerranée (1896-1911) : les fondements d'une politique étrangère, Rome, 2 vol., 1994, 1702 p. Pour **le Royaume-Uni**, Ph. CHASSAIGNE, La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours, Paris, 2003. Pour les **États-Unis**, A. SY-WONYU, Les États-Unis et le monde au*

19e siècle, Paris, 2004, 314 p. ; J. HEFFER, Les États-Unis et le Pacifique. Histoire d'une frontière, Paris, 1995, 505 p.

***Sur l'histoire des relations financières internationales**, voir les ouvrages cités à la fin du chapitre 4, p. 63.*

***Pour une histoire globale des relations internationales**, dégagée du carcan diplomatique, lire : P. KENNEDY, Naissance et Déclin des grandes puissances, Paris, 1989, 730 p.*

*Parmi les **biographies d'hommes d'Éta**t, ayant joué un grand rôle dans les relations internationales, signalons : G. DE BERTIER DE*

SAUVIGNY, Metternich, Paris, 1986, 535 p. Sur Bismark, L. GALL, Bismarck, Paris, 1984, 849 p., et S. KOTT, Bismarck, Paris, 2003, 358 p. Les aventuriers aussi jouent un rôle non négligeable ; à titre d'exemple, J. GREVY, Garibaldi, Paris, 2001, 380 p.

***Sur l'armée et la marine françaises et leur action**, lire*

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Index

Noms géographiques

Signes : (E) Économie ; (S) Société ; (P) Politique intérieure ; (RI) Relations internationales ***A****den : 264, 266*

239, 241, 254, 268 ; (RI) 257,

Baltimore : 205

Adoua : 265

258, 260, 261, 266, 286

Ban de la Roche : 121

AEF, AOF : 260, 263, 266, 274,

Amiens (charte d') : 188, 189, 236

Barbizon : 132

275, 277

Amour : 266

Barcelone : 134

Afghanistan : 266, 291

Amsterdam : 276

Basilan : 265

Afrique : (E) 95 ; (S) 22, 23, 24, 25,

Anatolie : 120

Basque (pays) : 254

26, 27, 113, 114, 116, 117, 121,

Andalousie : 150, 226, 241

Bavière : 205, 216, 252, 253

139, 140 ; (P) 192, 193, 247 ;

Andes : 150

Bayreuth : 131

(RI) 257, 258, 259, 260, 263, 264,

Andrinople : 254

Bechouanaland : 273

266, 269, 270, 272, 274, 275,

Angers : 288

Belfort : 239

277, 289

Angleterre, voir Royaume-Uni

Belgique : (E) 35, 36, 48, 49, 51,

Agadir : 286

Angola : 266

52, 54, 68, 69, 70, 76 ; (S) 25, 107 ;

Alaska : 257, 263, 265

Annam : 261, 266, 272, 274

(P) 194, 196, 202, 204, 205, 216,

Alger : 146, 263, 264, 270, 274

Antilles : 257, 266, 286

217, 218, 224, 231, 247 ; (RI) 253,

Algérie : (E) 87 ; (S) 25, 29, 260,

Anvers : 254

254, 266, 272

265, 266, 275, 277 ; (P) 193, 241 ;

Appalaches : 69, 80

Belgrade : 284

(RI) 258, 262, 263, 268, 269, 270,

Appenzell : 212

Bénarès : 112

271, 274, 278

Argentine : 29, 47, 48, 52, 83, 150,

Berlin (ville) : 28, 56, 59, 104, 105,

Algésiras : 266, 283

227

128, 129, 182, 219, 256, 288,

Allemagne : (E) 35, 36, 38, 45, 46,

Ars : 121

289 ; (conférence de) 140, 264,

48, 49, 50, 51, 54-55, 56, 58, 59,

Asie : (E) 37, 50, 99, 154-157 ;

266

61, 68, 69, 70, 73, 75, 76, 78, 80,

(S) 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 116,

Berry : 118

87, 89-90 ; (S) 23, 24, 26, 27, 28,

117, 140 ; (P) 193, 205, 216, 234 ;

Bessarabie : 289

104, 105, 106, 107, 120, 121,

(RI) 257, 258, 259, 262, 266, 269,

Biarritz : 255

122, 130, 131, 134, 143, 146,

278

Birmanie : 116

169-170, 176, 184, 187, 189 ;

Assam : 87

Birmingham : 225, 229

(P) 198, 199, 202, 205, 214, 221,

Atlantique (océan) : 47, 50

Bohême : 219, 248

222, 226, 227, 228, 230, 231,

Aubin : 19

Bolivie : 152

236, 238, 246, 247, 249, 251,

Australie : (E) 48, 56, 60, 61, 83,

Bombay : 95

252, 253, 255, 256 ; (RI) 265,

84-85 ; (S) 22, 29, 165, 187, 274,

Bonn : 104

266, 272, 273, 274, 279, 282,

275 ; (RI) 260, 262, 266, 268,

Bornéo : 266

283, 284, 285, 286, 287, 289,

271, 272

Bosnie-Herzégovine : 288, 289

290, 291

Autriche-Hongrie : (E) 48, 54, 55,

Bosphore : 264

Alpes : 46

89 ; (S) 142, 146, 170 ; (P) 193,

Boston : 28

196, 198, 203, 205, 219, 231,

Alsace : 69

Bradford : 225

247 ; (RI) 52, 255, 256, 282, 284,

Amazone : 85, 140

Brême : 193, 289

287, 289, 290, 291

Amérique : 59, 83

Brésil : (E) 83, 85 ; (S) 24, 29, 139,

Ayala : 153

Amérique du Nord : (E) 45 ; (S) 22,

140, 143, 150 ; (P) 110, 193, 194,

Ayodhyâ : 112

23, 27, 29, 30, 114, 121 ; (P) 194,

205, 227

197, 201, 205 ; (RI) 257, 260,

Brunswick : 253

261, 265, 266, 268

Bruxelles (ville) : 29, 134, 223 ;

Amérique latine : (E) 47, 48, 61,

***B**ade : 142, 205*

(conférence de) 140

79 ; (S) 22, 23, 24, 26, 29, 114,

Bagdad : 286

Buenos Aires : 27

139, 150, 151-153 ; (P) 194, 201,

Bahia-Blanca : 273

Bulgarie : 194, 216, 231, 241,

205, 209, 216, 224, 226, 227,

Balkans : 288, 290, 291

284, 289

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

293

***C**adix : 239*

***D**ahra : 265*

(RI) 253, 254, 261, 262, 264, 278,

Caire (Le) : 273

Dakar : 270

279, 288, 290

Calais : 45, 47 ; (Pas-de-) 69

Dakotas : 87

Extrême-Orient : 47, 48, 154-157

Calcutta : 95

Dalmatie : 219

Californie : 46, 60, 87, 88, 140, 262

Danemark : (E) 86, 87 ; (S) 140 ;

Calvados : 218

(P) 194, 205, 215, 216, 224,

***F**achoda : 266*

Cambodge : 116, 266, 272

231

Finlande : 216, 250

Cambridge : 105, 160

Dardanelles : 264

Flandre : 94

Canada : (E) 35, 48, 52, 83 ; (S) 29,

Dunwich : 225

Floride : 88

165 ; (RI) 257, 258, 266, 268,

Düsseldorf : 28

Formose : 266

271, 272

Dvarkâ : 112

France : (E) 35-36, 42, 45, 46, 48,

Canton : 273

49, 50, 51, 54, 56, 58, 59, 60, 61,

Cap (Le) : 139, 264, 272, 273

62, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 77,

Carcassonne : 131

79, 80, 81, 83, 86, 87, 88, 89, 90,

Carmaux : 228

***É**cosse : 69*

92-93 ; (S) 15, 18, 23, 24, 25, 26,

Carolines : 265

Égypte : 110-111, 150, 151, 262,

27, 28, 29, 105-106, 107, 120,

Castille : 253

263, 264, 265, 266, 273, 276,

121, 123, 124, 126, 127, 128,

Catalogne : 254

277, 286, 289, 291

130, 139, 146, 147, 163-165,

Ceara : 140

Elbe : 141, 142, 230

169, 172, 175-176, 184, 185 ,186,

Ceylan : 87, 116, 264, 266

Équateur : 151

187, 188 ; (P) 174, 193, 195, 198,

Chandernagor : 266

Érié (canal) : 80

200, 202, 203, 204, 208, 209,

Chicago : 67, 87, 126

Érythrée : 266

212, 215, 217, 218, 221, 222,

Chili : 151, 152

Espagne : (E) 38, 46, 50, 51, 52,

223, 224, 226, 227, 228, 230,

Chine : (E) 48, 56, 59, 95, 98-100 ;

70, 89 ; (S) 25, 26, 128, 139, 143,

231, 235, 237, 238, 239, 240,

(S) 25, 27, 107, 114, 116, 123,

150 ; (P) 193, 196, 203, 205, 216,

241, 242, 246, 248, 249, 250 ;

155-157, 177-178 ; (P) 193, 199,

224, 227, 231, 236, 239, 246,

(RI) 52, 100, 254, 255, 256, 257,

205, 236, 237, 240, 246 ; (RI) 254,

253, 254 ; (RI) 257, 262, 265,

259, 260, 262, 264, 265, 266,

258, 259, 261, 262, 263, 265,

266, 269, 290, 291

269, 270, 273, 274, 277, 282,

266, 273, 283, 285, 286

Essen : 28, 283

283, 284, 285, 286, 287, 288,

Chypre : 264, 266

États pontificaux : 123, 247

289, 290, 291

Cisleithanie : 216, 256

États-Unis : (E) 7-12, 24, 26, 29, 35,

Francfort : 193, 255, 256, 287,

Cochinchine : 266, 270

36, 37, 40, 45, 46, 47, 48-49, 50,

288 ; (traité de) : 285

Colmar : 239

51, 52, 54, 55, 56, 57-58, 60, 61,

Freetown : 260

Cologne : 131

65, 66, 67, 68, 69, 70, 74, 75-76,

Colombie : 273, 286

78, 79, 80, 83, 84, 85, 86, 87, 175 ;

Comores : 266

(S) 25, 26, 27, 28, 29, 30, 105, 106,

Confédération germanique : 198

107, 110, 118, 120, 122, 123,

***G**abon : 265*

Confédération helvétique : 198

127, 128, 138, 139, 140, 150,

Galicie : 142

Congo : 259, 265, 266, 272, 276,

151, 153, 159, 165-166, 169, 171-

Galles (pays de) : 28, 69

277

172, 173, 175, 176, 184, 185,

Galton : 225

Constantinois : 275

186, 187, 189, 274 ; (P) 52, 174,

Gambie : 266

Constantinople : 289

194, 197, 198, 200, 202, 204,

Gansu : 246

Corée : 114, 116, 266, 285

209, 210, 211, 212, 213, 215,

Gibraltar : 264, 266

Corinthe : 120

216, 217, 225, 228, 236, 238,

Giessen : 104

Corn Belt : 87, 165

246 ; (RI) 251, 254, 257, 258,

Gironde : 218

Corse : 218

261, 262, 265, 266, 282, 286

Goa : 266

Côte des Somalis : 260, 266

Éthiopie : 113, 285

Gold Coast : 266, 276

Côte-d'Ivoire : 266

Eton : 160

Gorée : 270

Cracovie : 193

Europe : (E) 42, 45-48, 56, 83, 87,

Gotha : 231

Creusot (Le) : 228, 283

89, 92-94, 129, 159 ; (S) 22, 23,

Göttingen : 127, 287

Crimée 25 ; (guerre de) : 144

25, 26, 27, 28, 29, 121, 141, 146 ;

Grèce : 194, 216, 222, 254, 286

Cuba : 87, 140, 210, 257, 273

(P) 193, 196, 203, 204, 205, 216,

Grenoble : 176

Curaçao : 266

219, 223, 228, 229, 234, 236,

Guadeloupe : 257, 266, 270

Custoza : 254, 255

237, 239, 240, 242, 246, 247 ;

Guam : 266

294

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Guangzhouwan : 273

27, 107, 114, 116, 123, 133, 142,

***M**acao : 266*

Guantanamo : 273

154-155, 177 ; (P) 196, 199, 216,

Madagascar : 259, 266, 269, 270,

Guinée : 266

231, 240, 241 ; (RI) 100, 257,

277

Guizhou : 246

266, 273, 278

Magenta : 255

Guyane : 257, 260, 266, 270

Jarnac : 123

Maghreb : 262

Java : 266, 276

Mahé : 266

Jérusalem : 112, 122

Malacca : 264, 265

***H**aïti : 138*

Jiaozhou : 273

Malaisie : 85, 266, 276

Hambourg : 193, 289

Jura : 236

Mali : 123

Hanovre : 253, 256

Malines : 49

Hardvâr : 112

Malte : 264, 266

Harrow : 160

Manchester : 46, 55, 67, 98, 223,

Haute-Volta : 266

***K**anjiveram : 112*

225

Hawaii : 266

Kansas : 87

Mandchourie : 250, 285

Haye (La) : 223

Karikal : 266

Mannheim : 238

Hesse-Cassel : 253, 256

Kazimaïn : 112

Marches : 255

Hesse-Darmstadt : 205, 253, 256

Kenya : 266

Mariannes : 265

Hollande : voir Pays-Bas

Kerbela : 112

Marne (Haute-) : 69

Holstein : 247, 256

Maroc : 123, 263, 266, 269, 278,

Kherson : 144

Honduras : 266, 286

283, 286

Kimberley : 263

Hong Kong : 261, 263, 264, 266

Martinique : 257, 266, 270

Klondyke : 61, 263

Massachusetts : 80, 128, 188, 225

Hongrie : (E) 83, 88 ; (S) 26, 142,

Kniephof : 287

150 ; (P) 231

Mathurâ : 225

Koursk : 144

Horn (cap) : 46

Maurice (île) : 264, 266

Mauritanie : 266

Hudson (baie d') : 272

Mayence : 121

L

Méched : 112

ancashire : 67, 74

Mecklembourg : 203

***I**llinois : 29*

Laos : 116, 265, 272

Mecque (La) : 112

Illyrie : 252

Lauenbourg : 256

Médine : 112

Inde : (E) 47, 48, 52, 54, 94-97, 99 ;

Lausanne : 108

Méditerranée : 264, 266, 290,

(S) 24, 25, 26, 97-98, 113, 114, 116,

Leeds : 225

291

120, 177, 264, 277 ; (RI) 257, 258,

Légations : 255

Mésopotamie : 285

260, 261, 262, 264, 265, 266, 270,

Leipzig : 105

Mexique : (E) 51, 52, 60, 95 ;

272, 274, 285, 286

Liberia : 193

(S) 143, 151, 152, 153 ; (P) 110 ;

Indien (océan) : 265

Lille : 184, 185

(RI) 18, 262, 263, 265, 286

Indochine : 25, 260, 263, 269,

Lisieux : 120

Mezzogiorno : 150, 253

272, 274, 275, 276, 277

Lissa : 255

Middle West : 30, 69, 165

Indonésie : 85, 95

Lituanie : 120

Midlands : 67

Insulinde : 257, 276

Mississippi : 52

Irlande : 25, 55, 87, 159, 241

Liverpool : 46, 47, 50

Missouri : 114, 211

Istrie : 290

Loire (département) : 69

Mitidja : 276

Italie : (E) 38, 46, 48, 50, 54, 70,

Lombardie-Vénétie : 247, 255

Modène : 247, 255

88 ; (S) 23, 24, 26, 106, 107, 120,

Londres : 14, 18, 28, 29, 56, 59,

Moldavie : 253

128, 133, 134, 143, 150 ; (P) 196,

62, 65, 69, 76, 90, 106, 126, 127,

Monténégro : 288, 289

200, 215, 216, 222, 224, 231,

128, 131, 182, 197, 223, 240,

Montmartre : 115

236, 237, 239, 240, 241, 246,

259, 274, 286, 288 ; (protocole

Morée : 254

247 ; (RI) 252, 253, 255, 265,

de) 254 ; (convention de) 264

Moscou : 129

266, 269, 285, 288, 289, 290

Lorraine : 67

Mozambique : 266

Louisiane : 257

Munich : 104, 128, 129

Lourdes : 115, 118

***J**amaïque : 257, 266*

Lübeck : 193

Japon : (E) 35, 38, 47, 48, 50, 59,

Luxembourg : 254

***N**ancy : 134*

70, 79, 81, 95, 100-101 ; (S) 24,

Lyon : 28, 77, 188

Nankin : 177, 261

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

295

Nantes : 239

***P**acifique (océan) : 47, 60, 265,*

Rhône (département) : 218

Naples : 239, 247, 255

266

Ricamarie (La) : 19

Nassau : 256

Palaos : 265

Rio de Oro : 266

Navarin : 254

Palestine : 122

Rochdale : 188

Nedjef : 112

Panama : 50, 264, 273, 286

Rochelle (La) : 239

Newark : 226

Paray-le-Monial : 115

Romagne : 255

Newburyport : 185

Paris : (E) 45, 56, 59, 69, 76, 80,

Rome : 112, 193, 240, 265, 290

Newcastle : 230

90 ; (S) 14, 24, 28, 29, 105, 126,

Roumanie : (S) 142, 146, 150 ;

New York : 27, 42, 47, 50, 66, 69,

128-129, 134, 146, 184 ; (P) 18,

(P) 194, 253, 289, 290

74, 127, 128, 131, 182, 223 ;

172, 195, 196, 235, 240, 259,

Royaume-Uni : (E) 34, 35, 36, 37,

(État) 80

260, 270, 271, 286, 287, 288,

38, 39-40, 42, 45, 47, 48, 49, 50,

Nicaragua : 286

289

51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61,

Parme : 247, 255

Nice : 254, 255

62, 65, 67, 68, 69, 70, 73, 75, 76,

Pays-Bas : (E) 50, 54, 83, 86 ;

Niger : 192, 259, 264, 269, 272

77, 78, 79, 80, 83, 85, 86, 87, 88-

(S) 24, 107, 140 ; (P) 199, 204,

Nigeria : 266, 277

89, 90, 92 ; (S) 15, 16, 23, 24, 25,

253 ; (RI) 254, 266, 276

Nil : 259

27, 28, 29, 104, 105, 106, 107,

Pennsylvanie : 66, 80

Nîmes : 288

120, 122, 127, 128, 129, 131,

Perim : 266

138, 139, 146, 159-163, 169, 170,

Nord (département) : 218

Pérou : 27, 79, 87, 143, 151, 152

172, 175, 176, 181-182, 183, 184,

Nord (mer du) : 225

Perse : 150, 266, 273, 283, 285

185, 186, 187, 188, 189 ; (P) 197,

Normandie : 90-91, 164

Peter's (St) : 223

199, 202, 204, 205, 206, 208,

Norvège : 50, 83, 194, 204, 215,

Philippines : 266, 278

214, 215, 216, 220, 223, 224,

216, 231

Picardie : 92

225, 226, 231, 235, 236, 239,

Nouvelle-Angleterre : 68, 212

Piémont : 202, 205, 247, 254,

240, 242, 246 ; (RI) 250, 251,

Nouvelle-Calédonie : 260, 266,

255

252, 254, 257, 258, 260, 261,

270

Pierrefonds : 131

262, 264, 272, 273, 282, 283,

Nouvelle-Galles du Sud : 84, 262,

Pittsburgh : 27, 67

284, 285, 289, 290, 291

271

Plombières : 255

Rufisque : 270

Nouvelle-Zélande : (E) 83, 85 ;

Pologne : 120, 241

Rugby : 160

(S) 29, 165, 187, 274, 275 ;

Polynésie : 133

Ruhr : 67, 69, 185

(RI) 260, 265, 266, 268, 272

Pondichéry : 266

Russie : (E) 35, 38, 46, 48, 49, 50,

Nouvelles-Hébrides : 265, 273

Pont-Aven : 134

51, 54, 59, 70, 79, 89, 95 ; (S) 23,

Novare : 254

Port-Arthur : 273

24, 25, 26, 27, 28, 107, 123, 129,

Porto Rico : 140, 257, 266

131, 141, 143, 144, 145, 150,

Portugal : (S) 26, 139, 140, 143,

153-154, 170, 189 ; (P) 196, 203,

150 ; (P) 193, 194, 205, 224, 246 ;

***O**bok : 266*

205, 216, 219, 220, 221, 222,

(RI) 257, 266, 269

Océanie : (E) 83 ; (S) 22, 121 ;

223, 231, 236, 238, 239, 240,

Prague : 256

(RI) 258, 259, 260, 266, 270, 289

241, 248, 250, 251 ; (RI) 259,

Proche-Orient : 247

264, 265, 266, 273, 278, 282,

Ohio : 75, 114

Prusse : (E) 55, 69, 79, 80, 81 ;

284, 285, 288, 289, 290, 291

Oldenbourg : 253

(S) 123, 141, 142 ; (P) 193, 199,

Old Sarum : 225

203, 205, 219, 220, 247 ; (RI) 52,

Olmütz : 255

252, 254, 255, 256, 282, 283,

Ombrie : 255

284, 287

***S**adowa : 198, 256, 283*

Orange : 193, 263, 273

Sahara : 266, 278

Orel : 144

Sahel : 276

Ottoman (Empire) : (S) 150 ;

Saint-Domingue : 138, 286

***Q**om : 112*

(P) 205, 239, 247, 250 ; (RI) 259,

Sainte-Lucie : 266

Queensland : 272

262, 263, 264, 283, 285, 286,

Saint-Germain-en-Laye : 127

289

Saint-Gothard : 46

Oubangui-Chari : 266, 275

Saint-Louis (du Sénégal) : 270

Ouganda : 266

***R**éunion (la) : 266, 270*

Saint-Pétersbourg : 129, 144, 287,

Oxford : 160 ; (mouvement d')

Rhin : 51, 69, 83, 85, 86, 254

288

120

Rhodésie : 273

Saint-Pierre-et-Miquelon : 266

296

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Sakhaline : 266

Stuttgart (congrès de) : 279

Union Sud-Africaine : 266, 271

Salette (La) : 115

Sud-Ouest africain : 266, 277

Unterwalden : 212

Salt Lake City : 114

Suède : (E) 35, 37, 48, 50, 67, 70,

Uri : 212

Samarra : 112

83 ; (S) 23, 24, 26, 127 ; (P) 204,

Uruguay : 83

Samoa : 273

219, 224, 231

Utah : 83, 114

San Stefano : 289

Suez : 50, 259, 264

Utrecht : 123

Saône-et-Loire : 228

Suisse : (E) 48, 68, 69, 70 ; (S) 29,

Sao Paulo : 85, 143

106 ; (P) 193, 198, 199, 212, 213,

Sarajevo : 256

216, 224, 247, 248

Saumur : 239

***V**alachie : 253*

Sumatra : 265, 266

Savoie : 247, 254, 255

Vatican : 122, 123

Syrie : 259

Saxe : 253

Vénétie : 255

Scandinavie : 23, 83, 107, 215

Versailles : 127

Schleswig : 247, 256

Victoria (lac) : 273

Schoenbrunn : 288

***T**ahiti : 259, 265, 266*

Vienne : 107, 110, 129, 133, 134,

Schoenhausen : 287

Tanganyika (lac) : 273

146, 249, 284, 289, 290 ; (congrès

Seine (département) : 28, 218

Tasmanie : 272

de) 138, 139, 246, 254

Seine-Inférieure (département) :

Tchad : 266

Vietnam : 259

218

Texas : 29, 140

Voronej : 140

Sénégal : 123, 260, 262, 266, 276

Thouars : 239

Vosges : 289

Serbie : 194, 216, 247, 284, 286,

Thuringe : 253

288, 289, 290

Tibet : 116, 117, 123

Sèvres : 147

Togo : 266, 277

***W**allonie : 68, 69*

Seychelles : 266

Tonkin : 266, 269, 272, 277

Wartburg : 238

Shanghai : 273

Toscane : 247, 255

Weihaiwei : 273

Sheffield : 225

Toula : 144

Shenxi : 246

Witwatersrand : 263

Toulon : 239

Siam : 116, 273, 283

Wurtemberg : (S) 142 ; (P) 205,

Toulouse : 92

Sibérie : 29, 52, 61, 83, 154, 260,

216, 219, 253

Transcaucasie : 266, 289

266

Wyoming : 215

Transleithanie : 216, 256

Sicile : 150, 237, 247, 255

Transvaal : 61, 193, 263, 273

Sierra Leone : 260, 266

Trentin : 290

Silésie : 94

Tripolitaine : 266, 278, 291

***Y**anaon : 266*

Simplon : 46

Tunis : 241, 274

Yawata : 81

Singapour : 264, 265

Tunisie : 240, 263, 265, 266, 269,

York : 24

Slovaquie : 241

272, 275, 277, 286, 289

Yougoslavie : 252

Solesmes : 120

Turkestan : 246, 266

Yunnan : 246

Solférino : 254

Turquie : 205, 273, 289, 290

Somalie : 266

Sonde (îles de la) : 266

Soudan : 123, 192, 266, 269, 273

***Z**ambèze : 259, 273*

Stassfurt : 87

***U**jjain : 112*

Zanzibar : 273

Stockholm : 127

Ukraine : 120, 144

Zollverein : 54-55, 253

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Index

Noms de personnes

***A**bd-el-Kader : 278*

Bernard (M.) : 238

Caillaux : 266

Abd-Ul-Hamid : 249, 250

Bernstein : 236, 279

Caillé : 259

Adams (J.C.) : 105

Berry (duc de) : 238

Camélinat : 15

Adams (J.Q.) : 210

Berryer : 16

Carey : 55

Aguinaldo : 278

Berthelot : 104

Carlyle : 250

Ahmadou : 193

Berton : 239

Carnegie : 74, 171

Ahmed bey Agayeff : 250

Bessemer : 66

Carnot (H.) : 15

Aksakov : 251

Beuth : 81

Carnot (S.) : 238

Alain : 213

Bismarck : 55, 187, 254, 255,

Caserio : 238

Alexandre II : 145, 153, 238, 288

256, 262, 264, 273, 286-291

Cavour : 200, 254, 255, 286

Alexandre III : 249, 290

Bizet : 133

Cézanne : 130, 133

Amundsen : 259

Blake : 130

Chamberlain (H.S.) : 249

Arlès-Dufour : 14

Blanc (J.-J.) : 15

Chamberlain (J.) : 208, 229, 251,

Arndt : 248

Blanc (L.) : 234, 235, 240

264, 274, 277

Asquith : 162

Blanqui : 17, 235, 238, 239

Charles X : 123, 221, 264

Astor : 127

Blavatsky : 119

Charles-Albert : 254

Axelrod : 236

Böhm-Bawerk : 107

Charles de Danemark : 194

Azeglio (d') : 255

Bolivar : 151, 152

Charles de Hohenzollern : 194

Bonald : 202, 203

Chassepot : 195, 283

Bonaparte, voir Napoléon

Chauvin : 146

Bonnot : 240

***B**abeuf : 17, 235, 238*

Chevreul : 133

Booth : 121, 182

Bach : 130

Chopin : 131

Bories : 239

Bagehot : 110

Church : 128

Boucicaut : 175

Bakounine : 192, 236

Churchill : 182, 187

Bouet-Willaumez : 260

Balbo : 255

Cixi : 99

Bourbons : 247

Balzac : 92, 132, 241

Clayton : 76

Bourgeois (L.) : 200

Barbès : 238

Clemenceau : 264

Braque : 134

Baring : 56

Cleveland (G.) : 210

Brazza (S. de) : 259, 265, 276

Barnave : 214

Cobden : 55, 200, 258

Bres : 146

Barrès : 250

Cockerill : 68

Bryan : 61

Barry : 131

Cohadon : 15

Briand : 236

Baudelaire : 131, 134

Coleridge : 130

Broglie (duc de) : 140

Bauer (O.) : 251

Colt : 65, 283

Brousse : 236

Bazard : 237

Comte : 109-110

Brück (von) : 253

Bazille : 133

Condorcet : 16

Buchez : 234, 235, 237

Beaconsfield (lord), voir Disraeli

Connolly : 236

Buonarotti : 238

Bebel : 231, 249

Constant (B.) : 200, 214

Burke : 202, 203

Beecher-Stowe : 141

Cooper : 186

Burr : 229

Beethoven : 130

Cornwallis (lord) : 97

Burton : 259

Bellinghausen : 259

Courbet : 132

Bustamante : 152

Benigni : 122

Cousin : 105

Buxton : 260

Benoît XV : 123

Coutant : 15

Bentham : 214

Crémieux : 271

Bergès : 66

Crispi : 265

Bergson : 133

***C**abet : 29, 234, 235*

Cromer (lord) : 273

Bernard (Cl.) : 106, 108

Cail : 171

Czolgosz : 238

298

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

***D**aguerre : 132*

***F**aidherbe : 260*

Grégoire XVI : 120, 123, 124

Danilevski : 251

Falloux : 176

Grévy : 208, 209

Darwin : 110

Faraday : 106

Guangxu : 99

Daubie : 146

Ferdinand de Saxe-Cobourg : 194,

Guéranger : 120

David (Ed.) : 279

291

Guéroult : 14, 17

Davy : 106

Ferry : 18, 147, 175, 176, 265

Guesde : 228, 235

Dawes : 166

Field : 175

Guillaume 1er : 288, 290

Debussy : 133, 134

Fieschi : 238

Guillaume II : 56, 187, 251, 287

Decazes : 288

Flaubert : 132

Guillaume IV : 206

Delacroix : 130, 131

Fleuriot de Langle : 260

Guimard : 134

Delescluze : 15

Fortoul : 105

Guizot : 178, 207, 214, 216, 265

Denis : 133

Fourier : 234

Guys : 134

Déroulède : 264

François-Joseph : 255, 288, 291

Destutt de Tracy : 139

Frédéric-Guillaume III : 123

Dewey : 127

Freud : 133

***H**aakon VII : 194*

Diaz : 152, 153

Freycinet : 49

Habsbourg : 247, 255, 289

Dilke : 264

Froude : 264

Haller : 202, 203

Disraeli : 128, 160, 162, 185,

Hamann : 130

186, 230, 264

Hambro : 56

Djemal-al-Din-al-Afghani : 250

***G**aj : 252*

Hare : 224

Dollinger : 123

Galle : 105

Harrison (W.H.) : 210

Dostoïevski : 129, 251

Gallieni : 269

Hasse : 251

Douglass (F.) : 141

Galton : 109

Haussmann : 80

Doumer : 274, 277

Gambetta : 176, 196, 200, 213

Hayes : 210

Douwes-Dekker, alias Maltituli :

Gandhi : 279

Hazelius : 127

276

Gantt : 180

Hegel : 251

Dreyfus (affaire) : 146, 250

Garfield : 210

Helmholtz : 105, 108, 133

Dreyse : 195, 283

Garibaldi : 255

Herder : 248

Drumont : 146, 249

Garnier : 128

Herzl : 250

Du Bois-Reymond : 105, 108

Garnier-Pagès : 15, 18

Hidalgo : 152

Duchesne : 122

Garrison (W.L.) : 141

Hildebrand : 279

Dühring : 249

Gaudi : 134

Hill : 48

Dumas : 104

Gauguin : 133, 134

Hiroshige : 133

Dumont d'Urville : 259

Geiger : 122

Hohenzollern : 194, 287

Dupanloup : 124

George (Lloyd) : 163, 172, 176

Hokusai : 133

Dupetit-Thouars : 260

Georges de Danemark : 194

Holbrook : 128

Dupeux : 231

Germain : 77

Holdheim : 122

Dupuis (J.) : 261

Gerry : 225

Hong Xiuquan : 157

Durham (lord) : 271

Gibbons : 121

Horta : 134

Duruy : 106, 176

Gilchrist : 67

Huerta : 153

Dvorak : 131

Gioberti : 255

Hugo : 15, 131

Girard (L.) : 231

Gladstone : 170, 230

Gobineau : 249

***E**ddy (M. Baker) : 118*

***I**bsen : 132*

Goerres : 251

Edison : 66

Ireland : 121

Goethe : 130

Edouard VII : 163

Isabelle (infante) : 203

Goguel (F.) : 231

Einstein : 109

Gokhale : 278

Elgin (lord) : 127

Gontaut-Biron : 288

Engels : 18, 184, 235

Goubin : 239

***J**ackson : 210*

Enver : 239

Grant (J.) : 259

Jahn : 248

Eötvös : 252

Grant (U.) : 210

Janacek : 131

Étienne (Eug.) : 265

Gras : 283

Jaurès : 228, 235, 236, 239, 279

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Jean (saint) : 119

Li Hongzhang : 99

Mazzini : 237, 248

Jefferson : 211

Limousin : 15

McCormick : 87

Jésus-Christ : 114, 119

Lincoln : 199, 210

Mehemet-Ali : 110, 254

Johnson (A.) : 211

List : 55

Méline : 56, 262, 277

Joseph (saint) : 114, 115

Liszt : 130, 132

Mendel : 107

Joseph II : 142

Livingstone : 259, 260

Mendelssohn : 130

Lobatchevski : 107

Menger : 107

Loisy : 122

Mérimée : 139

K

Louis XVIII : 123

Metternich : 236, 286

andinsky : 134

Louis-Philippe : 76, 164, 203,

Michelet : 248

Karageorgevitch : 194

207, 215, 216, 221, 238

Migne : 119

Kardec : 118

Louvel : 238

Mill (J.S.) : 200, 224

Katkov : 251

Lovett : 235

Millerand : 228, 236

Kautsky : 235, 279

Luc (saint) : 119

Kemal (M.) : 250

Millet : 132

Ketteler : 121

Ludwig : 105

Minto : 279

Kidd : 251

Lueger : 110, 146, 249

Mitsubishi : 81

Kipling : 251

Lützow : 238

Mitsui : 81

Koch : 24

Lyautey : 269

Mohammed Abduh : 111, 122,

Kollar : 252

250

Kondratieff : 39, 42

Mokrani : 275

Kotzebue : 238

M

Mommsen : 107

aasen : 253

Kropotkine : 236

Monet : 133

Macaire : 120

Krupp : 73, 75, 169, 186, 283

Monroe : 257, 286

MacAdam : 45

Montalembert : 200

MacDonald (R.) : 236, 279

Montesquieu : 202

MacKinley : 166, 238

Moréas : 133

***L**abrousse (E.) : 234, 241*

Mac-Mahon : 208, 288

Morgan : 78

Laffitte : 76

Macy : 175

Morley : 279

La Grandière : 260

Madero : 153

Morse : 47

Lamartine : 138

Mahan : 251

Motz : 253

Lamennais : 124, 200

Mahler : 132

Mouraviev : 238, 239

Lanessan : 269

Mahomet : 112, 119

Moussorgski : 131

Larousse : 107

Maison : 254

Moustafa Kamel : 250, 278

Lassalle : 228, 231

Maistre (J. de) : 202, 203

Müller : 105

La Tour du Pin : 121

Malthus : 22, 26, 83

Mun (A. de) : 121, 186

Lazard : 56

Maltituli, voir Douwes-Dekker

Munch : 134

Lebel : 283

Mandrin : 240

Musset : 131

Leblanc : 67

Manet : 133

Mutsuhito : 100

Le Chapelier : 16

Manteuffel : 289

Ledru-Rollin : 235

Marbury : 211

Lefort : 15

Marc (saint) : 119

Lehr : 251

Marie (sainte) : 114, 115

***N**abuco : 140*

Lénine : 192, 231, 235, 239, 279

Marie-Christine : 203

Napoléon 1er (ou N. Bonaparte) :

Lennox : 127

Marie-Louise : 247

138, 254

Léon XIII : 121, 122, 123

Markov : 109

Napoléon III (ou L.N. Bonaparte) :

Léopold II : 259, 266, 272

Martin (P.) : 67

15, 16, 49, 55, 73, 79-80, 81,

Léopold de Saxe-Cobourg : 194

Martov : 236

127, 128, 186, 222, 238, 248,

Le Play : 121

Marx : 18, 107, 168, 180, 192,

254, 255, 271, 286, 289

Leroux : 234

235, 236

Napoléon-Jérôme (Bonaparte), dit

Lesseps : 50

Matthieu (saint) : 119

« Plon-Plon » : 14, 17, 271

Le Verrier : 105

Maurras : 249

Nasmyth : 65

Lévy (A.) : 14

Mauser : 195

Neipperg : 247

Liebig : 104

Maxim : 283

Netchaïev : 236

Liebknecht : 228, 231

Maxwell : 108

Newcastle (duc de) : 226

300

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Newman : 120

Pougatchev : 144

Saxe-Cobourg (famille de) : 194

Niazi : 239

Pritchard : 265

Say (J.-B.) : 108, 258

Nicodème : 120

Prokopovitch : 236

Schleiermacher : 122

Niebuhr : 107

Proudhon : 15, 16, 17, 192, 213,

Schneider : 228, 283

Niepce : 132

234, 236

Schnoebelé : 290

Noske : 279

Pugin : 131

Schoelcher : 140

Pullman : 186

Schönberg : 135

Pusey : 120

Schröder : 56

O

Schumann : 131

berlin : 121

Schweinfurth : 259

Obregon : 153

Schweitzer : 228

Obrenovitch : 194, 247, 284

***Q**uinet : 248*

Scott : 211

O'Brien : 235

Sée (C.) : 147

O'Connor : 235

Seeley : 264

O'Higgins : 152

Okubo : 81

***R**abah : 193*

Seurat : 133

Ollivier : 16, 17

Radowitz : 288

Sherman : 75

Orozco : 153

Raffles : 265

Siegfried (A.) : 231

Orsini : 238

Ranavalo : 269

Siemens : 67, 73

Otton de Bavière : 194

Ranke : 107

Sieyès : 214

Owen : 29, 188, 235

Raoulx : 239

Signac : 133

Ozanam : 121

Raspail : 15

Sisley : 133

Rathenau : 169

Smetana : 131

Ratzel : 251

Smith (A.) : 258

Régis : 146

Smith (G.) : 258

***P**alacky : 252*

Remington : 65

Smith (J.) : 114

Panizzi : 127

Renan : 122, 248

Solages (marquis de) : 228

Pankhurst : 215

Renner : 251

Solvay : 67

Pareto : 108

Renoir : 133

Soubirous (B.) : 118

Park : 259

Rhodes : 263, 273

Speke : 259

Parsons : 66

Ricardo : 55, 83

Spencer : 108, 110, 200

Passy (H.) : 139

Riego : 239

Staline : 251

Pasteur : 24, 106, 111

Rivail, voir Kardec

Stanley : 259

Pavie : 265

Robespierre : 17, 235

Stephenson : 46

Peabody : 56

Rockefeller : 75

Steward : 175

Pearson : 109

Rodin : 128

Stinnes : 75

Pedro (don) : 194

Roosevelt (Th.) : 75, 210, 286

Stoecker : 249

Peel : 55, 79, 161, 170, 197, 206

Rosas : 227

Stolypine : 132, 154

Pelloutier : 236

Rostow : 35, 36, 52

Strauss (D.) : 122

Pendleton : 175, 229

Rother : 81

Stravinski : 129

Pepe : 239

Rothschild : 56, 76, 146

Struve : 236

Pereire : 77

Rouanet : 279

Sumner : 110

Perrachon : 15

Rousseau (J.-J.) : 130, 214

Szechenyi : 252

Pestel : 238, 239

Royer-Collard : 204, 214

Picasso : 134

Ryleev : 238, 239

Pie V (saint) : 122

Pie VII : 123

***T**agore : 279*

Pie VIII : 123

Tan Si-tong : 156

Pie IX : 114, 120, 121, 123

Saint-Just : 17

Tata : 177

Pie X : 115, 122, 123, 124

Saint-Simon : 81

Taylor (F.W.) : 65, 68, 180

Pissarro : 133

Salvandy : 105

Taylor (Z.) : 210

Planck : 109

Salvin : 160

Tchaïkovski : 129

Polignac : 264

Samory : 193

Tchebychev : 109

Pommier : 239

Sand (K.) : 238

Thiers : 288

Pouchkine : 129, 238

San Martin : 151

Thomas : 67

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

301

Thyssen : 75

Vandervelde : 279

Washington (B.T.) : 141

Tilak : 279

Van Gogh : 133, 134

Washington (G.) : 138, 210

Tilden : 127, 210

Van Kol : 279

Wendel (de) : 74, 186

Tocqueville : 140, 196, 198, 200,

Verdi : 132

Whitney : 140

203, 210, 213, 222

Vianney : 121

Whitworth : 65

Tokugawa : 100

Victor-Emmanuel : 255, 288

Tolain : 14, 15, 18

Wieser : 107

Victoria : 69, 170, 206, 274

Tolstoï : 129

Wilberforce : 138

Villa : 153

Treitschke : 249, 251

Wilson : 76

Villermé : 184

Trotsky : 239

Viollet-le-Duc : 131

Windhorst : 230

Turner (J.M.W.) : 133

Virchow : 105

Turner (N) : 139

Vincent-de-Paul (saint) : 121

Tyrrell : 122

Viviani : 236

***X**ianfeng : 99*

***U**rbain : 271*

***W**agner (O.) : 134*

Utamaro : 133

***Y**oung (B.) : 114*

Wagner (R.) : 131, 132, 135, 249

Wakefield : 84, 260, 275

Waldeck-Rousseau : 18, 236

***V**aillant (Ed.) : 228, 239*

Wallon : 193

***Z**apata : 153*

Van Buren : 229

Walras : 108

Zelter : 130

Van den Bosch : 276

Wanamaker : 175

Zola : 72, 132, 185

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

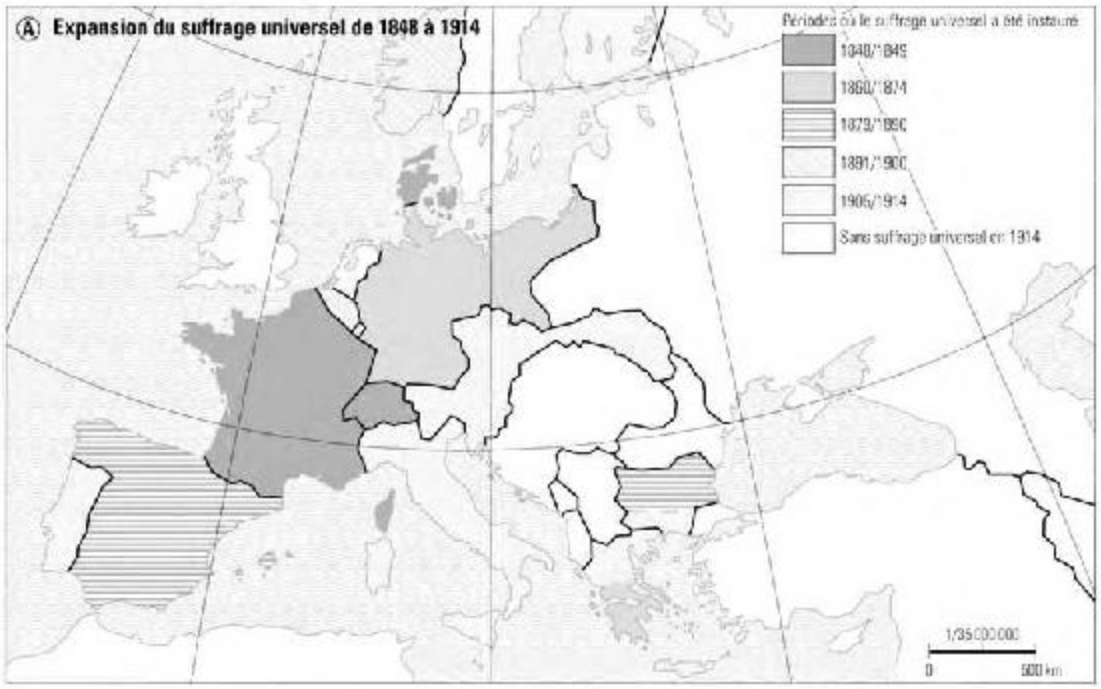

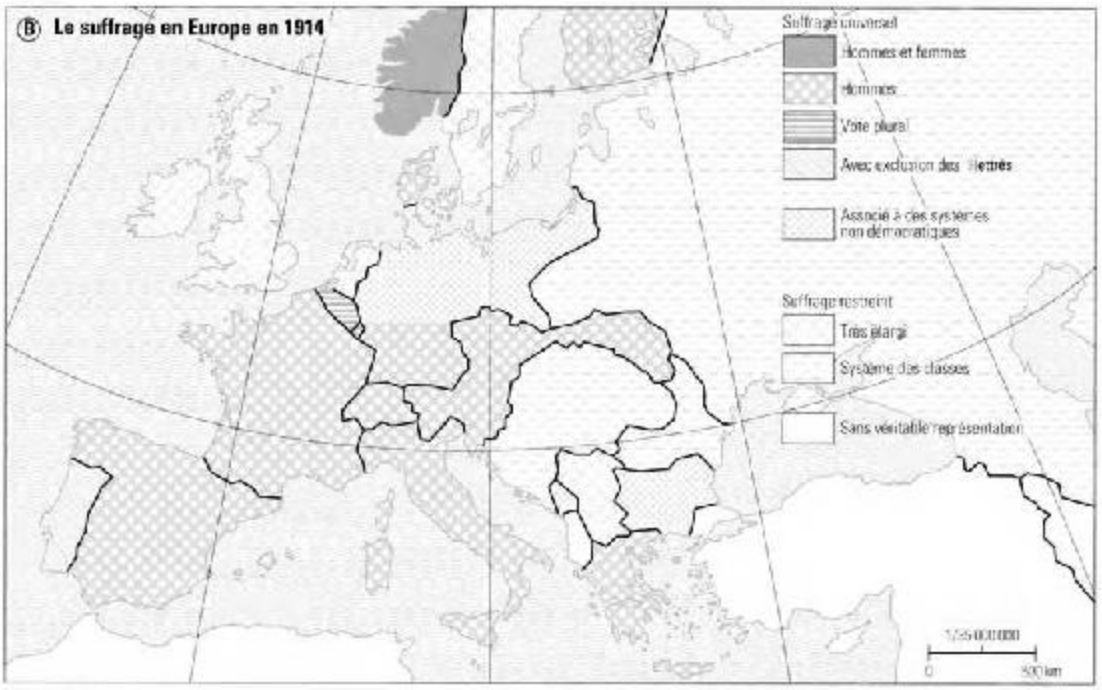

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

LE XIXe SIÈCLE

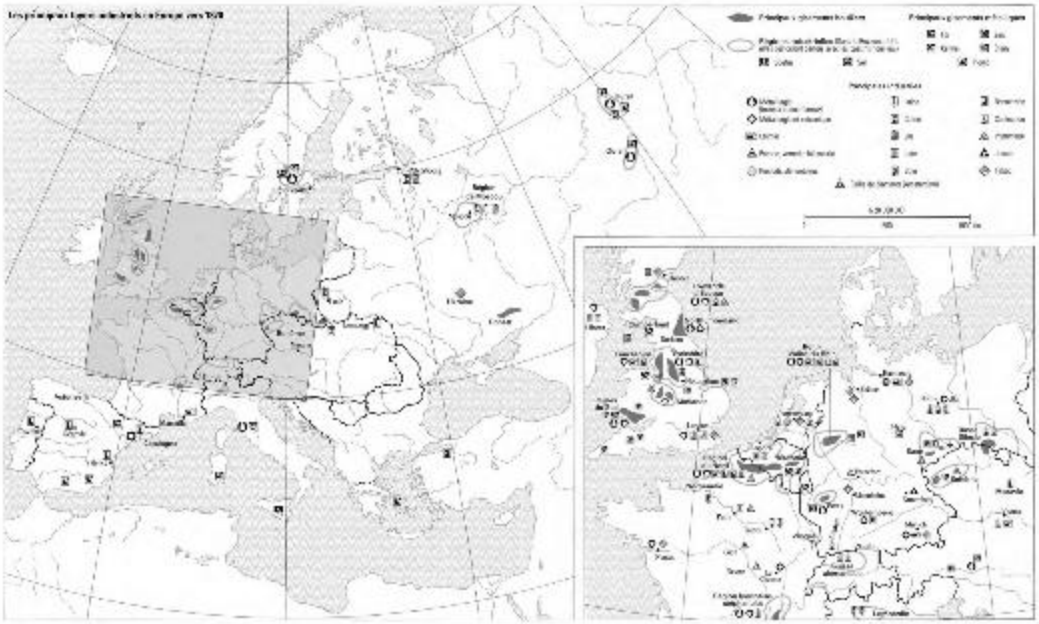

LE XIXe SIÈCLE

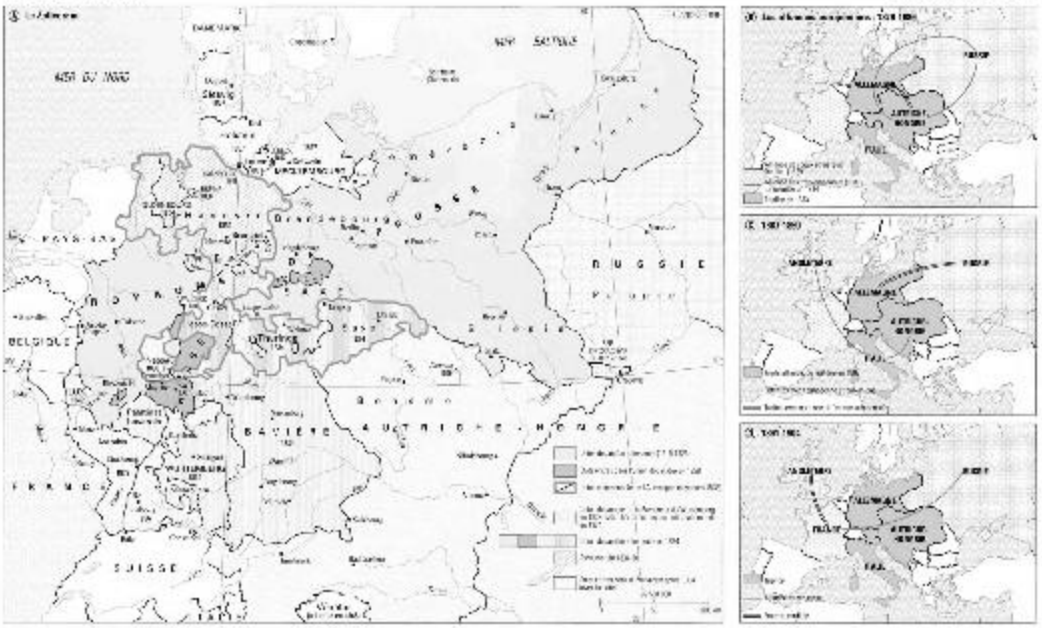

LE XIXe SIÈCLE

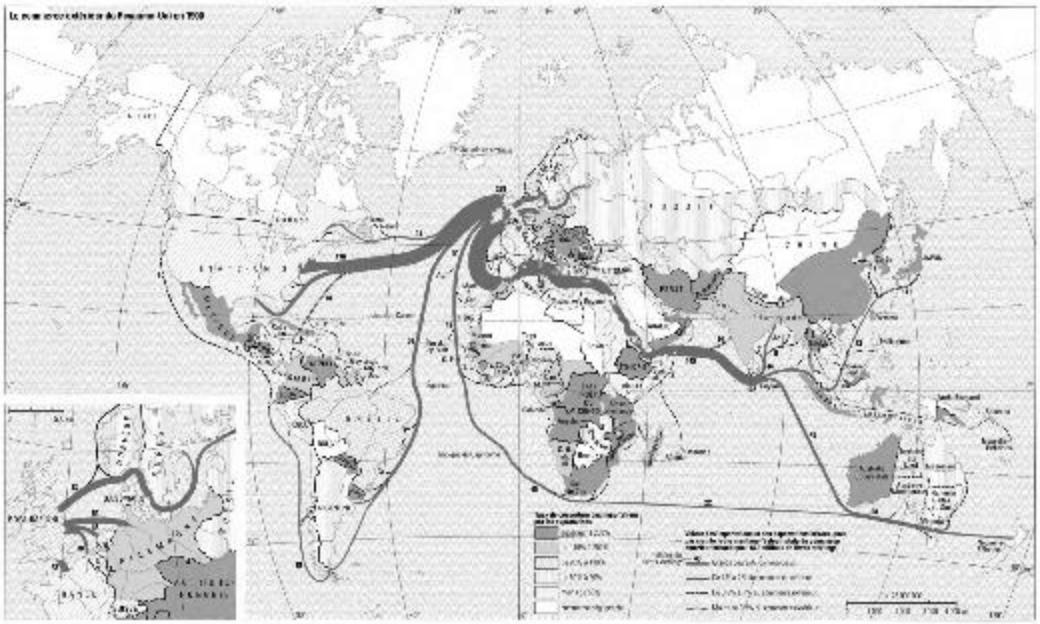

LE XIXe SIÈCLE

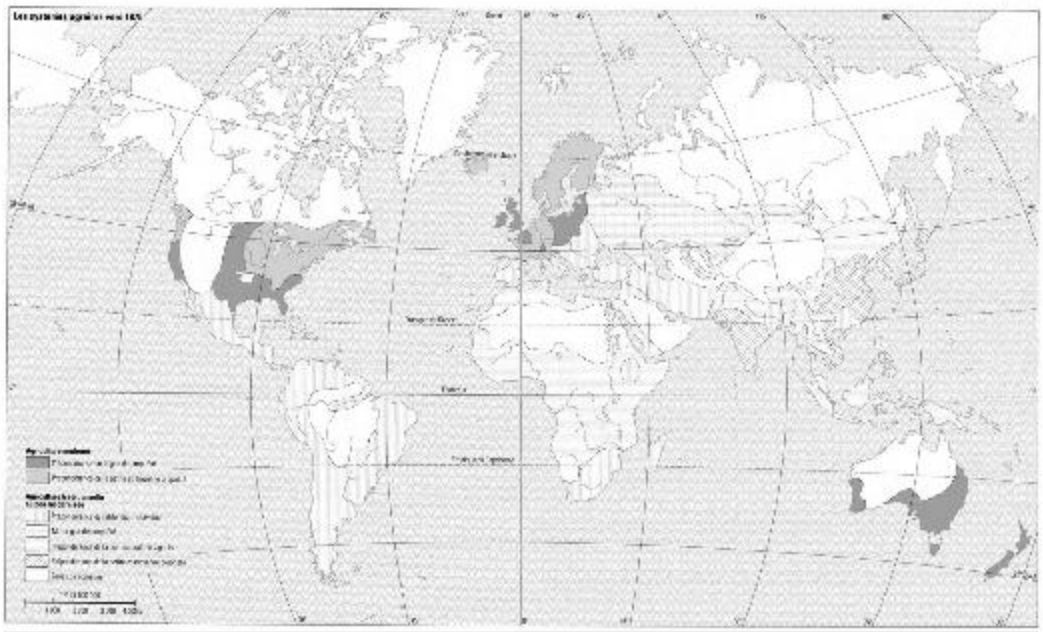

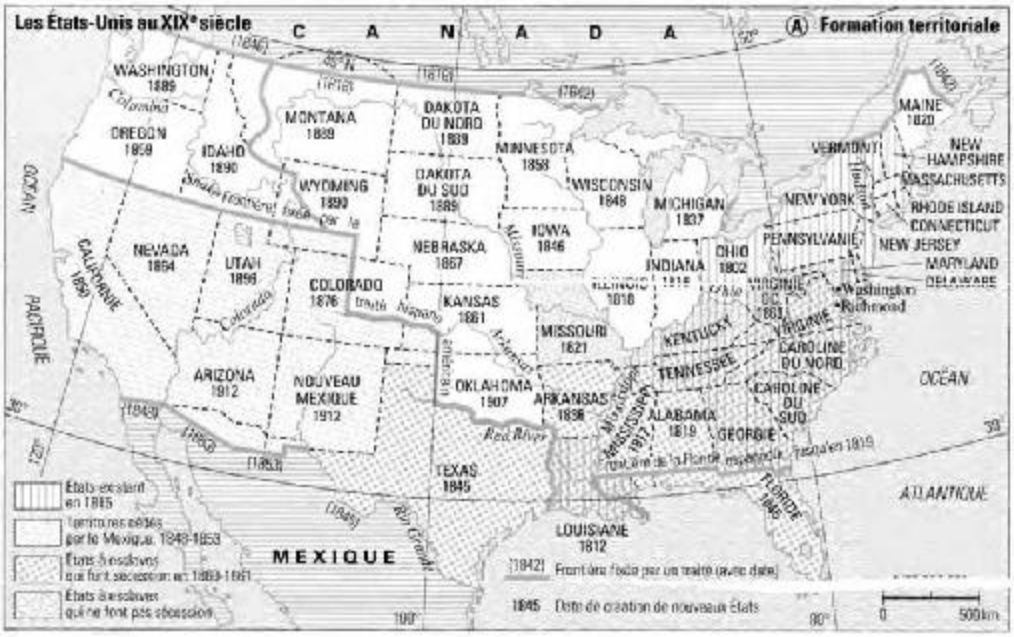

LE XIXe SIÈCLE

312

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

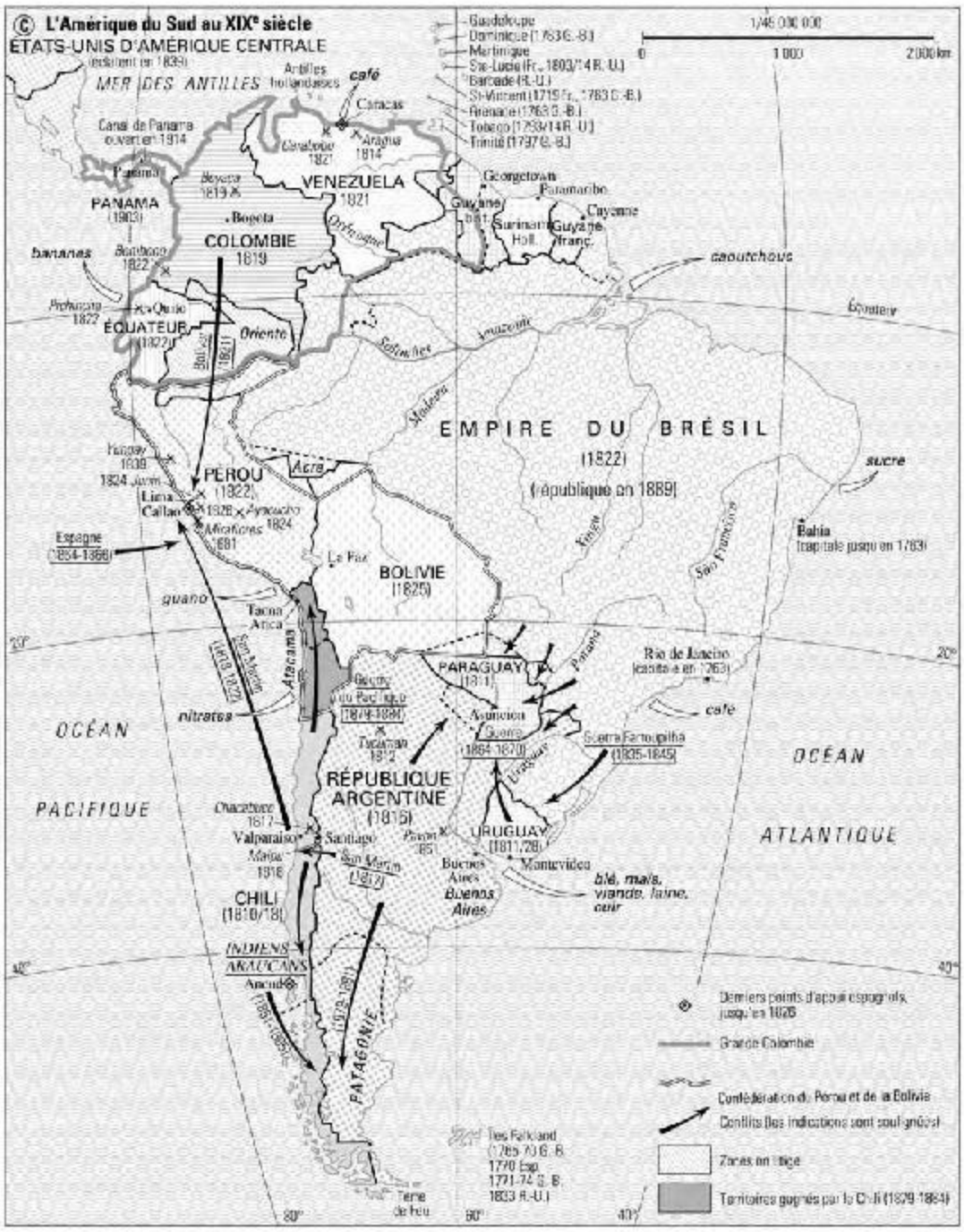

LE XIXe SIÈCLE

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

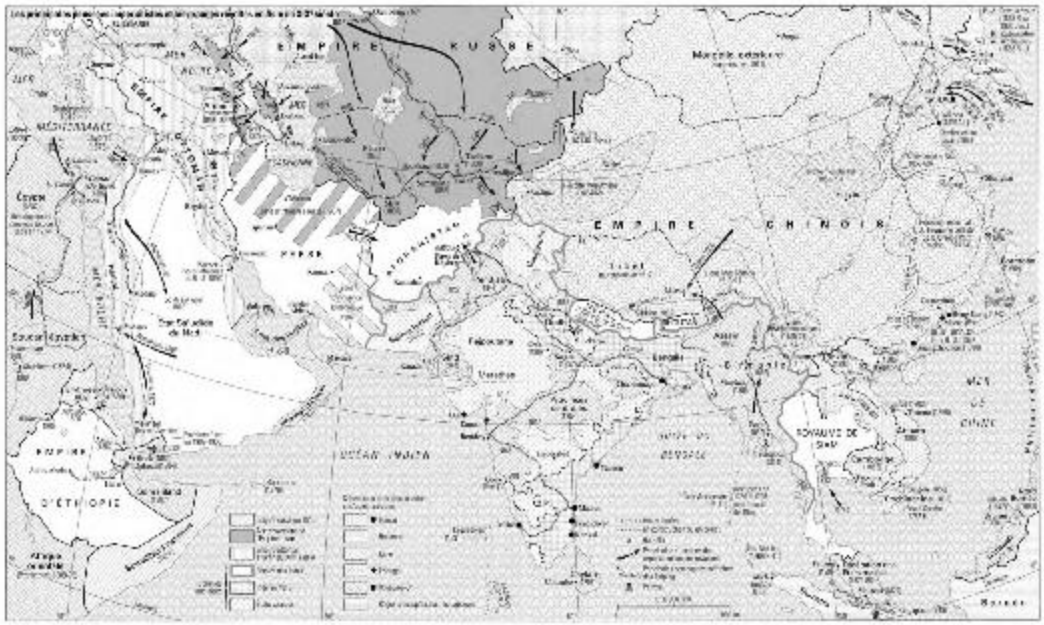
EMPIRE RUSSE
EMPIRE CHINOIS
PERSE
AFGHANISTAN
EMPIRE D'ETHIOPIE
OCEAN INDIEN
ROYAUME DE SIAM

LE XIXe SIÈCLE

LE XIXe SIÈCLE

318

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Table des matières

Préface 3

Introduction 4

***LIVRE PREMIER.** La population* 21

1. La révolution démographique européenne 22

***LIVRE DEUXIÈME.** La vie économique* 33

2. La croissance économique 34

3. La révolution des transports 45

4. Les échanges internationaux 54

5. L'industrialisation 64

6. Les agents de l'industrialisation 72

7. Les transformations de l'agriculture 83

8. La persistance des formes économiques traditionnelles 92

***LIVRE TROISIÈME.** La vie culturelle 103*

9. L'âge de la science 104

10. La vie religieuse 112

11. Du romantisme à la modernité 126

LIVRE QUATRIÈME. *La vie sociale 137*

12. L'émancipation des personnes 138

13. Les sociétés rurales traditionnelles 149

14. Les sociétés rurales évoluées 159

15. Les bourgeoisies 168

16. Les ouvriers 180

LIVRE CINQUIÈME. *La vie politique 191*

17. La croissance de l'État 192

18. L'expansion des régimes constitutionnels 202

19. L'évolution démocratique du régime représentatif : les représentés 212

20. L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants 221

21. Révolutions et révolutionnaires 234

LIVRE SIXIÈME. *Les relations internationales 245*

22. L'idée nationale et le mouvement des nationalités 246

23. Colonisation et impérialisme 257

24. Les formes diverses de la domination coloniale 268

25. Les facteurs des relations internationales 281

Index des noms géographiques 293

Index des noms de personnes 298

Table des cartes 320

© Hachette Livre. La photocopie non autorisée est un délit

Table des cartes

A. Expansion du suffrage universel de 1848 à 1914 .....

303

B. Le suffrage en Europe en 1914

Les principaux foyers industriels en Europe vers 1870.....

304-305

A. Le Zollverein.....

306

B. Les alliances européennes : 1879-1886 .....

307

C. 1887-1890

D. 1891-1904

Le commerce extérieur du Royaume-Uni en 1900 .....

308-309

Les systèmes agraires vers 1875 .....

310-311

Les États-Unis au XIXe siècle.....

312

A. Formation territoriale

B. Voies ferrées

C. L'Amérique du Sud au XIXe siècle.....

313

Les principales poussées impérialistes et les grandes révoltes en Asie au XIXe siècle 314-315

A. Le partage de l'Afrique à la fin du XIXe siècle.....

316

B. L'Extrême-Orient (1840-1914) .....

317

Le servage dans l'Empire russe vers 1858 .....

318

F? RCR_ MCâ=F?

FCPL? KO;NLCâG? ' F[pc_ mi]c[f_

+,(FÎ�g[h]cj[ncih ^_m j_lmihh_m

+-(F_m mi]c�n�m lol[f_m nl[^cncihh_ff_m

+.(F_m mi]c�n�m lol[f_m �pifo�_m

FCPL? JL?GC?L ' F[jijof[ncih

+/(F_m \iola_icmc_m

*+(F[l�pifoncih ^�gial[jbcko_ _olij�_hh_*

+0(F_m ioplc_lm

FCPL? >?ORCâG? ' F[pc_ &#xfffd;]ihigcko_

FCPL? =CHKOCâG? ' F[pc_ jifcncko_

*,(F[ ]licmm[h]_ &#xfffd;]ihigcko_*

+1(F[ ]licmm[h]_ ^_ fÎ|n[n

-(F[l&#xfffd;pifoncih ^_m nl[hmjilnm

+2(FÎ_rj[hmcih ^_m l&#xfffd;acg_m]ihmncnoncihh_fm

.(F_m &#xfffd;]b[ha_m chn_lh[ncih[or

+3(FÎ&#xfffd;pifoncih ^&#xfffd;gi]l[ncko_ ^o l&#xfffd;acg_ l_jl&#xfffd;m_hn[nc` 4

/(FÎch^omnlc[fcm[ncih

f_m l_jl&#xfffd;m_hn&#xfffd;m

0(F_m [a_hnm ^_ fÎch^omnlc[fcm[ncih

,(FÎ&#xfffd;pifoncih ^&#xfffd;gi]l[ncko_ ^o l&#xfffd;acg_ l_jl&#xfffd;m_hn[nc` 4*

*1(F_m nl[hmìlg[ncihm ^_ fÎ[alc]ofnol_*

f_]bicr ^_m l_jl&#xfffd;m_hn[hnm

2(F[j_lmcmn[h]_ ^_m ìlg_m &#xfffd;]ihigcko_m

,+(L&#xfffd;pifoncihm _n l&#xfffd;pifoncihh[cl_m

nl[^cncihh_ff_m

FCPL? MCRCâG? ' F_m l_f[ncihm chn_lh[ncih[f_m

FCPL? NLICMCâG? ' F[pc_]ofnol_ff_

,,(FÎc^_ h[ncih[f_ _n f_ giop_g_hn ^_m h[ncih[fcn m

*3(FÎa_ ^_ f[m]c_h]_*

*,-(=ifihcm[ncih _n cgj lc[fcmg_*

+(F[pc_ l_fcac_om_*

*,.(F_m ìlg_m ^cp_lm_m ^_ f[^igch[ncih]ifihc[f_*

++(>o lig[hncmg_ f[gi^_lhcn

,/(F_m `[]n_olm ^_m l_f[ncihm chn_lh[ncih[f_m

F?M ;ON?OLM

D?;H B?@@?
L& *^cl_]n_ol ^Î no^_m fÎ|]if_ ^_m b[on_m no^_m _h m]c_h]_m mi] c[f_m(*

QCFFC;G M?LG;H& *jlì_mm_ol ^_m ohcp_lmcn m(*

F[ ]iff_]ncih ***BO BCMNICL?*** *jlijim_ ^_m iopl[a_m*

^_ l` l_h]_ mol f_m al[h^_m j lci^_m bcmnilcko_m ^_

f[Jl bcmnicl_ him diolm(?ff_ l ohcn ^_m chmnlog_hnm

^_ nl[p[cf ch^cmj_hm[\f_m& ^_jocm f[fc]_h]_ domkoÎ[or

]ih]iolm ^Î_hm_cah_g_hn(

=b[ko_ iopl[a_ mÎ[jjoc_ mol oh p[mn_ [jj[l_cf

j ^[aiacko_ 4][ln_m&]likocm& \c\fcial[jbc_m& ^` chc'

ncihm ^_ n_lg_m n_]bhcko_m& ch^_r& _n](

;CH?GIC

=IOP?LNOL?4AOSF

Document Outline

- *Front Cover*
- *Table des matières*
- *Préface*
- *Introduction*
- *LIVRE PREMIER - La population*
  - *La révolution démographique*
- *LIVRE DEUXIÈME - La vie économique*
  - *La croissance économique*
  - *La révolution des transports*
  - *Les échanges internationaux*
  - *L'industrialisation*
  - *Les agents de l'industrialisation*
  - *Les transformations de l'agriculture*
  - *La persistance des formes économiques traditionnelles*
- *LIVRE TROISIÈME - La vie culturelle*
  - *L'âge de la science*
  - *La vie religieuse*
  - *Du romantisme à la modernité*
- *LIVRE QUATRIÈME - La vie sociale*
  - *L'émancipation des personnes*
  - *Les sociétés rurales traditionnelles*
  - *Les sociétés rurales évoluées*
  - *Les bourgeoisies*
  - *Les ouvriers*
- *LIVRE CINQUIÈME - La vie politique*
  - *La croissance de l'État*
  - *L'expansion des régimes constitutionnels*
  - *L'évolution démocratique du régime représentatif : les représentés*
  - *L'évolution démocratique du régime représentatif : le choix des représentants*
  - *Révolutions et révolutionnaires*
- *LIVRE SIXIÈME - Les relations internationales*

    - *L’idée nationale et le mouvement des nationalités*
    - *Colonisation et impérialisme*
    - *Les formes diverses de la domination coloniale*
    - *Les facteurs des relations internationales*
- *Index des noms géographiques*
- *Index des noms de personnes*
- *Table des cartes*

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.se singlelogin.re go-to-zlibrary.se single-login.ru

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library